

**Un souvenir
pour l'avenir**

Auguste Pelchat • Louiselle Pelchat
Lisette P. Gagné • Hélène Boutin

Un souvenir pour l'avenir

*En hommage à nos ancêtres
et en héritage à nos enfants*

Table des matières

Avant-propos	17
Remerciements	21
Préface	25
Première partie	
Tout le long de la rivière	
Chapitre 1: Un brin d'histoire	29
Chapitre 2: Un canton nommé Marlow	35
Chapitre 3: De Marlow à Saint-Gédéon	39
1. Bref historique	39
2. Situation géographique	41
3. Le canton de Dorset	43
4. Comté de Beauce ou de Frontenac?	47
5. Érection civile et annexions	50
6. Sainte-Rufine	54
7. Saint-Gédéon en images	55
Annexe I - Statistiques de la population	62

Annexe II - Armoiries et drapeau	63
Annexe III - Dates historiques	66

Deuxième partie

Et coule la rivière...

Chapitre 1 : De l'abattis à la belle prairie	71
1. Nos premiers arrivants	72
2. Nos familles pionnières	78
3. La vie du défricheur	91
Chapitre 2 : Sur la terre comme au ciel	101
1. Une mission dans le canton de Marlow	102
— M. l'abbé François de Borgia Boutin — premier desservant	103
— Saint-Gédéon — notre saint patron	107
— À l'heure de la province	108
— Chapelle-école ou école-chapelle ?	111
— M. l'abbé Alexandre Lafrance — deuxième desservant	112
— La chapelle-sacristie-presbytère	112
— L'Ancienne Lorette — notre marraine	118
2. Plus que l'essentiel	120
— Notre premier curé résident	121
— Nos registres s'ouvrent	125
— La cloche s'en vient... ..	125
— Érection canonique	126
— Notre église	131
— Le nouveau presbytère	144
— Marie, Joseph, Gédéon forment notre carillon ...	146
— La sacristie	149
3. Des mains mais aussi de l'âme	151
— Nos curés	151
<i>Joseph Rouleau</i>	152
<i>Auguste Lessard</i>	154
<i>Amédée Létourneau</i>	156
<i>Maximilien Gendron</i>	158
<i>Émile Bernier</i>	159
<i>Napoléon Roy</i>	160

<i>Ernest Rancourt</i>	162
<i>Maurice Poulin</i>	163
<i>Roger Vachon</i>	166
— Nos vicaires	167
<i>Thomas Bélanger</i>	168
<i>Jean-Charles Marcotte</i>	168
<i>Josaphat Goulet</i>	169
<i>Philibert Cloutier</i>	169
<i>Sylvio Roberge</i>	170
<i>Charles-André Jobin</i>	170
<i>Dominique Labbé</i>	171
<i>Lucien Pageau</i>	172
<i>Luc Grenier</i>	173
<i>Maurice Boissinot</i>	173
— Nos vicaires dominicaux	174
<i>Laval Bolduc</i>	174
<i>Émile Bélanger</i>	174
<i>Éloi Routhier</i>	175
<i>Denis Grondin</i>	175
4. Sous le signe de la croix	175
— Patronage des rangs	175
— Fête-Dieu	176
— Noël en 1920	178
— La fête des enfants	181
— Jeûne et abstinence	183
— Pâques	186
— Dîme, supplément et capitation	187
— Le mois des morts	190
— Nos croix de chemin	191
— La visite de l'évêque	194
— Chemin de la croix	196
— Reliques du passé	197
— Le cimetière	198
— Le podium	201
5. Pour la plus grande gloire de Dieu	203
— Le premier corps de marguilliers	203
— Chantres, chorales et organistes	206
— Mouvements à caractère religieux	207
— Nos vocations religieuses	211
Annexe I - Liste des curés et vicaires	218

Annexe II – Statistiques des baptêmes, mariages et sépultures	219
Chapitre 3 : Sur les bancs d'école	221
1. Vaillantes pionnières	222
2. L'arrivée des religieuses	225
3. Maisons d'enseignement	229
– Écoles du rang 9	229
– Écoles du rang 7	232
– Écoles du rang 4	235
– Écoles du rang 6	239
– Écoles du rang 8	240
– Le couvent	241
4. Maîtresses d'école	247
5. Instruction et dévotions	253
– La petite et la grande communion	253
– La distribution des prix	258
– Autres traditions	260
6. Le petit collège	264
7. Écoles des Lutins et des Joyeux Compagnons	266
Chapitre 4 : La vie agricole à Saint-Gédéon	271
1. La vie agricole de 1890 à 1940	272
– La mise en marché des produits agricoles et forestiers	276
2. La vie agricole de 1940 à 1990	279
– Évolution de l'industrie laitière	280
– L'avenir de l'agriculture à Saint-Gédéon	284
3. Les associations agricoles	286
– Le Cercle agricole	286
– L'U.C.C. et l'U.P.A.	289
4. Les industries connexes à l'agriculture	291
– Les fromageries et les beurreries (1900 à 1944)	291
– La Beurrerie Coopérative et la Société Coopérative agricole	299
– La meunerie du village	305
5. Divers	306

— Le poulailler Paulin Bouchard	306
— Le syndicat de criblage	306
Chapitre 5: À la table du conseil	309
1. Les priorités du conseil municipal	311
— de 1907 à 1930	312
— de 1930 à 1950	326
2. Saint-Gédéon paroisse de 1950 à 1990	334
3. Saint-Gédéon village de 1950 à 1990	337
Annexe I - Liste des maires et des secrétaires-trésoriers de la municipalité paroisse.	346
Annexe II - Liste des maires et des secrétaires-trésoriers de la municipalité village.	347
Chapitre 6: D'hier à aujourd'hui	349
1. Les postes	350
— Les maîtres de poste	350
— Les bureaux de poste secondaires	352
— Les postillons	354
— La malle rurale	355
2. Le téléphone	356
3. La radio et la télévision	361
4. Les moyens de transport	363
— Premiers véhicules	363
— Les automobiles, les camions et les autobus	368
— Le train	372
5. Les associations	373
— Lacordaire, Jeanne d'Arc et A.A.	373
— Le Cercle des Fermières	374
— Les Colombiennes	375
— Les Chevaliers de Saint-Gédéon inc.	375
— Le Club des Trente inc.	377
— Le Club sportif Marlow inc.	377
— Le Club de l'Âge d'Or	378
— Le Club Optimiste	379
— Le Club de tir	380
— Le Club des Amis de la forêt	380
— Les Chevaliers de Colomb	381

— Les Filles d'Isabelle	382
— Gestion faunique Saint-Gédéon	382
— Le Club Octogone Opti-Viking	383
— Parents-secours	383
— Le Comité de bénévoles de Saint-Gédéon	384
Chapitre 7 : Autres temps, autres mœurs	385
1. Vie de famille	386
— Fréquentations et mariages	386
— Grossesses et naissances	390
— La mort et le deuil	393
— Une histoire triste	399
— Au jour le jour avec Mme Victor	401
— En habits du dimanche	407
2. Loisirs et sports	412
— Les divertissements	412
— Le hockey et le patinage	417
— Le croquet	420
— La balle-molle	421
— La boxe	423
— Les frères Nadeau	424
— Les courses de chevaux	425
— L'O.T.J.	426
— Le ballon-balai	427
— La famille Giroux	429
— La course « La Rapide »	429
— Chasse, pêche et trappage	430
— Le bénévolat, un loisir	432
3. Plantation du mai	432
4. Le pré communal	434
Chapitre 8 : Du chantier à l'usine d'acier	435
1. Les chantiers et la drave	436
— Des Breakey à la Domtar	436
— Et les autres	438
— Les chantiers	440
— La drave	445
2. Les commerces	451
— Les magasins généraux et les épiceries	451
— Les hôtels et les restaurants	457

— Les garages et les stations-service	461
— Les spécialités	463
3. Les industries	469
— Les moulins à scie	469
— Les boutiques de forge	478
— Les ateliers de menuiserie	483
— La Chemise Perfection	484
— Les Aciers Canam	487
— Les Huiles de cèdre	498
— Les ateliers de couture	498
Chapitre 9 : Au service de la population	499
1. Les services	500
— Les salons funéraires	500
— Le Foyer Saint-Gédéon inc.	501
— L'Ambulance Marlow inc.	503
— Le CLSC La Guadeloupe à Saint-Gédéon	504
— Le Centre récréatif	506
— L'Aréna Marcel Dutil	507
— La Clinique médicale Saint-Gédéon	509
— Le HLM le Hameau	509
— La Croix-Rouge	511
— Le Manoir de l'Amitié	512
2. Les institutions financières	513
— La Caisse populaire	514
— La Banque Canadienne Nationale	517
3. Métiers et professions	517
— Barbiers, coiffeurs, coiffeuses	517
— Cordonniers	519
— Médecins	520
— Notaires	522
— Photographes	523
— Plombier	523
— Électriciens	523
— Réparateurs	524
— Fleuristes	524
— Esthéticiennes	524
— Dentistes	525
— Denturologistes	525
— Agents d'assurances	525
— Massothérapeute	525

Chapitre 10: Des gens, des événements	527
— M. Edmond Champagne, notre premier centenaire	528
— M. Wellie Lachance, centenaire en 1990	530
— Mlle Éva Ferland, notre doyenne	532
— M. et Mme Joseph Fortier, 65 ans de mariage	534
— Mlle Ludivine Lachance, sourde-muette-aveugle	534
— M. Joseph Quirion (Félix) et son invention	538
— M. Joseph Racine et son invention	539
— M. Isaïe Jolin (père), conteur	540
— Le Dr Gérard Noël	542
— M. Jean-Luc Grondin, peintre d'oiseaux	544
— M. Jacques Poulin, romancier	546
— M. Gill Champagne, comédien	548
— M. Sylvain Racine, premier prix Clermont Pépin	549
— Mlle Kathleen Gagné, gagnante en art oratoire ..	550
— Les deux guerres	551
— L'accident du pont du Diable (rang 9)	555
— De la grande visite à Saint-Gédéon	556
Conclusion	559
Vive le Centenaire	563
Annexe - Les lots : billets de location et lettres patentes	571
Bibliographie	583

Avant-propos

L'année 1990 marque le centenaire de la première messe célébrée dans la chapelle-école qui fut le premier lieu de rassemblement chrétien de la mission Saint-Gédéon devenue plus tard paroisse.

Parmi les traditions qui font honneur aux Québécois, celle de célébrer des fêtes lors d'un centenaire de fondation d'une paroisse est bien l'une des plus belles et des plus enrichissantes. C'est une occasion en or pour évaluer la profondeur de nos racines ainsi que notre attachement à ce coin de pays que nous habitons.

Or, cet attachement à la terre que nous foulons à tous les jours peut être renforcé par une connaissance plus précise des faits et des événements qui ont précédé et entouré la fondation d'une paroisse. D'où l'importance de publier à cette occasion un livre souvenir pour situer dans le temps ce fait historique et perpétuer la mémoire des hommes et des femmes qui ont été à l'origine de cette fondation.

La publication d'un livre souvenir et la nomination d'une personne responsable de ce projet furent donc les premières préoccupations du comité provisoire des fêtes

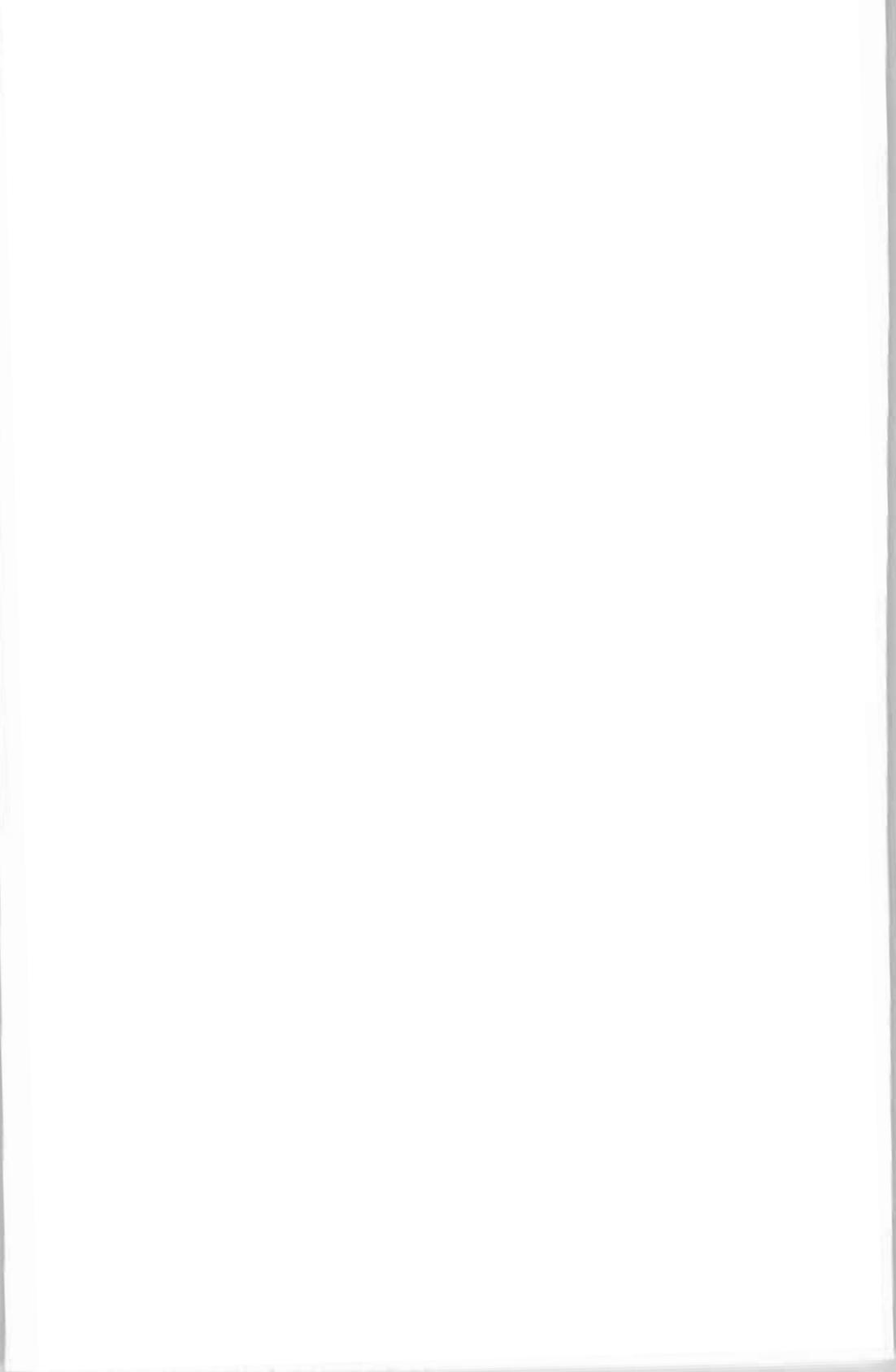
du centenaire. C'est après de nombreuses démarches que le poste de coordonnatrice a été comblé et c'est avec beaucoup d'hésitation que je l'ai accepté. Heureusement, de précieux collaborateurs ont bien voulu faire partie du comité du livre et nous avons vite formé une belle équipe d'amateurs plus riches de leur optimisme et de leur bonne volonté que de leur expérience en la matière.

Ce volume est le fruit de deux années de travail, souvent effectué le soir, les fins de semaine ou les jours de congé. C'est à travers la vie quotidienne et à travers nos responsabilités familiales, professionnelles et autres que nous sommes parvenus, tant bien que mal, à sauver de l'oubli cette première tranche de notre histoire. Nous sommes conscients de l'imperfection de ce volume ainsi que des erreurs et des oublis inévitables qui s'y glisseront. Nous faisons appel à votre indulgence et vous demandons de considérer cet ouvrage dans son ensemble et non sur ses faiblesses.

À la lecture de ce volume, vous constaterez que certaines citations contiennent des fautes d'orthographe; nous avons choisi de ne pas les corriger afin de respecter les paroles des auteurs cités ainsi que leur contexte. Nous avons privilégié la publication de photographies aux listes de noms pouvant toujours contenir des erreurs ou des oublis (ex. : liste des marguilliers, des conseillers, des institutrices, etc.)

Au cours de nos recherches, nous avons constaté plusieurs lacunes dans la conservation des documents qui sont l'essence même de l'histoire. C'est donc avec conviction que nous recommandons à la Corporation du Centenaire de consacrer une partie des profits réalisés lors des fêtes, à la réalisation d'un projet d'archives paroissiales qui déboucherait éventuellement sur la fondation d'une Société historique et culturelle. Nous recommandons à ceux et celles qui écriront la suite de cette histoire de le faire lors du 150^e anniversaire de la paroisse.

Même si l'histoire est passionnante et que les gens de Saint-Gédéon ont été des guides merveilleux, il n'en demeure pas moins qu'écrire l'histoire de nos ancêtres est une lourde responsabilité car comme le disait Vigny : « Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi. »



Remerciements

Je tiens à manifester mes sentiments de reconnaissance envers mes trois plus précieux collaborateurs, soit mon père Auguste, Lisette et Hélène. Je veux rendre un hommage respectueux à mon père qui a toujours conservé le désir profond de voir ce livre paraître et cela malgré la maladie et les deux interventions chirurgicales majeures subies au cours de l'hiver dernier. Je remercie Lisette et Hélène pour leur amitié et leur indispensable complicité. Sans vous, ce livre n'aurait jamais vu le jour.

Je désire remercier de façon bien particulière Jacques Poulin, ce grand auteur qui a accepté de préfacer ce volume écrit par des auteurs d'occasion.

Je désire également exprimer ma profonde gratitude à tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce livre.

Nos guides

M. Jean-Baptiste Boutin (90 ans), Mme Victoria Quirion-Nadeau (83 ans) et Mme Fabiola Gagné-Nadeau (70 ans). Merci de vous être souvenu pour nous !

Nos chercheurs

Chantal Bourque, Marie-Blanche Doyon, Cécile D. Giroux, Michèle Giroux, Victor Jolin, Gisèle Q. Lachance, Jeannine Lachance, Michèle Lachance, Brigitte Moreau, Cyrias Pelchat, Évelina Poulin, Clémence L. Quirion, Paule Quirion, de même que les étudiants au cours du projet Défi : Ghyslain et Sylvain Racine, Nancy Poulin et Maryse Lachance. Ces personnes ont le mérite d'avoir effectué des recherches dans différents domaines; elles ont toute notre considération.

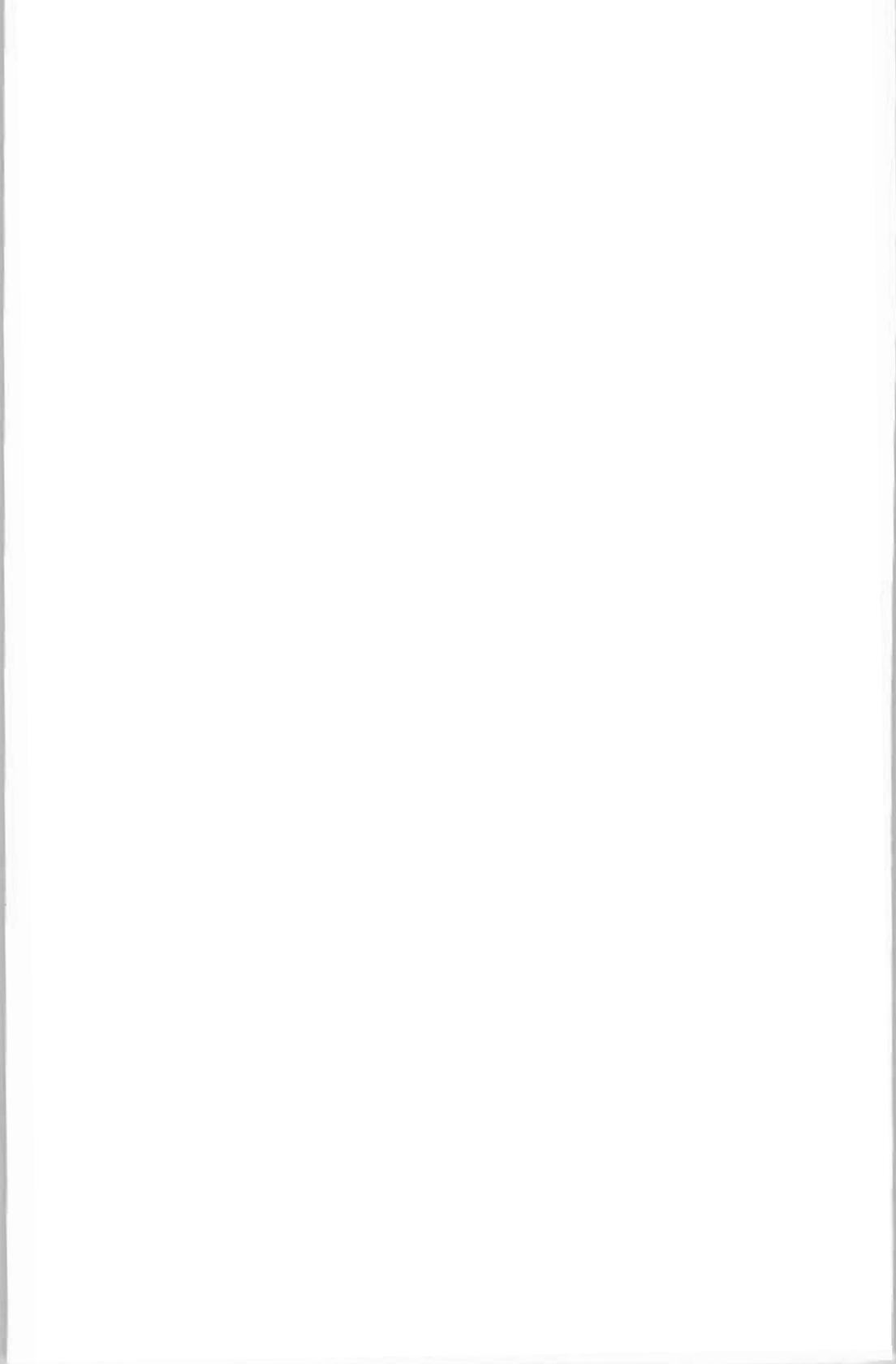
Nos supporteurs

Nos familles, conjoints et enfants, M. le curé Roger Vachon ainsi que les membres du comité organisateur des fêtes du centenaire. Merci pour votre soutien, votre confiance et vos encouragements.

Notre première lectrice et correctrice, Jeannine Lachance, pour l'intérêt qu'elle nous a toujours porté; Carmelle Pelchat, pour toutes ces journées de travail bénévole qui ont permis à Lisette de se libérer de son poste au CLSC; Nancy Poulin, notre secrétaire qui a dactylographié tous les textes de ce volume et effectué les multiples corrections; merci pour tant de patience et de dévouement. Paul-André Quirion et François Bégin pour le texte sur Les Aciers Canam; Andrée Rancourt notaire, Francis Quirion photographe ainsi que Manon Roy et Pauline Quirion pour leur aide précieuse. Tous les gens de Saint-Gédéon et les religieuses du couvent qui nous ont accueillis à bras ouverts et ont accepté de nous prêter les plus belles et parfois les plus précieuses photos de leur collection. Enfin, Daniel Carrier de la Société du Patrimoine des Beaucerons, Raynald Lessard des Archives Nationales de Québec et M. l'abbé Armand Gagné, archiviste de l'Archidiocèse de Québec, pour leur précieuse contribution à notre livre souvenir.

Merci à tous d'avoir participé à ce magnifique voyage dans le temps et d'avoir mis en lumière ces événements qui, d'hier à aujourd'hui, ont tissé l'histoire de Saint-Gédéon.

Louiselle Pelchat
*Coordonnatrice du projet
volume souvenir.*



Préface

Le village idéal

L'idéal, c'est de venir au monde dans un village pas trop grand ni trop petit, juste de la bonne taille, un village avec tout ce qu'il faut : un couvent, une église, un hôtel, des magasins, une caisse populaire, un bureau de poste, un cinéma, des restaurants, une roulotte à patates frites, et bien d'autres choses mais surtout des gens, des gens de toutes sortes, de tous métiers et de tous caractères, et puis encore un ruisseau, une rivière et une forêt juste à côté.

Lorsque vous êtes petit et que vous avez la chance de vivre au milieu de toutes ces choses et de ces gens, il peut vous arriver des aventures extraordinaires. Par exemple, en été, vous pouvez passer des soirées mémorables à jouer au softball avec vos amis sur un terrain situé entre l'église, le cimetière et le couvent... Ou bien à l'automne, votre père vous emmène à la chasse au bout d'un « rang », si loin que vous pouvez apercevoir la frontière des États-Unis... Ou encore, vous regardez par la fenêtre, une nuit d'hiver, et vous voyez le médecin qui s'en va visiter ses malades dans un snowmobile poussé par un moteur d'avion... Ou bien, vous êtes caché derrière un comptoir, dans un magasin général, et vous écoutez des gens qui

racontent des histoires fabuleuses de contrebande de cigarettes américaines....

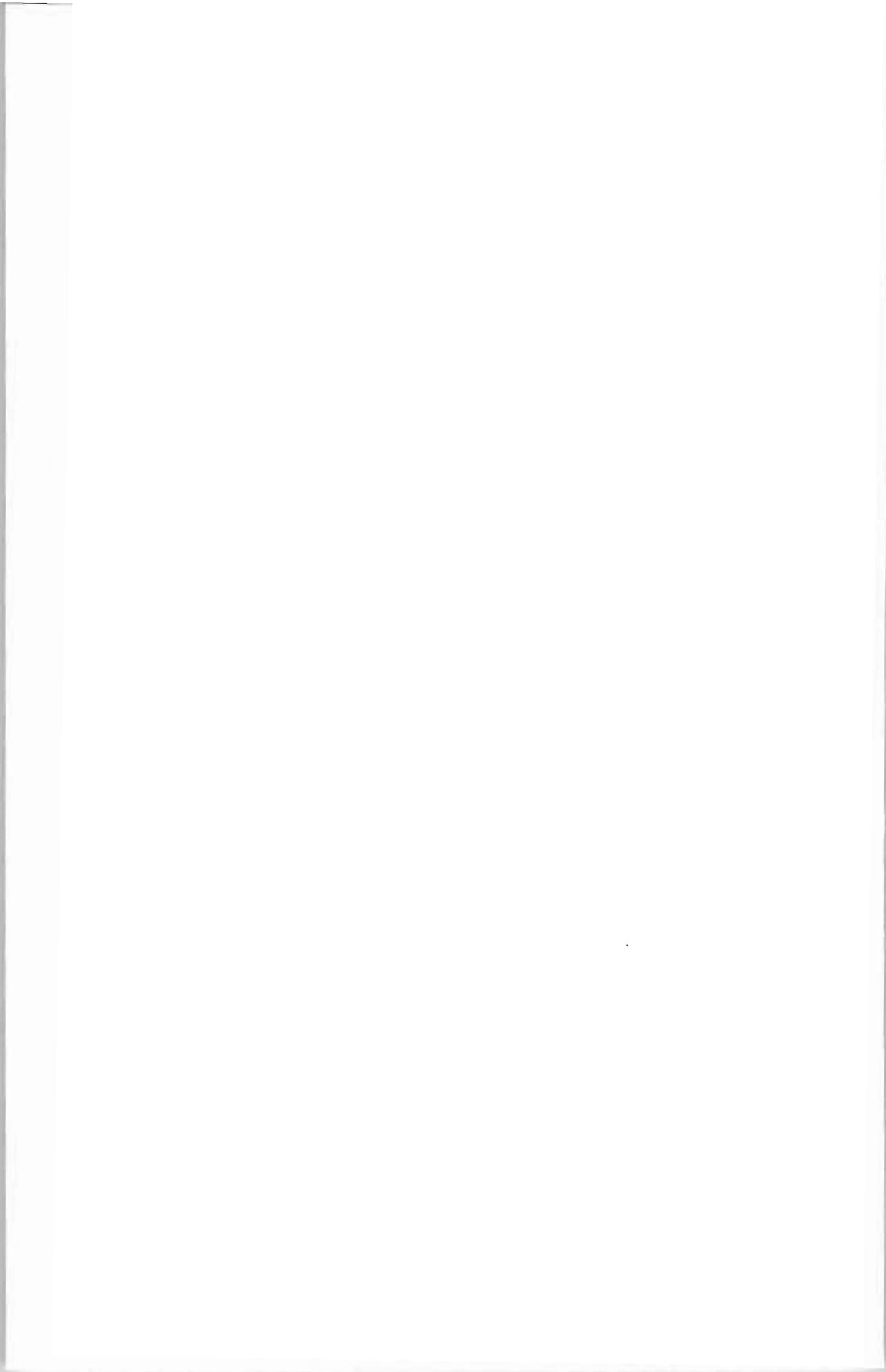
Mais le plus extraordinaire, c'est peut-être le fait que, même si vous quittez ce village, même si vous allez vivre ailleurs, très loin, vous l'emportez avec vous, vous le gardez toujours dans votre mémoire et dans votre cœur.

Bon anniversaire, mon cher village!

Jacques Poulin

Première partie

**Tout le long
de la rivière**



Chapitre 1

Un brin d'histoire

« L'endroit de la terre le plus précieux au cœur de l'homme, c'est celui qui l'a vu naître et où sont nés, plus tard, ses enfants. »

Sir Wilfrid LAURIER

Bien avant la construction des routes qui relient le haut de la Beauce à la ville de Québec, la rivière Chaudière était la principale voie de communication utilisée par les Amérindiens et en particulier par les Abénaquis lors de leurs excursions dans les forêts du sud du Québec.

En admettant humblement que nos connaissances des faits et des événements qui ont tissé l'histoire de cette rivière se résument aux écrits de celui qu'à juste titre on a surnommé « L'Historien de la Beauce »¹, nous n'hésitons pas à le citer textuellement. D'ailleurs nous réalisons que ses notes d'enseignement publiées sous le titre « La vallée de la Chaudière, géographie et histoire » sont écrites dans

1. L'abbé Honorius Provost, natif de Sainte-Marie de Beauce.

un langage à la portée de tout le monde, ce qui cadre bien avec l'objectif de notre travail.

Après avoir noté que sur les deux tiers de son parcours, la Chaudière est une succession de rapides imposant de nombreux portages, il poursuit :

Pourtant, quand il n'y avait pas d'autres moyens de voyager que les rivières, la Chaudière a été une voie de communication très fréquentée, parce qu'elle était la route la moins mauvaise et la plus directe en même temps, entre Québec, autrefois la capitale du Canada, et Boston, capitale du Massachusetts. Et les sauvages qui habitaient dans le Maine communiquaient avec Québec, parce qu'ils étaient les amis des Français, plutôt que des Anglais de la Nouvelle-Angleterre.

La rivière Chaudière était alors le meilleur chemin, sinon le seul, pour rejoindre les trois plus grandes rivières du Maine, qui descendent à l'océan Atlantique : les rivières Penobscot, Kennebec et Androscoggin. On rejoignait la première en remontant la rivière du Loup par Saint-Georges, Saint-Côme, jusqu'à Armstrong, puis la rivière et le lac du Portage ; de là, en effet, on faisait un portage dans une branche nord-ouest de la rivière Penobscot et quelques lacs, près de la frontière. On pouvait rejoindre les deux autres rivières, la Kennebec et l'Androscoggin, en remontant le lac Mégantic et la rivière Arnold jusqu'à la frontière ; au-delà, il y a des bras de rivières et des lacs assez rapprochés. Ces voyages étaient très durs et dangereux ; on y employait toujours des guides sauvages.

Samuel de Champlain a été le premier blanc à obtenir ces informations des indigènes, quand il avait exploré les côtes du Maine, en 1604 et 1605. Plus tard, après avoir fondé Québec, en 1608, Champlain envoya un de ses hommes en délégation auprès des Abénaquis du Maine, à l'été de 1629 ; ce fut bien certainement le premier voyageur blanc à naviguer sur les rivières Chaudière et Kennebec, aller et retour. Le 24 juin 1640, arrivait à Québec, par la même route, un capitaine anglais nommé Thomas (?) Young, guidé par des Abénaquis. Le gouverneur de Montmagny le considéra comme un espion possible, le fit prisonnier et le renvoya en Angleterre par les premiers vais-

seaux. Viendront plus tard, en 1646, 1650 et 1651, les trois voyages du Père Gabriel Druillettes, jésuite, en mission chez les Abénaquis et en ambassade auprès des chefs de la Nouvelle-Angleterre.²

Cette longue citation démontre bien qu'avant l'arrivée des premiers colons dans notre paroisse, des groupes d'Abénaquis ont circulé dans nos forêts à la recherche de gibier et de poissons. Toutefois, il n'existe pas, selon l'abbé Honorius Provost, de preuves documentaires ni archéologiques qu'ils aient séjourné dans la Beauce de façon permanente du moins depuis le jour où Champlain les a rencontrés la première fois en 1604.

D'autre part, des auteurs beaucerons comme Madeleine Ferron³ et Roger Bolduc⁴ interprètent les faits de façon différente. Nous ne sommes pas en mesure de juger s'il y a divergence seulement sur le mot « permanence », mais la première soutient qu'en 1760, les Abénaquis occupent une bourgade à mi-chemin entre Saint-Joseph et Saint-François (Beauceville), alors que le deuxième affirme que « c'est à partir de 1679 que les Abénaquis s'établissent à demeure dans la Beauce. Ils fondent un village à Lac Mégantic (Damisokantic) et un autre à Saint-Georges (Sartigan) sur les bords de la rivière Famine. »

Un autre aspect du voisinage des Blancs et des Sauvages qui laisse des points d'interrogation est celui des mariages mixtes. Alors que l'abbé Honorius Provost mentionne simplement « que les registres des trois premières paroisses de la Beauce contiennent bon nombre d'actes qui concernent les Abénaquis », Madeleine Ferron s'attarde à démontrer que même si « les mariages officiellement

2. PROVOST, Honorius, *La vallée de la Chaudière, géographie et histoire*, Notes d'enseignements, Éditions de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec, 1970.

3. FERRON, Madeleine, *Les Beaucerons ces insoumis*, Petite histoire de la Beauce, 1735-1867, Éditions Hurtubise HMH Ltée, Montréal, 1974.

4. BOLDUC, Roger, *Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui*, Saint-Georges de Beauce, 1969.

reconnus comme mariages mixtes sur les listes d'état civil sont très rares», nombreux seraient les Beaucerons et les Beauceronnes qui ont des traces de sang indien dans leurs veines.

Il y a un point cependant qui fait l'unanimité, c'est que les Abénaquis et leurs missionnaires ont continué de circuler sur la Chaudière, même après l'arrivée en 1738 des premiers colons dans des paroisses de la Beauce comme Saint-Joseph, parce qu'ils considéraient les forêts voisines du Maine comme faisant partie de leurs territoires de chasse.

En 1736, des seigneuries s'implantent sur le bord de la Chaudière donnant ainsi naissance à la nouvelle Beauce devenue plus tard le comté de Beauce. C'était à l'époque du régime français (Nouvelle-France) sous lequel le territoire du Québec était divisé en sections qu'on appelait des seigneuries. C'est ainsi que la Beauce recevait en 1737 la concession officielle de cinq seigneuries le long de la rivière Chaudière. Elles s'étendaient sur les territoires couverts aujourd'hui par les villes de Sainte-Marie, Saint-Joseph, Beauceville, Saint-Georges-Ouest et Saint-Georges-Est. Le 250^e anniversaire de la Beauce célébré en 1987 commémorait cet événement. Sous le régime seigneurial qui a existé jusqu'en 1854, le seigneur concédait gratuitement une terre à un colon, à condition que celui-ci remplisse certains devoirs envers son seigneur, entre autres, lui payer une rente annuelle.

Sous le régime anglais qui a débuté en 1760, après la conquête du Québec par les Anglais, les territoires sont divisés en sections appelées non plus seigneuries mais cantons ou townships. Selon l'abbé H. Provost, « ces cantons étaient découpés, de forme géométrique, souvent carrée, dans les terres non concédées de la Couronne. Ils avaient une superficie d'au moins 100 milles carrés, autant que bien des seigneuries. On les divisait en *rangs de lots* d'au moins 100 acres chacun, mesurés non plus en arpents et perches mais en chaînes et chaînons (mesures anglaises). » C'est ainsi que vont naître les cantons de Marlow,

Jersey, Risborough, Shenley, Dorset, Gayhurst, Linière, etc. Le gouvernement distribuait des lots aux gens qui en faisaient la demande. Ces lots étaient concédés par billet de location qui était un titre provisoire. Pour en recevoir la lettre patente qui était un titre définitif, le détenteur du billet de location devait remplir certains devoirs comme défricher au moins quatre acres de terrain et y bâtir une habitation. Le défricheur recevait alors de l'agent des terres de la région un certificat attestant son droit de propriété.

Un autre fait important dans l'histoire de la vallée de la Chaudière, c'est le passage en 1775 d'un bataillon de l'armée américaine sous les ordres du Colonel Bénédict Arnold. Cette expédition vers Québec dont le but était d'envahir le Canada se révéla infructueuse. Arnold et ses hommes ayant emprunté la voie de la rivière Kennebec pour atteindre le lac Mégantic et la rivière Chaudière furent victimes des intempéries et subirent d'énormes pertes dans le naufrage de plusieurs de leurs embarcations. Ce n'est qu'après plusieurs jours d'épreuves et de souffrances qu'ils atteignirent les premières habitations de Saint-Georges où ils purent se procurer des provisions et refaire leurs forces avant de continuer leur malheureuse aventure vers Québec.

L'importance de la Chaudière comme voie de communication a diminué grandement avec l'ouverture en 1830 d'une route reliant les villes de Québec et de Lévis à l'État du Maine. Désignée d'abord sous le nom de Chemin de Kennebec puis de route Lévis-Jackman, cette nouvelle route revêt une importance particulière pour les colons du haut de la Beauce, car elle leur donne accès aux chantiers du Maine et à une source de revenus pour suppléer aux maigres récoltes d'un lot en voie de défrichement.

Pendant ce temps, la vie continuait son cours dans le haut de la Beauce. Vers 1860, les premiers colons s'installent à Saint-Martin, ils arrivent à la Grande Coudée en suivant un sentier qui part de la rivière Du Loup près de Saint-Georges en longeant la rivière Chaudière.

C'est ce même sentier qui se continuera graduellement jusqu'à la jonction actuelle de la route de Saint-Théophile pour déboucher sur le canton de Marlow et ses promesses de terres favorables à l'agriculture.

Chapitre 2

Un canton nommé Marlow

« C'est en regardant
les réussites du passé
que nous serons stimulés
à continuer notre cheminement
vers l'avenir. »

Le canton de Marlow a été érigé le 3 décembre 1850 et il tire son nom d'un bourg du comté de Buckingham en Angleterre. Il est borné au nord par la route de Saint-Théophile, à l'est par le canton Linière, au sud par le canton Risborough et à l'ouest par les cantons Dorset et Gayhurst.

Les rangs 1, 2 et 3 du canton Marlow font partie de la paroisse de Saint-Théophile. Les rangs 4 à 10 inclusivement constituent la majeure partie de la paroisse de Saint-Gédéon, tandis que les rangs 11 et 12 font partie de Saint-Ludger.

Les rangs 4, 5, 6 et 7 ont une longueur de 9½ milles tandis que les rangs 8, 9 et 10 ont épousé le contour des rives de la Chaudière, ce qui donne des rangs d'inégales longueurs et plusieurs lots de superficies différentes.

De façon générale, les lots concédés aux défricheurs avaient une superficie de 100 acres, soit une terre de 4½ arpents de large sur un mille de long. Le canton de Marlow constituait donc une importante réserve de lots à la portée de toutes ces familles de la Haute-Beauce qui avaient l'ambition de travailler la terre pour gagner leur vie. De plus, la grande majorité des lots destinés à former le territoire de la future paroisse de Saint-Gédéon pouvaient être classés comme des terres relativement faciles à cultiver, comparables à celles des paroisses voisines.

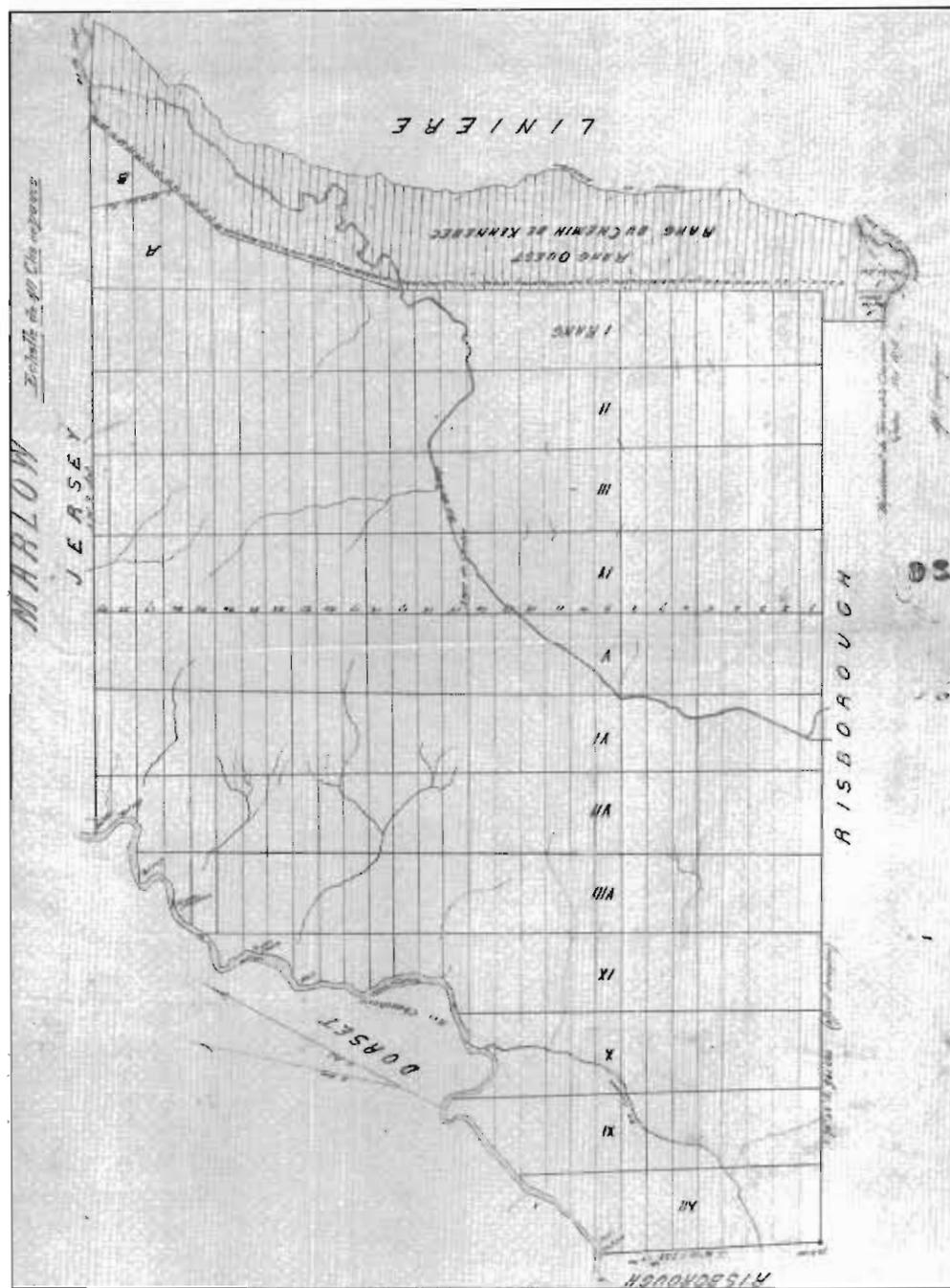
En attendant que ce territoire soit érigé en paroisse et qu'on lui donne son nom officiel, il fallait trouver un nom qui permettrait aux gens de le situer facilement. C'est ainsi que tout naturellement, ces gens laissèrent tomber le mot canton pour ne conserver que Marlow et dans le langage populaire, on disait : je reste à Marlow, je viens de Marlow ou je monte à Marlow.

Contrairement à la paroisse de Saint-Honoré qu'on désigne encore souvent sous le nom de Shenley, le nom de Marlow est disparu graduellement du langage populaire pour faire une place définitive à celui de Saint-Gédéon, une vingtaine d'années après sa fondation.

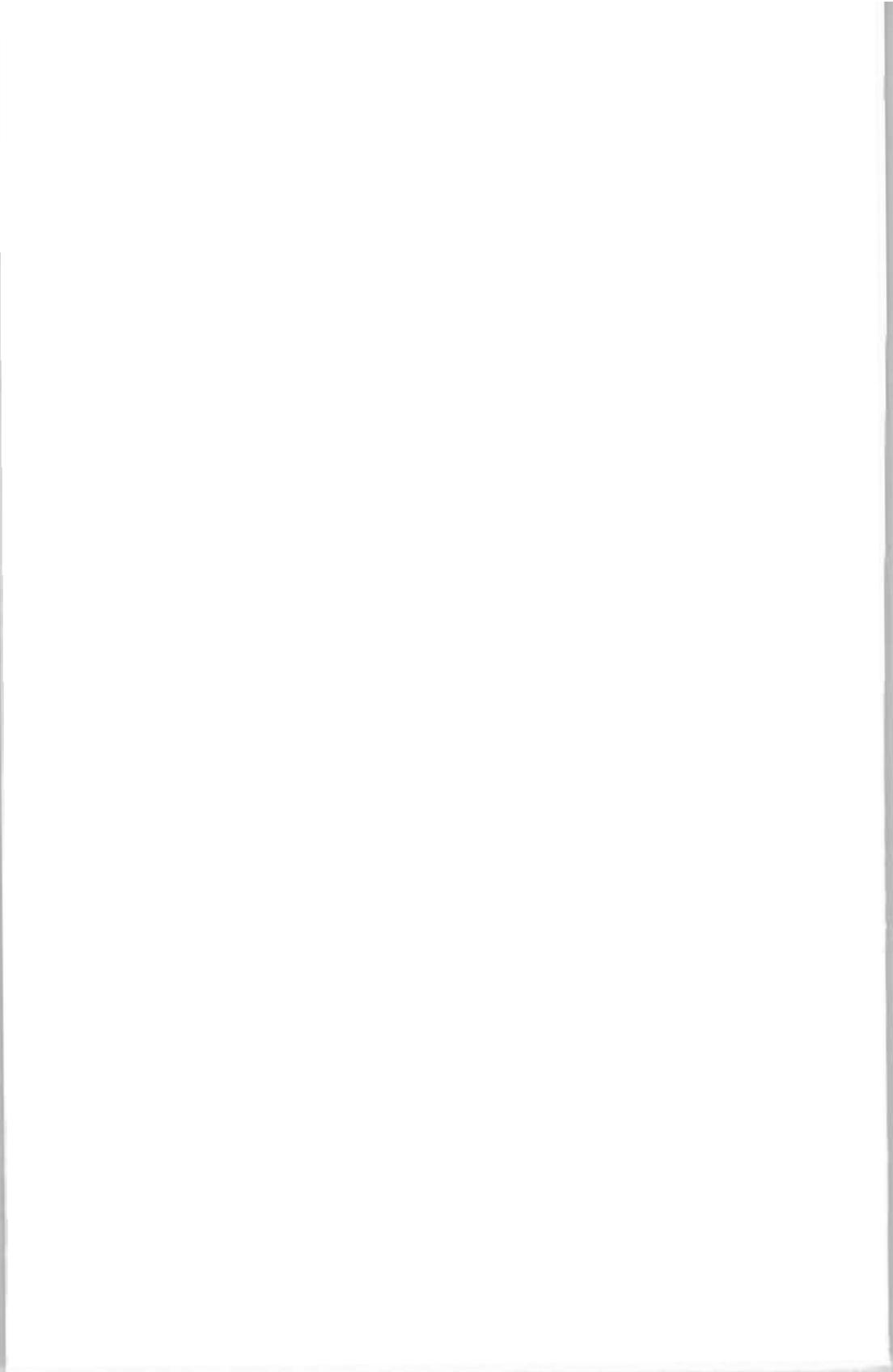
Il y avait en 1862, un sentier qui se rendait jusqu'à Marlow. Des hommes et des femmes des paroisses plus anciennes vont l'emprunter et le prolonger au fur et à mesure que les lots longeant la rivière auront été choisis et qu'ils auront fait l'objet d'une demande de concession.

D'autres défricheurs vont ouvrir, à leur tour, les chemins correspondant à nos rangs actuels. Ils y choisiront leurs lots, y érigeront d'humbles habitations pour y faire leurs demeures. Chacun de leur côté, ils vont faire reculer la forêt, ils vont faire de l'abattis, faire de la terre neuve.

Ces pionniers vont dégager de nouveaux horizons pour bâtir un coin de pays tout neuf, un coin de pays à la mesure de leur courage et de la force de leurs bras, un coin de pays qu'ils appelaient Marlow.



Carte du canton Marlow. (Archives nationales du Québec, Fonds CA 301-71: 26A canton Marlow — Mai 1892 (arpenteurs divers), Neg. n°: NC 89-10-13).



Chapitre 3

De Marlow à Saint-Gédéon

« Pas de racines,
pas d'arbre. »

Jules BEAULAC

Comment une petite mission dans le canton de Marlow nommée plus tard mission Saint-Gédéon est-elle devenue une belle paroisse prospère ? Comment la situation géographique d'une paroisse influence-t-elle son histoire ? Avant d'entrer dans toutes ces considérations, faisons une courte incursion dans le passé.

1. Bref historique

Notre paroisse, démembrement de la mission de Saint-Martin, fut ouverte à la colonisation en 1869¹. Des colons venant surtout de Saint-Martin, de Saint-Georges, de Saint-Honoré de Shenley, de Saint-Benoît et de Saint-François (Beauceville) viennent s'y installer.

1. BEAUMONT, l'abbé Charles, *Généalogie des familles de la Beauce, P.Q.*, 1906, p. 248.

La vie de nos premiers arrivants est intimement liée à celle des gens de Saint-Martin puisqu'ils doivent se rendre à cet endroit pour recevoir les services du culte. En 1889, l'abbé François de Borgia Boutin est nommé curé de Saint-Martin avec ordre d'ouvrir une mission dans le canton de Marlow qui compte déjà 28 familles. L'abbé Boutin vient dire la messe d'abord dans la maison de M. Honoré Veilleux² puis dans une vieille bâtisse en bois rond ayant servi de résidence à une famille partie pour les États-Unis.

En mai 1890, la paroisse est érigée en mission et devient mission Saint-Gédéon. Le cardinal Taschereau choisit ce nom en se basant sur la popularité des prénoms donnés aux baptisés de Saint-Martin qui étaient selon l'abbé Boutin : Théodore, Albert et Gédéon. Au printemps de la même année, les habitants de la nouvelle mission construisent la chapelle-école, à la jonction des deux seuls rangs existant à l'époque, soit le rang 7 et le rang de la rivière (rang 9). La première messe y est célébrée à la fin du mois d'octobre 1890. Une statue de sainte Anne, placée sur un terrain faisant face à la route du rang 7 actuel, le long de la route 204 Nord, vient rappeler l'endroit où fut érigé notre premier lieu de rassemblement chrétien.

La mission de Saint-Gédéon continue d'attirer de nouveaux colons puisqu'en 1898, on dénombre 52 familles. La chapelle-école ne répondant plus aux besoins des gens, ils construiront la chapelle-sacristie-presbytère dans l'espoir d'y accueillir bientôt un prêtre résident. Celui-ci arrivera en 1899 en la personne de l'abbé Joseph Rouleau.

Les registres de la paroisse de Saint-Gédéon s'ouvrent le 6 novembre 1899. Le 30 novembre 1910 a lieu l'érection canonique : Saint-Gédéon passe du statut de mission à celui de paroisse. La construction de l'église actuelle date de 1911.

2. Propriété actuelle de M. et Mme Josaphat Poulin.

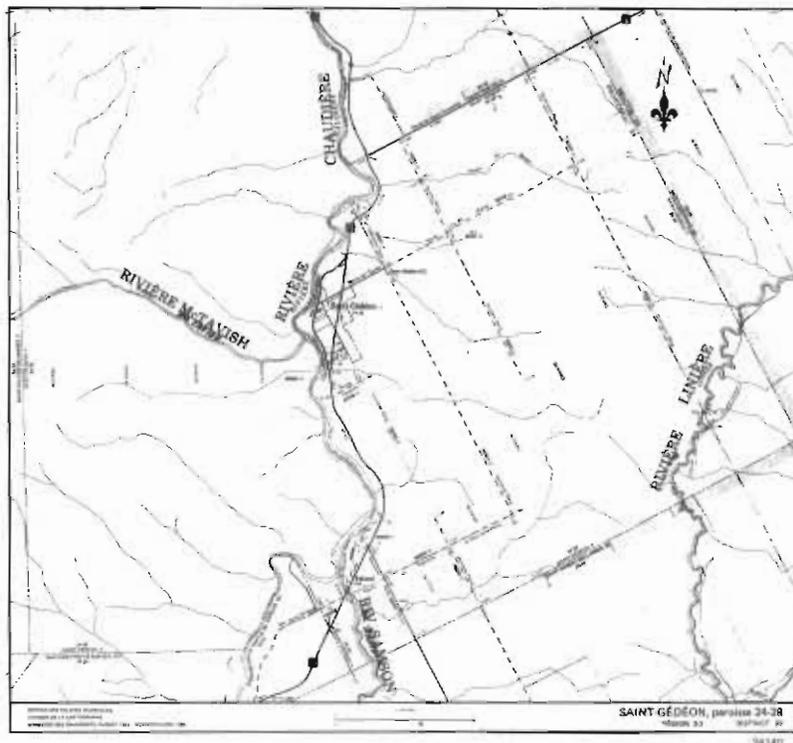
Au point de vue municipal, « La municipalité de partie de canton de Marlow » est formée le 9 mars 1900 mais ce n'est que le 20 février 1911 que ce territoire sera reconnu officiellement sous le nom de « La municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon ». Le 17 août 1949, un certain territoire en est détaché et est érigé en une municipalité distincte, sous le nom de « La municipalité du village de Saint-Gédéon ». Le 1^{er} janvier 1912 et le 1^{er} janvier 1950 sont les dates de constitution véritable puisque ces érections prennent effet à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la publication dans la Gazette Officielle de Québec.

2. Situation géographique

La paroisse de Saint-Gédéon est située le long de la rivière Chaudière sur la route 204. Elle est bornée au nord par la paroisse de Saint-Martin, à l'est par celle de Saint-Théophile, au sud par Saint-Robert-Bellarmin et au sud-ouest par Saint-Ludger. Saint-Gédéon a été la dernière paroisse à être formée sur les bords de la rivière Chaudière de Québec à Mégantic. Elle est la seule paroisse le long de la Chaudière à ne pas avoir de pont pour la franchir, puisque les lots de l'autre côté de la rivière n'ont jamais été concédés à des fins de colonisation.

Notre territoire situé dans la région des Appalaches est arrosé par quatre rivières. La rivière Chaudière en est le cours d'eau principal ; les trois autres rivières sont du côté ouest, la rivière Mc Tavish et du côté est, les rivières Samson et Linière.

La rivière Mc Tavish que les gens ont toujours appelée la Portage (à ne pas confondre avec celle de la région d'Armstrong) sillonne le canton de Dorset et se déverse dans la rivière Chaudière à la hauteur de l'île située à la sortie sud du village. La rivière Linière communément appelée rivière Du Loup traverse le rang 4 et se continue vers Saint-Théophile avant de se jeter dans la rivière Chaudière à Saint-Georges. Enfin la rivière Samson rejoint la Chaudière au niveau du terrain de camping des Deux-Rivières d'où le choix de ce nom.



Carte représentant les différentes rivières arrosant notre territoire.

Saint-Gédéon est situé à 32 km (20 milles) de Saint-Georges, à 134 km (83 milles) de Québec et à 40 km (25 milles) de la frontière américaine.

Voici quelques renseignements généraux concernant notre paroisse :

- Dates de constitution :
 - paroisse 1^{er} janvier 1912
 - village 1^{er} janvier 1950
- Région administrative : Québec (03)
- Division de recensement
 - Canada : Frontenac
- MRC : Beauce-Sartigan
- Circonscription électorale — Québec : Beauce-Sud

- Circonscription électorale — Canada : Beauce
- Superficie selon les rôles d'évaluation des deux municipalités pour l'année 1990 :
 - paroisse : 187.91 km² (72.53 milles²)
 - village : 2.72 km² (1.04 mille²)
 - total : 190.63 km² (73.57 milles²)
- Population au recensement municipal d'août 1988 :
 - paroisse : 620
 - village : 1 620
 - total : 2 240

Saint-Gédéon couvre une partie des cantons de Marlow et de Dorset. Ce territoire est formé de la façon suivante :

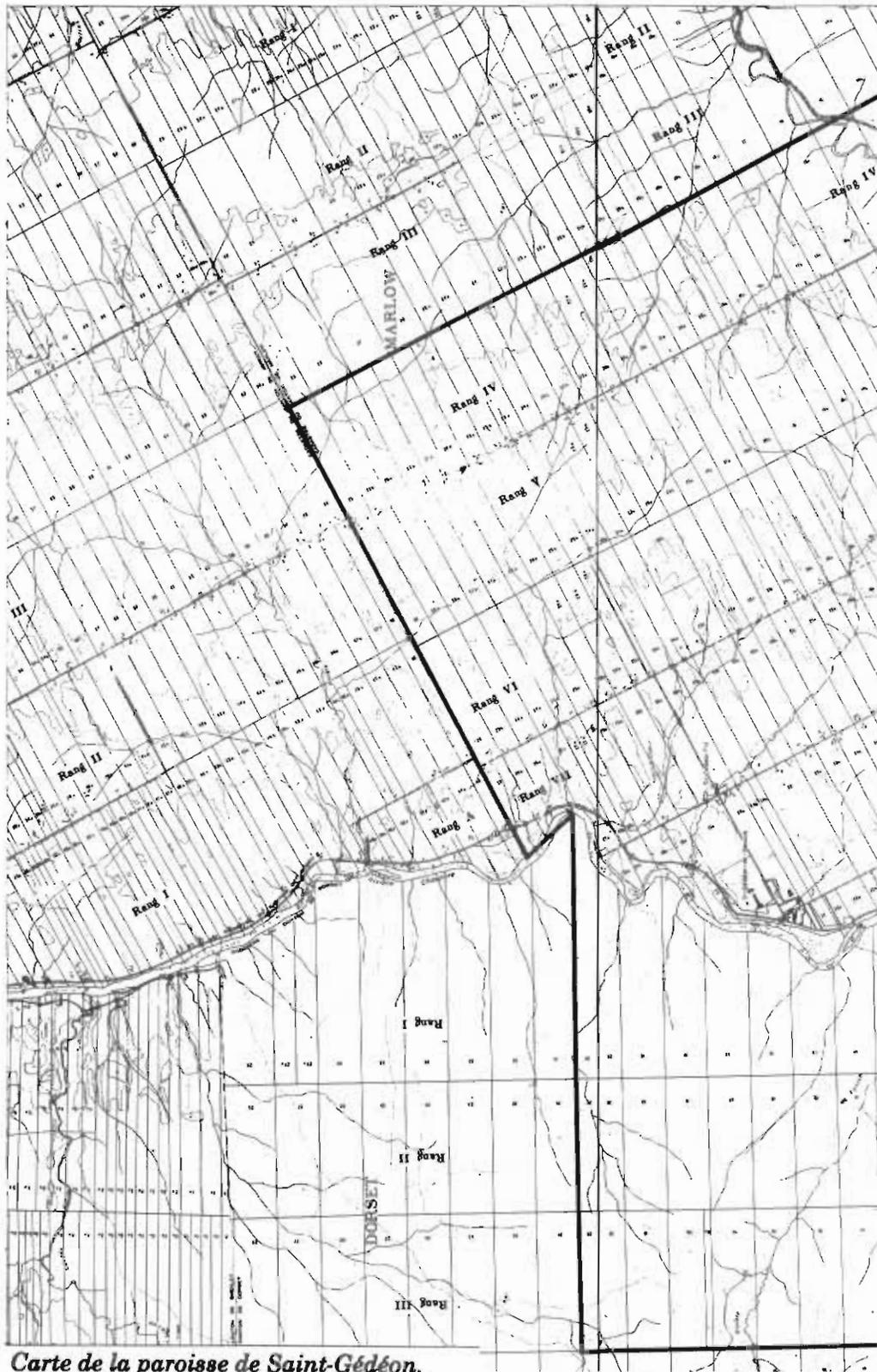
- 1° dans le canton de Marlow :
 - par les lots 10 à 29 inclusivement des rangs 4, 5, 6 et 7.
 - par les lots 10 à 27 inclusivement du rang 8.
 - par les lots 10 à 24 inclusivement du rang 9.
 - par les lots 10 à 15 inclusivement du rang 10.
- 2° dans le canton de Dorset : par les lots 7 à 20 inclusivement des rangs 1, 2 et 3.

3. Le canton de Dorset

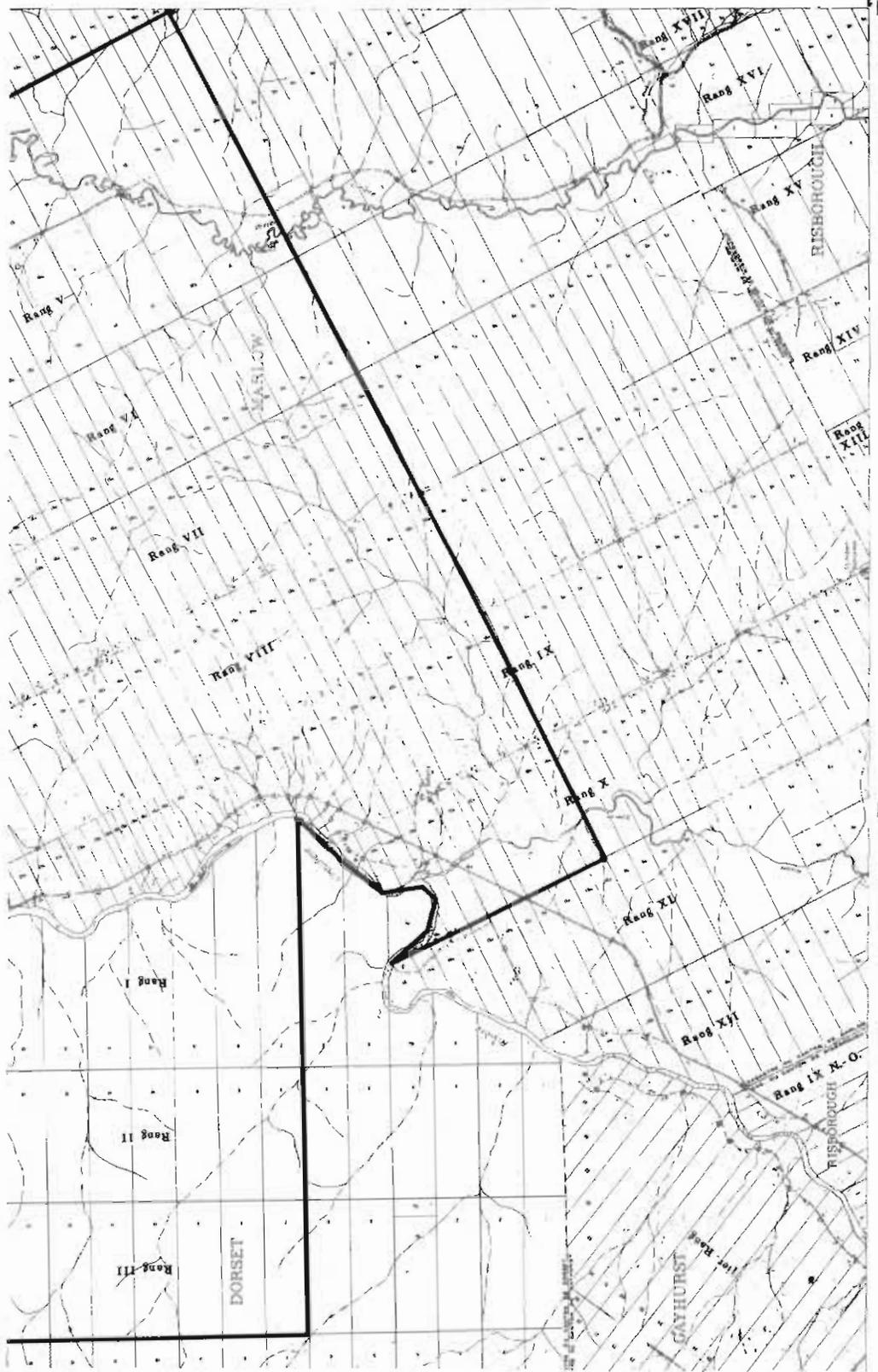
Puisque les lots 7 à 20 inclusivement des rangs 1, 2 et 3 du canton de Dorset font partie de la paroisse de Saint-Gédéon, il convient de donner quelques précisions sur ce canton.

Quoique le moins défriché et le moins peuplé, le canton de Dorset fut le premier de nos cantons à recevoir son érection officielle.

Dans le langage populaire, on parle souvent du « bois de Dorset » et plus simplement encore de « l'autre bord », ce qui signifie le côté ouest de la rivière Chaudière. L'automne venu, cette forêt s'allume de tous ses feux. Cette féerie de couleurs nous donne l'un des plus beaux paysages qu'il soit possible d'admirer dans la région.



Carte de la paroisse de Saint-Gédéon.



Ces lots ont été concédés jadis aux Breakey, entrepreneurs forestiers, qui ont sans doute profité à ce moment-là d'une largesse du gouvernement pour obtenir la concession de lots d'une aussi grande qualité. Tout au cours de son histoire, la paroisse de Saint-Gédéon a tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'obtenir de la compagnie Breakey la concession de lots dans le canton de Dorset. (Voir au chapitre « À la table du conseil », les procès-verbaux du 13 juin 1910, du 6 mai 1911, du 2 juin 1913 et celui du 22 octobre 1947.)

Ces lots appartiennent aujourd'hui à la compagnie Domtar dans laquelle le gouvernement du Québec détient 44% des actions. Le reste de la propriété se divise entre actionnaires canadiens et américains.

Il y aurait beaucoup à raconter sur cette très belle forêt qui a été en quelque sorte le cœur de toute l'activité de notre paroisse pendant de nombreuses années.

L'exploitation rationnelle et sélective de ce boisé a beaucoup apporté aux familles de Saint-Gédéon. Nos gens gagnaient leur vie dans les chantiers, coupaient leur bois de chauffage, pratiquaient la chasse et la pêche et parfois même exploitaient des érablières.

Notre population a toujours entretenu beaucoup de fierté, de respect même envers ces terres si intimement liées au développement, à la vie, aux souvenirs de notre paroisse qui est la seule à ne pas avoir été développée du côté ouest de la rivière.

On peut mieux comprendre ainsi le désarroi, l'irritation de notre population qui assiste maintenant impuissante à la dévastation et à la ruine de lieux auxquels elle est si attachée. Comment peut-on se donner le droit de laisser des monstres d'acier ravager sans scrupule un coin de terre si précieux à une population ?

Alors que la préservation de l'environnement et le respect de l'équilibre fragile de la nature doivent être des préoccupations constantes de l'entreprise, comment peut-on justifier un tel massacre ? Quand on parlera de « l'autre

bord » à nos enfants et petits-enfants, il ne restera que des photos pour leur rappeler la beauté de cette forêt!

Il nous reste l'espoir que l'avenir amène plus de respect pour « le bois de Dorset », territoire si riche en beautés et en souvenirs pour les gens de Saint-Gédéon.

À l'occasion du centenaire de notre paroisse, l'occasion est belle pour se poser les questions suivantes : Que serait Saint-Gédéon aujourd'hui si le canton de Dorset avait été développé ? L'histoire des gens de chez-nous serait-elle différente si la compagnie Breakey leur avait accordé des lots de l'autre côté de la rivière ?

Bien sûr, un pont aurait relié les deux rives et des routes se seraient ouvertes, ce qui aurait été fort commode pour nos gens qui à l'époque se rendaient à Saint-Évariste soit à la station de chemin de fer ou au magasin Buteau pour s'approvisionner. Si une route avait été ouverte entre Saint-Gédéon et Sainte-Martine de Courcelles, notre paroisse aurait été à 13 milles de la station de Saint-Évariste au lieu des 21 milles par la route habituelle.

D'un autre côté, il est fort à parier que nous aurions des terres abandonnées des deux côtés de la rivière, tandis que maintenant, il nous reste encore un coin de forêt qu'on peut et doit protéger.

4. Comté de Beauce ou de Frontenac ?

Au provincial, les modifications apportées à la carte électorale du Québec indiquent qu'au cours du dernier siècle la paroisse de Saint-Gédéon a fait partie tantôt du comté de Beauce, tantôt du comté de Frontenac.

Avant 1912, c'est le canton de Marlow qui apparaît sur la carte électorale du district de Beauce, puisque Saint-Gédéon n'est pas encore reconnu officiellement. Le 20 février 1911, lors de son érection civile, Saint-Gédéon est baptisé comme suit : la paroisse de Saint-Gédéon de Beauce, dans le comté de Beauce. L'année suivante, soit en 1912, la paroisse de Saint-Gédéon apparaît pour la

première fois dans le nouveau district électoral de Frontenac.

Donc, de 1912 à 1972, la paroisse de Saint-Gédéon fait partie du district électoral de Frontenac et depuis 1972, le village et la paroisse sont intégrés dans la circonscription électorale de Beauce-Sud.

Au fédéral, Saint-Gédéon a toujours fait partie du comté de Beauce. Les gens de Saint-Gédéon sont fiers d'être beaucerons et entendent bien le demeurer.

L'anecdote suivante vient prouver qu'on ne déracine pas facilement un Beauceron. On se souviendra qu'en 1986, la Commission de délimitations des circonscriptions électorales pour le Québec propose certains changements telle l'exclusion de la paroisse de Saint-Gédéon de la circonscription électorale de Beauce. Les conseils municipaux, tant celui du village que celui de la paroisse, manifestent leur opposition à ce projet. C'est ainsi que le 21 novembre 1986, le maire du village M. Paul-Eugène Quirion et le secrétaire M. Pierre-Alain Pelchat se rendent à Québec présenter un mémoire à ladite Commission. Bravant une grosse tempête de neige qui rendait les routes quasiment impraticables ce jour-là, nos deux porte-parole réussissent à démontrer devant les membres de la Commission l'attachement de notre population et son désir d'appartenance à la Beauce. Notre député au fédéral, M. Gilles Bernier, s'était également rendu à Québec pour manifester son opposition au projet de la Commission d'enlever de la circonscription de Beauce des localités comme Saint-Gédéon, Saint-Robert, Saint-Ludger et Saint-Hilaire-de-Dorset pour les inclure dans Frontenac-Compton. Leur conduite fut sûrement jugée audacieuse puisque le journal *Le Soleil* du lendemain (samedi 22 novembre 1986) titrait en première page cette nouvelle : « Les Beaucerons défendent farouchement leur territoire. Des Beaucerons n'ont pas hésité à mettre leur vie en danger, hier, en bravant la grosse tempête de ce début d'hiver, pour aller proclamer le caractère sacré de leur coin de pays,



CEO 279

Carte montrant la circonscription électorale de Beauce.

devant la Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales, qui tenait une audience publique au palais de justice de Québec. »

5. Érection civile et annexions

Le 20 février 1911, la paroisse a été érigée civilement comme en fait foi cette proclamation parue dans la Gazette Officielle du samedi 4 mars 1911 :

Canada,
Province de Québec.
[L.S.]

L.A. JETTÉ

GEORGE V, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

À tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles peuvent concerner — Salut :

PROCLAMATION

Lomer Gouin,

Attendu que

Procureur-Général

M.Charles Smith,

secrétaire des commissaires dûment nommés pour les fins du chapitre premier du titre neuf des statuts refondus de la province du Québec, dans et pour le diocèse catholique romain de Québec, dans Notre province de Québec, tel que canoniquement reconnu et érigé par les autorités ecclésiastiques, a, sous l'autorité des susdits statuts, transmis au Lieutenant-Gouverneur de Notre dite province de Québec, son certificat constatant qu'il n'a été déposé à son bureau aucune opposition à la reconnaissance du décret canonique de l'autorité ecclésiastique du dit diocèse et aussi le dit décret canonique dans lequel sont décrites et déterminées les limites et bornes qu'ils croient le plus convenable d'assigner à la paroisse de Saint-Gédéon de Beauce dans le comté de Beauce, dans le dit diocèse susdit comme suit, savoir :

La paroisse de Saint-Gédéon de Beauce, dans le comté de Beauce, comprend :

1° Dans le canton Marlow, les lots, depuis y compris le No 10 jusqu'au No 29 inclusivement des rangs IV, V, VI

et VII, depuis y compris le No 10 jusqu'au No 27 inclusivement du rang VIII, depuis y compris le No 10 jusqu'au No 24 inclusivement du rang IX, depuis y compris le No 10 jusqu'au No 15 inclusivement du rang X.

2° Les fles, les ilots, les battures et le lit de cette partie de la rivière Chaudière, comprise dans l'étendue des lots ci-dessus énumérés des rangs VII, VIII, IX et X de Marlow.

3° Dans le canton Dorset, les lots depuis y compris le lot No 7 jusqu'au No 20 inclusivement des rangs I, II et III.

À CES CAUSES, Nous avons confirmé, établi et reconnu, et par les présentes confirmons, établissons et reconnaissons les limites et bornes de la paroisse de Saint-Gédéon de Beauce, ci-dessus décrites ;

Et nous avons ordonné et déclaré, et par les présentes ordonnons et déclarons que la paroisse de Saint-Gédéon de Beauce décrite comme susdit, sera une paroisse pour toutes les fins civiles en conformité des dispositions des susdits statuts.

De tout ce que dessus tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre dite Province de Québec : Témoin, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable Sir Louis Amable Jetté, Chevalier, Commandeur de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Administrateur du gouvernement de Notre province de Québec.

À notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce VINGTIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent onze et dans la première année de Notre Règne.

Par ordre,

Jos Dumont,

965

Sous-secrétaire de la province.

Le 17 août 1949, naît « la municipalité du village de Saint-Gédéon » comme le prouve ce texte publié dans « La Gazette Officielle de Québec » du 24 septembre 1949.

Canada,
Province de Québec,
[L.S.]

EUG. FISET

GEORGES VI, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, défenseur de la foi.

À tous ceux qui ces présentes lettres verront ou qu'icelles pourront concerner, — Salut :

PROCLAMATION

L'Assistant-procureur général,

L. Désilets

ATTENDU qu'une requête Nous a été présentée demandant qu'un certain territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon soit détaché et érigé en une municipalité distincte, sous le nom de « municipalité du village de Saint-Gédéon », dans le comté municipal de Frontenac ;

ATTENDU que toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplies, et qu'il restera, après cette érection, à la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon, une population de plus de trois cents âmes ;

ATTENDU qu'il est opportun de se rendre à cette demande ;

À CES CAUSES, de l'avis et du consentement de Notre Conseil exécutif, exprimés dans le décret N° 910, en date du 17 août 1949, et conformément aux dispositions du Code municipal de Notre province de Québec, Nous déclarons par les présentes que le territoire suivant, savoir :

Un territoire situé dans le canton de Marlow, comprenant, en référence au cadastre officiel pour une partie du dit canton, tous les lots ou parties de lot et leurs subdivisions présentes et à venir renfermés dans les limites suivantes, à savoir : partant du point d'intersection de la rive droite ou rive est de la rivière Chaudière avec la ligne séparative des lots 22B et 23A du rang IX ; de là, passant par les lignes et démarcations suivantes en continuité les unes des autres : la dite ligne séparative des lots 22B et 23A du rang IX ; la

ligne séparative des rangs VIII et IX jusqu'au prolongement, à travers le chemin public de la ligne séparative des lots 24A et 24B du rang VIII; le dit prolongement et la dite ligne séparative des lots 24A et 24B du rang VIII sur une longueur totale de 8 arpents; une ligne parallèle à la ligne séparative des rangs VIII et IX traversant le lot 24B du rang VIII sur toute sa largeur; la ligne séparative des lots 24B et 24C en allant vers le nord-est sur une longueur de 4 arpents; une ligne parallèle à la ligne séparative des rangs VIII et IX traversant le lot 24C du rang VIII jusqu'au côté sud-ouest d'une route limitant au nord-ouest le dit lot 24C; le dit côté sud-ouest de la dite route jusqu'à la ligne séparative des rangs VII et VIII; la dite ligne séparative des rangs VII et VIII en allant vers le nord-ouest; la ligne nord-ouest du lot 26A du rang VIII et enfin la rive droite ou rive est de la rivière Chaudière en remontant le cours de la dite rivière jusqu'au point de départ; lequel territoire, ensemble avec les chemins, rues, ruelles, ou partie l'iceux, compris dans les limites ci-dessus décrites, sera détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon et érigé en une municipalité distincte, sous le nom de « municipalité du village de Saint-Gédéon », dans le comté municipal de Frontenac, telle érection devant prendre effet à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la publication dans la Gazette officielle de Québec, le tout conformément aux dispositions des articles 35 et suivants du Code municipal.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apporter le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé le Major-général l'honorable Sir EUGÈNE-MARIE-JOSEPH Fiset, Kt., C.M.G., D.S.O., M.D., Lieutenant-gouverneur de Notre dite province de Québec.

Donné en Notre Hôtel du gouvernement, en Notre cité de Québec, de Notre province de Québec, ce dix-septième

jour d'août en l'année mil neuf cent quarante-neuf de l'ère chrétienne et de Notre Règne la treizième année.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire de la Province,
Jean Bruchési.

25 765

Au cours de son premier siècle d'existence, notre paroisse a réalisé de nombreuses annexions, des terrains appartenant à la municipalité village sont détachés et annexés à la municipalité paroisse et vice versa.

En 1922, un territoire couvrant une superficie de neuf milles carrés environ et faisant autrefois partie de Sainte-Rufine est annexé à la paroisse et cure de Saint-Gédéon. Ce territoire formé des lots 1 à 9 inclusivement des rangs 8, 9 et 10 du canton de Marlow sera rattaché à la paroisse de Saint-Robert lors de sa fondation en 1944. Un décret signé par le cardinal Bégin, archevêque de Québec, est conservé dans les archives de la Fabrique de Saint-Gédéon ; on retrouve également la proclamation de cette annexion dans la Gazette Officielle du 25 novembre 1922.

6. Sainte-Rufine

Un mot sur nos voisins de Sainte-Rufine. À l'instar des gens de Saint-Gédéon qui au début devaient se rendre à Saint-Martin afin de recevoir les services du culte, de même les gens de Sainte-Rufine ont dû compter sur le missionnariat des curés de Saint-Ludger et de Saint-Gédéon. Voici quelques extraits des prênes des curés de Saint-Gédéon concernant la mission de Sainte-Rufine :

« Le premier mars mille neuf cent sept, nous prêtre curé soussigné avons baptisé Joseph Raphaël Eucariste né le vingt-sept de février dernier, fils légitime de Joseph Bégin cultivateur et de Saphronie Racine de la future mission de Ste-Rufine. » (1^{er} mars 1907) « M. le curé de St-Ludger fait annoncer à ses paroissiens de Ste-Rufine qu'il fera la visite de la mission demain matin la partie

située au sud de chez M. Joseph Bégin et dans l'après-midi la partie située en bas. » (25 octobre 1908) « M. le curé de St-Ludger permet aux habitants de Ste-Rufine de faire leurs Pâques ici. » (28 février 1909) « M. le curé de St-Ludger annonce aux gens de Ste-Rufine qu'il donnera la mission pendant deux jours. » (26 mars 1911).

Voici un écrit daté de 1913 concernant cette paroisse.

Ste-Rufine. — Dans le comté de Frontenac. Archidiocèse de Québec. La mission de Ste-Rufine était une desserte de la paroisse de St-Ludger. Elle est située, partie dans le canton Risborough et partie dans le canton de Marlow, à 28 milles de St-Samuel, la plus proche station du chemin de fer du Québec Central.

La mission de Ste-Rufine a été fondée en 1907. En quatre ans, la population s'est élevée à 112 âmes. Cette année, il reste à peine une quinzaine de familles. Une exploitation trop exclusive de la forêt retarde en ce moment la colonisation de cette région. On nous informe même que cette mission sera abandonnée. Il y avait là, nous dit avec regret l'ancien desservant, tout ce qu'il fallait pour former une belle et grande paroisse, car les terres des cantons Risborough et Marlow sont bien boisées et parfaitement propres à la culture.³

Le 14 octobre 1944, c'est sous le nom de Saint-Robert-Bellarmin que sera érigée officiellement cette nouvelle paroisse.

7. Saint-Gédéon en images

S'il est vrai qu'une image vaut mille mots, il est vrai aussi que parfois les mots réussissent à créer de belles images. Le texte suivant le prouve bien. Voici comment la paroisse de Saint-Gédéon était décrite en 1913 dans un

3. MAGNAN, Hormidas, *Monographies paroissiales. Esquisses des paroisses de Colonisation de la province de Québec*, Québec, 1913, p. 96.

livre publié par le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries :

Saint-Gédéon. — Dans le comté de Frontenac. Archidiocèse de Québec. Cette paroisse est située sur les bords de la rivière Chaudière, partie dans le canton Marlow et partie dans le canton Dorset, à 23 milles de St-Georges Est, la gare la plus rapprochée du Québec central, et à 23 milles de St-Évariste, sur le même chemin de fer.

La paroisse a été fondée en 1890. C'est un détachement de la paroisse de St-Martin. Le curé actuel est M. l'abbé J. Rouleau. Les anciens desservants sont MM. F. Boutin, 1890-1892; J.-A. Lafrance, 1892-1899.

La population est de 1100 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$ 296 100.00 et le nombre d'acres de terre évalués est 37,088.

Les terres sont bonnes et presque toutes en culture. On trouve cependant des lots disponibles sur les rangs I à XI et A et B de Marlow. Le sol est très uni, en général, et propre à la culture. L'agriculture et l'industrie laitière sont florissantes.

La paroisse possède une église, un couvent, six écoles, le téléphone, trois moulins à scies, une beurrerie et deux fromageries, deux cordonniers, quatre forgerons, six magasins, un sellier, une manufacture de portes et de châssis, un boucher, etc.

On demande des colons, etc; plusieurs familles pourraient s'y établir.⁴

Les aînés de notre paroisse se rappellent que les premiers colons venus s'établir à Saint-Gédéon étaient désignés sous le nom d'habitants des souches. L'énergie déployée par ces ouvriers de la première heure a contribué dans une large part au développement rapide de leur petit « coin de pays ». C'est ainsi qu'au début des années vingt, Saint-Gédéon n'a rien à envier aux paroisses voisines. L'extrait de cet article écrit en août 1920 par un « ancien habitant des souches » le confirme.

4. *Ibid.*

(...) Un joli village s'échelonne maintenant sur les bords de la rivière qui embellit cette campagne. Les maisons fraîchement repeintes, et les nouvelles qui se bâtissent tous les jours, donnent l'illusion d'une agglomération de charmantes villas. Une belle église s'élève au centre du coquet village mirant son clocher dans les eaux de la Chaudière qui coule à ses pieds. À quelques pas, le presbytère dit à son tour que les habitants de cette paroisse savent reconnaître et apprécier le dévouement du prêtre qui ne vit que pour eux et ils ont tenu à honneur de lui bâtir une demeure digne de lui. Plus loin, entouré d'arbres et de verdure, enjolivé par des parterres, s'élève un beau couvent où les enfants de la paroisse et une soixantaine de pensionnaires viennent chercher le pain de l'instruction et d'éducation chrétienne. (...)

Maintenant chers lecteurs, vous tenez peut-être à connaître le nom de ce coin aimé du comté de Beauce? C'est la paroisse de Saint-Gédéon!

Si vous voulez juger par vous même de la vérité de ce compte rendu, venez, vous serez les bienvenus, les chemins sont gravelés et les autos ne sont pas rares. Les chars ne passent pas à nos portes mais à leurs bruits assourdissants nous préférons le chant des oiseaux et à leur atmosphère enfumée, l'air pur de nos champs et de nos bois.

Vive Saint Gédéon de Beauce, mon pays, mes amours!

« Un ancien habitant des souches »⁵

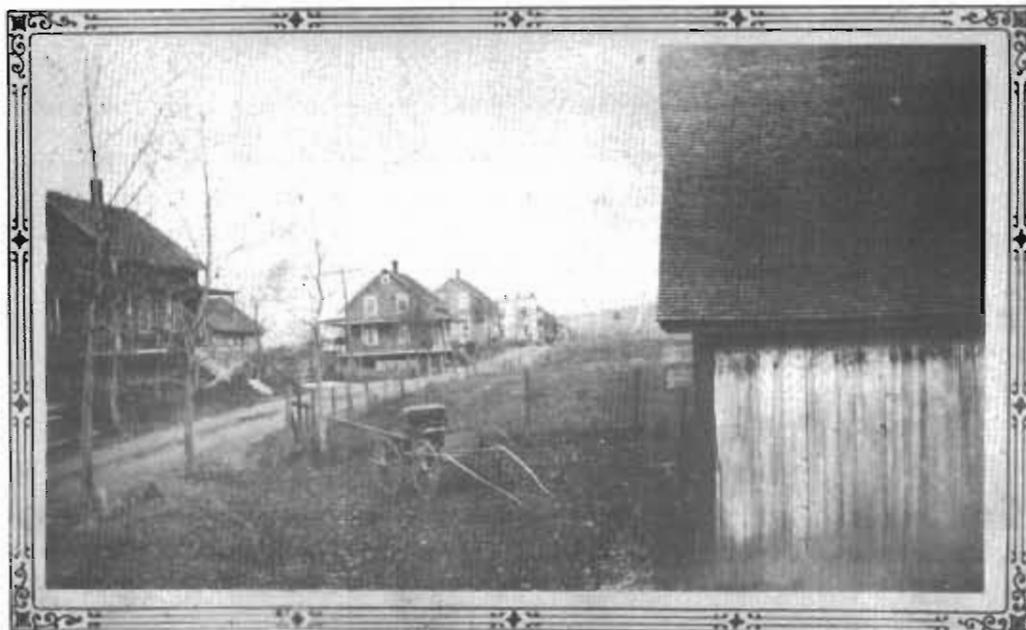
5. Petit annuaire de M. l'abbé Auguste Lessard. Archives de la Fabrique.



Vue d'une partie du village vers 1901-1902. La photo nous montre à gauche, le premier magasin et le premier hôtel de M. et Mme Louis-A. Boutin.



Une partie du village de Saint-Gédéon vers 1913. À gauche de la photo on peut voir l'hôtel Boutin rénové, le magasin Boutin abritant le bureau de poste, la fromagerie Moreau et la résidence de M. Clément Cooper. À droite, on aperçoit les maisons de MM. Maxime Pelchat, Joseph (Petit) Tanguay et Louis Racine.



Une vue de la rue de l'Église, il y a très longtemps.



La rue de l'Église en 1947.



Photo montrant la partie sud du village.



Une autre vue de la rue de l'Église.



Photo prise vers 1970.



Une partie de Saint-Gédéon en 1986.

Annexe I
Statistiques de la population

<i>Date</i>	<i>Nombre de familles</i>	<i>Population</i>
1889	28	
1892	28	164
1898	52	302
1899	67	353
1900	88	441
1901	97	491
1902	102	505
1903	122	600
1904	124	627
1905	137	683
1906	146	752
1911	178	984 *
1916	200	1 251
1921		1 364 *
1931	280	1 836 *
1941		2 210 *
1946	326	1 965
1951		P: 1 290 VL: 682 T: 1 972 *
1956		P: 1 215 VL: 857 T: 2 072 *
1961		P: 976 VL: 930 T: 1 906 *
1966	387	P: 777 VL: 1 030 T: 1 807 *
1971	395	P: 685 VL: 1 174 T: 1 859 *
1976	463	P: 627 VL: 1 319 T: 1 946 *
1981		P: 628 VL: 1 569 T: 2 197 *
1986	401	P: 593 VL: 1 627 T: 2 220 *
1988		P: 620 VL: 1 620 T: 2 240

N.B. : En 1881 et en 1891 notre population fut recensée avec celle de Saint-Martin.

* Les chiffres suivis d'un astérisque sont des données de Statistiques Canada. Les autres chiffres ont été tirés des registres de la paroisse.

Annexe II

Armoiries et drapeau

Notre drapeau

Le drapeau de la paroisse de Saint-Gédéon de Beauce porte les emblèmes et les couleurs représentant sa collectivité.



La feuille d'érable jaune sur fond vert marque notre profonde appartenance à la Beauce, pays de l'érable.

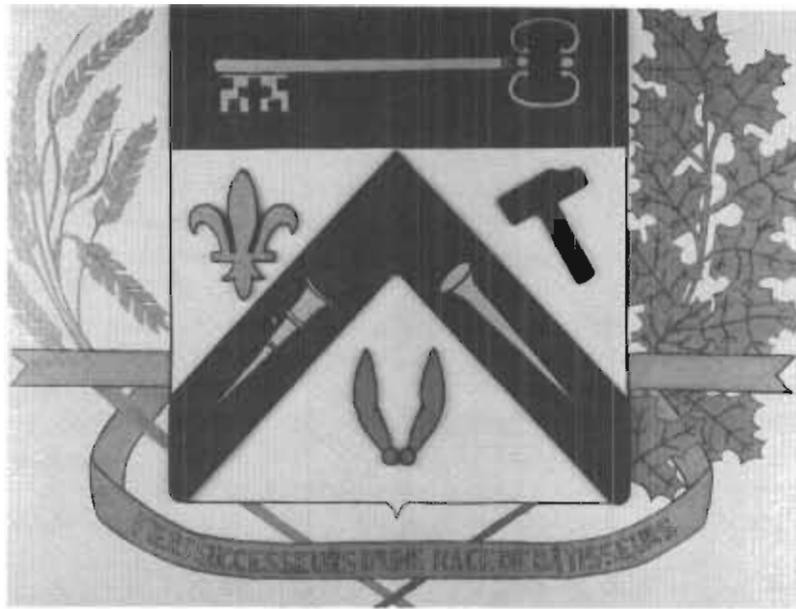
Le centre du drapeau formé d'un trapèze blanc entouré de rouge fait référence à une chaudière, nom du principal cours d'eau de notre région. Ce trapèze signifie également la position stratégique de notre paroisse qui fut la dernière à être formée le long de la rivière Chaudière, cette nouvelle paroisse s'ajoute telle une clef de voûte venant solidifier un ensemble.

Les trois vagues bleues au centre du trapèze représentent les flots des trois plus importantes rivières se déversant sur notre territoire soit les rivières Chaudière, Samson et Du Loup.

Le flambeau et la trompette sont les attributs distinctifs de saint Gédéon, notre saint patron.

Nos armoiries

On désigne par armoiries l'ensemble des signes, devises et ornements de l'écu d'un État, d'une ville, d'une famille, etc. L'écu est le corps de tout blason, ordinairement en forme de bouclier.



Voici l'explication de nos armoiries :

L'écu est entouré d'épis de blé et de feuilles d'érable, symboles des deux premières activités économiques de Saint-Gédéon, à savoir l'agriculture et l'exploitation forestière.

Le chevron rouge en forme de V à l'envers est décoré de la trompette et du flambeau, deux attributs distinctifs de saint Gédéon, notre saint patron.

La fleur de lys bleue représente nos origines canadiennes françaises et le marteau noir souligne l'apport important du travail manuel dans notre économie.

À la base de l'écu se trouve une samare, fruit de l'érable, qui exprime symboliquement l'héritage reçu et transmis de génération en génération.

La clé qui couronne l'écu fait référence à la situation stratégique qu'occupe Saint-Gédéon, dernière paroisse à être formée le long de la rivière Chaudière. Ainsi notre paroisse se trouve dans une position clé entre les régions de la Beauce et de l'Estrie.

La couleur rouge prédominante des armoiries témoigne du caractère généreux de notre population.

La devise « Fiers successeurs d'une race de bâtisseurs » est tirée d'un des couplets de la chanson thème du Centenaire de Saint-Gédéon.

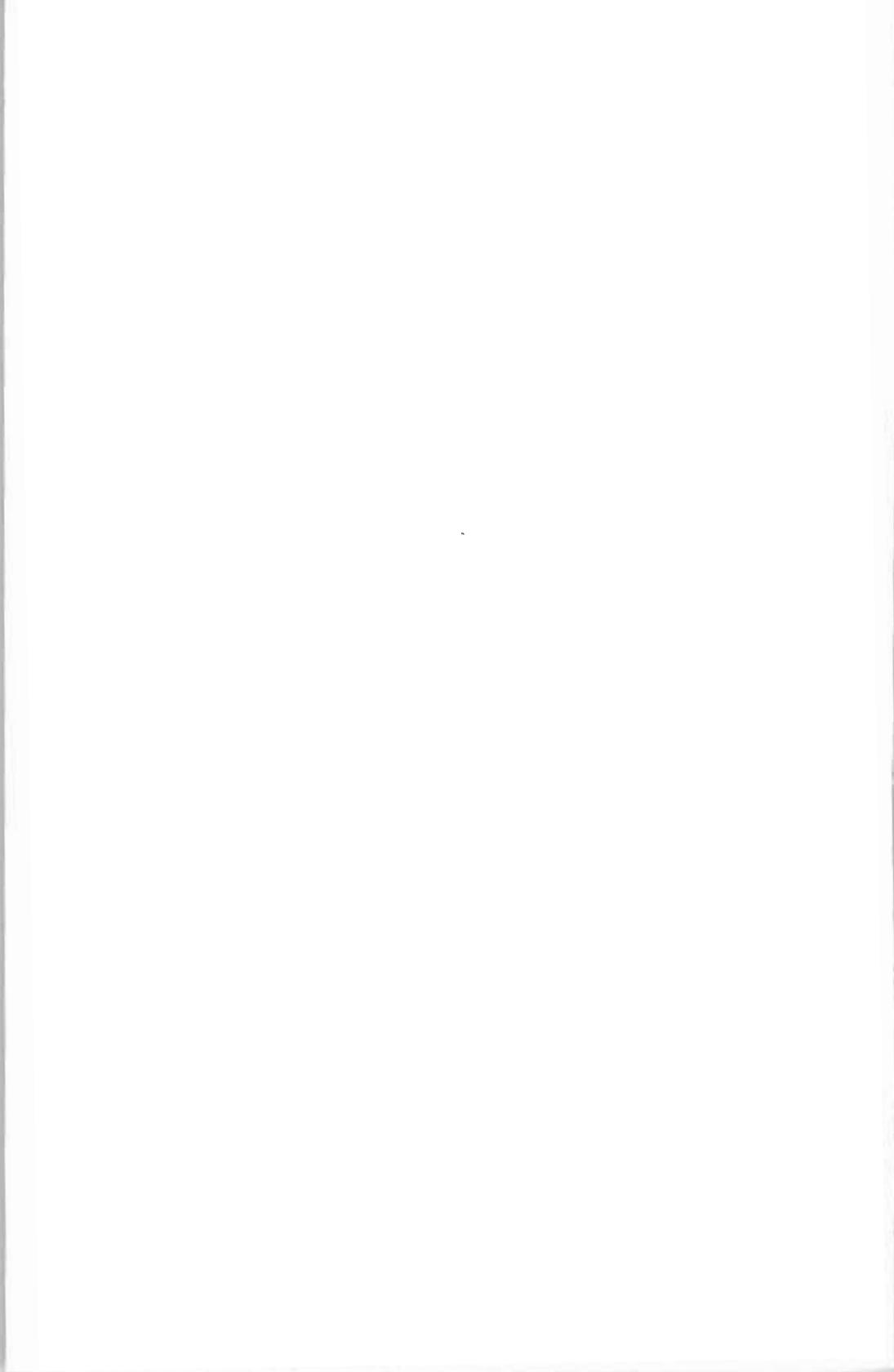
M. Jocelyn Lachance est le concepteur de nos armoiries et de notre drapeau.

Annexe III

Dates historiques

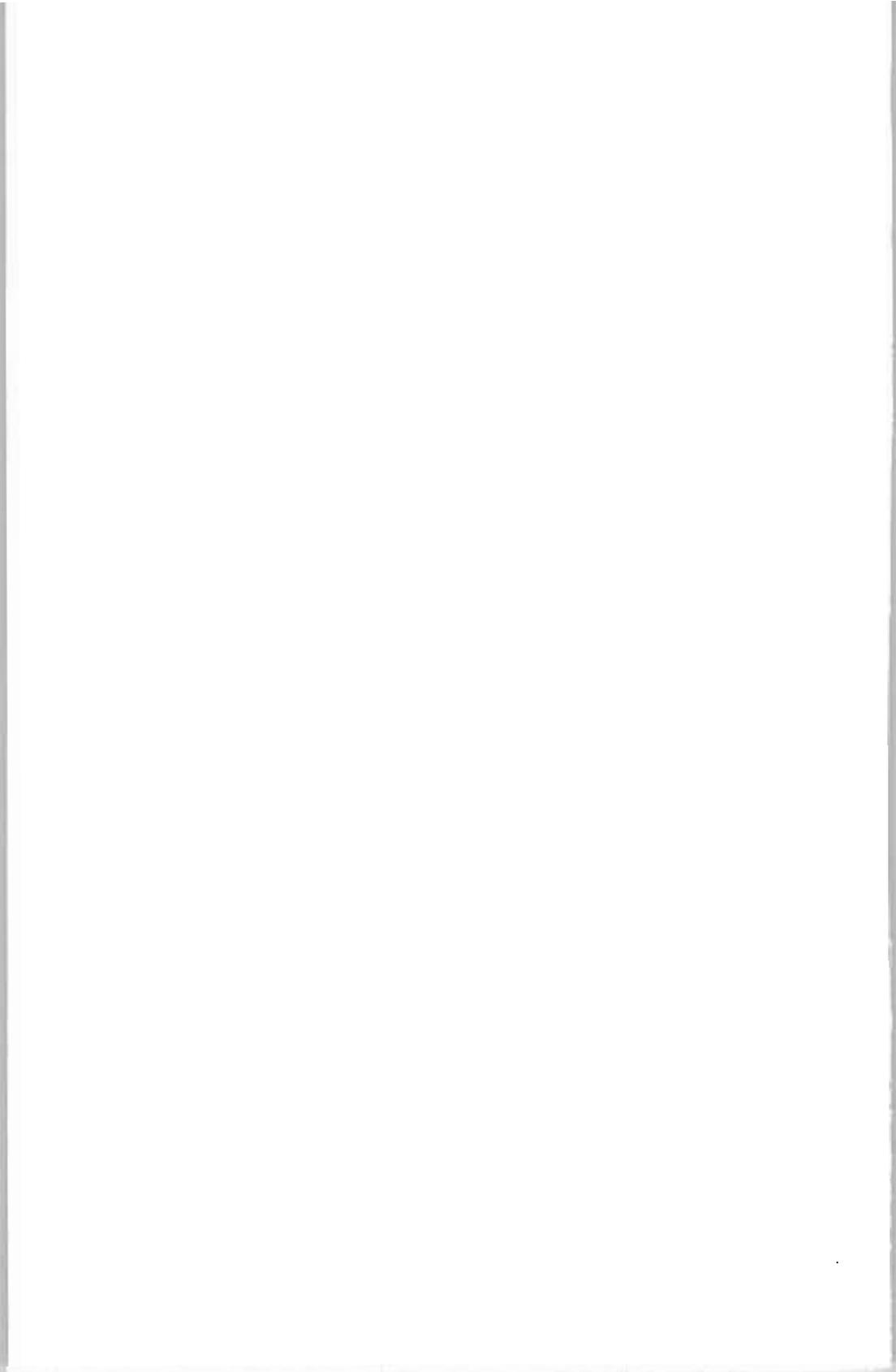
- 1737: Concession officielle de cinq seigneuries donnant naissance à la Beauce (l'année 1987 marquant le 250^e anniversaire de la Beauce).
- 1850: Érection du canton de Marlow (3 décembre).
- 1869: Début de la colonisation à Saint-Gédéon.
- 1889: (Juin) Son Éminence le cardinal Taschereau nomme M. l'abbé François de Borgia Boutin deuxième curé de Saint-Martin avec ordre d'ouvrir une mission dans le canton de Marlow.
(Septembre) Première messe célébrée dans la maison de M. Honoré Veilleux par l'abbé Boutin de Saint-Martin.
- 1890: Construction de la chapelle-école; on y célèbre les offices religieux pour la première fois à la fin d'octobre 1890.
On donne le nom de Saint-Gédéon à notre nouvelle mission.
- 1892: (Septembre) M. l'abbé Alexandre Lafrance remplace l'abbé Boutin à la cure de Saint-Martin et devient le deuxième desservant de notre paroisse.
- 1893: Incorporation de la municipalité scolaire de Saint-Gédéon-de-Marlow.
- 1898: Construction de la chapelle-sacristie-presbytère.
- 1899: (30 septembre) Arrivée de M. l'abbé Joseph Rouleau, notre premier curé résident.
- 1899: (6 novembre) Ouverture des registres de la paroisse de Saint-Gédéon de Beauce.
- 1900: (9 mars) Sur le plan de l'organisation municipale, formation de la «municipalité de partie de canton de Marlow».
- 1903: Construction du premier couvent et arrivée des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.
- 1908: Déménagement et agrandissement du couvent sur son site actuel (construction d'une aile neuve en 1910).

- 1910: (30 novembre) Érection canonique. La paroisse de Saint-Gédéon est officiellement fondée passant du statut de mission à celui de paroisse.
- 1911: Construction de notre église actuelle. La première messe y étant célébrée le 29 octobre 1911.
- 1912: (1^{er} janvier) Date de constitution de la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon (date de l'érection civile: 20 février 1911).
- 1917: Construction du presbytère actuel.
- 1922: (3 octobre) Inauguration de la sacristie et première messe dite à cet endroit.
- 1938: Installation de l'électricité dans le village (dans les rangs 4, 5, 6, 7 en 1946 et dans les rangs 8, 9, 10 en 1947).
- 1950: (1^{er} janvier) Date de constitution de la municipalité village de Saint-Gédéon (date de l'érection civile: 17 août 1949).
- 1985: (23 juin) Inauguration du podium papal.



Deuxième partie

**Et coule
la rivière**



Chapitre 1

De l'abattis à la belle prairie



« L'histoire est le miroir
qui réfléchit le passé et
le soleil qui éclaire l'avenir. »

LACORDAIRE

Les débuts de la colonisation à Saint-Gédéon datent de 1869. Les gens venus s'installer dans la nouvelle paroisse de Saint-Martin avaient suivi un sentier qui partait de la rivière Du Loup près de Saint-Georges en longeant la rivière Chaudière. Des colons venant de Saint-François (Beauceville), Saint-Georges, Saint-Benoît, Saint-Honoré et Saint-Martin empruntent ce même sentier et le prolongent jusqu'au canton de Marlow. C'est ainsi que nos premiers arrivants viendront s'installer à la jonction de la route de Saint-Théophile et de la route 204 actuelle. D'autres colons viendront à leur tour prolonger ce sentier soit en longeant la rivière soit en ouvrant de nouveaux chemins qui deviendront les rangs 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

Le gouvernement dans son désir de faire avancer la colonisation concédait des lots aux colons sous forme de billets de location. Lorsque le détenteur du billet de location avait satisfait à quelques exigences telles que défricher quatre acres de terrain et avoir bâti une habitation, il recevait la lettre patente de son lot attestant son droit de propriété.

Avant 1870, plusieurs lots étaient déjà concédés aux Breakey à des fins d'exploitation forestière. En 1870, les lots 29 et 28 rang 7 sont les premiers lots à être concédés à des fins de colonisation. C'est ici que commence l'histoire de la mission de Marlow avec l'arrivée de la première famille, celle de M. Hilaire Veilleux et de nombreuses autres familles pionnières.

1. Nos premiers arrivants

Les conclusions de nos recherches tendent à confirmer une tradition orale qui désigne M. Hilaire Veilleux comme premier colon à être venu à Marlow pour s'y établir en permanence.



M. et Mme Hilaire Veilleux (Sophie Veilleux).

En 1870, M. Hilaire Veilleux et son épouse Sophie Veilleux quittent Saint-Georges pour venir s'établir avec leurs fils Honoré, Georges, Thomas, Joseph et Pierre, sur le lot 29 rang 7, près de la route de Saint-Théophile (emplacement actuel de M. et Mme Josaphat Poulin).

M. Honoré Veilleux, qui épouse Mlle Marie Grondin à Saint-Georges le 26 juillet 1875, prendra la succession de son père Hilaire. La mission Marlow n'étant pas encore reconnue officiellement comme une paroisse, ses habitants étaient recensés avec ceux de la paroisse de Saint-Martin. C'est ainsi que lors du recensement fédéral de 1891, M. Honoré Veilleux apparaît comme chef de famille. Suivent les noms de son épouse Marie, de plusieurs de leurs enfants ainsi que ceux de son père Hilaire (71 ans), de sa mère Sophie (64 ans) et de son frère Pierre (22 ans). M. Honoré Veilleux en héritant du bien paternel avait hérité en même temps du reste de la famille, ce qui se rencontrait fréquemment à l'époque.



M. et Mme Honoré Veilleux (Marie Grondin).

M. et Mme Honoré Veilleux ont eu l'insigne honneur de voir célébrer dans leur maison la première messe par l'abbé Boutin alors curé de Saint-Martin.

M. Honoré Veilleux fut le premier maire de notre paroisse, autre fait qui nous permet d'affirmer que cet honneur avait dû lui être dévolu en tant qu'ainé de la paroisse. Lorsqu'en 1914, M. le curé Lessard choisit de donner des noms de saints aux rangs, selon le nom du plus ancien propriétaire vivant, il donne au rang 7 le nom Saint-Honoré en l'honneur d'Honoré Veilleux.

M. et Mme Honoré Veilleux eurent six enfants : Philomène, Honoré, David, Olivier, Philiass et Marie-Sophie. Un mot sur l'un de leurs descendants, Honoré, mieux connu sous le nom de Ti-Noré.

M. Veilleux (Ti-Noré) aurait été un personnage important et très utile à ses concitoyens puisqu'en 1925, il était barbier, cordonnier et taxi. Avec une voiture et un cheval, il conduisait les gens devant se rendre aux stations de Saint-Évariste ou de Saint-Georges ; il effectuait également le transport de marchandises. Son épouse Marie-Léa Quirion qui venait de Saint-François (Beauceville) aida à



M. Honoré (Ti-Noré) Veilleux.



*Mme Honoré (Ti-Noré) Veilleux
(Marie-Léa Quirion).*



*M. et Mme Georges Veilleux
(Séraphine Dallaire) ainsi que
Mérida et Sophie.*



*M. et Mme Thomas Veilleux
(Célestine Cliche).*



M. Joseph Veilleux.



*Mme Joseph Veilleux
(Anaïs Quirion).*



76

*M. et Mme Pierre Veilleux
(Delvina Quirion).*

implanter le mouvement des Fermières à Saint-Gédéon ; elle agissait également comme secrétaire du Cercle agricole. Ils habitaient alors la maison devenue propriété de leur fils Raphaël.

La famille de M. Honoré Poulin arrive de Saint-François (Beauceville) et s'installe sur le lot 28A rang 7, voisin de M. Honoré Veilleux. Les témoignages de nos aînés tendent à situer l'arrivée de la famille Poulin vers 1878. M. Poulin épouse en premières noces Mlle Adèle Roy et en secondes noces Mlle Sophie Rancourt. Les descendants de cette famille pionnière sont : Joseph, Charles, Sophie, Armoza, Marie-Céline, Marie-Anne, Wenceslas, Benoît, Marie-Adèle et Bernadette.

M. Poulin avait installé près de sa propriété un petit moulin à scie. Une lettre de l'abbé Boutin de Saint-Martin nous révèle que lors de la construction de la chapelle-école en 1890, il avait accepté de scier gratuitement une partie des billots fournis par ses concitoyens.



M. et Mme Honoré Poulin (Adèle Roy).

D'après un document conservé aux Archives Nationales de Québec¹, M. Honoré Poulin est le premier colon de Saint-Gédéon à avoir reçu la lettre patente de son lot, si on excepte les lots patentés par les Breakey. Nous avons le privilège de publier cette lettre patente centenaire qui donne les renseignements suivants: le 4 mars 1890, M. Honoré Poulin devient propriétaire du lot 28 (121 acres) dans le septième rang du canton de Marlow après avoir effectué un paiement de 83.96 \$. (Voir page suivante.)

2. Nos familles pionnières

La mission Marlow comptant 28 familles en 1889, il serait trop long de faire l'historique de chacune de ces familles pionnières. Les résultats de nos recherches nous permettent cependant de dresser la liste de ces 28 précurseurs. Ces recherches ont été faites à l'aide de deux documents officiels: premièrement le recensement fédéral de la paroisse de Saint-Martin en 1891 et deuxièmement une carte produite par l'arpenteur J. Geo. Bignell en 1894 lors de son passage dans le canton de Marlow.

Bien que le recensement de 1891 inclut les résidents de notre mission avec ceux de la paroisse de Saint-Martin, le recenseur a pris soin d'énumérer les familles de ladite mission selon un ordre qui tient compte de leur appartenance au territoire de la future paroisse. Voici les noms des 28 familles recensées sur notre territoire en 1891:

Honoré Poulin	Joseph Quirion
Omer Roy	Louis Dallaire
Honoré Veilleux	Pierre Gagnon
Georges Veilleux	Jean Fortin
Joseph Dallaire	Damase Fortin
Georges Quirion	Béloni Bourque
Onésime Paradis	Georges Pomerleau

1. LANGLOIS, Charles-François, *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890*, Québec, 1891.

A. P. Argue

Canada : Province de Québec.

Victoria, par la Grace de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

Et tous ceux à qui les présentes paraîtront ou qu'elles pourront concerner... 371117

Entré en 28^e

ATTENDU que Honoré Poulin de Marlow

Mars 1890

J. C. Langlois

dans notre Province de Québec, a été admis, en vertu de Notre Commission de Nos terres publiques, à acquiescer par Nous à cet effet, de plein gré, pour et en considération de la somme de quatre vingt trois piastres quatrevingt (423 \$) qui ont été payés par lui à Notre dit Procureur, l'acquisition absolue des terres et propriétés ci-après mentionnées et décrites, dont Nous sommes saisi par droit de Souveraineté.

A CES CAUSES, SACHEZ qu'en considération de la dite somme de quatre vingt trois piastres quatrevingt (423 \$) que le dit Honoré Poulin de Marlow

et d'argent payé à Notre dit Commissaire de Nos terres publiques, pour Notre usage, ayant l'assentiment de Nos présentes Lettres-Patentes, Nous avons octroyé, vendu, aliéné, transféré et assigné, et par les présentes octroyons, vendons, aliémons, transportons et assignons à ce dit Honoré Poulin de Marlow,

heirs et ayants cause, à toujours, son meuble ou composé de terre sis et situés dans le township de Marlow dans le comté de Beauce dans Notre dite Province de Québec, contenant d'après arpentage, deux cent vingt six acres plus ou moins, avec la réserve ordinaire pour les chemins publics; le quel meuble ou composé de terre peut être autrement décrit comme suit, savoir:

Le lot numéro vingt huit dans le septième rang dudit township de Marlow.

POUR PAR NOTRE DIT CONCESSIONNAIRE heirs et ayants cause, tenir et posséder le dit meuble ou composé de terre octroyé par Nous, comme susdit, et en jouir à toujours, en franc et commun aveuage, en pleine propriété, de la même manière que sont possédés les terres en franc et commun aveuage dans cette partie de la Grande-Bretagne appelée Angleterre, est octroyé étant, dans tous les cas, sujet aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et les pêcheries dans cette Province.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Patentes, et fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec.

TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable Auguste Robitaille Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Québec, le quatrième jour de Mars 1890, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt neuf de Notre Règne la cinquante troisième.

Per ordre,

Ph. J. Joliveau
Act. Secrétaire.

E. C. Taché
Act. Contr. des Terres de la Couronne.

Reg. No. 9224
60

Joseph Veilleux	Louis Nadeau
Georges Lachance	Joseph Lachance
Jean Landry	Étienne Lachance
Ferdinand Martin (Georges)	Georges Lachance
Charles Rancourt	Jean Quirion
Ferdinand Pomerleau	Joseph Lachance
Thomas Veilleux	Jean Lachance

La carte de l'arpenteur Bignell datant de 1894 nous permet de localiser la plupart de ces familles. Il faut, bien sûr, tenir compte du décalage des trois années s'étant écoulées entre le recensement et la production de la carte de l'arpenteur. Afin de faciliter la compréhension de cette carte, nous donnons la liste des familles et des lots occupés par celles-ci :

Rang 7 :

lot 29: Honoré Veilleux
 lot 28B: Omer Roy
 lot 28A: Honoré Poulin
 lot 27D: Georges Pomerleau
 lot 27C: Onésime Paradis
 lot 27B: Béloni Bourque
 lot 27A: Jean Cliche
 lot 26B: Thomas Veilleux
 lot 26A: Georges Pomerleau
 lot 25B: Joseph Quirion
 lot 25A: Joseph Veilleux
 lot 24B: Georges Veilleux
 lot 24A: Jean Landry
 lot 23B: Joseph Dallaire
 lot 23A: Joseph Dallaire
 lot 22B: Georges Quirion

Rang 8 :

lot 27B: Olivier Gilbert
 lot 27A: Béloni Bourque
 lot 26B: Janne Fortin
 lot 26A: Damase Fortin
 lot 25B: Jean Fortin

lot 25A : Charles Gilbert
lot 24C : David Gilbert
lot 24B : David Gilbert
lot 24A : Georges Quirion
lot 23 : Georges Martin
lot 20 : Jean Quirion

Rang 9 :

lot 24 : Joseph Fortin
lot 23A : Jean Fortin
lot 22B : Olivier Quirion
lot 22A : Pierre Morin
lot 21B : Georges Lachance
lot 21A : Étienne Lachance
lot 20C : Joseph Lachance
lot 20B : David Roy
lot 20A : Louis Nadeau
lot 19D : Louis Nadeau
lot 19C : Jean Lachance
lot 19B : Joseph Lachance
lot 19A : Jean Quirion
lot 18C : Jean Lachance
lot 18B : Georges Lachance
lot 18A : Jean Quirion
lot 17B : Jean Lachance
lot 17A : Étienne Lachance
lot 16B : Joseph Lachance
lot 15B : Joseph Lachance

Rang 10 :

lot 14A : David Fortin
lot 13B : David Fortin
lot 11 : Joseph Fortin

Au cours de la période de 1894 à 1899, la mission Saint-Gédéon connaît un développement considérable. Un peu partout la forêt de Marlow s'anime, de nouveaux colons s'amènent dans les rangs. Alors que les uns viennent à titre d'explorateurs afin de choisir le lot qui leur convient le mieux, d'autres ont déjà obtenu leur billet de location et



*M. et Mme Ferdinand Pomerleau
(Déséline Roy). M. Pomerleau
a donné le terrain pour construire
la chapelle-école en 1890.*

M. et Mme Jean Landry (Anathalie Labbé).



*M. et Mme Joseph Dallaire
(Philomène Nolin).*



M. Louis Dallaire.



*M. et Mme Joseph Bourque
(Philomène Veilleux) et leurs
filles Mérida et Georgiana.
Joseph est un descendant de
M. Béloni Bourque, pionnier de
notre paroisse.*

ont commencé à faire du défrichement et à bâtir leur habitation.

C'est ainsi qu'au cours des cinq années qui ont précédé l'arrivée du premier curé résident (1899), soixante nouveaux défricheurs ont obtenu leur billet de location dans les rangs 4, 5 et 6 et une vingtaine d'autres sont venus s'ajouter à ceux des rangs 7, 8, 9 et 10.

Parmi ces familles pionnières, trois familles méritent une attention particulière à cause du grand nombre de leurs descendants et de leur présence constante tout au cours du dernier siècle. Ces familles sont les Quirion, Lachance et Nadeau. Selon le recensement municipal de 1988, les familles Lachance constituent 11% du nombre total des familles, les familles Quirion 7% et les Nadeau 5%.

Au cours des années '80, Mlle Marie-Blanche Doyon aidée de Mme Évelina Poulin a fait de nombreuses recherches sur la généalogie de plusieurs familles cente-

naires. Des cahiers ont été publiés et acquis par de nombreuses familles de la paroisse, leur permettant ainsi de retourner à leurs origines, étape importante lorsqu'une paroisse se prépare à souligner le centenaire de sa fondation. Ces documents nous permettent de constater la complexité de nos origines surtout en ce qui concerne les familles Quirion, Lachance et Nadeau. Ils nous apprennent aussi et avec étonnement, que les gens de Saint-Gédéon sont presque tous un peu parents. En effet, qui n'a pas dans son arbre généalogique, un ancêtre Quirion, Lachance ou Nadeau ?

L'étude de ces familles devient difficile suite aux nombreux mariages entre gens du même nom et de même parenté, à l'habitude qu'avaient nos ancêtres de donner leur prénom à l'un de leurs descendants et enfin à cause des fréquents remariages (deuxième ou troisième « lit » selon l'expression populaire).

Les Quirion

Au cours des années 1880, des Quirion venant principalement de Saint-Georges décident de s'établir dans le canton de Marlow. Les Jean, Olivier, Georges et Joseph Quirion défricheront plusieurs lots dans les rangs 7, 8 et 9.

La plupart des familles Quirion actuelles proviennent de nombreuses lignées que les gens de Saint-Gédéon identifient tout bonnement en ajoutant au nom Quirion soit un surnom soit le nom d'un ancêtre. Les lignées Félix, Pitouche, Jean à Ignace et Jane sont reconnues comme de grandes lignées alors que les Péchon et autres forment des groupes plus restreints. Avec ces nombreuses lignées, il n'est pas étonnant que certains membres d'une même famille réussissent à peine à s'y retrouver. Pour illustrer nos propos voici cette histoire d'une parenté compliquée.

Un jour, M. Georges Quirion (Félix) et M. Johnny Quirion (Pitouche) se retrouvent tous les deux veufs. Georges a une fille célibataire du nom de Marie et Johnny



Cette photo montre des descendants de quatre lignées de Quirion : Félix, Pitouche, Jean à Ignace et Jane. 1^{re} r. : Joseph (Pitouche), Céline (Félix), Georges (Félix), son épouse Émilie Labbé, Johnny (Pitouche, père) et Marie (Félix). 2^e r. : Joseph (Félix), Virginie (Jean à Ignace), Alfred (Jane), Sophie (Félix), Déline (Pitouche) et Olivier (Félix). 3^e r. : Georges (Félix, fils), Johnny (Pitouche), Aglaé (Félix), Johnny (Félix) et Rosée Martin.

a une fille, veuve de M. Pierre Dallaire, du nom d'Élise. Georges épouse Élise, la fille de Johnny qui lui épouse Marie, la fille de Georges. Johnny devient donc gendre et beau-père de Georges qui est lui aussi gendre et beau-père de Johnny. L'histoire se continue et se complique davantage à l'arrivée de la petite Évelina, fille de Georges et d'Élise. Le grand-père d'Évelina est donc Johnny puisqu'il est le père de sa mère Élise. Marie, l'épouse de Johnny se trouve à la fois la grand-mère d'Évelina et sa sœur parce qu'elle est, elle aussi, la fille de Georges.



*L'ancêtre Georges
Quirion (Félix).*



*M. Napoléon (Paul à Pitouche)
Quirion et son épouse Alphonsine
Lachance.*

Les Lachance

À leur arrivée vers 1886, les familles Lachance se sont regroupées dans le rang 9 et se sont dispersées par la suite. D'après les recherches effectuées par Mlle Marie-Blanche Doyon, on retrouve quatre lignées différentes dans les familles Lachance, celles de Léandre, d'Étienne, de Jean et de Vital. Chez les Lachance établis à Saint-Gédéon les prénoms Jean, Joseph, Pierre et Georges ont été des prénoms privilégiés à une certaine époque. Pour les distinguer, il fallait donc recourir à des surnoms ou faire un court exercice de généalogie. À l'intérieur d'une même génération, on se retrouve avec des Georges à Georges, des Georges à Pierre, des Pierre à Georges et des Louis à Pierre. De nos jours, quand on parle de Germain à Bernard à Pierre à Étienne, tout le monde sait de qui on parle.



Famille Pierre à Étienne Lachance



M. et Mme Pierre à Étienne Lachance (Appoline Morin).



Famille de M. et Mme Georges à Étienne Lachance.

Parmi les ancêtres Lachance, Étienne est considéré comme un personnage légendaire, comme le prouve ce texte de Mlle Marie-Blanche Doyon tiré de la Généalogie des familles Lachance.

Successivement, il eût trois femmes qui lui donnèrent vingt-six enfants dont quatre morts-nés. On se rappelle qu'il avait offert le vingt-sixième à son curé, comme c'était la coutume d'offrir la vingt-sixième partie de ses récoltes.

(...) Le Patriarche avait un don pour arrêter le sang, découvrir le lieu où des personnes s'étaient noyées ou perdues.

(...) Au Bureau d'enregistrement de Beauceville, on peut lire qu'Étienne vendit une terre à son fils Georges pour la somme de \$250., à condition qu'il fournisse à sa femme Marie toute sa vie durant: tabac, graisse à voiture, huile de charbon, viande et farine. C'était plus que raisonnable, paraît-il, pour ce temps-là.

Les Nadeau

Les familles Nadeau sont issues de trois lignées différentes : celles de Jean, de Joseph et de Louis.

Les descendants de Jean Nadeau, soit Octave, Archélas, Marie (Mme Eusèbe Talbot), Georgianna (Mme Alphonse Doyon) et Arthémise (Mme Gaudiase Talbot) se sont établis dans les rangs 4, 5 et 6.

Quant à Louis et à Joseph Nadeau, leurs descendants ont pris racine dans les rangs 8, 9 et 10. Parmi ces familles Nadeau, certaines portaient le surnom de Fiston et si les descendants de Louis à Jos et ceux de Joseph à Louis s'identifient facilement entre eux, ce n'est pas nécessairement le cas pour tout le monde.



*M. et Mme Louis Nadeau
(Célanire Fortin
appelée Céline).*



*M. et Mme Louis Nadeau
(Fiston) (Marie Lachance).*



M. Louis Nadeau à Jos avec sa famille.

3. La vie du défricheur

Les premières familles arrivées à Saint-Gédéon n'avaient pratiquement pas d'autres choix que de continuer dans le même sens, l'histoire des pionniers des paroisses voisines de la nôtre.

Il était question sans doute d'établissements sur des lots boisés concédés par le gouvernement de la province, mais il était surtout question de survivance. Avec des familles de dix ou douze enfants, la population des paroisses rurales fondées au début du 19^e siècle augmentait rapidement et il arrivait que le territoire cultivable de ces paroisses soit entièrement occupé le temps d'une génération.

De plus, il était normal que dans ces familles nombreuses on retrouve autant de filles que de garçons et qu'au moment de s'établir et de fonder leur propre famille, toute cette jeunesse n'avait pas beaucoup d'autres alternatives que de se diriger vers les nouvelles paroisses de colonisation.

En effet, les possibilités d'établissement autres qu'en agriculture dans ces paroisses rurales étaient plutôt limitées. Seulement quelques artisans qui répondaient à des besoins particuliers, comme les forgerons, les menuisiers, les cordonniers-selliers, les propriétaires de beurreries ou de fromageries et les marchands généraux pouvaient espérer y gagner leur vie en dehors de l'agriculture et du travail en forêt.

Cela explique le souci des autorités civiles et religieuses de fonder de nouvelles paroisses pour créer des débouchés à une jeunesse rurale qui ne demandait pas mieux que de travailler pour gagner son pain. Ce souci de fonder de nouvelles paroisses peut être considéré d'autre part comme une tentative d'atténuer un courant d'émigration des Québécois vers les États-Unis.

Dans plusieurs états du Nord-Est américain, il existait des possibilités d'emploi surtout dans l'industrie du textile et même si les conditions de travail y étaient souvent difficiles, ces familles d'émigrés ne pouvaient faire autrement que de comparer leur sort à celui des familles de défricheurs au Québec. Au moins les Franco-Américains recevaient un salaire régulier et pouvaient se procurer des biens et des services inexistant dans les paroisses nouvellement fondées au Québec.

À l'occasion de la présentation du film « Les tisserands du pouvoir » en 1988, un commentateur a déclaré qu'entre 1850 et 1930, plus de 700 000 Québécois ont émigré ainsi aux États-Unis à la recherche de travail et d'un mode de vie plus facile.

Toutefois, il reste qu'un grand nombre de jeunes Beaucerons et de jeunes Beauceronnes ont préféré affronter la misère et la pauvreté inhérentes à la vie de défricheurs plutôt que de s'exiler dans les États du Nord-Est américain. Ce qui confirme que certaines valeurs comme l'attachement à une petite patrie et la puissance des liens de parenté peuvent peser lourdement dans la balance au moment de s'établir et de fonder un foyer.

Pour s'établir sur un lot boisé, (on disait dans le temps une terre en « bois deboutte ») avec l'objectif de subvenir aux principaux besoins alimentaires et vestimentaires de toute une famille, il fallait tout de même une bonne dose de courage, une grande confiance en soi et en la divine Providence.

Même si le montant exigé pour l'obtention d'un lot boisé de 100 acres (4½ arpents de large par un mille de long) était relativement peu élevé, il reste que le défricheur de 1890 devait remplir certaines conditions et attendre plusieurs années avant d'obtenir les lettres patentes de ce lot et d'en être reconnu comme le propriétaire véritable.

Il faut dire aussi qu'à cette époque, l'aide gouvernementale était à peu près inexistante si on la compare à celle que le ministère de la Colonisation du Québec accordait aux colons des années 1930 à 1950.

Souvent, le premier obstacle à franchir pour un défricheur était la construction d'un chemin pour se rendre jusqu'au lot qui lui avait été concédé. Les provisions et les rares matériaux de construction étaient transportés au moyen de traîneaux rudimentaires appelés « sleighs plates » dans une première étape puis à dos d'homme pour la fin du parcours.

De toute urgence, il fallait défricher un emplacement pour y ériger un abri temporaire, soit un camp en bois rond, qui serait remplacé un peu plus tard par une maison « pièce sur pièce » ou une maison construite avec du bois débité par un moulin à scie.

Comme les camps de bois rond étaient utilisés dans les chantiers pour y loger les bûcherons, ce genre de construction était bien connu de nos pionniers. Ils savaient qu'il était important de choisir les billots de sapin ou d'épinette les plus droits, que les profondes entailles faites à la hache au bout de chacun d'eux devaient avoir la profondeur et l'inclinaison nécessaires pour que chaque pièce s'adapte le mieux possible à la précédente.



Camp de bois rond.

La réussite de cette dernière opération assurait la stabilité et la solidité de leur camp et réduisait de beaucoup le temps consacré au calfeutrage, destiné à empêcher la circulation de l'air entre chacune des pièces de bois. Ce travail consistait à insérer entre elles, à l'aide d'un marteau et d'un coin de bois approprié, des matériaux, comme la mousse recueillie dans la forêt, l'étaupe de lin, les lanières de vieux tissus ou encore de la paille bien tordue et « mouillée » au préalable. Ils savaient enfin que la conjugaison des facteurs poids et temps corrigerait les imperfections et assurerait l'étanchéité de leur bâtisse.

En procédant à peu près de la même façon, plusieurs colons se sont bâtis une maison « pièce sur pièce ». Au lieu d'utiliser les billots à leur état naturel, ils les équarrissaient



Maison de M. Charles Busque au rang 8, vers 1913. On aperçoit Ovilda, Charles, Joseph à Charles, Adrienne, Donat et Joseph (à Jos) Busque. Cette construction rénovée et agrandie constitue le salon de la maison de M. et Mme Jean Dubois, rang 8.

avec une grande hache dont le taillant pouvait avoir 12 ou 13 pouces de large. Celui qui maniait cet outil travaillait en équipe avec un autre ouvrier lequel faisait, avec une hache ordinaire, des entailles à tous les quatre ou cinq pouces, tout le long du billot. En suivant une ligne de charpentier pour ne pas dévier de la ligne droite, ils pouvaient aussi transformer un billot en une pièce de bois carrée, généralement de 8" x 8" ou de 8" x 10" selon le besoin.

Une autre étape qui exigeait beaucoup d'adresse consistait à préparer des mortaises qui, au bout de chaque pièce, prenaient souvent la forme d'une queue d'hirondelle, plus larges à une extrémité qu'à l'autre. C'est ainsi qu'aux quatre coins de la bâtisse, ces pièces se rejoignaient et s'imbriquaient l'une dans l'autre pour former un bloc solide. Cette façon de procéder avait aussi l'avantage d'économiser les clous qui étaient utilisés seulement pour le posage des ouvertures et des lambris de planches qui s'ajoutaient par la suite aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs.

Contrairement au camp de bois rond qui pouvait être déménagé pour servir de remise ou d'étable, ces maisons étaient construites sur un solage de pierres sèches, dans la plupart des cas, et parfois de pierres reliées entre elles par du mortier. Les caves étant peu profondes, la terre qui provenait de leur creusage servait à renhausser le solage à l'extérieur et à lui assurer l'étanchéité et la solidité désirée.

Quant à la toiture, elle était faite de bardeaux de fabrication artisanale à partir de bûches de cèdre qui étaient d'abord fendues selon l'épaisseur désirée. Après avoir été aplanis avec une plane ou un rabot, ces bardeaux étaient cloués sur des planches de moindre qualité désignées sous le nom de planches à couverture. Toutefois, la toiture des camps de bois rond était généralement constituée de matériaux différents. On utilisait surtout des troncs de sapin de quatre ou cinq pouces de diamètre, disposés de façon à laisser le moins de fentes possible ; ces derniers étaient alors recouverts de mousse des bois et sur cette surface plus uniforme, on déroulait de larges feuilles de papier enduit de goudron. L'addition d'une autre rangée de troncs de sapin plus distancés les uns des autres venait assurer la stabilité et l'imperméabilité de cet ensemble de matériaux.

La finition intérieure, dans la plupart des cas, faisait partie des projets d'avenir car il fallait d'abord songer au



M. Pantaléon Rouleau (frère du curé Rouleau) et sa famille en 1915 (maison actuelle de Mlle Marcelle Jolicoeur).

mobilier. À l'exception du poêle à deux ponts, les meubles qui se limitaient à une table, des chaises, une armoire, des lits et un berceau devaient être fabriqués sur place.

Il fallait aussi prévoir l'arrivée de la famille ou de l'épouse, quand il s'agissait de jeunes ménages. Il était donc urgent de trouver de l'eau potable, creuser un puits ou aménager une source selon le cas et continuer le défrichement afin de construire un autre bâtiment qui pouvait tenir lieu de grange-étable.

Et à mesure que se poursuivaient les travaux de défrichement, se dessinait l'emplacement d'un jardin qui permettrait à l'épouse de récolter à travers les souches et les grosses roches quelques légumes, entre autres des patates qui seraient les bienvenues à la fin de l'été.

Faire de l'abattis n'était pas un travail de tout repos, car il s'agissait en premier lieu d'abattre des arbres de toutes dimensions et de toutes sortes puis de les empiler de façon à ce qu'ils puissent brûler entièrement. La plupart

du temps, ce travail nécessitait plusieurs opérations répétées à maintes reprises afin d'obtenir une combustion complète.

Le lecteur s'imaginera facilement qu'après une heure de ramassage de billots, de bûches et de tisons à demi brûlés, la couleur noire était prédominante. Les mains, le visage et les vêtements du défricheur se confondaient dans une même noirceur avec le paysage ambiant.

Comme à cette époque, le commerce du bois était à peu près inexistant, tous les arbres qui n'étaient pas destinés au chauffage ou à la construction des bâtiments devaient être brûlés. Cela explique la grande quantité de charbons et de cendres qui pouvaient en résulter. Cette abondance de cendres, surtout celles de bois francs comme l'érable et le merisier à forte teneur en potasse, était toutefois très favorable à la croissance des récoltes de foin et de grains (avoine et sarrasin).

Pas facile non plus d'ensemencer et de faire la récolte dans un abattis, car même si ces feux d'abattis étaient parfois d'une grande intensité, ils ne réussissaient pas à faire disparaître les souches et les roches qu'il fallait contourner avec la herse d'abattis, la petite faux aussi bien qu'avec le « rack à foin » au moment de la récolte.

Après plusieurs récoltes annuelles de foin dans un abattis, il fallait songer à transformer cet abattis en prairie, on appelait cela « faire de la terre neuve ». Pour ce, il fallait attendre sans doute que les racines des souches, surtout celles d'érable et de merisier, offrent moins de résistance. Dans la plupart des cas, c'était la tâche la plus ardue qui attendait un défricheur, car elle exigeait des hommes aussi bien que des chevaux ou des « bœufs d'ouvrage » le maximum de leur force, de leurs énergies et de leurs capacités.

Les souches avec leurs racines aussi longues que nombreuses étaient la plupart du temps utilisées pour faire des clôtures. Désignées sous le nom assez représentatif

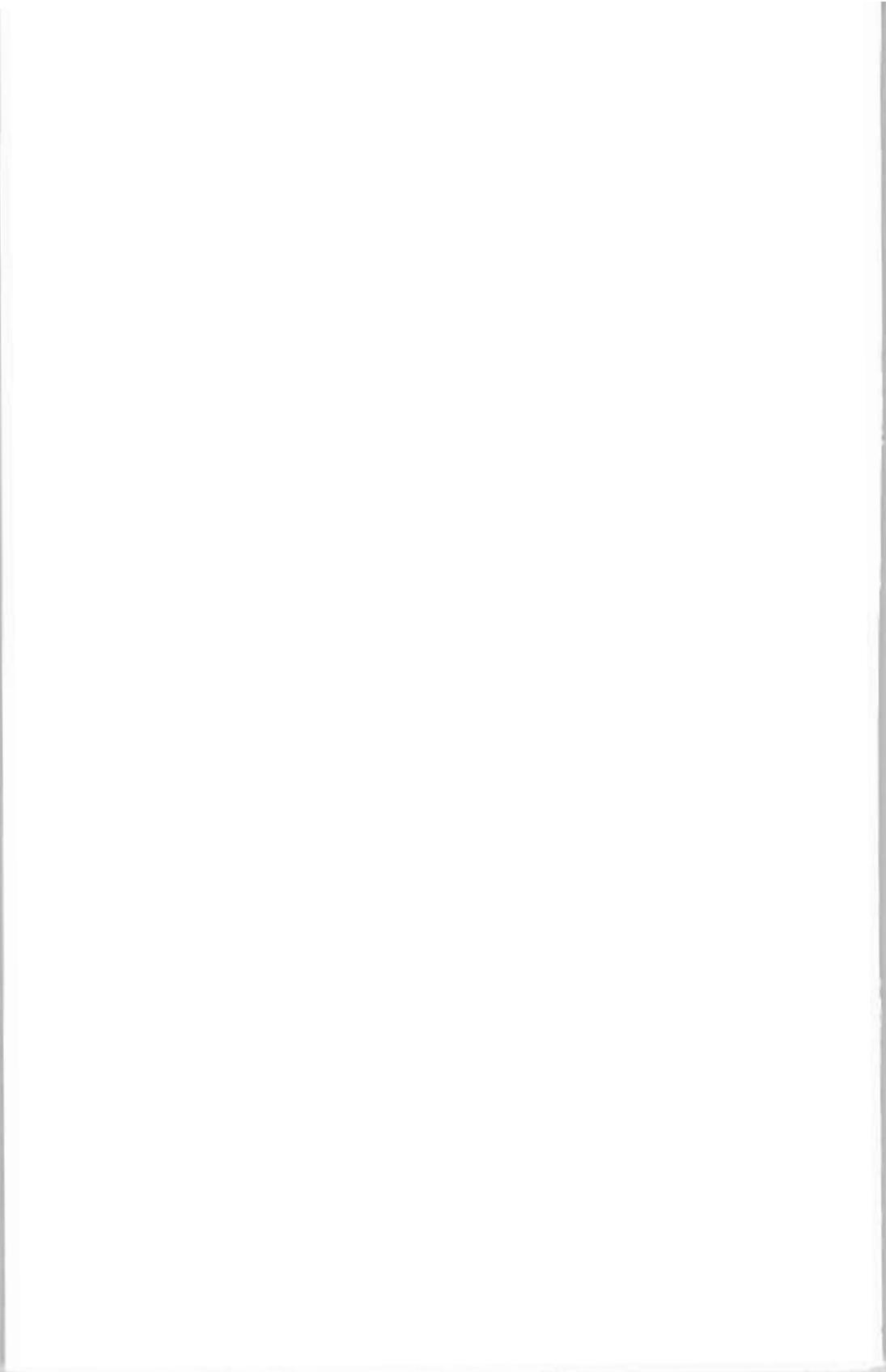
d'« embarras » elles pouvaient retenir les animaux pendant plusieurs années.

Dans un tel contexte, il est facile de comprendre que la base du succès reposait autant sur la force physique, l'endurance et l'habileté au travail des deux époux que sur la qualité et la fertilité du sol cultivé.

On a souvent vanté les mérites des mères de famille de cette époque et on peut affirmer en exagérant à peine, que c'est grâce aux « petits miracles » qu'elles faisaient à tous les jours si leurs nombreuses familles ont pu vivre de façon un peu convenable et recevoir en même temps une bonne formation.

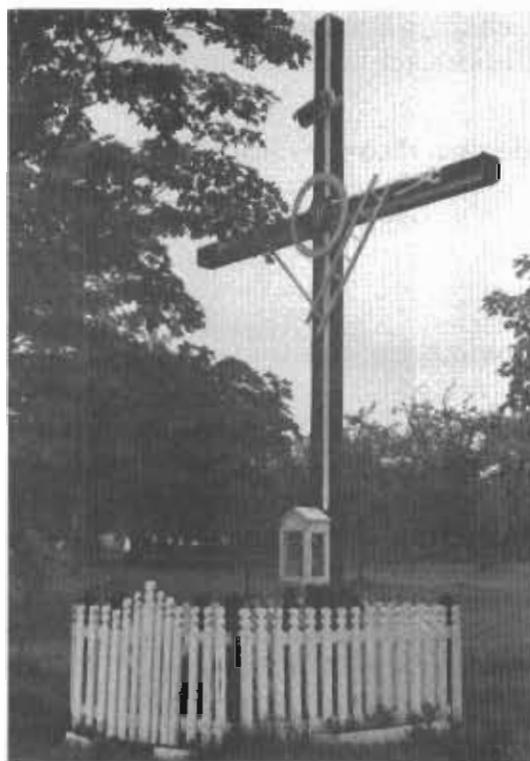
Dans leurs multiples rôles d'épouses, de mères, d'éducatrices, de ménagères, d'artisanes et surtout de compagnes de travail de leur mari à l'étable et aux champs, leur santé, leur courage et leur sens de débrouillardise étaient rudement mis à l'épreuve. Et ces défis qu'elles avaient à relever étaient d'autant plus grands qu'elles œuvraient dans un milieu dépourvu de tout confort et de toutes ces commodités que nous connaissons aujourd'hui.

Avec l'organisation de moulins à scie au tout début du vingtième siècle, les camps de bois rond et les bâtisses « pièce sur pièce » ont cédé la place à des maisons plus confortables et surtout plus spacieuses pour répondre aux besoins des grandes familles de l'époque. Nos ancêtres étaient soumis à l'enseignement d'une morale rigoureuse qui sous le couvert pudique du devoir conjugal et de la confiance en la Providence laissait libre cours aux exigences de l'amour et aux lois de la nature. Cela explique en partie l'augmentation rapide de notre population et la nécessité des démarches entreprises, il y a cent ans, pour la fondation d'une nouvelle paroisse.



Chapitre 2

Sur la terre comme au ciel



Quand le pain quotidien
a un goût d'éternité...

Dans une mission du canton de Marlow, des femmes et des hommes travaillent pour assurer leur subsistance. Ils défrichent leur propre petit coin de terre et s'imposent bien des sacrifices ou plutôt la vie leur impose bien des sacrifices.

Une vie meilleure, en récompense des privations endurées, c'est au ciel qu'on l'espère. On travaille pour gagner son pain quotidien mais aussi pour gagner son éternité.

Avec des mains mais aussi de l'âme, on bâtit un village, on enracine une communauté. Sous le signe de la croix, on offre sa vie de tous les jours et pour la plus grande gloire de Dieu, on consacre temps, travail et talent.

Ainsi, chacun à sa manière contribue à ce que Sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

1. Une mission dans le canton de Marlow

« Il faut mettre chaque chose
à sa place et Dieu
au sommet. »

Louis VEUILLOT

Tout comme les habitants de la mission Grande Coudée (Saint-Martin) à leurs débuts s'étaient déplacés à Saint-Georges afin d'assister à la messe dominicale, ceux de la future mission de Saint-Gédéon devaient eux aussi se rendre à la paroisse voisine soit Saint-Martin pour assister aux offices religieux.

L'éloignement, le mauvais état des routes et sans doute aussi un sentiment de non-appartenance font en sorte que seulement quelques familles se rendent régulièrement à Saint-Martin pour pratiquer leurs dévotions.

L'accroissement constant du nombre de familles depuis 1870 mais aussi la volonté de réunir leurs ouailles

dans un même temple incitent les autorités religieuses à ouvrir une mission sur ce territoire de nos pionniers, cette terre de nos ancêtres.

Le titre de mission conférant des privilèges, deux curés de Saint-Martin viendront desservir la communauté. Le premier, M. l'abbé François de Borgia Boutin fera construire la chapelle-école puis sous le missionnariat de M. l'abbé Alexandre Lafrance, sera érigée la chapelle-sacristie-presbytère.

M. l'abbé François de Borgia Boutin
— premier desservant



Durant la maladie et après la mort de M. l'abbé Joseph-Édouard Parent, premier curé de Saint-Martin, M. l'abbé Pierre Théberge dessert notre mission mais officiellement c'est en juin 1889, que Son Éminence le cardinal Taschereau nomme M. l'abbé François de Borgia Boutin, deuxième curé de Saint-Martin avec ordre d'ouvrir une mission dans le canton de Marlow.

Dans une lettre écrite à son confrère l'abbé Auguste Lessard, l'abbé Boutin nous remémore non seulement faits, chiffres et dates mais il y ressuscite aussi le contexte des commencements de notre paroisse.

Presbytère de Saint Malo, Québec 25 juillet 1917

Mon cher curé,

Vous m'avez demandé, deux ou trois fois, de vous donner des renseignements sur les commencements de votre paroisse de Saint-Gédéon. Je viens donc, aujourd'hui, vous en dire un mot.

Au mois de juin 1889, Son Éminence, le Cardinal Taschereau me nomma curé de la Mission de Saint-Martin de Beauce, avec l'ordre de voir à commencer une Mission dans le Canton de Marlow.

(...) J'oubliais de vous dire que l'Abbé Théberge, pendant son séjour à Saint-Martin, avait fait faire deux premières communions et qu'à mon arrivée, il y en avait une troisième sur le métier. Il me fallut faire les catéchismes et faire faire cette nouvelle première communion, qui fut la troisième dans l'espace de quatre mois. J'étais dans l'obligation de finir ce qui était commencé; car autrement je me serais fait la réputation d'un paresseux, à quoi je tenais nullement. De plus mon Prédécesseur avait fait faire les culottes qu'il avait quêtées pour les nouveaux communians et attendre à une autre année, les culottes auraient été trop petites.

(...) Au mois de septembre 1889, je fis la visite de ces familles du Canton Marlow. Elles étaient au nombre de 28 familles; mais j'ai oublié le nombre d'âmes. Il y en avait assez pour y commencer une Mission. Mais il se présentait un embarras qui était de trouver un local pour loger ces gens là quand j'irais leur dire la messe et donner une instruction. Il y avait chez Honoré Veilleux, Honoré Poulin et chez Georges Michel, alias Georges Pomerleau qui avaient des maisons convenables pour cela; mais c'étaient des gens qui venaient régulièrement à la messe tous les dimanches à St-Martin. Enfin comme cela rapprochait (...) (les autres paroissiens) de six milles pour assister à la messe et aux instructions, je demandai à Sieur Honoré Veilleux pour faire les offices chez lui, ce qu'il m'accorda avec plaisir, se trouvant très honoré de voir le Saint Sacrifice de la messe célébré dans sa maison.

Après avoir notifié chacune de ces familles de Marlow et l'avoir annoncé au prône de la messe paroissiale de St-Martin, que tel dimanche, je me rendrais chez M. Honoré Veilleux pour y donner une instruction, confesser, et le lendemain dire la messe, confesser ceux qui se présenteraient et donner une nouvelle instruction. Ma surprise fut bien grande; car personne ne s'était rendu à mon invitation, si j'excepte les gens qui venaient régulièrement à St-Martin, qui étaient venus, après avoir entendu la messe et l'instruction du jour.

Alors j'écrivis à Son Éminence, que la Mission de Marlow, je l'avais ouverte et fermée du même coup en lui donnant les raisons qui m'avaient déterminé à cela. Le Cardinal m'écrivit d'essayer encore et de tâcher de construire

une maison d'école qui servirait de chapelle ; qu'il m'aiderait et qu'il me ferait aider par le Gouvernement. J'annonçai donc une deuxième mission, cette fois, donnée chez Georges Michel, alias Georges Pomerleau. Cette fois quelques uns (...) vinrent, mais en petit nombre ; (...). Je leur annonçai une mission pour le dimanche suivant, les priant d'y venir tous ; vu que j'avais des choses très intéressantes à leur communiquer.

Après cette troisième mission, je leur parlai de la construction d'une maison d'école que l'Archevêque demandait de construire, offrant de les aider en argent. Je leur dis qu'il était convenable pour eux de faire leur part et que pour cela, je leur demandais à chacun quelques billots, qu'ils me donneraient rendus au moulin de Honoré Poulin, qui consentit à scier une partie gratis : Pro Deo. Comme je leur demandais peu, chacun m'accordât ce que je lui demandai.

Maintenant encore une difficulté au sujet du placement de cette maison ; car dans ce temps là, depuis la résidence de Jeanne Fortin jusqu'à celle du père Étienne (...) (Lachance), tout cet espace était en bois debout. Il n'y avait aucune route qui reliait le rang de la rivière au suivant. Je décidai donc de construire cette maison, à la fourche des chemins ou jonction des deux rangs susmentionnés. M. Ferdinand Pomerleau donna le terrain.

(...) Pour la construction de cette maison, je ne pus avoir que \$ 140.00. Le Cardinal n'ayant obtenu qu'un refus du Gouvernement, c'était bien peu \$ 140.00 pour payer la main d'œuvre, le sciage du bois, l'achat des vitres, du clou et autres ferrures.

(...) Au printemps de 1890, en attendant que la maison fut logeable, je fis les offices dans une vieille bâtisse en bois rond, qui avait servi de résidence à une famille partie pour les États-Unis. Si je me rappelle bien, cette maison était sur la terre de Bénonie Bourque ou sur celle d'un fils de God. Gilbert.¹ Je rendrai témoignage que tous venaient aux offices que j'y faisais. Généralement, je me rendais là, le mardi l'après midi et je faisais le catéchisme aux enfants

1. Propriété de M. et Mme Louisda Boutin par la suite.

et le mercredi matin, j'entendais les confessions, après quoi, je disais la messe et je donnais une instruction ; c'est ce que je fis pendant mon séjour à St-Martin jusqu'à octobre 1892.

(...) Tout ce qui était nécessaire pour le Saint Ministère fut donné par l'œuvre de la Propagation de la foi et par l'œuvre des Tabernacles.

Voilà tout ce que je puis vous dire des commencements de votre paroisse. Vous voudrez bien excuser la forme, les fautes de français ; car j'ai écrit cela cursive calamo, pensant en faire une deuxième copie ; mais il fait bien chaud, j'y renonce, comptant sur votre indulgence.

(...) Je demeure votre tout dévoué en Notre-Seigneur.
F. de B. Boutin, ptre.

P.S. J'oubliais de vous dire comment le nom de Saint-Gédéon fut donné à votre paroisse. Son Éminence me demanda quels étaient les noms qui semblaient le plus populaire à St-Martin. Je répondis que si j'en jugeais d'après les noms donnés au baptême ; c'était St-Théodore, St-Albert et Saint-Gédéon et Son Éminence choisit ce dernier pour en faire le Titulaire de la nouvelle mission du canton de Marlow.

F. de B. B. ptre.²

À la lecture de cette lettre, le terme « mission » revêt toute sa signification. Ne faut-il pas une âme de missionnaire pour construire une chapelle au cœur d'une forêt mais surtout pour commencer à mobiliser tout ce beau monde qui semble, dans les débuts du moins, se faire quelque peu tirer l'oreille ?

L'apostolat rural du temps de nos pionniers englobait une multitude de tâches et les redevances auxquelles ces derniers s'engageaient étaient bien en deçà de la valeur des services rendus. Et pourtant, les obligations matérielles même minimales représentaient un lourd fardeau pour nos aïeux. Car, dans cette lutte de survie pour assurer le strict minimum aux siens et ce au prix de pénibles et longues

2. Archives de la Fabrique.

heures de travail, le colon semble à la fois craindre et désirer l'encadrement religieux. Une bonne épouse, une ribambelle d'enfants, des bras solides et du cœur au ventre : voilà son bien. Et si aujourd'hui nous sourions en lisant que l'abbé Boutin ne pouvait attendre une autre année pour les premières communions, « car les culottes auraient été trop petites », il n'en demeure pas moins que son prédécesseur avait dû les quêter ! Cet énoncé à lui seul représente le contexte économique de l'époque.

L'isolement et un certain goût d'indépendance ont sans doute joué un rôle complémentaire mais tout au long de cette lecture, il faudrait bien se garder de juger et se borner à essayer de comprendre les faits en interaction avec leur trame historique. Si avec des moyens de locomotion et des routes peu carrossables, les habitants de la mission de Saint-Gédéon, en peu de temps, satisfont les « exigences » de l'abbé Boutin, de nos jours, notre assistance aux offices divins satisfait-elle « l'indulgence » de notre bon curé ?

Saint Gédéon — notre saint patron

Dans le post-scriptum de la lettre de l'abbé Boutin plus haut citée, nous avons vu pourquoi saint Gédéon est devenu notre saint patron.

La bible nous rapporte que Gédéon était un militaire et que sous son égide le peuple de Dieu vécut dans la paix. « Homme très croyant, c'est en mettant sa foi en Dieu qu'il a triomphé de tant de milliers d'hommes avec 300 hommes. »³

Une statue de notre saint est nichée au-dessus du maître-autel dans le chœur de l'église ainsi qu'au-dessus des portes centrales à l'extérieur. Le premier septembre de chaque année, une messe est célébrée en son honneur.

3. LEGASSE, Simon, *Le cycle de Gédéon*, Institut catholique de Toulouse, Juillet-Septembre 1985, p. 197.



Saint-Gédéon.

Une ancienne étudiante de notre paroisse se souvient que du temps de M. le curé Napoléon Roy, des élèves de notre paroisse ayant observé ladite statue émirent des commentaires peu élogieux. Le dimanche suivant, du haut de la chaire, le curé Roy réprimanda ces élèves à peu près en ces mots: « Nous devons respect à notre saint patron, que je n'entende plus de tels propos et soit dit en passant ce n'est pas une poupée, c'est un militaire! »

À l'heure de la province

Sans s'attarder, il serait bon toutefois de s'arrêter l'espace de quelques lignes sur l'émigration aux États-Unis. Les premiers offices de la paroisse ne furent-ils pas donnés « dans une vieille bâtisse en bois rond, qui avait servi de résidence à une famille partie pour les États-Unis » ?

« À défaut de statistiques précises, on a estimé qu'au moins 500 000 Canadiens français avaient quitté le Québec pour les États-Unis de 1861 à 1901. »⁴ À l'heure de la province, certains de nos colons, dans la recherche d'un mieux-vivre émigrent eux aussi car la vie du colon quoique rude n'assure pas toujours l'humble subsistance de sa famille.

L'émigration vers les États-Unis et l'attrait qu'exerce la ville sur les enfants du berceau de la race seront deux grandes préoccupations pour le clergé, qui y voit une menace non seulement à son influence mais aussi à la survie du peuple canadien-français.

Dans un but nationaliste, le gouvernement s'allie au clergé qui voit son emprise idéologique menacée. Ils s'unissent dans un appel commun, celui de la colonisation des terres nouvelles. Et pourtant, en référence à la lettre de l'abbé Boutin, le gouvernement refuse son aide financière pour la construction d'une chapelle-école à la mission de Saint-Gédéon. Pourquoi ?

En cette fin du dix-neuvième siècle, l'industrie séduit nos gouvernements et de points de mire qu'elles étaient, l'agriculture et la colonisation ne recueillent plus qu'un regard bienveillant, se traduisant en une aide financière bien en deçà de l'espérance des autorités religieuses. Et bien en deçà aussi de l'espérance de l'abbé Boutin fut le montant alloué à la construction de notre chapelle-école ! Il est facile d'imaginer la déception ressentie par celui-ci lorsqu'il apprit que la mission de Saint-Gédéon ne recevait que la modeste somme de 140 \$ surtout lorsque l'on sait que ce même curé en 1887, avait obtenu la jolie somme de 600 \$ pour la mission de Saint-Théophile. Aussi est-il juste de dire que dans un tel contexte, le clergé a dû se montrer plus énergique dans son idéal de colonisation.

4. HAMELIN, Jean *et al*, *Histoire du Québec*, Saint-Hyacinthe, Québec, Privat, 1976, p. 395-396.



*La chapelle-école
construite en 1890.*



Une statue de sainte Anne est érigée à l'endroit où était située la chapelle-école. Le 26 juillet de chaque année, les fidèles viennent y réciter un chapelet.

Malgré toute l'énergie déployée par le clergé, malgré l'acharnement de nos travailleurs du sol, les maisons condamnées témoignent de la défaite ou de l'abandon de quelques-uns des nôtres. Ces maisons endormies, contraintes à attendre le retour des propriétaires partis sous la bannière du drapeau étoilé, s'amuseront souvent à effrayer les passants doués d'imagination. Elles ont sans doute contribué aussi à maintenir la vigueur de nos curés lorsqu'à leurs visites paroissiales, leur regard croisait l'une d'elles.

Chapelle-école ou école-chapelle ?

Au printemps 1890, les gens de la mission Marlow commencent les travaux pour la construction de la chapelle-école. Cette chapelle-école est le symbole d'un groupe de personnes qui s'identifient et s'organisent.

(...) sur le terrain donné par Monsieur Ferdinand Pomerleau, l'on commence à élever une maison d'école qui servirait aussi de chapelle. La construction de 20 x 24 pi se continue pendant l'été. Le site choisi est à la jonction du rang 7 et du rang de la rivière, du côté ouest de l'actuelle route 204, soit un peu plus au nord de la route du rang 7. (...) À la fin d'octobre, la construction est terminée. Et la dernière semaine de ce mois, l'on célèbre les offices religieux pour la 1^{re} fois dans la chapelle.⁵

Après octobre 1904, la chapelle-école devient propriété privée et la croix sera enlevée. La maison sera abandonnée en 1948 ou 1949. En 1955, vu son état fort délabré, on procède à sa démolition.

Pour perpétuer le souvenir du premier lieu de rassemblement chrétien à Saint-Gédéon, M. le curé Napoléon Roy, curé, fera ériger en 1963 une statue de sainte Anne à l'endroit où était située la chapelle-école. L'emplacement de la chapelle-école deviendra propriété et responsabilité de la Fabrique par la suite.

5. Manuscrit de Soeur Aimée-Rose Lachance.

Après la messe, le 26 juillet de chaque année, les fidèles récitent le chapelet sur le terrain de la chapelle-école. Mais pourquoi la statue de sainte Anne représente-t-elle notre première chapelle? Une paroissienne se souvient que M. le curé Napoléon Roy a déjà précisé en chaire, que notre premier curé desservant, M. l'abbé François de Borgia Boutin aurait nommé notre paroisse « Mission Sainte-Anne » et ce jusqu'à ce que Mgr Taschereau officialise le nom de Saint-Gédéon. Mais il faut dire aussi, que depuis sa tendre enfance M. le curé Roy avait une dévotion particulière pour la bonne sainte Anne.

M. l'abbé Alexandre Lafrance -- deuxième desservant



Fin septembre 1892, M. l'abbé Alexandre Lafrance est nommé curé de Saint-Martin et remplace M. l'abbé François de Borgia Boutin, comme desservant de notre mission.

À son arrivée, l'abbé Boutin avait célébré les offices chez des particuliers puis dans une vieille bâtisse en bois rond. Dès sa nomination, l'abbé Alexandre Lafrance peut exercer son

apostolat dans la chapelle-école construite deux ans auparavant. Ce temple de Dieu est un réconfort dont notre premier desservant n'avait pas bénéficié. L'histoire nous apprendra que le dévouement de l'abbé Lafrance prépare la venue de notre premier curé résident.

La chapelle-sacristie-presbytère

Le 25 novembre 1897, les francs-tenanciers⁶ de la mission de Saint-Gédéon adressent une requête à Mgr Louis-Nazaire Bégin afin d'obtenir l'autorisation de construire une chapelle-presbytère.

6. Le terme franc-tenancier est maintenant l'équivalent de contribuable résident.

L'humble requête de la majorité des habitants francs-tenanciers de la mission de St-Gédéon, comté de Beauce, Province de Québec, lesquels représentent très respectueusement à Votre Grandeur.

1 Quel l'habitant de la mission de Saint-Gédéon le plus près de la chapelle de St-Martin est de six milles, et que l'habitant de St-Gédéon le plus loin de la chapelle de St-Martin est d'environ treize milles et que vue cette énorme distance, la plupart des gens de St-Gédéon, au nombre de 52 familles actuellement, sont pour une grande partie de l'année, incapables d'assister aux offices de St-Martin, à cause des mauvais temps, des mauvais chemins etc.

2 Que le terrain de cette mission au témoignage des bons cultivateurs est très propre à la culture, et que cette mission est destinée à devenir bientôt une excellente paroisse.

3 Que le local actuel où se fait la mission est, à l'extrémité de la mission et, qu'étant une petite maison d'école, est tout à fait insuffisant au service du culte.

4 Que la nécessité de la présence d'un prêtre s'accroît de plus en plus dans cette localité, et pour le bien temporel et surtout pour le bien spirituel des gens.

C'est pourquoi vos suppliants prient Votre Grandeur de leur permettre de construire une chapelle presbytère en bois à l'endroit que Votre Grandeur a indiqué lors de votre visite pastorale de l'été 1896, et sur telles dimensions qu'il lui plaira de déterminer.

Et vos suppliants ne cesseront de prier.

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1. Honoré Veilleux | 2. Urbain Beaudoin |
| 3. Louis Dallaire | 4. Honoré Poulin |
| 5. Olivier Quirion | 6. Barnabé Tanguay |
| 7. Joseph Quirion | 8. Joseph Lachance |
| 9. Étienne Lachance | 10. Thomas Veilleux |
| 11. Joseph Fortin | 12. Paul Lachance |
| 13. Charles Gilbert | 14. Georges Lachance |
| 15. Pierre Veilleux | 16. Georges Veilleux |
| 17. Georges C. Quirion | 18. Olivier Gilbert |
| 19. Jean Landry | 20. Jean Fortin |
| 21. Ferdinand Pomerleau | 22. Georges Pomerleau |
| 23. Joseph Bourque | 24. Fridolin Jolin |

- | | |
|----------------------------------|----------------------|
| 25. Joseph Poulin (Eugène) | 26. Jean Quirion |
| 27. Joseph Tanguay | 28. François Tanguay |
| 29. Alfred Tanguay | 30. Philippe Lambert |
| 31. Eugène Beaudoin | 32. L. A. Boutin |
| 33. Georges Mercier ⁷ | |

Ce document nous révèle le nombre de familles à Saint-Gédéon en 1897, soit 52. Rappelons-nous qu'en septembre 1889, lors de sa première visite paroissiale, l'abbé Boutin en dénombrait 28. Saint-Gédéon jouit donc d'une bonne croissance puisque le nombre de ses familles a presque doublé en huit ans et c'est sans doute ce principal facteur qui lui permet d'espérer la venue d'un prêtre résident dans un avenir prochain.

Le 20 janvier 1898 fut émis un décret permettant la construction d'une chapelle-sacristie-presbytère. Six jours après, soit le 26 janvier 1898, les francs-tenanciers de la mission présentent une requête à messieurs les commissaires : « (...) Pourquoi vos suppliants prient humblement Vos Honneurs de leur permettre de s'assembler, pour procéder à l'élection de trois ou d'un plus grand nombre de syndics, à l'effet de diriger la construction des dits édifices, conformément au dit plan. »⁸

Les syndics⁹ sont élus lors d'une assemblée générale des francs-tenanciers et leurs responsabilités consistent à appliquer le décret de l'archevêque. Les trois syndics élus lors de ladite assemblée furent MM. Joseph Quirion, Pierre Busque et Honoré Veilleux.

Le 10 mars 1898, les commissaires pour l'érection civile des paroisses firent parvenir l'ordonnance confirmant l'élection des syndics et les autorisant à imposer une cotisation. Une fois la cotisation préparée, les syndics expédièrent au secrétaire des commissaires, une requête

7. Archives de la Fabrique.

8. *Ibid.*

9. Syndic: Terme équivalent à marguillier avant la fondation d'une paroisse.

demandant d'en ordonner le dépôt. Le 7 juin 1898, une lettre confirme l'émission de cette ordonnance.

Province de Québec,
Diocèse du Québec

Bureau des commissaires
pour l'érection civile
des paroisses, &c.

Québec, sept juin mil huit cent quatre vingt dix huit

Présents,
Cyprien Labreque, écuyer.
Honble. Vildebou Wincelas LaRue,
Marcel Hubert Chabot, écuyer

Commissaires.

Vu la requête des syndics de la mission de St.Gédéon, alleguant qu'en vertu de notre ordonnance du dix mars dernier, ils ont dressé un acte de cotisation, et demandant qu'il nous plaise en ordonner le dépôt.

Nous, commissaires, duement nommés pour les fins du chapitre premier du titre neuvieme des statuts refondus de la province de Québec, dans et pour le diocese catholique romain de Québec, tel que canoniquement reconnu et érigé dans la province de Québec par les autorités ecclésiastiques, ordonnons que le dit acte de cotisation soit déposé dans la maison de sieur Barnabé Tanguay, de la dite mission de St-Gédéon, marchand et maitre de poste, vu qu'il n'y a pas de presbytere pendant quinze jours consécutifs, savoir, du vingt sept juin courant jusqu'au onze juillet prochain, ces deux jours inclus afin que les intéressés puissent en prendre connaissance pendant le dit temps depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et qu'avis public soit lu publiquement et affiché à l'issue du service divin du matin à la porte de la chapelle de la dite mission pendant trois dimanches consécutifs, savoir, les douze, dix-neuf et vingt six juin courant indiquant le lieu du dépôt, et annoncant que les requerants poursuivront l'homologation du dit acte de cotisation devant nous, jeudi, le quatorze juillet prochain, à une heure et demie de l'après midi, en notre bureau, au bureau de la fabrique de la paroisse de Notre Dame de Québec, à Québec, et que toutes personnes se portant opposantes à l'homologation du dit acte de cotisation soient requises de produire leur opposition le ou avant le

dit jour, sinon et à défaut de ce faire dans le dit délai, elles seront forcloses du droit de le faire.

signé C. Labreque.
" V.W. LaRue
" M.H. Chabot

Vraie copie,
C.N. Hamel
Sec. des commissaires.¹⁰

Le 14 juillet, les commissaires pour l'érection civile des paroisses considérant qu'il n'a pas été produit d'opposition à l'encontre de ladite demande des syndics confirmement et homologuent ledit acte de cotisation suivant sa forme et teneur.

À l'été 1898, M. Barnabé Tanguay débute les travaux pour la construction de la chapelle-sacristie-presbytère. Sur le lot 24, du rang 9, à proximité du presbytère actuel s'élèvera le deuxième lieu de rassemblement chrétien à Saint-Gédéon dont la bénédiction solennelle aura lieu le 18 octobre de la même année.

D'une dimension de 35 x 45 pieds plus une annexe de 20 x 22 pieds, la chapelle-sacristie-presbytère aura nécessité un déboursé de 1 500.00 \$.¹¹ Dans son manuscrit, Soeur Aimée-Rose Lachance la décrit ainsi :

(...) la chapelle était située au 2^e étage. On y accédait par la porte située à l'extrémité ouest, soit face à la 1^{re} avenue actuelle. De là, à l'intérieur, un escalier conduisait à la chapelle; au-dessus de cet escalier, il y avait un petit jubé. Le presbytère était situé au rez-de-chaussée. On y entrait par la porte située au côté sud de l'édifice, soit face à l'église actuelle. L'annexe était élevée à l'extrémité est de la bâtisse. Moins haute que la chapelle-presbytère, elle est à peine visible sur la photo; on ne voit qu'un petit coin du toit. Le 2^e étage de cette annexe servait de sacristie; le 1^{er} étage servait de cuisine. La division de la maison a été faite par M. Philippe Champagne.

10. Archives de la Fabrique.

11. En référence à la lettre de l'abbé Alexandre Lafrance en date du 22 octobre 1898.



ANCIENNE EGLISE ET PRESBYTÈRE ST. GEDEON P.Q.

La chapelle-sacristie-presbytère, la cloche et sa monture.



De cet angle, nous apercevons l'annexe, dont le deuxième étage servait de sacristie et le premier de cuisine.

Dans les premières années, la chapelle n'avait pas de garde-soleil sur sa façade.

L'Ancienne-Lorette, notre marraine

Saint-Gédéon, il faut bien l'avouer, est encore à cette époque une bien pauvre mission. Elle deviendra la filleule de l'Ancienne-Lorette telle qu'en témoigne la lettre de l'abbé Alexandre Lafrance.

St-Martin, Beauce
22 octobre 1898

À Monsieur l'Abbé Octave Faucher
curé de l'Ancienne Lorette

Monsieur le Curé,

C'est avec grand plaisir que j'ai appris l'heureuse nouvelle que l'Ancienne Lorette avait charge de la mission de St-Gédéon. Le zèle éclairé du digne curé de la magnifique paroisse de l'Ancienne Lorette m'est une garantie que Saint-Gédéon sera muni bientôt de toutes les choses nécessaires au culte.

Je m'empresse donc, Monsieur le Curé, de vous faire connaître les principales choses dont est privé St-Gédéon. Un mot d'abord de votre filleule elle-même.

La mission de St-Gédéon est sise sur les bords de la Rivière Chaudière à 30 milles de la Station St-François Beauce et à neuf milles de la mission de St-Martin. Elle touche à St-Ludger du côté Sud Ouest; malheureusement trois milles de forêt la sépare de cette dernière, de sorte que c'est la dernière paroisse à former sur les bords de la Rivière Chaudière de Québec à Mégantic. St-Gédéon renferme un magnifique territoire composé de très bonnes terres presque toutes prises maintenant à l'Est de la rivière; malheureusement la partie Ouest de la Rivière dans le Canton Dorset appartient aux Breaky, commerçants de bois, et n'est pas prête à être concédée.

Le premier janvier dernier la population était de 302 âmes dont 52 familles et 165 communians. Cette mission est colonisée surtout par des gens de Shenley et Saint-François, Beauce.

Cet été nous avons construit une chapelle sacristie presbytère de 35 x 45 pds, avec une annexe de 20 x 22 pds. Le haut de cette bâtisse sert de chapelle. Nous en avons fait la bénédiction mardi dernier le 18 courant, ce qui m'a empêché d'écrire plus tôt.

Cette chapelle a coûté \$ 1 500.00 y compris 40 bancs et un autel temporaire. En paiement d'icelle, nous avons une répartition légale de \$ 1 000.00 payable en 6 ans ; la fabrique de Saint-Gédéon s'est chargé du reste. Nous avons emprunté \$ 1 100.00 à 5%. L'entrepreneur de la chapelle a consenti à attendre (pour la balance) les revenus de la fabrique.

Dimanche dernier nous avons vendu les bancs pour six mois, et nous avons fait \$ 74.00. C'est très encourageant vu que ces gens n'ont pas de curé et n'ont la mission que deux fois par mois.

Quant aux ornements, voici notre avoir : 1 ornement blanc, 1 ornement rouge, 1 ornement violet, 1 ornement noir, 3 amicts, 3 purificateurs, 5 lavabos (manuterges), 1 set de nappes d'autel, 2 étoles violettes + rouge, 1 voile blanc de tabernacle, 1 voile huméral, 1 barrette, 1 boîte à hostie, 1 pelote, 1 calice, 1 ciboire, 1 set de chandeliers blancs, 1 missel, 1 appendice au Rituel, 1 petit Rituel, 1 paroissien noté.

Il nous manque : 1 ostensor, 1 encensoir, 1 bénitier, 1 piscine, 2 chandeliers pour acolytes, 1 chappe de chaque couleur, 1 nappe de communion, (la Sainte table a 20 pieds longueur, 2½ hauteur), 1 sac au malade avec ampoule etc.

Il nous manque : Tout ce qu'il faut afin d'administrer le sacrement de Baptême. Nous n'avons ni Statue ni bouquets

L'autel est en bois varloqué. Une belle tapisserie lui ferait du bien. Le tabernacle de l'autel est nu à l'intérieur.

J'oublie certainement bien des choses. En voilà assez cependant pour vous donner une idée de la pauvreté de votre filleule. Et la dette qu'elle a contractée cet été ne lui permet pas de déboursier davantage. Elle compte sur la divine Providence et celle-ci ne lui a pas fait défaut, en lui donnant pour marraine la riche et charitable paroisse de l'ancienne Lorette, qui possède un curé d'expérience dans

ces sortes de misère. Car, si je me rappelle bien, monsieur le curé, vous avez été le premier curé de Saint-Honoré de Shenley, et vous avez passé par là.

Je vous remercie d'avance, de tout ce que vous ferez pour Saint-Gédéon, et je vous assure que je ne manquerai pas de faire prier les braves colons de cette mission pour tous leurs bienfaiteurs.

Votre très obligé Confrère
A. Lafrance, ptre.¹²

Notre marraine se montre généreuse à notre égard, puisque dans le cahier de reddition des comptes de messieurs les syndics pour l'année 1899, un montant de 128.46 \$ figure dans les recettes extraordinaires. Mais le plus beau présent que fera notre marraine à sa filleule sera sans conteste de nous donner son vicaire en la personne de M. l'abbé Joseph Rouleau, notre premier curé résident.

2. Plus que l'essentiel

« La pierre n'a point d'espoir
d'être chose que pierre.
Mais de collaborer,
elle s'assemble et devient
temple. »

Antoine de SAINT-EXUPÉRY

À l'aube d'un nouveau siècle, une page d'histoire se tourne. La chapelle-école en tant que lieu de culte est déjà un souvenir et la chapelle-sacristie-presbytère une promesse d'avenir. À eux seuls, les actes légaux nécessités pour la construction de cette dernière démontrent l'indissolubilité entre le caractère religieux et juridique de l'époque.

Jusqu'à l'arrivée du premier prêtre résident, M. l'abbé Lafrance vient célébrer la messe aux quinze jours mais l'énergie déployée à la construction de la nouvelle chapelle

12. Archives de la Fabrique.

témoigne que les habitants de Saint-Gédéon désirent maintenant plus que l'essentiel.

Notre premier curé résident

Dans son prône du 5 août 1899, M. l'abbé Lafrance demande de prier « (...) afin que la Divine Providence nous envoie un curé résident à l'automne. » Le dimanche suivant, il fait la lecture de la requête des gens de Saint-Gédéon demandant un curé. Enfin, le 3 septembre 1899, M. le curé Lafrance a le plaisir d'annoncer que Mgr Bégin nous a nommé un curé. Dans le livre des prônes en date du 30 septembre 1899, nous lisons :

(...) je soussigné, arrive et prends possession, comme curé de la paroisse de Saint-Gédéon de Marlow, Beauce. Je suis accompagné par le Révérend A. Lafrance desservant actuel de la dite paroisse. J'arrive du vicariat de Notre-Dame de l'Annonciation de l'Ancienne Lorette.

La cure de l'abbé Rouleau ne sera pas de tout repos. Il aura du « fer au feu » selon l'une de ses expressions, car ce que ses prédécesseurs avaient proposé jusqu'à maintenant aux fidèles se bornait à l'essentiel tandis que l'avènement d'un curé résident amène une vie religieuse beaucoup plus structurée.

À son arrivée, l'abbé Rouleau verra à la construction d'un hangar à grains et à bois qu'on peut apercevoir à l'extrême droite sur la photo de la chapelle-sacristie-presbytère.

En prévision de la visite de Mgr Bégin pour juin 1900, le curé Rouleau à son prône du 18 février énumérera la liste des travaux à accomplir :

(...) il faudra clore, aplanir autour de la chapelle (...) et pour tout cela il faut s'y mettre et de bon cœur, ne pas tirer en arrière, ne pas faire la queue. Il faudra faire des perches et des piquets, les préparer et lorsque la terre sera dégelée vous viendrez faire la clôture. Il faudra aussi des billots, j'en ai demandé à quelques déjà et ils m'ont répondu oui et

un oui généreux, ça ne force pas. J'espère qu'il en sera ainsi pour tout le monde.

Outre sa vocation première de pasteur, le prêtre est souvent le seul à pouvoir exercer de par ses aptitudes et la confiance qu'on lui témoigne, des fonctions administratives très souvent hors de portée pour le colon. À titre d'appui, cette anecdote d'une dame qui ayant reçu une lettre se rendit chez le curé pour la faire lire. En ressortant du presbytère, elle exprime ainsi son contentement : « C'est donc commode un curé qui sait lire ! »

À n'en pas douter, l'abbé Rouleau était un homme énergique qui n'hésitait pas à se faire peintre, charpentier et menuisier pour les besoins de l'église, du presbytère et du couvent. Cette énergie, nous la retrouvons aussi dans la verve de ses prênes et par cette approche directe qu'il a avec ses fidèles. Ainsi, le 18 février 1900, il annonce l'arrivée de Mgr Bégin pour le 7 juin, lequel doit se rendre le lendemain à Saint-Théophile : « Monseigneur vient de bonne heure et nous avons beaucoup de fer au feu, cependant avec de la bonne volonté et du courage, on viendra sinon à tout terminer, au moins à mettre les choses passables. » Par la suite, la visite de Monseigneur sera retardée au 5 septembre et nous lisons au prône du 26 août : « Veuillez donc faire acte de bonne volonté et de courage en allant réparer la route qui conduit à St-Théophile afin que Mgr ne se casse pas le cou en y passant. »

Durant ses premières années de cure, les livres de prênes témoignent que l'abbé Rouleau aura à instruire ses fidèles non seulement sur la parole de Dieu mais aussi sur certaines convenances à respecter telles que : « Ne pas cracher dans l'église. » (3 juin 1900), « Une fois encore attendre que la messe soit finie pour sortir (...) » (1^{er} novembre 1900), « Quand vous êtes dans la chapelle et que la sainte communion est distribuée restez donc dans la chapelle et à genoux toujours et jusqu'après la communion. Exemptez-vous de marcher. » (5 mai 1901), « Ne pas entendre la messe dans le confessionnal » (7 juillet 1901), « Veuillez faire tomber la terre qui s'attache à vos pieds. Il

n'y a pas de bon sens. Le lundi, on balaye la chapelle et le lendemain certains bancs sont aussi malpropres que dimanche soir.» (3 novembre 1901). Ce qui démontre tout de même une très bonne assistance aux offices! « Ne pas sortir pendant la messe seulement en cas de nécessité — Pas pour aller fumer comme ça arrive quelquefois.» (19 octobre 1902).

Cette remarque est l'une des dernières faites par le curé Rouleau en ce qui a trait au bon maintien dans un lieu de culte, comme quoi les paroissiens satisfont assez rapidement leur curé en cette matière. Il n'en va pas ainsi toutefois en ce qui concerne l'assistance aux vêpres. À ce chapitre, le curé Rouleau a sûrement aiguisé sa patience: « Nous allons continuer à avoir les vêpres immédiatement après la messe. Je vous demande encore une fois d'attendre les vêpres. Ce n'est pas long (...) » (4 novembre 1900) Mais parfois l'emportement de notre prêcheur portait fruits: « Attendre les vêpres, il y a de la lâcheté, de la mauvaise volonté, vous n'avez pas de raison car les vêpres se chantent immédiatement après la messe. » (8 décembre 1901). Et l'abbé Rouleau a ajouté entre parenthèses: « ça fait du bien pas un ne sort ».

Mais c'est lorsqu'il s'agira d'intervenir au sujet de la boisson que l'abbé Rouleau sera le plus véhément dans ses propos. Plus que toute autre chose, l'intempérance de ses ouailles provoquera la foudre de ce bon curé. Le 15 avril 1900, nous lisons dans le livre des prônes: « Pas de sermon. Mais une assez verte sortie sur la boisson et les désordres au sortir du chantier et de la drave. » À l'approche de Noël, soit le 23 décembre 1900, l'abbé Rouleau tente une nouvelle approche: « À propos des boissons au temps de Noël et du jour de l'an, parler des maux qui les menacent, mauvaise récolte, mauvais chantiers. La maladie qui s'envient, la mort (...). N'ayez pas de boisson, vous finissez mal l'année et vous la commencez mal, et tout le reste s'en ressent. » Par sa façon de s'exprimer, le curé Rouleau semble rejoindre cette pensée de Georges Dumezil: « Les dieux qui rassurent occupent moins les

hommes que les dieux qui inquiètent.» Et pour tous les commissionnaires de boisson ainsi que pour les usagers voici les paroles prononcées le 5 mai 1901 :

Commission pour la boisson. Sont coupables de toutes les fautes qui si commettent a la suite de cette commission / par le mauvais usage de cette boisson. Et quelqu'un qui se respecte ne fait pas de ces commissions là, que ce soit pour un jeune homme, pour un homme marié, même pour une femme. Car il y a des femmes qui sont pire que les hommes. On dit quelques fois, c'est bien de valeur, il faut aller porter notre argent dans les autres paroisses. Cela est une parole insensée, qui vous oblige à faire cela votre passion simplement. Quand vous avez trop d'argent, que vous ne savez quoi en faire, payez vos dettes. Pour plusieurs, dans 2 ou 3 ans il quitteront la place. Les chantiers sont mauvais on ne fait plus rien. C'est parce que le diable est avec vous autres tout le temps l'argent que vous gagnez avec bien de la misère, ce n'est pas le B. Dieu qui vous le fait gagner c'est le diable, il sait bien que pour ce petit peu d'argent, il aura vos âmes a la fin des temps. Vous n'êtes pas capable d'apporter cet argent chez vous. Quand on a de la boisson, Ah, on est riche, on est fin, on est drôle, on est fort, on cherche a se battre, et cependant on est pas capable, ni on a le cœur de se moucher. Ils écoèrent ceux devant qui ils se présentent..

Cette intempérance qui semble d'ailleurs occasionnelle se situant soit à la sortie des chantiers, soit à la période des Fêtes doit se placer dans un contexte de vive intolérance de la part du clergé. Pour sa part, l'abbé Rouleau, par ses interventions démontre qu'il remplit bien ses fonctions en s'attaquant à ce fléau. Car pour les déshérités qu'étaient nos aïeux, l'achat d'alcool pouvait représenter une entrave au paiement des dettes, et l'endettement conduisait souvent à un départ pour les États ou à une « misère noire » pour la famille.

En homme averti de cet état de choses, l'abbé Rouleau n'abandonnera pas la lutte, même si celle-ci s'avéra parfois longue telle qu'en fait foi cette remarque au prône du 5 janvier 1902 : « Félicitations pour avoir manqué la messe

le Jour de l'An en si grand nombre et aussi pour avoir si bien bu!! — Pas de sermon, l'église presque vide.» La ténacité de l'abbé Rouleau se révéla rentable puisque nous lisons le 30 décembre 1909: « Un mot au sujet de la boisson à Noël. Tout s'est bien passé. »

Nos registres s'ouvrent

Le 6 novembre 1899, la main du curé Rouleau trace les premières lignes de nos registres qui au-delà de leur caractère officiel s'avèrent précieux par les renseignements que l'on peut y puiser. Les consulter, c'est en quelque sorte effeuiller la vie. On est baptisé, on se marie et bientôt la vie nous apparaît dans toute sa brièveté.

Voici les extraits de nos registres concernant les premiers sacrements administrés dans notre paroisse :

Premiers baptêmes : Le 17 novembre 1899 est baptisé Joseph-Napoléon, né ce même jour, fils de Pierre Thibodeau et de Joséphine Quirion. Le 5 décembre 1899, Marie-Amanda née la veille, fille de François Tanguay et de Céline Lachance entrait dans la communauté chrétienne de Saint-Gédéon.

Premier mariage : Le six novembre 1899, on célèbre le mariage de Joseph Mercier, fils mineur de Georges Mercier et de Clorinthe Tanguay d'une part et Mathilda Pomerleau, fille mineure de Ferdinand Pomerleau et de Désiline Roy d'autre part.

Première sépulture : Le 4 décembre 1899, est inhumé un enfant mort-né de sexe masculin, fils d'Eugène Beaudoin et de Flavie Quirion.

La cloche s'en vient...

Les cloches sonnent, est-ce pour célébrer un événement joyeux ou pour pleurer l'un des nôtres; s'agit-il d'un homme, ou d'une femme? « Cette dernière ayant probablement besoin de moins d'assistance, la plainte est moins

longue : il n'y a pour elle que deux tintons au lieu de trois pour les hommes. »¹³

Ainsi, les cloches ont leur langage, et en 1900, la vie rurale est quasi réglée à leur tintement puisqu'elles annoncent les événements tant religieux que civils. Les angélus du matin, du midi et du soir ne sont-elles pas l'horloge du village en quelque sorte ?

L'arrivée d'une cloche au village est un grand moment. La grande générosité démontrée lors de la collecte pour la cloche prouve que les gens y tenaient beaucoup. À son prône du 1^{er} avril 1900, l'abbé Rouleau annonce : « Je ferai probablement la visite dans l'autre semaine, je recueillerai pour l'Enfant-Jésus et les cloches les aumônes que vous voudrez bien donner. » Les aumônes recueillies lors de cette visite s'élèvent à 33 \$ pour la cloche et 17 \$ pour l'Enfant-Jésus !

La cloche s'en vient ! Le 30 septembre, elle est rendue à Saint-François (Beauceville) et enfin le 7 octobre, la cloche est arrivée. Elle pèse 800 livres et il est du devoir des paroissiens de la mettre à sa place.

À la porte de l'église, les dimanches 14 et 28 octobre 1900, le curé Rouleau demandera du bois pour la chèvre¹⁴ ainsi que des ouvriers pour monter une charpente en tronc de pyramide, faite de quatre poteaux. Sur la photo de la chapelle-sacristie-presbytère, nous apercevons à gauche la cloche et sa monture. Jeudi le 13 décembre de la même année, M. le curé Alexandre Lafrance bénira notre cloche baptisée du nom de Joseph-Gédéon. (Joseph Rouleau — Saint-Gédéon).

Érection canonique

Une érection canonique, c'est un peu comme un acte de naissance religieux. Par ce décret ecclésiastique, le

13. BOUCHARD, Georges, *Vieilles choses, vieilles gens. Silhouettes campagnardes*, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1926, p. 15-16.

14. Engin de levage pour objets très lourds.

LOUIS - NAZAIRE - BÉGIN

Par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

-o-

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que,
vu:

1^o- La requête, en date du cinq novembre mil neuf cent dix, à Nous présentée au nom et de la part de la majorité des habitants francs tenanciers des parties ci-après désignées des Cantons de Marlow et de Dorset, comté et district de Beauce, la dite requête demandant l'érection canonique du dit territoire en paroisse, pour les raisons y énoncées;

2^o- Notre commission, en date du huitième jour de novembre mil neuf cent dix, chargeant le révérend Monsieur Esaié Galerneau, prêtre, curé de St-Théophile, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la requête, et d'en dresser un procès verbal de commodo et incommode;

3^o- Les certificats signés des Sieurs Alphonse Couture et Joseph Poulin d'un avis lu publiquement et affiché, dimanche le treize et dimanche le vingt de novembre, à l'issue du service divin du matin, à la porte de la chapelle de St-Gédéon, et affiché pareillement les mêmes deux dimanches dans un endroit en vue dans le Canton de Dorset, le dit avis convoquant les intéressés pour ou contre la dite requête, à une assemblée pour le jeudi, vingt-quatrième jour du mois de novembre, à dix heures

du matin, auprès de la chapelle de St-Gédéon;

4°- Le procès verbal de commodo et incommodo du dit révérend Monsieur Isale Galerneau, en date du vingt-quatrième jour de novembre, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la dite requête;

En conséquence, Nous avons érigé et érigeons par les présentes, en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint Gédéon, dont la fête se célèbre le premier jour de septembre, les susdites parties des dits Cantons de Marlow et de Dorset, comté et district de Beauce;

1°- Dans le Canton Marlow. Les lots N^{os} 10 à 29 inclusivement des Rangs IV, V, VI et VII; dans le Rang VIII, les lots N^{os} 10 à 27 inclusivement; dans le Rang IX, les lots N^{os} 10 à 24 inclusivement; les lots N^{os} 10 à 14 inclusivement dans le Rang X.

Cette étendue de territoire prise dans le Canton Marlow forme une superficie de dix huit mille quatre cent soixante un acres (18461).

2°- A prendre dans le Canton Dorset, tous les lots depuis le lot N^o 7 à 20 inclusivement des Rangs I, II et III. Tout ce territoire dans le Canton Dorset forme une étendue de neuf mille cent cinquante un acres (9151).

Ainsi constitué et délimité, le territoire de la future paroisse de St-Gédéon aura une superficie totale de vingt neuf mille six cent onze acres (29611); de figure irrégulière, il peut être borné comme suit:

Au Nord, par la ligne de séparation des lots N^{os} 20 et 21 des Rangs I, II, III du Canton Dorset;

Au Nord-Est, par la rive gauche d'une partie de la rivière Chaudière depuis l'intersection de la ligne latérale des lots N^{os} 20 et 21 du Rang I du Canton Dorset avec la dite rive gauche jusqu'à un point sur cette dite rive gauche dans le prolongement de la ligne extérieure des Cantons Jersey et Marlow;

Au Nord-Ouest, par la ligne extérieure des Cantons Jersey et Marlow depuis la rive gauche de la Rivière Chaudière jusqu'à la ligne de front du Rang IV du Canton Marlow;

Au Nord-Est, par la ligne de front du Rang IV du Canton Marlow, depuis le lot N^o 29 à 10 inclusivement.

Au Sud-Est, par la ligne de séparation des lots N^{os} 9 et 10 des Rangs IV, V, VI, VII, VIII, IX et X du Canton Marlow;

Vers le Nord-Ouest, par les sinuosités de la rive gauche de la Rivière Chaudière, depuis un point, situé sur la dite rive gauche dans le prolongement de la ligne entre les Rangs X et XI du Canton Marlow, jusqu'à l'intersection de la ligne de division entre les lots N^{os} 6 et 7 du Rang I du Canton Dorset avec la susdite rive gauche de la Rivière Chaudière;

Au Sud, par la ligne séparative des lots N^{os} 6 et 7 des Rangs I, II et III du Canton Dorset;

A l'Ouest, par la ligne de front des lots N^{os} 7 à 20 inclusivement du Rang IV du Canton Dorset.

Pour être les dites cure et paroisse de Saint-Gédéon entièrement sous Notre juridiction spirituelle, à la charge par les curés

ou les desservants qui y seront établis par Nous ou par Nos successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastiques établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, en joignant à ceux-ci de payer les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Sera Notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Saint-Gédéon, les deux premiers dimanches après sa réception.

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le trente novembre mil neuf cent dix.

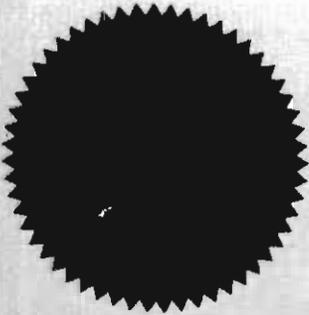
L.+S.

(Signé) + L.N. Arch. de Québec.

Par Mandement de Monseigneur,

(Soussigné) Eug. C.-Laflamme, Piro,
Secrétaire.

Vraie copie de l'original,



Julius Faberge
Le Secrétaire

Archidiocèse de Québec, le 3 décembre 1910.

30 novembre 1910, Saint-Gédéon passe du statut de mission à celui de paroisse. Le 20 juin 1922, un territoire situé du côté sud de Saint-Gédéon et formé des lots 1 à 9 inclusive-ment des huitième, neuvième et dixième rangs du canton de Marlow est annexé à la cure et paroisse de Saint-Gédéon. Ce territoire couvrant une superficie de neuf milles carrés environ sera rattaché plus tard à la paroisse de Saint-Robert Bellarmin.

Dorénavant, la cure et la paroisse de Saint-Gédéon deviennent entièrement sous la juridiction spirituelle de l'évêque du diocèse qui nommera les curés et établira les règles de discipline auxquelles seront assujettis pasteur et fidèles.

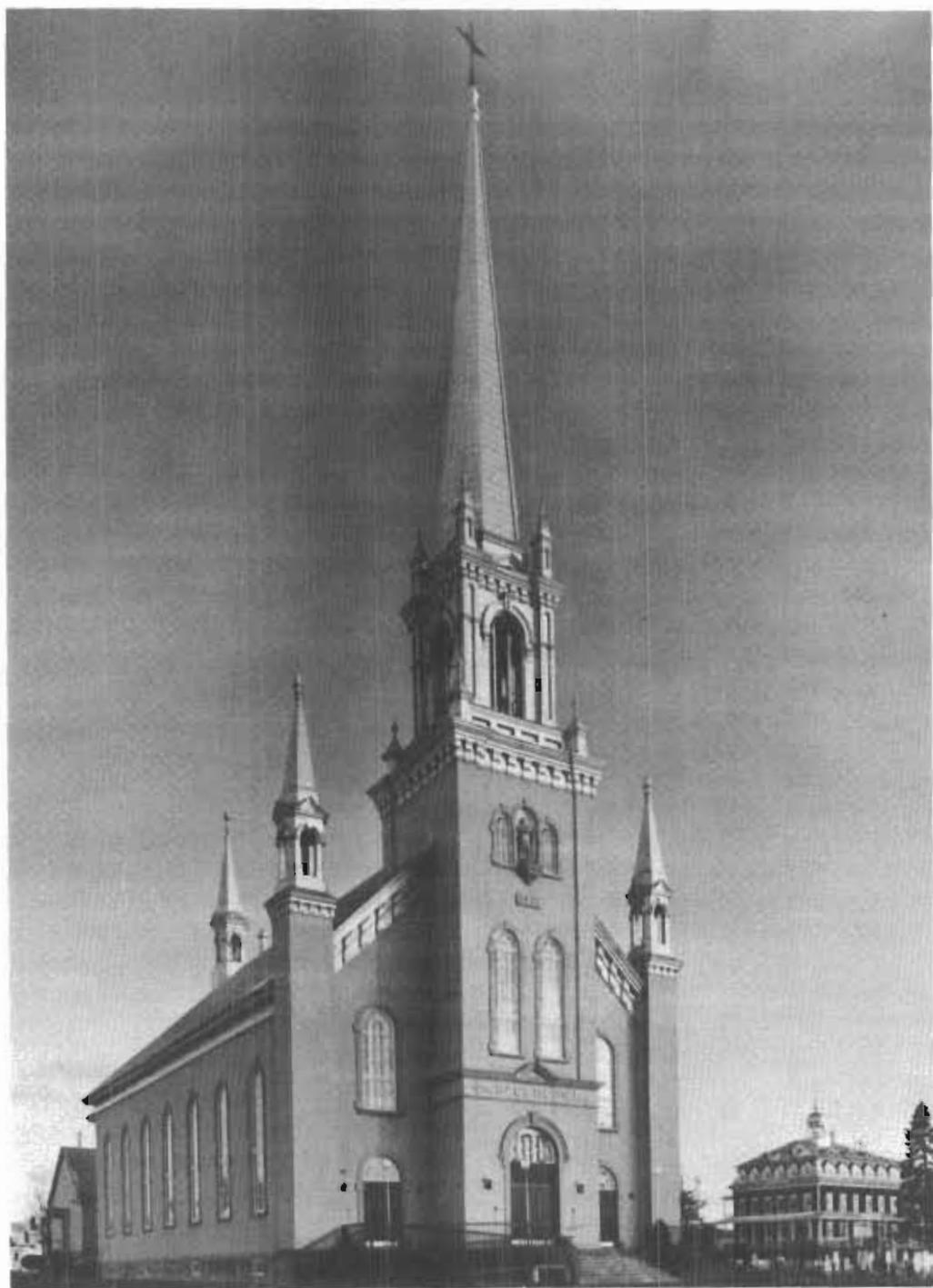
Notre église

À son prône du 28 septembre 1902, M. le curé Rouleau annonce qu'il y a vente de chaises à 75 cents la chaise et que c'est le temps pour ceux qui veulent avoir des places de se les procurer. Ainsi, dès 1902, les bancs de la chapelle-sacristie-presbytère ne suffisent plus. Au fil des ans, la chapelle ne pouvait plus accueillir les fidèles comme en témoigne M. Jean-Baptiste Boutin: « Quand c'est venu que la chapelle était trop petite, les hommes s'assoiaient sur les madriers autour de la cloche-câble et les femmes sur le perron pour entendre la messe. »

Le 25 octobre 1908, au son de la cloche, à midi et trente, l'abbé Rouleau convoque l'assemblée générale des francs-tenanciers de la mission de Saint-Gédéon à la chapelle.

J'ai d'abord donné lecture à haute et intelligible voix de la requête présentée aux dits Sieurs commissaires à l'effet de tenir la dite assemblée et d'y nommer trois syndics ou plus chargés d'exécuter le décret de l'archevêque pour la construction d'une nouvelle église et d'une nouvelle sacristie dans la dite paroisse.¹⁵

15. Cahier de délibérations de la Fabrique.



Notre église actuelle.

À la pluralité des voix furent élus MM. Ferdinand Rousseau, Georges Rancourt, Joseph Bourque, Joseph Tanguay, Philippe Champagne. À une assemblée desdits syndics tenue au presbytère de Saint-Gédéon, le 22 novembre 1908, il est proposé par M. Joseph Tanguay et secondé par tous les autres syndics que M. Philippe Champagne soit élu président des syndics et bien qu'aucune résolution ne le confirme, les livres indiquent que M. l'abbé Rouleau agit à titre de secrétaire. Une semaine plus tard, soit le 29 novembre, il est :

(1) Proposé par M. Ferdinand Rousseau, secondé par M. Joseph Tanguay, que les syndics s'occupent de faire faire un rôle d'évaluation spécial pour leur utilité dans la construction de l'église et de la sacristie de la paroisse de St-Gédéon.

(2) Proposé par Georges Rancourt secondé par Ferdinand Rousseau que les syndics fassent faire les plans et devis.

(3) Proposé par Joseph Tanguay secondé par Georges Rancourt que M. J.P. Ouellet soit accepté pour architecte de la nouvelle construction.¹⁶

Faisant suite à la première proposition de l'assemblée du 29 novembre, les syndics se réunissent à nouveau le 16 janvier 1909 : « Après avoir repassé et examiné chacune des propriétés, immeubles de tous et de chacun des Francs-Tenanciers de la paroisse. Lesquelles dites propriétés, MM. les syndics ont en conscience et au meilleur de leur connaissance évaluées à leur propre valeur. »¹⁷ Cette évaluation des propriétés vise à déterminer le montant de la cotisation qu'aura à souscrire le propriétaire. Voici textuellement, un extrait du procès-verbal de l'assemblée du 31 janvier 1909 :

Après lecture d'une lettre de M. J.P. Ouellet en date du 27 janvier 1909 à M.M. les syndics demandant des explications au sujet de la construction de l'église et de la sacristie.

16. *Ibid.*

17. Registre des procès-verbaux de Messieurs les syndics en exercice pour la construction de l'église.

Dans sa lettre M. l'architecte porte le coût de l'église logeable sans la sacristie, bancs, chaise, système de chauffage et ses honoraires compris à \$ 24,350.00. Le secrétaire dit que la fabrique prendra à ses charges la somme de \$ 5000.00.

Le secrétaire explique à MM les syndics que tout compris le coût de \$ 19,350.00 qui reste à la paroisse, les 15% exigé par la loi et les intérêts compris le pour cent de ces trois sommes réunis sera de \$ 9.68 dans le cent piastres ou de 9 centins et 68 centième dans la piastre.

Après quelque temps de délibération on arrive à la conclusion de ne construire que l'église logeable sans la sacristie.

On décide à l'unanimité, et on autorise M le secrétaire à faire commencer les plans tout en retranchant la sacristie, ce avec l'approbation de Monseigneur l'archevêque.

Vu que la saison est fort avancée, il est aussi décidé, toujours avec l'approbation de Mgr l'archevêque de ne pas construire au printemps, mais de faire tirer tout le bois possible dans le cours du présent hiver afin d'avoir du bois sec.

Il est aussi décidé, et toujours à l'unanimité de M.M. les syndics, que l'acte de cotisation soit fait et mis en force afin de collecter les argents au printemps et ainsi de suite à tous les termes fixés par eux (...) ¹⁸

À l'assemblée du 7 mars, MM. les syndics ont fait l'examen d'une partie des plans de l'architecte. M. le secrétaire fut autorisé à lancer la demande de soumissions dès qu'il aurait reçu les plans définitifs. Le 21 mars, le secrétaire des syndics peut transmettre à M. l'avocat C.N. Hamel, le rôle de cotisation élaboré par les syndics et ce pour fin d'homologation. Les syndics permettent au secrétaire de percevoir le premier terme de la répartition dès qu'il aura reçu l'homologation dudit acte de cotisation, le second terme sera tenu en novembre suivant. Quant aux autres termes, ils devront être payés régulièrement de six mois en six mois et ce à partir de mai 1910.

18. *Ibid.*



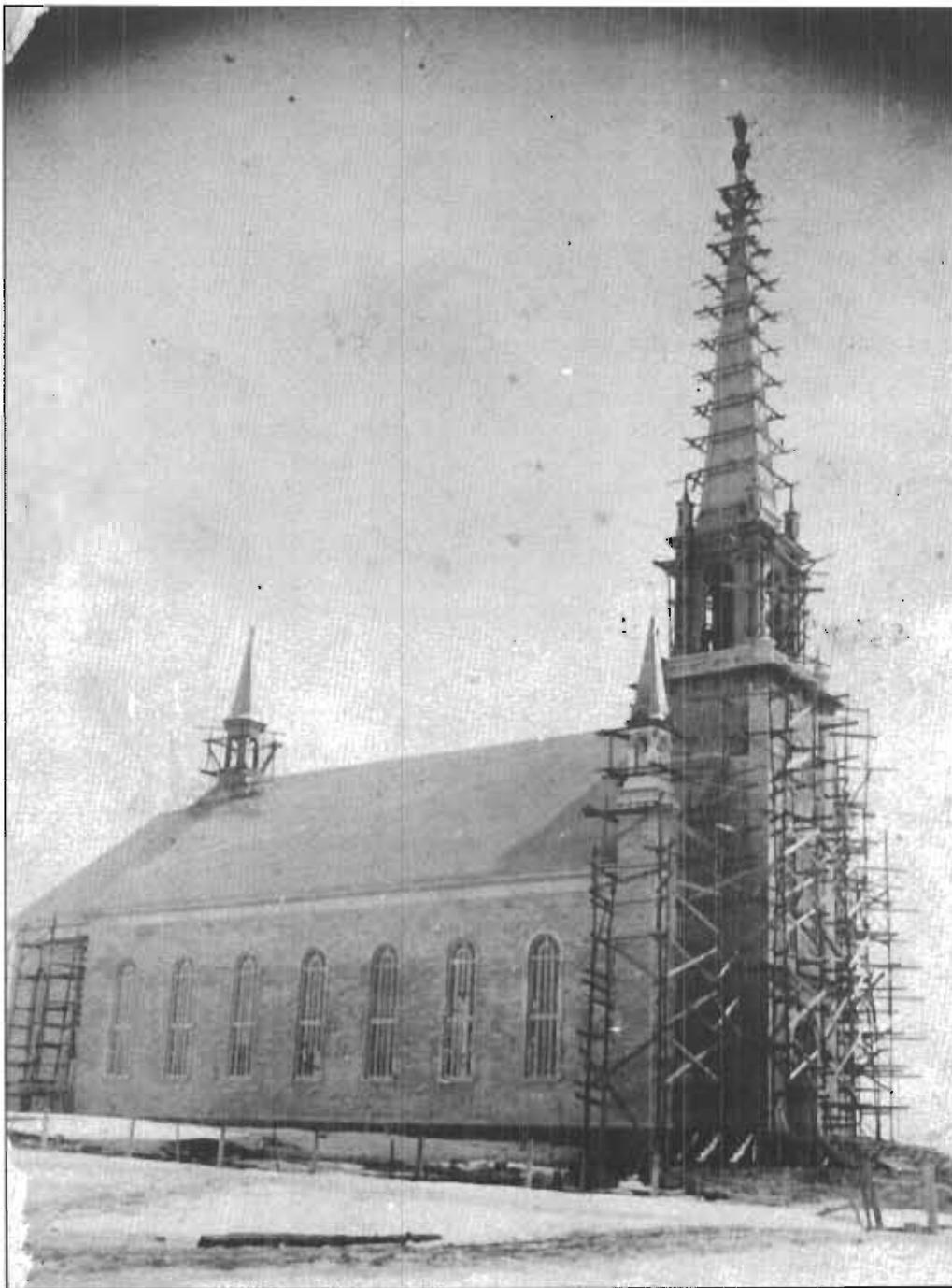
Photo montrant le bois ayant servi à la construction de l'église.

À la séance du 11 avril, il est adopté que l'avis de soumission soit inscrit dans les journaux suivants : l'Action sociale, l'Événement, le Soleil de Québec, l'Éclaireur de Beauceville et que le 1^{er} mai soit la date et le dernier jour pour l'acceptation des soumissions.

Le 2 mai, il est adopté que toutes les soumissions restent à considérer et que M. le secrétaire voit à correspondre avec les soumissionnaires pour les renseignements désirés. Le 10 mai, le président des syndics et leur secrétaire décident de faire rédiger le contrat de l'entreprise de l'église entre MM. les syndics et M. Cyprien Sylvestre, entrepreneur de Saint-Victor de Tring.

Enfin, bien d'autres séances suivirent avant que M. l'abbé Rouleau déclare à son prône du 22 octobre 1911 : « Je vous annonce que dimanche prochain s'il n'y a pas d'opposition d'aucune part, la messe sera chantée dans l'église. »

C'est donc le 29 octobre 1911 que fut célébrée la première messe dominicale dans notre église. Nos aînés



Notre église en construction ou lorsque la pierre s'assemble et devient temple.

se rappellent que le maître-autel et les autels latéraux de la nouvelle église furent fabriqués par M. le curé Rouleau lui-même. Les bancs de la chapelle-sacristie-presbytère furent transportés au jubé supérieur pour l'usage des religieuses et des pensionnaires du couvent. Les 162 bancs placés dans la nef de l'église plus six appuis-bras et quatre autres bancs furent fabriqués par M. V. Leclerc de l'Islet Station pour la somme de 9 \$ chacun ; ce qui exigea un déboursé de 1 548 \$¹⁹.

De Saint-Évariste Station à Saint-Gédéon, ces bancs furent transportés en voiture. Une liste de noms conservée dans les archives personnelles de M. Jean-Baptiste Boutin, nous révèle l'identité de ceux qui en ont assuré le déplacement : MM. Ferdinand Martin, Vital Morin, Jos Bourque (Béloni), François Tanguay, Georges Martin, Jos Quirion (Georges), Amédée Bernard, David Gilbert, Jos A. Boutin, Pierre Lachance (Étienne).

Quoi de plus représentatif pour dépeindre l'édification de notre village que l'image pittoresque de ce défilé de voitures transportant les bancs de notre église ?

Ainsi, à l'exemple de notre première chapelle-école, notre chapelle-sacristie-presbytère est remplacée en tant que lieu de culte et elle sera utilisée comme presbytère jusqu'en octobre 1917.

Dans sa lettre du 16 septembre 1911, Mgr Bégin nous démontre que la vente des bancs était considérée comme l'une des principales sources de revenus pour assurer le financement de l'église :

Archevêché de Québec, 16 septembre 1911

Révérénd Mr Jos. Rouleau Ptre

Curé de S. Gédéon

Comté de Beauce.

Monsieur le curé,

Les travaux de construction de votre église sont à peu près terminés. Bientôt, grâce à Dieu, vous entrerez l'âme

19. *Ibid.*

joyeuse, le cœur plein d'allégresse dans ce temple que vos paroissiens ont construit de leurs sacrifices et de leurs sueurs et dont ils ont raison d'être fiers. Le bon Dieu les récompensera de leur générosité par la grâce de sa divine présence et par toutes sortes de bénédictions.

Cette belle église, dans laquelle vos paroissiens et leurs descendants viendront prier et chercher les consolations auprès de Dieu a coûté une assez forte somme dont une partie notable va peser directement sur le revenu de l'église. Il faut donc que ce revenu soit assez élevé pour rencontrer, d'abord les intérêts des emprunts qui ont été faits et ensuite pour diminuer quelque peu, chaque année, le capital emprunté.

Le principal revenu de l'église sera la rente annuelle des bancs. Et c'est avec ce revenu qu'il faudra rencontrer les obligations pécuniaires dont je viens de parler.

(...) Jusqu'à ce qu'il soit statué autrement, les excellentes Religieuses qui se donnent avec tant de dévouement à la formation des jeunes filles, occuperont avec leurs élèves pensionnaires le dernier jubé construit pour les recevoir afin de ne pas nuire aux bancs des paroissiens.

Tel sera, Monsieur le curé, le règlement que vous observerez dans la vente des bancs de votre église et vous voudrez bien m'informer du résultat qui sera obtenu. J'ai confiance que vos bons paroissiens se montreront généreux et vous aideront efficacement à payer la dette contractée dans leur intérêt spirituel et temporel.

Agréé, Monsieur le curé, l'assurance de mon dévouement,

L.N. Arch. de Québec.²⁰

Mais en 1911, les travaux sont loin d'être terminés car outre la construction de la sacristie en 1922, il faudra voir à la finition intérieure de l'église.

Le 18 octobre 1925, marguilliers anciens et nouveaux ainsi que francs-tenanciers reconnaissent la nécessité de

20. Archives de la Fabrique.



Vue de l'intérieur de notre église à ses débuts.

doubler la voûte en papier et en bois. De plus, le 20 décembre de la même année, il sera décidé d'entreprendre les travaux de calfeutrage sous les chambranles des portes et fenêtres ainsi que le lambrissage des murs avec papier et bois de Colombie.

Selon le cahier des délibérations de la Fabrique, différentes améliorations et ajouts seront ainsi apportés au fil des ans telle la finition du bas-chœur de l'église (balustre, plancher élevé d'une marche et couronné par de petites galeries circulaires) ainsi que l'achat de paratonnerres pour l'église et ses dépendances en 1931. Notons aussi l'acquisition d'une chaire en 1937 pour la somme de 650 \$. Le 29 août 1938, à une assemblée des marguilliers, il est résolu de faire installer la lumière électrique dans l'église, la sacristie et la salle paroissiale ; cette modernisation s'élève approximativement à 875 \$.

Vu le manque de bancs dans l'église, le 13 janvier 1946, M. le curé Émile Bernier est autorisé à faire poser les galeries dans l'église. Lors d'une assemblée tenue le 2 mars 1947, messieurs les marguilliers permettent à M. le curé

de faire un emprunt de 35 000 \$ pour terminer l'intérieur de l'église. Le 9 mars, les paroissiens s'assemblent à la sacristie pour approuver cette résolution mais l'archevêché diffère ce projet. Cinq ans plus tard, soit le 21 septembre 1952, les marguilliers adoptent une résolution à cette fin.

Le vingt-et-un septembre mil neuf cent cinquante-deux, après deux annonces consécutives faites aux prônes de nos messes paroissiales, se sont assemblés à la sacristie, à l'issue de la messe du jour, les marguilliers anciens et nouveaux pour l'adoption d'une résolution regardant un emprunt qui devra être fait pour la finition de l'église.

1- Attendu que l'église a été construite en 1911 et qu'elle n'est pas encore terminée à l'intérieur.

2- Attendu que l'autorité religieuse a exprimé, en plusieurs occasions, le désir de voir enfin ce temple terminé.

3- Attendu que les paroissiens en général demandent avec instance la finition de leur église.

4- Attendu que les plans et devis faits par l'architecte Ouellet concernant cette finition sont conservés aux archives de la fabrique; les travaux seront exécutés tels que mentionnés dans les dits plans et devis.

5- Attendu que la paroisse de Saint-Gédéon se compose actuellement d'une population de trois cent soixante familles environ, formant un total de deux mille cent âmes. La plupart étant des cultivateurs à l'aise.

6- Attendu que les revenus de la fabrique ont augmenté considérablement depuis un an; les revenus ordinaires se chiffrent actuellement environ dix mille dollars (\$ 10,000.00) et les revenus extraordinaires comprenant les quêtes, soirées, bazars se chiffrent à quinze mille dollars (\$ 15,000.00) environ.

7- Attendu que la fabrique n'a aucune dette passive.

8- Attendu que le coût des dits travaux a déjà été évalué par un architecte compétent.

Il a été proposé par Alexandre Quirion, marguillier en exercice, secondé par Émile Jolicœur, marguillier du banc, qu'un emprunt de soixante-dix mille dollars (\$ 70,000.00) soit fait, au nom de la fabrique, pour couvrir les frais de l'entreprise.

Les travaux seront exécutés sous la surveillance d'un architecte et ils seront donnés par soumission à un entrepreneur approuvé par l'autorité religieuse.

L'emprunt se fera au taux approuvé par le conseil de fabrique.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Alexandre Quirion	Émile Jolicœur
Benoît Poulin	Eugène Moreau
Évangéliste Rancourt	Alfred Poulin
Arthur Moreau.	

J.N. Roy, ptre curé. ²¹

À l'assemblée des marguilliers en date du 23 novembre 1952, on choisit l'architecte Bégin pour la finition de l'église. Le 7 juin 1953, on décide de procéder à une demande de soumissions ; le contrat est accordé aux entrepreneurs Giguère et Bilodeau et le coût des travaux s'élève à 62 800 \$. Le contrat d'électricité est accordé à M. Gérard Gendreau.

Pour couvrir les frais de parachèvement de l'église, les marguilliers se réunissent le 6 juin 1954 pour l'adoption d'un nouvel emprunt au montant de 20 000 \$. En effet, des travaux supplémentaires nécessaires mais non prévus dans le contrat ont été exécutés.

Notre église construite en 1911 n'avait encore jamais reçu de bénédiction solennelle. Dimanche le 22 mai 1955, au milieu de personnalités ecclésiastiques et laïques, Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec bénit notre temple paroissial.

À l'intérieur de l'église, les fidèles peuvent observer au-dessus du maître-autel, la statue du patron de la paroisse escorté des deux anges porte-lumière. Dans le chœur, du côté de l'autel dédié à saint Joseph, un tableau rappelle l'apparition du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie Alacoque ; toujours dans le chœur, l'autre tableau repré-

21. Cahier de délibérations de la Fabrique.

sente l'apparition de la Vierge donnant la médaille miraculeuse à sainte Catherine Labouré. Dans les galeries, au-dessus de l'autel dédié à saint Joseph, un tableau représente la mort de saint Joseph tandis qu'au-dessus de l'autel dédié à la Vierge, un tableau symbolise la vie de l'Enfant Jésus.

Le 27 février 1955, la statue de saint Antoine près des grandes portes en arrière de l'église témoigne de la prédilection des fidèles à l'égard de ce saint. La statue de saint Isidore, patron des cultivateurs, viendra le rejoindre un peu plus tard, sans doute pour lui prêter assistance. N'oublions pas notre chemin de la croix érigé le 7 février 1932 et réparé en 1954.

Depuis le 14 juin 1978, nous remarquons à la colonne située au bas-chœur de l'église près de l'autel de la Vierge, un crucifix, don de M. et Mme André Lachance. La croix de 13 pieds est en chêne, le corpus mesurant 60 pouces est en bois de tilleul et fut sculpté par M. Jacques Bourgault de l'Atelier Médard Bourgault de Saint-Jean Port-Joli. Ce crucifix fut béni le 18 juin 1978.

En 1980, un confessionnal est installé du côté nord, à l'arrière de l'église et à cette fin trois bancs sont enlevés. Devant l'autel de la Vierge, la tribune se continue jusqu'à la balustrade et un baptistère y est installé. En 1981, on procédera à l'agrandissement de cette surface.

Au mois de juillet 1980, M. Octave Morin restaure un autel provenant du couvent et lui confère un cachet digne du style de notre église. Cet autel est encore aujourd'hui notre autel des célébrations alors que l'ancien fut placé dans la sacristie.

En 1989 notre église se fait belle ; on vernit les planchers de bois dans le chœur de l'église, on change l'ancien tapis pour un nouveau de ton or qui s'harmonise fort bien à l'ensemble. Un nouvel ambon, qu'on appelle communément chaire, épouse le style de l'autel des célébrations ; il est l'œuvre de MM. Gilles et Jeannot Tanguay et c'est M. Germain Bisson qui en a fourni les matériaux.



*Crucifix sculpté par M. Jacques Bourgault
de Saint-Jean-Port-Joli.*

Mais au-delà des bâtiments, l'église c'est bien sûr la maison de Dieu, mais c'est aussi le sanctuaire de nos souvenirs : notre première communion, notre confirmation, la grande communion solennelle, le regret de ceux que nous aimions, nos promesses conjugales, le baptême d'un enfant, sa première communion... Voilà sans doute l'état d'âme de la majorité de nos paroissiens lors de la souscription pour repeindre notre église en juin 1979. L'objectif



Vue de l'intérieur de notre église actuelle.

initial fixé à 70 000 \$ fut dépassé, il atteignit un sommet de 80 000 \$. Saint-Gédéon ça ressemble un peu à « Saint-Généreux » vous savez...

Le nouveau presbytère

Au cours de sa visite pastorale du 21 juin 1916, Mgr Paul-Eugène Roy écrit dans le cahier de reddition des comptes :

144

(...) La construction d'un presbytère s'impose, la maison actuelle ne pouvant être réparée qu'à grands frais, et de telles réparations n'offrant aucune garantie pour l'avenir. Il faudra donc aviser sans retard aux moyens pratiques de faire cette construction sans trop obérer les finances de la fabrique.

Le 17 septembre 1916, la majorité des habitants francs-tenanciers présente une requête à l'effet de construire un nouveau presbytère. Voici les formalités prescrites dans le décret du premier décembre de la même année :

(...) En conséquence, Nous avons permis et permettons qu'il soit construit, dans la dite paroisse de Saint-Gédéon de Beauce, un nouveau presbytère en bois et, de plus, Nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1. Le dit presbytère sera placé à environ cent pieds au Nord de l'église, le devant du dit presbytère devant être tourné vers l'Ouest, à environ soixante pieds du chemin public;
2. Le dit presbytère aura environ quarante-cinq pieds de longueur, trente-cinq pieds de largeur et deux étages de hauteur, le premier étage de dix pieds et le second de neuf pieds de hauteur entre les deux planchers finis ; (...).²²

Les travaux du presbytère furent confiés à M. Ludger Bérubé, entrepreneur de Saint-Georges. La cave et le solage furent donnés en sous-contrat. Le 2 mai 1917, débutent les travaux : « Ce matin, malgré une bordée de 4 pouces de neige commencent les travaux pour la construction du nouveau presbytère — L'on scrape la terre. »²³

Le solage sera terminé le 23 mai 1917. La veille, M. Ludger Bérubé aidé de cinq ouvriers a déjà commencé à travailler le bois. La poursuite des travaux ira bon train puisque le 9 octobre 1917, l'abbé Auguste Lessard prend son premier repas au presbytère et s'y installe définitivement la semaine suivante.

22. Archives de la Fabrique.

23. Petit annuaire de M. l'abbé Auguste Lessard, archives de la Fabrique.

La chapelle-sacristie-presbytère, que l'on qualifie déjà de « vieux presbytère » dans les documents était devenue propriété de M. Joseph Tanguay le 8 avril 1917. Les conditions acceptées de part et d'autres étaient les suivantes : « Prix = (\$ 1 000.00) mille piastres, payable comme suit : cent piastres quand M. Tanguay, l'acheteur, enlèvera le presbytère, ensuite cent piastres par année. »²⁴

Qu'est-il advenu de notre deuxième lieu de rassemblement chrétien ? Selon le manuscrit de Sœur Aimée-Rose Lachance, il semblerait que la chapelle-presbytère fut transformée en magasin qu'un incendie détruisit vers 1926. Le 24 octobre 1917, l'annexe fut vendue par M. Tanguay à M. Louis-Eusèbe Boutin. Le haut devint résidence et le bas fut transformé en magasin. En janvier 1924, l'édifice fut la proie des flammes.

Marie, Joseph, Gédéon forment notre carillon

La cérémonie lors de la bénédiction des cloches nous surprend par son importance, ce qui étonne ensuite c'est la mission de communication dont on semble les investir. Dans son livre intitulé, « Vieilles choses, vieilles gens », Georges Bouchard compare le clocher à une antenne reliant par des ondes surnaturelles la terre avec le ciel ; la voix des cloches y symbolisant l'écho de la terre et le cantique du paradis.

En ce 18 juin 1920, notre clocher est muet, M. Archélas Lachance est descendu à Saint-Georges pour livrer l'ancienne cloche qui aujourd'hui encore serait dans le clocher de Saint-Simon-les-Mines. Cet après-midi à deux heures trente, aura lieu la bénédiction des nouvelles cloches. La paroisse s'est endimanchée de trois arcs de triomphe pour l'occasion car les cloches, c'est aussi de la grande visite. Déjà, le 16 mars de l'année précédente, le curé Lessard parle d'acheter de nouvelles cloches. Le contrat est passé avec la compagnie Paccuro, Haute-Savoie en France et à

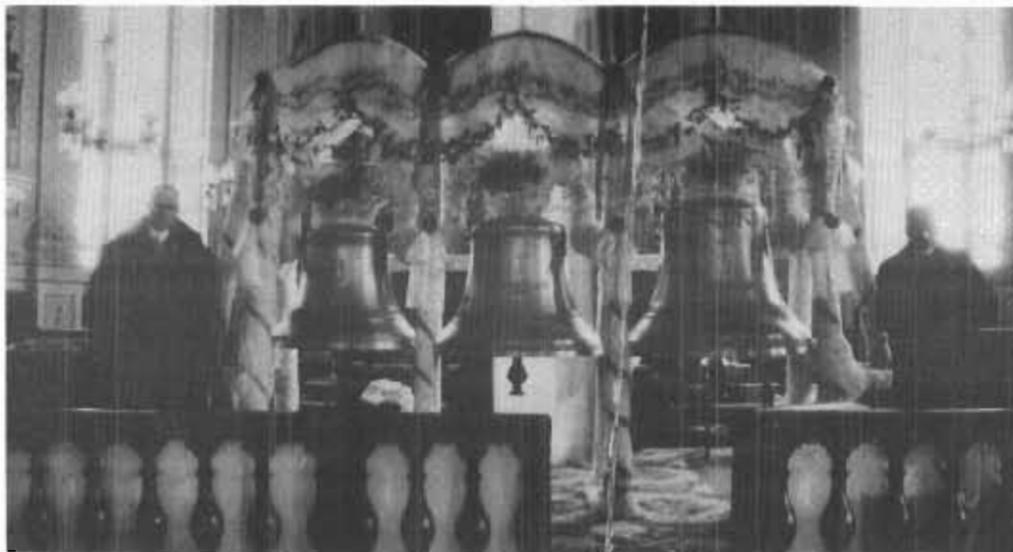
24. Cahier de délibérations de la Fabrique.



Le presbytère et ses dépendances (à remarquer la croix de tempérance à gauche de la photo).



Notre presbytère actuel.



Bénédition des cloches, le 18 juin 1920.

son prône du 31 août 1919, M. le curé annonce: « Nos cloches sont fondues, elles sont encore en France — elles attendent un bateau pour traverser et venir demeurer à S. Gédéon. Les soldats revenant de la guerre retardent le transport des marchandises. —» Mais ce n'est que le 10 avril 1920, qu'elles arriveront à Québec.

Arrivées sur une voiture à chevaux, elles sont alignées à l'intérieur et à l'avant de l'église. Enrubannées comme en un jour de baptême, elles demeurent silencieuses. Don des frères Tanguay (fils de Joseph), la plus petite pèse 1 100 livres, son ton de voix est le la, elle sera baptisée du nom de Gédéon. La moyenne pèse 1 550 livres, elle chante en sol et s'appelle Joseph. D'un poids de 2 150 livres, Marie complète le carillon sur le ton de fa. Outre les fidèles et plusieurs visiteurs, sont présents: Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque, le curé Lafrance, notre deuxième desservant, notre curé ainsi que ceux de Jackman, Saint-Honoré, Saint-Martin, Saint-Théophile, Saint-Zacharie, Saint-Joseph, Saint-Ludger et Saint-Georges.²⁵

25. *Ibid.*

Après la bénédiction et les solennités prescrites, les gens sont invités à faire sonner l'une des cloches en tirant sur les rubans et par la même occasion à offrir leurs dons pour parachever le financement de celles-ci, « Les gens voulaient surtout sonner la grosse, ils voulaient en avoir pour leur argent », de nous dire M. Jean-Baptiste Boutin.

Peu de temps après la cérémonie, des hommes s'entraident pour monter les cloches au clocher et c'est alors que pour la première fois à Saint-Gédéon les cloches lancent les accents de leur carillon. « Ce que je me rappelle le plus quand j'étais jeune, c'est quand on a monté les cloches, ça c'était beau! C'était la journée de ma fête, j'avais treize ans, c'est pour ça que mon père m'avait emmenée. Ce qui était beau, c'était d'entendre sonner les cloches!» de se souvenir Mme Rose-Aimée Gilbert Veilleux.

L'abbé Auguste Lessard avait conservé dans son « petit annuaire » un article de journal rédigé par un témoin à cette cérémonie dont voici un extrait :

Sonnez pour le bonheur, sonnez pour la tristesse
Que votre âme d'airain chante et prie pour tous
Qu'elle implore le ciel aux heures de détresse
Que sur ceux qui s'en vont elle pleure avec nous

La sacristie

Déjà, le 15 janvier 1915, le curé Lessard confie dans le Petit Annuaire : « Il fait froid — mon serviteur a oublié de mettre une attisée à la fournaise de l'Église. Le radiateur du corridor près de l'escalier, derrière le grand autel fend. » Un peu plus loin il ajoute : « Le chauffage à l'eau chaude nous oblige à chauffer continuellement et aussi d'engloutir une somme d'argent qui nous aurait si bien servi dans la construction d'une sacristie. » Vers la même période de l'année suivante, soit le 16 janvier 1916, il écrit à son prône : « Pas de sermon aujourd'hui à cause du froid dans l'église. »

Nous pouvons donc présumer que c'est pour cette principale raison que cinq ans plus tard, soit le 3 avril 1921, le curé Lessard convoquera les francs-tenanciers à la « sacristie » pour savoir s'ils sont pour ou contre la finition de l'église. Dans cette invitation, le terme sacristie désigne en réalité le soubassement du sanctuaire de l'église dans lequel une première messe fut célébrée le 13 novembre 1916. Le 10 avril 1921, francs-tenanciers, marguilliers du banc et anciens sont de nouveau convoqués, et bien qu'ils approuvent la construction d'une sacristie, il est décidé de retarder vu que les matériaux semblent devoir baisser en prix.

Un an plus tard, le 23 avril 1922, marguilliers et francs-tenanciers décident qu'il est nécessaire de construire une sacristie et de terminer l'intérieur de notre église. Le curé et les marguilliers du banc sont autorisés par les francs-tenanciers, à faire préparer les plans et devis desdits travaux et à demander des soumissions.

Du 2 juin 1922 jusqu'au 23 septembre de la même année, l'entrepreneur Alphonse Labbé de Beauce-Jonction, secondé de son fils Marius dirige les travaux. Cette construction exige un déboursé de 10 000 \$²⁶ dont 9 000 \$ furent empruntés aux Prévoyants du Canada. La Fabrique s'engage à rembourser ledit prêt par versements annuels de 500 \$ chacun pendant 18 ans avec intérêts à 6% l'an sur la balance due.²⁷

Mardi, le 3 octobre, le curé Auguste Lessard inaugure la sacristie et y célèbre une première messe. Après ce jour, on s'en servira pour les confessions et messes en temps froid.

En ce qui concerne les travaux à l'extérieur de l'église, ils se limiteront au gravelage de la cour et à la construction d'un perron en ciment. En 1952 on donnera suite au projet initial de la finition intérieure de l'église.

26. Petit annuaire de M. l'abbé Auguste Lessard, archives de la Fabrique.

27. Cahier de délibérations de la Fabrique.

La sacristie clôt l'ère de construction des édifices religieux. Et si la chapelle-école, la chapelle-sacristie-presbytère conjuguent déjà le verbe au passé, c'est que la paroisse de Saint-Gédéon a déjà son histoire et que peu à peu, elle enfonce ses racines dans le sol.

3. Des mains mais aussi de l'âme

« Béni soit celui qui vient
au nom du Seigneur. »

De 1889 à nos jours, deux curés desservants et neuf curés résidents se succéderont comme chefs spirituels de notre paroisse. Le temps a laissé aussi l'empreinte de nos vicaires venus les appuyer dans leur ministère.

Nos curés

« Un arbre est en ordre malgré ses racines qui diffèrent des branches. » De cette pensée d'Antoine de Saint-Exupéry, retenons que nos curés bien que curés ont une personnalité qui leur est propre et que Saint-Gédéon a grandi sous leur influence. Si la main de l'homme a façonné l'aspect physique de notre village, ce sont ses curés qui lui ont donné une âme.

Voici la liste de nos curés, MM. les abbés :

Joseph Rouleau	(1899-1913)
Auguste Lessard	(1913-1923)
Amédée Létourneau	(1923-1930)
Maximilien Gendron	(1930-1933)
Émile Bernier	(1933-1951)
Napoléon Roy	(1951-1965)
Ernest Rancourt	(1965-1972)
Maurice Poulin	(1972-1982)
Roger Vachon	(1982-)

M. l'abbé Joseph Rouleau — (1899-1913)



M. Joseph Rouleau prend possession de la paroisse le 30 septembre 1899. Précédemment, nous avons constaté que sous la cure de ce premier curé résident, la vie religieuse s'est ramifiée en terre de Saint-Gédéon.

Le 19 août 1913, marque le décès de notre curé, l'abbé Joseph Rouleau. Après avoir sonné l'angélus du matin, il s'affaisse près de la fenêtre de son bureau. De bouche à oreille, la triste nouvelle sème la consternation chez nos paroissiens.

La Semaine Religieuse en date du 18 septembre 1913, nous trace les grands traits de la vie de l'abbé Rouleau et rend hommage à l'homme, au bâtisseur, au pasteur. Entre les lignes de cet article se dessine le portrait d'un homme énergique, tenace, audacieux ; un homme de la trempe des valeureux mais aussi un homme d'Église, un prêtre selon l'esprit de l'évangile.

(...) Le 19 août au matin, en revenant de l'église, il sentit de violentes douleurs lui étreindre la tête. Par le téléphone, il demanda sans tarder à son confrère et ami, monsieur le curé de S. Martin et au médecin de l'endroit, de venir au plus vite à son secours. Une demi-heure plus tard, l'un et l'autre étaient à son chevet ; mais déjà il avait perdu connaissance, et il mourait bientôt, après avoir reçu le sacrement de l'Extrême-Onction.

La triste nouvelle de ce décès créa une surprise profonde autant que douloureuse dans la paroisse comme dans le clergé du diocèse, car, deux jours auparavant, le vénéré curé était revenu, apparemment en pleine santé, de Québec, où il avait suivi les exercices de la retraite ecclésiastique.

L'abbé Rouleau naquit à Sainte-Anne de la Pocatière, le 2 juillet 1859, de Joseph Rouleau, cultivateur, et d'Arthémise Miville-Dechênes. À l'âge de 23 ans il sentit l'appel de Dieu, et il commença ses études pour devenir prêtre. À

force d'énergie il fit son cours commercial et classique au collège de sa paroisse natale.

Après une année passée au Grand Séminaire de Québec, il revint au collège de Sainte-Anne, où il fut employé comme professeur et maître de salle. Ordonné prêtre à Saint-Jean-Deschailons, le 1^{er} juillet, 1894, par Mgr Bégin, il fut envoyé comme vicaire à l'Ancienne-Lorette. Il conserva ce poste jusqu'en 1899. C'est alors qu'il fut appelé à la cure de Saint-Gédéon pour succéder à M. l'abbé Lafrance.

C'est là que, pendant quatorze ans, il s'est dépensé sans compter pour le bien spirituel et temporel de ses paroissiens. Une église aux lignes élégantes et simples tout à la fois construite avec goût, un beau et vaste couvent dirigé par les Sœurs de la Charité de S. Louis de Vannes, ce sont là des œuvres auxquelles il a consacré son temps, ses fatigues, et prodigué ses deniers.

Chose qui n'existe encore, croyons-nous, dans aucune autre paroisse de campagne du diocèse, l'éducation et l'instruction, à S. Gédéon, grâce au zèle de l'abbé Rouleau, sont données aux enfants de toutes les régions de la paroisse par les bonnes religieuses du Couvent. Tous les lundis, les Sœurs partent pour les écoles disséminées dans les rangs. Après y avoir fait la classe toute la semaine, elles reviennent le vendredi soir. Et de la sorte les enfants de la paroisse peuvent participer tous à la bonne formation que donnent ces éducatrices dévouées.

Monsieur Rouleau pensa à la maison du Bon-Dieu. Il pensa aussi, et d'une manière bien pratique, à l'éducation des jeunes. Bref, il pensa à tous, sauf à lui-même; son pauvre presbytère en est la preuve. Mais Dieu n'aura certainement pas oublié les labeurs et les sacrifices de ce bon Serviteur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'église de S. Gédéon, vendredi, le 22 août, à 9 heures, en présence d'un grand nombre de prêtres et des paroissiens venus en foule prier pour le repos de l'âme de leur pasteur dévoué. Elles ont été présidées par Mgr Roy, qui a chanté le service, assisté de M. l'abbé F. de B. Boutin, comme archi-prêtre, et de MM. les abbés Geo. Miville, directeur de l'École Apostolique et cousin du défunt, et Eug. Pelletier, curé de S. Philippe de

Néri, comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre de prêtres des paroisses environnantes assistaient au chœur.

Ce fut Mgr Roy qui prononça l'oraison funèbre. Il rappela le dévouement du curé de S. Gédéon et à la fin il insista fortement sur l'obligation d'être, comme ce bon prêtre, toujours en état de paraître au tribunal de Dieu.

Après l'absoute, les restes mortels du défunt furent inhumés sous le chœur de son église paroissiale, dans un caveau élevé auprès de l'autel de S. Joseph. C'est là que dort de son dernier sommeil le bon curé de S. Gédéon.

Notre église, le couvent et la mémoire de nos aînés témoignent encore aujourd'hui de l'apostolat de notre premier curé.

M. l'abbé Auguste Lessard — (1913-1923)



Né le 15 juin 1873, à Saint-Elzéar de Beauce, il fut ordonné prêtre le 6 janvier 1902, dans l'église de Sainte-Marie de Beauce par Mgr Louis-Nazaire Bégin. Il entre alors comme professeur au Collège de Sainte-Anne. M. le curé Lessard est âgé de quarante ans lorsqu'en août 1913, il est nommé à la cure de Saint-Gédéon. La tâche qui l'attend diffère considérablement de la précédente mais il s'en acquitte fort bien. Dès le début de son ministère nous reconnaissons chez lui un magicien du verbe comme le prouve les deux prônes suivants :

« Je n'ai que des félicitations à V. (vous) faire depuis la retraite — à part une éclipse dans un bout de rang qui ne fait que mettre en relief la beauté générale de votre conduite. » (10 juillet 1921)

« (...) la parole de Dieu ne tombera pas sur nos âmes comme la pluie sur une toile cirée mais qu'elle y pénétrera pour y faire germer de bonnes résolutions. » (14 septembre 1919)

Sous sa cure, nous verrons s'ériger le presbytère actuel et la sacristie. De plus, divers travaux d'aménagement seront effectués au cimetière ainsi que sur le site de l'église.

Plusieurs de nos aînés qui étaient alors à l'âge de leur première communion se souviennent du curé Lessard comme d'un personnage sévère. On dit qu'il avait « les yeux malins ». Une dame confie même que tout le temps qu'a duré l'instruction pour sa première communion, elle s'était dissimulée derrière une colonne dans l'église par crainte de celui-ci. Toutefois, Mme Victoria Quirion Nadeau qui dès sa deuxième année avait été dans l'obligation d'arrêter ses études nous livre ce témoignage : « J'ai fait ma grande communion, je n'avais pas grande instruction et j'avais de la misère et le midi, il me criait et j'allais m'asseoir sur le perron du presbytère et il me montrait mon catéchisme ». Dans ce souvenir nous reconnaissons au-delà de l'exigence et de la sévérité de l'abbé Lessard, l'homme de cœur.

Au printemps 1916, M. le curé Lessard plante des érables sur la place de l'église. Ces arbres sont aujourd'hui l'un des plus beaux joyaux de notre paroisse ; placés dans un écrin d'automne, ils retiennent même le regard blasé.

Le 29 novembre 1923, M. le curé Lessard est nommé aumônier des Sœurs de Jésus-Marie de Sillery. Le 9 décembre, il fait son sermon d'adieu. Au livre des prônes, il écrit :

4^e Évangile
Sermon d'adieu
Je reviens entre vous
ma cure dans la paroisse
le 27 août 1910
et le 10 déc 1923
La Vierge par sa clemence
me fait oublier
Aug. Lessard

Le 27 février 1929, M. l'abbé Lessard deviendra curé de Lac-Noir puis de Saint-Thomas de Montmagny en 1933. Le 6 décembre 1948, il se retire à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. En 1954, on le nomme chanoine honoraire puis aumônier des religieuses à l'Hôtel-Dieu de Montmagny en 1957.

Le 3 mars 1967 est décédé, M. l'abbé Auguste Lessard. Il est inhumé au cimetière de Saint-Thomas. L'occasion semble propice pour reprendre cette pensée de l'abbé Lessard : « La vie passe comme une ombre. »

M. l'abbé Amédée Létourneau — (1923-1930)



M. l'abbé Létourneau est né à Saint-Sylvestre de Lotbinière le 5 avril 1886. Le 18 février 1912, il est ordonné prêtre à Sainte-Marie par Mgr Bégin. De 1912 à 1922, il enseigne à l'École d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière et en 1922 il obtient sa première cure à Saint-Fabien-de-Panet.

Le 11 décembre 1923, l'abbé Amédée Létourneau n'arrive pas en terre étrangère puisque l'année précédente il avait remplacé l'abbé Auguste Lessard à la cure de la paroisse.

Sous son ministère différents travaux seront exécutés. Le curé Létourneau, comme nos autres curés, a œuvré pour le bien-être spirituel et temporel de ses ouailles, mais les encouragements, l'écoute, les conseils et le don de soi ne sont pas annotés dans les archives. Et c'est là que réside la richesse du souvenir.

Un membre de la Corporation du Centenaire qui préfère laisser au lecteur le soin de l'identifier se souvient...

Le curé Létourneau c'était un personnage doté d'une forte personnalité. Les connaissances acquises pendant son stage de dix ans à l'école d'agriculture de Saint-Anne

de la Pocatière lui permettaient de parler avec une certaine assurance des questions qui relevaient du domaine agricole.

D'autre part, le fait d'être issu d'un milieu familial qui jouissait d'une relative aisance ne l'empêchait pas de réaliser que plusieurs familles de sa jeune paroisse étaient plus riches du nombre de leurs enfants que de leurs moyens de subsistance.

Dans un tel contexte, nombreuses étaient les occasions où il pouvait faire bénéficier ses paroissiens de ses connaissances et de sa générosité. Ainsi, il y avait toujours au presbytère une réserve de médicaments qu'il distribuait gratuitement aux familles les plus démunies qui étaient éprouvées par la maladie.

Je me souviens surtout qu'à la fin de l'année scolaire 1928-1929, ce curé avait convenu avec mes parents de prendre le risque de me faire poursuivre mes études dans un collège classique avec l'espoir que plus tard je m'orienterai vers la prêtrise. En effet, après m'avoir hébergé au presbytère pendant près d'un an, il avait défrayé toutes les dépenses encourues pendant trois années de collège.

Même si la maladie, des pertes financières imputables à la crise des années 1930 et d'autres événements malheureux sont venus mettre un terme à cette louable ambition du curé Létourneau, je réalise aujourd'hui que la formation reçue a influencé favorablement le cours de ma vie. Je voue donc à ce curé une reconnaissance sans limites et je considère que la simple mention de ces faits dans les pages qui lui sont réservées dans ce livre lui rend tout simplement justice.

Peut-être qu'il serait à propos de rappeler ici que nos actes nous suivent et que leurs conséquences peuvent avoir des répercussions dans un avenir qui parfois se prolonge indéfiniment.

Le 7 mars 1930, M. le curé Létourneau quitte la paroisse. Mme Léa Bourque Lachance avait décrit ainsi son départ :

Je me souviens très bien du départ du curé Létourneau. C'était dans l'hiver de 1930, il faisait très froid et les paroissiens de Saint-Gédéon avaient organisé plusieurs

voitures (sleighs) afin d'aller le reconduire jusqu'à la gare de St-Georges. (...) Tout le monde était bien peiné de le voir quitter notre communauté car il avait fait tellement de bonnes choses pour nous.

M. le curé nous quitte pour l'Enfant-Jésus de Beauce où il sera curé de 1930 à 1933. De 1933 à 1940, la paroisse de Saint-Étienne bénéficiera de son zèle. En novembre 1940, la maladie l'oblige à abandonner son ministère mais il peut néanmoins être aumônier à l'hospice Saint-Antoine pendant quelques années. Lors de son décès le 14 août 1953, il demeurait à la maison Saint-Dominique. Ses funérailles eurent lieu le 18 août en la chapelle des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus.

M. l'abbé Maximilien Gendron — (1930-1933)



Né à Sainte-Rosalie de Bagot, le 15 octobre 1880, il fut élevé à la prêtrise par Mgr Paul-Eugène Roy, le 9 mai 1909. Avant son arrivée à Saint-Gédéon, il fut vicaire à l'Islet, Deschailons, Sainte-Marie, Portneuf et Saint-Roch. En 1913, il quittait le diocèse pour l'Ouest canadien où jusqu'en 1918, il fut curé fondateur de Radville puis curé de Dollars (Sask.) de 1918 à 1922. Revenu au Québec en 1922, il est nommé aumônier à l'hospice Guay.

Deux ans avant sa nomination à la cure de Saint-Gédéon, M. l'abbé Gendron y était venu en tant que missionnaire diocésain. Aussi est-il déjà connu de la plupart de nos paroissiens lorsque le 9 mars 1930, il lit sa lettre de nomination.

Certains prônes dans la partie « Sous le signe de la croix » sont de l'abbé Gendron. Qu'il s'agisse de la sollicitation pour l'achat d'un nouveau chemin de croix, du paiement des redevances ou encore de l'adresse à l'évêque lors de sa visite, ceux-ci témoignent que M. l'abbé Gendron

était un excellent prédicateur. Ce que confirme la Semaine Religieuse de Québec en date du 23 octobre 1941: «Le reste de sa vie, il le passe à prêcher des missions dans le diocèse et jusqu'aux régions de la Louisiane (...)»

M. l'abbé Maximilien Gendron est décédé le 19 octobre 1941 à l'hôpital du Saint-Sacrement, à l'âge de 61 ans. Ses funérailles eurent lieu le 22 octobre en la chapelle de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé Émile Bernier — (1933-1951)



M. l'abbé Émile Bernier est né le 22 octobre 1886 à Cap-Saint-Ignace. Ordonné prêtre le 30 août 1914, il fut successivement vicaire à Saint-Frédéric de Beauce et au Lac-Noir puis curé de Coleraine.

Jeudi le 13 juillet 1933 vers trois heures de l'après-midi, la paroisse accueille son nouveau curé. Pendant dix-huit ans, M. l'abbé Bernier exercera son ministère à Saint-Gédéon, ministère empreint d'une grande générosité.

C'est avec émotion que nos aînés se remémorent ce bon curé. Aussi, est-ce avec nostalgie et bienveillance qu'on évoque son manque d'aptitude pour le chant: «Il aimait la belle musique surtout l'opéra, mais il n'était pas doué pour le chant. Quand il chantait «Ite, missa est» à la fin de la messe, c'était extra mal.» Ses talents gravitaient sans doute plus près du cœur puisque les propos recueillis à son sujet témoignent de sa grande générosité. «Il est mort très pauvre, il avait tout donné de son vivant, certains lui doivent encore de l'argent et des messes!»

En 1951, peu avant Noël, l'abbé Bernier est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce à Saint-Georges. Son état de santé l'oblige à donner sa démission en mars 1952. Un an plus tard, soit le 20 mars 1953, M. le curé

Bernier rend l'âme. Son service et sa sépulture eurent lieu en notre église le 23 mars.

La Semaine Religieuse de Québec en date du 26 mars 1953 corrobore les témoignages de nos aînés : « M. l'abbé Bernier fut un excellent prêtre de ministère, zélé pour le bien spirituel de ses ouailles et d'une grande affabilité pour ses confrères dans le sacerdoce. Il sera vivement regretté de ses anciens paroissiens. »

M. l'abbé Napoléon Roy — (1951-1965)



En plus d'être un pasteur vigilant, M. l'abbé Napoléon Roy était un organisateur-né. En effet, c'est sous sa cure que la finition intérieure de notre église sera complétée. Des emprunts ainsi que les profits de bazars et de « euchres » ont apporté l'aide financière nécessaire.

Mgr Émile Turgeon dans la Pastorale de Québec, nous trace une biographie de ce vénéré curé dont le souvenir est encore bien présent en notre paroisse :

Napoléon Roy est né à St-François de Beauce, le 27 octobre 1895 ; il était le fils de Philippe Roy et de Georgina Mathieu.

La famille était plutôt nombreuse. Aussi une tante, sœur de sa mère, Dame Ernest Bolduc, de St-Victor, n'ayant pas d'enfants, se fit-elle une joie, en même temps qu'elle rendait service à la famille, d'adopter le jeune Napoléon.

(...) Dès son jeune âge, il manifeste une belle dévotion à l'Eucharistie ; il se plaît à décorer les autels, à accompagner le chant religieux. Il avait une prédilection pour la Bonne Sainte Anne.

Ses études élémentaires terminées, il commence son Secondaire avec M. l'abbé Bernier, pour entrer, en 1912, en Versification, au Petit Séminaire de Québec. D'une intelligence peu commune, servie par une mémoire phénoménale

— le terme n'est pas exagéré — il a fait de ses études un véritable succès.

En 1917, entrée au Grand Séminaire, il y reste trois ans, termine sa théologie au Collège de Lévis et est ordonné le 14 août 1921.

Nous arrivons à la partie je dirais mouvementée de sa carrière. Il enseigne une quinzaine de mois au Séminaire de St-Victor, devient propagandiste pour L'Action Catholique, surtout en St-Hyacinthe. Puis il est vicaire à Sacré-Cœur de Jésus (East-Broughton) deux ans, et il part pour le diocèse de Marquette, aux États-Unis, qu'il devait quitter plus tard pour la Nouvelle-Orléans. Son séjour aux États-Unis a duré de 1926 à 1934. Il y a laissé une bonne opinion du clergé de Québec.

Malgré l'éloignement, il a toujours gardé d'excellentes relations avec sa famille.

1934 le voit revenir au Canada. Vicaire à St-Martin deux ans. Il fait ensuite un bref séjour à Montbrun en Abitibi; un an en Gaspésie, pour revenir, enfin! à Québec en 1940.

Un an vicaire avec Mgr Elzéar Parent, à St-Victor, il se voit confier la paroisse St-Louis-de-Gonzague; puis en 1945 celle d'Issoudun.

En 1947, il est curé de St-Évariste et en '51 de St-Gédéon. Il a laissé la réputation d'un homme d'ordre et fut un excellent administrateur, en particulier à St-Évariste, alors bouleversée par la fondation de la Guadeloupe, et à St-Gédéon. Il aimait la beauté, et il ne détestait pas de commander et d'être obéi. À St-Gédéon, il a établi un nouveau système de chauffage, réparé et orné l'église et mis de l'ordre dans le cimetière. Il était pieux et ne manquait pas de zèle; aussi sut-il se faire de bons amis de ses paroissiens et les attira-t-il à l'église et aux sacrements.

Retraité en 1965, il dut attendre un an avant d'être accueilli par les Sœurs de la charité du Pavillon Marcelle-Mallet, à Lévis.

Il y fut heureux et choyé. Aimable en conversation, bien que son langage fût souvent assez coloré et bien personnel, il était aimé de tous.

Il a vu venir la mort avec appréhension, il est vrai, mais il se ressaisit et fit avec générosité le sacrifice de sa vie par amour pour Dieu.

Le 17 juillet 1978, à l'âge de 82 ans est décédé M. l'abbé Napoléon Roy. Ses funérailles eurent lieu dans sa paroisse natale, Beauceville et furent présidées par Mgr Jean-Paul Labrie.

M. l'abbé Ernest Rancourt — (1965-1972)



M. l'abbé Ernest Rancourt est né le 6 septembre 1911 à Saint-Côme. Il est le fils de M. Alphonse Rancourt et de Mme Délina Rancourt.

Ordonné prêtre le 16 mai 1937 à la cathédrale de Québec, il est nommé vicaire à Saint-Antonin en 1938. De 1940 à 1965, il sera successivement aumônier à l'hôpital Laval, vicaire à Plessisville, l'Islet, Saint-Grégoire de Montmorency, Saint-Isidore puis aumônier au Collège Jésus-Marie, au Juvénat du Bon-Pasteur ainsi qu'au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague.

En juin 1965, il est nommé à la cure de Saint-Gédéon. On se souvient de lui comme d'un curé affable, recevant, mais on dit aussi que lorsqu'il portait son habit sacerdotal, ce n'était plus le même. Il faut bien avouer que sa sévérité en chaire l'a rendu moins populaire à l'occasion. Et pourtant comme il est vrai de dire qu'on ne voit bien qu'avec le cœur et que l'essentiel est invisible pour les yeux. Mme Claire-Yvette Boutin se rappelle l'abbé Rancourt :

« L'abbé Rancourt était un prêtre profondément croyant. Il est vrai que lorsqu'il se trouvait à l'intérieur de l'église, il devenait très différent. Dans ce lieu sacré, il aurait aimé que tous aient sa forme de piété. Lors d'une conversation avec celui-ci, il disait qu'un curé de sa paroisse natale l'avait marqué et qu'en définitive son comportement était influencé par la formation reçue.

L'abbé Rancourt était aussi d'une grande générosité pour les personnes qui lui demandaient de l'aide. Son amour des enfants le gardait jeune, se plaisait-il à nous dire, et il ressentait parfois la nostalgie de ses années passées en tant qu'aumônier auprès des enfants. Bien sûr qu'il aimait les enfants puisqu'il s'empressa d'accueillir dans son presbytère une jeune mère dans le besoin ainsi que ses deux enfants. J'éprouve donc une grande reconnaissance à l'endroit de M. Rancourt, mon bienfaiteur et ces quelques mots ne sont qu'un pâle reflet de ma gratitude.»

Dans son manuscrit, sœur Aimée-Rose Lachance souligne que ce prêtre a le mérite particulier « d'avoir mis sur place les organismes paroissiaux pour une Église plus vivante et co-responsable selon l'esprit du Concile Vatican II. »

En 1972, il demeure au presbytère l'Assomption. En 1974, il deviendra curé à Saint-Philibert puis aumônier au Foyer de Saint-Honoré en 1976. Il se retire au Séminaire de Saint-Georges en 1977. Le 30 janvier 1978, est décédé M. l'abbé Ernest Rancourt. Son service funèbre fut célébré à Magog, le 2 février.

M. l'abbé Maurice Poulin — (1972-1982)



Né le 23 mai 1930 à Saint-Georges-Ouest, il fut ordonné prêtre le 27 mai 1956 en cette même paroisse. Il fut professeur au Séminaire de Saint-Georges en 1956 puis successivement vicaire des paroisses de Saint-Frédéric, Donnacona, East-Broughton et Beauceville. En janvier 1972, il est nommé à la cure de Saint-Gédéon. Dès lors, il deviendra l'une des figures marquantes de la communauté.

D'un tempérament timide, il était plus à l'aise dans l'écriture que dans la conversation mais cela ne l'empêchait

pas de communiquer avec ses paroissiens. Ainsi les institutrices de nos écoles appréciaient grandement son soutien. Ses visites régulières aux usines de la compagnie Les Aciers Canam inc. créaient des liens entre le pasteur et ses fidèles.

On se rappelle qu'il aimait beaucoup parler de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Voici un extrait de ses souhaits lors de son dernier Noël en 1981 :

« Je vous souhaite une belle fête de Noël. Ça signifie pour moi bien sûr, la joie de vous retrouver ensemble dans un contexte de fête. Mais par-dessus tout, une belle fête de Noël, ça signifie Jésus. Puisse votre foi le savoir, au plus profond de votre être. Quoiqu'il arrive, puisse votre foi murmurer à votre cœur : Jésus m'aime. Jésus ne me fait pas souffrir ; la souffrance, il la vit en moi ; Jésus ne brise pas l'harmonie ; la division, la contradiction que je vis, il la vit en moi ; Jésus ne me montre pas l'espérance ; il est l'espérance en moi ; Jésus ne me donne pas la joie ; il est en moi mystère de joie. »

En 1981, les paroissiens de Saint-Gédéon soulignent le 25^e anniversaire de l'Ordination sacerdotale de leur curé déjà aux prises avec la maladie. Les remerciements que l'abbé Poulin adresse à la population à cet égard sont édifiants de par l'abnégation qui s'y manifeste.

Merci encore pour tout ce que vous avez été pour moi et de tout ce que vous avez fait pour moi au cours de l'année 1981, à l'occasion de ma maladie et de mon 25^e anniversaire de sacerdoce.

Je suis profondément sensible à la patience que vous avez de garder un prêtre dont la santé laisse à désirer. J'espère que vous n'aurez pas trop longtemps à en souffrir.

Merci pour vos prières.

Maurice Poulin, ptre, curé.

Dans un article écrit dans la Pastorale de Québec en 1982, M. l'abbé Denis Grondin, notre vicaire dominical actuel témoigne de la grandeur de notre vénéré curé :

Un homme timide mais vite attachant, au regard bienveillant et d'un respect inouï, voilà comment m'est

apparu l'abbé Maurice Poulin dès mes premières rencontres quand je suis arrivé comme vicaire à la paroisse de Saint-Gédéon en 1976.

Depuis ce temps jusqu'au 28 juin 1982, date de son décès, le seul fait de le côtoyer et de le regarder vivre et plus tard souffrir et mourir, m'a beaucoup appris sur la grandeur de l'homme et de son sacerdoce.

Ce n'était pas l'homme des grands discours, mais comme ses paroles savaient parler au cœur! Messager de la Vérité de Dieu, sa prédication touchait vraiment et son souci constant pour une liturgie belle, priante et signifiante a toujours su édifier.

« Je te baptise... je te pardonne tes péchés... Ceci est mon Corps... » ces paroles-là, dites au nom du Christ, l'abbé Maurice Poulin les a fait pénétrer au cœur même des situations concrètes de ses paroissiens.

Serviteur de tous, il gardait cependant une prédilection pour les petits, les malades, les démunis de la vie. Cette prédilection deviendra, dans les derniers seize mois de sa vie, une identification totale puisque la maladie viendra s'agripper à lui de toutes ses forces pour ne plus lâcher prise.

À l'occasion de ses vœux de Noël et du Nouvel An '82, il se livrait à ses paroissiens : « Si Dieu veut que je guérisse, j'en serai heureux, mais ce n'est pas d'abord la guérison que je demande. Priez Dieu qu'il me donne l'intelligence du mystère de la douleur et la force de faire sa volonté jusqu'au bout. »

Le 28 juin 1982, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, notre bien-aimé curé, M. l'abbé Maurice Poulin. Ses funérailles eurent lieu le 1^{er} juillet en notre paroisse.

La célébration eut lieu dans une église remplie de confrères dans le sacerdoce, de religieuses, de parents, de paroissiens et d'amis. La cérémonie fut présidée par Mgr Jean-Paul Labrie assisté des deux frères du défunt, MM. les abbés Louis-Philippe et Benoît Poulin.

M. l'abbé Maurice Poulin repose dans le cimetière de la paroisse près de ses paroissiens qu'il a tant aimés.

M. l'abbé Roger Vachon — (1982-)



L'abbé Roger Vachon est né à East-Broughton le 15 octobre 1936. Il est le fils de M. Odilon Vachon et de Mme Alice Bosa. En 1950, il poursuit ses études au Séminaire de Saint-Georges. À la fin de son cours classique en 1958 lors de la cérémonie de la prise des rubans, il annonce sa vocation sacerdotale en choisissant le ruban blanc. Quatre années d'études, de prières et de réflexion au Grand Séminaire de Québec concrétisent ce choix puisque le 21 juin 1962, il est ordonné prêtre dans son église paroissiale par Son Éminence le cardinal Maurice Roy.

L'année suivant son élévation à la prêtrise, il est vicaire en la paroisse de Saint-Pie X de Québec. Il enseigne ensuite deux ans au Séminaire de Saint-Georges. En 1965, la paroisse de Saint-Zacharie accueille ce jeune vicaire qui se dévouera cinq ans pour le bien de la communauté. En 1970, il est nommé au vicariat de Saint-Georges-Ouest et en 1980 il assume également la tâche de vicaire à Saint-Jean-de-la-Lande.

En 1982, notre paroisse est en deuil, elle vient de perdre son bien-aimé curé, M. l'abbé Maurice Poulin. Notre évêque est bien inspiré lorsqu'il choisit M. l'abbé Roger Vachon comme curé de Saint-Gédéon puisque ce dernier s'intègre rapidement à notre vie paroissiale.

Maintenant que nous connaissons bien l'abbé Vachon, nous savons comment il peut être difficile d'écrire sur celui-ci sans offenser sa vertu d'humilité. Aussi est-ce avec beaucoup de modération dans nos propos que nous évoquons son intelligence, sa douceur, sa psychologie et bien sûr sa piété et sa foi en Dieu.

Il semble bien que sa grande préoccupation c'est d'être à l'écoute des gens, des gens qui ont besoin d'être écoutés et d'être compris, des gens surtout à la recherche

de solutions. Voilà sa façon à lui de traduire l'enseignement de l'évangile dans sa vie de tous les jours.

En écoutant les homélies de l'abbé Vachon, nous remarquons qu'en toutes occasions, ordinaires ou empreintes de solennité, sa pensée ne s'attarde pas sur des futilités matérielles ou temporelles. Elle emprunte toujours le sentier de la chaleur humaine aux « quatre chemins » d'une spiritualité profonde. Nous sommes donc assurés que la présence de M. l'abbé Roger Vachon parmi nous saura nous faire cheminer dans nos valeurs chrétiennes.

Nos vicaires

Si l'on excepte un séjour de quelques semaines de M. l'abbé Alphonse Demers en 1924, c'est à partir de l'année 1925 que des vicaires viendront appuyer nos curés dans leur ministère. Ainsi, M. l'abbé J.-Zéphirin Ménard occupe trois postes de convalescence en 1925 dont un à Saint-Gédéon de février à octobre. Selon les registres, M. l'abbé Joseph Olivier fut de passage chez nous à la fin d'octobre de cette même année jusqu'au printemps de 1926. Un an plus tard, M. l'abbé Jos. Bernier vient prêter assistance pendant l'été 1927. De janvier à septembre 1928, on note le passage de M. l'abbé Lucien Savard.

D'autres vicaires viendront à Saint-Gédéon tels les abbés J.-Éphrem Veilleux et Valère Jacques en 1930 car en ce temps-là, il n'existait pas de maison de repos pour les prêtres. Le presbytère d'une paroisse devenait alors un lieu de convalescence.

Jusqu'en 1928, les Archives du diocèse n'indiquent pas de nomination comme telle; en fait les recherches désignent M. l'abbé Thomas Bélanger comme étant notre premier vicaire officiel.

Voici la liste de nos vicaires, MM. les abbés :

Thomas Bélanger (1928-1930)

Jean-Charles Marcotte	(1932-1936)
Josaphat Goulet	(1936-1937)
Philibert Cloutier	(1937-1943)
Sylvio Roberge	(1944-1946)
Charles-André Jobin	(1947-1952)
Dominique Labbé	(1952-1953)
Lucien Pageau	(1953-1961)
Luc Grenier	(1961-1965)
Maurice Boissinot	(1981-1982)

M. l'abbé Thomas Bélanger — (1928-1930)

Né le 18 décembre 1902, à Notre-Dame-du-Portage. Le 29 juin 1928, il est ordonné prêtre et la même année il est nommé au vicariat de notre paroisse. En 1930, il nous quitte pour la paroisse de Saint-Flavien. Par la suite, il sera vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière. En 1938, il est promu à la cure de Saint-Omer de l'Islet dont il est le curé fondateur. Les paroisses de Sainte-Louise (1947) et de Saint-Pamphile (1959) bénéficient par la suite de son dévouement. En 1973, il prend une retraite bien méritée.

M. l'abbé Jean-Charles Marcotte — (1932-1936)



M. l'abbé Charles Marcotte est né à Portneuf, le 18 juillet 1897. Il fut ordonné prêtre au Collège de Lévis, le 6 juillet 1924, par Son Éminence le cardinal Bégin. Il sera appelé à exercer différents ministères : professeur au Collège de Lévis jusqu'au début de 1931 ; vicaire ainsi qu'aumônier de notre couvent de 1932 à 1936 ; aumônier des Sœurs de N.-D. du Perpétuel-Secours de Saint-Damien jusqu'en 1940 ; aumônier de l'Orphelinat Marguerite d'Youville d'août à décembre 1940. Il nous revient pour un séjour de convalescence à Saint-Gédéon jusqu'en septembre 1944. Puis il

accepte la direction d'une école de Saint-Georges, recevant les enfants qui se destinent au sacerdoce.

M. l'abbé Charles Marcotte est décédé le 13 décembre 1944 à l'Hôtel-Dieu de Lévis ; ses funérailles eurent lieu le 16 décembre à Portneuf.

M. l'abbé Josaphat Goulet — (1936-1937)

M. l'abbé Josaphat Goulet est né le 23 novembre 1908 à Saint-Bernard. Il est élevé à la prêtrise le 20 juin 1936 en la cathédrale Notre-Dame de Québec. En juin 1936, il est nommé au vicariat de Saint-Gédéon et à partir de 1937, il sera successivement vicaire de Saint-Tite-des-Caps, de Courville et de Saint-Gervais.

En 1945, il prête son aide au diocèse d'Amos tout en assumant les fonctions de desservant de la paroisse de Saint-Mathieu d'Harricana. En 1965, il obtient sa première cure à La Durantaye. En avril 1967, il se retire à Saint-Bernard puis à Lévis.

M. l'abbé Philibert Cloutier — (1937-1943)

M. l'abbé Philibert Cloutier est né à Saint-Frédéric de Beauce, le 21 janvier 1896. Il fut ordonné prêtre en la chapelle du Collège de Lévis, le 6 juillet 1924.

Il fut successivement vicaire à Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup, à Sainte-Catherine, à Saint-Alphonse de Thetford, à Saint-Pascal de Maizerets et à Saint-Gédéon.

Pendant un an, il fut l'assistant du curé de Saint-Adalbert puis il deviendra le curé de la paroisse de Saint-Cyprien en septembre 1944. Il était toujours le curé de cette paroisse lors de son décès le 24 mars 1953. Il fut inhumé dans le cimetière paroissial de son village natal.

M. Sylvio Roberge — (1944-1946)



Né en 1912, il fut ordonné prêtre le 12 juin 1938 dans sa paroisse natale de Saint-Romuald. De 1938 jusqu'à son arrivée à Saint-Gédéon en 1944, il sera successivement vicaire des paroisses de Portneuf, Saint-Zacharie et Saint-Alphonse de Thetford. Avec la tâche de vicaire de notre paroisse, il cumule celle de desservant de la paroisse de Saint-Robert-Bellarmin

dont il fut le curé fondateur puis curé résident jusqu'en 1955.

L'autorité religieuse le nomme curé de Villeroy en 1955 et plus tard curé de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Flavien de Lotbinière. La maladie l'oblige à une retraite prématurée. Le 1^{er} janvier 1979, le Seigneur le rappelait à lui.

M. l'abbé Charles-André Jobin — (1947-1952)



M. l'abbé Charles-André Jobin est né dans la paroisse Notre-Dame-de-Jacques-Cartier dans la ville de Québec en 1918. Il est ordonné prêtre le 16 juin 1944 et jusqu'en 1947, il sera professeur au Petit Séminaire. Du 1^{er} juillet 1947 au 15 septembre 1952, il sera vicaire de notre paroisse. Dans une lettre qu'il nous adressait en réponse à nos demandes concer-

nant sa biographie, il exprime son désir de nous faire une visite durant l'année centenaire et il ajoute : « Je prie pour le succès de ces fêtes ! »

Depuis son départ de notre paroisse, le ministère sacerdotal de l'abbé Jobin s'est exercé au vicariat de Loretteville et Saint-Charles-Garnier à Québec. En 1966, il obtient sa première cure à la paroisse de Saint-Prosper

qu'il quitte en 1971 pour l'Ancienne-Lorette. De 1978 à 1986, il est vicaire à Boischâtel. Depuis 1986, M. l'abbé Jobin est retraité et demeure chez les Pères du Saint-Sacrement à Québec.

M. l'abbé Dominique Labbé — (1952-1953)



Le 30 septembre 1925 est né à Saint-Magloire de Bellechasse, M. l'abbé Dominique Labbé. Il est ordonné prêtre le 7 juin 1952 au Colisée de Québec par Son Éminence le cardinal Maurice Roy.

Sa première fonction fut celle d'assumer le vicariat de Saint-Gédéon de 1952 à 1953. Les paroisses de Saint-Raymond-de-Portneuf, d'Armagh de Bellechasse et de Sainte-Germaine de Dorchester ont bénéficié elles aussi de son dévouement. Par la suite, de 1966 à 1976, il sera curé de la paroisse de Saint-René tout en assumant la tâche d'aumônier à la Régionale de la Chaudière de Saint-Georges de 1966 à 1971. En 1976, il est nommé à la cure de Sainte-Hénédine de Dorchester; il aura la charge de ce ministère jusqu'en 1988. Depuis cette date il fut prêtre suppléant à Sainte-Georges-Ouest, à Cap-Santé, à La Présentation de Thetford et depuis le 2 octobre 1989 il est à Saint-Antoine-de-Bienville comme prêtre administrateur.

Lors d'une correspondance à l'effet d'obtenir des renseignements biographiques, M. l'abbé Dominique Labbé nous souhaitait de « Bonnes Fêtes du 100^e ».

M. l'abbé Lucien Pageau — (1953 -1961)



Né en la paroisse Notre-Dame de Jacques-Cartier, Québec, le 14 septembre 1927. M. l'abbé Pageau, en plus de compléter sa formation théologique au Grand Séminaire de Québec, compléta ses études universitaires pour l'obtention d'un baccalauréat en théologie et d'une maîtrise en pastorale scolaire à l'université Laval. Le 30 mai 1953, il est élevé à la prêtrise par Son Éminence le cardinal Roy. C'est en notre paroisse qu'il exercera son premier ministère, pendant huit années, tout en cumulant les fonctions de vicaire et de conseiller spirituel au couvent.

En 1961, il nous quitte pour aller fonder une mission diocésaine au Paraguay en Amérique du Sud. De retour au Canada en 1965, il est nommé vicaire à Notre-Dame-de-Recouvrance et Ville Vanier tout en étant aumônier à une école de Neufchâtel. En 1969, il est nommé en charge de la pastorale de l'école polyvalente de l'Ancienne-Lorette et en 1970 on ajoute à sa tâche la responsabilité de la paroisse du Village-des-Hurons. En 1973, il est promu au poste de Conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire régionale Chauveau tout en continuant d'assumer son ministère au Village des Hurons.

En 1978, lors de la célébration de son jubilé d'argent sacerdotal, les Hurons de Lorette lui rendirent un vibrant témoignage. Au cours de la célébration eucharistique à caractère indien, il fut nommé officiellement Chef honoraire de la Tribu Huronne avec le nom de Tioquetiaondaon ce qui veut dire « celui qui est près de nous ». En juillet 1990, il aura cumulé vingt années comme curé auprès des Amérindiens de la région de Québec et vingt-quatre dans le secteur de l'éducation.

M. l'abbé Luc Grenier — 1961-1965)



M. l'abbé Luc Grenier est né à Saint-Georges le 26 août 1930. Le 27 mai 1956, il est ordonné prêtre à l'église Saint-Georges-Ouest.

De 1956 à 1961, il est professeur au Collège de Lévis et consacre ses vacances à la direction de l'O.T.J. de l'Assomption à Saint-Georges. De 1961 à 1965, il exerce son premier vicariat en notre paroisse, s'occupe des mouvements de jeunes et implante l'O.T.J.

En 1965, il remplit simultanément les fonctions de vicaire de Saint-Thomas-de-Villeneuve et d'animateur de pastorale dans la région d'Orléans. En 1967, il revient en Beauce et prend en charge l'organisation de la Grande Mission qui aura lieu l'année suivante dans les 47 paroisses de la région. Pendant 15 ans, il en assure le suivi et cumule plusieurs responsabilités diocésaines. À ces dernières fonctions, il ajoutera celle de curé de Saint-Jean-de-la-Lande à demi-temps de 1975 à 1978.

En 1983, il exerce son ministère aux Services diocésains et prend en charge la vérification des fabriques et des Conseils régionaux de Pastorale pour tout le diocèse. Depuis août 1989, il est responsable du département des fabriques et la tâche n'est pas minime si l'on considère que le diocèse de Québec comprend 274 paroisses et une vingtaine de dessertes.

M. l'abbé Maurice Boissinot — vicaire substitut

Pendant la maladie et lors du décès de M. l'abbé Maurice Poulin, le père Maurice Boissinot, secondé de l'abbé Denis Grondin, remplace notre curé. De novembre 1981 jusqu'à l'arrivée de M. l'abbé Roger Vachon, le père Boissinot assure la présence d'un pasteur aux fidèles,

permettant ainsi à l'abbé Maurice Poulin de mourir curé de notre paroisse.

M. l'abbé Boissinot est né le 28 octobre 1925 en la paroisse de Saint-Sacrement à Québec. Il fut ordonné prêtre le 31 mai 1952. Présentement, l'abbé Boissinot exerce son ministère au vicariat de Sainte-Geneviève.

Nos vicaires dominicaux

L'année 1965 marque le départ de l'abbé Luc Grenier mais aussi la fin du vicariat à temps plein au sein de notre paroisse. Désormais, les curés de Saint-Gédéon seront assistés de vicaires dominicaux.

Voici ceux qui depuis 1965 sont venus appuyer nos curés dans leur ministère, MM. les abbés :

Laval Bolduc	(1964-1969)
Émile Bélanger	(1969-1971)
Éloi Routhier	(1971-1976)
Denis Grondin	(1976-)

M. l'abbé Laval Bolduc — (1964-1969)

M. l'abbé Laval Bolduc est né le 28 juillet 1939 à Saint-Honoré. Il est ordonné prêtre le 14 juin 1964. De décembre 1964 à septembre 1969, il est vicaire dominical en notre paroisse. M. l'abbé Bolduc occupe présentement la fonction de directeur général au Séminaire de Saint-Georges.

M. l'abbé Émile Bélanger — (1969-1971)

M. l'abbé Émile Bélanger est né à Sainte-Anne de la Pocatière le 1^{er} mars 1934. Il fut élevé à la prêtrise le 4 juin 1966. De 1969 à 1971, il assume la fonction de vicaire dominical en notre paroisse.

M. l'abbé Bélanger est aujourd'hui vicaire à demi-temps à la paroisse de Saint-Roch à Québec.

M. l'abbé Éloi Routhier — (1971-1976)

De 1971 à 1976, le curé de Saint-Gédéon bénéficiera de la collaboration de M. l'abbé Éloi Routhier, vicaire dominical. Né à Sacré-Cœur-de-Marie le 27 mars 1942, l'abbé Routhier fut ordonné prêtre le 18 juin 1967. M. l'abbé Routhier est aujourd'hui curé à la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Lisieux à Québec.

M. l'abbé Denis Grondin — (1976-)

Né à Saint-Évariste de Beauce, le 10 mars 1950. Il est ordonné prêtre le 1^{er} juin 1975. Depuis août 1976, il est vicaire dominical de notre paroisse. Cette fonction s'ajoute à celles d'animateur de pastorale et de professeur de sciences religieuses au collégial du Séminaire de Saint-Georges. Les homélies de l'abbé Grondin sont toujours appréciées des fidèles parce qu'assaisonnées d'exemples concrets se situant au cœur du vécu des gens.

4. Sous le signe de la croix

« L'homme n'est grand
qu'à genoux. »

Louis VEUILLOT

Le temporel se marie au spirituel et par conséquent, la vie de tous les jours s'imprègne d'un caractère religieux. Messes, vêpres, catéchisme, Quarante-Heures, Fête-Dieu, mois de Marie, mois des morts, processions, chemin de la croix, croix de chemins, criée pour les âmes, carême, jeûne et abstinence, saints patrons, objets de piété, prières et dévotions réconcilient la terre avec le ciel.

Patronage des rangs

Le 12 avril 1914, M. le curé Lessard convoque les plus âgés à la sacristie et leur propose de donner des noms de saints aux rangs. Ce choix s'est fait selon le nom du patron du plus ancien propriétaire vivant :

- Rang 4: Rang Saint-Jean en l'honneur de Jean Labrecque
Rang 6: Rang Saint-Louis en l'honneur de Louis Dallaire
Rang 7: Rang Saint-Honoré en l'honneur d'Honoré Veilleux
Rang 8: Rang Saint-Pierre en l'honneur de Pierre Busque
Rang 9: Rang Saint-Joseph en l'honneur de Joseph Lachance
Rang 10: Rang Saint-Sulpice en l'honneur de Sulpice Gagné

Cette nomination, bien que louable en soi, ne s'est pas implantée dans la vie quotidienne. Ce que l'on retient toutefois, c'est que dans le temps les noms étaient français et de souche catholique.

Fête-Dieu

À ses débuts, la Fête-Dieu consistait seulement en la célébration d'une messe. « En 1317, le pape Jean XXII recommanda de l'accompagner d'une procession solennelle au cours de laquelle une hostie consacrée représentant le corps du Christ, serait offerte à l'adoration des fidèles. »²⁸ Cette manifestation religieuse s'est transmise et devint l'une de nos grandes fêtes chrétiennes.

En référence à une description de M. le curé Auguste Lessard, au livre des prônes en date du 6 juin 1915, traçons le portrait de ce déploiement liturgique. Imaginons la procession qui s'avance lentement, pieusement, sous l'alternance de prières et de chants latins. Le cortège défile sur un trajet balisé de trembles ou de petits érables plantés temporairement mais expressément pour la cérémonie. En tête, la croix et ses acolytes puis les enfants des écoles de rangs divisés en groupes de garçons et de filles

²⁸ PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1988, p. 75.



suivis de leurs maîtresses d'école ainsi que ceux du couvent suivis des religieuses. Les jeunes filles célibataires précèdent les femmes mariées sous la surveillance de M. Pierre Busque tandis que ces dernières marchent devant M. Thomas Veilleux. On avance quatre de front et il va sans dire que le parcours est fermé à la circulation. Déjà, nous pouvons apercevoir le dais tenu par nos marguilliers et sous lequel M. le curé Lessard porte l'ostensoir contenant l'hostie sainte. Les membres du chœur de chant s'avancent par groupes de deux sur le bord du chemin. Suivent les jeunes hommes et les hommes mariés escortés respectivement par MM. Alphonse Poulin et Louis Nadeau qui, à l'exemple des autres surveillants, portent une bannière. Ferment la procession, les enfants de chœur dont l'un d'eux porte l'encensoir tandis que les autres avancent, cierges allumés en main. Combien d'entre nous se rappellent encore les petites filles émettant des fleurs sur le parcours ?

Au premier reposoir, les cloches qui sonnaient jusqu'ici se recueillent elles aussi. Sur la galerie du domicile de M. Philippe Champagne, on a élevé un autel temporaire que l'on a décoré d'images saintes et de fleurs. À ce propos, reprenons ces très belles paroles de Mme Victoria Quirion Nadeau : « Il me semble que s'il y a des fleurs à offrir, c'est bien au Bon Dieu. » Certains se souviennent encore de la présence d'enfants habillés de costumes d'anges. « De vrais anges descendus du ciel », assure Sœur Juliette Cliche : « Ça ne bougeait pas d'un pouce durant le reposoir ! »

Dans le calme et la dévotion, on adore le Saint-Sacrement. On entonne le Tantum ergo et on encense. Les cloches recommencent leurs envolées, la procession se reforme et se dirige au deuxième reposoir, en l'occurrence au couvent où se répète le même rituel. Lorsque le cortège passe devant une maison, il est d'usage que les personnes présentes s'agenouillent et vénèrent le Saint-Sacrement. De retour à l'église, M. le curé termine cette célébration par une bénédiction de l'assistance au moyen de l'ostensoir.

Bien sûr, au fil des ans, la procession de la Fête-Dieu subira maintes modifications mais la plus caractéristique d'entre elles sera sans conteste la diminution du nombre de ses participants.

Noël en 1920

Les plus jeunes sont restés à la maison, si l'un des enfants est en âge de garder, la mère accompagne le reste de la famille. Bien emmitouflées sous des couvertures et des vieux capots, les pieds posés sur la brique chaude, les familles sont entassées dans des « berlots » ou des carrioles. Mme Victoria Quirion Nadeau précise qu'elle n'a jamais vu de briques, étant enfant : « C'était une roche ordinaire que l'on plaçait sur le trépied du poêle à deux ponts, une fois qu'elle était bien chaude, maman la retirait puis on la recouvrait d'une peau de mouton. »



Reposoir chez M. et Mme Archélas Lachance en 1933. Les anges : Jeanne d'Arc et Thérèse Veilleux, Marielle et Léonette Quirion.



Un reposoir dressé chez M. et Mme Albert Nadeau (à Archélas) le 17 juin 1979. Officiant : M. l'abbé Denis Grondin.

En cette nuit de Noël, toutes les routes convergent au temple paroissial. « La veille de Noël, c'est curieux, y venait toujours une belle p'tite neige blanche, fine, différente, oh ! pas toujours à bien y penser, mais souvent » de nous dire M. Léon Jolicœur.

Voici en détail, la description de la messe de minuit de Noël 1920 :

C'est la première fois que notre joli carillon s'ébranle pour une messe de minuit. Comme ses notes retentissent joyeuses à travers la nuit claire ! (...)

Nouvelle agréable !

Un sauveur enfant nous est né !

C'est ce que nous font entendre les voix fraîches des petits enfants du Couvent mêlées aux voix graves de nos chantres.

On entonne le solennel : « Gloria in Excelsis Deo. » À ce moment le petit Jésus (une poupée vêtue de blanc) fait son entrée dans le chœur porté par quatre petits pages, et escorté d'un gracieux groupe d'anges ! (...) Puis il est bientôt déposé sur son berceau de paille froide dans la crèche.

À l'orgue, les anciens cantiques populaires sont exécutés avec un entrain qui leur donne de la nouveauté. Ainsi, l'on croit entendre pour la première fois : Minuit chrétiens, le Fils du Roi de gloire ; Il est né le divin Enfant ; Dans cette étable ; Ça bergers, etc.

Toute la paroisse s'approche pieusement de la sainte Table. Le calme règne dans l'église et aux environs ; car,

Dans cette nuit,
Satan s'enfuit,

et c'est loin du berceau de l'Enfant-Jésus que se passent les désordres, on pourrait dire inévitables de la triste boisson.²⁹

Après la messe de minuit, la plupart des gens demeurent pour la messe de l'aurore. Puis, les fidèles se dispersent dans la nuit. Par un matin de Noël, Mme Rose-Aimée

29. Petit annuaire de M. l'abbé Auguste Lessard, archives de la Fabrique.

Gilbert Veilleux verra, en descendant l'escalier, des bonbons et du raisin à tarte dans les assiettes du déjeuner. Au pied de son lit, M. Jean-Baptiste Boutin découvrira dans son bas de Noël : une pomme, une orange et quelques bonbons. Mais les oranges étaient rares, de nous dire Mme Fabiola Nadeau. « La première fois que j'ai touché à une orange, j'avais sept ans, je l'avais gagnée à l'école, peu avant Noël. Rendue à la maison, on l'a séparée en neuf. J'ai gardé l'écorce longtemps ! »

Nos aînés se rappellent avec nostalgie ces Noël d'antan si présents encore à leur mémoire. « Nos maisons étaient très petites, mais nos tables étaient chargées. » Cette phrase de Mme Victoria Quirion Nadeau illustre bien nos Noël d'autrefois. Enfin, réconcilions le passé, le présent et l'avenir sur ces paroles de M. Léon Jolicœur : « Nos plus beaux Noël, c'est quand nos parents sont encore vivants. »

La fête des enfants

C'est au Noël de 1915 que pour la première fois, M. le curé Lessard lance une invitation aux enfants de se rendre à l'église pour recevoir les étrennes de l'Enfant Jésus. Voici une description de cette fête, tirée d'un article de journal datant des années vingt :

(...) À deux heures donc, les enfants sont rangés sur le devant de l'église : les garçons d'un côté, les filles de l'autre. L'Enfant-Jésus prend place entre les deux groupes, porté encore par ses petits pages ; les Anges n'ont pas manqué au rendez-vous ; quatre seulement sans doute, par ordre du petit Jésus sont restés veiller à la crèche.

On entonne le cantique : « Nouvelle agréable » et l'on commence la procession. (...) beaucoup de ces petits bonhommes comptent à peine « trois Noëls » sur la terre, ils n'ont jamais vu l'église, ce qui leur donne beaucoup d'occupation, n'ayant pas assez de leurs deux yeux pour voir, et leurs petites jambes n'étant pas encore très afferemies. (...)

Mais voyez donc qu'est-ce qui s'avance vers nous, venant de la Crèche aussi ? Nous reconnaissons vite une



Parade du père Noël en 1947 ou 1948. M. Alexandre Quirion conduit la voiture du père Noël personnifié par M. Gédéon Moisan.

bergère. Au costume pittoresque, à la houlette gracieusement ornée de fleurs. Et voilà qu'un dialogue chantant s'établit entre elle et les enfants: «D'où viens-tu bergère?» lui demandent ceux-ci. Et elle de répondre: «Je viens de la crèche, de m'y promener» etc.

La chansonnette se poursuit et se termine enfin par cette confidence de la bergère:

J'ai vu, ô merveilles
De jolis bonbons
Dans quatre corbeilles
Ils doivent être bons!

Puis surviennent les quatre anges restés à la crèche. Chacun d'eux porte une jolie corbeille rose remplie de cornets de bonbons (...).

Rien de plus ravissant que les figures réjouies des bébés croquant les bonbons à belles dents pendant que les aînés chantent de tout leur cœur: «Il est né le divin Enfant»!³⁰

30. *Ibid.*

De nos jours, la fête des enfants est parrainée par le Club des Chevaliers de Saint-Gédéon. Après avoir paradé dans les rues du village, le Père Noël et son escorte se dirigent à l'école où de nombreux enfants attendent de recevoir friandises et jouets des mains du Père Noël. Une telle organisation a demandé bien des heures de bénévolat aux membres, ou plutôt aux lutins...

Un parallèle entre ces deux fêtes démontre bien que le personnage du Père Noël a acquis une popularité qu'il n'avait pas au début du siècle. « Les années passant et le commerce aidant, on parlera de moins en moins de l'Enfant-Jésus, laissant la place au vieillard joufflu à la barbe blanche. »³¹

Jeûne et abstinence

« Quatre-temps, vigiles³² jeûneras et le carême entièrement. » Ce cinquième commandement de l'Église imposait l'obligation de jeûner les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine des Quatre-temps ainsi que tous les jours du carême (excepté les dimanches), la veille de Noël, de la Pentecôte, de la Toussaint et de l'Assomption.

Dans son prône du 28 mars 1915, M. le curé Lessard félicite la population pour son observance du jeûne. Remarquez la diplomatie et l'humour se chevauchant dans ce texte :

Il me fait plaisir de pouvoir vous féliciter — de vous féliciter de votre jeûne pendant le carême qui va bientôt finir — En effet, ceux qui sont présents au commencement du carême savent que les personnes qui ne peuvent jeûner sont obligées de faire une aumône que le curé envoie à l'archevêché pour bonnes œuvres. Donc plus les résultats des aumônes sont petits, plus le nombre des jeûneurs doit

31. PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1988, p. 468.

32. Quatre-temps : semaine déterminée par l'Église, au moment du changement des saisons. Vigiles : veilles de certaines fêtes.

être grand. Or les aumônes de toute la paroisse ne s'élèvent pas à \$ 2. donc j'ai le droit de vous féliciter de ce que vous devez avoir à peu près tous jeûner. Mais comme au commencement du carême, plusieurs sont « aux chantiers », il est peut-être arrivé qu'ils ont oublié leur jeûne et leurs aumônes. Si vous n'avez pas à peu près tous jeûné vous comprenez que je ne ferai pas à la paroisse de St-Gédéon, qui a la réputation d'être généreuse, l'affront d'envoyer \$ 2,00 à Québec pour représenter ses aumônes du carême. Ceux qui ont jeûné tout le temps sont exemptés de donner — non pas les autres — Et ce n'est pas une cenne noire qui paye pour tout.

Le jeûne oblige à ne prendre qu'un seul repas par jour auquel on peut ajouter une légère collation tandis que l'abstinence autorise plusieurs repas mais défend de manger gras. Les personnes de vingt et un ans accomplis sont soumises au jeûne alors que l'abstinence s'applique dès l'âge de sept ans. À titre de référence, voici l'extrait d'une lettre circulaire de Son Éminence le cardinal Archevêque à son clergé en date du 22 janvier 1921 :

II - Les jours d'abstinence pendant le Carême restent, comme par le passé, le mercredi et le vendredi de chaque semaine. (17 novembre 1919, addecennium.)

III - Les règles du Carême prochain seront les mêmes que celles de l'an dernier :

1 - Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation ;

2 - Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas ;

3 - Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là, les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas ;

4 - Aux jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas ;

5 - Le repas principal peut être pris le midi ou le soir, selon qu'il paraît plus pratique et plus commode ;

6 - La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi-Saint, à midi. Il est donc permis, ce jour-là, de faire gras au dîner et au souper qui peut être un repas complet ;

7 - Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces, environ, de la nourriture que l'usage de notre pays permet de prendre, les jours maigres ;

8 - La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année.

Chez certaines gens de notre paroisse, le carême était observé si rigoureusement, qu'on pesait la quantité de nourriture avant de la manger. Plusieurs se souviennent de ces journées du Samedi saint où l'arôme de la viande cuisant sur le poêle faisait frémir les narines alors que les aiguilles de l'horloge avançaient au ralenti. Enfin midi sonné ! le carême est terminé ! Le carême signifiait jeûne et abstinence mais aussi recueillement et méditation. Dans le « Carême sanctifié » publié en 1902, nous lisons : « Le chrétien doit donc faire trêve aux vains amusements du siècle, aux fêtes mondaines, aux réunions profanes. »³³

Au fil des ans, le carême a subi diverses modifications. Si l'on considère qu'à ses débuts, il était défendu de manger gras durant tout le carême, la rigueur de 1921 s'adoucit quelque peu. Le premier dimanche du carême 1944, nous lisons au livre des prônes : « Vous pouvez faire gras tous les mercredis du carême. » De nos jours, l'Église demande que l'abstinence se pratique tous les vendredis de l'année. Le mercredi des Cendres et le Vendredi saint, le jeûne et l'abstinence doivent être observés. À l'abstinence du vendredi, peuvent se substituer des œuvres de charité et des exercices de piété.

33. WITTEBOLLE, Paul, *Le carême sanctifié*, Société de Saint-Augustin Desclée, de Brouwer et Cie, 1903, p. 16.

Pâques

Le premier dimanche suivant la pleine lune de l'équinoxe du printemps, on célèbre la fête de Pâques. Considérée comme la principale fête liturgique de l'année, les dates des autres fêtes mobiles de l'Église lui sont subordonnées. « Le mercredi des Cendres vient 46 jours avant Pâques ; la Quasimodo, sept jours après ; l'Ascension, 39 jours ; la Pentecôte, 49 jours ; la Trinité, 56 jours et la Fête-Dieu, 60 jours. »³⁴

Pâques, c'est la fête de la résurrection du Christ en concordance avec celle de la nature. Ainsi, la veille du dimanche des Rameaux, on casse des branches de sapin. Le jour de la cérémonie rappelant l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, elles deviennent les palmes bénites et sont vouées à la protection de la maison et de ses dépendances.

Au dimanche des Rameaux succède la Semaine sainte rappelant la passion et la mort de Jésus. À la messe du Jeudi saint, cloches et clochettes demeurent silencieuses. Selon une vieille croyance, elles seraient parties pour Rome. Le bruit des claquoirs leur succède et ajoute une note austère aux cérémonies religieuses.

Pâques, c'est aussi l'observance du quatrième commandement de l'Église : « Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement ». Tous ceux en âge de faire leurs Pâques doivent communier à l'église paroissiale. « Vous pouvez aussi aller à confesse n'importe où. Même à Québec si vous voulez mais vous devez communier ici à St-Gédéon. » (Prône du 2 février 1913)

Le temps pascal débute le mercredi des Cendres pour se terminer le dimanche de la Quasimodo mais on dira de celui qui fait ses Pâques dans la semaine suivant la fête, « qu'il fait des Pâques de renard. »

34. PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1988, p. 63.

Le matin de Pâques, avant le lever du soleil, on se rend à un ruisseau ou à une rivière et l'on recueille l'eau de Pâques dans des bouteilles. La croyance veut que cette eau possède des propriétés particulières et qu'elle puisse se conserver un an, sans se corrompre. La nombreuse assistance à la grand-messe de Pâques rappelle celle de la messe de Minuit.

Débarrassée de ses voiles violets, l'église avait fleuri comme un grand jardin. Un moment en particulier avait l'art d'émouvoir tout le monde. C'est lorsque le célébrant entonnait le Gloria. Soudainement, le chœur qui était resté muet depuis le dimanche des rameaux se déchaîna et répondait : « Et in Terra, Pax Hominibus bonae voluntatis ». Au même moment, les cloches de toutes sortes carillonnaient leur joyeuse mélodie.³⁵

Nos aînés se rappellent cette coutume concernant les cloches de Pâques : si au moment où elles sonnent, on dépose par terre un jeune enfant sur le point de marcher, celui-ci sera investi d'une certaine hardiesse et réussira ses premiers pas.

De nos jours, la fête de Pâques se commercialise de plus en plus. Les vitrines invitent à la consommation : animaux en chocolat, en peluche et même vivants attirent les petits. Les cabanes à sucre servent et desservent à un rythme effréné. Il y a foule en ville le Vendredi saint à trois heures de l'après-midi. Dans le tumulte de ces valeurs matérialistes, le Fils de Dieu meurt sur la croix.

Pâques est jour de fête, parce que la résurrection de Jésus-Christ représente, pour nous croyants, le gage de notre propre résurrection.

Dîme, supplément et capitation

Le septième commandement de l'Église : « Droits et dîmes tu paieras à l'Église fidèlement », si l'on en juge

35. DESAUTELES, Yvon, *Les coutumes de nos ancêtres*, Éditions Paulines, p. 21.

d'après les livres des prônes, a fait couler beaucoup d'encre : « J'annonce pour ceux qui n'y étaient pas que tous ceux qui n'auront pas réglé leur dîme, ils ne pourront faire leur Pâques. » (19 janvier 1902). Bien sûr, « régler » sous-entendait prendre un arrangement quelconque avec le curé ce qui témoignait d'une bonne volonté à s'acquitter de ses obligations.

Les moins fortunés pouvaient, à défaut de remettre des biens terrestres, offrir des journées de travail supplémentaires en compensation : « C'est le temps pour ceux qui ont convenu avec moi de me donner de l'ouvrage à la place de l'argent en paiement de ce qu'ils me doivent, venez cette semaine avant le temps des foins. » (21 avril 1901) D'autres, un peu plus fortunés, pouvaient monnayer la journée de travail imposée par l'évêque : « Si vous aimez mieux payer en argent votre bois et votre journée d'ouvrage. Vous êtes à même. Mgr vous oblige à \$1.00 pour ceux qui aimeraient mieux payer. » (16 juillet 1905)

En réalité, le mot dîme au sens strict du mot signifie la dixième partie du revenu mais dans les faits ce sera la vingt-sixième. « Apporter le foin sec, et apportez tout ce que vous devez. C'est le 26^e, non pas voyage mais botte. Quand vous récoltez 26 bottes vous en devez une » (10 août 1913) Que supposer alors de cette offre de l'un de nos patriarches, M. Étienne Lachance qui offrit son vingt-sixième enfant au curé ? Sans doute un bon sens de l'humour et du défi !

Si la dîme des grains ne s'avérait pas suffisante, un droit était imposé sur d'autres produits qu'on appelle alors suppléments (patates, bois, etc.)

Apporter aussi le bois, Vous êtes certains que la chapelle ne chauffera pas si vous n'apportez pas de bois. Je ne vous en ai jamais demandé pour la chapelle, c'est toujours le mien qui a brûlé etc. Peut-être que ceux qui n'ont pas apporté leur bois l'ont oublié, pour leur faire rappeler, je nommerai si ça n'arrive pas, ceux qui ont donné leur bois. De même n'étant pas nommés, ils comprendront qu'ils n'ont rien donné encore. Je ferai aussi cela pour tout le

reste pour la dîme, etc. Je ferai la même chose pour la journée d'ouvrage ou payé si vous l'aimez mieux. (29 septembre 1901, prône du curé Rouleau)

Pour ce qui est de la capitation, elle s'applique aux chefs de famille non cultivateurs : « Pour la dîme, c'est la pire année. Il n'y a que 25 qui ont payé leur dîme. Il reste encore 55 qui n'ont rien donné, car vous êtes 80 cultivateurs et plusieurs qui doivent payer la capitation qui n'ont encore rien donné. » (23 février 1902, prône du curé Rouleau)

En vérité, les prênes en témoignent, nos curés doivent exhorter maintes fois et de maintes façons nos gens à payer leurs redevances à l'Église :

La dîme, c'est le 26^e minot, supplément de patates, 26^e supplément de foin, 26^e botte, par décision de l'évêque. Ceux qui ne peuvent pas se rendre à ce règlement doivent venir régler avec le curé. Personne n'a le droit de régler l'affaire par son jugement personnel. Il en est qui disent je lui ai apporté tant et il a été satisfait, mais en réalité je lui devais plus. Erreur si vous ne donnez pas ce que vous devez vous êtes en conscience. Le bon Dieu vous a donné une bonne récolte, pourquoi ne pas lui donner ce qu'il vous demande. Si vous ne faites pas votre devoir, l'an prochain il vous en donnera moins. Soyez donc heureux d'avoir à donner une grosse dîme, c'est que vous avez une bonne récolte et c'est le bon Dieu qui vous l'a donnée. Craignez qu'à cause de vos injustices, il diminue votre rendement. J'en ai connu qui étaient heureux d'avoir à payer une grosse dîme, et même la plus grosse dîme. Ils espéraient par là attirer les regards d'un Dieu juste, qui voit le fond des cœurs, et rend 100 pour un.

En ne payant pas votre dîme d'après vos revenus, vous travaillez contre vos intérêts. Le bon Dieu vous voit il connaît le fond de vos cœurs. Ceux qui se forment une conscience à ce sujet seront surpris à la mort, ou on emporte rien. À ce moment on voudra réparer, mais on ne le pourra pas. Il sera trop tard. Qu'est-ce que ça me fait quelques minots de plus ou de moins ? Et à vous qu'est-ce que ça peut faire ? Mais à la mort ça sera beaucoup, pour des années

que vous aurez été injustes. Comment réparer alors ? vous avez changé de curé. Il en est qui profite du changement pour ne pas régler. Vous devez pareil. La dîme, supplément, capitation est payable d'avance au 1^{er} Oct. (16 novembre 1930, prône du curé Gendron)

En 1943, étant donné que la dîme est jugée suffisante, le supplément de foin sera réduit à la cinquantième botte au lieu de la vingt-sixième. Le 21 septembre 1952, les marguilliers adoptent un nouveau règlement concernant les dîmes et capitations. Dès lors, ceux qui vivent de la culture de la terre ne seront plus tenus de verser la dîme et autres suppléments en nature et une capitation uniforme sera demandée aux fidèles de la paroisse.

Le mois des morts

Nous avons appris dans le petit catéchisme, que bien qu'étant sur terre, nous pouvions secourir les âmes du purgatoire par la prière, les mortifications, les aumônes, les indulgences, messes et communions. Durant le mois de novembre, communément appelé mois des morts, les âmes des défunts reçoivent une attention particulière :

Que tous se fassent un devoir de se confesser et de communier à l'occasion de la grande fête de La Toussaint et du Jour des morts. N'oubliez pas vos morts si vous voulez n'être pas oubliés après votre mort — que la mère ou le père amène ses enfants prier sur la tombe de leurs parents qui reposent au cimetière — quelle belle leçon vous donneriez à vos enfants. (28 octobre 1923, prône du curé Lessard)

Un peu plus loin le curé Lessard ajoute : « Il est dans notre pays une admirable tradition : c'est la vente d'objets pour les morts, à la porte de l'église. »

En effet, quelques dimanches durant l'année, mais surtout en novembre, le perron de l'église s'anime. Les gens ont apporté selon la saison : citrouille, pain de sucre, cochonnet, poule, grain, légumes, etc. Ces offrandes sont vendues à l'enchère et les bénéfices serviront à chanter

des messes pour les âmes du purgatoire. M. Philippe Lambert dit Champagne a maintes fois prêté sa voix en tant que crieur public. Bien sûr les paroles qui suivent ne sont pas de lui mais elles révèlent tout de même le climat dans lequel se déroulait cette criée pour nos chers disparus :

À c't'heure, mes amis, nous allons nous occuper des âmes du purgatoire — qui ont encore bien plus chaud que nous autres ! Ne faites pas les liche-la-piastre comme ce gars qui s'excusait de ne pas faire dire de messes pour son défunt père en disant : « S'il est au ciel il n'en a pas besoin, et s'il est au purgatoire il est assez ordilleux pour faire son temps ! »³⁶

Et l'enchère commence. Les âmes du purgatoire étant souvent celles des derniers disparus, les offres sont inspirées beaucoup plus par la générosité que par la valeur réelle des objets.

Une fois la marchandise écoulée, on remet au curé la somme recueillie qui servira à payer des messes susceptibles d'ouvrir les portes du ciel aux âmes expiatriques.

En 1930, la cloche symbolise la voix des disparus : « Quand la cloche sonne à 8 hres ce sont les glas des morts ou plutôt la plainte de vos parents défunts qui vous demandent prières à genoux et les six Pater, Ave, Gloria (...) » (9 novembre 1930, prône du curé Gendron)

De nos jours, les Curcillistes préparent une célébration de la parole dédiée aux défunts de l'année en cours. Lors de cette cérémonie, les personnes éprouvées par la perte d'un être aimé, sont invitées à poser un geste de foi en confiant leurs chers disparus à Dieu.

Nos croix de chemin

À l'instar des autres villages du Québec, plusieurs croix de chemin s'élèveront dans les limites de notre

36. BOUCHARD, Georges, *Vieilles choses, vieilles gens. Silhouettes campagnardes*, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1926, p. 41.



*Ancienne croix de chemin chez
M. Archélas Lachance au rang 9.*



*M. le curé Bernier bénissant la croix de
chemin située au rang 8 et construite par
M. Eugène Moisan (septembre 1947).*

paroisse. Au rang 4, on retrouvait deux croix de chemin, l'une sur le terrain de M. Georges Bizier (face à la propriété de M. Raymond Couture) et une autre face à l'école, sur le terrain de M. Wilfrid Breton (M. Marcel Poulin). Au rang 6, M. le curé Auguste Lessard érigeait en 1913 une croix chez M. Joseph Poulin à Alphonse (aujourd'hui chez M. Lorenzo Dutil) et en 1919, une autre s'élevait sur le terrain de M. Georges Rancourt (M. André Nadeau). Outre la croix appartenant à M. Johnny Quirion, les archives confirment l'existence d'une autre croix au rang 7, soit chez M. Pierre Veilleux (M. Emery Lachance par la suite). Le rang 8 était placé sous la protection d'une croix de chemin installée sur la propriété de M. Eugène Moisan (M. René Moisan). Au rang 9, on retrouvait deux croix : l'une chez M. Alfred Vachon (M. Raymond Lachance) et l'autre chez M. Archélas Lachance (M. Gérald Nadeau). Près de la chapelle-école, sur le terrain de M. Léopold Quirion se dressait une autre croix. Enfin, à la sortie nord du village, rappelons-nous celle érigée sur le terrain de M. Honoré Poulin (M. Claude Poulin à Germain).

De ces onze croix de chemin qui jalonnaient jadis nos rangs, deux seulement font encore partie de notre patrimoine religieux soit celles érigées sur les terrains de M. Johnny Quirion et de M. Eugène Moisan.

Issues d'une ferveur religieuse, nos croix assurent protection au voisinage : « Chez les hommes la croix et le mai ont toujours représenté des paratonnerres capables d'évacuer les forces du Mal. »³⁷ Parfois, elles sont plantées à la suite d'un événement tragique, sans doute pour conjurer le mauvais sort qui a frappé l'un des nôtres.

M. Jean Quirion, un des oncles à mon père, s'était écarté en revenant de la sucrerie. On l'avait retrouvé mort gelé, assis à côté d'une souche sur laquelle sa hache était piquée. Quand mon père a défriché ce terrain, il a élevé une croix sur cet emplacement. Il y a vingt-deux ans, j'ai

37. PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1988, p. 76.

remplacé la croix par une croix en fer forgé. (Raconté par M. Firmin Quirion)

Le mois de Marie est l'exercice de piété le plus populaire rattaché à nos croix de chemin. Mme Antoinette Moisan Lessard, alors voisine de M. Eugène Moisan, se rappelle ces soirs de mai où : « Tout le voisinage s'assemblait pour réciter le chapelet, les litanies de la Sainte-Vierge et entonner les cantiques. »

Les Chevaliers de Colomb se remémorent la tradition de nos croix de chemin. En 1989, ils installent cinq croix de chemin que Les Aciers Canam ont fabriquées gratuitement. Nous retrouvons l'une d'elles à la jonction des chemins au rang 4, une deuxième au rang 6 près de chez M. Raoul Cliche. Au rang 9, sur les anciens sites, s'élèvent deux nouvelles croix. Une cinquième a été érigée sur le terrain de M. Claude-Marie Quirion.

Le passant d'aujourd'hui connaît-il cette convenance voulant que l'on se décoiffe et que l'on se signe à la rencontre d'une croix de chemin ?

La visite de l'évêque

Dans son livre « Histoire du Québec », l'historien Jean Hamelin écrit qu'on recevait l'évêque comme un prince avec des chemins balisés, des arcs de triomphe, des maisons pavoisées, des sonneries de cloche, des cavalcades. D'après le prône du curé Gendron le 7 septembre 1930, nous voyons qu'il en était de même à St-Gédéon.

Monseigneur,

Je me fais en ce beau jour, l'interprète des paroissiens de St.Gédéon pour vous souhaiter la bienvenue. Nous vénérons en vous le très digne représentant de la plus haute autorité qui soit sur la terre. À vous donc nos hommages de profond respect de filiale affection et d'attachement sincère. Vous dire Monseigneur la joie qu'apporte votre présence au milieu de nous, je ne le puis.

Mais les visages rayonnant qui se pressent sur votre passage depuis hier, vous disent de la manière la plus



M. Alfred Gagné posant devant une arche comme on en préparait lors de la visite de l'évêque.

éloquente le bonheur de toute la paroisse, des grands et petits. Ils savent que vous leur apportez à tous, mais en particulier aux enfants, des grâces abondantes, dons et bénédiction dans l'ordre spirituel et temporel.

Aussi pour vous recevoir un peu comme il convient c'est à dire pour recevoir l'envoyé de Dieu, il n'ont rien épargné. Décorations, 3 arches, toilette à l'église, aux propriétés de la Fabrique, toilette à leurs batisses et au cimetière. Mais surtout de nombreuses confessions et communions l'expression de meilleurs sentiments de leurs cœurs en cette belle fête (...).

Au prône du dimanche suivant, M. le curé s'adresse en ces mots aux paroissiens :

La visite épiscopale est maintenant évènement du passé mais, il me faut en faire mémoire. Ça été un succès complet au point que Sa grandeur a échappé cette affirmation que c'était sa plus belle réception de toutes les paroisses de campagne, et même de certaines petites villes. J'ai été heureux d'entendre ce beau témoignage. Ces félicitations je vous les retourne et vous les méritez. Vos décorations, arches etc ont attiré l'attention ce qui récompense un peu

votre travail, qui a été admiré par tous ceux qui l'on vu. Vos nombreuses communions ont touché Sa Grandeur. La Réunion des Marguilliers anciens et nouveaux a prouvé la bonne entente qui règne dans la paroisse. Sa Grandeur est partie enchantée de sa réception. Tout le monde a fait son possible, sans oublier les bonnes sœurs qui se sont dépensées sans compter, pour que cette fête soit un succès.

Le cimetière a attiré l'attention de Mgr. qui a admiré et félicité le travail accompli par la bonne volonté des paroissiens. Merci donc à tous ceux qui ont contribué au succès de la fête. La toilette de vos édifices a aussi été remarqué. St Gédéon s'est affirmé comme une population (...) de bon goût, et surtout sympathique à l'autorité religieuse. La meilleure preuve après les nombreuses communions c'est votre belle quête au montant de \$ 55.00 qui figure comme la meilleure de la visite pastorale en campagne. Vous m'avez fait plaisir, Merci. Merci. (14 septembre 1930, prône du curé Gendron)

Ces extraits de prênes corroborent les écrits de l'historien mais confirment aussi que la paroisse de Saint-Gédéon a toujours été soucieuse de respecter l'étiquette et le décorum. Aux grandes occasions, elle endosse la soie et l'hermine...

Chemin de la croix

L'exercice du chemin de la croix est une dévotion à la passion de Notre-Seigneur et il est enrichi d'indulgences applicables aux âmes du purgatoire. C'est le 18 février 1912 que fut érigé notre premier chemin de la croix. Le 2 novembre 1930, M. le curé Gendron sollicite la générosité de nos paroissiens pour l'achat d'un nouveau chemin :

(...) Un chemin de la croix s'impose, c'est une amélioration qui sera pour toujours et qui devrait rallier les sympathies et la générosité de tout le monde. La petite station a été achetée par N.D. Des Pins. Je vous la propose comme comparaison avec la plus grosse. Notre église est 3 fois plus grande que N.D. des Pins.

Nous ne devons que \$ 12,231.60. N. Dame des Pins avec 60 familles doit 30 mille piastres. Nous sommes 280

familles. Il nous faut préparer l'avenir. Ce qui sera fait sera fait, etc. J'ai déjà 3 stations de vendues. Au bas de chaque station sera écrit le nom du donateur, ou des donateurs. Je compte sur les Tertiaires, La Ligue du Sacré-Cœur, les jeunes filles et les jeunes gens. Les institutrices. Ça fait déjà 8 stations. Il en resterait 6. Je crois pouvoir les trouver dans la paroisse. Mr le curé de N.D. des Pins me disait vous n'aurez pas assez de stations pour les demandants.(...) Je ne veux forcer personne, mais à vous de vous forcer. C'est pour Dieu, c'est pour votre église, c'est pour vous, et vos enfants. Votre nom leur redira que vous n'avez jamais reculé devant le sacrifice. Ils vous imiteront. Soyez sûr que ça vous portera bonheur.

Au prône de la semaine suivante, M. le curé annonce que toutes les stations du chemin de la croix sont vendues.

Reliques du passé

Soulevons le couvercle du souvenir et retirons de la boîte du passé, la couronne ou le brassard de notre première communion. À cette évocation, une poussière d'émotion nous envahit.

Ainsi certains objets usuels acquièrent avec le temps une valeur symbolique. La croix de tempérance est l'un de ces objets. Elle domine dans presque tous nos foyers. Le soir, après le souper, grands et petits s'agenouillent au pied de la croix noire pour la récitation du chapelet, comme le décrit Mme Auréa Boulanger Moisan. « C'était mon père qui récitait le chapelet. Quand même qu'on avait de la visite ou qu'on veillait tard, on se couchait pas sans ça. Toute la famille à genoux et pas avaché sur la chaise ni "racotillé" sur les talons. » Mme Moisan poursuit : « Il y avait aussi les récipients pour conserver l'eau bénite. On avait une bouteille d'eau bénite, accrochée au pommeau de la tête de notre lit. Le soir avant de se coucher, on faisait le signe de la croix. Je vais avoir 91 ans et j'ai gardé cette coutume. »

Outre les statues de la Vierge Marie, de sainte Anne, de saint Joseph et du Sacré-Cœur, chaque saint avait sa vocation particulière : saint Antoine, pour les objets perdus ; saint Jude, pour les causes désespérées ; saint Joseph, patron de la bonne mort ; saint Blaise, patron du mal de gorge ; saint Christophe, patron des voyageurs ; saint Isidore, patron des laboureurs, etc.

La dévotion n'excluant pas le sens de l'humour, voici une anecdote d'un aîné : « Sur une image du temps, on voyait saint Isidore, patron des laboureurs, maigre sec, labourant avec un bœuf de deux ans. Savez-vous pourquoi il a été canonisé ? Il a labouré toute sa vie avec des bœufs et puis il n'a jamais sacré ».

Quant aux médailles, chapelets et scapulaires, ces objets devenaient indispensables surtout au départ pour les chantiers et la drave. Il y avait aussi les missels, les chapelets, images, etc., que l'on recevait en prix à l'école ou lors des grandes célébrations religieuses et que l'on conservait précieusement.

Couronnes, brassards, missels, médailles, scapulaires, images, croix de tempérance, statues, etc., autant d'objets religieux aujourd'hui reliques de notre passé.

Le cimetière

Dès son arrivée, M. l'abbé Joseph Rouleau exhorte nos gens à venir travailler au cimetière. Le 22 juillet 1900, il écrit : « Tous ceux qui ont travaillé pour ce cimetière jusqu'à présent l'ont fait pour rien. Tâchez qu'on puisse dire que ce cimetière s'est fait par votre générosité et votre volonté. » Et nos gens viennent avec des animaux et des tombereaux (bannaux). Ils aplanissent, font un fossé, un pont, piquent perches et piquets et clôturent.

Au fil des ans, on viendra travailler au cimetière. Ainsi en 1916, M. le curé encourage les gens à donner deux jours de travail pour l'avancement des travaux. En 1928, sous la présidence de M. le curé Létourneau, les



Raphaël et Jacques Veilleux portant fièrement le brassard et la parure de la grande communion.



À la douce mémoire des nôtres, de ceux et celles qui nous ont précédés dans cette vie ou dans l'autre.

marguilliers se réunissent à la sacristie et décident qu'il est à propos d'agrandir le cimetière. Le travail du cimetière se continue en 1929. Le 2 juin, M. le curé bénit cet agrandissement d'une largeur de 32 pieds à l'est et au sud de l'ancien cimetière sur une profondeur d'environ deux cents pieds.

Trente années plus tard, soit le 7 mai 1959, il est résolu à l'unanimité d'agrandir le cimetière sur le côté est d'une grandeur de 90 pieds par 175 pieds et que par la même occasion des travaux de terrassement et d'embellissement soient exécutés. Le 17 mai, lors d'une assemblée, les paroissiens acceptent de faire bénévolement ces travaux qui débutent le dimanche suivant et se terminent le 26 juillet.

Le 25 septembre 1960, on place un monument dans le cimetière en l'honneur de nos deux prêtres inhumés au pied du calvaire. Aux noms de MM. les abbés Joseph Rouleau et Émile Bernier viendra s'ajouter en 1982, celui de M. l'abbé Maurice Poulin.

En 1966, des travaux de drainage sont effectués. Le 15 novembre 1968, lors d'une assemblée des marguilliers, il est proposé que le conseil de la Fabrique soit autorisé à faire l'agrandissement du cimetière sur une superficie d'environ 110 x 200 pieds, d'en faire le remplissage et l'égouttement et de le clôturer. Pour ces travaux, une demande de corvée est faite et les Chevaliers de Colomb effectuent une quête à domicile pour défrayer le coût de cet agrandissement.

En 1983, le conseil de la Fabrique confie au Club de l'Âge d'Or le mandat de faire les recherches nécessaires pour recueillir toutes les informations possibles au sujet de chacun des lots concédés depuis 1929. M. Auguste Pelchat aidé de quelques paroissiens préparent un plan global du cimetière permettant de localiser rapidement chacun des détenteurs de lot aussi bien que la majorité des inhumations faites dans l'ancienne partie. Une fois ces objectifs réalisés, les marguilliers adoptent le 12 juin

1985, les nouveaux règlements relatifs à la concession et à l'entretien des lots du cimetière.

Corvées et quêtes spéciales nécessitées pour l'entretien de notre cimetière rappellent que celui-ci s'est bel et bien fait selon le vœu de l'abbé Rouleau, soit grâce à la générosité et à la volonté des paroissiens. Le cimetière, dernière demeure, se veut aussi mémoire du cœur...

Le podium

Le 9 septembre 1984, le Pape Jean-Paul II arrive à Québec. Il célèbre sa première messe en terre canadienne, le même jour, sous un immense dais dressé sur le campus de l'université Laval.

Après la visite de Jean-Paul II, la compagnie Les Aciers Canam inc. donne à la Fabrique de Saint-Gédéon ce podium érigé sous sa responsabilité. Le 23 juin 1985, Son Éminence le cardinal Louis-Albert Vachon préside la cérémonie de remise officielle du podium papal.



Le podium papal.



Plaque commémorative.



*Le 23 juin 1985 a lieu la cérémonie de remise officielle
du podium papal.*

Ce monument historique, cette structure d'acier rappelle non seulement la première messe de Jean-Paul II au Canada, mais aussi son message d'espérance sur toutes les croix, dressées dans le monde : « Sur la croix l'amour se trouve élevé et la croix est en même temps élevée par l'amour. »

5. Pour la plus grande gloire de Dieu

« On voit surtout des mains
qui prennent...
Et c'est si joli une main
qui donne. »

Félix LECLERC

Le dévouement de nos marguilliers est assurément l'un des facteurs de réussite de notre Fabrique. Chantres, chorales et organistes agrémentent notre vie religieuse mais d'autres aussi tels nos sacristains travaillent à son aspect temporel. Les mouvements à caractère religieux de la paroisse ont contribué et contribuent encore à maintenir l'appartenance des fidèles à la communauté.

Un tel contexte de bénévolat et de don de soi a donné naissance à des vocations sacerdotales et religieuses. Mais de la simple prière à l'engagement, pasteur et fidèles se dévouent pour la plus grande gloire de Dieu.

Le premier corps de marguilliers

Au prône du 27 décembre 1914, le curé Lessard donne lecture de l'ordonnance suivante :

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, CARDINAL-PRÊTRE DE
LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINT
VITAL, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

— 00000000 —

Aux fidèles de la paroisse de Saint-Gédéon, dans le comté de Beauce, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Attendu que la paroisse de Saint-Gédéon, dans le comté de Beauce, a été reconnue, pour les effets civils, telle qu'elle a été érigée canoniquement, et que, pour la mettre sur le même pied que les autres paroisses du diocèse, il convient d'y établir un corps de marguilliers qui soient chargés, conjointement avec Monsieur le curé, de l'administration des biens de ladite paroisse, et de régler de quelle manière se fera le choix des dits marguilliers.

Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1. - Le premier dimanche après la lecture de Notre présente ordonnance, les habitants francs-tenanciers de ladite paroisse de Saint-Gédéon s'assembleront au lieu et à l'heure indiqués par Monsieur le curé de ladite paroisse et procéderont, sous sa présidence, au choix de huit d'entre eux, lesquels formeront le corps de marguilliers de la même dite paroisse conjointement avec Monsieur le curé, et, en cette qualité, jouiront, aussi bien que ceux qui seront élus par la suite en la même qualité, comme il est ci-après réglé, des mêmes droits et privilèges dont jouissent les corps de marguilliers des autres paroisses ;

2. - Des huit paroissiens élus comme il est indiqué ci-dessus, les trois qui auront obtenu le plus grand nombre de voix, seront de fait marguilliers de l'Œuvre ; leur ordre de priorité dans le banc sera déterminé par le nombre de voix reçues, celui qui en a le plus devenant marguillier en charge, et les deux autres prenant rang selon le nombre de votes reçus ;

3. - Les cinq autres élus seront considérés comme anciens marguilliers, et ils restent éligibles comme marguilliers de l'Œuvre ;

4. - L'élection annuelle d'un nouveau marguillier sera faite par les anciens marguilliers et les marguilliers de l'Œuvre ;

5. - Il n'y aura pas moins de trois marguilliers dans le banc d'Œuvre, et le plus ancien des trois sera le marguillier en exercice.

Nous espérons que dans cette élection et dans toutes celles qui auront lieu à l'avenir pour choisir les marguilliers, on montrera un grand esprit de charité, de concorde et de

paix, et que, surtout, on saura se mettre au-dessus de toute division de parti pour n'avoir en vue que le bien temporel et spirituel de la paroisse.

Sera Notre présente ordonnance lue et publiée au prône de la messe paroissiale de Saint-Gédéon de Beauce, puis insérée dans les archives de la Fabrique pour que l'on puisse y recourir au besoin.

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de Notre secrétaire, le vingt-deuxième jour de décembre mil neuf cent quatorze.

Par mandement de Son Éminence.

Louis-Nazaire Bégin

Au son de la cloche, après la messe, et suivant ladite ordonnance furent élus à la pluralité des voix : Honoré Veilleux, marguillier en exercice ; Joseph Mercier à Prudent, deuxième du banc ; Jos Paradis, troisième du banc. Comme anciens marguilliers : Joseph Tanguay, Philippe Lambert, Honoré Poulin, Godfroi Jolicœur, Eusèbe Talbot.

Le conseil de la Fabrique se compose donc du curé et de trois marguilliers. Ces derniers prennent place dans le banc d'œuvre et leur tâche consiste à voir à l'administration des affaires de la Fabrique entre autres aux améliorations nécessaires à l'église, au presbytère et au cimetière. Ils conduisent aussi l'évêque lors de sa visite pastorale et portent le dais lors des processions. Et même si aujourd'hui ces fonctions semblent relever du bénévolat, autrefois c'était une forme de consécration sociale.

Selon l'ordonnance, le curé sur recommandation des marguilliers anciens et nouveaux nomme un nouveau marguillier. Il est toutefois intéressant de spécifier que depuis 1860, une loi de la législature donne le droit aux francs-tenanciers tenant feu et lieu de s'assembler pour l'élection d'un marguillier.³⁸ Chez nous, ce n'est qu'en 1926 que ce droit sera appliqué :

38. *Ibid.*, p. 457.

Archevêché de Québec,
le 15 décembre 1926.

À M. l'abbé J.-Amédée Létourneau,
Curé de Saint-Gédéon.

Cher monsieur le Curé,

Jusqu'aujourd'hui, pour d'excellentes raisons, les élections de marguilliers — sauf la première — ont été faites dans la paroisse de Saint-Gédéon par les marguilliers du banc et les anciens marguilliers. À l'avenir cependant, pour raison d'uniformité, les marguilliers seront élus dans votre paroisse par les paroissiens y tenant feu et lieu.

Pour Mgr l'Archevêque,
Jules Laberge, ptre Sec.

Mais quelles que soient les procédures, l'extrait de la lettre du Révérend Napoléon Roy à M. Jean-Baptiste Boutin conserve toute sa justesse: « Je conçois que la tâche est peut-être un peu ingrate mais il faut toujours du dévouement en ces charges publiques. » L'occasion semble des plus propices pour remercier tous nos marguilliers qui depuis 1914, ont œuvré pour le bien de notre communauté.

Chantres, chorales et organistes

« Jusqu'à trois semaines avant de mourir, mon mari a chanté la messe du matin, ici au foyer. » Ces paroles de Mme Auréa Boulanger Moisan (Arthur) expriment bien l'ardeur de nos premiers chantres. Mme Juliette Racine Boutin, fille de Louis confie: « Papa était malade, il était sur le lit de mort et il exprimait au curé Bernier son désir de recouvrer la santé pour aller chanter. » M. Jean-Baptiste Boutin dira de M. Octave Morin: « Lui, quand il solfiait, on l'entendait d'ici, on l'entendait des veillées! Octave c'était la perfection. » M. Raoul Cliche ajoute: « J'ai commencé à me pratiquer à l'âge de 14 ans et on s'est pratiqué 34 ans. »

Cette dernière réflexion au sujet des pratiques nous révèle la discipline reliée à cet art. M. Joseph Poulin (Gemme) partait du rang de la Truite à pied pour venir

s'exercer. Un jour qu'il chantait Ky...ri...i...é... E...le...i.... (Kyrié Eleison) le curé Rouleau l'interrompit en disant : « Ison ! ison !, il faut que je descende à Québec ! »³⁹

Depuis les débuts de notre paroisse, de nombreux chantres et membres de chorale ont consacré leur temps et leur talent à animer nos offices religieux. Nous nous abstenons de dresser la liste de leurs noms, car l'oubli de l'un d'eux risque de peiner. Au fil des ans, se sont succédés à l'orgue : Mère Marie des Anges, Mme Lucie Cooper Boutin et ses filles Raymonde, Jacqueline et Marcelle. Mmes Cécile Mathieu Grondin, Lorraine Morin Poulin ainsi que M. Mario Lachance. Soulignons aussi l'implication de nos religieuses et des sacristains dans l'embellissement de nos cérémonies liturgiques. Dans son prône en date du 22 juin 1919, M. le curé Auguste Lessard souligne l'utilité et la valeur de leur travail. Que ses paroles toujours actuelles expriment à tous nos remerciements :

Je saisis l'occasion pour remercier les chantres de la paroisse du chant des offices religieux. Chantez toujours pour « la plus grande gloire de Dieu ». En chantant ainsi vous acquerez des mérites, et vous mettez de la piété dans l'assistance. Quand le chant est beau, religieux, personne ne s'ennuie dans l'église. On aime les offices paroissiaux, on aime sa paroisse et la religion nous apparaît dans sa vraie beauté, sous ce rapport.

Mouvements à caractère religieux

Tout au cours de son histoire, la paroisse de Saint-Gédéon a vu naître et disparaître de nombreux mouvements religieux. La formation de ces mouvements était la plupart du temps inspirée par les différentes dévotions existant à l'époque. On désigne par dévotions, le culte particulier rendu à un saint ou l'attachement à certaines pratiques religieuses. C'est ainsi que les dévotions à Marie, au

39. Anecdote de M. Raoul Cliche.

Sacré-Cœur, à sainte Anne, à saint François d'Assise, à saint Joseph, à la croix, etc., ont donné naissance aux mouvements suivants.

La Confrérie du scapulaire du Mont-Carmel: Ce mouvement a pris forme à la demande de M. le curé Rouleau. Les registres mentionnent que jusqu'en 1929, plus de 1 115 personnes ont été reçues du scapulaire du Mont-Carmel. Après 1929, les premiers communiants recevaient également le scapulaire de l'Immaculée-Conception.

Les Enfants de Marie: Ce mouvement regroupant des jeunes filles existait dès le début du siècle (1901-1902). En 1906, le mouvement reçoit 37 nouveaux membres mais il semble qu'il ait été délaissé par la suite. Le 17 mai 1953, un registre mentionne la fondation des Enfants de Marie qui accueillait 93 jeunes filles. Les membres devaient participer à la communion générale le troisième dimanche du mois, réciter trois Ave au coucher et porter la médaille miraculeuse. Aux réunions, on insistait sur la pureté et la nécessité de faire rayonner sa foi. En 1956, une mise en garde est faite contre « les mauvaises danses : tango, fox-trot, rock'n roll ». L'année 1965 marque la fin du mouvement.

La Ligue du Sacré-Cœur: Fondé en 1958 par le père Letellier, ce mouvement a regroupé jusqu'en 1964, une cinquantaine d'hommes mariés et de jeunes gens qui vouaient une dévotion particulière au Sacré-Cœur.

Les Dames de Ste-Anne: Cette association féminine poursuivait les buts suivants : promouvoir la sanctification de ses membres et faire de l'apostolat en s'inspirant de leur devise « Servir l'Église, servir la famille, servir la paroisse ». Un père rédemptoriste venait chaque année vérifier la bonne marche du mouvement et recevoir de nouveaux membres. En 1968, le nom est changé pour celui d'Association des Dames Chrétiennes. La dernière réunion eut lieu en 1972.

Le Tiers-Ordre: Le 9 avril 1933, on se procure la statue de saint François d'Assise pour marquer le début

du Tiers-Ordre dans la paroisse. De 1933 à 1965, plus d'une centaine de membres se sont engagés dans ce mouvement. Ils devaient remplir certaines obligations comme porter le scapulaire et assister aux funérailles d'un tertiaire de leur fraternité. Les visites des pères franciscains et la lecture de la Revue Franciscaine alimentaient la spiritualité des membres du Tiers-Ordre.

L'Apostolat de la prière: De 1906 à 1965, plus de 1 113 zélatrices y ont participé. M. l'abbé Pageau donne un regain de vie à ce mouvement en 1953-54. Une réunion de prières par mois et la collecte de la part de Dieu semblent avoir été leurs principales activités.

L'Union de prières: Cette association existant dès 1906 dans notre paroisse avait pour but de prier pour la délivrance du purgatoire des associés défunts et demander la grâce d'une bonne mort pour les associés vivants.

Deux autres mouvements dont on possède peu de renseignements ont également existé: L'Association du chemin de la croix dès 1910 et L'Union de St-Joseph en 1954.

Le Renouveau charismatique: C'est un courant spirituel qui s'est répandu dans l'Église catholique au cours des vingt dernières années avec une étonnante rapidité. Il existe aujourd'hui des milliers de groupes de prières d'inspiration charismatique dans toutes les parties du monde.

Saint-Gédéon possède son groupe de prières depuis 1974. Ses membres se réunissent régulièrement pour prier, se convertir davantage au Christ et s'ouvrir à son esprit. N'est-ce pas la vraie mission des chrétiens actuels de répondre aux exigences de l'Évangile et de transmettre leur foi?

Le groupe de prières attend toutes les personnes qui désirent venir partager leur expérience spirituelle et fraternelle.

Le Curcillo: Le mouvement du Curcillo a été fondé en novembre 1972 grâce à la communauté curcilliste de Saint-Robert qui l'a parrainé. Une trentaine de membres en faisaient partie au début; le mouvement rebaptisé Cité nouvelle compte environ 170 membres en janvier 1990.

Ce mouvement d'église a une devise «Toujours de l'avant, jamais plus de l'arrière» et une dynamique par son trépied: prière, étude, action.

Les membres organisent deux célébrations annuelles au niveau paroissial: le Noël des enfants (une explication simplifiée et mimée de l'histoire de Noël) et le pèlerinage au cimetière qui consiste en une visite de recueillement sur la tombe de nos disparus.

C'est un mouvement de fraternité alimenté par des réunions hebdomadaires de partage, par l'accueil et la générosité des gens qui le composent.

Conseil de pastorale paroissiale: Après Vatican II, nos dirigeants désirent mettre sur pied dans chaque paroisse du diocèse, un comité de pastorale afin de travailler à bâtir une Église plus vivante. Sous le mandat de l'abbé Ernest Rancourt, en février 1968, un comité est mis sur pied. Les membres de ce comité, sensibilisés aux différents problèmes et aux nouveaux besoins du milieu, travaillent pour le mieux-être spirituel de la communauté chrétienne.

L'abbé Maurice Poulin entreprend en 1972 la préparation à domicile du baptême d'un enfant. Ces rencontres préparatoires devenant trop lourdes à supporter pour un seul pasteur, l'abbé Poulin met sur pied une équipe de préparation au baptême formée d'un prêtre, d'une religieuse et de deux couples. L'équipe S.P.B. (Service de préparation au baptême) entre en fonction en février 1973 et elle est toujours active auprès de nos jeunes couples qui attendent et préparent le baptême d'un enfant.

Deux autres comités naîtront sous l'égide de l'abbé Roger Vachon: le comité de liturgie et le S.I.S. (Service d'initiation sacramentelle).

Le comité de liturgie, qui avait toujours été jumelé à la pastorale, deviendra un comité distinct et autonome en 1985 avec pouvoirs et fonctions mandatés par le diocèse.

Quant au S.I.S., il s'engage dans la préparation de la confirmation dès 1983. À l'automne 1984 le S.I.S. devient à son tour autonome et les parents s'impliquent pour tous les sacrements reçus lors de la fréquentation scolaire. Ils travaillent en étroite collaboration avec les professeurs. Quelques années plus tard, soit en 1987, les sacrements sont entièrement pris à charge par la communauté paroissiale représentée par le S.I.S. Pénitence-Eucharistie en troisième année et Confirmation en sixième année.

Notre paroisse est aussi dotée d'une équipe de ministres extraordinaires de la communion. Une dizaine de laïques et de religieuses distribuent, au moment des célébrations eucharistiques, le pain de vie à leurs frères et sœurs. Cette équipe formée au niveau régional exerce le ministère depuis le 25 novembre 1986.

Nos vocations religieuses

Les enfants de la communauté grandissent, certains choisissent la vocation sacerdotale, la vie religieuse.

Nos vocations sacerdotales, MM. les abbés :

Robert Mathieu (Joseph)

Guy Mercier (Alphonse)

Bertrand Quirion Lessard (Ernest, M. et Mme Amédée Lessard)

L'abbé Guy Mercier



Sixième d'une famille de neuf enfants, il naît à Saint-Gédéon, le 13 mars 1938, du mariage de M. Alphonse Mercier et de Mme Marie-Blanche Quirion.

Après avoir fait son cours primaire au couvent de Saint-Gédéon, il fait son cours classique chez les Frères de l'Instruction Chrétienne à Saint-Romuald de 1952 à 1960. Cette année-là, il enseigne à l'École Saint-Cœur-de-Marie, à Québec puis il fait quatre années d'études en théologie au Grand Séminaire de Rimouski.

En 1965, il devient le premier enfant natif de notre paroisse élevé à la dignité du sacerdoce. Il est ordonné prêtre le 12 juin, en l'église de Saint-Gédéon, par Mgr Gérard Couturier.

De 1965 à 1968, il est successivement vicaire aux Escoumins puis à la cathédrale de Haute-Rive. Pendant deux ans, soit jusqu'en 1970, il est animateur de pastorale dans les écoles secondaires de Haute-Rive. De 1971 à 1978, il est vicaire à la paroisse Saint-Sacrement. Il obtient sa première cure à la paroisse Saint-Joseph de Sept-Îles en 1978. Vicaire à Saint-Sacrement de 1982 à 1983, il est nommé curé à Ragueneau en 1983 où il exerce encore son ministère.



Ordination de M. l'abbé Guy Mercier le 12 juin 1965.

L'abbé Robert Mathieu (1910-1981)



Fils de M. Joseph Mathieu et de Mme Clara Domingue, il naît à Saint-Martin, le 3 mai 1910. Il a un an quand ses parents déménagent à Saint-Gédéon et s'installent avec leur famille sur une ferme du rang 7 ou petit rang.

Il fait ses études primaires à l'école du rang 7 et son cours classique chez les Pères Missionnaires du Sacré-Cœur à Beauport. Ordonné prêtre le 16 juin 1938 à Watertown, N. Y., il célèbre sa première messe à Saint-Gédéon le 19 juin 1938.

Il enseigne alors la philosophie pendant plusieurs années avant d'être nommé curé de Sainte-Rose, Tracadie, Bathurst et Maisonnette, toutes des paroisses du Nouveau-Brunswick.

Lors de sa retraite, il habite Caraquet. Il est décédé à l'hôpital de Saint-John, Nouveau-Brunswick, le 28 août 1981, à l'âge de 71 ans. Il fut inhumé à Caraquet.

L'abbé Bertrand Quirion Lessard



Né à Saint-Gédéon en 1938, du mariage de M. Ernest Quirion et de Mme Diana Lachance. Suite au décès de sa mère survenu dès sa naissance, il est confié à une tante et à un oncle qui deviennent ses parents adoptifs : Mme Marie Lachance et M. Amédée Lessard, de Saint-Ludger. C'est dans cette paroisse qu'il fera ses études primaires et secondaires.

Après des études postsecondaires faites à l'École normale Laval et à la faculté des arts de l'université Laval, il enseigne quelques années à Saint-Gédéon. Puis

en 1965, il entre au Grand Séminaire de Québec en même temps qu'il s'inscrit à la faculté de théologie de l'université Laval. En 1969, il est ordonné prêtre à Saint-Georges, par Monseigneur Lionel Audet. De 1969 à 1971, il est vicaire à Saint-Basile de Portneuf puis de 1971 à 1976 à Saint-Ambroise de Loretteville. Il est animateur de pastorale au Collège Mérici de Québec de 1976 à 1983.

Depuis 1983, il exerce son ministère à la fois en milieu scolaire et paroissial dans la ville de Québec et sa banlieue.

Nos vocations religieuses :

Frères Henri Gilbert (Joseph)
Herman Tanguay (Adélarde)
Marius Tanguay (Adélarde)

Sœurs Délia Audet (Archélas)
Marie-Ange Breton (Wilfrid)
Thérèse Breton (Wilfrid)
Marie Busque (Pierre)
Juliette Cliche (Pierre)
Aline Dulac (Welly)
Jeanne Gilbert (Joseph)
Marguerite Gilbert (Joseph)
Gilberte Jolicœur (Émile)
Gisèle Jolicœur (Émile)
Aimée-Rose Lachance (Herménégilde)
Anne-Marie Mathieu (Joseph)
Éva-Rose Mathieu (Joseph)
Marie-Ange Mathieu (Joseph)
Marie-Reine Mathieu (Joseph)
Lucie Mercier (Joseph à Prudent)
Alice Morin (Vital)
Cécile Morin (Octave)
Émélie Nadeau (Archélas)
Marie-Anne Nadeau (Archélas)
Lucille Pelchat (Pierre)
Rolande Pelchat (Hilaire)

Almoza Poulin (Honoré)
Angéline Poulin (Joseph à Alphonse)
Cécile Poulin (Charles)
Claire Poulin (Roger)
Gabrielle Poulin (Joseph à Alphonse)
Laura Poulin (Joseph à Alphonse)
Rose-Éva Poulin (Joseph à Alphonse)
Corinne Quirion (Alphonse)
Laurenza Quirion (Alphonse)
Marie-Ange Quirion (Alphonse)
Rose-Aimée Quirion (Alphonse)
Laura Rancourt (Joseph)
Bernadette Talbot (Joseph)
Candide Talbot (Antoine)
Marie-Anne Talbot (Joseph)



M. et Mme Adélarde Tanguay et leurs nombreux enfants, parmi lesquels nous reconnaissons deux religieux Marius et Hermann.



Une belle famille de notre paroisse qui comptait quatre religieuses : M. Alphonse Quirion, Corinne, Mme Alphonse Quirion, Laurenza, Marie-Ange et Rose-Aimée.



La famille de M. et Mme Joseph (Alphonse) Poulin, une autre belle famille de notre paroisse (1953). 1^{re} r. : M. Poulin, Angéline, Laura, Rose-Éva et Mme Angélique Poirier-Poulin. 2^e r. : Raoul, Marie-Paule, Maurice, Irène, Alfred et Marie-Jeanne. 3^e r. : Henri-Louis, Gabrielle (devenue religieuse) et Gérard.

Annexe I

Liste des curés et vicaires

Nos premiers desservants, MM. les abbés :

François de Borgia Boutin	(1889-1892)
Alexandre Lafrance	(1892-1899)

Nos curés résidents, MM. les abbés :

Joseph Rouleau	(1899-1913)
Auguste Lessard	(1913-1923)
Amédée Létourneau	(1923-1930)
Maximilien Gendron	(1930-1933)
Émile Bernier	(1933-1951)
Napoléon Roy	(1951-1965)
Ernest Rancourt	(1965-1972)
Maurice Poulin	(1972-1982)
Roger Vachon	(1982-)

Nos vicaires, MM. les abbés :

Thomas Bélanger	(1928-1930)
Jean-Charles Marcotte	(1932-1936)
Josaphat Goulet	(1936-1937)
Philibert Cloutier	(1937-1943)
Sylvio Roberge	(1944-1946)
Charles-André Jobin	(1947-1952)
Dominique Labbé	(1952-1953)
Lucien Pageau	(1953-1961)
Luc Grenier	(1961-1965)
Maurice Boissinot	(1981-1982)

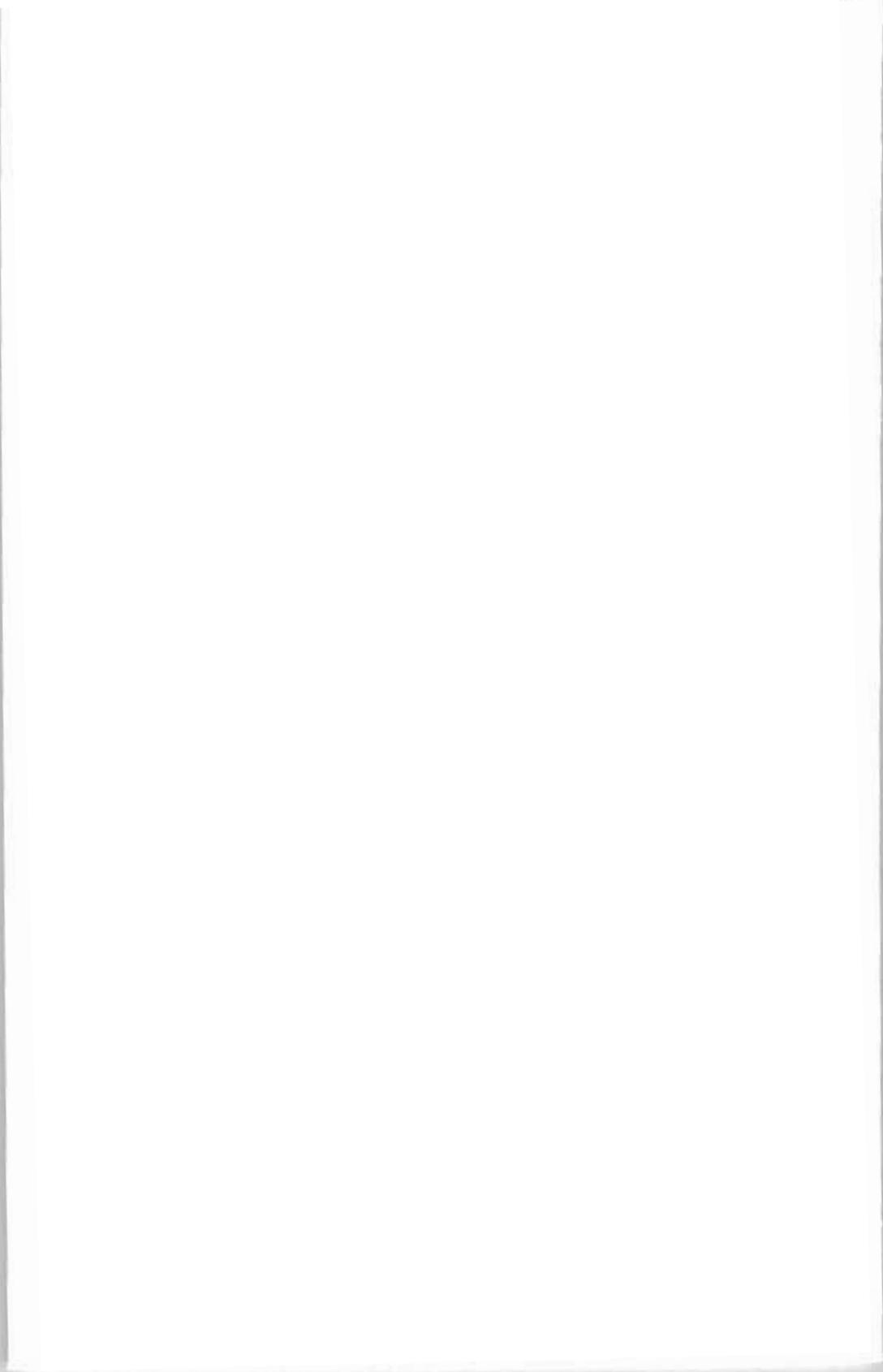
Nos vicaires dominicaux, MM. les abbés :

Laval Bolduc	(1964-1969)
Émile Bélanger	(1969-1971)
Éloi Routhier	(1971-1976)
Denis Grondin	(1976-)

Annexe II

Statistiques des baptêmes, mariages et sépultures

<i>Date</i>	<i>Baptêmes</i>	<i>Mariages</i>	<i>Sépultures</i>
1889			
1892			
1898			
1899	3	1	1
1900	29	5	10
1901	37	4	13
1902	39	5	21
1903	47	8	18
1904	56	7	30
1905	51	8	23
1906	58	3	22
1911	68	9	20
1916	75	11	10
1921	85	10	20
1926	71	9	27
1931	83	10	39
1936	95	13	25
1941	107	22	27
1946	105	23	24
1951	79	17	24
1956	53	20	16
1961	54	17	12
1966	46	17	17
1971	37	17	16
1976	33	18	18
1981	47	18	26
1986	36	16	15
1988	32	15	22



Chapitre 3

Sur les bancs d'école



Mlle Lucie Cooper.

« C'est dans la tête
que les choses s'élaborent,
mais c'est dans le cœur
qu'elles poussent. »

Jules BEAULAC

« Une maison d'école qui servirait de chapelle », les mots mêmes de Mgr Taschereau d'après la lettre de l'abbé Boutin. Plusieurs enseignantes se succéderont sur la petite tribune mais plus nombreux encore s'y assoiront les enfants de notre paroisse, nos grands-parents. Car il suffit bien souvent de se remémorer une grand-mère ou un grand-père pour remonter le fil du temps ! Que de beaux souvenirs nous ont racontés les personnes âgées au sujet des premières années de la vie scolaire dans notre paroisse.

Qui sont les vaillantes pionnières qui ont allumé l'étincelle du savoir dans cette humble maison d'école ? L'aurore de tant d'années de dévouement et d'efforts s'est en effet levée sur une époque que peu de documents écrits viennent éclairer et c'est parfois à la tradition orale qu'il faut recourir pour reconstituer ces années riches en mérites de toutes sortes.

1. Vaillantes pionnières

Au chapitre de la vie religieuse, nous avons déjà raconté l'histoire de la chapelle où a commencé l'œuvre de l'éducation dans notre paroisse. Dans une lettre écrite à Sœur Aimée-Rose Lachance, Mme Éva Lambert, une ancienne élève de la chapelle-école, nous en trace une très belle description. Voici un extrait de cette lettre :

(...) La chapelle-école ne comprenait que deux appartements : la classe et la chambre de l'institutrice. La couchette double de la maîtresse se trouvait au fond de l'appartement, et près de l'entrée, vis-à-vis la fenêtre une petite table avec deux chaises, tout près, un semblant de petite armoire, une tablette avec chaudière à l'eau et un tout petit bassin pour la toilette de la maîtresse. Dans la salle de classe se

trouvait un poêle à deux ponts, et tout près une boîte pour déposer le bois de chauffage. La maîtresse avait un ancien pupitre juché sur une petite tribune bien sommaire et une chaise droite; quant aux élèves nous avions de longs bancs de chaque côté d'anciens et longs pupitres qui comprenaient de petites planchettes qui s'ouvraient à volonté pour y déposer nos livres et cahiers. Les garçons étaient placés d'un côté et les filles de l'autre côté quand nous écrivions, nous nous trouvions face à face. Dans la salle de classe, il y avait un autel, de notre temps c'était le curé Lafrance de Saint-Martin qui desservait la paroisse pour les confessions, c'était un confessionnal portatif avec prie-Dieu et grillage, tout compris. Au mur, près de la porte d'entrée était installé un tableau noir en bois, et il n'y avait qu'une seule carte géographique: celle du pays, si je me souviens bien.

Mlle Marie Tanguay y enseigne pendant quelques années avant son mariage avec M. Clément Cooper. Dans ce temps-là, quand la cloche sonnait pour le mariage d'une institutrice, elle sonnait aussi le glas de sa carrière dans l'enseignement. Mlle Joséphine Hallé lui succède au mois de septembre 1898. Malheureusement, elle ne termine pas son année scolaire car elle décède subitement un midi du mois d'avril 1899. Pour la remplacer, on fait appel à Mlle Arthémise Nadeau. Durant l'année scolaire 1899-1900, l'enseignante est probablement Mlle Joséphine Loubier.

À venir jusqu'ici, c'est-à-dire de 1889 à 1898 ou 1900, nous n'avons toujours eu qu'une seule maison d'enseignement pour toute la paroisse de Saint-Gédéon. Vers 1900, la mission de Saint-Gédéon se dote d'une deuxième maison d'enseignement située au rang 9. On bâtit une petite maison d'école en bois rond sur le terrain qui sera occupé plus tard par la famille de M. et Mme Auguste Cliche.

En l'an 1900, le personnel enseignant de la paroisse se compose comme suit: Mlle Georgianna Tanguay enseigne dans la chapelle-école tandis que Mlle Marie Bourque enseigne dans l'école du rang 9. L'année scolaire



*Mlle Marie
Tanguay,
institutrice à la
chapelle-école.*

1901-1902 voit le retour de Mlle Joséphine Loubier comme enseignante à la chapelle-école. À l'école du rang 9, on garde la même institutrice.

On doit aller chercher une enseignante à Saint-Georges en la personne de Mlle Philomène Rodrigue afin de combler le poste à la chapelle-école pour l'année 1902-1903. Mlle Marie Bourque quant à elle continue d'enseigner au rang 9 pour une dernière année.

L'année 1903 est l'année des « grosses dépenses » pour les maisons d'enseignement de notre paroisse. Déjà en 1902, on songeait à construire une nouvelle école. Dans une lettre datée du 19 novembre 1902, adressée à l'Honorable Boucher de la Bruyère, Surintendant de l'Instruction Publique à Québec, M. Barnabé Tanguay, secrétaire-trésorier, demande que : « l'emplacement et le site de la maison d'école n° 1 soit pris sur la partie centrale du ½ lot de terre, nord n° 24, du 9ième rang du Canton de

Marlow, et ce à peu près de distance de trois quart d'arpent du sud du cimetière actuel de l'œuvre de la Fabrique de Saint-Gédéon de Marlow. »¹

L'endroit ainsi désigné correspond à l'emplacement actuel de Mlle Marcelle Jolicœur. Cette nouvelle maison d'enseignement remplace la chapelle-école ou du moins réduit le nombre des élèves qui la fréquentent. Dans le rang 9, on démolit la petite école en bois rond pour en construire une plus moderne.

Cette année-là, M. le curé Rouleau est bien préoccupé car il a de la difficulté à trouver des enseignantes et il semble que cela constituait l'une de ses tâches. Dans un petit village de Gaspésie à Sainte-Adélaïde-de-Pabos, des religieuses venues de France se dévouent dans l'enseignement. Mais il y a eu un malentendu, elles ne sont pas celles qu'on attendait. Quelle déception ! Elles doivent se chercher un autre champ d'apostolat ! Elles iront donc offrir leurs services à l'évêque de Québec.

À Saint-Gédéon, nous sommes au mois d'août et M. Rouleau n'a pas encore trouvé d'enseignantes pour l'année scolaire qui va bientôt commencer ! Il part pour Québec où il assiste à la retraite de huit jours prêchée pour les prêtres. C'est à cette occasion que Mgr leur parle de la disponibilité de religieuses enseignantes pour une paroisse qui en ferait la demande. L'abbé Rouleau y voit une réponse à ses prières, aussi, c'est promptement qu'il propose d'accueillir ces religieuses chez nous.

2. L'arrivée des religieuses

Quand M. Barnabé Tanguay fixe l'endroit de la future école dans sa lettre au Surintendant de l'Instruction Publique, il ne sait pas que ce sera un couvent. Quand les gens de Saint-Gédéon travaillent à sa construction durant l'été 1903, ils ne le savent pas eux non plus...

1. Manuscrit de Sœur Aimée-Rose Lachance.

Le 28 août de cette même année, les trois premières religieuses arrivent à Saint-Gédéon.² Mme Marie Cooper Lachance racontait que « trois cochers de Saint-Gédéon accompagnés de trois notables de la place conduisaient les religieuses dans des voitures tirées par des chevaux. » M. le curé Rouleau est parmi les six personnes qui sont allées accueillir les religieuses à la station de Saint-Évariste. En réalité ce soir-là elles étaient cinq dont seulement trois vont demeurer à Saint-Gédéon, les deux autres étant venues les reconduire. Les trois courageuses au cœur de missionnaire sont : Mère Marie-des-Anges, Mère Anne-de-Gonzague et Mère Saint-Achille. En entendant parler Mère Marie-des-Anges, un conducteur dit : « Cette religieuse doit bien savoir l'anglais parce qu'elle parle bien mal le français... »³ Pendant deux mois environ, les religieuses prennent leurs repas au presbytère et sont reçues pour la nuit par M. et Mme Louis Boutin à leur hôtel.

Le 12 septembre 1903, à 9 heures du matin, s'effectue la première rentrée des élèves au couvent. Mère Marie-des-Anges enseigne à la grande classe et prend la direction de l'enseignement. Les classes sont situées au second étage du couvent. Mais ce n'est que le 24 octobre qu'elles peuvent y demeurer. Le rez-de-chaussée leur tient lieu de résidence. Des dortoirs sont installés dans la partie située sous le toit car très tôt on reçoit des enfants pensionnaires. À gauche de l'édifice, une galerie conduit aux toilettes extérieures.

Au sujet de leur subsistance, M. le curé les rassure : « J'élève un « lard », dit-il, je vous en donnerai la moitié ; je cultive un jardin, nous partagerons. On vous nourrira... on vous logera... et vous prierez pour nous ! »⁴ En plus de

2. DÉSILETS, Alphonse, *Sous le signe de Charité, Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis et leurs missions en Amérique*, Lévis, Imprimerie Le Quotidien Ltée, 1950, p. 36.

3. Propos de Sœur Reine Mathieu recueillis lors du téléthon du centenaire le 16 avril 1989.

4. *Ibid.*



*Mère Marie-des-Anges,
fondatrice du couvent
de Saint-Gédéon.*



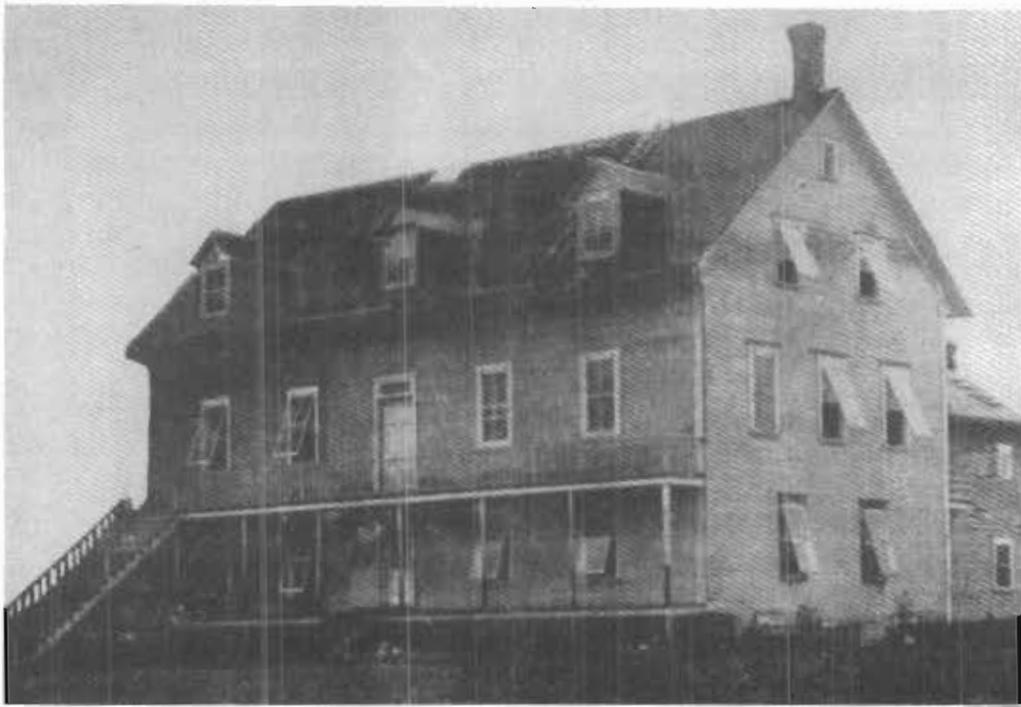
Mère Anne-de-Gonzague.

fournir la nourriture il leur montrera comment apprêter différents mets dont les tourtières, les fèves au lard et la soupe aux pois à la mode de chez-nous.

Des religieuses se rendent aussi à la nouvelle école du rang 9 pour y dispenser leur enseignement. L'anecdote suivante nous révèle l'état des routes à cette époque: les religieuses apportent un bocal de crème au village, la crème en cours de route est changée en beurre.⁵ Ceci n'est pas étonnant car si on consulte les archives du couvent de Saint-Gédéon à ce sujet, on peut y lire: « Elles ne retrouvaient plus leurs belles routes de France; et plus d'une fois, le chemin des voitures étant impraticable, elles franchissaient les clôtures pour se rendre plus facilement au village. »⁶

5. *Ibid.*

6. *Sœurs de la Charité de St-Louis, 45 ans de dévouement sur le sol d'Amérique, Québec.*



La moitié gauche du couvent existait en 1903, la bâtisse telle qu'illustrée montre le couvent en 1908.



En ce bel automne 1903, dans la petite mission de Saint-Gédéon, Mère Marie-des-Anges est titulaire de la grande classe au couvent et directrice de l'enseignement. Mère Louise-du-Sacré-Cœur arrive le 26 octobre et assume la double tâche d'enseignante et de supérieure du couvent. Mère Anne-de-Gonzague étrenne la nouvelle école construite au rang 9, Mère Saint-Achille l'accompagne et l'aide probablement dans l'enseignement.

En cette année scolaire, peut-être la chapelle-école est-elle encore ouverte... Si c'est le cas, une enseignante laïque est à la barre et on avance les noms de Mlles Philomène Rodrigue ou Anna Loubier. Le 18 avril 1904, arrive Mère Saint-Éloi qui remplace Mère Saint-Achille à l'école du rang 9.

Le 27 juin, on fait au couvent la distribution des prix pour tous les élèves du village et des écoles de rangs. Les religieuses venaient ainsi de terminer leur première année scolaire parmi nous.

3. Maisons d'enseignement

D'année en année, l'instruction prend de l'ampleur dans notre paroisse, plusieurs titulaires se succéderont devant le tableau noir et d'autres écoles s'ouvriront. Ces maisons d'école étaient les seuls endroits où nos parents et grands-parents pouvaient recevoir leur formation académique car rares étaient ceux et celles qui avaient l'opportunité de poursuivre des études plus avancées.

Écoles du rang 9

On se rappelle que dans la partie consacrée aux vaillantes pionnières, on a déjà dit un mot des deux premières écoles situées au rang 9.

Revenons sur les faits. Entre 1898 et 1900, une première école est construite en bois rond sur le terrain qui est occupé aujourd'hui par la famille de M. et Mme Auguste Cliche. Mlle Marie Bourque y enseigne pendant les années

scolaires 1900 à 1902. Devenue Mme Léandre Nadeau, elle continue de dispenser l'enseignement pendant l'année 1902-1903.

En 1903, on démolit cette école et on procède à la construction d'une autre école sur un terrain différent dans le même rang. Celle-ci répond aux exigences de la loi et des règlements scolaires. On la bâtit en observant le plan de la série 14 présenté par l'Honorable Boucher de la Bruyère. Elle est située près de l'endroit où habitent aujourd'hui Marie-Paule et Simon Giroux. Des religieuses arrivées de France y enseignent pendant plusieurs années. Celle qui étrenne cette école neuve est Mère Anne-de-Gonzague. Elle commence à y enseigner le 17 septembre 1903 et dans les premières semaines, elle retourne au village à tous les soirs.

À l'automne 1904, Mère Saint-Éloi devient la deuxième enseignante dans le rang 9 et tout comme l'année précédente, on retrouve 39 élèves sur les bancs de l'école. Cette religieuse de vénérée mémoire enseignera au rang 9 pendant plusieurs années. Pour l'année scolaire 1911-1912, Soeur Marie-Cécile agit à titre de professeur.

En 1917, Mlle Lucie Cooper y fait la classe. Parmi les nombreuses enseignantes laïques qui lui succèdent on pourrait nommer Mlles Jeanne Boutin, Éva Lambert, Adrienne, Gabrielle et Jeanne d'Arc Gagné, Thérèse Cliche, Marie Pépin, Rose-Anna et Adélaïde Dallaire, Berthe et Camille Tanguay, Thérèse Veilleux, Léonnette Quirion. Cette école ferme ses portes en 1949. Le 4 octobre 1951, la Commission scolaire de Saint-Gédéon vend le terrain et la bâtisse de cette école à M. Alexandre Quirion. Le 19 octobre, M. Alexandre Quirion vend à M. Philippe Roy. Peu de transformations sont faites à la maison d'école, du moins extérieurement.

En 1959, M. Philippe Roy vend le terrain à M. Simon Giroux, mais se réserve la maison qui sera déménagée à l'entrée sud du village. En 1967, la maison et l'emplacement de M. Philippe Roy deviennent la propriété de M. Armand



Élèves de l'école du rang 9 vers 1945.

Tanguay. La maison est rénovée et sera habitée par M. et Mme Yvon Tanguay. Aujourd'hui cette propriété située au 226 de la 1^{re} Avenue Sud appartient à M. Yvon Mercier.

En 1949, on construit deux nouvelles écoles au rang 9. La première est située près de la maison que Gisèle et Roger Lachance occupent aujourd'hui.

La première institutrice qui enseigne à cet endroit est Mlle Jacqueline Boutin. Mlle Adrienne Nadeau lui succède. Vers 1960, on ferme cette école et on fait le transport des élèves à l'école du village.

La maison d'école est vendue à M. Elzéar Nadeau qui la déménage au village et la transforme en résidence. La famille de M. et Mme Raynald Nadeau habite toujours cette résidence située au 221, rue de l'Église.

L'emplacement de cette école fut vendu à M. et Mme Joseph Paré. Sur le même solage que l'école d'autrefois, ils ont construit leur demeure familiale.

La seconde école bâtie en 1949 est située dans le bas du rang 9 sur le lot 17B. La terre où cette école était située a appartenu à M. Archélas Lachance. Elle fut vendue à M. Alfred Quirion et, plus tard, à M. Jean-Paul Tanguay. Mlle Florence Nadeau y fut la première institutrice jusqu'à la fermeture de cette école.

Cette maison d'école et son emplacement furent vendus à M. Gérard Giroux qui à son tour a vendu cette propriété à M. et Mme Henri Jolin qui en ont fait leur résidence.

Il y avait aussi, autrefois, une école située dans le haut du rang 9, non loin de l'endroit où demeuraient alors M. et Mme Wellie Lachance. L'école se trouvait en réalité dans le rang 10, car elle était située de l'autre côté du chemin, voisin de la ferme où habitaient M. et Mme Raoul Mercier. C'était une école double et, si on en juge par les familles nombreuses qui vivaient dans le rang 9, on se dit que les professeurs ne devaient pas manquer d'élèves. Quand la paroisse de Saint-Robert fut fondée, cette école s'est retrouvée sur le territoire de la paroisse de Saint-Robert.

Parmi les enseignantes qui se sont dévouées dans cet arrondissement, nous pouvons citer: Milles Rose-Aimée et Armoza Pépin, Claudia et Rose-Anna Dallaire, Florence et Adrienne Nadeau, Noëlla, Fernande et Marie-Paule Mathieu, Thérèse Veilleux, Jeannette Mathieu, Claire et Cécile Deblois, Jacqueline Morin, Florendy Mooney, Émilienne Fortier, Simone Grondin, Yvonne Taschereau, Marie-Blanche Poulin, Léonnette Quirion et plusieurs autres.

Écoles du rang 7

L'événement majeur dans la vie scolaire de notre paroisse pendant l'année 1904-1905 semble avoir été la

construction d'une école dans le petit rang (rang 7). « On construit une école dans le bas du rang ; le terrain de M. Barthélémy Breton offre un emplacement. Élevée à 40 pi du chemin, l'école répond au plan de la série 14 présenté par Monsieur le Surintendant de l'instruction publique. »⁷

À l'automne 1904, le personnel enseignant de la paroisse semble composé comme suit : Mère Marie-des-Anges, Mère Louise-du-Sacré-Cœur, Mère Anne-de-Gonzague, Mère Saint-Éloi et Sœur Marie-Anne, une novice faisant ses débuts dans l'enseignement comme titulaire de la classe du rang 7 ouverte en octobre. Il y a tout lieu de croire que la chapelle-école est fermée.

Le 28 juin 1909, M. l'inspecteur Côté demande des améliorations à la bâtisse de l'école du rang 7. On agrandit cette maison d'école en préparant deux classes au premier étage ; le logement et la cuisine sont organisés au deuxième étage.

Mère Saint-Gervais enseigne encore à l'école du rang 7. Afin de se retrouver au sein de sa communauté, elle effectue le trajet à pied, matin et soir, et ce de 1905 à 1917. Au cours de la dernière année, Mlle Aurore Tanguay enseignera avec elle.

Vers 1930, au moment où la petite Cécile Moreau entre en classe de première année, son professeur est Mlle Délia Champagne. Les autres enseignantes qui lui feront la classe seront Mlles Juliette Moreau, Clémence Gagné, Marie-Blanche Poulin et surtout Mlle Lucienne Mathieu qui lui enseigna plusieurs années, c'est-à-dire jusqu'à la fin de son cours primaire.

Plus tard, Mlle Cécile Moreau enseigne elle-même à cette école en compagnie de Mlle Léonnette Quirion et parmi celles qui lui succèdent, on peut mentionner Mlle Jeannette Mathieu.

7. Manuscrit de Sœur Aimée-Rose Lachance.



Les élèves de l'école n° 3 située au bas du rang 7 en juin 1943.

L'école du rang 7 fait ainsi son petit bonhomme de chemin jusqu'à l'aube des années cinquante. En 1950, M. Joseph Fortier vend un emplacement à la Commission scolaire. L'école n° 3 est déménagée sur cet emplacement situé sur la terre de M. Fortier. Le terrain de la première école revient à M. Barthélémy Breton. Le propriétaire est maintenant M. Évariste Breton. En 1961, l'école située sur la terre de M. Fortier est complètement détruite par le feu. Les élèves vont fréquenter maintenant les écoles du village, la centralisation est complète. M. Joseph Fortier rachète l'emplacement vendu en 1950 et en 1984, le revend à son fils Marc qui habite toujours à cet endroit.

Pendant un grand nombre d'années, il y a eu une école double bâtie au milieu du rang 7 sur le terrain de M. Édouard Quirion. Parmi les enseignantes qui se sont

dévouées à cet endroit, mentionnons Mlles Lucienne Mathieu, Marie Roy, Marie-Reine Duval, Germaine Cooper, Gemma et Julienne Moreau, Cécile et Gemma Deblois, Gabrielle Gagné, Yolande Moreau, Jacqueline Boutin, Camille Tanguay, Laurette Marquis, Roselle Tanguay.

En 1949, cette école a été déménagée. Puis, M. Gédéon Tanguay en a fait l'acquisition pour y demeurer avec sa famille. Le fond du terrain a été racheté par Mme Édouard Quirion. Cette ancienne maison d'école est habitée encore aujourd'hui par Mme Gédéon Tanguay et par la famille de son fils Jean-Luc Tanguay.

Il y avait également une école simple située dans le haut du rang 7 sur le terrain de M. Benoît Marquis. Elle fut bâtie en 1949. La première enseignante fut Mlle Jeanine Mercier et parmi celles qui lui ont succédé il y a eu Mlles Laurette Giroux, Laurette Marquis et Gemma Gilbert. Vers les années 1960, cette école est la proie d'un incendie. Le terrain sur lequel elle était située est alors revenu à M. Benoît Marquis et appartient aujourd'hui à son fils Nelson.

Écoles du rang 4

En 1904, on construit ou on fait le projet de construire une première maison d'enseignement dans le rang 4. Cette école sera située sur le terrain de M. Joseph Ferland selon une entente prise dans les années précédentes.

Les livres de la Commission scolaire nous indiquent cependant que cette école a ouvert ses portes au mois de septembre 1907. Il pouvait y avoir une vingtaine d'élèves inscrits à cette école.

Parmi les personnes qui se sont dévouées en enseignant à cet endroit, nous pouvons mentionner les noms suivants : Mère Sainte-Reine, Mère Sainte-Madeleine, Mère Marie-de-Saint-Charles, Mère Sainte-Agathe, Mère Emmanuel, Sœur Marie Roy, Sœur Louise Champagne, Mère Saint-Gervais, Mère Saint-Zozime, Mère Saint-Benoît,



Les élèves de l'école du bas du rang 4, vers 1920 ; le professeur était Mère St-Zozime.

Sœur Maria Lachance, Mlle Lucie Mercier et Mère Marie-Auguste.

Après elles, des enseignantes laïques vont commencer à y faire la classe, entre autres Mlle Angéline Poulin de Notre-Dame-des-Pins, qui épousera plus tard M. Joseph Racine. Elle aura pour successeuses Mlles Rose-Alma Mathieu, Lucienne Bernard, Thérèse Cliche et Laurette Grondin.

À l'été de 1936, M. et Mme Elzéar Ferland, nouvellement mariés, viennent s'établir comme voisins de droite de cette école. Le Vendredi saint, 26 mars 1937, à sept heures du soir, l'école brûle. Pour terminer l'année scolaire, les institutrices enseignent chez les deux voisins. Mlle Thérèse Cliche enseignera aux enfants de première et deuxième années dans une chambre chez M. et Mme Joseph Ferland, Mlle Laurette Grondin avec les élèves plus âgés enseignera dans la maison de M. Elzéar Ferland. Un mois plus tard, cette dernière doit quitter l'enseignement pour raison de santé. Mme Lucie Saint-Pierre la remplace pour le reste de l'année scolaire.



Les écoliers du bas du rang 4, en 1945.

Une autre école est construite sur le même emplacement. Après les vacances des fêtes 1937-1938, les élèves et les professeurs déménagent dans l'école neuve pour y continuer leur année scolaire. Mlles Adélaïde Dallaire, Raymonde Boutin, Carmelle Mercier, Priscille Moreau et plusieurs autres ont enseigné à cet endroit. En 1959, on reçoit dans cette maison d'enseignement les élèves du haut du rang 4 qui voyagent par suite de la fermeture de leur ancienne école.

Les livres de la Commission scolaire nous apprennent que le 11 août 1961, on décide aussi de fermer cette école. Désormais, tous les élèves du rang 4 vont voyager au village. M. Raymond Couture achète la bâtisse de l'école no 4 en 1961 pour en faire sa résidence familiale. En 1963, il déménage ce bâtiment sur sa propriété et il y fait des transformations. Puis, le 26 mars 1971, la famille Couture est éprouvée. Leur maison est la proie des flammes. L'ancienne école du rang 4 n'existe donc plus.

Le 29 avril 1975, M. Raymond Daigneault, de Saint-Georges, achète l'emplacement de cette ancienne maison d'enseignement ainsi que la terre de M. Joseph Ferland, appartenant à l'époque à son fils, Armand.



École du haut du rang 4, en 1945. 1^{re} r. : Noël-Ange et Louis Poulin, Raymond Boutin, Victor Jolin. 2^e r. : Raymond et Bertrand Boulanger, Hermann Brochu, Paul-Arthur Jolin, Emmanuel Boulanger. 3^e r. : Rita Boulanger, Claire-Yvette Boutin, Marie-Marthe Poulin, Jacqueline Brochu. 4^e r. : Jeannette Brochu, le professeur Mlle Jeanne d'Arc Veilleux, Thérèse Boulanger.

En 1915, on bâtit une école dans le haut du rang 4. Cette école a pour particularité de n'avoir eu que des enseignantes laïques. Parmi celles qui ont enseigné à cet endroit, on peut mentionner Mlles Jeanne d'Arc Veilleux, Cécile Demers, Camille Tanguay, Gemma Gilbert et plusieurs autres.

À l'époque de la régionalisation, on a fermé cette école et les élèves qui la fréquentaient ont été reçus à l'école du bas du 4 pendant un an. Puis, comme la plupart des enfants des autres rangs de la paroisse, ils ont fréquenté les écoles du village.

Écoles du rang 6

Pendant les premières années de notre siècle, il n'y a pas encore d'école dans le rang 6 et les enfants de cet arrondissement vont en classe dans le rang 7. L'école n° 6 située dans le rang du même nom sera construite en 1911-1912 sur l'emplacement voisin de la maison où habite en ce moment la famille de M. et Mme Raoul Cliche.

Mère Saint-Éloi, la pionnière, laisse le rang 9 pour aller ouvrir cette école où les religieuses enseigneront pendant seize ans. Les professeurs qui y enseigneront sont entre autres Mlles Hélène Fortin, Marie-Blanche Poulin, Éva-Rose Mathieu, Aimée-Rose Jolicœur ainsi que Thérèse Cliche et Rita Moreau.

Avec le temps, le nombre des écolières et des écoliers fréquentant l'école n° 6 augmente sans cesse. Si bien, qu'à un moment donné, on est obligé de faire deux classes, en fabriquant une cloison qui sépare l'école en deux. En 1953, pendant l'été, on commence la construction de deux écoles neuves, une sur le terrain de M. Herménégilde Lachance et l'autre sur le terrain de M. Léon Jolicœur. Mais ces écoles ne sont pas terminées à temps pour l'année scolaire 1953-54.



École du bas du rang 6 en 1935. À gauche, l'institutrice Mlle Rose-Aimée Jolicœur ; à droite, M. l'abbé Marcotte.

En 1954, l'école n° 6 cesse de fonctionner. Les enfants fréquentent dorénavant les deux écoles neuves. M. Maurice Veilleux achète l'école bâtie en 1911 et maintenant fermée par la Commission scolaire. Il la vend à M. Paul Audet en 1956. Celui-ci la déménage sur le terrain qu'il possède dans le rang 9 sur le côté nord-est du chemin et il l'aménage afin d'en faire sa résidence familiale. Aujourd'hui, en 1990, M. Audet habite encore à cet endroit avec sa famille.

L'emplacement de la première école était revenu à M. Émile Jolicœur. En 1966, il vend sa terre ainsi que cet emplacement à M. Léopold Thibodeau. Plus tard, M. Thibodeau vend à la famille de M. Raoul Cliche.

Écoles du rang 8

Parlons maintenant des écoles du rang 8. Pendant un certain nombre d'années, il n'y avait pas d'école dans cet arrondissement. Les enfants habitant ce rang se rendaient probablement à l'école du village. Quelques-uns parmi eux fréquentaient l'école du rang 9 au moment où Mlle Marie Pépin y enseignait.

En 1925, on a ouvert une école au rang 8 dans la maison de Mme Joseph Busque où habita plus tard la famille de M. et Mme René Tanguay. Mme Busque avait loué une pièce de sa demeure à des fins d'enseignement. L'institutrice était Mlle Bernadette Quirion. Cette école fut ouverte pendant un an.

Au printemps de 1926, on bâtit une école sur un emplacement faisant partie de la terre de M. Alphonse Tanguay, c'est-à-dire sur le lot 14B. Cette école fut bâtie par M. Ti-Jos Roy. Parmi les institutrices qui enseignent à cet endroit, il y a Mlles Rachel Jolicœur, Juliette Moreau, Florence Nadeau, Rose-Anna Dallaire, Annette Blais, Raymonde et Jacqueline Boutin, Jeannine et Carmelle Mercier. Cette école fut fermée au moment de la régionalisation et vendue à M. et Mme Napoléon Poulin qui l'ont transportée au village pour en faire leur demeure. Aujourd'hui, elle est habitée par M. et Mme Gilles Guay

ainsi que leur famille. L'emplacement de l'école du bas du 8 appartenant à M. Alphonse Tanguay fut plus tard vendu à M. Denis Quirion, puis à M. Hugues Bégin.

Il y avait également une école dans le haut du rang 8. Elle fut bâtie à la même époque que celle du bas du 8 et sur le même modèle. Elle était située sur le terrain appartenant à M. Antoine Lachance à Georges et plus tard à la famille Léon Audet. Parmi les personnes ayant enseigné à cet endroit, mentionnons Mlles Cécile Moisan, Claire Deblois, Adrienne Nadeau, Camille Tanguay. Quand la paroisse de Saint-Robert fut fondée, cette école est passée dans le territoire de Saint-Robert.

Le couvent

Comme on l'a vu dans les pages précédentes, une école est construite en 1903 à l'endroit où demeure aujourd'hui Mlle Marcelle Jolicœur et cette école devient un



Le couvent après 1910.



Les religieuses du couvent vers 1950.

couvent à l'arrivée des premières religieuses. Les classes sont situées au second étage, le rez-de-chaussée leur tient lieu de résidence mais ce n'est que le 24 octobre qu'elles peuvent y demeurer. Des dortoirs sont installés dans la partie sous le toit car très tôt elles reçoivent des enfants pensionnaires. À gauche de l'édifice, une galerie conduit aux toilettes extérieures. En 1908, on déménage le couvent pour l'installer sur son site actuel. On lui ajoute une aile neuve en 1910. En 1928, on démolit la partie de 1903 pour la remplacer par une deuxième aile neuve. On voit ainsi notre couvent prendre peu à peu son aspect actuel.

Pendant l'âge d'or de cette institution, on y accueillait des filles et des garçons pensionnaires, leur nombre s'élevait parfois jusqu'à 105. Ils venaient des paroisses voisines ainsi que de Québec, de l'Abitibi et de Montréal. Dans cette petite maison d'enseignement, une solide formation spirituelle et intellectuelle est donnée. Mère Marie-des-Anges devient la deuxième mère des élèves et des pensionnaires. La bienséance, la distinction, la musique et l'art dramatique sont des aspects de l'éducation auxquels elle est très attachée.

Des brevets d'enseignement y ont été dispensés environ jusqu'en 1937. Par la suite, des certificats de septième, neuvième et plus tard, dixième et onzième étaient offerts aux étudiantes. À cette époque, le choix des carrières était très limité pour les demoiselles et devenir institutrice était un rêve pour quelques-unes et une nécessité pour plusieurs. Ces brevets d'enseignement ont permis aux religieuses de se retirer des écoles de rang. Les jeunes filles y font une entrée discrète après avoir reçu leur formation au couvent.

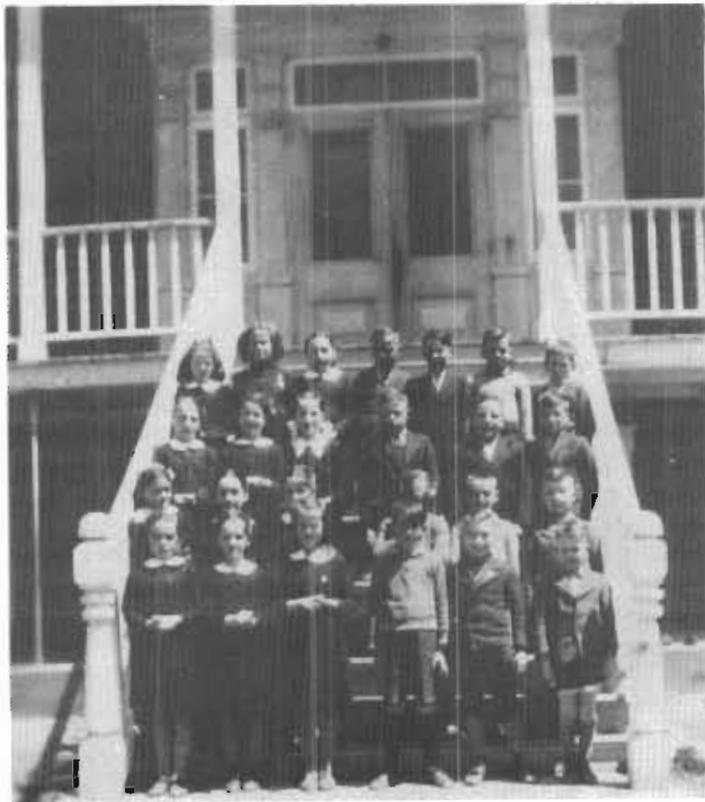
Si les religieuses de Saint-Gédéon se sont donné comme mission de dispenser l'enseignement et de former des institutrices, elles n'ont pas oublié pour autant d'assurer leur relève. C'est ainsi que de 1928 à 1960 des juvénistes se préparent à la vie religieuse ; ce stage de formation s'appelle le juvénat. Le costume des postulantes permet de les différencier des autres étudiantes.



Les pensionnaires du couvent de Saint-Gédéon en 1920.



Groupe d'écoliers du couvent en 1934. 1^{re} r. : Lucien Roy, Henri-Louis Lachance, Yvon Gauthier, Thérèse Veilleux, Madeleine Maheux, Louise Mathieu, Rita Tanguay. 2^e r. : Germain Poulin, Émilien Quirion, Laurent Bégin, ? Plamondon, Évelina Quirion, Marie-Blanche Doyon, Hélène Roy. 3^e r. : Roland Tanguay, Louis Beaty, Auguste Nadeau, Mère Adolphe, Laurette Mercier, Liliane Beaty et Dolorès Buteau.



*Une classe
du couvent en 1947.*



La « grande classe » en 1948.



Groupe d'élèves du couvent pour l'année scolaire 1959-1960. 1^{re} r. : Claire Poulin, Andrée Mathieu, Colette Morin, Micheline Moreau, Pierrette Drouin, Armande Dallaire. 2^e r. : Colette Moreau, Pierrette Veilleux, S. Marie-de-l'Eucharistie, Renelle Bégin, Lorraine Busque. 3^e r. : Anne-Marie Poirier, Annette Nadeau, Madeleine Giroux, Céline Lessard, Cécile Talbot, Charlotte Tanguay.

Dans les années soixante, la régionalisation entraîne la fermeture de ce grand pensionnat. On fait contre mauvaise fortune bon cœur et après la construction du premier externat primaire vers 1958, le couvent se transforme en « École d'arts familiaux » qui fonctionne jusqu'en 1974. Les religieuses s'occupent de la formation des jeunes filles qui se destinent au mariage. Pendant ces années, elles accueillent en qualité d'externes ou de pensionnaires des jeunes filles venant de la Beauce et des autres régions de la province de Québec. Tout en poursuivant des études régulières jusqu'en dixième année, ces jeunes filles se préparent à remplir leurs tâches de futures « reines du foyer ».

Durant l'année 1986-87, le couvent est entièrement rénové et on a eu soin de respecter son cachet particulier, du moins à l'extérieur. Depuis ce temps, il est habité par douze religieuses environ. Chacune remplit une fonction bien déterminée. Selon Sœur Reine Mathieu, voici quelles sont leurs occupations : secrétariat d'école, enseignement, animation pastorale dans des écoles environnantes, participation à la pastorale et à la liturgie paroissiale, travail



Le couvent actuel.



Cinquantième anniversaire du couvent en 1954.

au foyer des personnes âgées, tenue d'un « ouvroir » pour les Missions, studio d'arts décoratifs, service de bibliothèque. Enfin, ce couvent est organisé de façon à recevoir des groupes pour des retraites spirituelles, des sessions ou des cours divers.

Pendant toutes les années de leur présence en notre village, les religieuses ont été l'objet de la très grande appréciation des gens de Saint-Gédéon et des prêtres de notre paroisse. Cette reconnaissance s'est exprimée plus particulièrement à deux reprises soit à l'occasion du cinquantième (1954) et du soixante et quinzième anniversaire de leur arrivée parmi nous.

4. Maîtresses d'école

Nous avons parlé plus haut des demoiselles que l'on appelait alors les maîtresses d'école. A-t-on une idée des exigences que l'on avait à leur endroit ?

Dans un magazine scolaire, publié en 1915, les enseignantes étaient invitées à respecter les règlements suivants : vous ne devez pas vous marier pendant la durée de votre contrat ; vous ne devez pas être vue en compagnie d'hommes ; vous devez être disponible, chez vous, entre 8 h du

soir et 6 h du matin, à moins d'être appelée à l'extérieur par une tâche rattachée à l'école ; vous ne devez pas flâner en ville dans des lieux publics ; vous ne devez pas voyager à l'extérieur des limites de la ville à moins d'avoir la permission du président du Conseil des commissaires ; vous ne devez pas vous promener en voiture avec un homme, à moins qu'il ne soit votre père ou votre frère.

Même la tenue vestimentaire et la couleur des cheveux étaient réglementés comme en fait foi le contrat : vous ne devez pas porter de couleurs vives ; vous ne devez en aucun cas, vous teindre les cheveux ; vous devez porter au moins deux jupons ; vos robes ne doivent pas être plus courtes que deux pouces au-dessus de la cheville ; vous ne devez pas fumer.⁸

Comme on le voit, ces jeunes filles devaient mener une vie très austère et l'on peut dire aujourd'hui qu'elles auraient été aussi bien de « se faire religieuses » !

Les installations physiques mises à leur disposition reflétaient aussi beaucoup d'austérité. Le système scolaire de la province de Québec reposait en partie sur un chapelet de petites écoles qui se ressemblaient toutes comme des sœurs jumelles. Quelques-unes de nos maisons d'éducation étaient des écoles doubles. Deux salles de classe étaient installées ainsi que deux petits logements destinés au personnel enseignant.

Très souvent, la maison d'enseignement était une école simple où l'enseignante dispensait le savoir à toutes les divisions du cours primaire. Il y avait une salle d'entrée minuscule servant de vestiaire. Si on décrit la petite école du rang 8, on se souviendra qu'à droite se trouvait la salle de classe éclairée par plusieurs grandes fenêtres et chauffée par un poêle à deux ponts. Juste en face de la porte d'entrée, s'ouvrait la porte de la cuisine. Au fond de celle-ci, une porte conduisait à la chambre de l'institutrice. Le poêle à deux ponts était installé à la façon d'un mur mitoyen entre la cuisine et la salle de classe. Quoique mal

8. « Ah ! le bon vieux temps », *Le Soleil*, 11 décembre 1988.

adapté à la cuisson des aliments, il servait à cet usage. Pour l'alimenter en bois de chauffage, on allait du côté de la salle de classe. Pendant la journée, les garçons les plus âgés de la classe se chargeaient de ce travail. Le soir, avant de retourner à la maison, ils entraient parfois quelques brassées de bois pour la nuit.

Le mobilier scolaire était très convenable si on tient compte de la pauvreté des gens à cette époque. Sur une tribune en avant de la classe, se trouvait le pupitre du professeur ainsi que sa petite chaise droite. Trois rangées de pupitres et de bancs étaient destinés aux élèves. Parfois dans la même classe, on pouvait trouver une partie du mobilier fait en beau bois verni et en fer ouvragé. D'autres meubles de style différent venaient compléter l'ensemble.

Un grand tableau noir, des craies, des brosses représentaient un moyen didactique privilégié. Sur les murs, il y avait un crucifix, des images pieuses et des cartes géographiques. Le globe terrestre, les dictionnaires, les livres servant à l'enseignement étaient soigneusement rangés sur le bureau du professeur. Les bonnes pédagogues fabriquaient aussi de nombreux tableaux servant à l'enseignement du français, des mathématiques et des sciences.

Dans une armoire vitrée se trouvait « le musée » composé de plusieurs dizaines de petits bocaux contenant des substances diverses pour l'enseignement des sciences : céréales, métaux, roches, graines de semences, perles, etc. Les professeurs écrivaient au gouvernement pour recevoir gratuitement une partie de ce musée. Elles complétaient ensuite leur collection avec l'aide des élèves, parents et amis.

Souvent sur le mur le plus visible de la classe, on plaçait le tableau d'anges. Celui-ci était un grand carton sur lequel on traçait au crayon plusieurs lignes horizontales, une pour chaque jour de classe dans le mois. Des fils de couleur tendus verticalement soutenaient chacun un petit ange portant le nom d'un élève. En haut de ce

tableau, se trouvait le « ciel » sommairement représenté par une image pieuse et quelques enjolivures où la maîtresse avait exercé ses talents de dessinatrice. À chaque jour de bonne conduite et d'application au travail, l'élève faisait monter son petit ange d'une ligne ou deux. Quand celui-ci arrivait au ciel, son propriétaire gagnait une récompense. Ce moyen d'émulation modeste remplaçait les médailles et les trophées que les écoliers de ce temps-là ignoraient totalement.

Les tâches de l'enseignante étaient nombreuses mais ne dépassaient pas celles des enseignants d'aujourd'hui. La travailleuse de l'enseignement avait plus d'autonomie et son travail était peut-être plus valorisant. « L'institutrice d'antan cumulait toutes les fonctions ou presque que l'on retrouve dans une école moderne. C'était une femme orchestre. Elle en était la directrice ; elle enseignait toutes les matières à toutes les classes de la première à la septième. »⁹ Voyons maintenant en quoi consiste la journée de travail d'une enseignante.

Quelques minutes avant neuf heures du matin, elle sort sur le perron pour agiter une grosse cloche au bout de son bras. Les élèves se rangent et entrent en classe après avoir déposé bottes, vêtements et boîtes à dîner dans le corridor servant de vestiaire. Une fois en classe, tout le monde s'agenouille pour faire ensemble la prière du matin. Puis on chante un cantique et la demi-heure de catéchisme commence. Ensuite, vient la dictée. Si l'enseignante a des élèves de toutes les divisions, elle a au préalable fait des « modèles » dans les cahiers des petits pour que ceux-ci travaillent pendant la dictée des grands. Les élèves de la quatrième à la septième année prennent tous la même dictée. Après quelques phrases, les élèves de quatrième mettent le point final et revoient ce qu'ils ont écrit tandis qu'une phrase de plus est donnée aux autres et ainsi de suite jusqu'aux élèves de septième qui prennent seuls la dernière phrase.

9. DÉSAUTELS, Yvon, *Les coutumes de nos ancêtres*, Éditions Pauline, p. 54.

Après de brèves explications, ce sont maintenant les travaux de français qui s'accomplissent : analyse, exercices, conjugaison, grammaire, vocabulaire. Pendant ce temps, l'enseignante fait lire les plus petits et leur explique les travaux à faire. À dix heures et quart, une récréation de quinze minutes est donnée puis le doux brouhaha de la classe continue. La classe se termine à onze heures et demie.

L'après-midi, l'entrée a lieu à une heure, on récite le chapelet et on chante. Puis c'est l'heure de la leçon orale donnée par l'enseignante à l'intention de toute la classe : histoire du Canada, géographie, hygiène, bienséance, connaissances usuelles ; chacune de ces matières revenant une fois par semaine pendant une demi-heure. Le reste de l'après-midi est consacré à l'arithmétique, aux tables de multiplication, aux problèmes. Le vendredi, on change un peu la routine. Dans l'avant-midi a lieu la composition française et dans l'après-midi, le dessin et les travaux manuels.

Au couvent, à cause du grand nombre d'élèves, ceux-ci prennent leur rang dès huit heures et vingt le matin. De huit heures et demie à neuf heures, il y a de l'étude. Le reste de la journée se déroule à peu près comme dans les classes de rang sauf qu'il y a rarement plus d'une division par classe au couvent.

Les récréations sont joyeuses et animées. Des rondes et des jeux sont organisés : Isaïe-Jacob, Le mouchoir, Le chat et la souris, Le petit minou, Mesdames qui valsez, Vogue ma nacelle, Meunier tu dors, Oiseau bleu, How do you do my partner, J'ai un beau château, Trois fois passera, Compagnons de la Marjolaine et plusieurs autres. On joue aussi au drapeau, au base-ball, à la cachette et à la « canistre ».

La cour du couvent est munie de belles balançoires et de tournettes en bois pour amuser tout le monde. À cet équipement viendront plus tard s'ajouter le jeu de badminton, le ballon volant et le ballon panier.

Le midi, plusieurs élèves dînent à l'école transportant leur repas dans la traditionnelle boîte de métal noir munie d'une bouteille thermos ou, plus souvent encore, dans une chaudière de cinq livres munie de son couvercle. Le dîner comprend souvent des sandwiches, une pomme, des galettes, des beignes ou des gâteaux. Parfois, une soupe chaude ou des fèves au lard sont transportées dans la bouteille thermos. D'autres fois, du thé, du lait ou des limonades accompagnent les sandwiches.

Au couvent, le repas se prend dans une salle spéciale sous l'œil vigilant d'une religieuse. Il se prend dans la salle de classe pour les élèves des rangs que l'institutrice surveille tout en préparant son repas.

Il va sans dire que la vigilance des professeurs s'exerce aussi pendant les récréations. Le soir venu, le ménage de la classe fait partie de leurs responsabilités.

Comme événement particulier survenant deux fois l'an, il ne faut pas oublier la visite de monsieur l'inspecteur. Dans les jours précédant sa visite, les élèves remarquent une certaine nervosité chez leur « mademoiselle », surtout au temps des inspecteurs Pagé et Breton. De nombreuses pratiques simulant l'arrivée de ce personnage doivent conduire à une réception parfaite : les chaises se retirent sans bruit et la classe entière entonne à l'unisson le « Bonjour, monsieur l'inspecteur ! » Sa visite avait pour but d'évaluer l'enseignement reçu par les élèves et la compétence de l'enseignante. Le rapport de l'inspecteur était plus ou moins favorable selon les résultats obtenus par l'examen oral des élèves choisis au hasard et aussi, il faut bien le dire, selon son humeur.

Pour mener à bonne fin toutes ces tâches, il fallait des femmes énergiques et capables. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la femme est obligée de faire ses preuves sur le marché du travail !

5. Instruction et dévotions

Dans toutes les écoles de la province de Québec à cette époque, l'enseignement et la religion étaient étroitement unis. Les bonnes religieuses de toutes les communautés ne voulaient pas se contenter de dispenser l'instruction. Elles désiraient surtout donner une bonne éducation chrétienne à leurs élèves et il en était de même pour les enseignantes laïques. Dans notre paroisse où par surcroît la première école servait de chapelle, on peut penser que le même idéal n'a pas fait défaut et que la chaire de l'enseignante fut toujours très proche de l'autel ! Il est évident que l'on ne s'interrogeait pas du tout sur la confessionnalité des écoles...

La petite et la grande communion

Dans ce temps-là, la tâche la plus noble et la plus honorable pour une enseignante était de préparer les enfants à la petite et à la grande communion.

La première communion appelée « petite communion », se fait généralement à l'âge de six ans. Le petit enfant qui s'y prépare a des prières à mémoriser et on lui enseigne les principales vérités de notre foi. On lui donne un enseignement aussi complet que possible sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Pour allumer sa ferveur, on a recours à des anecdotes mettant en scène des petits enfants prédestinés. On agrmente encore l'heure du catéchisme à l'aide d'un livre qui fut célèbre auprès de nombreux Québécois : le « Catéchisme en images ». On utilise aussi les histoires tirées de l'Écriture sainte et les gravures en couleurs. Quand on juge l'enfant suffisamment préparé, on le présente à l'examen que les prêtres de la paroisse font deux fois par année : avant Noël et avant Pâques. Le communiant et la communiant se présentent alors à la sainte table en compagnie de leurs parents à la messe de minuit ou à celle du Jeudi saint.

Parlons maintenant de la communion solennelle. Pendant plusieurs années, elle se fait en quatrième année,

plus tard en sixième. Pour bien s'y préparer, il faut apprendre par cœur les 508 questions et réponses du « Petit Catéchisme ». Dans le langage courant, les personnes de l'âge d'or font allusion à ce savoir encore aujourd'hui quand elles disent connaître quelque chose « sur le bout de leurs doigts, comme une réponse de catéchisme ». Le volume qu'on utilise à cette époque est en usage dans nos écoles depuis 1888. L'enseigner, l'expliquer et le faire réciter constitue une des tâches importantes de la maîtresse d'école et les élèves commencent habituellement à le mémoriser en troisième année.

Quand le temps est venu de faire sa communion solennelle, il faut d'abord marcher au catéchisme. Félix Leclerc a écrit un beau texte intitulé « Jean-Pierre marche au catéchisme » où il décrit le sérieux et l'importance de cette démarche. Marcher au catéchisme dure environ un mois, parfois cinq semaines. Les enfants des rangs habitent alors au village, deviennent pensionnaires au couvent ou demeurent chez des parents ou amis.

Reportons-nous en 1950. Les cours de catéchisme ont lieu de neuf heures du matin à onze heures et demie et de une heure à trois heures et demie environ. Dans l'avant-midi, deux périodes de cours sont données par le vicaire, M. l'abbé Jobin. Dans l'après-midi, durant le premier cours, M. le curé Bernier fait réciter les prières en français et en latin. Il s'occupe également des récitations orales de catéchisme. La dernière heure de cours qui commence à deux heures et demie est donnée par le vicaire. Celui-ci a la responsabilité des explications et des récitations écrites.

En général, la période où on marche au catéchisme est très appréciée par les élèves car elle marque un moment où ils ont plus de liberté et où ils sont traités comme de grandes personnes.

À neuf heures précises, le vicaire sort du presbytère et se dirige vers la sacristie suivi par une ribambelle d'enfants heureux. Au milieu de l'avant-midi, la récréation va durer une demi-heure et peut-être même trois quarts d'heure. Ce



Les élèves qui « marchaient au catéchisme » en 1949.

soir, pas de devoirs à faire ! Les leçons consistent à mémoriser des réponses de catéchisme qui ont été apprises depuis de longs mois.

De plus, quel bonheur pour les enfants du village et ceux des rangs de mieux se connaître et de fraterniser entre eux ! Cette année-là les cours de catéchisme commencent au début d'avril et se terminent en mai alors que la belle température favorise les échanges. Que de moments heureux passés sur les trottoirs du village ! Aller au mois de Marie est une sortie agréable prolongée par les marches et les conversations !

La dernière semaine du catéchisme est une retraite prêchée par les prêtres de la paroisse. Parfois, on pousse la rigueur et la dévotion jusqu'à demander aux enfants de garder un silence parfait durant toute cette retraite et même à la maison. Il va sans dire qu'il y a de petits oublis !

Toujours en 1950, la communion solennelle a lieu le dix mai. Le matin du grand jour, les garçons étrennent un



Le communiant: Paul-André Quirion (1955).

habit et des souliers neufs. Au bras gauche, on leur a noué un brassard de satin blanc orné d'or. Ils portent une parure assortie à la boutonnière. Si on ne possède pas de brassard, une boucle de ruban blanc est suffisante.

Les petites filles étrennent aussi et comment! Une robe blanche en soie ou en peau d'ange décorée de dentelle et cousue avec amour par la maman ou par une excellente couturière. Une couronne de fleurs ou un diadème ainsi qu'un voile blanc de première communion sont posés sur les cheveux. Des bas blancs et des souliers blancs complètent l'ensemble. Oh! les souliers blancs de la communion solennelle... Dans plusieurs familles où les souliers blancs sont considérés comme un luxe, les jeunes filles étrennent à cette occasion leur première paire.

Ce jour-là, la cour du couvent est remplie de tous les enfants de la paroisse qui ont marché au catéchisme. Deux longues files d'enfants, une de garçons et une de filles, s'avancent vers l'église. Recueillis, mains jointes, les yeux baissés, les garçons entrent dans le chemin couvert du côté du presbytère et les filles du côté du couvent. L'église est bien décorée et remplie de monde. L'orgue fait entendre ses premières notes et la chorale des grands élèves entonne ce beau chant :

« C'est le grand jour, bientôt l'ange mon frère
Partagera son banquet avec moi
Des pleurs de joie humectent ma paupière
Oh ! mon Jésus, je cours, je vole à Toi !

Quand sur ma langue, on posera l'Hostie
Le ciel entier sur moi se penchera
Et je verrai diviniser ma vie
Ce n'est plus moi, c'est Jésus qui vivra. »

Pendant ce temps, des deux côtés de l'église à la fois, on aperçoit le lent défilé des communicantes et des communicants qui font la procession jusqu'en arrière de la nef pour remonter par l'allée centrale et venir occuper la majeure partie des bancs.

La messe commence, suivie de la communion, de la profession de foi solennelle, de la renonciation à Satan, à ses œuvres et à ses pompes ! Un chant bien connu rappellera des souvenirs à plusieurs :

« J'engageai ma promesse au baptême
Mais pour moi d'autres firent serment
Aujourd'hui, je réponds par moi-même
Je m'engage aujourd'hui librement.

Sur vos pas, ô Jésus, mon Modèle,
Plus heureux qu'à la suite des rois,
Serviteur généreux et fidèle
Je m'engage à porter votre croix. »

Puis vient la consécration à la Sainte Vierge suivie de beaux cantiques. Avant la fin de la cérémonie, on

distribue solennellement aux enfants le diplôme d'enseignement religieux qu'ils se sont mérité.

La distribution des prix

La fin de chaque année scolaire est soulignée par la distribution des prix. En 1917, on organise à cette occasion une fête au couvent destinée aux élèves du village. Nous retrouvons dans le « Petit Annuaire » de l'abbé Auguste Lessard de très belles descriptions de ces remises de prix :

(...) Le 25 juin était le jour fixé pour l'examen et la distribution des prix. Dès 9 heures du matin tous les élèves, externes et pensionnaires, étaient réunis dans la grande salle où vinrent aussi prendre place les parents et amis des élèves.

La séance fut ouverte par une Marche « Russia Imperial March » exécutée sur le piano par Mlle Éva Fortin. Monsieur le Curé fit successivement l'examen des trois classes.

Les émotions terminées, les élèves égayèrent le public par une petite séance récréative où ils représentèrent la comédie : « Chez Tante Flore » en 4 actes. Comme entr'actes : « Le petit malade », « Les Marins » chant de Botrel, puis gymnastique. Entre temps des morceaux de musique exécutés par Mlles Éva Fortin, Ida Bisson, Lydia Lafontaine et Gabrielle Bégin.

Puis vint le moment si désiré. Depuis longtemps les regards des élèves se portaient avidement sur deux tables chargées de beaux volumes et de différentes surprises. La première gratifiée, fut Mlle Alice Champagne, récompensée pour toutes les matières au programme ; puis la suivirent Mlle Anne-Marie Mathieu, Anny Cooper, etc.

(...) Monsieur le Curé voulut bien clore la séance par quelques paroles très délicates, qui nous montrèrent quel bonheur c'était pour une jeune paroisse comme la nôtre de posséder un Couvent où de dévouées Religieuses forment nos cœurs, fortifient notre volonté, éclairent notre intelligence.

En 1918, on organise au couvent deux fêtes grandioses pour la distribution des prix. La première est destinée aux

enfants du village. Le dimanche suivant a lieu la distribution des prix pour les enfants qui fréquentent les écoles de rang :

(...) Voici le dimanche : le bon Dieu nous donne un temps superbe. Les voitures arrivent surchargées, par toutes les routes : on est joyeux, on va à une fête de famille. À trois heures, la salle est comble ; on entre, on se presse, on ne s'inquiète pas de rester debout, pourvu qu'on ait une place. Monsieur le Curé préside entouré de MM. les Commissaires.

Derrière le grand rideau, les élèves de l'École n° 6 sont déjà rangés et les petits cœurs battent en attendant le mouvement solennel qui les mettra en face du nombreux auditoire. Vont-ils s'intimider ? Alors ! Non ! Écoutez-les chanter : « Salut, terre chérie, Canada, ma patrie. » Puis, tous ensemble récitent une poésie ; six des plus braves nous expliquent gentiment le mot « Merci ». Après cela, les prix sont distribués ; puis, la classe va reprendre sa place sur les bancs pendant qu'une autre se range sur le théâtre. Chaque école a ainsi son tour et chacune nous récrée par un chant, une poésie et autres saynètes intéressantes. Vraiment, l'heure passe trop vite ; il est 4½ heures quand on distribue les dernières récompenses. Quelques paroles de félicitations, d'encouragement de M. le Curé, vingt minutes de récréation, et les vêpres nous appellent.

Deux par deux, tels de petits militaires, les élèves de toutes les écoles défilent fièrement vers l'église, sous l'œil vigilant de leurs Mères religieuses et de leurs maîtresses laïques.

L'église réserve la moitié de sa nef à la gent écolière. Un signe de la Révérende Sœur indique la priorité de classe : l'ordre est parfait.

Le temple saint s'est fait plus beau et plus gai pour recevoir les petits préférés de Notre-Seigneur. Aux colonnes et au sanctuaire se tiennent gentiment des pavillons de toutes couleurs qui semblent sourire à l'assistance enfantine : les fleurs naturelles qui embaument les autels, les douces harmonies qui descendent de la voûte : tout indique une solennité inaccoutumée.

(...) Puisque vous souriez, ami lecteur, ne convenez-vous pas, au moins, que c'est une pieuse entrée en vacances!

Autres traditions

Si nous venons de raconter deux fêtes de fin d'année ayant eu lieu en 1917 et 1918, c'est que des extraits de journaux nous permettaient de le faire avec le doux langage de l'époque. La partie de ce chapitre qui se termine ainsi a décrit à vol d'oiseau ce qui se passait habituellement dans les écoles entre 1917 et 1960. Au couvent, les méthodes d'enseignement étaient à peu près les mêmes et la routine journalière était semblable. Quelques grands événements annuels demeurent toutefois exclusifs à cette maison d'enseignement de même que des petites traditions et coutumes. Nous allons en décrire quelques-unes.

La Croisade eucharistique

Pendant plusieurs années a lieu la Croisade eucharistique. Chaque année, au début de l'automne, on organise une grande cérémonie à l'église au cours de laquelle se fait la réception des croisés et des apôtres. La fête est haute en couleurs car tous les élèves, garçons et filles, portent la mante des croisés ou des apôtres et le bérêt blanc. Cette cérémonie se tient par un beau dimanche après-midi, à deux heures. Le long défilé de la Croisade part du couvent et se rend à l'église. Là, les enfants font leurs promesses et reçoivent leur insigne. Le vicaire prononce une homélie et les enfants entonnent à l'unisson les beaux chants de la Croisade. Pendant le reste de l'année scolaire, les croisés observent leurs règlements et assistent à une réunion chaque semaine. Les apôtres, eux, ont deux réunions hebdomadaires. Le « Vouloir » est la petite revue eucharistique qui leur sert à l'occasion de ces cercles d'étude. La messe et la communion, tous les jeudis matin, figurent au rang de leurs obligations.



Les croisées en 1940. 1^{re} r. : Thérèse Moisan, Jacqueline Boutin, Alberte Mathieu, Françoise Quirion. 2^e r. : Berthe Tanguay, Mariette Dostie, Jeanne d'Arc Veilleux, Cécile Moisan. 3^e r. : Raoul Cliche, Joachim Moisan, Lorenzo Catellier et Jean-Marc Tanguay.

Visite au Saint-Sacrement

Le premier vendredi du mois, le Saint-Sacrement est exposé durant toute la journée. La chapelle resplendit de beauté, parée de fleurs, de lumières et de lampions. Chaque classe vient à tour de rôle y faire sa visite, accompagnée d'une prière et d'un chant. Ensuite, les élèves iront tous puiser une carte au pied du tabernacle. Sur cette carte est écrit ce que Jésus demande à chacun et chacune durant le mois. On la lit en silence sur les bancs vernis, on médite puis on retourne en classe pour continuer les travaux scolaires.

Fête de la Sainte-Enfance

Au temps de Mère Marie-Adolphe, le 25 de chaque mois, on assiste à la fête de la Sainte-Enfance. Celle-ci a

lieu dans la salle du théâtre et toutes les religieuses du couvent sont présentes. Sur une table placée sur la scène, on a disposé une nappe blanche, la statue de l'Enfant-Jésus ainsi que des fleurs et des lampions. La réunion commence par la prière de la Sainte-Enfance et par un chant missionnaire. Ensuite, Mère supérieure adresse quelques mots et distribue la carte souvenir à ceux et celles qui ont donné une aumône de vingt-cinq sous pendant le mois. Cette carte représentait la « photo » du petit païen qu'on avait secouru par nos prières et par notre offrande. On lui choisit un prénom qu'on inscrit sur la carte. Après la distribution de ces petits souvenirs a lieu le tirage d'un prix de présence. Un autre chant missionnaire termine la fête.

À cette époque, une missionnaire de l'Immaculée-Conception passe tous les automnes dans les classes du couvent et des rangs. Elle s'occupe de l'Œuvre de la Sainte-Enfance et prononce une petite conférence pour sensibiliser les enfants d'ici aux misères et aux besoins du Tiers-Monde. On l'admire beaucoup avec son joli costume orné d'un petit voile en tulle et d'un ruban bleu lui servant de ceinture! Elle donne des renseignements sur les pays lointains et parfois elle fait visionner un film. Sa visite est toujours très appréciée.

Les diplômes d'écriture et de musique

Sous l'influence de Mère Marie-Armelle, les élèves du couvent passent des diplômes d'écriture. Une grande importance est attachée à la calligraphie pendant toute l'année scolaire. Les élèves s'incrivent aussi aux examens d'un diplôme en cette matière qu'un frère enseignant d'une communauté du Québec fait passer. Vers le mois de février, les élèves exécutent les travaux exigés pour l'obtention de ce parchemin. Il s'agit d'écrire en cinq exemplaires une très longue lettre commerciale en français et en anglais. Ces travaux sont alors envoyés par la poste au promoteur de cette activité. À la distribution des prix,

les élèves ayant obtenu une note supérieure à 80% reçoivent un diplôme en calligraphie. Ceux et celles qui ont obtenu entre 60 et 80% reçoivent un certificat.

Les religieuses de notre couvent enseignent la musique. Au temps de Mère Marie-de-la-Croix, les élèves qui étudient le piano sont au nombre d'environ cinquante. D'autres apprennent la guitare ou le violon. Pour trois dollars par mois, les apprentis musiciens bénéficient de deux leçons de musique par semaine, en plus d'une demi-heure de pratique chaque jour et d'une leçon de théorie hebdomadaire. Il va sans dire que cette vaillante musicienne n'a pas le temps de faire la classe ! Elle se consacre entièrement à l'art musical. Au mois de mai de chaque année, Mère Maurice vient de Bienville faire passer les diplômes de musique à toutes ces filles et à tous ces garçons. Cette sœur de la Charité de Saint-Louis était reconnue officiellement par l'université Laval qui décernait les diplômes de piano aux élèves du couvent de Saint-Gédéon.

La Garde d'honneur

Ne passons pas sous silence une autre petite tradition longtemps conservée au couvent car celle-ci montre bien que le savoir humain n'était pas le seul but poursuivi par les vaillantes éducatrices de ce temps-là. Il s'agit de la Garde d'honneur. Ce mouvement religieux a encore son siège social au Montmartre canadien à Sillery.

Pour les écolières et les écoliers d'une autre époque, voici comment on le pratiquait : la classe était divisée en plusieurs équipes de trois ou quatre élèves, chacune ayant une heure de garde à faire. Quand venait ce moment, les enfants concernés faisaient le signe de la croix à voix haute et récitaient ensemble une prière même si le professeur était en train de donner des explications ou même s'il y avait des visiteurs dans la classe. Cette prière consistait à offrir son travail au Sacré-Cœur dans le but de réparer les péchés du monde. Pendant l'heure de classe qui s'écoulait ensuite, les petits écoliers fervents travaillaient deux

fois mieux que d'habitude et s'efforçaient d'être sages. Peut-être ont-ils fait ainsi, sans trop le savoir, leurs premiers pas sur le chemin de la vie intérieure...

Nous terminons la pieuse chronique des petits faits et gestes, des coutumes, fêtes et traditions qui ont enjolivé la vie enfantine de plusieurs d'entre nous. Au royaume des souvenirs, beaucoup d'autres faits mériteraient d'être racontés, mais leur nombre est si grand qu'il vaut mieux cesser ici de peur de laisser les personnes qui n'auraient pas vécu ces événements et qui ne les liraient peut-être pas avec la même indulgence.

D'ailleurs la vie passe, le temps court. Il faut parler maintenant de ce qui fut le moment le plus important dans la vie scolaire de notre paroisse, vers les années cinquante: la construction d'un petit collège pour les garçons.

6. Le petit collège

Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, le couvent de Saint-Gédéon était depuis longtemps une maison d'enseignement fort respectable offrant un bon cours académique aux élèves qui le fréquentaient.

Pendant toutes les années du cours primaire, les petits garçons aussi nombreux que les filles y recevaient l'instruction et l'éducation. De nombreux pensionnaires venaient même de l'extérieur. Cependant, dès qu'arrivait l'adolescence, les garçons devenaient de plus en plus rares et cela pour des raisons diverses. Quelques-uns, très peu nombreux, se dirigeaient vers des collèges à l'extérieur afin d'y faire un cours spécialisé. La plupart, il faut bien le dire, abandonnaient tout simplement l'école par nécessité de venir en aide à leurs parents ou parce que l'école s'avérait peu compatible avec leur besoin de turbulence et d'activité. Tout le monde était d'accord pour désirer fortement qu'une école soit construite dans notre paroisse afin d'y réunir les garçons adolescents sous la poigne solide d'un professeur masculin.

Le 10 mars 1947, une demande est donc faite au gouvernement par l'intermédiaire de M. Patrice Tardif, député, pour l'obtention d'un octroi afin de construire cette école. Le 19 mai 1949, le Département de l'Instruction Publique promet un montant de 11 000. \$. On estime les coûts de construction et d'aménagement à 15 000. \$. Le terrain choisi appartenait à la Fabrique.

Au cours des vacances de 1949, la Commission scolaire décide de construire une école de deux classes pour garçons. Le 15 juillet, on en commence l'érection. En septembre, celle-ci n'étant pas prête, le premier titulaire, M. Camille Labrecque, accepte d'enseigner à ses 28 élèves dans le local de la salle paroissiale, en attendant la finition de la nouvelle école. On compte 19 élèves en 7^e année, 8 élèves en 9^e année et 1 en 10^e année.

Enfin, le 20 novembre 1949 a lieu la bénédiction solennelle de l' « école des garçons ». À cette occasion, M. Patrice Tardif, nous rend visite et nous félicite du petit chef-d'œuvre que nous avons élevé comme école. Le 28 novembre, M. Paul-Émile Pagé, inspecteur, y fait sa première visite officielle.

À la même époque, on signe une promesse d'achat de terrain avec M. Emery Poulin pour avoir une cour de récréation. Il semble toutefois que cette cour de récréation n'ait jamais servi aux garçons car ils venaient régulièrement prendre leur récréation sur le terrain de baseball situé entre l'église et le couvent.

Au mois d'août 1949, on achète 30 pupitres et chaises et un bureau avec chaise pour le professeur. Les deux premières années, le sous-sol n'est pas complété et sert de résidence au professeur. Celui-ci paie 10. \$ par mois de loyer. Une seule classe fonctionne.

Le premier professeur, M. Camille Labrecque, est engagé le 15 août 1949, au salaire de 2 000 \$ par année. Il a enseigné pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'en juin 1951. M. Jean-Rock Doyle, deuxième professeur, est engagé le 16 août 1951 au salaire de 3 000 \$ par année. Il habite au

sous-sol du collège et paie un loyer de 40 \$ par mois. Le troisième professeur est M. André Therrien de Val-Saint-Michel. Il est engagé le 25 juin 1953 au salaire de 2 700 \$ par an. Il enseigne en même temps que Mlle Gabrielle Gagné. M. Therrien enseigne jusqu'à la fin de juin 1955. Le professeur suivant est M. Jean-Luc Parent, engagé le 12 juillet 1955, au salaire de 3 150 \$ par an. Il enseigne pendant un an.

Le 10 mai 1956, on décide de transformer la classe de travaux manuels, située au sous-sol, et d'en faire une troisième classe, car les élèves sont trop nombreux. M. Roger Dallaire est professeur de 1956 à 1958 et son salaire est de 4 000 \$. Le 26 décembre 1958, on décide qu'il n'y aura plus de cours au petit collège. Les élèves iront dorénavant à la nouvelle école qu'on appellera plus tard, l'École des Lutins. Le 6 septembre 1960, à cause d'une surcharge d'élèves au couvent, les commissaires décident de transférer au petit collège les deux classes de garçons de la sixième à la dixième année. Le 13 septembre 1960, il y a 35 élèves au niveau supérieur. Parmi les professeurs ayant enseigné au petit collège, on peut aussi nommer M. Bertrand Quirion-Lessard et Mlle Roselle Lachance.

Les beaux jours du petit collège touchent à leur fin. La régionalisation s'en vient et même notre gros couvent baissera pavillon devant la conquête. L'école des garçons va donc perdre ses élèves, elle aussi. Aujourd'hui, le petit collège existe encore, il a été transformé en hôtel de ville pour la municipalité du village et pour celle des rangs.

7. Écoles des Lutins et des Joyeux Compagnons

Le 10 mai 1956, on fait le projet d'ouvrir une école comprenant six classes pour les garçons et une résidence pour quatre religieuses. Mais ce projet initial est modifié deux fois. En effet, le 17 janvier 1958, on décide que ce sera une école comprenant cinq classes pour les garçons, des classes pour les filles et des logements pour les professeurs des garçons. Le 10 juin 1958, on décide que ce sera

uniquement un collège contenant huit classes pour les garçons et, cette fois, on demande des soumissions.

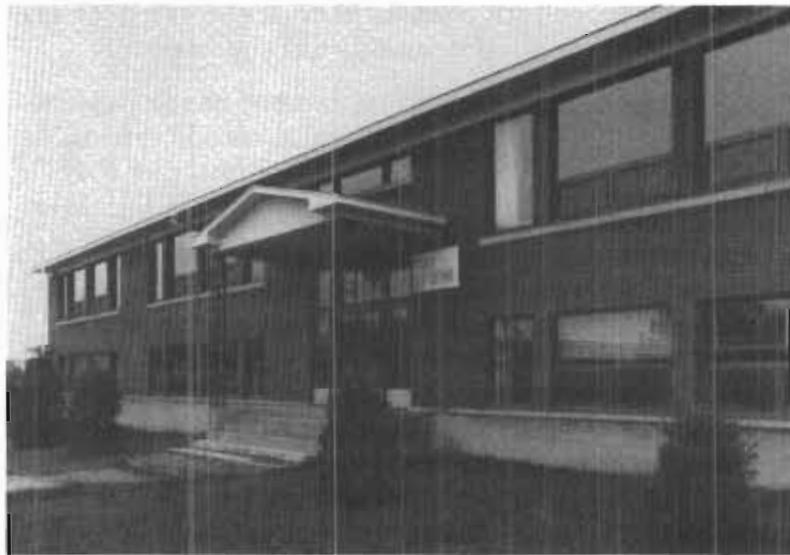
Les plans sont fournis gratuitement par le Département de l'Instruction Publique. On achète le terrain de M. Charles-Auguste Moreau pour le montant de 4 200 \$. Il est situé sur le lot n° 24B. Le 21 décembre 1958, l'école est habitable. Mlles Jeannine Mercier, Georgette Mercier et Monique Boutin qui avaient fait la classe dans des locaux loués au couvent depuis le mois de septembre déménagent à l'École des Lutins à la période des fêtes. L'extérieur de cette école sera terminé au printemps suivant.

Le 13 juin 1959, on propose pour l'année suivante cinq institutrices, dont trois pour le primaire et deux pour le secondaire ainsi qu'une directrice des études. On offre 9 000 \$ pour les salaires de l'année 1959-1960.

À cette époque, l'École des Lutins ne s'appelait pas ainsi. Selon les archives du couvent, on l'aurait appelée l'Externat Saint-Joseph. Mais ce nom fut sans doute peu utilisé dans le langage courant car il ne laisse aucun souvenir dans la mémoire des gens. Pendant une période, elle fut appelée l'Externat Saint-Louis. On disait communément l'école des garçons ou l'école secondaire. Pendant les nombreuses années au cours desquelles Mère Madeleine en fut la directrice, cette école fut désignée par le nom École Dominique Savio. C'est à la suite d'un concours organisé par M. Pierre Bégin, alors directeur, que cette école fut baptisée « École des Lutins ».

Le 11 juillet 1961, la Commission scolaire de notre paroisse fait une demande de permis au Surintendant de l'Instruction Publique pour la construction d'une école de 12 classes. Un peu plus tard, on modifie ce projet pour demander 16 classes. La raison donnée est qu'on va bientôt recevoir 450 élèves venant des écoles de rang et c'est pourquoi on a besoin d'une nouvelle école.

Le 1^{er} mai 1962, le contrat est obtenu par Garneau et Champagne de Saint-Martin pour un montant de



École des Lutins.



École des Joyeux Compagnons.

\$ 146 200.00. Le coût total de l'école comprenant la bâtisse et l'ameublement s'élèvera à \$ 177 000.00.

Pendant plusieurs années, cette maison d'enseignement a été appelée l'école des filles ou l'École Sainte-Maria Goretti jusqu'à ce que le même concours ci-haut mentionné la nomme École des Joyeux Compagnons.

Quelques années après leur construction, on réunit physiquement l'École des Lutins et l'École des Joyeux Compagnons en bâtissant entre elles un long corridor.

Puis, on fait le projet d'aménager la cour de l'école. Le 25 novembre 1982, une demande est faite afin d'obtenir de l'aide selon le Programme d'Emploi du Canada. Cette demande est faite par l'Œuvre des Loisirs de Saint-Gédéon. Le but de cette demande est d'améliorer les équipements sportifs dans la municipalité de Saint-Gédéon. Les travaux consistent à installer sur le terrain de l'école une glissade de bois avec fond en fibre de verre, des tables de pique-niques et des bancs de repos ainsi qu'à planter des arbres, construire six modules d'hébertisme, bûcher et écorcher le bois qui servira à la construction de ces équipements. Ce projet spécial est terminé le 13 juin 1983.

L'année suivante, on décide de continuer l'aménagement de la cour d'école. Le 26 janvier 1984, une demande est faite afin d'obtenir de l'aide dans le cadre du programme Canada au travail. Le but est d'améliorer les infrastructures et les aménagements de loisirs dans la municipalité de Saint-Gédéon. Les travaux consistent à drainer les aires de jeux et aménager le sol, clôturer la cour et limiter les aires de jeux et de repos, préparer un terrain de soccer de 175 x 200 pieds pour les jeunes, aménager des équipements récréatifs (balançoires, échelles, arceaux...), installer le système d'éclairage (sentinelle) et planter des arbres. Cette fois, les travaux sont terminés le 18 septembre 1984.

Tous ces travaux sont parrainés conjointement par le Comité d'école et l'O.T.J. de Saint-Gédéon Inc. sous la supervision du directeur de l'école, M. Pierre Bégin. Aujourd'hui, on peut dire que le terrain entourant nos deux écoles est agréablement aménagé et qu'il favorise le sain développement de nos écolières et de nos écoliers.

Avant de terminer ce chapitre sur la vie scolaire dans notre paroisse, mentionnons quelques faits relatifs à nos commissions scolaires. Il semble que la municipalité scolaire de Saint-Gédéon-de-Marlow ait été incorporée en

1893. Le 1^{er} juillet 1949, la Commission scolaire de Saint-Gédéon existante est divisée en deux commissions scolaires soit celle de la paroisse et celle du village. Le 1^{er} juillet 1961, on assiste à la fusion de ces deux commissions scolaires. Depuis 1972, nous faisons partie de la Commission scolaire des Cèdres.

Ce bref retour dans notre passé scolaire nous rappelle bien des souvenirs ! L'évolution des moyens d'éducation nous a conduit de l'école de rang à la polyvalente mais peu importe l'endroit où elles se déroulent, ces années de fréquentation scolaire demeurent importantes dans la vie d'une personne. C'est pourquoi, en terminant ce chapitre, il nous est si agréable de rendre un hommage bien mérité à tous ces éducateurs et éducatrices qui se sont dévoués dans notre paroisse depuis 100 ans.

Chapitre 4

La vie agricole à Saint-Gédéon



« Que laisserons-nous à la
génération future de la terre
empruntée de nos ancêtres ? »

Kristiane PILOTE

Ce chapitre sur la vie agricole de notre paroisse se veut un hommage à toute une génération de bâtisseurs. Même si la plupart d'entre eux sont partis pour un monde meilleur, les résultats du travail de géant qu'ils ont accompli font toujours partie de notre paysage. Ce sont eux qui ont transformé une forêt de plus de 25 milles carrés en un territoire en très grande partie favorable à l'agriculture. Ce sont eux également qui ont construit et amélioré les chemins, les routes et les ponts que nous utilisons encore aujourd'hui.

Avec des moyens financiers limités à leur plus simple expression, ils ont construit des écoles, bâti une église et mis en place les institutions nécessaires au bon fonctionnement d'une paroisse rurale. On est justifié de dire dans leur cas : les hommes passent, mais les institutions demeurent.

1. La vie agricole de 1890 à 1940

Avec une agriculture basée en grande partie sur l'autosuffisance, les entrées d'argent étaient plutôt faibles. Le chef de famille se devait donc d'aller chercher à l'extérieur un peu d'argent pour se procurer certains biens et certains services essentiels que la terre ne pouvait fournir.

L'arrivée de l'automne et de l'hiver signifiait généralement le départ du chef de famille pour les chantiers opérés par des compagnies, comme la compagnie John Breakey Ltd, mais cela signifiait aussi que l'épouse restait à la maison avec les jeunes enfants avec en plus la tâche de nourrir et d'entretenir les animaux.

Le fait que notre paroisse ait toujours été entourée de forêts a sans aucun doute influencé le genre et la qualité de vie des gens de Saint-Gédéon au cours de la période de



Mme Rose-Anne Quirion épouse de M. Damase Jolin (fils) puisant de l'eau.

1890 à 1940. Cette possibilité d'emplois saisonniers pour le compte des compagnies forestières a favorisé l'émergence d'une catégorie de cultivateurs qui ne se sont jamais détachés complètement des chantiers au détriment du développement et de l'exploitation de leurs fermes.

Pourtant, le territoire couvert par notre paroisse est dans sa plus grande partie favorable à l'agriculture et il se compare avantageusement avec celui des paroisses de la Beauce et du haut de Bellechasse. Une fois débarrassé de ses roches de surface, on y retrouve un sol de bonne qualité. De plus, sa faible inclinaison vers le sud-ouest favorise l'égouttement et la libre circulation avec les instruments aratoires.

Quant aux roches, ceux parmi nos lecteurs qui au cours des années 1930 à 1940 ont travaillé sur une ferme ou qui simplement ont parcouru les rangs de notre paroisse se rappellent sûrement ces longues digues de roches, parallèles aux clôtures de lignes entre voisins et à celles du chemin de ferme qui séparaient la terre en deux ou en trois prairies. Ils se rappelleront surtout ces immenses tas de roches parfois bien cordées de chaque côté pour



M. Joseph Jolin fauchant son foin.

sauver « les apparences », mais pas toujours disposés de façon uniforme pour faciliter le passage des instruments aratoires.

Rien d'étonnant à ce qu'avec la mécanisation des fermes qui a débuté à la fin de la guerre 1939-45, les digues et les tas de roches aient été considérés comme des nuisances insupportables et qu'ils aient été enterrés.

Ce qui est un peu surprenant toutefois, c'est qu'à cette même époque, malgré la possibilité d'obtenir des octrois pour la location de bulldozers, malgré aussi que plusieurs cultivateurs de Saint-Gédéon possédaient un tracteur de ferme avec les instruments aratoires appropriés, ces cultivateurs ont cessé de faire de la terre neuve. La plupart d'entre eux étaient d'avis que faire de la terre neuve et ramasser des roches se justifiaient lorsque l'agriculture était considérée comme une façon de vivre.

Et c'est précisément le genre d'agriculture qui a prévalu dans notre paroisse au cours de ses cinquante premières années d'existence. Ce genre d'agriculture qu'à juste titre on a qualifié de vivrière visait d'abord à combler les principaux besoins d'une famille : la nourriture, l'habillement, le logement et le chauffage ; et ensuite à vendre sur



Mlle Henriette Pelchat et ses moutons.

les marchés locaux et régionaux les excédents de production.

En ce qui concerne notre paroisse, la production laitière et l'élevage des moutons ont constitué les principales sources de revenus agricoles. Graduellement ces



Des hommes et leur « team » de chevaux à l'ouvrage.

revenus devenaient plus importants et plus motivants au fur et à mesure que les belles prairies prenaient la place de l'abattis.

La mise en marché des produits agricoles et forestiers

Pour la mise en marché de leurs animaux, les cultivateurs du temps pouvaient compter sur le passage des commerçants qui, l'automne venu, parcouraient les rangs pour acheter les agneaux et les quelques bestiaux qui n'étaient pas nécessaires à la subsistance de la famille.

C'est ainsi, qu'en l'absence de camions, des cortèges imposants de veaux et d'agneaux prenaient la route à destination de la gare de chemin de fer de Saint-Georges ou de Saint-Évariste Station pour continuer leur dernier voyage vers les marchés publics de Québec ou Montréal, à bord d'un wagon du Québec Central.

Quant à la production laitière, elle était transformée en fromage et en beurre dans des fromageries ou des beurreries qui étaient construites à différents endroits de la paroisse, en tenant compte des volumes de lait produits et de la distance à parcourir pour acheminer ce lait aux fabriques.¹

En l'absence de réfrigération, le lait devait être expédié à la fabrique chaque jour de la semaine, excepté le dimanche. Voilà pourquoi elle recevait et transformait le lait le samedi soir afin de respecter le repos dominical. Ce lait était contenu et transporté dans des « canistres » de 20 et de 25 gallons, ce qui ne facilitait pas leur manipulation ni leur chargement dans la « voiture à cheval » qui se rendait à la fabrique.

Heureusement que les gens avaient le sens de l'entraide; c'est ainsi que plusieurs voisins prenaient une

1. Le mot fabrique est utilisé ici pour désigner une petite entreprise de transformation.

entente pour faire ce transport à tour de rôle et partager la tâche au moment du chargement ou du retour de ces lourds contenants.

Il faut spécifier que le fabricant de beurre retournait aux expéditeurs, au prorata de leurs livraisons, les sous-produits de leur lait (lait écrémé et lait de beurre) afin que ces derniers puissent les utiliser comme nourriture pour les jeunes animaux.

Notons ici que ces fabriques de beurre ou de fromage étaient exploitées seulement pendant la belle saison et qu'elles cessaient leurs opérations tôt à l'automne pour ouvrir au printemps suivant. Dans l'intervalle, le lait était écrémé à la maison et transformé en beurre en vue de faire une provision pour l'hiver.

La plupart des cultivateurs possédaient un séparateur aussi appelé « centrifuge » qu'ils installaient temporairement dans la maison pour le préserver du froid. Quant aux autres, ils séparaient la crème du lait au moyen d'une « crèmeuse » de fabrication artisanale. C'était un genre de chaudière munie d'un couvercle et dont le diamètre pouvait représenter le tiers de sa hauteur (ex. : 24 pouces de hauteur x 8 pouces de diamètre). Comme la crème plus légère remonte toujours à la surface du lait à son état naturel, la « crèmeuse » était dotée dans sa partie inférieure d'une petite fenêtre et d'un robinet de sorte que le lait écrémé s'écoulait en premier et lorsqu'à la fenêtre, la couleur changeait « du blanc au crème » on changeait aussi de récipient. Ceux qui n'avaient pas le moyen de se procurer une baratte au magasin général utilisaient des « moulins à beurre » de fabrication artisanale.

Au début des années 1930, les beurreries ont commencé à recevoir la crème plutôt que le lait entier et les cultivateurs se sont équipés de séparateurs appropriés. Pour eux, c'était sans doute un achat important mais c'était surtout une grande amélioration. L'écrémage à la ferme éliminait 90 % des quantités à transporter, réduisait à trois fois par semaine le transport à la fabrique et facilitait grandement



M. Léopold Quirion transporte des billots à l'aide de bœufs.

la conservation d'un produit périssable sans réfrigération adéquate.

Sans doute, l'eau froide des sources et des puits pouvait assurer le refroidissement pour un temps limité du lait ou de la crème à la ferme. Mais pour le propriétaire de la fabrique de beurre, il n'y avait pas d'autre solution que d'empiler dans une glacière de lourds blocs de glace découpés en temps opportun à même celle de la rivière. Bien entourés de bran de scie comme matière isolante et à l'abri de l'air et du soleil, ces blocs de glace assuraient pour toute la durée des opérations le refroidissement et la conservation des produits transformés ou en voie de transformation.

Avec les années, la demande pour des billots de sapin ou d'épinette de belle qualité s'est accentuée. Il fut un temps où seul le premier billot de ces arbres pouvait trouver preneur parce qu'il n'avait pas de branches et pouvait, par conséquent, donner des planches ou des madriers « clairs de nœuds ».



Partie de sucres chez M. Alphonse Quirion, rang 4, en 1936, honorée de la présence de M. le curé Émile Bernier.

Enfin, plusieurs cultivateurs avaient la chance d'avoir une érablière et pouvaient compter sur un revenu d'appoint, sinon sur la possibilité de se faire une bonne provision de sucre et de sirop. Les « **sucriers** » de cette période de 1890 à 1940 étaient loin de s'imaginer qu'un jour l'eau d'érable serait aspirée par une pompe installée dans la cabane à sucre et qu'elle serait transformée avec les équipements modernes que nous connaissons aujourd'hui.

2. La vie agricole de 1940 à 1990

Avec la fin de la période de la crise économique des années 1929 à 1939 et les débuts de la Deuxième Grande Guerre, l'agriculture a connu un essor considérable dans notre province et notre pays.

Des prix plus élevés et l'addition de subventions gouvernementales à la production agricole ont incité les cultivateurs du temps à augmenter et diversifier leurs productions et à s'intéresser de plus près à la mise en marché de leurs produits.



Faire les foins en 1941.

Graduellement, l'élevage du mouton à Saint-Gédéon a cédé la place à l'élevage du porc, mais cette dernière production n'a jamais occupé une place importante dans notre économie agricole, puisque la plupart des éleveurs ont abandonné cette production après quelques années au profit d'une spécialisation en production laitière.

Évolution de l'industrie laitière

Afin de donner un aperçu des revenus bruts que les producteurs de lait de l'époque retiraient de leur production laitière, il serait à propos de rapporter certaines statistiques conservées dans les archives de la Société coopérative agricole de Saint-Gédéon (beurrerie coopérative).

En 1945, le beurre se vendait 0.35 cents la livre sur les marchés de gros de Québec et de Montréal, en boîte de bois contenant un bloc de beurre de 56 lb dûment enveloppé dans un grand papier parchemin. De ce montant, il fallait

soustraire le transport soit 0.10 cents la boîte ainsi que « le taux de fabrication » qui selon la coutume avait été établi au printemps à 0.04 cents la livre de beurre. Ce « taux de fabrication » représentait la marge brute de l'entreprise, laquelle devait être suffisante pour payer toutes les dépenses d'opérations d'une beurrerie et laisser un certain pourcentage de profits nets.

Le lecteur s'imaginera facilement que l'assemblée publique, au cours de laquelle le taux de fabrication était établi, occasionnait des discussions prolongées, souvent émaillées de commentaires à saveur revendicative.

Les patrons² pour leur part étaient payés selon la quantité de crème livrée et la teneur en gras de cette crème. En 1945, le gouvernement fédéral donnait une prime de 0.10 cents la livre de gras qui venait s'ajouter au prix du beurre au moment du calcul de la paye du producteur, ce qui avait permis de faire une moyenne de 0.46 cents la lb de gras pour l'année. Ainsi 100 lb de crème à un pourcentage de 35% de gras valait donc 16.10 \$, soit 1.61 \$ le 100 lb de lait.

Toujours en 1945, la Beurrerie coopérative recevait la crème de 180 patrons, lesquels s'étaient répartis sur 12 mois, un montant de 90 000 \$ dont 71 000 \$ provenait de la vente du beurre et 19 000 \$ de la prime versée par le gouvernement fédéral. Cela faisait une moyenne de 400 \$ par patron, mais il faut s'empresser d'ajouter que la paroisse comptait beaucoup de petits producteurs de cinq vaches et moins qui étaient souvent désignés comme des « cultiv-ailleurs » puisqu'ils gagnaient leur vie en dehors de leur ferme.

D'autre part, il y avait des patrons de 20 à 25 vaches, mais là aussi la qualité et la productivité du troupeau n'allaient pas nécessairement de pair avec le nombre d'unités. Les analyses sommaires qui étaient faites à

2. C'est ainsi qu'on désigne encore aujourd'hui les fournisseurs de lait et de crème à une entreprise laitière.

partir des listes de payes de lait des années 1945-46 démontraient que la production moyenne par vache des troupeaux de la paroisse s'établissait entre trois et cinq mille livres de lait par année.

Ce qui faisait dire aux agronomes, lors de leurs assemblées d'information, qu'il y avait des vaches à lait mais aussi des vaches à thé. En exagérant à **peine**, ces dernières étaient réputées comme fournissant juste la quantité de lait nécessaire à une famille pour « réduire ou blanchir le thé ».

Cette situation n'était pas particulière à Saint-Gédéon puisque pour la période de 1945 à 1960, notre beurrerie fabriquait entre 250 000 et 300 000 lb de beurre par année et que de ce fait, elle était classée parmi les fabriques de beurre les plus importantes de la région.

En se basant sur la production de beurre de cette période, il est possible d'affirmer que même si à la fin des années 1950, le nombre de patrons a commencé à diminuer,



Ferme de M. et Mme Nelson Lachance en 1963. La maison fut construite en 1900.

la production laitière s'est maintenue entre six et sept millions de livres de lait par année.

Cette diminution du nombre de producteurs de lait s'est accentuée avec la possibilité d'obtenir un revenu plus élevé en travaillant aux États-Unis entre autres comme bûcherons et comme ouvriers sur les chantiers de construction. L'implantation à Saint-Gédéon en 1961 de l'entreprise Les Aciers Canam constitue sans doute un autre facteur important de l'abandon des fermes. Cette industrie venait offrir une possibilité d'emplois stables, non assujettis aux caprices de la température et relativement bien rémunérés.

Cette diminution graduelle du nombre de producteurs de lait n'a pas affecté cependant le volume de la production du lait dans notre paroisse, puisqu'en 1979, lors d'une réception organisée à l'occasion du 35^e anniversaire de fondation de la Coopérative, le premier secrétaire gérant déclarait que les 32 producteurs encore actifs dans la paroisse avaient livré en 1978, huit millions de lb de lait. Il avait ajouté entre parenthèses, que deux producteurs de la paroisse, qui avaient livré au cours de l'année précédente 375 000 lb de lait chacun, avaient reçu en retour un montant équivalent au revenu global des 180 patrons de 1945.

D'autre part, on retrouve dans le journal Coop-lait du mois d'août 1987, un tableau indiquant que les 20 producteurs de lait de Saint-Gédéon avaient livré en 1986, un peu plus de neuf millions de lb de lait.

Ce maintien du volume de la production laitière est attribuable, entre autres, aux phénomènes de l'agrandissement et de la mécanisation des fermes, mais surtout à une constante amélioration de la qualité et de la productivité des troupeaux laitiers. En effet, déjà en 1945, quelques producteurs parmi les plus progressifs, sensibilisés par l'enseignement des agronomes régionaux, avaient entrepris ce travail de longue haleine de l'amélioration de leurs troupeaux.

À partir d'une moyenne de production par vache qui variait entre trois et cinq mille lb de lait par année en 1945, la plupart de nos producteurs laitiers de 1989 possèdent des troupeaux dont la moyenne de production par vache dépasse les quinze mille lb de lait par année.

Cette constance dans la production du lait a été rendue possible aussi par une augmentation graduelle des prix des produits laitiers, en tenant compte des coûts de production qui ont suivi à peu près la même courbe que les prix du lait. Alors qu'en 1945, un producteur recevait 1.61 \$ pour 100 lb de lait à un pourcentage de 3.5% de gras, le producteur de 1988 reçoit, lui, environ 18.40 \$ pour 100 lb de lait de la même teneur en gras.

Tous ces changements en industrie laitière ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont plutôt le résultat d'un long cheminement des producteurs vers l'amélioration de leurs conditions de vie et surtout de leurs efforts persévérants pour augmenter la productivité et la rentabilité de leurs fermes. La présence et le dynamisme de leurs organisations syndicales et coopératives ont fortement contribué à l'adoption de lois et de politiques favorables à l'agriculture en général et de façon particulière aux producteurs laitiers.

L'avenir de l'agriculture à Saint-Gédéon

À moins de changements spectaculaires dans les marchés d'exportation des produits agricoles, il est inutile d'espérer que notre paroisse puisse retrouver sa vocation agricole d'antan. Même avec l'amélioration des conditions de travail et un revenu plus intéressant, la relève des quelques vingt producteurs laitiers actuels n'est même pas assurée. L'inflation et surtout la valeur des quotas de lait ont contribué à augmenter grandement la valeur marchande d'une ferme laitière même de type familial.

Si on considère qu'une ferme laitière bien organisée, possédant un fonds de terre de qualité et un quota pouvant permettre la production annuelle de 500 000 lb de lait, peut valoir jusqu'à ½ million de dollars, il est difficile d'en



Une belle ferme de notre paroisse, celle de MM. Liguori et Francis Moreau.

assurer la continuité autrement que par un transfert entre membres d'une même famille. Même la loi sur la protection du territoire agricole et les politiques de financement favorisant l'établissement de jeunes cultivateurs peuvent devenir inopérantes et inutiles devant le refus des hommes et des femmes de prendre la relève.

La grande question qui vient à l'esprit à la fin de cette deuxième tranche de la vie agricole à Saint-Gédéon est la suivante : verra-t-on en l'an 2000, la plupart de nos belles prairies retourner à l'état de forêts, un peu comme elles étaient avant l'arrivée des pionniers de notre paroisse ? Le paysage serait sans doute transformé, la qualité de vie de la population serait améliorée par cette présence d'une forêt luxuriante autour de nos résidences. À condition que nous ayons l'ambition de développer nos commerces et nos industries, Saint-Gédéon pourrait continuer d'être un endroit où il fait bon vivre.

3. Les associations agricoles

Le Cercle agricole

L'historique qui suit résume brièvement un livre de procès verbaux de 200 pages, couvrant la période du 9 décembre 1908 au 30 janvier 1955. Il est plausible de croire que « le Cercle agricole » a été fondé avant 1908, puisque les premiers procès-verbaux de ce livre de minutes ne font pas mention d'une assemblée de fondation et que, d'autre part, une résolution adoptée le 3 octobre 1910 autorise le transfert d'un crible à grain alors que cet équipement ne figure pas sur la liste des marchandises achetées au cours des deux années précédentes.

Ces cercles étaient des organisations locales dont la formation était encouragée par le ministère de l'Agriculture provincial afin d'inciter les cultivateurs à se regrouper et à s'aider eux-mêmes avant de demander des octrois ou des subventions. Ces derniers devaient souscrire un dollar par année au Cercle agricole, puis le Ministère ajoutait des octrois en tenant compte, sans doute, du total des souscriptions entrées dans la caisse du Cercle.

Avec le produit des souscriptions et des octrois, le bureau de direction du Cercle achetait des animaux reproducteurs, des équipements ou d'autres marchandises d'utilité agricole. Les achats les plus fréquents consistaient en graines de semence, mil et trèfle, qui étaient revendues aux membres, sans doute au prix coûtant.

En ce qui concerne les équipements, on note, à titre d'exemple, que les octrois et les cotisations reçus en 1908 et en 1909 ont été utilisés à l'achat de trois « charrues à patates » qui étaient réparties dans les rangs de la paroisse sous la responsabilité de gardiens dûment désignés par les directeurs du Cercle.

Quant au crible à grain plus haut mentionné, il fonctionnait au moyen d'une manivelle qui actionnait un mouvement de « va-et-vient » et d'un rouleau souffleur pour séparer le bon grain de la « balle ». Généralement, le

crible était transporté d'un cultivateur à l'autre et le dernier qui l'utilisait allait le reporter chez celui qui était désigné comme gardien.

Parmi les autres équipements achetés, figure un arrache-roches, dont l'achat a été approuvé par les directeurs du Cercle, le 17 janvier 1915. Considérés comme des mastodontes à l'époque, ces arrache-roches étaient assez souvent tirés par deux paires de chevaux. Ils étaient montés sur quatre roues et munis de leviers et d'engrenages permettant de sortir de terre, sans trop de misère, des roches de grandes dimensions qu'il aurait été impossible de soulever et de transporter jusqu'aux « tas de roches » d'une autre façon. Il semble bien que cet arrache-roches ait été l'objet de bris assez fréquents, car les procès-verbaux font mention de réparations à payer par l'utilisateur, lorsque ladite réparation dépassait le montant de 1.00 \$ par jour chargé par le Cercle comme location. Le 25 novembre 1923, cet arrache-roches avait été offert en vente à 15.00 \$ et n'avait pas trouvé preneur.

On constate aussi le souci du Ministère d'améliorer la qualité des animaux de nos premiers cultivateurs par le fait qu'il accordait des octrois au Cercle pour l'achat d'animaux reproducteurs tels taureaux, verrats et béliers. Ces animaux étaient placés chez différents cultivateurs de la paroisse de façon à desservir les membres d'au moins deux rangs et ces gardiens étaient rémunérés de la façon suivante :

- 1911 : M. Joseph Mercier, rang 4, accepte d'être le gardien d'un taureau de race pour les membres des rangs 4 et 5 et il reçoit du Cercle 25.00 \$ par année en deux versements. Chacun des membres avait droit à faire saillir une femelle de son troupeau, par année.
- 2 mars 1913 : Achat de 3 béliers pur sang gardés par trois cultivateurs résidant dans des rangs différents. Détail intéressant : les brebis pouvaient être laissées un mois en pension chez le gardien

pour le prix de 0.60 \$, sans doute pour s'assurer que la brebis était en gestation avant son retour.

- 8 août 1915: Un verrat reproducteur est placé chez M. Jean Landry. Le prix d'une saillie est fixé à 0.25 \$ ou bien ½ minot d'avoine.

Au cours des années 1920, l'accent est mis sur les concours: concours d'abattis, de terre neuve, de choux de Siam, d'égouttement, de jardins. On retrouve en 1931 des concours d'alimentation des veaux à l'intention des jeunes garçons et filles de 10 à 18 ans ainsi que des expositions locales d'animaux avec prix aux gagnants.

Des octrois sont aussi remis pour augmenter la superficie des prairies en culture. Et pendant plusieurs années le ministère de l'Agriculture a octroyé 5.00 \$ par arpent de terre neuve pour un maximum de 5 arpents par année à chaque cultivateur qui avait moins de 50 arpents en culture. Cette politique d'aide connut une certaine popularité et plusieurs cultivateurs se faisaient un devoir de faire au moins cinq arpents de terre neuve par année.

Un printemps, l'un deux, qui était bien travaillant mais ne savait pas beaucoup compter, avait réussi de peine et de misère à faire son « morceau de terre neuve ». Il dit tout bonnement à son voisin: « Tu sauras que cette année, j'ai fait 5 arpents de "terre neuve" dans pas grand ».

Voici les noms des présidents qui se sont succédé à la direction du Cercle agricole: MM. Ferdinand Rousseau (1909-1910), Joseph Talbot (1911-1914), Pierre Pelchat (1915), Pierre Ferland (1916), Philias Lachance (1917-1919), Émile Gagné (1920-1924), Honorius Gagné (1925), Émile Gagné (1926-1931), Édouard Bisson (1932), Barthélémy Breton (1933), Joseph Bourque (1934), Vital Morin (1935-1936), Eugène Moreau (1937), Octave Pelchat (1938-1942), Émile Gagné (1943), Barthélémy Breton (1944-1945).

L'U.C.C et l'U.P.A.

Le syndicalisme agricole a pris naissance au Québec avec la fondation de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.) en 1924. Notons qu'à la suite des changements survenus dans le fonctionnement du syndicalisme agricole au Québec, le cercle de l'U.C.C. est devenu en 1946, le syndicat de l'U.C.C. et en 1972, il a pris le nom de syndicat de l'U.P.A. (Union des producteurs agricoles).

Une information en provenance de la Fédération de l'U.P.A. de Québec sud indique que les cultivateurs des comtés de Beauce et Frontenac n'ont pas tardé à devenir membres de leur union et à fonder des cercles dans chacune de leurs paroisses. Déjà en décembre 1927, le curé A. Létourneau annonce au prône une assemblée de l'U.C.C. organisée par M. Georges Drouin de Saint-Honoré de Shenley reconnu à l'époque comme un ardent partisan de l'U.C.C.

Sauf en ce qui concerne les périodes de 1926 à 1931 et de 1933 à 1942, les livres des procès verbaux du cercle de l'U.C.C. ont été conservés en bon état et permettent de suivre le cheminement de cette association dans notre paroisse. Toutefois, en l'absence de livres des minutes, les annonces au prône démontrent qu'au cours de ces deux périodes, le cercle n'a pas cessé ses activités. C'est en effet au cours de leurs nombreuses assemblées, auxquelles les plus militants assistent de façon régulière, que ces derniers reçoivent de l'information d'une part et que d'autre part ils font connaître en « haut lieu » leurs besoins et leurs revendications.

À Saint-Gédéon comme ailleurs, la présence et les interventions du curé ou du vicaire à ces réunions ont de beaucoup facilité la tâche des dirigeants et ont grandement contribué au bon fonctionnement du cercle ou du syndicat. Leur titre d'aumônier leur donnait une belle ouverture pour agir à l'occasion comme animateur, modérateur, et surtout comme éducateur et commentateur des principaux événements qui se produisaient dans le domaine agricole. La tenue de ces assemblées était souvent rehaussée par la

présence de conférenciers de l'extérieur et les représentants de l'Union aussi bien que les agronomes régionaux ont utilisé à bon escient cette tribune qui était mise à leur disposition.

Quant aux revendications, elles ont évolué avec les années, en tenant compte des objectifs poursuivis et des luttes entreprises pour la défense des intérêts des cultivateurs et l'amélioration de leurs conditions de vie. À titre d'exemple, en 1930, on réclamait un crédit agricole. De 1940 à 1950, on parlait des lois régissant l'industrie et le commerce en temps de guerre, de la doctrine sociale de l'Église face au problème rural, d'opposition à la vente de la margarine, de l'organisation de coopératives agricoles, de bulldozer et de mécanisation des fermes.

Au cours de cette période marquée par la dure crise économique et la Deuxième Guerre Mondiale, deux résolutions entre autres ont été adoptées ; elles peuvent nous paraître amusantes aujourd'hui, mais elles ne sont pas moins révélatrices des préoccupations des gens à cette époque. Ainsi en 1937, on donne le mandat au curé Gendron d'intervenir auprès du docteur Raoul Poulin de Saint-Martin pour qu'il « baisse ses prix » (honoraires). En 1943, une demande est adressée à la commission des prix en temps de guerre « afin que les cultivateurs aient le droit d'abattre eux-mêmes leurs propres animaux et de vendre cette viande sans passer par un boucher ou un commerçant qui "prennent toujours une poignée en passant". »

Dans les années cinquante, on parlait de chantiers coopératifs, d'augmentation du prix du beurre, de primes sur le transport des grains de l'Ouest et surtout de lois pour la mise en marché des produits agricoles et des plans conjoints. D'autre part, la tenue d'une enquête sur la situation des cultivateurs de notre paroisse en décembre 1955 révèle des faits intéressants : 38 cultivateurs déclarent vivre uniquement avec l'exploitation de leur ferme ; 97 vont dans les chantiers pour trouver un revenu d'appoint ; 10 vont chercher leur principal revenu à l'extérieur.

Pour ajouter à ces informations forcément incomplètes sur les activités du syndicalisme agricole à Saint-Gédéon, on peut dire que du 15 novembre 1969 au 15 août 1976, il n'y a pas eu de réunions inscrites aux livres des procès-verbaux.

Toutefois, le 15 août 1976, les membres réunis en assemblée générale, décident de dissoudre le syndicat de l'U.P.A. de Saint-Gédéon et d'en transférer les actifs au syndicat Des Côteaux. Ce dernier résulte de la fusion du syndicat de Saint-Gédéon et de celui de Saint-Ludger et cette restructuration était devenue nécessaire par suite de la diminution du nombre de producteurs.

Les livres de procès-verbaux disponibles nous permettent de citer les noms des personnes qui ont occupé le poste de président du cercle ou du syndicat de l' U.C.C. : M. Joseph Gilbert (1931-1942), Absence de livres de procès-verbaux (1933-1942), MM. Georges Lachance (Georges) (1942), Joseph Veilleux (1943-1945), Auguste Pelchat (1946-1949), Wenceslas Poulin (1950), Barthélémy Breton (1951-1956), Pierre Morin (1957), Raymond Couture (1958-1961), Denis Trudel (1962-1964), Réjean Lachance (1965-1967), Dorillas Bisson (1968-1969).

4. Les industries connexes à l'agriculture

Les fromageries et les beurreries (1900 à 1944)

Au début du vingtième siècle, il arrivait fréquemment qu'on retrouvait plusieurs établissements laitiers dans une même paroisse. C'étaient généralement des fromageries, car il existait dans le temps, une bonne demande pour le fromage et cela coûtait moins cher d'équiper une fromagerie qu'une beurrerie.

Leurs propriétaires choisissaient des endroits stratégiques, assez éloignés les uns des autres pour éviter une trop grande compétition. Ce choix se faisait aussi dans le but de favoriser le regroupement d'un nombre suffisant de propriétaires de troupeaux laitiers afin de rentabiliser

l'entreprise. Ils évitaient ainsi aux défricheurs, qu'on appelait alors habitants, l'obligation de parcourir de trop grandes distances avec leur lait, ce qui devenait un facteur important pour ceux qui avaient seulement des bœufs d'ouvrage pour faire ce transport.

Il arrivait aussi que dans un même rang, plusieurs propriétaires de lots n'aient tout simplement pas de surplus de lait à vendre parce que la surperficie défrichée était trop réduite pour permettre la récolte des fourrages et des grains nécessaires à l'alimentation de plusieurs vaches laitières. Dans la plupart des cas, il fallait satisfaire d'abord les besoins alimentaires d'un cheval et parfois d'une paire de bœufs d'ouvrage afin d'agrandir aussi rapidement que possible la superficie en abattis ou en terre neuve et répondre en même temps à tous les besoins d'une famille dans le domaine du transport et des déplacements. En sa qualité de « cheval d'ouvrage et de cheval de chemin », cet animal était considéré comme le plus important de l'étable et il avait droit à certains privilèges lors de la répartition des fourrages et des grains.

Une autre grande priorité était de tirer de la terre la plus grande partie des besoins alimentaires et vestimentaires de la famille. Il fallait donc réserver une place à d'autres animaux comme les moutons, les porcs et les volailles. Ces facteurs réduisaient d'autant les possibilités d'augmenter le nombre des vaches laitières.

D'ailleurs la production d'une ou deux vaches était souvent requise pour les besoins de la famille qui étaient proportionnels au nombre de bouches à nourrir. Ce lait était utilisé comme breuvage surtout par les jeunes enfants, sous forme de crème, de beurre et de « lait caillé ». Pour obtenir un lait caillé « de qualité », il suffisait de laisser reposer du lait dans un récipient, à la température ambiante de nos anciennes cuisines d'été, assez longtemps pour que les particules solides du lait se coagulent et se libèrent de l'eau contenue dans le lait.



Maison presque centenaire de M. et Mme Georges Tanguay avec la cuisine d'été à droite (résidence actuelle de Mme Pierrette Veilleux).

On utilisait ce sous-produit pour apprêter la salade en l'absence de crème ou par souci d'économie mais surtout comme dessert après l'avoir saupoudré de sucre d'érable. Dans un grand nombre de familles, on considérait que cet aliment était aussi nourrissant que succulent et facile à digérer. Ces gens, évidemment, ignoraient l'existence même des bactéries et il faut croire que leur organisme était à l'abri des maladies d'origine alimentaire que nous connaissons aujourd'hui.

Les fromageries et les beurreries étaient en opération seulement pendant les cinq ou six mois au cours desquels les vaches avaient accès au pâturage. Au cours de leur longue période d'hivernement, les vaches laitières étaient considérées comme « tarées » et alimentées en conséquence. Il y avait toutefois une exception à cette règle et c'était celle des vaches « anneières » (déformation populaire de

l'expression « elle n'en a guère »). Ces dernières qui, avec intention, étaient exemptées de la rencontre annuelle avec le taureau reproducteur ou qui pour une raison ou pour une autre étaient devenues stériles, avaient droit à une meilleure alimentation et pouvaient prolonger leur production jusqu'à l'été suivant.

Malgré le faible volume de cette production qui leur a valu le surnom cité plus haut, elles ont assuré la survie d'un grand nombre de jeunes enfants qui devaient être nourris au biberon et ce, aussi bien dans la famille concernée que dans celles du voisinage ou de la parenté.

Voici un bref historique de chacun de nos premiers établissements laitiers basé sur les références suivantes : les registres paroissiaux et les livres de prônes, les traditions orales recueillies en majeure partie en 1975 par un groupe d'étudiants, un relevé des contrats inscrits aux bureaux d'enregistrements de Beuceville et de Lac Mégantic.

La fromagerie du village

Au prône du dimanche 12 mai 1901, le curé Rouleau fit l'annonce suivante :

Il y aura aussi une assemblée de tous les intéressés à la fromagerie, de sorte que les intéressés pourront partir après la première procession pour aller à cette assemblée. Comme les gens du « 4 » ne sont pas intéressés beaucoup, ils devront rester afin de faire les quatre processions. La fromagerie ouvrira samedi matin. La réception du lait sera de 6 heures à 8 heures.

Or, le 3 novembre 1901, il fait une autre annonce intéressante pour les clients de la fromagerie : « J'ai en main l'argent du fromage. Je donnerai à chacun ce qui lui revient. »

Il s'agit, sans doute, de la fromagerie érigée par M. Eugène Moreau sur la propriété sise du côté ouest du ruisseau qui longe la propriété de l'épicerie Normand

Lachance & Fils inc. Cette fromagerie aurait été en opération jusqu'en 1910 alors que la bâtisse aurait été vendue à M. Ferdinand Rousseau qui l'aurait démolie peu de temps après cette transaction.

La fromagerie du rang 9

Au cours de la même année 1910, M. Eugène Moreau érige une autre fromagerie sur un terrain appartenant à son frère Arthur et situé à la jonction du rang 9 et de la route longeant la rivière en direction de l'ancien pont de la rivière Samson (lot 15A, rang 10). Cette fromagerie a été exploitée jusqu'en 1920, alors que M. Arthur Moreau, qui y était employé comme fromager, s'est établi au rang 7 sur une ferme qui est aujourd'hui la propriété de MM. Liguori et Francis Moreau.

La beurrerie du rang 9

Cette fois, ce sera aux « quatre chemins » du rang 9, du côté sud de la route conduisant à Saint-Ludger, qu'un M. Charles Denis, originaire de Beauceville, y érige une beurrerie. En 1925, cet établissement laitier est devenu la propriété de M. François Demers qui, à son tour, l'a revendu en 1931 à M. Omer Giguère.

En 1935, M. Eugène Moreau s'en porte acquéreur avec l'intention de la fermer plus tard pour augmenter la clientèle de sa beurrerie du rang 7. Son fils Charles-Auguste prend alors la direction des opérations de cette beurrerie qui se continueront jusqu'au début des années quarante. C'est alors que M. Eugène Moreau fusionne cette fabrique de beurre et organise le transport par camion de la crème des producteurs de lait de cet arrondissement.

La beurrerie du rang 7

Il est plausible de croire que les démarches entreprises par un groupe d'habitants des rangs 6 et 7 en vue de



Rassemblement familial autour de M. et Mme Eugène Moreau. M. Moreau fut un pionnier dans la fabrication des produits laitiers.

former un syndicat agricole et de bâtir une beurrerie au rang 7 ait été un facteur important dans la décision prise par M. Eugène Moreau de fermer la fromagerie du village en 1910. En effet, d'après les témoignages recueillis par le groupe d'étudiants déjà cités, ce dernier aurait acheté, à l'automne 1910, la beurrerie construite aux « quatre chemins » du rang 7 par ce syndicat. Lorsqu'en septembre 1944, M. Eugène Moreau cédait son entreprise à la Beurrerie Coopérative de Saint-Gédéon, il mettait fin à une longue carrière en industrie laitière et au service des gens de Saint-Gédéon.

La beurrerie du rang 4

Selon le témoignage de M. Raoul Grenier, la beurrerie située à la jonction du rang 4 et de la route de Saint-Théophile aurait été construite en 1917 par M. Ernest

Drouin. L'authenticité de ce témoignage est confirmée d'ailleurs par le relevé des transactions inscrites aux bureaux d'enregistrements qui indique que M. Ernest Drouin est devenu propriétaire d'une partie du lot 29 rang 5 en 1917.

Disons, pour plus de clarté, que cet établissement était situé en face de l'actuelle résidence de M. Raymond Couture et qu'il recrutait sa clientèle principale dans deux rangs doubles soit les rangs 4 et 5 de Saint-Gédéon et les rangs 2 et 3 de Saint-Martin.

En 1919, M. Philémon Breton se porte acquéreur de cette beurrerie et après son décès en 1926, c'est M. Pierre Fortin qui en devient propriétaire. Ce dernier la revend à M. Joseph Pomerleau en 1930 et il en redevient à nouveau le propriétaire en 1935. Il continue la fabrication du beurre jusqu'en 1945 alors que la Beurrerie Coopérative achète son équipement et procède à la fusion des deux entreprises.

La fromagerie du rang 4

Il est regrettable que la maladie d'un collaborateur ait empêché la poursuite de recherches plus approfondies au sujet de ces établissements laitiers qui ont grandement influencé la vie agricole de notre paroisse. C'est ainsi qu'en ce qui concerne ce dernier établissement, il devient pratiquement impossible de procéder autrement qu'en faisant des suppositions ou des hypothèses.

Plusieurs de nos personnes âgées ont entendu parler d'une fromagerie qui aurait été située à la croisée des chemins du rang 4 et de la route qui débouche sur la rue de l'église, mais le relevé des transactions inscrites aux bureaux d'enregistrements ne font pas mention de contrats qui pourraient confirmer ces témoignages. Cela peut s'expliquer par le fait que, dans le temps, la valeur d'un emplacement sur un lot en voie de défrichement était plutôt symbolique et que, d'autre part, la parole donnée entre gens de bonne foi avait valeur de contrat.

Par contre, en 1913, M. Hormidas Magnan³ écrit qu'à Saint-Gédéon, il y a une beurrerie et deux fromageries. Or, en 1913, il y avait une beurrerie au rang 7, une fromagerie au rang 9 et comme celle du village avait été démolie peu après 1910, il reste donc celle du rang 4 pour compléter l'addition.

Pour sa part, M. Jean-Baptiste Boutin présume que cette fromagerie devait être construite sur un emplacement faisant partie de la terre dont M. Eusèbe Talbot et ses descendants ont été propriétaires de 1902 à 1968. La présence d'une vieille chaudière à vapeur sur un tas de roches à proximité de la route et du chemin du rang 4, qui encore en 1925 intriguait les jeunes écoliers, viendrait confirmer cette hypothèse.

Quant à la propriété de cette entreprise, le groupe d'étudiants déjà cités, l'attribue à M. Joseph Beaudoin dont le nom apparaît aux registres paroissiaux en 1913 suivi du mot fromager.

Une autre hypothèse qui pourrait expliquer l'absence de contrats notariés relatifs à cette propriété est basée sur le fait que le dénommé Ernest Drouin, avant de construire sa beurrerie au coin de la route de Saint-Théophile en 1917, ait été propriétaire de 1911 à 1916 de la petite ferme identifiée comme faisant partie du lot 25A, rang 4 et qui fait face à la route conduisant au village. Il est donc plausible de croire qu'avant d'être fabricant de beurre il ait exercé le métier de fromager.

Le transport et la mise en marché du fromage et du beurre

Disons en terminant qu'avant l'organisation du transport par camion, le fromage et le beurre étaient transportés d'abord à la gare de chemin de fer de Saint-Évariste ou à

3. MAGNAN, Hormidas, *Monographies paroissiales, esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec*, Québec, 1913, p. 95.

celle de Saint-Georges dans des voitures tirées par des chevaux. Comme il fallait tout de même préserver la qualité du produit fini, le chargement des meules de fromage ou des boîtes de beurre devait être exécuté avant le lever du soleil. Ainsi, le transporteur pouvait arriver à la gare avant le passage du train du matin en direction de Québec où des grossistes en prenaient livraison.

*La Beurrerie Coopérative
et la Société Coopérative agricole*

À la faveur de la reprise qui a suivi la crise économique des années 1929-39, la coopération agricole a connu un essor considérable au Québec. Cette reprise des activités économiques qu'avait suscitée la participation du Canada à la guerre de 1939-1945 s'est traduite par une demande accrue pour des produits agro-alimentaires.

Pour mieux faire face à cette nouvelle situation, les cultivateurs se sont tournés vers la coopération comme vers une planche de salut et dans chacune des paroisses rurales du Québec les coopératives agricoles surgissaient les unes après les autres. D'ailleurs, ils étaient fortement encouragés en ce sens, aussi bien par les agronomes à l'emploi du ministère de l'Agriculture que par les membres du clergé et par l'Union catholique des cultivateurs.

Le journal « La Terre de chez nous » publiait fréquemment des articles sur la nécessité du syndicalisme et de la coopération agricoles et par ses « cours à domicile » sur la formation et le fonctionnement des coopératives, il a apporté une contribution majeure à l'essor du mouvement coopératif au Québec.

La majorité de ces coopératives agricoles a débuté en achetant la beurrerie locale pour transformer la crème de leurs sociétaires, parce que dans le temps, c'était la production laitière qui était la source principale de revenu. Cela explique que le 10 juillet 1944 près de 50 cultivateurs, dûment convoqués pour fonder une société coopérative agricole, ont résolu de faire les démarches nécessaires à

cette fin. À cette même assemblée, il est convenu de rencontrer les deux propriétaires de fabriques de beurre de la paroisse soit: MM. Eugène Moreau du rang 7 et Pierre Fortin du rang 4.

Faisant suite à ces rencontres, une assemblée générale spéciale des sociétaires a lieu le 22 août 1944 pour autoriser le bureau de direction à acheter la beurrerie de M. Eugène Moreau au prix de 12 500.00 \$ y compris le camion usagé utilisé pour le transport de la crème.

Le 1^{er} septembre 1944, la Beurrerie Coopérative de Saint-Gédéon prend possession de cette beurrerie et elle débute ses opérations avec quelque 50 sociétaires et un fonds de roulement de \$ 450.00 provenant des premiers versements du capital social souscrit par ces mêmes sociétaires. Au début de février 1945, la Beurrerie Coopérative se porte acquéreur de l'outillage et du permis de fabrication de M. Pierre Fortin. Elle devient la seule fabrique de beurre de la paroisse et reçoit la crème d'environ 175 « patrons ».

Afin d'éviter un changement trop radical, les directeurs de la coopérative ont décidé de continuer pendant une couple d'années la tradition établie et de payer les producteurs en argent. Lorsque les calculs relatifs à la répartition et la liste de paye étaient complétés, le montant d'argent dû à chaque patron était compté en présence d'au moins deux témoins attitrés. Il était ensuite inclus dans une enveloppe dont l'endos était utilisé pour y inscrire les calculs relatifs à cette paye de lait.

Le lecteur comprendra sans doute que cette façon de procéder comportait certains inconvénients comme les possibilités d'erreurs dans les calculs et l'obligation de manipuler avec le plus grand soin des sommes d'argent assez considérables pour l'époque. À titre d'exemple, la paye de beurrerie du 16 au 30 juillet 1945 s'élevait à un peu plus de 6 000.00 \$ que les 175 patrons se partageaient.

Lors de la fondation de la coopérative, les sociétaires avaient élu un bureau de direction formé des cinq membres



Photo prise devant la Beurrerie Coopérative à la fin des années quarante: MM. Amédée McNeil, beurrier; Auguste Pelchat, gérant de la coopérative; Émile Tanguay, beurrier.

suivants: MM. Wilfrid Breton, Joseph Busque, Joseph Poulin (H), Alphonse Tanguay et Paul Veilleux ainsi qu'un secrétaire provisoire, M. Adrien Lachance. Ces derniers désignèrent alors M. Wilfrid Breton pour remplir la charge de président et M. Joseph Busque celle de vice-président.

Par la suite et en prévision du début des opérations du 1^{er} septembre 1944, ils avaient engagé trois employés: M. Auguste Pelchat à titre de secrétaire-gérant et préposé à diverses autres fonctions; M. Adrien Lachance à titre de camionneur et lui aussi préposé à diverses fonctions et M. Didace Côté, fabricant de beurre, employé de l'ancien propriétaire de la fabrique. Le plus haut salaire payé à ces employés étaient de 25.00 \$ par semaine; les heures de travail étaient illimitées puisque la journée débutait à 5 heures du matin pour se terminer lorsque tout le travail était accompli.

Les membres du bureau de direction tenaient des assemblées aussi souvent que les affaires l'exigeaient, sans jetons de présence ni frais de déplacements. Ces premiers directeurs ont été remplacés graduellement, de sorte que du 1^{er} septembre 1944 au 1^{er} septembre 1988,

plus de 50 sociétaires ont été appelés à remplir cette fonction à tour de rôle.

En ce qui concerne les présidents, nous retrouvons les noms suivants : MM. Wilfrid Breton (1944-1949), Arthur Moreau (1950-1958), Lionel Moreau (1959-1968), Ovila Gagné (1969-1971), Laurent Poulin (1972-1973), Ovila Gagné (1973-1974), Joachim Moisan (1974-1976), Réjean Lachance (1977-1980), Raymond Couture (1981-1984), Joachim Moisan (1985-1988), Marcel Mathieu (1988 à nos jours).

Au cours de cette période de 44 ans, deux secrétaires-gérants seulement ont dirigé cette entreprise, soit M. Auguste Pelchat de 1944 à 1966 et M. Émilien Roy de 1966 à nos jours.

Même si au cours de la période de 1944 à 1974, le nombre de sociétaires n'a jamais dépassé le chiffre 80, la coopérative a connu tout de même une expansion considérable. Le premier achat d'importance a été celui d'un camion neuf en 1945. Ce camion d'une capacité de 2½ tonnes, destiné au transport local aussi bien qu'au transport longue distance Saint-Gédéon-Québec, avait été acheté au prix de 1 950.00 \$. Cette transaction a pu être réalisée grâce à de fortes pressions politiques, puisque dans le temps, la commission des prix et du commerce en temps de guerre exerçait un contrôle rigide sur les transactions de ce genre.

En 1951, la coopérative achète un terrain voisin de la beurrerie et y construit un magasin et un entrepôt, remplaçant ainsi la maison incendiée de l'ancien propriétaire M. Arthur Demers.

Parmi les autres améliorations, mentionnons : en 1955, la construction d'une meunerie au coût de 7 244.00 \$ y compris l'équipement ; en 1958, la construction d'un deuxième entrepôt au coût de 1 500.00 \$ et en 1963, l'agrandissement du magasin au coût de 4 800.00 \$. Ces chiffres peuvent paraître dérisoires ; ils s'expliquent par le travail que les sociétaires ont fourni bénévolement (corvée).

En 1964, la Beurrerie abandonne ses opérations suite à une entente entre cinq coopératives agricoles de la Beauce et la Coopérative de Granby. Afin de régulariser sa situation, suite à cette fusion, la Beurrerie Coopérative change de nom pour celui de Société Coopérative agricole de Saint-Gédéon, le 9 février 1965.

En 1973, on note l'achat d'un terrain au village en prévision de la construction d'un nouveau magasin qui sera en opération en 1975 et qui exigera l'incorporation d'une association coopérative sous la raison sociale de « Magasin Coop de Saint-Gédéon ». Le 29 mars 1984, ce magasin est la proie des flammes. Après mûre réflexion, les sociétaires décident de le reconstruire et d'en augmenter les surfaces de plancher. Les opérations reprennent vers le milieu de juillet et le 24 novembre a lieu la bénédiction officielle dans le cadre d'une réception organisée à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la coopérative.

Il ressort de cette succession d'événements, que de simple coopérative agricole qu'elle était au début, la Beurrerie Coopérative s'est transformée avec les années afin de suivre l'évolution de l'agriculture et de répondre aux nouveaux besoins de ses sociétaires.

En 1955, elle devenait une coopérative mixte, par l'ajout d'un service d'épicerie. Trente-cinq ans après sa fondation, le chiffre d'affaires des divisions de l'épicerie, de la quincaillerie et des matériaux de construction était devenu plus important que celui de la meunerie et des utilités agricoles. Ce qui explique le maintien de deux postes de ventes : celui du rang 7 avec la section agricole et celui du village avec la section commerciale proprement dite.

Étant la propriété collective de ses sociétaires, la coopérative se doit de répartir entre ces derniers les trop-perçus (revenus nets) de ses opérations selon le chiffre d'affaires de chacun. C'est ainsi que depuis sa fondation jusqu'au 31 août 1988, la coopérative a réparti entre ses sociétaires, un montant de 366 000.00 \$ dont 200 000.00 \$

ont été payé en argent et la balance convertie en capital privilégié remboursable à plus ou moins longue échéance.

À l'intention des lecteurs plus jeunes qui n'ont pas eu connaissance des conditions économiques qui prévalaient il y a cinquante ans, dans une paroisse agricole comme la nôtre, il est bon de préciser que la formule coopérative est apparue aux cultivateurs du temps comme un moyen d'appliquer dans le domaine de la transformation et de la mise en marché de leurs produits, cette formule de l'entraide entre voisins et coparoisssiens qu'ils mettaient déjà en pratique, entre autres, à l'occasion des grandes corvées.

Les partisans de la formule coopérative la définissent comme un outil qui permet aux gens ordinaires, aux économiquement faibles, de réaliser ensemble des projets de grande envergure en utilisant la force du nombre et le regroupement des capitaux. Ce qui est impensable pour un individu devient donc possible pour un groupe ayant des besoins et des intérêts identiques. C'est aussi un outil qui doit répondre à des besoins réels et qui, de ce fait, est conditionné par les circonstances de temps et de lieu.

Cela peut expliquer les transformations subies par notre coopérative agricole depuis sa fondation et surtout la fusion de sa beurrerie avec celles des coopératives agricoles des cinq comtés voisins pour former cette grande coopérative laitière régionale, aujourd'hui désignée sous le nom d' Agrinove.

Par le fait de son affiliation à la Coopérative Fédérée de Québec qui regroupait en 1966 près de 400 coopératives agricoles paroissiales, la Coopérative de Saint-Gédéon a contribué, selon ses possibilités, à la création au niveau provincial d'un réseau de coopératives qui a pris une place prépondérante dans le domaine de la transformation et de la mise en marché des produits agricoles aussi bien que dans la distribution et la vente de marchandises et d'équipements utilisés à des fins agricoles.

Les réalisations des coopérateurs québécois dans le domaine agricole et dans celui de la finance avec le

mouvement Desjardins, entre autres, démontrent de façon éloquente, qu'avec la formule coopérative, les gens ordinaires possèdent un outil capable de leur assurer la maîtrise et la survivance de leur économie.

Demain, les petits ruisseaux vont continuer de former les grandes rivières. Cela fait partie des forces de la nature. Cela pourrait être aussi un sujet de réflexion pour les prochaines générations, surtout pour la génération montante qui a beaucoup de difficultés à se tailler une place dans notre monde actuel.

La meunerie du village

En 1955, les membres de la Beurrerie Coopérative étudiaient depuis plusieurs mois la possibilité de construire une meunerie au rang 7. Comme ils tardaient à réaliser leur projet, « La Meunerie Léopold Ferland » de La Guadeloupe prit l'initiative d'en construire une au village, sur le terrain situé en face de la résidence actuelle de M. Roger Breton.

Vers la fin de cette même année, l'entreprise est vendue à M. Paul Roy qui l'exploite jusqu'en février 1961 alors que M. Ludger Bouchard en devient propriétaire. Le 18 août 1970, un incendie cause de lourds dommages à ce poste de commerce mais les dégâts sont vite réparés et les opérations reprennent leur cours normal.

En 1972, M. René Bernard achète de M. Ludger Bouchard la meunerie et le poste de commerce qui desservait, dans le temps, une clientèle répartie dans au moins sept paroisses des environs de Saint-Gédéon. En 1977, alors que des négociations sont en cours pour la vente de cette entreprise à la Coopérative agricole de Saint-Gédéon, elle est une seconde fois la proie des flammes et M. Bernard abandonne la partie.

5. Divers

Le poulailler Paulin Bouchard

L'unique poulailler d'envergure à Saint-Gédéon a été construit par M. Ludger Bouchard en 1964 sur un emplacement faisant partie à l'époque de la ferme de M. Auguste Moreau.

Comme M. Bouchard est aussi à cette date propriétaire de la meunerie du village, il limite sa production à 5 000 pondeuses. Une dizaine d'années plus tard, il procède à un agrandissement et il acquiert les quotas nécessaires à la production de 12 000 pondeuses.

Cette entreprise à caractère familial pratique toutefois l'intégration, puisqu'elle achète ses poulettes à un jour et qu'elle opère son propre poste de mirage. Sauf les ventes au détail faites à Saint-Gédéon, la production annuelle des 250 000 douzaines d'œufs est vendue à un distributeur attitré. Le 1^{er} juillet 1987, M. Ludger Bouchard vend son poulailler à son fils Paulin, assurant ainsi une relève à cette entreprise familiale.

Le syndicat de criblage

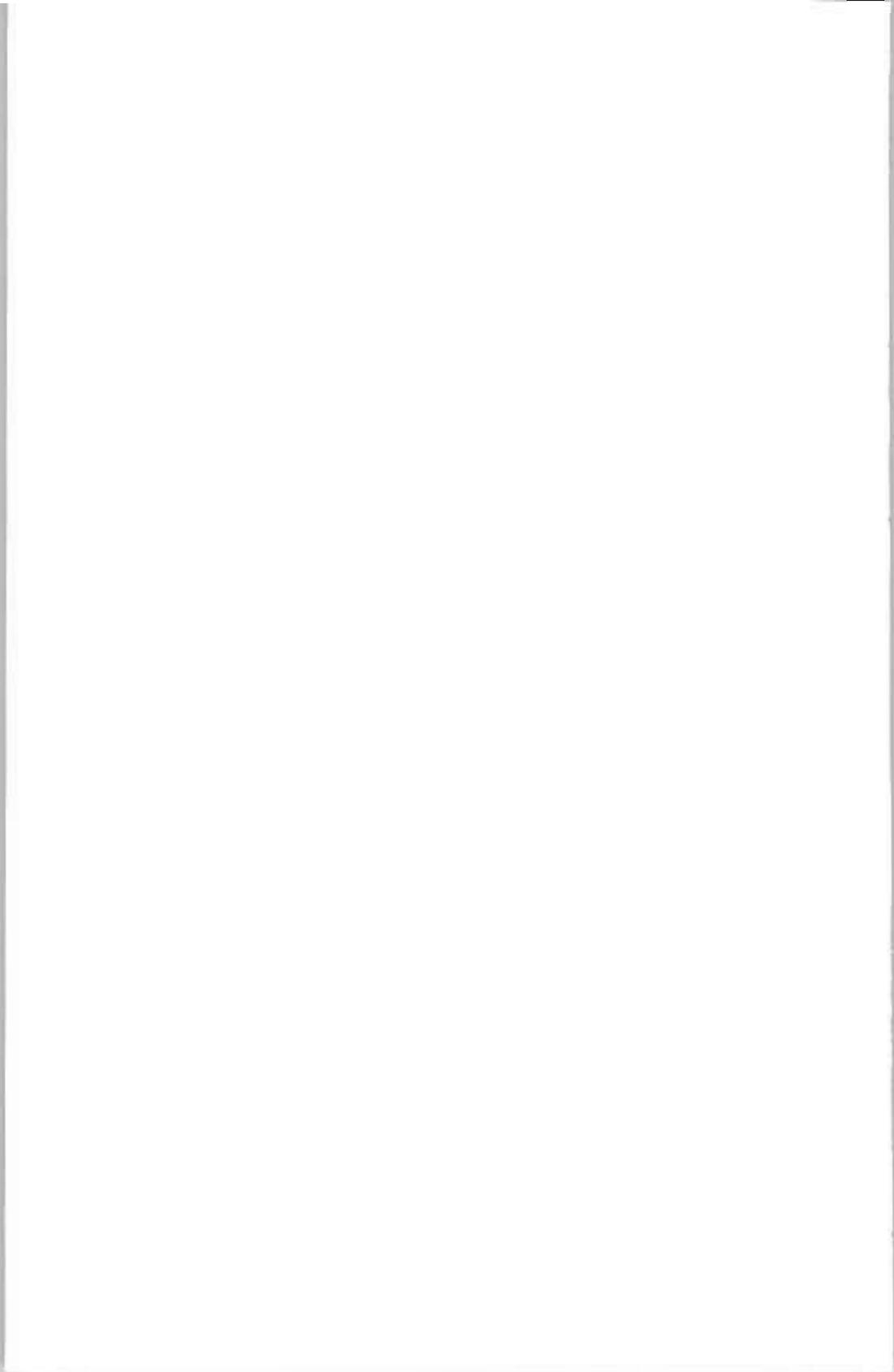
Le 5 décembre 1938, un groupe de cultivateurs des rangs 4, 5, 6 et 7 achètent de la Fonderie de Plessisville un crible gros calibre pour le prix de 660.00 \$. Cet équipement devait permettre aux cultivateurs de la paroisse de séparer « l'ivraie du bon grain » avant de le semer au printemps.

Pour régulariser les opérations de criblage, les membres du groupe fondent « Le Syndicat de criblage de Saint-Gédéon » qui n'a jamais compté plus d'une vingtaine de sociétaires. De 1938 à 1952, le crible est opéré à forfait par des cultivateurs qui acceptent de l'installer dans leurs propres bâtiments.

En 1952, le Syndicat achète un terrain voisin de celui de la Beurrerie Coopérative et y déménage un hangar, mis en vente par la Fabrique de Saint-Gédéon. Autrefois

ce hangar était érigé près du presbytère sur le site actuel du podium. Enfin en novembre 1966, le Syndicat met fin à son existence en léguant ses biens à la Coopérative agricole pour le prix de 1.00 \$

On récolte ce que l'on sème... C'est aussi vrai au sens propre qu'au sens figuré.



Chapitre 5

À la table du conseil



Si tu veux que la société
t'offre ses richesses,
offre-lui d'abord tes efforts.

Avant la formation du premier conseil municipal, qui donc présidait aux destinées de notre jeune paroisse ? Selon toute évidence, le curé et les syndics ne travaillaient pas seulement au salut des âmes mais voyaient également au développement de la paroisse. On peut lire dans les livres des prônes de notre premier curé, l'abbé Rouleau, des invitations aux paroissiens à signer des requêtes pour la construction d'une route ou d'un pont, à installer des poteaux pour le téléphone, etc.

« La municipalité de partie de Canton de Marlow » est formée le 9 mars 1900 par résolution du conseil de comté de Beauce et approuvée par ordre en conseil le 11 avril 1900.

D'après l'historique « Saint-Gédéon de Beauce » écrit par des étudiants en 1975, il semblerait que les deux premiers maires de la paroisse furent MM. Honoré Veilleux (1900-1905) et Honoré Poulin (1905-1907). Malheureusement, nous n'avons retracé aucun livre de procès-verbaux faisant état de leurs mandats. M. Barnabé Tanguay quant à lui aurait été le premier secrétaire-trésorier comme le confirme un procès-verbal d'une séance du conseil tenue le 7 octobre 1907. Au cours de cette séance, on amende le procès-verbal de M. Barnabé Tanguay en date du 11 mai 1902 relativement au tracé d'une route dans le rang 10.

Le premier registre conservé dans les archives de la paroisse date du 4 février 1907. Les premières pages nous révèlent que les séances du conseil sont tenues une fois par mois, le lundi à dix heures de l'avant-midi, en la demeure du secrétaire-trésorier, en l'occurrence chez M. Louis-A. Boutin. Le conseil était formé d'un maire, d'un secrétaire-trésorier et de six conseillers, tous élus pour une période de deux ans. Au début de chaque année, on nommait des inspecteurs de voirie, des inspecteurs

agaires, un gardien d'enclos, un auditeur des comptes, un surintendant spécial et un surveillant des travaux.

Le premier conseil connu était au 4 février 1907 composé comme suit :

M. Georges Rancourt, maire
M. Eusèbe Talbot, conseiller
M. Ferdinand Pomerleau, conseiller
M. Joseph Tanguay, conseiller
M. Pierre Veilleux, conseiller
M. Jean Lachance, conseiller
M. François Tanguay, conseiller
M. Louis-A. Boutin, secrétaire-trésorier.

1. Les priorités du conseil municipal

Afin de bien saisir les grandes préoccupations du conseil municipal au cours de certaines époques, nous ferons une liste chronologique des principaux procès-verbaux tirés des registres de la paroisse. Les citations placées entre guillemets ont été abondamment utilisées dans le but de refléter le plus possible le langage du temps. Dans ce chapitre, le signe \$ sera toujours placé en avant du montant d'argent, ceci afin de faciliter la lecture des textes.

Au début du siècle, il semble que la grande priorité pour les élus municipaux était la construction et l'entretien des routes, des ponts et des trottoirs par la suite. Ils devaient imposer des taxes, établir des échelles de salaire pour les préposés aux différents travaux, adopter des règlements concernant la fabrication et le commerce de la boisson. En plus de régler les « chicanes de clôtures » entre voisins, le conseil devait faire face à de nombreux procès quand des contribuables le rendaient responsable d'un accident dû au mauvais état des routes.

Les services sociaux étant quasi inexistant, le conseil devait s'occuper de faire vacciner la population, de transporter des malades vers des centres spécialisés, de payer

des frais d'hospitalisation et même de payer les pensions des orphelins ou des malades mentaux placés en institution.

Les priorités du conseil municipal de 1907 à 1930 étaient donc variées comme nous le prouvent les textes et les extraits des procès-verbaux qui suivent.

De 1907 à 1930

3 juin 1907: Un compte est présenté par M. Eusèbe Talbot « au montant de neuf piastres et vingt-cinq centins \$9.25 pour ouvrage fait au pont de la rivière du Loup. »

18 juillet 1907: On autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer un billet de banque au montant de \$1 150 pour défrayer les coûts de la construction du pont de la rivière Samson. L'argent serait versé à l'entrepreneur en attendant l'aide gouvernementale promise.

5 août 1907: M. Sulpice Gagné est désigné pour conduire les travaux de l'approche du pont de la rivière Samson du côté sud. « Le conducteur et les hommes auront droit à la somme de une piastre cinquante centins \$1.50 par jour et soixante-quinze centins pour un cheval par jour. »

Le conseil décide que le maire soit chargé au nom du conseil de mettre à l'amende, toute personne fabriquant ou faisant le commerce de toute liqueur enivrante en contravention à la loi des licences.

M. Honoré Poulin présente un compte de \$24.38 pour avoir conduit un paroissien à l'asile plus un compte de \$5 pour certificat fait par le Dr Boivin. Le compte de \$24.38 sera acheminé au conseil de comté pour en retirer le montant.

7 octobre 1907: On forme un comité composé du maire Georges Rancourt, du conseiller Joseph Tanguay et du secrétaire L.-A. Boutin pour faire une réception à M. le ministre de la Colonisation et MM. Godbout et



Pont couvert sur la rivière Samson, démoli en 1960.

Béland à l'occasion de la bénédiction du pont de la rivière Samson.

7 janvier 1908 : « Le conseil règle et ordonne qu'un rôle de perception générale à cinquante centins dans le cent piastres soit imposé et prélevé sur tous les biens imposables de la municipalité afin de rencontrer les dépenses générales, intérêts et travaux faits par la municipalité. »

17 septembre 1908 : Suite au décès de M. L.-A. Boutin, il est proposé et secondé « que M. Jean-Baptiste Mathieu étudiant en droit et résidant à St-Évariste soit nommé et engagé comme secrétaire-trésorier de cette municipalité avec un salaire de 200 piastres par année. »

M. le maire Georges Rancourt soumet au conseil un arrangement fait avec MM. Joseph et Georges Veilleux, propriétaires du terrain nécessaire pour la nouvelle route du rang 7, située entre les lots 24 et 25. Ceux-ci demandent la somme de \$ 25 pour fournir chacun la moitié des terrains

nécessaires à la nouvelle route et de plus s'obligent à ne pas exiger d'indemnité pour le déplacement de leurs clôtures.

Le salaire des ouvriers travaillant à la construction de cette nouvelle route sera :

- un homme seul \$ 2.00
- un homme avec son cheval \$ 3.00
- un homme avec deux chevaux \$ 4.00
- un homme avec une paire de bœufs \$ 4.00

attendu que tous les travailleurs fournissent leurs outils, voitures ou machines et que ce salaire couvre une journée de travail de dix heures.

16 octobre 1908: Le jour de la Toussaint, les routes des rangs 4, 5, 6, 7, 9, 10 seront vendues à l'enchère publique pour l'entretien des chemins d'hiver.

13 mars 1909: Un règlement est adopté concernant les colporteurs: « que tout courtier, banquier, commerçant, négociant en gros et en détail sauf les voyageurs de commerce soient tenus pour exercer leur commerce dans les limites de la municipalité de se pourvoir au premier mai de chaque année d'une licence qui sera émise par le secrétaire-trésorier sur paiement de l'honoraire ci-après fixé, à savoir:

Pour les personnes non résidentes dans la municipalité depuis 12 mois:

portes-balles à pied (« peddlers à pack »)	\$ 10
colporteurs en voiture	\$ 40
voituriers	\$ 40
vendeurs de harnais	\$ 20
embouteilleurs de bière	\$ 5
marchand général	\$ 50
vendeurs de machine à coudre	\$ 5

Pour les personnes résidentes dans la municipalité depuis 12 mois:

portes-balles à pied	\$ 1
colporteurs en voiture	\$ 1

voituriers	\$ 1
vendeurs de harnais	\$ 1
embouteilleurs de bière	\$ 1
marchand général	\$ 1
vendeurs de machine à coudre	\$ 1

Chaque violation du présent règlement sera punissable d'une amende n'excédant pas 20 piastres recouvrable suivant la loi. »

On délègue M. le maire Eusèbe Talbot à l'archevêché pour y discuter les limites de la paroisse.

3 mai 1909 : Il est résolu « que le bureau du conseil soit ouvert au public depuis neuf heures du matin à midi et depuis une heure à trois heures de l'après-midi le lundi de chaque semaine. »

5 juillet 1909 : Le secrétaire est autorisé « à payer le dîner des conseillers aux jours où il y aura session. »

Le pont de la rivière Du Loup est maintenant à la charge de la municipalité.

18 décembre 1909 : Relevé des dépenses de l'année en cours :

Pont de la rivière Du Loup	\$ 106.40
Pont de la rivière Samson	\$ 74.10
Conseil de comté	\$ 91.50
Intérêt	\$ 1.01
Lots inoccupés	\$ 19.60
Route St-Théophile	\$ 90.10
" "	\$ 15.70
" "	\$ 55.00
Papeterie	\$ 10.00
Salaire du secrétaire	\$ 225.00
Dépenses imprévues	\$ 335.49
	<u>\$ 1 023.90</u>

Une taxe de 45 centins dans le cent piastres sera prélevée pour couvrir ces dépenses.

14 mars 1910 : Un règlement est passé pour prohiber la vente de boisson dans la municipalité : « Le et après le

premier jour de mai 1910 la vente au détail c'est-à-dire par quantité moindre que 3 gallons à la fois de toute liqueur spiritueuse, vineuse, alcoolique ou enivrante dans les limites de la municipalité (...) et l'émission de licence pour la dite vente au détail, soit par le présent prohibées par le dit conseil.»

Il est à noter que ce règlement était passé d'année en année jusqu'à la fin de la prohibition.

13 juin 1910: Il est proposé et secondé que le maire M. Amédée Bernard fasse les démarches nécessaires pour l'ouverture de la route de Saint-Gédéon à Sainte-Martine de Courcelles dans le canton de Dorset sur le terrain des Breakey.

Juillet 1910: Le conseil s'occupe de placer dans une maison de santé, un contribuable « malade et pouvant devenir dangereux. »

3 octobre 1910: M. le maire Amédée Bernard est nommé « pour prendre les informations nécessaires dans l'affaire de l'érection civile de la paroisse de St-Gédéon. »

5 décembre 1910: Le secrétaire Alphonse Couture est autorisé « de s'occuper de prendre les informations nécessaires pour connaître les lots de terre non patentés qui sont supposés être vendus aux compagnies, ce qui fait un tort considérable à la paroisse de St-Gédéon et de soumettre au Ministre de la Colonisation les papiers nécessaires. »

16 février 1911: Le conseil projette de construire un pont sur la rivière Du Loup au cours de l'été 1911. Il accepte un montant de \$ 200, offert par M. Georges Breakey pour venir en aide à cette construction et autorise le secrétaire à écrire au député M. Arthur Godbout afin qu'il intercède auprès du gouvernement pour obtenir le bois nécessaire pour la construction du pont, ce bois se trouvant sur les lots de terre avoisinants le site du pont.

«État de compte de la vente des routes pour entretien d'hiver 1910-1911:

route des rangs 4 et 6: M. Eusèbe Talbot \$ 43.50

route du rang 7 : M. Georges Veilleux	\$ 20.00
route du rang 8 : M. Georges Veilleux	\$ 28.00
route du rang 9 sur le lot 15 : M. Adélarde Thibaudeau	\$ 7.00
route des rangs 9 et 10 : M. Napoléon Nadeau	\$ 10.00
deuxième route sur le rang 8 : M. Joseph Tanguay	\$ 5.00
petite route sur le rang 9 : M. Adélarde Thibaudeau	\$ 5.00»

20 février 1911 : Érection civile de la paroisse de Saint-Gédéon de Beauce. Voir le texte intégral de cette proclamation au chapitre 3 de la première partie de ce livre.

1^{er} mai 1911 : Le conseil passe un règlement rendant la vaccination et la revaccination obligatoires, tel qu'ordonné par le conseil d'hygiène de la province de Québec. Il s'agit ici de la vaccination contre la variole. Des amendes étaient prévues pour toute personne qui refuserait sans raison valable de se faire vacciner. Les gens se voyant dans l'incapacité de payer leurs vaccins pouvaient « se faire vacciner aux dépens de la municipalité. »

6 mai 1911 : « La corporation charge M. P. Bouffard avocat de comparaître pour nous et d'intervenir dans une cause prise en cour supérieure District de Beauce le 28 avril dernier par M. John Breakey marchand de bois de Québec contre la corporation du comté de Beauce en annulation du procès verbal d'une route de Dorset afin de soutenir et de défendre le dit procès verbal. »

On autorise également le maire Amédée Bernard et le secrétaire M. Alphonse Couture de se rendre chez un avocat à Saint-Joseph de Beauce « avec les papiers nécessaires se rapportant au procès verbal de la route de Dorset afin de prendre de nouvelles informations. »

29 juin 1911 : M. le maire Amédée Bernard devra « prendre les informations nécessaires et faire faire une enquête demandant au conseil de comté l'érection de municipalité de paroisse c'est-à-dire annexer trois rangs

du canton de Dorset à la municipalité de partie de canton de Marlow pour fin de taxe municipale. »

13 juillet 1911 : Il est résolu par le conseil « que vu les désordres qui se commettent dans la paroisse par les débits de boisson et qu'il est d'une nécessité indispensable de mettre fin à cet état de chose (..) que le secrétaire trésorier M. Alphonse Couture soit autorisé d'agir en conséquence c'est à dire de mettre à l'amende les personnes en défaut. »

6 novembre 1911 : Le compte de l'avocat P. Bouffard au montant de \$ 147.96 sera payé à parts égales par les municipalités de Saint-Gédéon et de Sainte-Martine de Courcelles. (réf. procès-verbal de mai 1911)

17 février 1913 : Une taxe de 45 centins dans le \$ 100 est prélevée afin de rencontrer les dépenses de l'administration municipale de l'ordre de \$ 1 332.45.

5 mai 1913 : Un avis public est donné afin de faire vendre à la criée au rabais, le dimanche à la porte de l'église, sept arpents et demi de clôture en broche barbelée qui devra être faite à la route de Saint-Théophile.

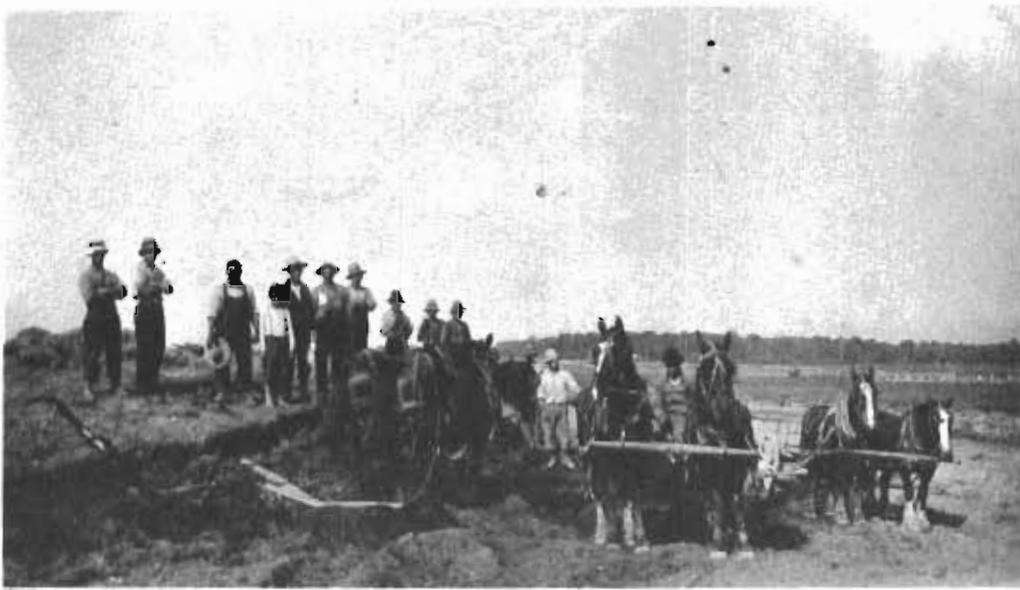
2 juin 1913 : « Le conseil approuve de toutes ses forces la requête présentée au gouvernement le 13 mars dernier, signée par une partie des contribuables de la municipalité susdite demandant l'ouverture d'une route traversant le canton de Dorset à l'endroit déjà spécifié dans la dite requête et qu'une copie de la présente résolution soit soumise à l'Honorable Ministre de la Colonisation. »

13 septembre 1913 : Le conseil paie la somme de \$ 13.66 à deux contribuables pour avoir conduit un malade à l'asile de Beauport.

12 juillet 1915 : « Le prix fixé pour les travailleurs des chemins et routes dans la municipalité :

— un homme seul : \$ 1.75 par jour de 10 heures de travail

— une paire de chevaux : \$ 1.75 par jour. »



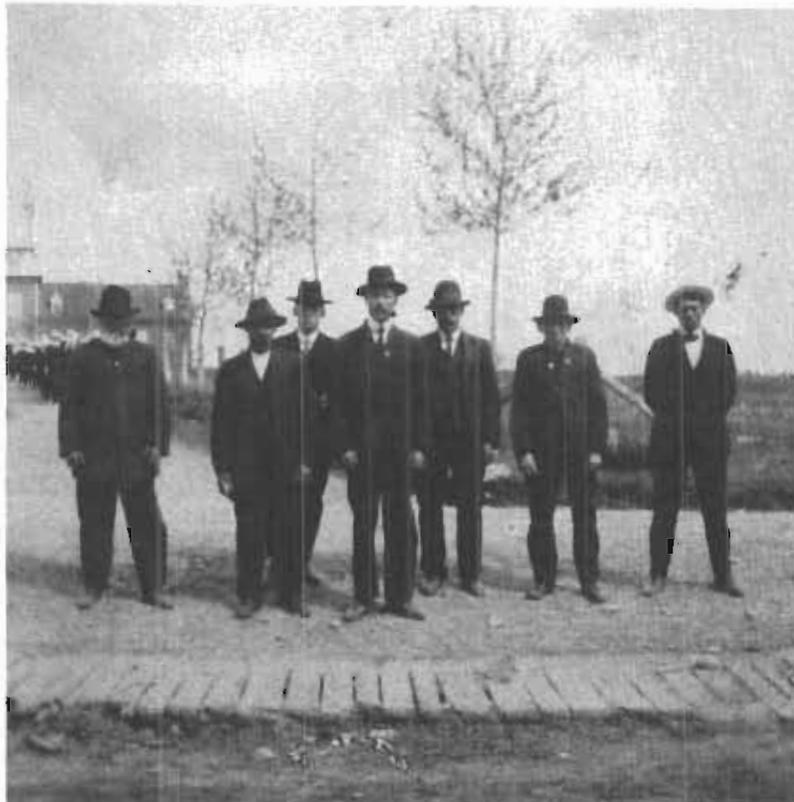
Travaux pour la construction de routes.

5 octobre 1915 : Le conseil adopte le règlement n° 13 concernant l'entretien des chemins d'hiver :

« 1° Il est réglé et statué par règlement du conseil qu'à partir du premier jour du mois de novembre mil neuf cent quinze il est et sera défendu aux personnes résidant dans la municipalité de St-Gédéon suivant les règlements du conseil du comté de Frontenac, ou étranger d'y faire usage d'aucune voiture d'hiver sur les chemins municipaux ou autres bêtes de trait lorsqu'ils ne sont pas attelés de front ne le soient de manière à ce que le patin gauche de la voiture suive la trace de tel cheval ou tels chevaux ou autres bêtes de trait, et ce sous peine d'une amende n'excédant pas vingt piastres ou d'un emprisonnement n'excédant pas trente jours.

2° En conséquence les chemins d'hiver dans la municipalité devront être entretenus en voie double d'une largeur de sept pieds soit avec une gratte ou rouleau en laissant au milieu du chemin un sillon de dix pouces de largeur lequel règlement viendra en force quinze jours après sa promulgation. »

10 avril 1916 : On accorde à Mme E. Cooper Boutin et à M. F. Rousseau la licence permettant de tenir un « hôtel de tempérance ».



En 1916, MM. Georges Quirion (Félix), Pierre Veilleux, Honoré Veilleux, Jean Quirion (Olivier), Pierre Lachance (Étienne), Georges Veilleux et ? posent fièrement devant le trottoir de bois.

8 mai 1916 : À la suite d'une requête signée par une vingtaine de personnes, le conseil accepte qu'un trottoir soit construit dans le village « depuis chez M. Georges Cliche jusqu'à l'église ».

12 juin 1916 : Un autre trottoir est construit depuis chez M. Joseph Talbot route rang 8 jusqu'au chemin de front du rang 8 côté nord de la route. Ce trottoir de trois pieds de largeur est fait « par les propriétaires de terrain où le trottoir fait front à leur propriété. »

10 juillet 1916 : Un règlement ordonne « la construction d'un trottoir sur le chemin de front des rang huit et neuf dans une partie du village de Saint-Gédéon, depuis y

compris une partie du lot vingt-cinq à venir à l'église et placé du côté nord du chemin de front. »

6 novembre 1916: « Le secrétaire est autorisé à faire faire le trottoir qui manque pour relier les deux bouts sur le trottoir de Mme C. Cooper et de M. Ferdinand Rousseau dans un délai de huit jours. »

7 mai 1917: M. Joseph Tanguay à Barnabé est nommé gardien et surveillant des chemins et trottoirs de la municipalité pour empêcher « de glisser dans les côtes du village (...), de poser des roches et détériorer les trottoirs de cette municipalité. Cet officier a l'autorisation de découvrir et prendre les coupables et leur faire payer les dommages qu'ils ont causés. »

25 mai 1917: Le procès-verbal de cette session nous relate que le gouvernement s'engage à fournir 50% de la somme nécessaire pour « abattre la côte Honoré Poulin ». Le montant nécessaire étant de \$ 4 000, le gouvernement et la municipalité paieront chacun \$ 2 000.

11 juin 1917: M. Amédée Bernard est nommé « pour conduire et surveiller les travaux à la côte Poulin, engager le monde et les chevaux nécessaires à ces travaux, à payer 22½ cents de l'heure d'ouvrage et 22½ cents pour 1 paire de chevaux, à tenir le temps des hommes (...) à faire ces travaux suivant les plans et devis et instructions reçues du département de la Voirie. »

17 août 1917: À une séance spéciale du conseil on passe le règlement n° 21 incorporant tous les ponts de la paroisse.

On se souviendra que le 31 juillet 1917 il y avait eu un « déluge » dans la région et qu'à Saint-Gédéon plusieurs ponts avaient été emportés, endommagés ou détruits complètement. Les ponts étant à la charge des personnes de l'arrondissement, cette mesure devenait indispensable pour réparer les dégâts causés par les pluies diluviennes.

5 février 1918: Le pont de la rivière Samson et le pont du rang 10 étant endommagés ceux-ci doivent être recons-

truits. Le conseil avait demandé et obtenu des compagnies Breakey et Brown, le bois nécessaire à la reconstruction des ponts.

« Il est proposé et secondé que le contrat pour charroyage de vingt-cinq mille (25 000) pieds de bois ou plus à prendre sur la glace de la rivière Chaudière et transporter au moulin Georges Mercier et remonter au pont de la rivière Samson soit accordé à M. Philippe Lambert. »

4 août 1919: Il est proposé et secondé « que des cris publics soient donnés à l'effet de convoquer les propriétaires de trottoirs du village à se rendre à une séance (...) à l'effet de passer un règlement pour mettre tous les trottoirs du village en corporation. »

On autorise M. Paul Poulin à « placer des planches indicatives pour mettre au pont de la rivière Samson, à la fromagerie Moreau et au coin chez M. Alfred Vachon et 2 autres à chaque bout du village afin de limiter la vitesse des autos dans le village. »

12 octobre 1919: Un bureau d'hygiène est formé afin de contrer les maladies contagieuses. « (...) tous les conseillers présents ou futurs ainsi que le Président de la commission scolaire seront les membres et directeurs d'un bureau officiellement formé dans cette municipalité et dont l'officier sanitaire municipal sera le secrétaire actuel L.E. Boutin. Lequel officier sanitaire aura droit à toutes dépenses encourues pour ce dit bureau et ses démarches pour visiter et donner aux malades placardés, tout ce dont ils auront besoin et les empêcher de sortir avant d'être désinfectés, de placarder les nouveaux cas et de faire tout en son possible pour empêcher de s'étendre la petite variole dans la municipalité. » Le Dr Bédard de Saint-Martin est nommé médecin hygiéniste pour la paroisse de Saint-Gédéon et on fixe le salaire de l'officier sanitaire à 50 centins de l'heure.

12 avril 1920: L'aide gouvernementale attendue pour le gravelage des chemins semble tarder. Au cours de cette session, on accepte « que le billet de la corporation au

montant de \$ 7 500. (sept mille cinq cents) dû à la Banque Royale St-Georges, pour gravelle été 1919 soit renouvelé en attendant que le gouvernement donne l'argent nécessaire au paiement de ce dit billet. »

29 juin 1920 : Le règlement n° 24 est accepté. Celui-ci consiste « à passer le chemin gravelé depuis la ligne de division St-Martin-St-Gédéon (...) jusqu'à la frontière St-Gédéon-St-Ludger. »

On parle d'aqueduc pour la première fois en ces termes : « que les Mrs propriétaires de la Cie d'aqueduc de St-Gédéon soient par la présente autorisés à passer partout dans les limites de la municipalité c'est-à-dire le long des chemins et route-traverse comme bon leur semblera, les endroits nécessaires pour le passage et radoux de leur tube pour le présent et l'avenir, le tout gratuitement et sans charge de la part de la municipalité et de ceux qu'elle dirige, réservant les accidents qui surviendraient dans la confection de ces travaux. »

10 septembre 1920 : À une séance spéciale du conseil, on passe une résolution autorisant M. le maire et M. le secrétaire « à signer des coupons au montant de \$ 9 728.55 pour emprunter du gouvernement le montant nécessaire au paiement de la gravelle faite en 1919. » La corporation s'engage à payer au trésorier de la province un intérêt annuel de 3% par an pendant 41 ans sur la somme ci-dessus demandée et pour pourvoir au paiement de ces intérêts, une taxe annuelle spécifique de \$ 273.86 sera imposée pour 41 ans.

4 avril 1921 : Un compte du conseil de comté au montant de \$ 378. est accepté pour l'entretien des enfants à l'hospice.

17 juin 1921 : Le conseil consacre la municipalité au Sacré-Cœur et pour bien démontrer qu'il se met sous sa protection, une statue est placée dans la salle du conseil et une grand-messe est célébrée à chaque année à la fête du Sacré-Cœur.

12 septembre 1921 : Le secrétaire L.E. Boutin est autorisé à écrire au Département de la Voirie pour demander un ingénieur pour tracer le chemin principal à partir de la fromagerie Moreau jusqu'au pont de la rivière Samson.

Novembre 1921 : M. Louis Fortier est engagé comme secrétaire-trésorier au salaire de \$ 200. pour 12 mois et devra fournir sa caution et la salle du conseil pour y tenir les réunions.

En 1922 : La route de la fromagerie Moreau (rang 9, le long de la rivière) demeure toujours la priorité du conseil en place. À une séance spéciale convoquée par avis public les intéressés sont invités à donner leurs raisons pour ou contre le projet « un à un, avec calme, pas de juron ni de blasphème avec tranquillité suivant la loi. » On peut présumer que le sujet était « chaud ».

1923 : Le salaire des employés travaillant pour la corporation à l'entretien des chemins est fixé comme suit :

- 20 cents de l'heure pour un homme
- 40 cents de l'heure pour un homme et deux chevaux
- 30 cents de l'heure pour un homme et un cheval.

Un contribuable demande l'aide du conseil pour placer sa fille aveugle.

5 mars 1923 : Considérant qu'une route Lévis-Mégantic est en voie de se réaliser le conseil demande au Département de la Voirie d'envoyer un ingénieur sur place pour décider du meilleur endroit pour faire cette fameuse route.

Février 1924 : On demande à M. Baillargeon, député de Frontenac l'argent nécessaire « pour achever le chemin entre Saint-Martin et Saint-Ludger, demandant au Ministère de la Voirie du 3% pour les 4½ milles pour la corporation de Saint-Gédéon de Frontenac. »

4 septembre 1924 : « Un trottoir sera construit de chez M. Jean Landry le long de la route du rang 7 qui se trouve sur le rang 8 à aller chez Mme Vve L.A. Boutin. Ce trottoir



Construction d'une route.

devra être construit en neuf. Après la confection de ce trottoir l'entretien sera sur la municipalité suivant le règlement du trottoir du village. Il devra être fait en gravelle ou en bois. »

Septembre 1924 : « Une taxe spéciale de 53 cents dans le \$ 100. est prélevée pour aider la corporation à rencontrer les intérêts sur coupon du Ministère de la Voirie et voir à l'entretien de la route gravellée. »

La taxe de \$1.50 du \$100. quant à elle servait à l'administration courante de la municipalité, soit un montant de \$ 6170.22

6 octobre 1924 : La vaccination et la revaccination demeurent obligatoires.

6 juillet 1925 : Il est proposé et secondé « que l'évaluation des Breakey dans St-Gédéon des lots dans le township de Marlow des rangs 4-5-6-7-8-9 soit baissée de dix milles piastres sur demande des M. Breakey. »

1^{er} mars 1926 : La vente de boisson demeure interdite. L'émission de licence pour vendre de la boisson au détail ou pour avoir une table de pool est également prohibée.

7 juin 1926 : On accepte enfin de graveler la route entre les lots 12 et 13 du dixième rang de St-Gédéon.

2 août 1926 : Il est interdit d'utiliser plus de deux chevaux sur les chemins de terre.

7 mai 1928 : Un compte de \$ 25 est payé à l'hôpital de Beauceville pour défrayer les coûts de trois mois et demi de pension d'une personne de la paroisse.

3 juillet 1928 : Un citoyen demande au conseil de « placer son frère ». Le maire M. Eugène Moreau est autorisé à voir à le placer au meilleur de sa connaissance.

6 août 1928 : Le conseil ordonne par un règlement de graveler les routes des rangs 4, 5, 6 et 7 de Saint-Gédéon selon la loi des bons chemins de la province de Québec.

6 mai 1929 : Devant l'ampleur que prend l'habitude de travailler le dimanche, les membres du conseil demandent aux autorités provinciales de bien vouloir faire observer la loi dominicale car selon eux « le travail du dimanche désorganise la famille et l'ordre social et qu'il est défendu par l'Église et les lois du pays. »

De 1930 à 1950

Les années trente furent des années très difficiles à cause de la crise économique qui sévissait alors. La grande priorité du conseil municipal à cette époque était d'obtenir du « secours direct » afin de venir en aide aux nombreux chômeurs et à leur famille.

Certains travaux de voirie furent poursuivis mais à la condition que les personnes nécessiteuses soient engagées à tour de rôle. Le conseil voyait également à la distribution des graines de semence et des carnets de rationnement.

L'événement majeur, au cours de ces années fut l'arrivée de l'électricité en 1938. Vers la fin des années quarante, de nouveaux services municipaux viendront s'ajouter tels les services d'incendie, d'aqueduc et d'égouts.

2 avril 1930: Le secrétaire Onésime St-Pierre est autorisé à demander à M. Édouard Lacroix, député au fédéral, un octroi de \$ 2500 pour construire une ligne électrique dans la paroisse.

On accorde à M. Beauséjour Thibaudeau « la permission d'installer une table de pool (...) à condition qu'il se conforme aux lois et règlements, au maintien et bon ordre. »

Décembre 1930: Un octroi est accordé pour graveler la route de Saint-Théophile et la route de l'Église à la condition que la municipalité « s'engage à payer son 50% et qu'elle emploie tous les chômeurs. »

Années 1930-1931: Pour travailler aux routes de Saint-Théophile et de l'Église, le conseil engage les chômeurs et prioritairement les pères de familles. Ils peuvent travailler quatre jours de suite, « puis laisser la place à d'autres jusqu'à ce que leur tour revienne. » Ils avaient le privilège de gagner ainsi jusqu'à \$ 15, à raison de \$ 2 pour une journée de 10 heures, soit 20 cents l'heure.

Cependant ces travaux ont été suspendus après quelques mois puisque les ressources financières étaient épuisées. Le conseil se rend alors à Beauceville pour emprunter \$ 4 000 pour continuer ces travaux. On décide également « de baisser les salaires des hommes à 15 cts l'heure ainsi que le prix des attelages de chevaux: la team simple 22½ cts l'heure et la team double 30 cts l'heure avec les hommes pour conduire leurs teams. »

7 décembre 1931: Le conseil réitère ses demandes au Comité du chômage pour obtenir \$ 2 000 afin de secourir 40 familles « qui sont dans le grand besoin. »

17 octobre 1931: Le procès-verbal de cette séance est particulièrement révélateur des grandes préoccupations

des années trente : la misère, le chômage et l'amélioration souhaitée des routes surtout celles de Saint-Théophile et celle nommée route de l'Église. Le conseil demande de l'aide au Comité du chômage afin d'obtenir des octrois que les gouvernements fédéral et provincial doivent donner selon une nouvelle loi.

Les membres du conseil veulent ainsi soutenir les familles pauvres et les chômeurs. Il y avait dans la paroisse 300 personnes sans travail à cause de la fermeture des chantiers d'été et d'hiver.

19 mai 1932 : Le conseil s'engage à fournir des graines de semence telles que : avoine, sarrazin et orge aux paroissiens qui en font la demande selon leur besoin et devront remettre à la municipalité 2 minots pour 1 sinon « le conseil se garde le droit d'être le premier à prendre sur la récolte. »

3 avril 1933 : Les demandes de « secours direct » continuent, les gens sont de plus en plus « nécessiteux », on les autorise « à quêter dans leur rang respectif de quoi se nourrir et se vêtir. » Il est entendu que les gens qui recevront le secours direct devront travailler pour la municipalité.

12 mai 1933 : Le conseil reçoit \$ 240. de « secours direct » pour les pauvres et fournit en plus le tiers de cette somme, soit \$ 80.

5 juin 1933 : On transfère les fonds du conseil à la Banque Canadienne Nationale suite aux difficultés que connaît la Caisse populaire de Saint-Gédéon.

4 décembre 1933 : Le secrétaire est autorisé à vendre au conseil de comté les terres des contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes depuis 3 ans.

4 septembre 1934 : Un paroissien est envoyé à l'assistance publique et à l'hôpital. Les dépenses seront payées par la municipalité « frais d'hôpital et frais de voyages pour le descendre. »

3 décembre 1934 : Une dame de la paroisse demande au conseil de « placer son garçon qui peut devenir dangereux. »

On demande sans cesse du secours direct pour les familles pauvres. L'aide « ne vient pas vite » comme le souhaiteraient les membres du conseil et on peut lire dans le procès-verbal du 20 décembre 1934 : que le secrétaire est autorisé « à se rendre à Québec au département du chômage et voir le Procureur Général afin de se faire remettre l'argent réclamé pour chômage et secours direct de 1931 à 1932. »

7 octobre 1935 : Une taxe générale de 50 cts dans le \$ 100. est imposée ainsi qu'une taxe spéciale de 25 cts dans le \$ 100.

22 novembre 1935 : Des personnes sont déléguées pour se rendre au bureau du député à Lambton toujours dans l'intention d'obtenir de l'argent pour les nécessiteux que la paroisse ne peut pas secourir. Cette délégation est formée par M. le curé Bernier, le maire Pierre Maheux, MM. Charles Poulin, Paul Tanguay, Onésime St-Pierre sec.-trés., Wilfrid Lambert, Pierre Cliche, David Fortin et Hormidas Lachance.

7 janvier 1936 : Les séances du conseil se tiendront dorénavant à la salle paroissiale. M. le curé demande \$ 3 par mois de location.

5 mars 1936 : Le conseil démissionne « en bloc » vu les divergences d'opinion qui semblent exister entre conseillers et particuliers. Un mois plus tard, il y a élection et les nouveaux élus font des demandes similaires soit celles d'obtenir de l'argent pour les pauvres ainsi que des graines de semence pour les 60 cultivateurs qui ne peuvent pas se procurer leurs graines (mil, trèfle, avoine).

1^{er} juin 1936 : Une demande est faite au gérant du bureau de l'électricité de Saint-Joseph de Beauce pour « faire passer la lumière par St-Gédéon se continuant vers St-Ludger. »

Le conseil verse \$ 2.75 par semaine aux familles dont le père est malade.

Le curé Bernier est remboursé (\$ 3) pour avoir conduit une personne à l'hôpital.

4 janvier 1937 : Tous les marchands et restaurateurs devront « fermer leurs portes les dimanches et fêtes pendant les offices divins. »

5 avril 1937 : N'ayant pas de médecin à Saint-Gédéon, le conseil envoie une lettre « au docteur de Ste-Martine de Courcelles » l'invitant à venir s'établir dans notre paroisse. »

5 juillet 1937 : Les ponts deviennent propriétés de la municipalité sauf les très petits qui demeurent à la charge des propriétaires habitant près de ces ponts.

2 août 1937 : Des permis pour tenir des salles de billard sont accordés à M. Louis Racine et Mme Ernest Roy. Ils doivent payer une licence de \$ 5 par année.

6 juin 1938 : « La corporation accorde à "The Shawinigan Water and Power Company" le droit d'installer et maintenir dans la municipalité tout l'appareillage électrique ou autre, nécessaire ou utile à procurer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice durant la période du présent contrat. » Ce contrat serait en vigueur du 22 juin 1938 au 22 juin 1943. La compagnie s'engage à installer 18 lumières de rue de 100 watts chacune placées à une distance n'excédant pas 375 pieds. Le prix pour l'éclairage des rues est fixé à \$ 15. par lampe de 100 watts pour une année et payable mensuellement. « Le coût de l'éclairage sera supporté par la partie éclairée » et une taxe spéciale sera ajoutée pour compenser ces nouveaux frais. M. E. Boutin est nommé pour allumer les lumières de rues et sera payé par la compagnie d'électricité. On ajoute que les Breakey ont donné \$ 100 pour l'installation de la ligne électrique à St-Gédéon.

4 mars 1940 : On demande de l'aide gouvernementale pour les nécessiteux et pour la reconstruction des trottoirs.

4 août 1941 : On fixe le salaire journalier des ouvriers des chemins comme suit : \$ 2.25 pour le contremaître \$ 2.00 pour les ouvriers, \$ 4.00 pour un attelage double et \$ 3.00 pour un attelage simple.

6 octobre 1941 : La somme de \$ 85 est accordée à une paroissienne pour la perte de ses moutons, ceci en attendant que le responsable de la mort de ses moutons puisse payer.

Le conseil songe à un système de prévention des incendies.

2 mars 1942 : Les amendes pour vente illégale de boisson sont fixées à \$ 25 pour la première offense et \$ 25 additionnels pour les suivantes.

3 août 1942 : Le conseil demande à l'assistance publique de placer une fillette dans un orphelinat pour deux ans.

5 avril 1943 : M. Magloire Jolicœur et le Dr Gérard Noël obtiennent du conseil un permis pour opérer un club de courses de chevaux.

2 août 1943 : Dorénavant, les élections auront lieu en été plutôt qu'en hiver pour permettre aux citoyens qui passent l'hiver dans les chantiers d'exercer leur droit de vote.

7 septembre 1943 : Taux d'imposition : 50 cts dans le \$ 100.

9 septembre 1944 : Un permis est accordé au curé de Saint-Gédéon « pour donner une séance de vue animée, une fois par semaine ». M. Jos Gilbert est « nommé police » pour voir à l'ordre dans la salle paroissiale, sur le terrain de la Fabrique et dans le village. « Il sera payé selon les services rendus par la Fabrique et par le conseil. »

5 février 1945 : Le conseil consacre publiquement la municipalité au Sacré-Cœur.

M. Wilfrid Lambert reçoit un montant de \$ 35 pour distribution de carnets de rationnement (loi des mesures de guerre).

1^{er} octobre 1945 : Une demande est faite au ministère de l'Agriculture « pour remonter la prime de \$ 10 à \$ 15 sur les ours abattus, car il sont nombreux dans nos contrées ; ils sont très dangereux pour nos animaux, même pour le monde ; ils viennent jusqu'à nos bâtisses ; ils ont dévoré 75 à 100 moutons dans le courant de l'été. »

5 novembre 1945 : M. Onésime St-Pierre quitte son emploi de secrétaire municipal après seize années de service (1929-1945). Il est remplacé par son fils Georges St-Pierre qui recevra \$ 50 comme salaire mensuel.

5 novembre 1945 : Le conseil paie une prime de \$ 130 pour 13 ours abattus (\$ 10 chacun).

16 février 1946 : Au cours d'une séance spéciale, le conseil adopte un règlement « pour l'achat d'un système pompe à feu. » « Le conseil est autorisé à dépenser une somme d'environ \$ 17 000 pour les fins du présent règlement et pour se procurer cette somme, à emprunter au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence du même montant. »

1^{er} avril 1946 : Un permis est accordé à la « Shawinigan Water and Power Company » pour installer l'électricité dans les rangs 7, 6, 5 et 4 au cours de l'année 1946. La compagnie devra s'engager à électrifier tout le reste de la paroisse, « les rangs 8, 9, 10 et le chemin le long de la rivière jusque chez Florian Lachance au pont de la Samson, en 1947. »

6 mai 1946 : Lors de cette séance, il est décidé 1^o « qu'il soit fait un trottoir en ciment sur une longueur de 670 pieds environ c'est à dire à partir de la route Poulin au bout de l'autre trottoir à se continuer jusque chez L.O. Breton garage. » 2^o que le secrétaire prenne des informations « au sujet des travaux à faire pour passer un tuyau d'égoût dans la partie nord du village. » 3^o que le secrétaire-trésorier, en l'occurrence M. Georges St-Pierre soit nommé juge de paix.

5 août 1946 : Le conseil décide de « passer l'eau dans la partie est du village. »

6 septembre 1946 : M. Wilfrid Tanguay à l'autorisation d'ouvrir une salle de billard.

10 mars 1947 : « La demande des propriétaires de la route de l'Église pour le passage d'un système d'égout est accepté. »

Une demande est faite au gouvernement par l'intermédiaire du député M. Patrice Tardif « pour l'obtention d'un octroi pour construction d'une école pour garçon à même une salle paroissiale. »

Les sièges des conseillers seront numérotés : n° 1 pour les rangs 4 et 5 ; n° 2 pour le rang 6 ; n° 3 pour le rang 7 ; n° 4 pour le rang 8 ; n° 5 pour les rangs 9 et 10 ; n° 6 pour le village.

5 mai 1947 : La vente de boissons alcooliques est toujours interdite.

2 juin 1947 : On va construire des citernes dans le village.

7 juillet 1947 : M. Ernest Quirion a été autorisé par le conseil à acheter un camion 2 tonnes pour transporter la pompe à incendie.

22 octobre 1947 : « Le conseil appuie fortement la demande d'un grand nombre de paroissiens par laquelle requête il est demandé au gouvernement de prendre les moyens nécessaires pour obtenir de la compagnie John Breaky, la concession de 8 lots leur appartenant et faisant partie de la municipalité comprenant 3 rangs dans le canton de Dorset. »

5 février 1948 : Une demande est faite au ministère de la Voirie afin que la route menant de Saint-Gédéon à Saint-Martin soit recouverte d'asphalte (tapis bitumineux).

17 août 1949 : Une partie du territoire de la paroisse de Saint-Gédéon est détachée et érigée en une municipalité distincte qui devient « La municipalité village de Saint-Gédéon ».



Cette photo nous montre la première caserne d'incendie.

6 septembre 1949 : Un règlement est adopté concernant l'imposition d'un couvre-feu : « que le chef pompier soit autorisé de faire crier la sirène tous les soirs à 9 heures pour donner ordre aux enfants de rentrer dans leurs demeures ; attendu que tout enfant en bas de 15 ans qui sera sur les chemins après 9 heures du soir et non accompagné d'une personne raisonnable ou pour une raison majeure donnée par les parents ; les parents seront avertis sérieusement et une amende leur sera imposée si cela se répète trop souvent ».

2. Saint-Gédéon paroisse de 1950 à 1990

Saint-Gédéon aura dorénavant deux conseils, celui de la paroisse (ou des rangs) et celui du village. L'absence des livres des procès-verbaux du début des années cinquante nous empêche de connaître la formation du premier conseil des rangs, après la division des deux municipalités. Cependant, les membres du conseil au 6 octobre 1952 sont :

M. Siméon Nadeau	maire
M. Alphonse Tanguay	pro-maire et conseiller

M. Rolland Pelchat	conseiller
M. Ovila Gagné	conseiller
M. Dominique Gagné	conseiller
M. Philippe Bisson	conseiller
M. Philias Rancourt	conseiller

Afin d'éviter les répétitions, nous utiliserons dans les textes qui suivent le terme « service en commun » lorsque les deux municipalités sont impliquées dans un même projet. Voici quelques faits marquants tirés des livres des procès-verbaux de la municipalité paroisse :

- demandes faites auprès des Breakey afin d'obtenir l'annexion des lots 1 à 9 des rangs 4, 5 et 6. (1953)
- incorporation des rangs 4 et 5 pour l'entretien des chemins d'hiver, celle des rangs 6, 7 et 8 suivra. (1953)
- taxe de \$ 1.25 dans le \$ 100. (1957)
- la municipalité paroisse de Saint-Gédéon s'engage à céder au gouvernement le pont de la rivière Samson qui sera démoli et à acquérir les terrains nécessaires pour la construction d'un nouveau pont et de ses approches. (1960)
- achat de terrains à \$ 1.00 pour la construction de citernes. (1964)
- salaires horaire des employés municipaux en 1964 :
 - \$ 1.00 pour un homme seul
 - \$ 1.25 pour un opérateur de tracteur
 - \$ 1.25 pour un conducteur de chevaux
 - \$ 1.25 pour le contremaître
 - \$ 1.25 pour l'opérateur de scie mécanique
- autorisation donnée au ministère des Travaux publics pour démolir le pont de la Du Loup, rang 4 et 5. (1965)
- entente entre les deux municipalités concernant le système d'incendie (service en commun). (1967)
- achat d'un camion et d'une souffleuse pour l'entretien des chemins d'hiver. (1969)
- achat du petit collège (service en commun). (1971)
- taxe générale \$ 0.50 dans le \$ 100. (1975)
- construction d'une salle paroissiale ou centre récréatif (service en commun). (1975)



Ouverture de la route du rang 7.

- achat d'une sableuse et amélioration du garage municipal. (1978)
- remise officielle de l'aréna aux deux municipalités par Les Aciers Canam. (1978)
- construction d'un ascenseur au centre récréatif (service en commun). (1981)
- participation aux frais d'administration du HLM construit en 1982 (service en commun).
- achat d'un camion-citerne (service en commun). (1985)
- achat et installation de détecteurs de fumée dans chaque maison de la municipalité paroisse. (1986)
- achat d'un camion 4 x 4, d'une saleuse et d'un contrôleur électronique. (1988)
- fermeture de deux puits due à des déversements toxiques. Le ministère de l'Environnement effectue des recherches. Une trentaine de familles doivent se procurer de l'eau potable ailleurs. (1988)

À la fin des années quatre-vingt la grande priorité du conseil de la paroisse a été l'amélioration des routes particulièrement celle du rang 4. Parmi leurs projets d'avenir, les membres du conseil souhaiteraient la forma-



Le garage municipal (mun. paroisse).

tion d'un comité industriel. En janvier 1990, le conseil de la municipalité paroisse est formé de :

M. Roger Lachance	maire
M. Gaston Cliche	conseiller
M. Clément Dallaire	conseiller
M. Denis Cliche	conseiller
M. Laurent-Paul Gagné	conseiller
M. Francis Moreau	conseiller et maire suppléant
M. Damien Lachance	conseiller

M. Jean-Paul Jolin est secrétaire-trésorier. M. Laurent Lachance est employé par la municipalité paroisse en tant qu'inspecteur municipal.

3. Saint-Gédéon village de 1950 à 1990

Le 23 janvier 1950, le premier conseil de la nouvelle municipalité village de Saint-Gédéon est composé de :

M. Gérard Noël	maire
M. Alphonse Mercier	pro-maire et conseiller
M. Georges Morin	conseiller
M. Rosaire Mercier	conseiller

M. Alfred Lachance conseiller
M. Denis Mathieu conseiller
M. Adélarde Tanguay conseiller

M. Georges St-Pierre est alors secrétaire-trésorier pour les deux municipalités. Les séances du conseil ont lieu à la salle paroissiale, le premier lundi de chaque mois, à 8 heures du soir.

Au cours des quarante dernières années, les grandes préoccupations du conseil du village ont été la création et l'amélioration des services municipaux tels que la voirie, les égouts, l'aqueduc, le système contre les incendies, les vidanges, l'assainissement des eaux, l'organisation des loisirs, etc.

Voici une liste des principaux événements survenus de 1950 à nos jours :

- achat en 1950 d'une « pompe à feu » (service en commun).
- prolongement du système d'égout (1 000 pieds, 2 000 pieds, etc.).
- éclairage des rues du village (installation de nouvelles lampes de rues en 1950, 1955, etc.).
- construction de nombreuses citernes.
- numérotation des sièges du conseil. (1950)
- taxe de \$ 1.50 dans le \$ 100 et taxe spéciale de \$ 0.29 pour les lumières de rues. (1951)
- travaux de drainage et de réfection des routes.
- construction d'un trottoir en ciment pour remplacer le trottoir de bois, les ouvriers seront payés \$ 0.60 l'heure. (1951)
- permis d'opération de salle de patins à roulettes accordé à M. Jean-Baptiste Boutin. (1953)
- engagement d'un constable en la personne de M. Emery Bourque (1954) au salaire de \$ 10 par mois ; M. Lorenzo Nadeau le remplace en 1955.
- achat du système d'aqueduc (1955) et prolongement du réseau d'aqueduc (1 500 pieds, 1 200 pieds, etc.).
- installation d'un câble de télévision par M. Irenée Drouin de Saint-Martin. (1956)



Bénédition du nouveau camion à incendie au mois d'octobre 1968. MM. Adrien Lachance, Donat Nadeau, Roger Breton, Normand Nadeau, Germain Mercier, Roland Turgeon (maire du village), l'abbé Ernest Rancourt, Hormidas Nadeau (maire de la paroisse), Paul-Arthur Jolin, Léopold Thibaudeau, Elzéar Lachance, Raymond Lachance, Aimé Bégin.

- entretien des chemins d'hiver : M. Adrien Vachon reçoit \$ 225 pour l'entretien des rues du village au cours de l'hiver 1956-1957.
- pose d'asphalte dans la rue de l'Église (1960) puis à l'entrée sud du village, de la route 24 à la rue St-Pierre, rue St-Ernest, rue du foyer, rue # 8 et # 13, etc.
- « verbalisation » des rues du village. (1961, 1966, etc.)
- taxe de \$ 1.50 dans le \$ 100 d'évaluation, taxe spéciale de \$ 0.25 pour lumières de rues et \$ 5 pour tout usager du service d'égout. (1961)
- règlement d'emprunt de \$ 3 000 pour l'organisation d'un terrain de jeu. (1962)



Usine de traitement des eaux usées construite en 1982.

- la municipalité village consent un prêt de \$ 110 000. à Canam Steel Works afin de favoriser le développement de cette entreprise. (16 mars 1965)
- construction d'un réservoir en ciment (aqueduc). (1960)
- le service d'enlèvement des ordures ménagères devient la responsabilité de la municipalité. (1966); M. Wilfrid Landry obtient le premier contrat accordé par la municipalité pour la collecte et le transport des vidanges pour les années 1968-69 et 70.
- salaire des pompiers en 1966 : \$ 2.50 l'heure
- achat d'un camion à incendie en 1968 au coût de \$ 21 609. et rénovation de la caserne (service en commun); également vente par enchère publique de l'ancien équipement (camion et pompe).
- achat d'un terrain désigné par les inspecteurs du ministère des Postes pour la construction éventuelle d'un nouveau bureau de poste. (1970)
- achat du petit collège qui deviendra l'hôtel de ville (service en commun). (1970)
- demande faite aux autorités concernées du Collège des médecins afin qu'un médecin vienne s'établir dans notre paroisse. (1971)

- taxe générale de \$ 0.60 dans le \$ 100. (1974)
- règlement d'emprunt en vue de la construction d'un réservoir de 300 000 gallons. (1974)
- le conseil de la municipalité du village est autorisé à procéder à la construction de la salle paroissiale et ce conjointement avec la municipalité de la paroisse (dans le cadre d'un projet P.I.L.). (1975)
- achat du terrain de l'Œuvre des Loisirs et entente intermunicipale concernant la construction, l'organisation et l'administration en commun de la salle municipale et du gymnase. (1976)
- achat d'une ambulance en 1976 et construction du garage devant l'abriter en 1977 (avec les municipalités de Saint-Gédéon paroisse, de Saint-Robert et de Saint-Théophile).
- signature d'une nouvelle entente entre les deux municipalités relativement au service d'incendie en commun. (1978)
- le bureau du secrétaire-trésorier M. Pierre-Alain Pelchat est déménagé à l'hôtel de ville. (1978)
- projet Canada au Travail pour l'aménagement de notre patinoire couverte. (1978)
- au début des années quatre-vingt ont lieu des travaux pour l'assainissement des eaux ; construction de l'usine de traitement des eaux usées. (1982)
- fermeture du dépotoir du rang 8 à compter du 1^{er} décembre 1979 ; dorénavant les déchets seront transportés à Saint-Côme.
- adhésion à la Régie intermunicipale de Beauce-Sud concernant la gestion des déchets. (1980)
- installation d'un ascenseur à l'aréna (service en commun). (1981)
- participation aux frais d'administration du HLM construit en 1982 (service en commun).
- achat d'un terrain en 1982 pour la construction du CLSC qui débute à l'automne 1983.
- agrandissement de la caserne d'incendie et aménagement d'un parc d'amusement à l'aréna (service en commun). (1983)
- retransmission des séances du conseil à la télévision (canal 6). (1983)

- achat d'un camion-citerne (service en commun). (1985)
- achat de compteurs d'eau. (1986)
- entente entre Les Aciers Canam et les deux municipalités en vue de la réalisation d'un projet de glace artificielle à l'aréna. (1988)

Les membres formant le conseil de la municipalité village sont en janvier 1990 :

M. Paul-Eugène Quirion	maire
Mme Danielle Grondin	conseillère
M. Gaétan Cliche	conseiller
M. Joachim Moisan	conseiller et maire suppléant
Mme Chantal Cliche	conseillère
M. Germain Lachance	conseiller
M. Marcel Racine	conseiller

M. Pierre-Alain Pelchat est secrétaire-trésorier. M. Raymond Gagnon agit à titre d'inspecteur municipal depuis 1983 et M. Jean-Marc Quirion est chef pompier. M. le maire Paul-Eugène Quirion est également préfet de la MRC Beauce-Sartigan depuis décembre 1988.

Les membres du conseil du village désirent mettre en place des infrastructures devant favoriser l'implantation de nouvelles industries chez nous. Un parc industriel ainsi qu'un comité industriel ou une chambre de commerce figurent donc parmi leurs projets d'avenir. Ils verront également à l'amélioration constante des services municipaux déjà existants.

À la fin de ce chapitre traitant de la vue municipale, il convient de souligner l'importance du travail des maires et des conseillers, au cours du dernier siècle. Le temps consacré et l'énergie déployée au service de leurs concitoyens ont largement contribué au développement de notre paroisse.



La caserne d'incendie.



L'hôtel de ville.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ PAROISSE



M. Roger Lachance, maire.



*M. Jean-Paul Jolin,
sec. trés.*



M. Damien Lachance.



M. Clément Dallaire.



M. Francis Moreau.



M. Laurent-Paul Gagné.



M. Denis Cliche.



M. Gaston Cliche.



M. Paul-Eugène Quirion, maire.



*M. Pierre-Alain Pelchat,
sec. trés.*



Mme Chantal Cliche.



M. Gaétan Cliche.



Mme Danielle Grondin.



M. Marcel Racine.



M. Germain Lachance.



M. Joachim Moisan.

Annexe I

Liste des maires et des secrétaires-trésoriers de la municipalité paroisse

Maires :

MM. Honoré Veilleux	1900-1905
Honoré Poulin	1905-1906
Georges Rancourt	1907-1908
Eusèbe Talbot	1909
Amédée Bernard	1910-1913
Éloi Pelchat	1914-1915
Eugène Moreau	1916-1919
Amédée Bernard	1919-1920
Alfred Tanguay	1921
Ls-Eusèbe Boutin	1922-1924
Eugène Moreau	1924-1932
Pierre Maheux	1933-1936
Eugène Moreau	1936-1937
Gédéon Moisan	1937-1941
Napoléon Cliche	1941-1944
Alexandre Quirion	1944-1949
Siméon Nadeau	1949-1953
René Tanguay	1953-1955
Hormidas Lachance	1955-1959
Barthélémy Breton	1959-1963
Lionel Moreau	1963-1965
Hormidas Nadeau	1965-1971
Léopold Thibaudeau	1971-1972
Roger Lachance	1972-

Secrétaires-trésoriers :

MM. Barnabé Tanguay	1900-1907
Louis-A. Boutin	1907-1908
Jean-Baptiste Mathieu	1908-1909
Alphonse Couture	1910-1916
Eusèbe Boutin	1916-1921
Louis Fortier	1922-1929
Onésime St-Pierre	1929-1945
Georges St-Pierre	1945-1954
Hugues Bégin	1954-1987
Jean-Paul Jolin	1987-

Annexe II

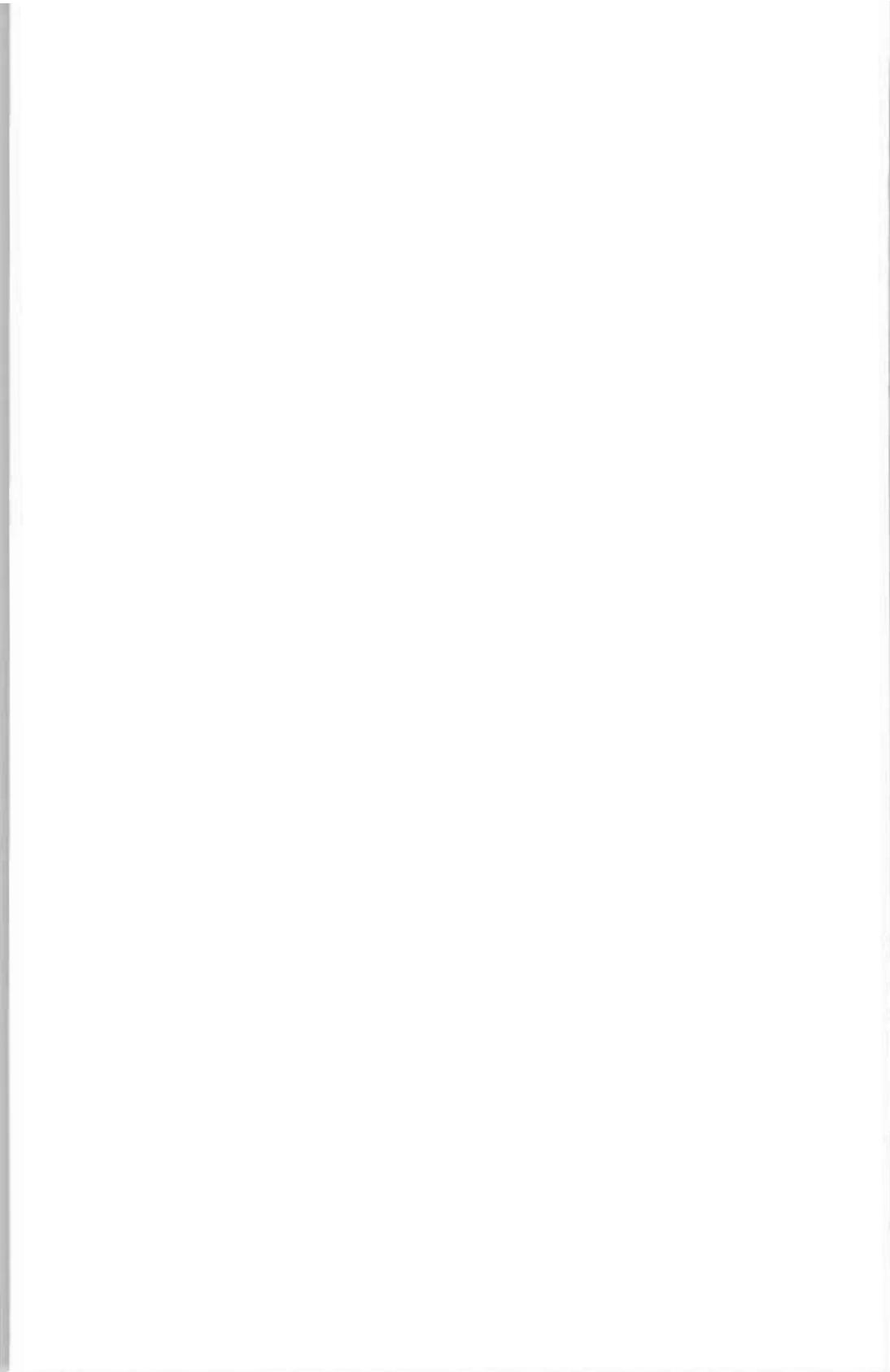
Liste des maires et des secrétaires-trésoriers de la municipalité village

Maires :

MM. Gérard Noël	1950-1952
Gédéon Moisan	1953-1957
Gérard Gendreau	1957-1965
Hugues Bégin	1965-1966
Roland Turgeon	1967-1973
Germain Mercier	1973-1974
Paul-Eugène Quirion	1974-

Secrétaires-trésoriers :

MM. Georges St-Pierre	1950-1953
Hugues Bégin	1954-1962
Roger Poulin	1962-1964
Emery Bourque	1964-1975
Pierre-Alain Pelchat	1976-



Chapitre 6

D'hier à aujourd'hui



À gauche, le premier Hôtel Boutin construit en 1901, à droite le magasin de M. Louis-A. Boutin où se trouvait le bureau de poste.

« C'est ainsi que le passé
se soude au présent
et que les générations
se tendent la main. »

Antoine BERNARD, C.S.V.

Il fut une époque où c'était « tout un événement » que de parler au téléphone, de recevoir du courrier, d'écouter la radio ou de regarder la télévision. Pourtant en 1990, ces gestes font partie de notre quotidien. Dans ce chapitre nous retournerons au début du siècle, voir comment le domaine des communications a évolué jusqu'à nos jours. Ce retour dans le passé nous fera connaître également l'évolution des moyens de transport ainsi que les différentes associations qui ont pris naissance dans notre paroisse au cours du dernier siècle.

1. Les postes

Voici l'histoire des postes à travers celle des maîtres de poste et des postillons.

Les maîtres de poste

Il semble bien que M. Barnabé Tanguay ait été notre premier maître de poste et qu'il soit entré en fonction vers 1896. Le bureau était logé dans sa maison située sur l'actuel emplacement de Mme Alonzo Nadeau. Quatre ans plus tard, il aurait déménagé le tout dans sa nouvelle résidence, en face de l'Hôtel Central.

On peut présumer qu'à cette époque le volume du courrier à transporter devait être plutôt réduit. Avec l'augmentation graduelle de la population et la venue du Québec Central à La Guadeloupe en 1895, et à Saint-Georges en 1906, ce service a pris de l'importance avec les années.

Faute de précisions dans les témoignages recueillis auprès des doyens de la paroisse, il nous faut présumer encore une fois que M. Arthur Boutin, notre deuxième



Bureau de poste chez M. Denis Mathieu.



Le bureau de poste, un lieu de rencontre où l'on s'échange les nouvelles...

maître de poste, aurait rempli cette fonction de 1908 à 1925 environ. Ce dernier était aussi propriétaire d'un magasin général qu'il avait acquis de sa mère en 1908. Ce magasin était situé sur l'actuel emplacement de la résidence

de M. Hugues Bégin et il en avait aménagé une section pour en faire un bureau de poste.

Son successeur fut M. Denis Mathieu qui avait à son crédit près de 37 années de travail au service du ministère des Postes et des gens de Saint-Gédéon lorsqu'il a pris sa retraite en 1962. En exerçant aussi le métier de cordonnier, il avait aménagé sa maison de façon à recevoir les deux clientèles et ce n'est qu'en 1959 que le bureau de poste a été déménagé dans une bâtisse située au 121, 1^{re} Avenue Nord, résidence actuelle de M. Arthur Gagnon.

Quelque 22 ans plus tard, soit le 1^{er} septembre 1971, la Société Canadienne des Postes loue une bonne partie d'un édifice situé au 150, rue de l'Église, propriété actuelle de la Caisse populaire. Cette location est toujours en vigueur et permet le voisinage du bureau de poste et de la Caisse populaire qui offrent tous les deux des services à la population et font en sorte que cet édifice soit l'un des plus achalandés du village.

En 1962, M. Luc-André Cliche devient responsable du service des postes à Saint-Gédéon et il est assisté de Mme Raymonde Dallaire Moreau depuis juin 1966. Tous les deux sont donc à notre service depuis plus de 20 ans.

Les bureaux de poste secondaires

Il fut un temps où le ministère des Postes acceptait l'établissement de bureaux secondaires pour accommoder sans doute les familles éloignées du village comme ce fut le cas avec les bureaux Risborough et Béland.

Le premier, comme son nom l'indique, aurait été situé aux limites des cantons de Marlow et de Risborough au bout du rang 9 actuel de Saint-Robert. M. Joseph Bégin, dit Péton, était le titulaire de ce bureau et il y distribuait le courrier une fois par semaine. Comme la tradition orale ne nous permet pas de situer dans le temps l'existence de ce centre de distribution, nous présumons qu'elle fut plutôt de courte durée.



Le bureau de poste actuel.

Plus tard vers 1929, un autre bureau est établi dans le même rang sur l'actuel emplacement de la résidence de M. Roger Lachance. Il était désigné sous le nom de Béland, en l'honneur sans doute de M. Henri Béland, député fédéral du comté de Beauce de 1902 à 1925, et ce bureau a été en opération jusqu'en 1943. Au cours des dix premières années, M. et Mme Gédéon Moisan ont cumulé à tour de rôle les deux fonctions de maître de poste et postillon, puisqu'ils transportaient eux-mêmes le courrier en provenance du bureau de Saint-Gédéon. Toutefois, en 1939, ce transport est confié à M. Alfred Lachance, postillon attitré de la route rurale n° 2.

Un autre bureau secondaire, dont il n'est pas facile de situer les débuts, a été établi chez M. Eugène Moreau au coin du « quatre chemins » du rang 7. Comme ce dernier a commencé à exploiter une beurrerie à cet endroit en 1910 et un petit magasin en 1915, on peut prétendre qu'il a obtenu un contrat du ministère des Postes aux environs de 1920. De plus, vu la faible distance entre ce bureau et celui du village, il est difficile aujourd'hui d'expliquer son

existence autrement que **par** une décision politique ou administrative. Ce bureau a cessé ses opérations en 1937, avec les débuts de la distribution du courrier dans les rangs de la route rurale n° 1.

D'**autre part**, au **cours de la période** de 1948 à 1969, un bureau a été tenu à Saint-Robert par M. Youville Mercier qui avait aménagé un coin de son magasin à cet effet. La réception et le tri de ce courrier étaient effectués au bureau de Saint-Gédéon qui servait d'intermédiaire alors que le transport en était confié à M. Alfred Lachance postillon de la route rurale n° 2.

Les postillons

Le **premier postillon** connu a été M. Alfred Tanguay qui transportait la malle de Saint-Georges à Saint-Gédéon aidé de MM. Alphonse Doyon et Oscar Lagueux. L'un deux faisait le trajet de Saint-Georges à Saint-Martin tandis que l'autre se chargeait de rendre cette malle à Saint-Gédéon afin d'éviter une trop longue distance à un même cheval.

Compte tenu des caprices de la température, de la distance à parcourir et de l'état des routes, ce trajet comportait certains risques comme le démontre l'anecdote suivante, tirée de l'Éclaireur-Progrès :

« Saint-Gédéon, Nov. 15-1913: — En descendant la malle, hier, M. Alfred Tanguay, conducteur de la malle entre Saint-Gédéon et Saint-Georges, a cassé la patte de son cheval. La bête s'est frappé la patte contre une motte de terre et, dans sa chute, s'est brisé la jambe. M. Tanguay a dû abattre sa bête. La malle a dû être forcément en retard. »¹

M. Alfred Lachance à Ludger de Saint-Martin prit la relève de M. Tanguay en 1921 pour le transport de la malle de Saint-Martin à Saint-Gédéon. M. Lachance remplit cette fonction pendant 55 ans.

1. *L'Éclaireur-Progrès*, revue 1908-1983, page 21.

La malle rurale

De mai 1939 au 31 décembre 1979, M. Alfred Lachance à Napoléon de Saint-Gédéon a distribué le courrier sur la route rurale n° 2, incluant les rangs 8 et 9 ainsi que Saint-Robert. MM. Patrice Breton et Bruno Tanguay (Wilfrid) lui ont succédé au cours de la période de 1980 à 1982 alors que M. Jean-Pierre Lachance assure ce service de façon continue depuis cette date.

En ce qui concerne la route rurale n° 1 qui comprend les rangs 4, 6 et 7, le premier contrat a été alloué à M. Oliva Tanguay (Alfred) au cours de l'année 1937. L'année suivante, le ministère des Postes transfère ce contrat à M. Omer Trudel, qui avec l'aide de ses enfants et d'autres employés occasionnels assument la responsabilité de la distribution du courrier jusqu'à la fin de mars 1966. M. Trudel s'est donc acquitté de cette tâche pendant plus de 15 ans. Enfin, du 1^{er} avril 1966 jusqu'à nos jours, M. Évariste Breton est détenteur de ce contrat de distribution de la malle rurale dans ce secteur de la paroisse.



M. Denis Trudel avec l'attelage de chiens qui lui servait de véhicule pour transporter la « malle » au cours de l'hiver 1941.

2. Le téléphone

Il est à noter qu'avant l'installation du réseau téléphonique à Saint-Gédéon, les gens pouvaient recevoir des messages télégraphiques venant de l'extérieur. Les stations de chemins de fer agissaient comme intermédiaires et se chargeaient de faire parvenir le message à la personne concernée.

En communication, il va sans dire que la grande invention du téléphone en 1876 en a bouleversé plus d'un et que son apparition dans nos petites paroisses a suscité beaucoup d'émoi. Vingt-deux ans plus tard, soit le 7 mars 1898, le conseil municipal de Saint-Martin autorise la société de Téléphone de Beauce à installer une ligne téléphonique dans cette paroisse. La maison mère de cette compagnie était située à Saint-François (Beauceville).

En 1901, des pressions et des demandes sont faites auprès de la compagnie de Téléphone de Beauce pour installer des poteaux de téléphone entre Saint-Martin et Saint-Gédéon.

Dans une lettre en date du 1^{er} avril 1901, adressée à M. Tachereau Fortier de Saint-François de Beauce, l'abbé A. Lafrance, curé de Saint-Martin, écrit ce qui suit :

« Vu la grande utilité du téléphone, Monsieur le Curé de Saint-Gédéon, aidé de celui de Saint-Martin s'engage à fournir gratis les poteaux du téléphone de Saint-Martin à Saint-Gédéon, et de les faire transporter sur le chemin où doit passer la ligne. (...) De sorte que, il sera facile à votre Compagnie, je l'espère de mettre un bureau central à Saint-Martin. Ce que tout le monde désire. »²

Dans son livre « La Grande Coudée », M. Robert Bolduc précise que le premier bureau était situé chez M. Napoléon Boutin à Saint-Martin, qu'une ligne se rendait jusqu'à Saint-Gédéon et que l'opérateur desservait alors les deux paroisses.

2. Archives de la Fabrique de Saint-Gédéon.

Les écrits suivants, extraits du livre des prônes de l'abbé Joseph Rouleau, nous portent à croire que les premiers téléphones ont été installés à Saint-Gédéon au début de l'année 1902 :

Le 25 août 1901 : « Veuillez préparer les poteaux pour le téléphone au commencement de cette semaine, car probablement que les travaux vont commencer cette semaine. » Le 1^{er} septembre 1901 : « (...) tous à l'œuvre afin que cette excellente amélioration dans notre jeune paroisse ne manque pas. Ce sera une grande commodité pour nous autres, en même temps qu'un grand honneur. » Le 16 février 1902 : « Un mot du téléphone, manière de s'en servir. » Le 8 février 1903 : « L'année accordée à ceux qui ont fourni des poteaux pour le téléphone de téléphoner pour rien, expire le 13 de ce mois (...) »

Le téléphone rural a été fondé à Saint-Gédéon en 1918 comme en fait foi le texte suivant :

« Que les articles relatifs à la construction des lignes de téléphone rural dans les chemins de la municipalité soient ratifiés, pour cette municipalité et que la Cie du Téléphone rural de Saint-Gédéon ait le droit, par cette résolution, de poser partout où bon lui semblera, sa ligne de téléphone rural dans les chemins, routes de cette municipalité. »³

Selon un témoignage recueilli auprès d'un doyen de la paroisse, certains établissements de Saint-Gédéon utilisaient deux appareils téléphoniques installés côte à côte : le téléphone rural et le Téléphone de Beauce. Le premier desservait tous les rangs alors que le second comptait peu d'abonnés.

En l'absence de l'électricité, ces appareils téléphoniques fonctionnent à l'aide de deux batteries qui doivent être remplacées au besoin. Plusieurs abonnés sont rattachés

3. Registre des délibérations du conseil de Saint-Gédéon de Beauce, 9 septembre 1918.

à une même ligne et peuvent prendre connaissance des conversations des gens du voisinage. On disait « qu'ils écoutaient sur la ligne ».

La communication entre les abonnés d'une même ligne s'établit en tournant une manivelle autant de fois que le requiert le numéro de chacun, exemple : un grand, un petit, un grand. Pour les autres appels, on a recours à l'opératrice. Cette dernière, à l'occasion, peut faire un appel général et rejoindre en même temps tous les abonnés pour les informer d'un sujet d'intérêt public.

En 1924, une compagnie est formée par des actionnaires de la paroisse sous le nom de « La Compagnie de Téléphone de St-Gédéon ». Le capital-actions de ladite compagnie était de 10 000 \$ divisé en 50 parts ou actions de 200 \$ chacune.

Lorsque cette compagnie connaît des difficultés financières, M. Georges Mercier rachète les parts de ses concitoyens qu'il transmet en 1929 à son fils Alphonse. Par la suite, en 1945, M. A. Mercier vend la compagnie de téléphone à une nouvelle corporation désignée sous le nom de « Le téléphone rural de St-Gédéon ». Le capital autorisé cette fois était de 8 000 \$ divisé en 200 actions ordinaires de 40 \$ chacune.

Dans les années vingt, le premier central téléphonique est installé chez M. Philippe Lambert (maison actuelle de Mme Florian Lachance). Mlles Delia et Alice Lambert auraient été les premières opératrices. On déménage ensuite le central chez M. Antoine Talbot (résidence actuelle de M. et Mme Alfred Lachance). Mlles Léa Talbot, Olivine Bellegarde et Élia Champagne seraient les autres opératrices dont les gens plus âgés se souviennent. Il est à noter que la Caisse populaire se trouvait également dans la maison de M. Talbot à cette époque.

De 1933 à 1945, le central téléphonique a été tenu par Mme Régina Tanguay (Gaudias Lepage) et occupait un local de sa maison privée. D'après le témoignage de Mme



*Notre premier central téléphonique.
À l'avant il s'agit probablement
d'un membre de la famille Talbot.*

Lepage, le salaire annuel au cours de cette période s'établissait à 100 \$ plus une prime pour les messages de nuit.

Puis, c'est chez M. Pierre Cliche, au deuxième étage de sa propriété que s'installe le central. La fonction d'opératrice est occupée de 1945 à 1950 par Mlles Louissette, Rollande et Jacqueline Cliche.

En 1950, le central téléphonique est transféré chez M. et Mme Arthur Demers (ils habitaient la maison qu'occuperont plus tard M. et Mme Benoît Poulin, 1^{re} Avenue Nord). Leurs filles Georgette et Yvette assument le poste d'opératrice.

M. et Mme Benoît Poulin s'occupent du central téléphonique à partir de 1956. Mme Poulin est assistée de ses enfants, Marie-Marthe et Clément. Le central était ouvert



Mlle Marie-Marthe Poulin, téléphoniste en 1958.



Mme Violette L. Bourque, chef-téléphoniste en 1969.

à des heures précises, particulièrement le dimanche. Tout appel survenant en dehors des heures prévues occasionnait des frais supplémentaires. On répondait cependant à tous les appels venant de l'extérieur.

La Compagnie Québec-Téléphone procède en 1967 au raccordement direct du central de Saint-Gédéon à Sainte-Marie et achète en 1968, le réseau de la Cie de Téléphone de St-Gédéon. Le central téléphonique déménage alors dans une maison mobile, propriété de Québec-Téléphone, au 171, 1^{re} Avenue Nord. Le service était semi-automatique et requérait l'aide de téléphonistes dont la responsable était Mme Violette Lachance-Bourque. Le service est devenu complètement automatique au mois de décembre 1969 et tous les services sont assurés par la Compagnie Québec-Téléphone.

3. La radio et la télévision

Au début des années trente, les gens se rendent à certains endroits publics tels le magasin de M. Arthur Boutin et le bureau de poste de M. Denis Mathieu pour écouter la radio. L'équipement est rudimentaire puisque le son est perçu seulement à l'aide d'écouteurs qu'une seule personne à la fois peut utiliser. Il fallait être attentif pour entendre ces voix lointaines sur des ondes embrouillées.

Par la suite, les radios à batteries et à l'électricité font leur apparition apportant de grands changements dans le mode de vie des gens. Des émissions comme « Un homme et son péché », « Nazaire et Barnabé », « Je vous ai tant aimé », « Les joyeux troubadours » etc. ont ravi longtemps les auditeurs à cette époque. Les gens se rappelleront sans doute de l'émission radiophonique « Chapelet en famille » récité par Mgr Paul-Émile Léger, tous les soirs à 19 heures sur les ondes de CKAC. Ce « hit » des années cinquante en était venu à concurrencer « Un homme et son péché » diffusé à la même heure sur les ondes de

Radio-Canada. Cette station a dû déménager l'émission de Séraphin à 19 heures quinze afin de conserver ses auditeurs.⁴

Au cours des années cinquante, la télévision envahit nos foyers, enlevant beaucoup d'importance à la radio. Les premiers propriétaires d'un téléviseur furent entre autres, MM. Alphonse Tanguay et Napoléon Poulin au rang 8 et MM. Johnny Quirion et Emery Lachance au rang 7. La plupart d'entre eux acceptaient de recevoir dans leurs maisons des groupes et des familles entières afin de les faire profiter de cette merveilleuse invention. Moyennant la somme minime de 10 cents, en échange d'un service rendu ou avec un simple merci, ces gens venaient écouter des émissions comme « La soirée de la lutte », « Les belles histoires des pays d'en haut », « La famille Plouffe », « Le Survenant » etc. M. et Mme Emery Lachance ont reçu pendant trois ans, jusqu'à 55 personnes et cela plusieurs soirs par semaine. Mme Lachance nous raconte que les gens arrivaient à 18 heures pour voir « les bonhommes » (dessins animés) et que même des gens du village comme M. Ernest Quirion montaient chez eux parce que « c'était plus clair ».

Concernant M. Alphonse Tanguay, sa fille Irène nous rapporte qu'en 1953 ou 54, M. Gérard Gendreau commerçant du village avait prêté un appareil à son père afin d'en vérifier la réception dans le haut du rang 8. Il va sans dire que M. Tanguay n'a pas voulu se départir de cette merveille et qu'il a acheté le téléviseur. À cette même époque, M. Gendreau exposait dans la vitrine de son magasin un téléviseur qui, quelque soit l'émission présentée, faisait l'admiration tant des enfants que des passants.

Graduellement, chaque famille vient à posséder son propre appareil. Une antenne installée sur le toit de la

4. La revue « Vivre », « La vie du Cardinal Paul-Émile Léger », numéro 125, sept.-oct. 1989, page 51.

maison permet de syntoniser télé 4, télé 7 et un poste de Washington. À partir de 1955, les gens du village bénéficient d'une antenne communautaire installée par M. Irénée Drouin de St-Martin. L'entreprise de M. Drouin est cédée en 1965 à M. Maurice Cliche, propriétaire de Beauce-Vidéo de Saint-Georges. Ce nouveau diffuseur dote notre paroisse d'un poste communautaire (canal 6) qui depuis 1978 permet la présentation d'émissions locales : transmission en direct des réunions du conseil municipal, mise en candidature des échevins, présentation de téléthons et d'autres activités. Ce même canal émet de la musique et présente à l'écran des annonces publicitaires.

Depuis décembre 1988, l'entreprise Beauce-Vidéo fait partie du groupe Cogeco et prévoit pour l'avenir des améliorations importantes à notre réseau.

4. Les moyens de transport

On raconte que les premiers colons venus s'établir dans la mission du canton de Marlow avaient dû laisser leurs voitures le long de la route de Saint-Théophile. Ils ont donc tracé nos premières routes en abattant les arbres qui se dressaient devant eux et en enlevant les roches les plus nuisibles.

Premiers véhicules

Pour transporter jusqu'à destination leurs bagages et leurs provisions, ils devaient utiliser une espèce de traîneau, encore en usage dans certaines de nos érablières et désigné sous le nom de « sleigh plate ». Le principal avantage de ce véhicule, c'est qu'il pouvait être construit sur place en employant les jeunes merisiers des alentours avec leurs racines recourbées. Quelques grosses mailles de chaînes étaient suffisantes pour relier la barre des menoirs au traîneau et lui assurer la flexibilité nécessaire pour contourner les obstacles existants. Ce véhicule était surtout utilisé dans les sentiers en forêt, aussi bien en été qu'en hiver et pour répondre à des besoins particuliers.

Avec l'arrivée de nouveaux colons et le prolongement des chemins de front et des routes, nos pionniers durent se procurer les véhicules disponibles à cette époque. Pendant plusieurs années, ils ont circulé sur des chemins de terre qui se détérioraient facilement sous l'effet des pluies abondantes et à la période du dégel. Plus tard, vers 1918, des octrois du gouvernement ont permis de recouvrir certaines routes d'une couche de gravelle, les rendant plus résistantes aux caprices de la nature et mieux adaptées à la circulation des automobiles et des camions.

Il convient de noter ici que la langue de travail dans les chantiers de la compagnie Breakey aussi bien que dans ceux du Maine devenait un mélange de français et d'anglais puisque la désignation des tâches, des outils et des véhicules était faite dans la langue anglaise. De retour à la maison, nos pionniers continuaient d'émailler leur langage d'anglicismes et cela explique que la plupart de nos véhicules portent des noms anglais.

Ces véhicules étaient divisés en deux grandes catégories : les plus lourds et les plus robustes servant au transport des marchandises et à des fins agricoles, alors que pour leurs voyages et leurs déplacements, les familles utilisaient des voitures plus légères appelées communément « voitures fines ».

Dans la première catégorie, figure le quatre roues à bandage d'acier que nos gens ont toujours appelé « truck ». Il était tiré par un ou deux chevaux selon la robustesse des matériaux employés pour sa fabrication. Il a servi longtemps au transport des marchandises en provenance des gares ou des grossistes de Saint-Évariste et de Saint-Georges.

En hiver, les voitures destinées au transport des marchandises et des produits de la forêt portaient des noms comme « sleigh double » ou « wagon sled ». Par contre, la « tot sled » aussi désignée sous le nom de « sleigh bleue », de « sleigh raide » ou de « punch », pouvait servir aussi bien au transport sur la grande route de charges moins lourdes qu'au déplacement de plusieurs personnes.



M. François Tanguay et sa famille. À gauche de la photo on peut voir un quatre roues à bandage d'acier et à droite, une voiture fine à deux sièges.

En ce qui concerne les voitures fines, en été, elles prenaient la forme de slagues (slides), de bogheis ou d'autres modèles du genre calèche. Certaines d'entre elles comme les slagues étaient munies de lames de ressort disposées directement sous chacun des deux sièges, alors que pour les autres modèles plus luxueux, ces lames de ressort reposaient sur chacun des deux essieux et étaient disposées dans le sens de la longueur quand il s'agissait de voitures à deux sièges.

Ces dernières étaient parfois surmontées d'un vaste parapluie que l'on déployait pour se protéger de la pluie et des chauds rayons du soleil. Certains bogheis, par contre, étaient équipés d'un toit amovible, fabriqué de toile cirée et de petites tiges d'acier léger, lequel pouvait être replié en arrière du siège, en temps ordinaire.

Enfin, les « robétails » (rubber tires) roulaient sur des pneus d'environ un pouce de diamètre fabriqués de caoutchouc plein et renforcés de fils d'acier. C'étaient, pour l'époque, des voitures confortables et silencieuses dont la



Un couple prenant place dans un boghei à toit amovible.



M. François Lachance conduisant son « robetail » en 1921.

valeur pendant les années 1920 et 1930 pouvait varier entre 150 et 200 \$. Nous ajoutons, pour fins de comparaisons, que le prix d'une telle voiture bien attelée avec un bon cheval équivalait au salaire moyen d'un bûcheron pour un séjour de six mois dans les chantiers.

Avec l'arrivée de la neige, il fallait sortir les voitures d'hiver. Les plus anciens parmi nos colons avaient des carrioles ou bien des traîneaux à bâtons, lesquels graduellement ont été remplacés par des « sleighs fines » et des « borlots ». Pour se protéger du froid, les gens se couvraient avec une robe de carriole, soit une peau de mouton, d'ours ou d'orignal, et ceux qui en avaient deux, en disposaient une sur le siège, en prenant soin d'en laisser retomber une partie en arrière du dossier. En outre, pour signaler leur présence, surtout la nuit, on ajoutait aux menoires de ces voitures ou sur l'attelage des chevaux, des sonnettes ou des grelots afin de prévenir les conducteurs qui s'en venaient en sens inverse de se préparer à une « rencontre ».



M. le curé Bernier lors d'une de ses nombreuses visites en « borlot » dans les chantiers du côté ouest de la rivière.

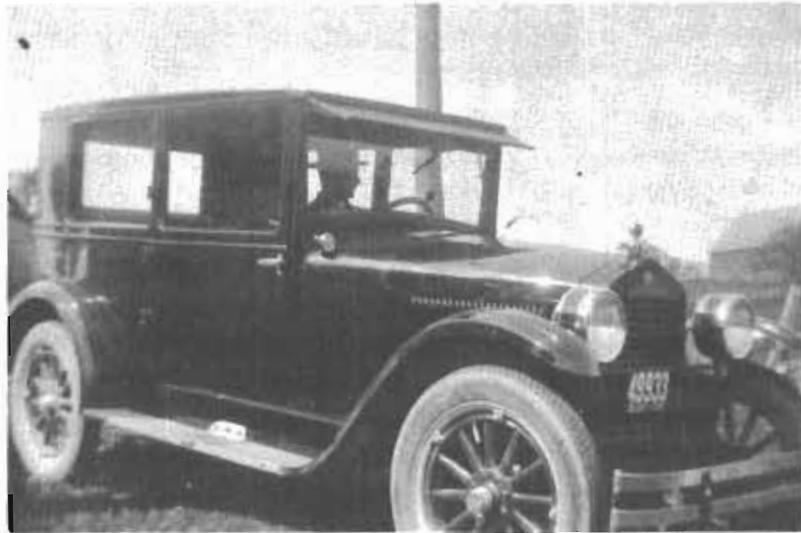
Comme plusieurs de ces véhicules sont encore exposés dans la cour de certains marchands d'antiquités, nous éviterons les fastidieuses descriptions afin de consacrer quelques lignes à vanter les mérites du cheval. Sans lui, en effet, les plus belles et les meilleures voitures n'ont plus qu'une relative importance.

Le cheval est au centre de toutes les activités de transport surtout avant l'avènement des automobiles et des camions. C'est sur lui que les membres de la famille comptent pour se rendre au village sur semaine et à la messe le dimanche, ou pour aller visiter la parenté éloignée. C'est lui qu'on attellera à la « barre du jour », en plein hiver, pour aller prendre à la gare de Saint-Georges, le train de sept heures en direction de Québec ou de Lévis et qu'on retrouvera en fin de soirée pour le retour à la maison.

Ce noble animal a rendu d'incalculables services à nos anciennes familles et pour plusieurs d'entre elles la mort d'un cheval prenait l'allure d'un véritable malheur. Du temps où l'on parlait des chevaux avec le même intérêt qu'on parle aujourd'hui des automobiles, les maquignons et les commerçants de chevaux occupaient une place importante dans le petit monde des affaires d'une région agricole comme la nôtre. Les trucs inventés par les maquignons pour réussir leurs échanges, de même que les aventures des commerçants qui faisaient venir des provinces de l'Ouest canadien des chars complets de chevaux sauvages, qu'il fallait d'abord apprivoiser avant de les dresser, tout cela fait partie de notre folklore et de la petite histoire de notre monde rural.

Les automobiles, les camions et les autobus

Vers 1915, des résidents de Saint-Gédéon, entre autres, MM. Eusèbe Boutin, Joseph Bourque et Ferdinand Martin se procurent les premières automobiles de la paroisse. Cependant, ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard



M. le curé Létourneau dans son automobile en 1926 (probablement de marque Essex).

que le nombre de propriétaires d'autos connaît une augmentation sensible. Entre-temps, plusieurs obtiennent des licences de taxi et offrent leurs services à notre population pour faciliter, entre autres, le transport des hommes aux chantiers et les voyages d'affaires en direction des centres comme les villes de Saint-Georges et de Québec.

D'après le témoignage de M. Alfred Lachance qui a exercé le métier de taxi de 1940 à 1980, nos deux premiers taxis auraient été MM. Joseph Bourque et Ferdinand Martin. Quant à MM. Clément Cliche et Léo Poulin ils auraient détenu une licence de taxi pendant près de 40 ans, alors que M. Fernand Cliche aurait exercé ce même métier pendant 33 ans et MM. Rosaire Racine, Raoul Landry, Firmin Quirion et Albert Nadeau (Archélas) pendant plus de 20 ans. La liste serait longue de ces gens serviables qui, jusqu'à ces dernières années, ont permis à ceux qui n'avaient pas d'automobiles de se déplacer, à bon compte, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre paroisse.



Autos de modèle convertible.

Toutefois, Mmes Archélas Lachance (Cordélia Bourque) et Gédéon Moisan (Léa Talbot) méritent une mention spéciale car elles auraient été les premières femmes de Saint-Gédéon à conduire régulièrement leur automobile.

Quand aux camions, il semble bien que M. Napoléon Boutin, cultivateur au rang 4, ait été le premier à s'en procurer un, qu'il aurait utilisé de 1915 à 1918. Il aurait été suivi, quelques années plus tard, par M. Antoine Talbot avec un camion d'une grande puissance pour l'époque. D'autres comme MM. Camille Pouliot, Arthur Demers et Alexandre Quirion ont obtenu de la Régie des services publics un permis de transport général, ce qui légalement, limitait les autres camionneurs du temps au seul transport du bois et de la gravelle ou des marchandises relatives à leur propre commerce.

Ici encore, la liste serait longue et forcément incomplète des camionneurs qui ont fait du transport public ou privé et qui ont contribué, chacun à leur manière, au développement du commerce et de l'industrie dans notre paroisse.



M. Damase Jolin (fils) qui avait un magasin devait se rendre chez Buteau à Saint-Évariste pour s'approvisionner.

En 1929, MM. Alphonse et Philippe (jr) Lambert de notre paroisse organisent un transport par autobus pour relier Saint-Gédéon à nos deux pôles d'attraction que sont Saint-Georges et Lac-Mégantic. Ils embauchent M. Jean-Baptiste Boutin comme chauffeur et ils assurent ce service pendant une période de deux ans.

Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard qu'une société formée du Dr Viateur Bolduc de Lac-Mégantic et d'un monsieur Roy de Saint-Samuel, offre à notre population les services d'un transport par autobus entre Lac-Mégantic et Québec via Saint-Georges. L'hiver, le service était assuré grâce à un « snow mobile » pouvant contenir jusqu'à 12 personnes et se déplaçant environ à 25 milles à l'heure. Bien que cette entreprise ait changé plusieurs fois de propriétaire, le service d'autobus est encore disponible et, présentement, il est assuré par la compagnie Autocars Sartigan inc. de Saint-Georges de Beauce.



« Snow mobile » utilisé dans les années 1940.

Depuis la centralisation des écoles de rangs en 1960, le transport par autobus des écoliers au village et à la polyvalente de Saint-Martin a été assuré d'abord par MM. Sévère Quirion et Victor Jolin, suivis quelques temps plus tard par M. Antoine Nadeau. En 1967, MM. Paul-Eugène Quirion et Adrien Vachon ont pris la relève de M. Sévère Quirion, alors que MM. Gaston Vachon et Alain Nadeau ont pris celle de leur père au moment de leur retraite.

Le train

Du temps où le Québec Central était le principal moyen de transport longue distance dans la région de la Beauce, les gens de Saint-Gédéon se sont plaints bien souvent d'être « loin des chars ». Si on considère, d'une part, que la région de Saint-Évariste a été desservie par le chemin de fer à partir de 1895 et celle de Saint-Georges depuis 1906, et que d'autre part, ce n'est que vers 1944 que les véhicules automobiles ont pu circuler librement en hiver sur nos routes régionales, on est forcé d'admettre que leurs plaintes étaient fondées.

Nombreux aussi étaient les membres de nos anciennes familles qui avaient un certain âge lorsqu'ils voyaient « les chars » pour la première fois. Lorsque chez nous, on disait d'une personne délurée qu'« elle avait déjà vu les chars » on donnait un double sens à cette savoureuse boutade.

5. Les associations

Les mouvements sociaux naissent et meurent au rythme des besoins de leurs membres. Les objectifs poursuivis par les différentes associations se concrétisent dans des actions sociales, puisque comme l'a écrit Joubert « les bons mouvements ne sont rien s'ils ne deviennent de bonnes actions ».

Lacordaire, Jeanne d'Arc et A.A.

Au début du siècle, la lutte contre l'alcoolisme était déjà l'une des grandes préoccupations du clergé. Le 11 août 1901, M. le curé Rouleau dénonce le gaspillage au retour des chantiers ainsi qu'à la période des Fêtes (34 \$ de gin qu'on va chercher aux lignes). En 1915, des pères rédemptoristes fondent la Société de Tempérance et encouragent les gens à placer dans leur foyer la croix noire ou croix de tempérance.

Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc prendront la relève en 1939. Durant les années quarante et cinquante, des conférenciers dont le docteur Raoul Poulin de Saint-Martin et M. Auguste Pelchat de Saint-Gédéon sillonnent les paroisses afin de promouvoir ces mouvements de lutte contre l'alcoolisme. On retrouve 160 membres faisant partie des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc en 1956.

Sous l'influence de Vatican II, de nouvelles associations naissent telles que les A.A. (alcooliques anonymes) dont les membres se réunissent une fois par semaine pour prier et s'encourager mutuellement à vivre leur devise : « Un jour à la fois ».



Rassemblement des dames du Cercle des Fermières au début de 1950. En avant : les abbés Napoléon Roy, Patrice Roy et Charles-André Jobin.

Le Cercle des Fermières

Cette association féminine vouée aux intérêts de la femme et de la famille a été fondée en 1941. Dès les débuts, des conférenciers, aumôniers ou agronomes, donnent aux membres de l'information concernant l'éducation de la famille, la nécessité de l'instruction, la doctrine sociale de l'Église, la culture et la conservation des légumes, la culture du lin, l'économie, etc.

Au cours de la première année d'existence du Cercle, les membres se procurent un métier à tisser avec les profits de tournois de cartes. En 1968, le Cercle obtient une charte qui précise les buts de cet organisme qui sont : le développement de la culture personnelle, l'implication dans les différentes sphères socio-économiques, l'enseignement et la promotion des arts ménagers et enfin la transmission de notre patrimoine.

Le Cercle participe à des expositions d'artisanat, organise des voyages et s'implique dans la communauté paroissiale. En 1953, sous la présidence de Mme Georgine Bourque-Quirion, les dames fermières organisent un grand bazar dont les profits serviront à la finition de l'église.

Au cours des dernières années, les membres de ce mouvement se préoccupent des problèmes touchant l'environnement, la condition féminine, la pornographie, les droits de l'enfant, etc.

Depuis sa fondation, le Cercle qui compte actuellement 110 membres a vu se succéder les présidentes suivantes : Mmes Lucie Boutin (1941-1944), Georgine Quirion (1944-1962), Alexandrine Breton (1962-1964), Régina Giroux (1964-1966), Marie-Blanche Lachance (1966-1967), Aurélia Quirion (1967-1974), Simone Fortin (1974-1977), Marie-Paule Tanguay (1977-1983), Céline Breton (1983-1988), Clémence Quirion (1988), Henriette Lachance (1989-1990).

Les Colombiennes

Cette association féminine créée parallèlement au Cercle des Fermières de Saint-Gédéon a vu le jour dans les années cinquante. Ces femmes se réunissaient une fois par mois afin d'effectuer des travaux d'artisanat. Cet organisme a été dirigé plusieurs années par Mme Paul Veilleux. Lorsque le mouvement s'est dissous, plusieurs « Colombiennes » ont adhéré au Cercle des Fermières.

Les Chevaliers de Saint-Gédéon inc.

Ce club a été fondé en février 1972 par des Chevaliers de Colomb. Les buts poursuivis par cette association sont d'aider les gens de la paroisse et de contribuer financièrement à des œuvres charitables.

Pour concrétiser leurs objectifs, les membres organisent annuellement de nombreuses activités telles que la fête des enfants à Noël et à Pâques, la soirée de la fête des Mères, la cabane à sucres, l'épluchette de blé d'Inde, la

discothèque pour les jeunes, soirées diverses, tournois, expositions, cours de danse, etc.

En plus d'avoir contribué à l'amélioration de la cuisine et de la salle municipale, les membres ont une activité qui implique beaucoup de bénévolat soit l'assistance aux familles en deuil par le service d'un repas après les funérailles.

Actuellement le club compte 422 membres (incluant les conjoints) qui travaillent au bien-être et à l'harmonie des gens de la paroisse.

Voici la liste des présidents : MM. Hervé Fortin (1972-1973), Claude Poulin (1974-1977), Germain Lachance (1978), Benoît Fortin (1979), Roger Breton (1980-1985), Lionel Lachance (1986-1990).

À l'occasion de la fête des Mères, le club nomme une mère de l'année ainsi qu'un homme de l'année. Voici les noms de celles et ceux à qui on a rendu hommage depuis 20 ans :

1970	Mme Florence Jolin	
1971	Mme Denise Dallaire	M. Hormidas Nadeau
1972	Mme Marie-Rose Lachance	M. Marcel Dutil
1973	Mme Pierre-Anne Couture	M. Roland Turgeon
1974	Mme Eulalie Tanguay	M. Jean-Baptiste Boutin
1975	Mme Dorothée Quirion	M. Auguste Pelchat
1976	Mme Elmina Fortier	M. Adrien Tanguay
1977	Mme Léa Lachance	M. Emery Bourque
1978	Mme Lucie Boutin	M. Antoine Cliche
1979	Mme Simone Audet	M. Archelas Lachance
1980	Mme Obélia Marquis	M. Paul-Eugène Quirion
1981	Mme Rose-Marie Quirion	M. Barthélémy Breton
1982	Mme Marie Lachance	M. Raoul Cliche
1983	Mme Rose-Alma Quirion	M. Roger Lachance
1984	Mme Évelina Poulin	M. Hugues Bégin
1985	Mme Estelle Fortier	M. Lionel Quirion
1986	Mme Evélie Poulin	M. l'abbé Roger Vachon
1987	Mme Jeanne d'Arc Paradis	M. Paul-André Quirion
1988	Mme Oliva Lachance	M. Victor Jolin
1989	Mme Cécile Giroux	M. Lionel Moreau

Le Club des Trente inc.

Fondé en 1972, le « Club des Trente inc. » est une association de pêcheurs et de chasseurs. Le club regroupe les membres de dix paroisses dont : Saint-Gédéon, Saint-Martin, Saint-Honoré de Shenley, Saint-Hilaire-de-Dorset, Courcelles, La Guadeloupe, Saint-Évariste, Saint-Sébastien, Saint-Samuel et Saint-Ludger, lesquelles paroisses entourent le territoire qui est sous bail avec la Cie Domtar.

Chaque paroisse compte trente membres d'où le nom « Club des Trente inc. » Le but du club est la gestion et la protection de la faune et du territoire.

Voici la liste des directeurs de Saint-Gédéon, depuis le début de la fondation du club : MM. Guy Hamel (1972-73), Roland Veilleux (1973-74), Marc Tanguay (1975-76), Gaston Vachon (1977-80), Fernand Cliche (1981-82), Guy Rancourt (1982-83), Guy Hamel (1984-86), Gaétan Hamel (1987-88), Mario Pelchat (1988-90).

Le Club sportif Marlow inc.

La fondation de ce club de motoneige remonte à 1972. Le club compte actuellement 40 membres. Les objectifs de cette association sont de promouvoir le sport en général, en particulier celui de la motoneige et de donner aux adeptes de ce sport les services adéquats à sa pratique.

La direction du club organise à l'occasion des parades, des randonnées, des « rallye poker », etc. Le club fait partie de la Fédération des Clubs de motoneigistes du Québec (F.C.M.Q.)

Voici la liste des présidents : MM. Arthur Gagnon (1972-73), Apollinaire Rancourt (1973-74), Marcel Mathieu (1974-75), Éloi Lachance (1975-78), Marcel Mathieu (1978-82), Jules Veilleux (1982-87), Jean-Claude Quirion (1987-88), Michel Veilleux (1988-89), Jules Veilleux (1989-90).

Le Club de l'Âge d'Or

« Le Club de l'Âge d'Or Saint-Gédéon Beauce inc. » a été fondé le 20 septembre 1973. Il succédait alors à une association locale désignée sous le nom « Les amis de l'Âge d'Or » laquelle depuis septembre 1969, s'intéressait de façon particulière aux résidents du Foyer.

Dès la première année, le club a recruté plus de 200 membres et ce nombre a augmenté graduellement pour atteindre 280 membres en 1989. Depuis 1978, le Club de l'Âge d'Or de Saint-Gédéon est affilié au Conseil de l'Âge d'Or, région de Québec et, par conséquent à la Fédération de l'Âge d'Or, au niveau provincial.

Au niveau de la paroisse, le club répond à un besoin des personnes âgées de 55 ans et plus de se regrouper entre gens de même milieu afin d'éviter l'isolement et la solitude. À l'intérieur du club, les membres peuvent mettre en commun leurs talents, leur énergie, leurs connaissances et leur expérience pour travailler au mieux-être des personnes âgées en général et améliorer leur propre qualité de vie.

Au cours de ses 16 années d'existence, le club a diversifié ses activités en tenant compte des suggestions des membres et surtout de la disponibilité des locaux qu'il pouvait utiliser. C'est ainsi qu'il a de façon régulière organisé des soirées de danse, des tournois de cartes, des parties de sures, des pique-niques et des épiluchettes de blé d'Inde. À l'occasion des Fêtes et de la Semaine de l'Âge d'Or, en mai de chaque année, le club invite ses membres à des dîners suivis de parties récréatives. Le club a aussi organisé des séances d'information, des cours de perfectionnement, des cours de danse et autres, à l'intention de ses membres.

Le club a mis sur pied des comités pour répondre à des besoins particuliers, entre autres le Comité du Partage qui a permis à un groupe de dames de se familiariser avec les travaux de couture, de tricot ou autres activités artisanales ; le Comité Qualité de vie qui s'est occupé de personnes

âgées aux prises avec des difficultés passagères ; enfin, la Chorale de l'Amitié qui a remporté de nombreux succès auprès des membres et du public en général.

MM. Emery Bourque, Jean-Baptiste Boutin, Barthélemy Breton, Auguste Pelchat et Lorenzo Trudel se sont succédé à la présidence du Club de l'Âge d'Or.

Le Club Optimiste

La cérémonie de remise de charte du Club Optimiste de Saint-Gédéon s'est déroulée au Château Louise de Saint-Martin le 20 septembre 1975. Le club fondateur est celui de Lac-Mégantic.

Au début, le club comptait 32 membres, aujourd'hui le nombre est de 52. Ce club a pour but l'aide à la jeunesse ; c'est un club de services à l'écoute des besoins des jeunes. Le journal « La Source » informe les membres régulièrement.

Désireux de partager leur optimisme et d'agrandir la famille, des membres procèdent à la fondation d'un Club Optimiste à Saint-Martin le 25 septembre 1976.

Cet organisme à but non lucratif trouve sa principale source de revenus dans le Carnaval du Clown, lequel se répète annuellement en janvier, depuis 1978. L'argent ainsi recueilli permet de réaliser des projets touchant la jeunesse. Les autres activités que des membres bénévoles ont mis sur pied ou auxquelles ils ont accepté de collaborer sont : le marcheton, la sécurité en bicyclette, l'art oratoire, la semaine d'appréciation de la jeunesse, la clinique de sang, l'opti-génie, les cours de natation, l'essai littéraire, le hockey mineur, les cours de patinage, de karaté et de ballet jazz, l'achat de skis de fond pour les écoliers, etc.

Parmi les réalisations importantes, notons le terrain de balle molle, les bandes de patinoire et la glissade près de l'aréna. En avril 1988, le club se réjouit de la fondation du Club Octogone ou club jeunesse parrainé par celui de

Saint-Martin. La bonne marche du club est due au dévouement et au dynamisme de tous ses membres qui ont à cœur un bel avenir pour notre jeunesse.

Les présidents qui se sont succédé sont : MM. Roger Lachance (1975-76), Gérald Fortier (1976-77), Clément Poulin (1977-78), Hervé Fortin (1978-79), Claude Drouin (1979-80), Apollinaire Rancourt (1980-81), Fernand Giroux (1981-82), Jean-Claude Mercier (1982-83), Victor Jolin (1983-84), Christian Poulin (1984-85), Roland Lamontagne (1985-86), Richard Nadeau (1986-87), Ghislain Ruel (1987-88), Martial Quirion (1988-89), André Paradis (1989-90).

Le Club de tir

Le Club de tir « Les Matous de St-Gédéon Bce Inc. » existe officiellement depuis 1978. Un terrain sécuritaire aménagé le long de la rivière Chaudière du côté nord de Saint-Gédéon permet aux adeptes du tir de se familiariser avec le maniement de leurs armes. Que ce soit au tir à l'arc, à la carabine ou au pigeon d'argile, les membres, par la simple pratique ou lors de compétitions, exercent leur habileté tout en respectant les règles de sécurité.

En 1990, on dénombre 30 membres qui proviennent de Saint-Martin, Saint-Théophile et Saint-Gédéon. Ces membres sont couverts par une assurance responsabilité et font partie depuis janvier 1983 de la Fédération de Tir du Canada.

Les présidents du Club de tir : MM. Gaétan Bernard (1977-79), Marc Tanguay (1979-81), Guy Rancourt (1981-89), Jean-Marc Quirion (1989-90).

Le Club des Amis de la forêt

« Le Club des Amis de la forêt de Saint-Gédéon » fondé en 1984 a pour objectif principal de promouvoir le sport des véhicules tout terrain et de fournir à ses membres la possibilité d'organiser des activités en conséquence.

Le club a réussi à construire des sentiers, à les entretenir, permettant ainsi de joyeuses randonnées en forêt. Il loue des chalets ou des relais afin d'organiser des rencontres et des soirées sociales.

Les activités et l'expansion du club ont sans doute été limitées par suite des interdictions de circuler sur les chemins publics et même sur des terrains privés. En ce qui concerne le nombre de membres il s'est maintenu depuis les débuts aux environs de cinquante, tous propriétaires de véhicules à trois ou quatre roues.

Les présidents: MM. Jean-Marie Pelchat (1984-87), Denis Gilbert (1987-88), Pierre Labrecque (1988-90).

Les Chevaliers de Colomb

La fondation officielle du conseil 8657 des Chevaliers de Colomb de Saint-Gédéon remonte au 14 octobre 1984 et est due à l'initiative de M. Jean-Louis Nadeau qui, de concert avec le conseil 4734 de Saint-Martin (leur parrain), a su monter une équipe et un programme afin de concrétiser le besoin de regrouper les Chevaliers de Colomb à Saint-Gédéon, ceux-ci étant déjà en règle dans d'autres conseils environnants.

Les grands Chevaliers du conseil 8657 depuis sa fondation sont: MM. Jean-Louis Nadeau (1984-87) et Jules Veilleux (1987-90).

Notons que les Chevaliers appartiennent au district 38 regroupant les conseils suivants (par ordre de fondation): Saint-Martin (4734), Saint-Théophile (7691), Saint-Gédéon (8657), Saint-Ludger (9738 et Saint-Robert (10028).

Les buts poursuivis par les Chevaliers de Colomb sont que les membres s'entraident, qu'ils échangent leurs connaissances, qu'ils aident les jeunes, qu'ils fassent des œuvres, qu'ils portent secours à ceux qui sont dans le besoin, qu'ils prennent l'habitude du travail en commun, qu'ils défendent leur religion et assistent les prêtres en paroisse.

Les grands principes de l'ordre sont : charité, unité, fraternité, patriotisme. Depuis les débuts de sa fondation, cet organisme a contribué à de nombreuses œuvres paroissiales.

Parmi les activités annuelles, mentionnons : le souper fraternel des membres à la Saint-Valentin, la fête de la Saint-Jean-Baptiste, l'épluchette de blé d'Inde, l'installation des officiers, la campagne des œuvres charitables, la Guignolée, le social de Noël pour les membres, le Noël des aînés au Foyer, le brunch de la fête des Mères, etc.

Le nombre de membres n'a cessé de progresser depuis sa fondation, ainsi au 1^{er} avril 1990 on compte 156 membres.

Les Filles d'Isabelle

« Les Filles d'Isabelle » font partie du Cercle Louise Molé de Saint-Martin depuis presque 25 ans. Plus de 70 membres y militent actuellement.

Le but de ce mouvement est de fournir un milieu d'épanouissement à ses membres en leur permettant de mieux se connaître, de vivre de belles amitiés, de travailler ensemble à faire rayonner leur devise : « Unité, amitié et charité. »

Parmi les principales activités de cet organisme, mentionnons la tenue d'un comptoir familial (vêtements, etc.) ainsi que l'aide aux séminaristes d'Haïti.

Gestion faunique Saint-Gédéon

L'année 1985 marque le début de ce club. La Cie Domtar offrait alors à la paroisse qui occupait le territoire, la location sous bail du terrain. Un groupe de sportifs de Saint-Gédéon profite de l'opportunité et décide d'obtenir une charte provinciale donnant naissance à ce club à but non lucratif.

Les objectifs de « Gestion faunique Saint-Gédéon » sont : de sauvegarder notre patrimoine faunique ; de protéger notre territoire et ses environs contre le braconnage et le danger des incendies forestiers ; de sensibiliser la population aux merveilles qui nous entourent afin que nos enfants puissent en bénéficier dans le futur.

Les présidents qui se sont succédé sont : MM. Gaston Vachon (1985-86), Laurent-Paul Gagné (1986-87), Pierre Labrecque (1987-88), Andréa Vachon (1988-89), Lionel Jolin (1989-90).

Le Club Octogone Opti-Viking

Le 16 avril 1988, le Club Opti-Viking de Saint-Gédéon a été établi par le Club Octogone Opti-Chaudière de Saint-Martin. À sa fondation, la présidente est Mlle Chantale Bernard.

Ce club regroupe des filles et des garçons de niveaux secondaires 1 à 5 se réunissant dans le but de s'épanouir personnellement en tant qu'individus en s'engageant dans des projets de services à la communauté.

Chaque Club Octogone est parrainé par un Club Optimiste lequel reconnaît l'importance de l'implication des jeunes dans des programmes destinés à améliorer la société. Il leur fournit l'aide et l'appui nécessaires mais n'intervient pas dans la façon de fonctionner ni dans les activités du club des jeunes. Le club comptant 22 membres est présidé par M. Jimmy Lachance depuis 1989.

Parents-secours

Cette association provinciale implantée dans notre paroisse depuis 1986 compte 60 membres. Ces parents-secours peuvent venir en aide à tout enfant en détresse soit parce qu'il est perdu, blessé ou agressé. Parents-secours vient en aide également à toute personne âgée ou autre qui se retrouverait dans une situation difficile.

Le Comité de bénévoles de Saint-Gédéon

Ce comité est rattaché à l'Association Bénévole des Cantons Inc. qui regroupe des comités de bénévoles paroissiaux sur le territoire desservi par le CLSC La Guadeloupe. Mme Rosalie Pelchat assume la présidence de ce comité formé de cinq membres qui coordonne le travail de 17 bénévoles.

De façon générale, ces bénévoles sont à l'écoute des personnes dans le besoin et tentent de leur venir en aide tant sur le plan moral que sur le plan matériel. Ce comité, formé au début de 1989, a déjà à son actif quelques réalisations comme la popote roulante, la distribution de paniers de provisions et de vêtements, visites à des familles démunies et organisation de séances hebdomadaires d'exercices physiques pour les personnes âgées.

Chapitre 7

Autres temps, autres mœurs



« Seule une femme peut tisser
riches draperies
avec bouts de misères. »

Félix LECLERC

1. Vie de famille

Nos ancêtres étaient généreux, vaillants, courageux et croyants. Les principes religieux prenaient une place importante dans leur vie et la plupart de leurs comportements étaient dictés par les bonnes paroles de M. le curé. Les prêtres de l'époque, étant eux-mêmes soumis aux directives sévères de l'archevêché, se devaient d'imposer une morale rigoureuse à leurs paroissiens. Les extraits des prônes que nous utiliserons dans ce chapitre ne déprécient nullement le rôle de nos bons pasteurs car c'est grâce à eux si nos ancêtres ont pu nous léguer certains grands principes de vie, une bonne éducation, le respect de soi et des autres.

Fréquentations et mariages

À une certaine époque, les possibilités de rencontre entre jeunes gens se limitaient aux réunions de famille. La période des Fêtes, les corvées ou « bi » ainsi que les noces sont des occasions rêvées pour se choisir un cavalier ou se faire une blonde. Au terme de fréquentations sérieuses, constamment sous l'œil vigilant d'un chaperon, le prétendant fait un jour la grande demande. La future épouse est parfois très jeune, 14, 15 ou 16 ans et ne connaît rien des mystères de la vie. Elle se dirige sereinement vers le mariage, convaincue qu'elle a trouvé le « bon parti ». Celui-ci en général est plus âgé car il attendait de « pouvoir faire vivre sa femme » avant de se marier.

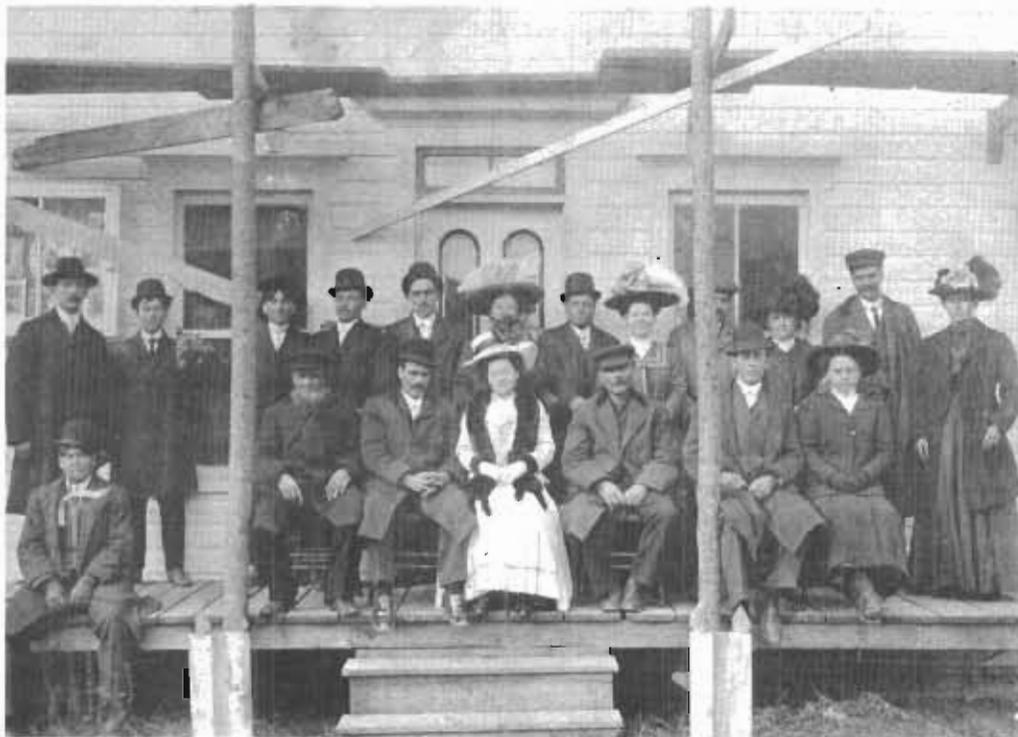
Plus tard, les occasions de rencontre seront plus diversifiées : les parties de cartes à la salle paroissiale, les soirées musicales au couvent, les bazars ainsi que les lieux de travail. Mme Élia Champagne-Moreau nous a rappelé une coutume qui consistait à placer une pelle près

de la porte de la maison lorsqu'une jeune fille refusait la visite d'un soupirant.

Le mariage est célébré les jours de semaine, mardi ou mercredi en général, à six heures ou sept heures du matin. L'abbé Rouleau, dans son prône du 6 avril 1902 demande « de ne pas laisser ceux qui sont pour se marier venir ensemble dans la même voiture. Le père de chacun des mariés amène son enfant ». Après la cérémonie religieuse, les époux et les invités se rendent chez la famille de la mariée où ils sont conviés au repas de noce. Le souper est généralement servi dans la famille du marié. Les festivités se continuent très tard, on rapporte même des cas où elles auraient duré deux ou trois jours.



Un cortège se dirigeant vers Saint-Gédéon, après le mariage de M. et Mme Hilaire Pelchat (Belzémire Poulin), célébré à Saint-Martin en 1910.



Les noces de M. et Mme Hilaire Pelchat.

La coutume du voyage de noces n'existant pas encore, les nouveaux époux se dirigeront vers leur futur lieu d'habitation ou chez un parent où ils passeront leur première nuit de noces. D'après plusieurs témoignages, il semble que les joueurs de tours s'en donnaient alors à cœur joie.

Les fréquentations étant « une occasion de péchés » nos bons curés n'ont pas ménagé leurs conseils. Ainsi en 1904, M. le curé Rouleau fait cette mise en garde: « Au sujet des sorties du futur avec la future : défense absolue ».

Les danses et le maquillage, surtout le rouge à lèvres, étaient défendus ainsi que le port de vêtements dits immodestes. À ce propos, voici un extrait d'un prône datant du 6 juillet 1919:

Scandale chez les jeunes filles dans la manière de s'habiller. Autrefois, ces jeunes personnes s'habillaient, aujourd'hui elles se déshabillent (...) Je veux parler clairement puisqu'on s'habille clairement. Si vous réfléchissez, vous admettrez que ce décoltage est de l'effronterie et de la luxure (...) Cette mode infâme de s'échancrer la poitrine n'a pas été inventée ici, mais vous êtes coupables de la suivre. Vous êtes coupables de toutes les mauvaises pensées que vous suggérez, de tous les mauvais regards et leurs conséquences (...) Je vous demande de porter des robes dont le cou est fermé (...) car autrement vous passerez pour avoir plus de cou que de tête. La modestie est la plus belle parure de la femme chrétienne. Avis aux mères de familles, ne jetez **pas** vos robes mais mettez-leur un rideau. Si vous ne changez pas, vous vous exposez avec un habillement semblable, à vous voir refuser les sacrements de pénitence et d'eucharistie.

En 1935, on demande aux femmes de ne pas suivre la vague de nudisme qui corrompt les villes et maintenant les campagnes. Il était question cette fois de ne pas dénuder les jambes ni les bras... Ajoutons en terminant que des quêtes ont eu lieu pendant de nombreuses années pour « la préservation de la jeune fille ». Autres temps, autres mœurs...

Nos deux premiers curés, les abbés Rouleau et Lessard, ont lutté de toutes leurs forces pour bannir de notre paroisse les trois grands fléaux qui étaient le blasphème, l'ivrognerie et l'impureté. De tous ces maux, il semble que l'ivrognerie ait été le plus important si l'on en juge par les nombreuses interventions faites dans les prônes. Chaque année, à la période des Fêtes, à la fin du carême et surtout au retour des chantiers et de la drave, nos bons curés incitent les hommes à ne pas consommer de boisson, à ne pas en fabriquer, à ne pas aller en acheter « **aux** lignes » et même à ne pas faire de commissions car disait le curé Rouleau « vous serez responsable de toutes les fautes qui se commettent à la suite, par le **mauvais** usage de cette boisson ». Ces mêmes curés se **plaignent** à maintes reprises des désordres et des scandales causés par la boisson.

D'après les témoignages de nos aînés, il semble que ces conseils s'avéraient très utiles surtout à la fin des chantiers et de la drave, car les hommes qui avaient trimé dur toute une saison, « sortaient au bord et fêtaient ça en grande ».

Grossesses et naissances

La vie de la femme mariée se résume bien vite à des grossesses répétées, aux travaux de la maison et de la ferme ainsi qu'au soin des enfants. À chaque année ou presque, la « cigogne » ou « les sauvages » passent et laissent dans la famille « un petit cadeau du ciel ». Les moyens de contraception inexistantes et les pressions exercées par les prêtres pour que la femme « fasse son devoir » font que le taux de natalité est très élevé au cours des cinquante premières années du siècle.

Le seul moyen de contraception connu est l'allaitement ; les femmes savaient que si elles allaitaient le petit dernier un an ou plus, elles retardaient ainsi la prochaine grossesse. Nous avons rencontré plusieurs aînées de notre paroisse qui résident actuellement au Foyer de Saint-Gédéon et toutes se rappellent avec un peu d'amertume, l'obligation qui pesait sur elles d'avoir une famille nombreuse. Elles racontent que certains prêtres étaient tellement sévères qu'ils allaient jusqu'à « refuser la communion » à celles qui « empêchaient la famille ». Et pourtant, ces bonnes mères nous ont également raconté que la femme qui « était partie pour la famille » devait dissimuler sa grossesse et surtout ne pas en parler !

Les grossesses et les accouchements se suivent donc à intervalles rapprochés, en moyenne à tous les ans ou tous les ans et demi. Au début, les accouchements ont lieu à domicile en présence d'une sage-femme ou d'une personne de confiance ; plus tard les médecins viendront assister les femmes à la maison et dans les années 1950, les femmes peuvent se rendre à l'hôpital de Saint-Georges pour y accoucher. L'accouchement est également un secret bien gardé puisqu'au moment venu, on déménage le reste

de la famille chez le voisin ou la parenté. Plusieurs heures plus tard, le père revient chercher sa marmaille en annonçant fièrement qu'il vient « d'acheter » un petit garçon ou une petite fille. Le jour de sa naissance ou le lendemain, même si la température est des plus maussades, l'enfant est conduit à l'église pour se faire baptiser.

Voici une liste des principaux prénoms féminins et masculins le plus souvent rencontrés dans nos registres de 1899 à 1925 (écrits selon l'orthographe du temps).

Prénoms féminins :

Adélaïde	Anna-Marie	Corinthe	Exilia
Adélia	Antoinette	Delphie	Fernande
Adéline	Apolline	Delphine	Fédora
Adèle	Armandine	Delvina	Félixine
Adolarise	Armosa	Des Neiges	Félicitine
Adrienne	Armose	Délia	Flavie
Agathe	Arthémise	Délina	Florence
Aglé	Aubélia	Délina	Florida
Agnès	Auréa	Démérisé	Françoise
Alberta	Aurélié	Desanges	Gabrielle
Albertine	Aurore	Déséline	Gaudélie
Alexandrine	Auxilia	Désilda	Georgianna
Alexina	Belzémire	Désilime	Germaine
Alfreda	Bernadette	Dolorès	Gratia
Alice	Berthe	Domithilde	Gracia
Alida	Béatrix	Domitille	Graziella
Alosia	Bibianne	Éléonore	Henriette
Alphonsine	Blanche	Élia	Hénédine
Alvine	Caroline	Élisabeth	Imelda
Amanda	Catherine	Élise	Irène
Amarilda	Cédule	Elmina	Jeanne
Amazélie	Célanire	Elmire	Jeanne d'Arc
Anaïs	Célestine	Émérécienne	Jessie
Anaïse	Céline	Emma	Joséphine
Anasthasie	Claire	Emmélia	Julia
Anathalie	Clara	Emmélie	Julienne
Angéline	Claudia	Ernestine	Justine
Angélique	Clémentine	Eugénie	Lauda
Angèle	Clorinthe	Éva	Laura
Anna	Clothilde	Éva-Rose	Laurence
Annae	Cordélia	Évangéline	Laurenda

Laurette	Marie-Anne	Ombélia	Tharsèle
Léa	Marie-Aurélie	Ombélie	Théotiste
Léda	Marie-Blanche	Origina	Ursule
Léocadie	Marie-Louise	Phébée	Valentine
Léonide	Mathilde	Philomène	Valéda
Léonie	Mélanie	Rachel	Valérie
Léontine	Mélina	Rébecca	Victoria
Léopoldine	Mérida	Régina	Vina
Louise	Mérida	Rosalie	Virginie
Louise-Anna	Nathalie	Rosanna	Vitaline
Lucie	Noëlla	Rose-Alma	Wildelime
Lucienne	Obélia	Rose de Lima	Wilhelmine
Ludivine	Obélie	Rose-Aimée	Xévérine
Lumina	Obéline	Rose-Anne (a)	Yvonne
Magdeleine	Octavie	Rosilda	Zélia
Malvina	Odélide	Saphronie	Zélire
Marcelline	Odélie	Sara	Zénoïde
Marguerite	Oliva	Séraphine	Zéphirine
Marie	Olive	Simone	Zoé.
Marie-Ange	Olivine	Sophie	

Prénoms masculins

Absalon	Apollinaire	Charles-Édouard	Évangéliste
Achille	Archélas	Clément	Eximère
Adalbert	Aristide	Cléophas	Fabien
Adélar	Armand	Conrad	Félix
Adolphe	Arthur	Damas	Ferdinand
Aimé	Athanase	Damien	Firmin
Albéric	Auguste	Daniel	Florentin
Albert	Augustin	David	Fortunat
Alcide	Aurèle	Désiré	François
Aldéo	Barnabé	Dominique	Fridolin
Alexandre	Barthélémy	Donat	Gaudias
Alfred	Beauséjour	Dorila	Gaudiose
Alphonse	Benoît	Dorilas	Gédéon
Ambroise	Bélonie	Edmond	Général
Amédée	Bernard	Édouard	Georges
Anatole	Blaise	Elzéar	Georges-Aimé
André	Borromée	Émile	Germain
Andréa	Calixte-André	Étienne	Godfroi
Anselme	Camille	Euchariste	Grégoire
Antoine	Carolus	Eugène	Gualter
Antonin	Casimire	Eusèbe	Henri-Louis
Antonio	Charles	Eustache	Herménégilde

Hilaire	Léonard	Onésime	Sylvain
Hilarion	Léonel	Origène	Tancrède
Honoré	Lionel	Ovide	Télesphore
Honorius	Léonidas	Ovila	Thadée
Hormidas	Léovile	Pantaléon	Théodore
Hugues	Lorenzo	Patrice	Théodule
Hypolite	Louis	Paul	Théophile
Ignace	Louis-Philippe	Paul-Émile	Thomas
Ildefonse	Magloire	Philémon	Thuribe
Jacob	Marcellin	Philius	Timothée
Janvier	Mathias	Philippe	Ubold
Jean	Michel	Pierre	Urbain
Jean-Baptiste	Napoléon	Placide	Valério
Joachim	Nazaire	Prudent	Vénérand
Johnny	Nérée	Raoul	Victor
Joseph	Nicolas	Raphaël	Vital
Josephat	Nicomède	Rodolphe	Welley
Josué	Noël	Roland	Wenceslas
Jude	Norbert	Roméo	Wilbrod
Julien	Octave	Romuald	Wilfrid
Laurent	Odilon	Rosario	William
Léandre	Oliva	Siméon	Xavier
Léger	Olivier	Stanislas	Xénopha
Léon	Omer	Sulpice	Youville.

La mort et le deuil

Nos parents et grands-parents nous ont souvent rappelé la présence familière de la vie, de la maladie et de la mort dans les familles d'autrefois. Même si nos ancêtres semblent résignés devant leur destin, il n'en reste pas moins que le souvenir de leurs petits disparus est toujours très présent et que c'est avec émotion qu'ils en parlent même après trente ou quarante ans.

D'après les registres de notre paroisse de 1900 à 1920, nous avons établi que 30 % des enfants mouraient avant d'atteindre l'âge d'un an. À cette époque, les cas d'enfants mort-nés sont très fréquents ainsi que les cas d'enfants malformés. Les accouchements trop longs et difficiles, les accouchements avant terme (prématurité) ainsi que les mariages entre membres d'une même famille (consanguinité) sont responsables de nombreuses malformations et



Mme Marie Beaudoin épouse de M. Maxime Pelchat. « Ce qui se lit sur ce visage ne s'apprend pas dans les livres »...

de mortalité chez les nouveau-nés. Nos aïeules ont connu une vie de sacrifices de toutes sortes, sacrifice de leur vie parfois, car plusieurs d'entre elles sont mortes en couches ou peu de temps après leur accouchement. Les principales causes de mortalité chez la femme étaient les maladies infectieuses comme la tuberculose et les maladies liées à la maternité. Les grossesses trop rapprochées, la dure besogne, l'absence de soins prénataux ainsi que la mauvaise hygiène au moment de l'accouchement ont contribué à élever le taux de mortalité chez les femmes.

Les autres causes de décès chez les membres de la famille étaient la poliomyélite, la variole, le choléra ou dysenterie, la diphtérie, la tuberculose, la grippe espagnole, l'appendicite ainsi que les accidents de toutes sortes.

Le deuil

L'un des nôtres était-il gravement malade ? Vitement, on accourait chercher le curé afin qu'il lui administre les derniers sacrements.

Quand le curé allait porter le Saint-Viatique aux malades, le cocher sonnait la cloche devant chaque maison et l'on devait s'agenouiller au passage. Si la route était longue, pour ne pas forcer l'haleine du cheval, un parent ou un voisin volait au-devant et l'on changeait de voiture. Ce qui fit d'ailleurs dire un jour à M. le curé Lessard : « À Saint-Gédéon, il y a deux sortes de chevaux : des chevaux rapides pour aller porter le bon Dieu et des chevaux plus lents pour s'en revenir ! »

M. Jean-Baptiste Boutin se rappelle fort bien avoir reçu un téléphone au magasin de son père demandant de monter M. le curé chez M. Godfroi Jolicœur agonisant. « C'était pendant la fonte des neiges, ça passait difficilement. J'avais pris un cheval qui était plus intelligent que le conducteur. Sur la côte du 6, Eugène Moreau qui était maire dans le temps était rendu là avec une équipe pour que l'on puisse passer. »

Quand la mort frappait, la famille éprouvée s'occupait des derniers préparatifs avant l'exposition de la dépouille.



*Une enfant sur les planches, Lorraine Veilleux,
fille de M. et Mme Paul Veilleux (1948).*

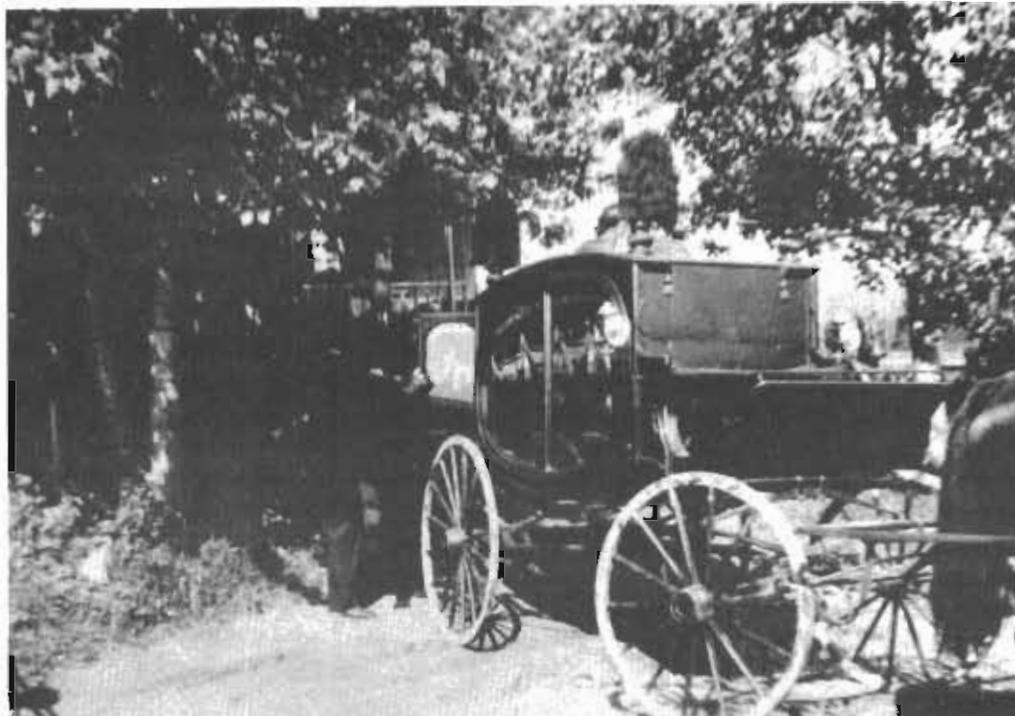
On revêtait l'être cher de ses habits du dimanche puis on le déposait sur des planches montées sur tréteaux et recouvertes d'un drap blanc. On voilait le visage d'un suaire et parfois on attachait les deux lacets des bottines ensemble afin que les pieds ne s'écartent pas. La dépouille était exposée dans la chambre ou dans le salon et la flamme d'une chandelle à sa proximité veillant jour et nuit symbolisait peut-être cette sollicitude qu'avaient nos aînés pour leurs morts.

En effet, on veillait la dépouille mortelle jour et nuit et toutes les personnes rencontrées à ce sujet ont précisé avec un regard qui en disait long : « Dans ce temps-là, on récitait le chapelet à toutes les heures. » À la cuisine, les femmes s'affairaient pour nourrir visiteurs et parents, la cuisine était en quelque sorte le point de ralliement des rondes de veille.

Après avoir passé deux jours sur les planches, le matin des funérailles on déposait le corps dans un cercueil. M. Philippe Champagne fabriquait des cercueils, il était aussi propriétaire d'un corbillard tiré par deux beaux chevaux noirs dont le souvenir allume encore une étincelle d'admiration dans le regard de nos aînés. Mais de nous dire Mme Léon Jolicœur : « Ça annonçait vraiment le deuil ! »

Le deuil, c'était comme une brume de tristesse omniprésente qui s'étendait sur les gens et les choses. Il recouvrait la veuve d'une pleureuse, sorte de voile double et long. Il teignait de noir les vêtements des proches parents. Il épinglait un crêpe noir sur le ruban des chapeaux des hommes. Il accrochait une boucle noire sur les boisures des portes des maisons. Il voilait les vitraux de l'église puis virait au mauve pour recouvrir les statues.

À propos du deuil, M. Jean-Baptiste Boutin a confié : « Je n'ai jamais vu ma mère habillée en couleur. » Mme Fabiola Nadeau, lorsque son père est mort, a dû teindre 13 manteaux !



Corbillard de M. Philippe Champagne vers 1932.

Au deuil succédait le demi-deuil. Moins austère, il tolérait le mauve, le blanc et les teintes sombres. Selon un protocole officieux, la veuve qui retirait sa pleureuse, annonçait la fin de sa période de veuvage. Une dame de la paroisse dont le voile de la pleureuse s'était entremêlé dans la roue de la voiture, à bout de patience avait déchiré celle-ci. Ne pas porter cet objet de deuil durant la période prescrite avait donné libre cours aux mauvaises langues.

Mais revenons au matin des funérailles ; le plus souvent c'est M. Philippe Champagne qui conduisait le corbillard vitré. Mais si l'on demeurait à une distance respectable, on était descendu la veille louer le corbillard et on l'avait remisé dans la grange durant la nuit. Ou bien, le cercueil était descendu sur une traîne à roches ou autre moyen de transport, puis monté dans le corbillard. À côté du conducteur, un homme portait la croix de tempérance, suivaient la veuve ou le veuf, ses enfants, parents et amis.



Funérailles de Gilberte Mercier (4 ans), fille de Joseph (Népit). Parmi les jeunes porteurs, Borromée et Grégoire Lachance (1930).

À un défunt qui de son vivant avait l'habitude de lever le coude régulièrement, la croix de tempérance fut portée tête en bas. Mais il faut dire que ce geste ne relevait d'aucune mauvaise intention, le porteur étant tout simplement quelque peu éméché!

Après la cérémonie, on escortait le défunt à sa dernière demeure. On récitait quelques prières et l'on procédait à la mise en terre.

Faire le lien avec les deuils d'aujourd'hui peut représenter un piège. Ainsi au Musée de la civilisation à Québec, nous pouvons lire à la salle d'exposition Mémoires :

« Il y a 25 ans à peine, on s'habillait de noir souvent toute une année à la suite du décès d'un proche et durant plusieurs jours, il n'était pas question d'écouter la radio par respect pour le disparu. Porter des vêtements de deuil ne se fait à peu près plus. On fréquente moins les cimetières, les cartes mortuaires ont perdu leur allure macabre. Sur la photographie souvenir, on ne voit plus le disparu dans son cercueil mais le visage souriant d'un bon vivant. On

maquille la mort, on se sent mal à l'aise lorsqu'on voit des objets anciens destinés à perpétuer le souvenir des disparus.»

Et pourtant ceux qui ont perdu un enfant, un parent ou un conjoint savent bien que le deuil, on le porte en soi et point n'est besoin d'avoir l'oreille musicale pour affirmer que le glas funèbre invitant une dernière fois le défunt à l'église est le chant le plus lugubre qui soit.

Une histoire triste

Dans notre paroisse comme ailleurs, il arrivait très souvent que la vie et la mort se côtoyaient de très près. La mort d'enfants en bas âge était très fréquente au début du siècle; ces enfants étaient emportés par des maladies contagieuses pour lesquelles il n'y avait aucun traitement connu à cette époque. Presque toutes les familles ont été marquées par le passage de ces maladies qui venaient faucher la vie de leurs enfants. Mais l'histoire de M. Alphonse Poulin et de sa famille est si incroyable que nous allons vous la raconter.

Nous sommes en 1902 et une épidémie de diphtérie sévit dans notre paroisse. En l'espace de deux semaines soit du 24 novembre au 6 décembre 1902, M. Poulin et son épouse Agnès Lessard verront cinq de leurs enfants mourir de la diphtérie. Moins de deux semaines plus tard, soit le 17 décembre 1902, Mme Poulin donnera naissance à une petite fille qu'on appellera Bernadette. Mme Poulin après avoir enterré cinq de ses enfants et accouché de Bernadette, décédera le jour de Noël à l'âge de 39 ans.

Essayons un instant d'imaginer la détresse de M. Poulin qui a perdu en l'espace d'un mois, cinq de ses enfants ainsi que son épouse et qui se retrouve avec un enfant nouveau-né en plus du reste de la famille. M. Poulin devenait veuf pour la seconde fois, car sa première épouse était décédée auparavant. Précisons ici que la diphtérie est une maladie contagieuse causée par une bactérie qui s'attaque surtout aux jeunes enfants. Elle se manifeste

par un important mal de gorge, de la fièvre et des sécrétions abondantes au niveau du nez et de la gorge. Les voies respiratoires deviennent obstruées, l'enfant ne peut plus ni avaler, ni respirer. Au début du siècle, le traitement de cette maladie étant inconnu, les parents demeuraient impuissants au chevet de leurs petits malades et les voyaient mourir littéralement « étouffés ».

Afin de rendre cette histoire plus crédible, nous publions les extraits des registres des baptêmes, mariages et sépultures relativement à ces événements :

Le vingt-cinq novembre mil neuf cent deux, nous prêtre curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Alosia, décédée la veille à l'âge de onze ans, fille légitime de Alphonse Poulin cultivateur et de Agnès Lessard de cette paroisse. Présent : Honoré Poulin soussigné. Honoré Poulin

Joseph Rouleau, ptre.

Le vingt-huit novembre mil neuf cent deux, nous prêtre curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Odile, décédée la veille à l'âge de douze ans, fille légitime de Alphonse Poulin cultivateur et de Agnès Lessard de cette paroisse (...)

Le vingt-neuf novembre mil neuf cent deux, nous prêtre curé soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Alphonse, décédé ce même jour à l'âge de quatre ans, fils légitime de Alphonse Poulin et de Agnès Lessard de cette paroisse (...)

Le trente novembre mil neuf cent deux, nous prêtre curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Félixine, décédée la veille à l'âge de sept ans, fille légitime de Alphonse Poulin cultivateur et de Agnès Lessard de cette paroisse (...)

Le six décembre mil neuf cent deux, nous prêtre curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Thomas, décédé ce même jour, à l'âge de un an, fils légitime de Alphonse Poulin cultivateur et de Agnès Lessard de cette paroisse (...)

Le dix-huit décembre mil neuf cent deux, nous prêtre curé soussigné avons baptisé Marie Odile Bernadette, née



M. Alphonse Poulin (à gauche) et son frère Honoré (1915).

la veuille, fille légitime de Alphonse Poulin cultivateur et de Agnès Lessard de cette paroisse (...)

Le vingt-sept décembre mil neuf cent deux, nous prêtre curé soussigné avons, avec l'autorisation de M. le Coroner Savard de Ste-Marie, inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Agnès Lessard, épouse de Alphonse Poulin cultivateur de cette paroisse, décédée l'avant-veille quasi subitement à l'âge de trente-neuf ans (...)

Sœur Laura Poulin, petite-fille de M. Alphonse Poulin, nous raconte que les gens de Saint-Gédéon avaient surnommé M. Poulin « le saint homme Job » parce qu'il démontrait beaucoup de courage à travers ses nombreuses épreuves.

Au jour le jour avec Mme Victor

C'est à travers la vie quotidienne de Mme Victoria Quirion Nadeau que nous allons évoquer la vie de travail de nos aïeules. Pourquoi avoir choisi Mme Victor comme les gens l'appellent familièrement? Pour deux bonnes raisons. Tout d'abord, elle a demeuré de nombreuses années (dix ans) dans notre première chapelle-école et

deuxièmement, parce qu'elle nous a ouvert non seulement sa porte, mais aussi son cœur et son magnifique livre racontant sa vie.

C'est avec beaucoup d'humilité qu'elle nous a prêté son manuscrit d'une centaine de pages. N'ayant complété que sa deuxième année d'école, elle prétendait que son livre était mal écrit, plein de fautes et qu'il ne pouvait intéresser personne. Pourtant, en parcourant son livre, nous n'avons remarqué ni l'orthographe ni les tournures de phrases, tant le langage du cœur parlait fort. Elle nous a accueillis de nombreuses fois et pendant des heures et des heures, elle nous racontait « le bon vieux temps ». Elle ne semblait jamais fatiguée, car elle disait que raconter ses souvenirs était un stimulant pour son vieux cœur. Les murs de sa maison ressemblent aux pages de son livre : des souvenirs parfois gais, parfois tristes, accrochés ici et là ; des cadeaux tels des grands ou des petits bonheurs déposés un peu partout et enfin des images pieuses décorent ses murs, tels des témoins de sa grande foi. Mme Victor a inspiré plusieurs chapitres de ce livre, en particulier celui racontant notre histoire religieuse.

Mme Victor est née le 11 juin 1907 ; elle aura donc 83 ans lorsque ce livre paraîtra. Elle est la fille de M. et Mme Johnny Quirion (Marie Quirion) ; elle épouse en premières noces M. Siméon Quirion et en secondes noces, M. Cléophas Nadeau.

La petite Victoria a abandonné l'école à l'âge de 8 ans ; elle est alors engagée dans une famille de la paroisse pour aider aux travaux de la ferme, comme ramasser des roches, traire les vaches, pomper l'eau pour les animaux, au salaire de 10 cents par jour. Plus tard, elle travaillera dans des maisons privées, puis quelques mois dans un hôtel à Saint-Honoré de Shenley où elle a gagné ses plus « grosses gages », soit 15 \$ par mois. Pour cette femme très pieuse, les souvenirs de sa petite communion et de sa communion solennelle figurent parmi les plus beaux de sa vie.



M. et Mme Siméon Quirion (Victoria) et leurs enfants, photographiés devant leur maison, l'ancienne chapelle-école.

Son père, Johnny Quirion, faisait du transport de marchandises pour M. Arthur Boutin, propriétaire du magasin général. M. Quirion allait chercher des provisions chez M. Honoré Grégoire de Saint-Honoré de Shenley ; il partait à la barre du jour avec sa voiture tirée par deux chevaux et revenait à la brunante. Les chemins étaient très mauvais ; heureusement « que sa voiture avait un siège à ressorts », nous confie Mme Victor. Le 8 décembre, qu'on appelait « la p'tite dame », son père faisait boucherie chez des cultivateurs et recevait des morceaux de viande en paiement de son travail. Il s'agissait de viande de porc le plus souvent ; on déposait les morceaux de lard dans un papier brun et on plaçait ces paquets dans la « dépense » ou chambre froide.

Elle se souvient que sa mère cultivait le lin avec lequel elle confectionnait des linges à vaisselle ; sa mère fabriquait également des assiettes et même des plats à soupe avec les couvercles des chaudières de 20 livres et de 5 livres.

Le mardi 12 octobre 1926, à 8 heures du matin, Victoria, alors âgée de 19 ans, épouse Siméon Quirion, son cousin,

qu'elle a rencontré dans une soirée de famille. Elle se souvient du beau défilé le matin du mariage : trois autos, celles de Joseph Bourque, de Ferdinand Martin et celle de son mari Siméon, une Ford à pédales. Après la cérémonie à l'église, le dîner est servi chez son père Johnny et le souper chez Siméon. Une soirée avait réuni tous les gens du voisinage, qui étaient venus fêter, chanter et trinquer à la santé des nouveaux mariés, car bien sûr on avait fabriqué un petit baril de bière d'avoine pour les hommes et du vin de cerises pour « les créatures ». Mme Victoria s'installera dans l'ancienne chapelle-école que Siméon avait achetée de Mlle Bernadette Poulin un an avant leur mariage.

Quelques années après son mariage, Mme Victor qui a déjà 5 enfants, accepte de garder ses parents et leur fille adoptive. Au cours des années 1930, période de grande crise économique, Siméon était déjà malade et pour gagner un peu d'argent, il fabriquait des coffres, des chaises, des tables et des bureaux avec des outils très rudimentaires. Siméon va mourir à l'âge de 33 ans, emporté par une maladie de l'estomac. Mme Victor alors âgée de 28 ans se trouve bien désemparée, car elle est enceinte d'un sixième enfant et a la charge de ses parents en plus. En 1936, il n'y avait pas de pension pour les mères nécessiteuses ni d'allocation pour les enfants ; elle devait donc compter sur la générosité de ses proches pour survivre. « Heureusement dit-elle, il y avait du vrai bon monde autour de moi ».

Elle a pu compter sur l'aide du conseil de la paroisse qui pendant un an et demi lui a donné 10 \$ par mois. Elle se souvient avec beaucoup d'émotion du jour où elle a dû vendre sa vache pour 22 \$: « J'ai vu partir le lait de mes enfants » confie-t-elle. Pour joindre les deux bouts, elle « travaillait pour les autres ». Le soir venu, après une journée de travail bien remplie, elle s'installait au rouet pour filer la laine, elle tricotait de longs sous-vêtements, elle cousait, taillait de la catalogue, tressait des tapis

avec des guenilles et confectionnait des couvertures ou « confortables ».

Les tâches quotidiennes étaient aussi dures que nombreuses ; elle devait faire les cuites de pain à tous les deux jours, baratter le beurre, aller chercher l'eau au puits, préparer les repas pour toute la maisonnée et faire la lessive. Elle lavait dans une cuve de bois, habituellement un demi-baril de hareng salé et utilisait une planche à laver pour frotter le linge. Parfois, elle devait découdre les couvertures et les laver par laizes. Plus tard, elle se procura une laveuse avec un tordeur. Elle confectionnait des chemises avec des poches de coton (de sucre ou de farine) qu'elle faisait bouillir pour les rendre blanches. Au printemps, elle fabriquait son savon du pays (voir sa recette un peu plus loin) ; l'été, elle s'occupait du jardin et cueillait les petits fruits, fraises, framboises, bleuets avec lesquels elle faisait des confitures si elle avait pu acheter le sucre nécessaire ; l'automne venu, elle « cannait » les produits du jardin, ainsi que la viande et faisait des marinades.

La petite Claire-Yvette était née avec une déformation à un pied et Mme Victor devait se rendre à Québec pour la faire traiter. Nous sommes en 1929 et c'était tout un périple que de se rendre à Québec à cette époque. Elle nous raconte son voyage avec la petite de trois mois : « Je faisais le trajet Saint-Gédéon-Saint-Martin avec le postillon, M. Alfred Lachance qui avait une voiture à cheval. De Saint-Martin, M. Charles Busque, taxi en voiture, me conduisait au train à Saint-Georges. J'arrivais à Lévis à la fin de l'après-midi, puis j'attendais au soir pour prendre le bateau pour traverser à Québec. Là, je me rendais chez des gens recommandés par l'hôpital Nazareth de Loretteville où la petite devait avoir un plâtre. Pour me rendre à l'hôpital, je prenais les petits chars électriques. »

Quelques années plus tard, Mme Victor va épouser M. Cléophas Nadeau, un veuf avec cinq enfants. Une nouvelle famille de 11 enfants est constituée et deux autres enfants naîtront de leur union. Au cours de l'année

1943, ils verront mourir deux de leurs enfants : le petit Jean-Noël, 5 ans et Claire-Yvette âgée de 14½ ans. Au cours de cette même année, deux enfants seront atteints de la méningite et Claudette, l'une d'elles, restera sourde et muette.

À travers toutes ses épreuves, Mme Victor conserve une grande foi en Dieu et en la vie. Elle exprime un seul regret, celui de ne pas être allée à l'école. En sa compagnie, on réalise que les vraies valeurs s'apprennent à l'école de la vie. Elle respecte les gens et même les choses ; elle recycle à peu près tout ; ainsi elle utilise ses vieux colliers pour faire des chapelets. Elle se rend à la messe à pied chaque semaine et participe activement au « centre de jour » pour personnes âgées. En cette année du centenaire, elle tricote pour l'exposition d'artisanat.

Même si ses yeux sont obstrués par les cataractes, elle a ce regard serein des gens qui ont beaucoup aimé et beaucoup souffert. Sa plus grande joie, c'est de voir tous ses enfants rassemblés, car comme elle l'écrit dans son livre : « Une mère, c'est fait pour veiller sur la vie de ses enfants, jusqu'à la mort, comme une lampe... »

Voici sa recette de savon du pays :

Verser 7 gallons d'eau dans un grand chaudron de fonte, y ajouter 5 lb de caustique et 20 lb de gras (suif, restes de boucherie, gras provenant du rôtissage, etc). Chauffer jusqu'à ce que le tout soit fondu, épurer avec une poche de jute au besoin. Ajouter 5 lb d'arcanson appelé aussi résine ou colophane et bouillir environ une heure. Si la préparation veut répandre, ajouter de l'eau froide contenant un peu de caustique fondu. Faire le test de la boule dans l'eau froide comme pour le sucre à la crème ; lorsque cette petite boule semble brouter lorsque vous la frottez entre vos mains, ajouter alors graduellement par poignées, 5 lb de gros sel et brasser. Cesser d'alimenter le feu. La préparation se séparera en refroidissant : le savon sur le dessus qui épaissira et les résidus liquides au fond du chaudron. Laisser durcir. Le lendemain, couper en carrés

et faire sécher dans un endroit sec et propre. Peut se conserver pendant plusieurs années.

N.B. : Avant d'avoir la possibilité d'acheter le caustique, Mme Victor nous raconte que nos aïeules utilisaient du « lessi » qu'elles obtenaient en ébouillantant des cendres de bois francs (cette action permettait de libérer la soude contenue dans le bois). De plus, elles utilisaient les restes au fond du chaudron pour nettoyer leur plancher de bois franc.

En habits du dimanche



Famille Edmond Champagne.



M. et Mme Octave Tanguay (Adèle Nadeau).



Famille Honoré Aubé.



Famille Onésime St-Pierre.



M. et Mme François Mercier (Victoria Tanguay).



M. et Mme Joseph Fortin (Léda Poulin).



Mlles Mélina et Délia Gagné, filles de Sulpice Gagné.



*Une jeune fille très distinguée
dont on ignore le nom.*



*Mlles Albertine, Florence
et Rose-Aimée Lachance,
filles de M. Pierre Lachance.*



MM. Raoul et Alfred Mercier.



*Mlles Elmire et Marie-Louise
Talbot, épouses
de M. Gédéon Mercier;
Marie-Louise en 1903
et Elmire en 1906.*

2. Loisirs et sports

De tout temps, l'homme a senti ce besoin de créer des rencontres qui favorisent les échanges. Cependant, les longues journées de travail de nos ancêtres, d'une noirceur à l'autre, laissaient peu de temps pour les loisirs.

Les divertissements

La seule forme de divertissement qui existait au début du siècle était les réunions de gens d'une même famille ou d'un même rang. À l'occasion des Fêtes, les veillées se succèdent pendant deux ou trois semaines. Au cours de ces veillées, chacun y va de sa petite chanson à répondre ; on danse des quadrilles et des giges, on prend un « p'tit coup » et à la fin de la soirée, la maîtresse de maison sert « tout un festin » à ses invités.

Les livres des prônes nous permettent de situer vers 1914, l'avènement des premiers loisirs organisés dans notre paroisse. Ces livres nous permettent également de constater la grande influence et l'autorité qu'avaient les curés de l'époque sur leurs paroissiens. C'est sans mauvaise intention de notre part que nous rapportons certains faits concernant les loisirs qui étaient considérés comme une porte ouverte aux désordres et à la débauche ; une « occasion de péché » selon une expression bien connue à l'époque.

Le dimanche de Pâques 1914, les paroissiens sont donc invités pour la première fois à assister à une soirée dramatique et musicale qui aura lieu au couvent. Au cours des années suivantes, les activités sont aussi nombreuses que les mises en garde. Ainsi, après une soirée au couvent en 1919, M. le curé fait des remarques sur les désordres causés par la boisson au cours de cette soirée. Par la suite, il fait de nouvelles invitations en spécifiant que « seuls les gens sobres sont admis ». Lors d'un « euchre » organisé en 1921, M. le curé précise que « s'il y a quelque désordre, ce sera le premier et le dernier ». En 1921, des « représentations de vues animées » étaient données par des personnes de l'extérieur de la paroisse. Ces personnes



Des jeunes qui glissent. 1^{re} r. : Alberte Mathieu, Hélène Roy, Raymonde Boutin, Jeannette Mathieu, Yolande Jolin. 2^e r. : Gaston Mathieu, Rose-Hélène St-Pierre, Louisette Mathieu.

devaient présenter à M. le curé plusieurs « excellents certificats des curés des autres paroisses où elles avaient passé leurs vues ». À l'occasion d'une séance musicale présentée en 1925, l'abbé Létourneau conseille à ses fidèles : « Ordre, pas de boisson, ni fumée. J'espère que nous n'aurons pas d'affront devant les étrangers ».

Au début des années 1920, on constate que quelques personnes se permettent une autre forme de loisir en allant glisser ici et là dans les côtes de la paroisse. Ces gens se fabriquent des traîneaux dont les membres ou skis sont trempés dans l'eau bouillante afin de leur donner la courbe désirée. Le 25 janvier 1931, on peut lire dans les livres des prônes du curé de l'époque, des remarques concernant une glissoire probablement située sur l'emplacement actuel de l'hôtel de ville :

Certains conseils que dicte la prudence vous seront utiles, afin d'éviter toutes sortes d'accidents. Je compte sur la réserve et l'honorabilité des jeunes filles pour ne pas se mêler aux jeunes gens pour glisser, ni le jour, ni le soir, ni la nuit. Les jeunes gens voudront bien se conduire en messieurs, à ce sujet, ne pas chercher à entraîner les jeunes filles. Les parents qui ont le souci de l'honneur de leurs filles ne les laisseront pas aller à la glissoire le soir. Je ne crois pas nécessaire de prévenir les jeunes mères, jeunes femmes, etc.

La fin des classes au mois de juin et le début des vacances étaient considérés comme une période « dangereuse ». D'après le livre des prônes du 29 juin 1930, ces dangers étaient « l'oisiveté, les vêtements indécents, les mauvaises compagnies, les bois et les rivières, les fruitages, les excursions, les pique-niques, etc. » L'abbé Létourneau demandait donc aux parents de redoubler de vigilance pendant la période des vacances.

En 1932, de nouveaux conseils s'avèrent utiles concernant « les bains publics et le temps des chaleurs » ; M. le curé conseille de porter des manches au moins aux coudes et d'éviter les décolletages.

M. Benoît Poulin nous a raconté une anecdote relative à la mode des pique-niques en 1935. M. le curé, dans un sermon, prévenait les gens des dangers de ces rassemblements, car disait-il : « J'ai peur que les hommes apportent les piques et que les filles apportent les niques ».

Les loisirs ont connu un essor considérable sous l'influence de Mme Georgine Bourque-Quirion. Pendant plusieurs années, elle organise des pique-niques au Lac-Mégantic ou au Lac-Poulin, des voyages à Québec au Jardin zoologique ou à l'Exposition. Elle organise également de nombreux « euchres » à la salle paroissiale et des bazars. Elle « monte » des pièces de théâtre jouées par des acteurs locaux et toujours dans des salles combles. Au cours des années 1950-1960, elle invite fréquemment la troupe Ti-Blanc Richard afin de divertir ses concitoyens.



Au début des années '30, le bain de fraîcheur dans la Chaudière, à une époque où l'eau était propre et où les mœurs ne permettaient pas d'exhiber ses charmes. On reconnaît sur la photo Lucienne Boutin, Denis St-Pierre, Marie-Ange Poulin, Jeannette Mathieu, Rose-Hélène St-Pierre, Aline Boutin.

Qui pense loisirs à Saint-Gédéon pense à la salle Boutin. Cette bâtisse construite en 1953 par M. Jean-Baptiste Boutin était située en face de l'Hôtel Central. C'était une immense salle au plancher de bois franc sur lequel les gens pouvaient s'adonner au patin à roulettes. Des soirées de danse y étaient organisées et en faisaient le meilleur endroit de divertissement tant pour la population de Saint-Gédéon que celle des paroisses voisines. Cette salle a accueilli des comédiens, des magiciens, des troupes comme celle de Ti-Blanc Richard ainsi que des animateurs de CKRB qui y réalisaient des émissions en direct. En 1954, M. Boutin a fait construire trois allées de quilles au premier étage, tout en conservant la salle du



*Mme Georgine Bourque-Quirion,
une organisatrice-née.*



*On peut voir la salle Boutin sur cette photo
prise lors de la parade
de la Saint-Jean-Baptiste en 1954.*



Équipe de quilles vers 1959 : 1^{re} r. : MM. Roméo Mercier, Yvan Poulin, Jean-Noël Nadeau, Jean-Yves Morin, Hervé Fortin, Marcel Racine, Louis Morin, Jean-Claude Mercier. 2^e r. : Mmes Jeannine Mercier, Marguerite Morissette, Marie-Laure St-Pierre-Morin, Claire Dallaire, Suzanne Rodrigue-Bégin, Gisèle Quirion, Henriette Dallaire, Gisèle Bourque, Clémentine Lachance et M. Léon Veilleux. 3^e r. : MM. Léo Poulin, Fernand Cliche, Louis Poulin, André Tanguay et Clément Quirion.

deuxième étage pour les spectacles et les soirées de danse. Cette bâtisse a été démolie entre 1965 et 1970. Que de souvenirs heureux rappelle la salle Boutin à ceux et celles qui l'ont fréquentée !

Le hockey et le patinage

La première patinoire du village est probablement celle que M. Jean-Baptiste Boutin a improvisée en 1923, grâce à un petit ruisseau qui passait derrière sa maison. Les premières bandes de patinoire étaient faites de terre ; plus tard vers 1930, MM. Paul-Eugène Racine et Henri-Louis Poulin construisent des bandes à l'aide de planches. De nombreuses personnes se portaient volontaires pour aller remplir des chaudières d'eau à la rivière, afin d'arroser la patinoire. Des parties de hockey s'organisaient ainsi que des soirées de patinage. Les filles devaient souvent emprunter les patins de leurs frères car la majorité d'entre elles n'avait pas les moyens de posséder de beaux patins blancs. Elles se confectionnaient de jolis costumes avec petite jupette en velours bourgogne ou marine.



Les belles patineuses : Mlles Noëlla Mathieu, Marguerite Busque, Jeannette et Fernande Mathieu.

En 1938, des lumières sont installées ainsi qu'un système de son qui permettait aux garçons moins timides d'inviter les jeunes filles à patiner sur des **airs** de valse. Pendant cette période, les frères Racine tenaient un petit restaurant. Plusieurs personnes patinaient également sur la rivière et pouvaient se rendre jusque sous le pont à Saint-Martin. Il semble que la glace avait parfois jusqu'à trois pieds d'épaisseur puisqu'à Lac-Mégantic on levait les pelles du barrage une fois par semaine.

M. Henri-Louis Poulin a érigé une patinoire derrière sa maison vers 1937. On y invitait des équipes de hockey de Saint-Martin et de Saint-Ludger. L'équipement des joueurs était rudimentaire, seuls les gardiens de buts avaient des protections aux genoux, fabriquées avec du «sweat-pad», genre de feutre utilisé pour protéger les épaules des chevaux. La carrière de hockeyeur était courte car plusieurs garçons allaient travailler dans les chantiers avec leur père dès l'âge de 15 ans. Les premiers patins étaient fabriqués avec des lames et des plaques de fer qu'on fixait sur de vieilles bottines. Au début des années quarante, la patinoire était située derrière la manufacture de portes et châssis de M. Octave Morin.

De 1946 à 1950, on retrouve une nouvelle patinoire derrière la résidence actuelle de M. Clément Poulin. C'était l'époque du Grand Club (1946) et du Petit Club (1948), qui disputaient de très bonnes parties de hockey. On raconte que M. Ernest Quirion et Mme Georgine B. Quirion étaient des spectateurs assidus à toutes les parties de hockey. Quant à M. Ernest Quirion, il avait surnommé ses trois garçons qui jouaient au hockey : Boum-Boum, Toutou et Carré.

Dans les années 1950, la patinoire était située derrière l'Hôtel Central. Vers 1964, elle sera aménagée près de l'école pour être déplacée quelques années plus tard sur le terrain où sera construit l'aréna en 1978.

Saint-Gédéon a fait partie de plusieurs ligues de hockey : entre autres, celles de Beauce-Frontenac, Bonne Entente, CGLM et Labatt Bleue.



Patinoire derrière la résidence actuelle de M. Clément Poulin.

Le hockey-bottines pour sa part aurait pris naissance dans notre paroisse vers 1976. Une vingtaine de sportifs se sont alors organisés et ont organisé une patinoire derrière le garage de M. Réjean Landry pour y pratiquer ce nouveau sport.

Le hockey mineur débute dans notre paroisse à l'automne 1977. « Les suisses » et « Les écureuils » sont les deux premières formations (26 jeunes). L'automne suivant, toutes les catégories sont représentées dans une ligue comprenant aussi les paroisses avoisinantes. Le hockey mineur connaît encore une bonne popularité dans notre paroisse. L'installation de la glace artificielle en 1988



Équipe Midget 87-88, championne du Tournoi régional de la F.Q.H.G.



Équipe Pee-Wee C, championne du Tournoi régional de la F.Q.H.G. en avril 1989.

tout en prolongeant la saison de hockey, a permis à nos jeunes de développer leurs talents et leur habileté de façon beaucoup plus rapide.

Le croquet

Vers 1930, le croquet fait son apparition dans notre paroisse. Plus tard, on retrouvera ce jeu chez M. Ti-Noré Veilleux au village, chez M. Joseph Veilleux au rang 7 et chez M. Eugène Moisan au rang 8. Ce sport connut une grande vogue ; il attirait de nombreuses personnes qui observaient les joueurs d'un œil attentif ou attendaient simplement leur tour pour jouer.



Jeu de croquet chez M. Eugène Moisan, rang 8, au début des années '50.

La balle-molle

Il semble qu'on jouait à la balle dès 1932 puisque le curé Gendron dans un prône demandait aux jeunes gens de ne pas jouer de la « balle au camp pendant les vêpres ». Des sportifs comme MM. Emery Bourque, Henri-Louis Poulin, Marie-Louis et Rosaire Racine et bien d'autres se regroupaient près de l'église pour s'adonner à ce sport.

La première ligue de balle-molle a été formée en 1959 ; elle comprenait trois équipes, celles de l'Épicerie Raoul Cliche, du Restaurant Arthur Gagnon et de l'Hôtel Central. Les parties se déroulaient toujours sur le terrain situé entre l'église et le couvent jusqu'à ce qu'un terrain soit aménagé près de l'école. En 1980, le Club Optimiste de notre paroisse a construit un très beau terrain de balle-molle près de l'aréna. Des parties et des tournois très populaires s'y déroulent pendant les mois d'été.



Équipe de balle-molle en 1959. 1^{re} r. : MM. Sandy Quirion, Raymond Mercier, un représentant Molson, Raoul Cliche. 2^e r. : René Lachance, Louis Poulin, Clément Quirion, Gaétan Cliche. 3^e r. : Yvan Poulin, Michel Quirion, Guy Dallaire.



Équipe de balle-molle en 1982. 1^{re} r. : MM. Rémi Tanguay, Sylvain Champagne, Serge Champagne, Louis Hamel, Alain Quirion. 2^e r. : Germain Nadeau, instructeur, Jocelyn Mercier, Paulin Bouchard, André Turcotte, Alyre Lachance, François Pinel, Fabien Morin, Serge Dallaire, Sylvain Pelchat, Pascal Lachance, instructeur.

Un comité de balle-molle mineure existait en 1982 et 1983. En 1982, environ 170 jeunes étaient inscrits à la balle-molle. Certaines catégories faisaient partie de ligues régionales tandis que d'autres jouaient localement. Les activités de ce comité ont cessé en 1983 après une saison remplie de succès comme en témoigne ce texte paru dans un journal local :

Les équipes de St-Gédéon ont connu toute une saison, car elles ont reçu la majeure partie des trophées. St-Gédéon a remporté les honneurs dans les catégories bantam fille et garçon de même que junior, pee-wee garçon ont remporté dans leur division. Ainsi que les trophées, joueur le plus utile pour François Lachance catégorie bantam, Paulin Bouchard catégorie Midget et Mario Giroux catégorie junior et le trophée d'organisateur de l'année à Marguerite (Margot) Lachance-Quirion.

La boxe

La boxe a connu ses premiers adeptes au début des années trente, particulièrement dans le rang 4 et le rang 7. À chaque dimanche, à des endroits différents, on organise des combats.

Les gants dont se servent les pugilistes sont fabriqués avec des mitaines de cuir auxquelles on ajoute environ un pouce et demi d'étope¹ sur le dessus de la main, puis on recoud une autre épaisseur de cuir par-dessus l'étope. Nul doute que les boxeurs d'aujourd'hui seraient très craintifs de monter dans l'arène avec de tels gants.

Pendant trois ou quatre ans, la boxe a été le sport par excellence, surtout dans le rang 4. Mais un jour, la compétition l'emportant sur le loisir, les combattants ont jugé préférable de cesser la pratique de ce sport et demeurer bons amis.

Puis de 1936 à 1941, des jeunes de 12 à 16 ans, sous la direction de M. Henri-Louis Poulin, s'adonnent eux aussi à la boxe. M. Poulin avait aménagé une arène dans sa grange située derrière sa résidence. Étant marchand, M. Poulin apportait lors des combats, une chaudière de bonbons qu'il distribuait généreusement aux jeunes boxeurs. Le gagnant en recevait une grosse poignée, le perdant, un peu moins sauf s'il avait reçu un coup trop fort, on le consolait alors en lui donnant d'autres bonbons.

M. Émilien Quirion se rappelle cette époque avec plaisir puisqu'il a lui-même livré plusieurs combats dans cette grange. Il se souvient de quelques autres boxeurs dont MM. Roger et Louisda Champagne (fils d'Albert), Hervé Quirion, Denis St-Pierre, Paul-Eugène et Auguste Racine, Patrick Quirion (à Joseph Pitouche), Henri-Louis et Antonio Tanguay (fils d'Octave).

1. Étope: Partie la plus grossière de la filasse de chanvre et de lin.

Les frères Nadeau

Daniel et Réal Nadeau, fils de M. Alonzo Nadeau et de Mme Anita Quirion, ont tous deux contribué au développement sportif de Saint-Gédéon et de toute la région, particulièrement au niveau de la boxe, du kick-boxing et du karaté.

Daniel commence à boxer en 1979 lors d'un tournoi pour le plaisir. Ce tournoi comprend quatre combats qu'il lui faut gagner pour être élu champion de la Beauce, ce qu'il réussit, et par K.-O. (knock-out) en plus. Il est alors classé « mi-moyen » (146 à 154 livres). Daniel défend et garde son titre de champion beauceron de 1980 à 1983. Entre-temps, il participe au Championnat québécois à Trois-Rivières où il mérite une deuxième position. En l'absence d'un gérant et ne pouvant concilier emploi et entraînement intensif, il doit mettre fin à sa carrière en 1986. La fiche de Daniel à sa retraite: en 23 combats, 3 défaites contre 20 victoires dont 15 par K.-O.

De son côté, Réal débute en karaté en 1973 à l'âge de 17 ans à la Polyvalente Bélanger de Saint-Martin. Quatre ans plus tard, il obtient sa ceinture noire 1^{re} dan, puis 2^e dan. Ce grade l'amène à enseigner le karaté de style « Yoseikan » à Saint-Georges, puis à Saint-Samuel, Lac-Mégantic, Saint-Robert et Saint-Gédéon. À 24 ans, Réal fait ses débuts en boxe en tant qu'amateur et devient par la suite champion de Beauce dans la catégorie « poids lourds » (180 livres et plus), titre qu'il conserve de 1979 jusqu'à son décès en 1986. Il gagne aussi les gants dorés en classe novice (10 combats et moins) à Trois-Rivières. En 1983, faute d'adversaires en boxe, Réal se lance en kick-boxing et se classe deuxième au championnat québécois.

De plus, il agit comme partenaire d'entraînement auprès de Jean-Yves Thériault, champion mondial de kick-boxing à l'époque. La fiche de Réal à sa retraite: en boxe: 9 victoires contre une seule défaite et en kick-boxing, dix victoires en 12 combats.

Les courses de chevaux

En 1942, MM. Gérard Noël et Magloire Jolicœur, respectivement médecin et commerçant de chevaux de Saint-Gédéon, se sont associés en vue de louer de M. Eusèbe Boutin une partie du terrain que possède aujourd'hui « Les Aciers Canam » et d'en faire une piste de courses régionale.

Les nouveaux associés eux-mêmes propriétaires de chevaux de courses participent déjà à des compétitions régionales et réussissent à intéresser sans trop de problèmes, de nombreux propriétaires de chevaux des paroisses ou des villes avoisinantes, entre autres : Saint-Ludger, Lac-Mégantic, Saint-Sébastien, Coaticook, Ham-Nord, Saint-Georges, Beauceville, Saint-Narcisse, Saint-Henri, Saint-Raphaël et Québec.

De juin à septembre, tous les dimanches après-midi, entre 1 500 et 1 800 spectateurs s'entassent sur des gradins insuffisants ou près de la ligne d'arrivée le long de la clôture pour assister à ces courses.



Piste de courses de chevaux située sur le terrain actuel des Aciers Canam.

Un certain dimanche, une foule évaluée à 2 000 personnes assistent à une épreuve opposant « Miss Lee Grattan », conduite par M. Aurèle Morin et « Countess Jane Girl », conduite par M. Conrad Labbé de Saint-Georges. Le sort avait favorisé les gens de Saint-Gédéon, puisque le cheval gagnant « Miss Lee Grattan » appartenait à M. Magloire Jolicœur et que son jockey, M. Aurèle Morin résidait lui aussi à Saint-Gédéon.

Ce même Aurèle Morin, aujourd'hui résident de Saint-Martin, se souvient très bien qu'un cheval du nom de « Wild Cat Volo » avait « couru le mille » en un temps record de deux minutes, sept secondes et trois quarts. Ce cheval appartenait à un M. Ménard de Coaticook.

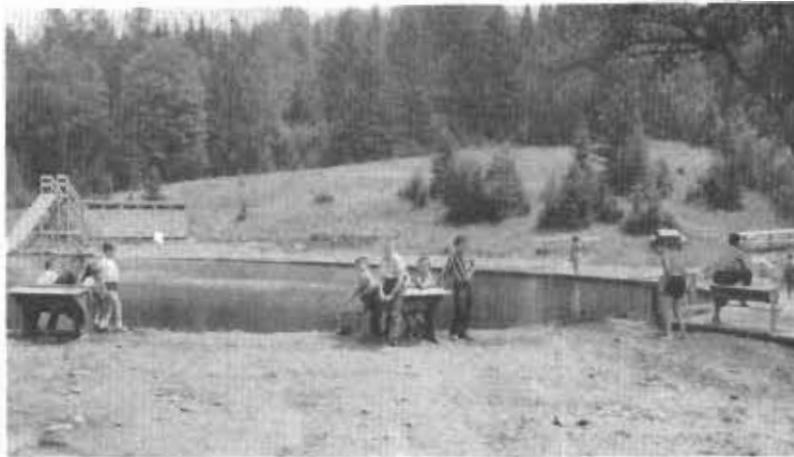
Les programmes étaient aussi variés que le permettaient le nombre de chevaux en compétition et leur classification particulière. Les bourses décernées aux gagnants pouvaient varier entre 100 \$ et 125 \$. Parmi les spectateurs se retrouvaient de chauds partisans et de nombreux parieurs, et comme l'esprit de clocher était bien vivace, l'enthousiasme était toujours au rendez-vous.

L'O.T.J.

L'Œuvre des Terrains de Jeux ou O.T.J. a été créée vers 1960. Cet organisme avait pour but de promouvoir une saine occupation des loisirs de notre population et d'encourager le développement d'activités socio-culturelles locales.

De nombreuses activités étaient organisées au cours de la saison estivale, en particulier pour les jeunes qui étaient sous la surveillance de moniteurs et de monitrices. En 1963, un petit lac est aménagé au rang 8 où les enfants peuvent se baigner.

Cet organisme a également porté le nom d'Œuvre des Loisirs ; parmi ses principales activités, mentionnons : l'entretien de la patinoire, du chalet et du restaurant, l'organisation d'activités sportives (tournois, courses à



Le petit lac aménagé par l'O.T.J. en 1963, au rang 8.

ped, etc.) kermesses, bingos, soirées avec orchestre, tires de poneys, carnivals, etc.

L'absence de documentation nous empêche de suivre le cheminement de cet organisme. Il semble que le tout ait pris fin vers 1984 puisqu'un procès verbal du 14 janvier 1984, mentionne: « L'Œuvre des Loisirs St-Gédéon de Frontenac ferme définitivement ses livres et lègue ses actifs à l'Association de l'O.T.J. de St-Gédéon inc. »

Le ballon-balai

C'est au début des années soixante que le ballon-balai connaît ses premiers adeptes à Saint-Gédéon.

En 1965, le club « Les Étincelles » de Saint-Gédéon remporte le championnat de la rive sud au ballon-balai. Quarante équipes participaient à ce tournoi et le journal *Le Soleil* titrait la nouvelle dans son édition du 31 mars 1965.

Au cours des années 1970, la ligue de ballon-balai de Lac-Mégantic compte parmi les 12 équipes de sa formation quelques-unes de Saint-Gédéon, dont le « Camping Deux-



Équipe de ballon-balai en 1965, Les Étincelles. 1^{re} r. : MM. Guy Dallaire, Jean-Noël Nadeau, Jacques Tanguay, René Lachance, Michel Quirion. 2^e r. : Gilles Mercier, Lynn Nadeau, Roméo Mercier, Jean-Denis Lachance, Raymond Mercier, Laurian Nadeau.



Équipe de ballon-balai en 1977, les Huiles Vachon. 1^{re} r. : Mlles Sonia Nadeau, Martine Grenier, Danielle Lachance, Francine Grenier, Suzie Veilleux. 2^e r. : Lyne Lachance, Nicole Jolin, Solange Lachance, Brigitte Grenier. 3^e r. : Mme Simon Giroux, gérante, Mlles Catherine Tanguay, Guylaine Quirion, Johanne Giroux, Thérèse Jolin, Sylvie Tanguay, M. Jean-Paul Jolin, entraîneur.

Rivières », le « Rona, Jean-Roch Poulin » et « l'Hôtel Central ». Ces formations ont connu plusieurs succès au cours de leur existence.

La famille Giroux

Une famille très sportive de la paroisse, la famille Simon Giroux prend la relève du ballon-balai vers 1975-1976.

Les membres de la famille Giroux aidés de bons coéquipiers se rendent aux quatre coins de la province pour participer à des compétitions de ballon sur glace. Dans la majorité des cas, ils gagnent ces tournois ; mentionnons ceux de : Sept-Îles, Rivière-du-Loup, Chicoutimi, Alma-Lac St-Jean, Montréal, Québec, St-Césaire et Windsor en Ontario. Au cours de cette même période, leur sœur Johanne évolue dans un club qui râfle une médaille d'or au Championnat provincial féminin de ballon sur glace (1977).

En avril 1986, l'équipe des Giroux remporte le Championnat provincial de ballon sur glace, ce qui leur permet de représenter le Québec au Championnat canadien. Mentionnons qu'ils ont à leur actif plusieurs participations à l'échelle canadienne.

Le hockey-bottines, devenant de plus en plus en vogue, les Giroux s'orientent eux aussi vers cette discipline sportive. Leur formation remporte 15 tournois pendant la saison 1988-1989 dont le tournoi provincial en avril 1989.

La course « La Rapide »

Lorsque M. Armand Lachance de Saint-Robert a décidé de mettre un terme à sa course à relais entre Saint-Ludger et Saint-Robert, beaucoup de participants de la région abandonnent la course à pied. Conscients de cette lacune, MM. Denis et Jean-Paul Jolin forment un club de coureurs, le « Saint-Georges Olympique », qui existe encore aujourd'hui sous le nom des « Jarrets Noirs Olympiques ».

En cette même année 1972, M. Valère Nadeau, président de l'O.T.J., sollicite l'aide de M. Jean-Paul Jolin afin d'organiser une journée sportive pour la population de Saint-Gédéon et des environs. M. Jolin accepte l'invitation en ajoutant une nouvelle discipline soit une course de dix milles entre Saint-Ludger et Saint-Gédéon. Les gagnants parmi les dix coureurs de la première édition de « La Rapide » sont : M. Jean-Paul Jolin chez les hommes et Mme Hélène Morin chez les dames. M. Jolin signe une excellente performance qui lui vaut une invitation aux Jeux olympiques de 1976 à Montréal. Malheureusement, une blessure à un genou survenue en 1975 l'empêche de s'y présenter.

En 1976, « La Rapide » adhère à l'A.C.R.A.Q., association permettant aux meilleurs coureurs d'être sélectionnés pour les championnats du Québec. Le nombre de coureurs augmente conséquemment en quantité et en qualité. D'ailleurs, « La Rapide » de 1977 accueille un participant des Jeux olympiques de 1976 du nom de Medhi Jaouhar (chrono : 47' 08").

L'édition 1979 de « La Rapide » est celle des records. En effet, M. Louis Groarke l'emporte grâce à un temps de 46' 46" et Mme Louise Voghel signe la victoire féminine par un chrono de 58' 23".

Les meilleurs temps enregistrés par des coureurs de Saint-Gédéon durant les 14 ans d'existence de « La Rapide » sont : 50' 36.5" par M. Yvan Lachance et 50' 38" par M. Jean-Paul Jolin chez les hommes, et chez les dames : Mme Chantal Giroux 70' 44" et Mme Diane Boutin 81' 48".

Chasse, pêche et trappage

De nos jours la chasse et la pêche pratiquées par de nombreux amateurs sont considérées comme des sports. Toutefois pendant de nombreuses décennies, la chasse et la pêche étaient une nécessité et aidaient à satisfaire les besoins alimentaires de la famille. La viande de chevreuil

était cuite avec un morceau de lard salé et conservée ensuite dans des jarres.

Pour aller à la pêche, nos aînés se fabriquaient une canne à pêche avec un aulne au bout duquel ils attachaient un bout de corde et un hameçon. Que de belles truites sont venues faire les délices de ces pêcheurs et de leurs familles ! Certains pêcheurs se fabriquaient un « varveau » qui était une sorte de chaudière ouverte à une extrémité par un trou d'environ trois pouces. Cet instrument placé dans la rivière, l'ouverture dirigée dans le sens du courant, réussissait à prendre de nombreux poissons. La rivière Du Loup, les deux ruisseaux du Caouette, la rivière Noire, le lac à Edmond, le ruisseau des Prisse, les rivières Samson et Chaudière furent de très bons endroits pour y pratiquer la pêche.

Les nombreuses coupes de bois, la pêche excessive et la dégradation de l'environnement ont fait que les truites sont devenues de plus en plus rares entre 1965 et 1980. Heureusement que des règlements plus sévères de la part du gouvernement ont contribué à limiter les prises et à dépolluer les rivières comme la Chaudière. De nouveau, les amateurs de pêche de notre région peuvent prendre dans la rivière Chaudière de la truite mouchetée, de la truite arc-en-ciel et de la truite brune.

Si de nos jours, le trappage est considéré comme un loisir, il n'en reste pas moins qu'à une certaine époque, le trappage était un métier exercé par quelques « fins renards ». Parmi nos trappeurs de grande renommée, mentionnons M. Freddy Nadeau et M. Marie-Louis Racine. La « potion magique » que fabriquait M. Nadeau était un secret bien gardé par celui-ci, mais un jour M. Wenceslas Poulin qui voulait apprendre à piéger le renard, acheta de M. Nadeau la fameuse recette au prix de six poches d'avoine et d'un demi-lard. Quelques années plus tard soit en 1925, il semble que l'achat de M. Wenceslas Poulin fut profitable puisqu'il était l'un des plus chanceux trappeurs de renards.



Un chevreuil blanc capturé par M. Napoléon (Louis) Nadeau.

Le bénévolat, un loisir

Avant de terminer, il convient de souligner le travail remarquable et indispensable des bénévoles dans l'organisation des sports et des loisirs dans notre paroisse. À Saint-Gédéon, ils sont nombreux ces bénévoles qui consacrent leur énergie, leur temps et leurs fins de semaine au développement d'activités sportives ou autres. Ces personnes méritent toute notre admiration parce qu'elles contribuent à l'amélioration de notre société et à son enrichissement.

Si aujourd'hui plusieurs de nos sportifs sont des gagnants c'est parce que des bénévoles ont su créer un environnement propice pour qu'ils puissent manifester leurs goûts et leurs talents. Merci, à vous bénévoles !

3. Plantation du mai

Du temps de nos ancêtres, le cycle des saisons imposait sa cadence et l'on se devait de vivre en concordance avec celui-ci. Ainsi l'hiver, le froid, la neige et les jours plus courts isolent et prescrivent une vie à l'intérieur. Quand

mai arrive avec la renaissance de la nature, on fête le retour du printemps.

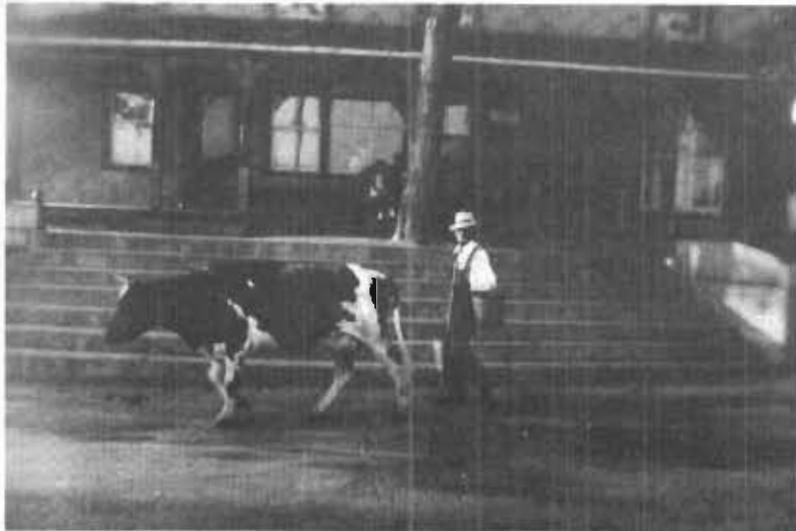
Or, de toutes les coutumes attachées à cette fête, aucune n'est plus vieille, ni plus répandue que celle de planter le mai. Chinois, Égyptiens, Phéniciens et Chaldéens plantaient le mai. (...) Le matin du premier mai souvent à l'aube, des hommes se rendent dans la forêt couper le plus haut sapin. Ils l'ébranchent, puis l'écorcent en prenant soin de conserver à la cime ce qu'ils appellent le bouquet.²

Cet arbre s'appelle le mai. On l'élève devant la personne que l'on veut honorer, laquelle peut être le seigneur ou le curé de la paroisse. Selon les souvenirs des plus anciens de notre paroisse, il paraîtrait que lorsque le printemps retardait son arrivée et que les glaces s'attachaient, on plantait le mai sur la rivière.

Mais il semble bien qu'au fil des ans notre mai ait subi une légère mutation. Son aspect s'apparentant beaucoup plus à celui d'un mât. Ainsi, le 16 juin 1916, M. le curé Lessard écrit dans son *Petit Annuaire*: «Ce soir, après la prière au Sacré-Cœur, nous montons le mai sur la place de l'église. M. Philippe Champagne conduit tous les hommes du village au câble. Le mai a 65 pieds de hauteur.»

L'arbre du centenaire se veut un rappel de la tradition originale disparue dans la nuit des temps. Dimanche le 6 mai 1990, après la messe et la bénédiction de l'emblème floral, il y eut une cérémonie à l'hôtel de ville au cours de laquelle on planta le mai. Plusieurs paroissiens imitèrent ce geste et ainsi dans quelques années l'aubépine de Toba fleurira notre village. Se rappellera-t-on encore que sa vocation première était de représenter le défi majeur des prochaines années, soit l'environnement.

2. PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal 1988, p. 67.



M. Joseph Mathieu conduisant sa vache au pré communal en 1947.

4. Le pré communal

Comme il était difficile pour les gens du village de garder une vache près de leur maison, ils avaient aménagé une petite prairie sur le site actuel de l'Aréna Marcel Dutil. Pendant la belle saison, les gens du village pouvaient donc profiter de ce pré communal pour y laisser leur vache.

On raconte qu'avec le temps, les vaches, clochettes au cou, se dirigeaient d'elles-mêmes soit vers leur lieu de traite soit vers leur enclos.

Chapitre 8

Du chantier à l'usine d'acier



Les Aciers Canam, au cœur de l'économie de Saint-Gédéon.

« Peu importe qu'une pierre soit
grande ou petite, ce qui compte,
c'est ce que l'on construit. »

Pham VAN DONG

En guise d'introduction à ce chapitre traitant de la vie économique de notre paroisse, nous reprenons les paroles de la chanson thème de notre centenaire :

De l'humble chantier à l'industrie d'acier
De l'étoffe du pays à la manufacture
De la vie d'artisan à la vie d'ouvrier
Il faut encore gagner notre pain quotidien.

1. Les chantiers et la drave

Des Breakey à la Domtar

Saint-Gédéon a été longtemps reconnue comme une paroisse mi-agricole, mi-forestière. Son histoire est donc entièrement liée à celle de la compagnie John Breakey Ltd qui a été la plus importante entreprise à posséder et à exploiter des « limites à bois » dans le haut de la Beauce et de façon particulière dans les cantons de Marlow, de Dorset et de Risborough.

Déjà en 1889, la compagnie possède plusieurs lots boisés le long des rivières Du Loup et Samson et en 1894, l'arpenteur J. Geo. Bignell en localise une trentaine dans le seul canton de Marlow (voir chapitre 1, 2^e partie).

Afin de permettre au lecteur de mieux connaître les débuts de cette entreprise qui a été la première à utiliser la rivière Chaudière pour le transport du bois, nous n'hésitons pas à citer textuellement l'abbé Honorius Provost :

La première mention que nous ayons trouvée pour cette « drave » ordinaire sur la Chaudière, nous indique qu'elle aurait débuté au printemps de 1847. On faisait alors couper, dans le haut de la Beauce, des milliers de billots de pin jaune, de 12 pieds et demi de longueur par au moins 22 pouces de diamètre au petit bout, et on les payait

deux chelins la pièce, livrés au bord de la rivière. L'agent des transactions est alors un nommé James McCaffry. Mais nous soupçonnons bien, à moins d'une pure coïncidence, qu'il s'agissait de l'entreprise des Breakey, en train de s'établir cette année-là, dans Saint-Jean-Chrysostome de Lauzon (endroit nommé « Chaudière Mills », aujourd'hui Breakeyville), avec un gros moulin à scie et une chaussée, des dalles et des estacades sur la rivière.

Après Hans Denaston Breakey, le fondateur de l'entreprise, ses descendants ont continué le même commerce, sous différentes raisons sociales, la dernière étant « John Breakey Ltd. ». On avait acquis de vastes limites à bois sur le chemin de Kennebec et dans le canton de Marlow. On exploita le bois de construction jusqu'à 1922. Le moulin à scie fonctionnait à l'eau et le progrès avait fini par le doter d'une turbine, quand il brûla, en 1911. On reconstruisit pour moteur à vapeur et, l'année suivante, on ajoutait aux opérations primitives l'écorçage du bois de pulpe, après avoir acheté les intérêts de la « Chaudière Lumber Company » qui avait établi un moulin dans le voisinage.¹

Une autre information tirée de la monographie de John Breakey Limited² nous permet de mesurer l'importance des « limites à bois » de cette compagnie dans la région de la Beauce. À cette date, elle possède 185 897 acres de terrain boisé répartis en douze cantons, soit l'équivalent de 290 milles carrés. De plus, elle loue de la Couronne une autre superficie de 60 000 acres qu'elle exploite en payant des droits de coupe.

Un tableau comparatif du même auteur démontre que, pour la période de 1937 à 1946, cette entreprise a augmenté son volume de production de bois de pulpe de 120 000 à 170 000 cordes de 4' x 8', alors que les ventes de « bois francs » à d'autres industriels sont passées de 15 à 20 millions de pieds mesure de planches (P.M.P.).

1. PROVOST, l'abbé Honorius, *Chaudière Kennebec, grand chemin séculaire*, Éditions Garneau, Québec 1974, p. 165.

2. LAPIERRE, Marcel, *Monographie de John Breakey Limited*, B.S.C., 1950, p. 17.

Jusqu'en 1922, la compagnie fait le commerce du bois de construction qu'elle exporte en grande partie en Angleterre et, en forêt, le bois est coupé en conséquence. Après cette date toutefois le bois est coupé en longueurs de quatre pieds, car il est destiné à la fabrication de la pulpe et du papier.

Bien que son siège social soit établi à Breakeyville, elle dirigeait ses opérations forestières à partir de son bureau régional de Saint-Georges de Beauce, aujourd'hui propriété de l'Hôtel Arnold.

Il convient de mentionner ici que M. Evan Carthcart de Saint-Georges a occupé pendant de nombreuses années ce poste de gérant des opérations forestières et qu'il a su mériter la confiance et le respect des gens de Saint-Gédéon.

Le 1^{er} mai 1960, la compagnie John Breakey Ltd vend une grande partie de ses actifs à Canada Paper qui continue les opérations par l'intermédiaire de sa filiale, Howard Smith jusqu'au 1^{er} janvier 1963. C'est alors que la compagnie Domtar prend possession de ces entreprises dans la cadre d'un programme d'expansion qui va en faire l'une des plus importantes papetières du Québec.

Et les autres

Il semble bien que la Brown Corporation, généralement appelée la Berline, sans doute parce que son siège social était situé à Berlin, New Hampshire, ait été la seule autre grande entreprise à posséder des lots boisés dans la forêt qui entoure notre paroisse. Elle aurait cessé en 1922 des opérations forestières commencées en 1908 par la construction à Sainte-Marie de Beauce d'un moulin à scie destiné à la préparation du bois de construction dont elle faisait le commerce.³

3. PROVOST, l'abbé Honorius, *Chaudière Kennebec, grand chemin séculaire*, Éditions Garneau, Québec 1974, p. 166.



Bûcherons dans un chantier des Breakey.

À la suite de d'autres propriétaires de moulins des alentours, elle avait fait des conventions avec la compagnie Breakey afin d'utiliser la rivière Chaudière pour y draver son bois. Ces ententes prévoyaient que ce bois « devait être trié, bille par bille, le long d'une rangée de cinq gros piliers, bâtis en travers de la rivière et d'une série de quais plus petits échelonnés sur sa longueur. »⁴

Les nombreux problèmes d'encombrement et d'inondations causés par ce mode de fonctionnement ajoutés aux poursuites judiciaires intentées par la municipalité de Sainte-Marie ont finalement contraint la Brown Corporation à abandonner la partie.

Par ailleurs, les chantiers de M. Édouard Lacroix, entre autres au Lac Portage, au Lac-Frontière et ceux situés sur le parcours de la rivière Saint-Jean (Saint John River) dans l'État du Maine ont attiré bon nombre de nos travailleurs forestiers au cours des années 1920.⁵ Ce populaire entrepreneur de Saint-Georges de Beauce a représenté ce comté au fédéral de 1925 à 1944 et au provincial de 1944 à 1945.

4. *Ibid.*

5. BEAUPRÉ, Marie et MASSICOTTE, Guy, *Édouard Lacroix*, Université du Québec à Rimouski, 1989.

Les chantiers

Avec l'arrivée de l'automne, le principal sujet de conversation dans la majorité des familles de Saint-Gédéon avait trait à la recherche d'un emploi pour l'hiver. Cette situation a prévalu au moins jusqu'en 1950, alors que le nombre de cultivateurs qui réussissaient à vivre avec le revenu de leur ferme est devenu plus important.

Or, les possibilités d'emploi étaient limitées au travail en forêt pour le compte de compagnies comme John Breakey Ltd. Vu que cette dernière distribuait naturellement des contrats pour la coupe et le charroyage du bois à des « jobbers » des paroisses voisines de la nôtre, la main d'œuvre était abondante. Ceux qui ne pouvaient trouver du travail dans les chantiers des alentours devaient donc se diriger vers les forêts du Maine ou encore celles de la rive nord du Saint-Laurent, de l'Abitibi ou même du nord de l'Ontario. À cause des longues distances à parcourir, le séjour en forêt de ces derniers se prolongeait la plupart du temps jusqu'à la fin du chantier et nombreux étaient les bûcherons, pères de familles ou célibataires, qui étaient absents de leur foyer pendant plusieurs mois. Le courrier étant alors le seul moyen de communication avec la famille, l'arrivée de la malle au camp était donc attendue



M. Clément Cliche sur son « rack à pulp ».

avec impatience, même par ceux qui, ne sachant ni lire ni écrire, devaient demander à un ami de leur servir « d'interprète ».

Dans les chantiers des Breakey, la situation était bien différente et la plupart des bûcherons pouvaient être à la maison au moins le dimanche, à moins qu'il ne s'agisse d'un chantier de famille. En effet, les travaux de la coupe et du charroyage du bois étaient exécutés à forfait et au moment de distribuer les contrats au début de la saison, la compagnie tenait compte d'une certaine tradition qui voulait que plusieurs familles déménagent en forêt pour la durée du chantier.

Les contrats alloués aux « jobbers » par la compagnie pouvaient varier entre 200 à 6 000 cordes selon les circonstances et les disponibilités. Les plus importants étaient redistribués à des « sous-jobbers » de façon à partager les responsabilités relatives à l'embauche des travailleurs forestiers, à leur surveillance et à la durée des opérations. Être reconnu comme « jobber » ou comme responsable d'une équipe de travail auprès de la compagnie comportait sans doute certains avantages financiers, mais dans la plupart des cas, cela devenait aussi une question d'ambition et de prestige.

Avant l'arrivée vers 1950 des scies à chaîne et des tracteurs, les opérations ne variaient guère d'une génération à l'autre. Le bois devant être transporté le long des rivières, le « jobber » commençait par tracer des chemins, distancés d'environ deux arpents, en suivant l'inclinaison du terrain vers la rivière ou vers le chemin principal qui conduisait à la rivière. À chaque bûcheron, il destinait un chemin, le long duquel ce dernier devait « corder » le bois coupé à chaque jour en prenant soin de répondre aux exigences de la compagnie que les « gardes-souches » et les mesureurs étaient chargés de faire respecter.

L'équipement d'un bûcheron se composait d'abord d'une hache et d'un « boxa ». Ce dernier a remplacé le godendart au fur et à mesure que le diamètre des arbres à



MM. Antoine Cliche, Raoul et Alfred Mercier avec leurs outils.

abattre s'est amenuisé. L'équipement était complété par un « kendoille » (cant hook) lorsqu'il s'agissait de faire rouler ou charger des billots et d'un crochet à pulpe pour manœuvrer les bûches de quatre pieds.

Généralement le « bûchage » était terminé à la fin de décembre. Après les Fêtes, le bois était charroyé avec des chevaux le long des rivières et « cordé » sur une « lindenne » (landing) de façon à faciliter, le temps de la drave venu, le « jetage » du bois à l'eau.

Lorsque le charroyage avec des chevaux devenait impraticable, à cause de la distance ou surtout de l'obligation de transporter une grande quantité de bois en remontant une longue pente, la compagnie Breakey utilisait alors des « logs-haulers » qui prenaient l'allure de véritables trains circulant au milieu de la forêt.

Pendant longtemps, les camps de bois rond ont été à la mode dans nos chantiers et ce n'est qu'après la guerre



Un log-hauler.

de 1939 à 1945 que les bois de charpente ont été utilisés pour fins de construction en forêt. Un campement moyen se composait normalement de trois bâtisses : le camp des bûcherons, la « cookery » (cuisine) et la « jâvelle » (du mot anglais hovel qui veut dire écurie). Parfois un bâtiment de plus petite dimension venait s'ajouter pour tenir lieu « d'office » (bureau). Le « jobber » et certains employés de la compagnie, comme les mesureurs, y logeaient et terminaient leur journée de travail en préparant des rapports comptables.

La vie en forêt était plutôt monotone et la nourriture pouvait varier d'un camp à l'autre, selon la diversité de l'inventaire des provisions et l'habileté des cuisiniers et des cuisinières. Ces dernières étaient généralement des membres de la famille ou de la parenté du « jobber » et étaient logées dans une pièce taillée à même la cuisine où les hommes avaient accès seulement à l'heure des repas.

La saison des chantiers permettait d'autre part aux marchands généraux de notre paroisse d'augmenter considérablement leur chiffre d'affaires et aussi leurs comptes à recevoir, puisque plusieurs petits « jobbers » avaient pris l'habitude de régler leur compte une fois le chantier terminé.



Des bûcherons, des gardes-souches et des mesureurs dans le temps des Breaky.

Avec la fin de la drave en 1947, les forêts qui entourent notre paroisse ont été sillonnées de chemins carrossables permettant le transport du bois par camions. Graduellement, les scies à chaîne et les tracteurs ont été remplacés à leur tour par des équipements lourds et plus sophistiqués. L'utilisation de ces mastodontes a eu comme conséquences une forte diminution du nombre des travailleurs forestiers et l'abandon des coupes sélectives au profit des coupes à blanc, qui, le moins que l'on puisse dire, perturbent l'environnement et enlaidissent le paysage.

Heureusement pour nos coparoissiens, l'industrie locale a récupéré une bonne partie de cette main-d'œuvre qui n'avait pas peur de l'ouvrage. Cette main-d'œuvre avait au cours des ans développé un certain sens de la débrouillardise et de l'autonomie complété par une motivation peu ordinaire, fruit de ses nombreuses années de travail à forfait dans les chantiers.



Un camp de bûcherons en 1922.

La drave

La plupart des petites rivières qui déversent leurs eaux dans la Chaudière à partir de la Famine à Saint-Georges ont été utilisées, selon les besoins, pour le flottage du bois, communément appelé drave⁶. Pour les gens de Saint-Gédéon, la petite Portage, la Samson et la Du Loup sont des cours d'eau qui font partie de leur environnement. Toutefois, la Du Loup et ses nombreux affluents, entre autres, les deux Monuments, les deux Caouette, la rivière Noire, la branche à Téles et la branche à Edmond revêtent une importance particulière, car ils prennent leur origine aux frontières sud et sud-est du canton de Marlow et sillonnent les limites forestières exploitées jadis par la compagnie John Breakey dans ce canton et celui de Risborough.

6. Le terme drave serait un dérivé du verbe anglais « to drive » signifiant conduire.

Lorsque les opérations du charroyage du bois étaient terminées, la compagnie Breakey transportait dans ses camps de drave ou dans des entrepôts loués de cultivateurs voisins des chemins d'accès à la forêt, les équipements et une partie des provisions nécessaires au flottage du bois. Les imposants « boats de drave » étaient déposés à des endroits stratégiques le long des rivières.

C'était le temps aussi de disposer de chaque côté d'une rivière à des endroits où elle sort de son lit à chaque printemps, des « booms » (estacades) afin d'empêcher les bûches ou les billots de se disperser loin de la rivière sur les terrains inondés. Ces estacades étaient formées de plusieurs épinettes pleine longueur reliées entre elles par des mailles de chaînes d'au moins ½ pouce de diamètre et ancrées à chaque bout de façon à créer deux lignes flottantes au milieu desquelles le bois descendait au gré du courant. Ces barrières flottantes et flexibles étaient d'ailleurs utilisées de multiples façons selon les circonstances et les besoins des compagnies forestières.

Le dégel printanier et le départ des glaces sur la Chaudière et ses affluents donnent le signal du début de la drave. Les contremaîtres embauchés par la compagnie forment, chacun de leur côté, leur propre équipe de draveurs incluant le cuisinier, les aides-cuisiniers (cookies), le commis, les « boat men », les matelots et le charretier chargé de transporter d'un campement à l'autre les équipements et les provisions au fur et à mesure de la progression des opérations.

Chaque équipe composée de 30 à 40 hommes a un itinéraire à suivre et des objectifs à atteindre afin d'assurer une certaine coordination dans les opérations générales et profiter de l'abondance de l'eau lors de la fonte des neiges et de l'ouverture des « dams » (écluses).

Contrairement aux opérations de coupe et de charroyage qui étaient exécutées à forfait, celles de la drave étaient rémunérées sur la base d'un salaire journalier, pour un nombre d'heures limité par le lever et le coucher



Départ pour la drave en 1935, en face de la maison de M. Henri-Louis Lachance.

du soleil. Toutefois, vers la fin des années 1930, la loi du salaire minimum a changé le cours des choses, car elle fixait à six journées de dix heures la semaine régulière de travail. L'obligation de payer un taux plus élevé pour le temps supplémentaire et les heures travaillées le dimanche a certes provoqué l'abandon de mauvaises habitudes.

Les conditions de travail pouvaient être différentes d'une rivière à l'autre selon l'élévation du terrain de chaque côté de ladite rivière. Elles pouvaient varier aussi d'un contremaître à l'autre selon le tempérament ou les ambitions de chacun d'eux.

Comme l'objectif principal consistait à rendre jusqu'au moulin de Breakeyville tout le bois qui avait été coupé l'automne précédent, il fallait remettre à flot toutes les bûches qui restaient accrochées aux grosses roches au milieu de la rivière, ou encore dans les broussailles sur les rives de chaque côté. Lorsque ce travail ne pouvait être exécuté par les « boat men » et leurs aides avec leur « boat de drave », c'étaient les simples draveurs qui devaient s'aventurer dans l'eau froide des heures durant, afin de

compléter cette dernière opération qui était désignée par l'expression « faire la rear ».

Auparavant, d'autres employés avaient rempli diverses tâches comme le « jetage du bois à l'eau » lorsque les « jobbers » ne s'étaient pas engagés à faire ce travail à forfait. Surtout en forêt, une certaine surveillance était exercée le long de la rivière afin de s'assurer que le bois s'en allait bien au fil de l'eau. Ce travail était convoité par les draveurs et on disait des surveillants qu'ils « tenaient session » probablement parce qu'ils avaient le privilège d'allumer des feux de bois pour se réchauffer.

D'autres tâches, par contre, comportaient des risques sérieux et étaient réservées à ceux dont l'habileté et l'agilité étaient tempérées par une certaine prudence. Le démantèlement des « jams » était l'une de ces opérations à risques. Les « jams » étaient des amoncellements de bûches enchevêtrées les unes dans les autres, qui se formaient au centre de la rivière en prenant leur appui sur les rives de chaque côté et atteignaient parfois des proportions énormes. Il fallait alors trouver à l'avant la partie faible de l'embâcle, y faire une brèche avec une « gaffe » et s'enfuir à toute vitesse vers la terre ferme lorsque soudainement le tout s'écroulait dans le bruit et le désordre, sous la pression du poids de la « jam » et de la force du courant longtemps refoulé.

La fonction de « boat man » ou de matelot n'était pas non plus une sinécure. Elle faisait appel à la force physique et à la hardiesse, mais aussi à une connaissance profonde d'abord du cours d'eau concerné, et ensuite du maniement d'une embarcation dans des circonstances particulières comme la descente d'un rapide ou le déblocage d'une « jam ». D'autre part, en l'absence de routes permettant le transport avec des chevaux des provisions et de la « cookery », c'étaient les « boat men » qui avaient la responsabilité de rendre à destination et au moment voulu, ce qui était nécessaire à l'alimentation et au logement de l'équipe de draveurs.

Le niveau de l'eau dans les petites rivières étant l'un des facteurs les plus importants dans la bonne marche des opérations, des «dams» étaient construites dans le haut de ces cours d'eau afin de créer des réserves d'eau surtout au cours de la nuit. Ces réserves étaient utilisées le lendemain et les draveurs se devaient de profiter du passage de la «head» pour remettre à flot le plus grand nombre de bûches possible.

Bien que construits avec des matériaux trouvés sur place, des gros troncs d'arbres, des roches, de la terre et quelques pièces de charpentes débitées au moulin à scie le plus proche, ces barrages étaient d'une solidité à toute épreuve. À titre d'exemple, la «dam des eaux mortes» érigée à environ un mille et demi en aval du pont de la Du Loup, en haut du rang 4, pouvait refouler d'énormes réserves d'eau sur des terrains qui, sans elle, auraient été quand même partiellement inondés.

Or, pour les fins de la drave, les alentours du pont de la Du Loup se transformaient en une «petite mer intérieure» de deux milles de long sur une largeur atteignant un demi-mille à certains endroits. Cette situation causait de nombreux inconvénients à ceux qui devaient traverser la rivière à cet endroit. Déjà le 7 juin 1912, le conseil municipal adoptait une résolution pour informer la compagnie Breakey que le chemin de front de chaque côté du pont de la Du Loup était impassable depuis le mois d'avril suite aux nombreuses inondations causées par «la dam et le bois resté dans la rivière». Le conseil demandait à la compagnie de remédier à cet état de choses.

En forêt, les draveurs étaient logés dans des camps bâtis à cette fin par la compagnie ou encore dans ceux utilisés par des «jobbers» au cours de l'hiver. La distance à parcourir par ces hommes pour se rendre à l'ouvrage variait à tous les jours suivant la progression des opérations. Une fois «sortie du bois» chaque équipe trouvait à se loger dans une grande maison de cultivateur que la compagnie, encore en 1942, louait à raison de 5 \$ par nuit.

Le cuisinier prenait alors possession du poêle et de la table de la cuisine et en retour les membres de la famille partageaient le menu des draveurs. La nuit venue, ces derniers étendaient leurs « spreads » sur le plancher de la cuisine et des autres pièces disponibles et s'y couchaient pour dormir, « cordés » les uns à côté des autres.

Tout le long des opérations de flottage, les draveurs prenaient quatre repas par jour dont deux étaient servis le long de la rivière, l'un à dix heures de l'avant-midi et l'autre à deux heures de l'après-midi. Ce travail était réservé aux « cookies » qui transportaient eux-mêmes, dans de grandes chaudières, les ustensiles et les aliments qu'ils faisaient réchauffer, une fois rendus sur les lieux. Le menu des trois premiers repas comprenait les traditionnelles fèves au lard, accompagnées de « biskets » (petits pains) et de mélasse. Pour le souper, le cuisinier pouvait préparer d'autres menus en tenant compte de la liste plutôt restreinte des provisions fournies par la compagnie. Lorsqu'une équipe logeait dans une maison de cultivateur il était alors possible de se rendre au village le plus proche pour y acheter d'autres aliments.

Le lecteur comprendra que les descriptions relatives à la drave s'appliquent surtout aux opérations qui se



Un « boat de drave » servant de décor pour une photo de Mme Hélène Paquet-Moreau et M. Joseph Poulin.

déroulaient en amont de Saint-Georges soit à la jonction des rivières Du Loup et Chaudière. Pour le reste du parcours jusqu'à Breakeyville, le nombre des équipes était réduit selon les besoins et les opérations de flottage se poursuivaient dans un contexte régional.

Au cours de cette période de plus d'un demi-siècle où les chantiers et la drave ont pris une place importante dans l'économie de notre paroisse, plusieurs de nos concitoyens ont occupé des postes de directeurs, de cadres au service de la compagnie Breakey. Nombreux sont donc ceux qui mériteraient une mention spéciale. Toutefois, afin d'éviter les risques d'omissions regrettables dans la préparation d'une telle liste, nous citerons seulement le nom d'un personnage dont le souvenir est encore présent à l'esprit des gens de Saint-Gédéon, celui de M. Edmond Champagne qui a joué un rôle prépondérant dans l'histoire des chantiers et des draves de la compagnie Breakey.

Cet homme, qui aujourd'hui prend figure de légende, a mérité le respect et la confiance aussi bien de son employeur que de ses employés et de l'ensemble de ses concitoyens. Il a vécu 100 ans et pendant sa longue retraite il a eu le temps de revivre plusieurs fois son passé. Nul doute que ses souvenirs et ses rêves sont alors remplis d'images de forêts et de rivières. De forêts animées par des hommes porteurs de haches et de scies et qui abattent de plus en plus d'arbres. De rivières qui à chaque printemps emportent à la vitesse du courant tout ce bois qui flotte vers Breakeyville. Il s'imagine alors que dans ce village lointain, d'autres hommes parlent de marchés, de profits et d'argent dans une langue qu'il ne comprend toujours pas.

2. Les commerces

Les magasins généraux et les épiceries

Vers 1890, M. Clément Cooper loue un local dans la maison de M. Georges Pomerleau, sise sur l'actuel emplacement de M. Gaby Quirion. Il y vendait les marchandises

nécessaires aux premiers colons. Quelques années plus tard, il ouvre un magasin dans l'ancienne boutique de forge de M. Joseph Maheux, aujourd'hui magasin I.G.A. Après son décès en 1908, sa veuve continue de tenir le magasin.

Au même endroit, M. Louis-Eusèbe Boutin exploite une épicerie-boucherie pendant plusieurs années, il distribue de la viande dans le village et les rangs de Saint-Gédéon et de Saint-Théophile. En 1939, il vend son commerce à M. Léopold Garneau, qui le revend à M. Pierre Cliche vers 1945.

M. Raoul Cliche, qui a travaillé 18 ans à cette épicerie avec son père, achète ce commerce en 1960. C'était l'époque où les commerces étaient ouverts à tous les soirs pendant la semaine et le dimanche après la grand-messe. En 1965, M. Normand Lachance prend possession de ce commerce qu'il rénove et agrandit à quatre reprises, pour en faire l'important magasin d'alimentation qui porte aujourd'hui le nom de Épicerie Normand Lachance & Fils.

De 1896 à 1903, sur l'emplacement actuel de Mme Alonzo Nadeau, M. Barnabé Tanguay exploite un petit magasin dans une pièce de sa maison. Par la suite, son fils Alfred ouvre un autre magasin sur l'emplacement actuel de Mme Octave Morin. Plus tard, il le vend à M. Jean-Baptiste Mathieu qui voit son commerce détruit par un incendie peu de temps après.

Le premier magasin général où il était possible d'acheter tout ce dont on avait besoin pour la ferme, pour l'alimentation et l'habillement de la famille, a été bâti en 1906, par M. Louis Boutin qui y déménage l'inventaire des marchandises qu'il vendait depuis 1901 dans une pièce de son hôtel. Après le décès de ce dernier, c'est son fils Arthur, qui s'occupe du magasin et cela, jusqu'à l'incendie qui le détruit le 24 janvier 1927. M. Boutin le reconstruit avec le bois du vieux couvent qu'on a démoli et il le vend ensuite à M. Emery Poulin de Saint-Martin en 1928. Son fils, Henri-Louis l'opère jusqu'en 1953.

Joyeux souvenirs de 1919, magasin L.A. Boutin.

1 gallon de sirop	1.25 \$
3 ³ / ₄ vg de velours	2.40
9 vg d'indienne à .30 \$	2.70
2 boîtes de saumon	.50
1 paire de bottines	7.00
1 douzaine d'oranges	.25
2 lb de bonbons	.60
3 assiettes en fer blanc	.24
1 chaudronne	1.40
1 paire de claques	1.00
7 lb de pommes	.28
4 ¹ / ₂ lb de lard	1.28
1 boîte de savon d'odeur	.25
1 boîte de tomates	.20
2 lb de biscuits	.30
1 douzaine d'œufs	.50
1 paire de caleçons	1.00
1 chaudière de biscuits soda	.50
1 capot	15.00
11 lb de pois	.66
1 boîte de café	.65
1 paire de culottes	2.00
4 gallons d'huile de charbon	2.00
13 lb de morue	1.30
100 lb de sucre blanc	20.00
9 vg de coutil	4.50
6 vg de coton à .30 \$	1.80
1 pot « d'amarinades »	.40
1 dz de serviettes de toilette	3.50
3 vg de flanelette à .42 \$	1.26
4 vg de soie à .40 \$	1.60
25 lb de farine	1.75
1 sacoche	.50
1 corset	1.20
1 bouteille de thé de bœuf	.60

En septembre 1953, M. Hugues Bégin achète le magasin qui était fermé depuis quelques mois. Il ouvre, dès le mois de novembre, un magasin de lingerie pour hommes, dames et enfants, de cadeaux, de chaussures, etc. Un espace est alors réservé à la Caisse populaire

(1953-1971). En décembre 1973, M. Bégin décide de fermer le magasin et d'y faire des réparations majeures, soit deux logements à l'étage supérieur de la maison privée. On y retrouve également le bureau de la municipalité (paroisse) avant son déménagement à l'hôtel de ville.

La première boucherie à Saint-Gédéon est celle de M. Ferdinand Rousseau propriétaire de l'Hôtel Central. Il y aménage une glacière pour conserver la viande des animaux qu'il abat. Pendant de nombreuses années, il fait des ventes à domicile au moins une fois par semaine. Ce commerce ferme en 1939 lors de la vente de cet hôtel au Dr Gérard Noël.

En 1915, M. Louis Racine fait construire un magasin général sur la 1^{re} Avenue Nord. On y vend de tout, c'est-à-dire de l'épicerie, de la quincaillerie et des accessoires pour la ferme, etc. En 1928, il le vend à M. Eugène Moreau qui le revend à M. Pierre Maheux qui l'opère une dizaine d'années. M. Georges Morin qui est son employé, achète ce commerce en 1938. Son frère Pierre s'associe avec lui jusqu'en 1947. Puis M. Georges Morin avec l'aide de son épouse, continue les opérations jusqu'en 1971.

À cette date, M. Jean-Roch Poulin de Saint-Georges s'en porte acquéreur. Dans les quelques temps qui suivent, le nouveau propriétaire liquide tout ce qui est épicerie et vêtement pour se spécialiser dans la quincaillerie. Il s'affilie en mai 1971 au groupement Ro-Na. Au printemps 1974, M. Poulin agrandit son magasin, pour une meilleure répartition entre la quincaillerie, les articles de sport et les jouets. En 1988, un centre de location d'outils et d'équipements s'ajoute aux services offerts par ce commerce.

Vers 1918, M. Alfred Poulin bâtit la résidence sise au 170, rue de l'Église. Il y ouvre un magasin en 1923 ou 1924 et c'est Mme Poulin qui s'en occupe. En 1944, sa fille Léontine prend la relève. Depuis 1972, c'est son fils Marcel qui en est le propriétaire.

Au début des années '30, M. Édouard à Ephrem Poulin achète la résidence de M. Jean-Baptiste Boutin. Après l'avoir agrandie du côté est, il en fait un magasin général et une résidence. Son fils Roger, l'opère pendant une vingtaine d'années. Ce magasin était situé sur la rue de l'Église en face de la Caisse populaire.

Avant la crise, M. et Mme Napoléon Grondin exploitent un magasin dans leur résidence en face du garage de M. Ernest Quirion. M. Grondin, qui était aussi commerçant d'animaux, ferme ce magasin vers les années 1937-38.

Vers 1935, Mme Lucien Breton ouvre un petit magasin dans sa maison actuellement propriété de M. André Dallaire et l'exploite pendant une dizaine d'années. Dans leur résidence actuelle, M. et Mme Alfred Lachance ont tenu une petite épicerie de 1941 à 1968. Vers le milieu des années 1940, M. et Mme Philippe Lambert ont opéré un magasin d'articles divers (5-10-15) dans la résidence actuelle de M. Évariste Lachance. Mme Alfred Mercier, en face de l'église et M. et Mme Vital Lachance voisin du garage Quirion ont exploité de petites épiceries vers la même époque.

En 1945, Mme Archélas Lachance achète les inventaires de marchandises de Mme Lucien Breton. Elle opère un petit magasin dans la maison qui appartient aujourd'hui à M. Alain Gagné. Au début des années 1950, dans la résidence actuelle de M. Clément Boutin et de ses sœurs, M. Louis-Eusèbe Boutin ouvre une épicerie-boucherie qu'il tient jusqu'à son décès en 1955. Après cette date son épouse prend la relève jusqu'à la date de son propre décès en 1970.

En 1944, M. Philippe Morin construit un magasin-résidence à l'arrière duquel se trouve un abattoir. Chaque semaine, il fait une tournée dans les rangs. En 1966, il vend à M. Germain Lachance qui ferme la boucherie et revend l'épicerie en 1977 à M. Gaston Lachance de Saint-Georges. Celui-ci, après l'avoir transformée en dépanneur, la revend à son tour à M. Renald Tanguay après quelques

mois. Après deux années d'exploitation, celui-ci cède sa propriété à M. Valère Nadeau qui lui, la revend en 1979 à M. Denis Dallaire. Ce commerce est ouvert sept jours par semaine.

Après la vente, en 1945, de ses propriétés du rang 9, M. Gédéon Moisan s'installe au village où il bâtit une résidence et un magasin qui débute ses opérations en 1946. Il y aménage un bureau qu'il loue à la Banque Canadienne Nationale jusqu'en 1960 et en 1962, il vend son commerce à M. Adrien Vachon. Ce dernier ajoute une boucherie et fait des livraisons à domicile. Après une douzaine d'années, il revend ce commerce à M. Germain Mercier qui en est toujours propriétaire.

Au rang 9

Sur l'emplacement actuel de la maison de M. Roger Lachance, M. Joseph Bégin (Péton) construit un magasin vers 1922. En 1924, M. Gédéon Moisan s'en porte acquéreur et y ajoute un abattoir, ce qui lui permet de faire la vente des viandes à domicile dans les rangs. En 1945, il vend sa propriété à M. François Lachance, qui, en 1962, la revend à son tour à son fils Roger. Ce dernier exploitera ce commerce jusqu'en 1985.

Au rang 7

Vers 1915, en même temps qu'il exploite sa beurrerie, M. Eugène Moreau vend des marchandises diverses dans une pièce de sa maison. Il cesse ses ventes vers 1925. En 1930, sur un emplacement au sud de la beurrerie, M. Damase Jolin ouvre un magasin qu'il vend à son gendre M. Georges St-Pierre en 1940. L'année suivante, ce dernier cède sa propriété à M. Xénoplat Tanguay. En 1944, M. Jean-Baptiste Boutin s'en porte acquéreur et la revend à M. Arthur Demers en 1945. Après une couple d'années, le feu détruit le magasin et le hangar, lesquels ne sont pas reconstruits.

Mme Johnny Quirion (Félix) a vendu pendant 18 ans de l'épicerie dans la maison actuelle de son fils Firmin (entre 1940 et 1960).

Au rang 4

Au cours des années 1920, M. Cléophas Boutin ouvre un petit magasin à même sa maison et fait aussi du transport avec un petit camion. Sur la fin de la décennie, il quitte la paroisse et c'est M. Jean Morin (fils de Joseph) qui en 1935 devient propriétaire de ces bâtisses. Il relance la petite épicerie qu'il revend en 1945 à M. Henri-Louis Morin. Celui-ci y ajoute un garage et une station-service « White Rose ». En 1959, il vend son poste de commerce à M. Victor Jolin, qui continue à l'exploiter même si le poste d'essence a été fermé en mai 1988.

Les hôtels et les restaurants

En 1901, M. Louis Boutin construit le premier hôtel sur l'emplacement de l'immeuble dont Gestion Beau-plan inc. est propriétaire en 1990. Après la mort de son mari en 1908, Mme Boutin continue de tenir l'hôtel et en 1910, elle y fait d'importantes rénovations. En 1926, elle l'échange contre la résidence de M. Alfred Tanguay située sur la rue de l'Église. En 1927, le feu détruit l'hôtel de M. Tanguay qui ne l'a pas reconstruit.

L'Hôtel Central est construit par M. Ferdinand Rousseau en 1910. On servait des repas et louait des chambres dans cet établissement. En 1939, le Dr Gérard Noël achète l'Hôtel Central. Il y aménage son bureau et y demeure quelques années. C'est son beau-père, M. Chabot, qui s'occupe de l'hôtel. Plusieurs propriétaires s'y sont succédé. Un certain M. Lemieux puis M. et Mme Maurice Favreau, M. Henri Fortin et son épouse qui eux ont possédé et géré l'hôtel pendant sept ou huit ans. En 1955, M. Donald Morrissette achète l'Hôtel Central de M. Fortin (M. Jean-Noël Mathieu en est le gérant). Plus tard, un agrandissement de 40' x 60' donnera à Saint-Gédéon une première



M. Louis-A. Boutin, propriétaire du premier hôtel.



L'Hôtel Boutin après les rénovations de 1910.

salle de réception. La structure de cette salle est faite avec les premières poutrelles vendues à Saint-Gédéon par Les Aciers Canam. En 1972, M. Arthur Gagnon se porte acquéreur de l'Hôtel Central. Depuis mai '83, M. Gaston Quirion en est le propriétaire.

Le Motel du Boulevard a été construit en 1978 par MM. Bertrand Tanguay et Laurent Bisson copropriétaires pendant cinq ans. En 1983, M. Bertrand Tanguay devient le seul propriétaire de cet hôtel licencié comprenant un bar, un restaurant ainsi que des chambres. Un agrandissement important est réalisé en 1986 soit la construction d'une salle de réception pouvant accueillir 400 personnes.

Il fut un temps où le mot restaurant désignait aussi bien une petite épicerie où les gens pouvaient s'acheter des biscuits ou d'autres friandises pour consommer sur place. Ces endroits étaient très achalandés surtout après les messes « basses » du premier vendredi du mois et celles du dimanche matin, quand les gens des rangs se rendaient à jeun à l'église pour se confesser et communier. C'était aussi le lieu de rassemblement des « jeunesses » en attendant l'heure de la grand-messe le dimanche.

Toutefois les résidents du village qui louaient aux gens des rangs une place pour un cheval dans leur écurie, à raison de deux ou trois dollars par six mois, acceptaient aussi d'accueillir les membres de la famille avant et après les messes du dimanche. Ils ajoutaient souvent une bonne tasse de thé aux victuailles que la maman apportait en guise de déjeuners, le cas échéant.

Vers 1925, M. Beauséjour Thibodeau qui exerce aussi le métier de barbier et à l'occasion celui de cuisinier dans les chantiers, ouvre un petit restaurant et un salon de barbier dans la bâtisse occupée actuellement par M. Wilfrid Tanguay. Lorsqu'il travaillait à l'extérieur, son épouse prenait la relève. En 1935, cette propriété est vendue à M. Ernest Roy qui la cède à son tour à M. Wilfrid Tanguay en 1945. Même si le restaurant est fermé depuis plusieurs années, M. Tanguay a continué d'exercer son métier de barbier jusqu'en 1989.



Restaurant, salon de barbier, poste d'autobus chez M. Wilfrid Tanguay.

Vers les années 1928-30, M. Louis Racine construit un restaurant. Il est le premier propriétaire d'une table de billard. À cette époque, un café ou un verre de lait se vendait 5 sous, un hot-dog ou un hamburger 10 sous. C'est la résidence actuelle de M. et Mme Jean-Baptiste Boutin.

En 1945, M. Fernand Pépin ouvre un restaurant « Chez Fernand Pépin » dans une maison située près du cimetière le long de la 1^{re} Avenue et il l'exploite pendant 11 ans.

En 1945, M. Napoléon Quirion achète la maison de M. Louis Tanguay qui est située, face à l'Hôtel Central où se trouve la 1^{re} Rue Nord aujourd'hui. En 1947, il la déménage et en transforme une partie pour aménager un bar et une salle de danse dont Mme Quirion s'occupe quelques années. Cette maison a été vendue à M. Gérard Gendreau. Actuellement, c'est la résidence de M. et Mme Claude Poulin.

En 1954, M. Valère Nadeau construit un restaurant, voisin de M. Hugues Bégin. M. Nadeau en sera propriétaire quelques années ; suivront plusieurs autres propriétaires

dont M. Hervé Nadeau, M. Tanguay, M. Robert Boulet, M. Mathieu, M. Germain Larochelle, M. Florian Roy et M. Sandy Quirion. Ce dernier, en 1963, le vend à M. Raoul Carrier qui l'a tenu cinq ans. Après il est loué et vendu en 1969 à M. Louis Vignola qui y travaille quelque temps et en fait par la suite une maison privée. Ce restaurant a porté le nom de Valentino et plus tard celui de Flamingo.

Vers 1955, M. Clément Cliche aménage un restaurant au sous-sol de la bâtisse possédée aujourd'hui par son frère Fernand. Il le tient avec ses sœurs, particulièrement Gisèle. Par la suite, il le loue à M. Gaétan Boulanger et de 1961 à 1963 à M. Arthur Gagnon. Mme Gagnon s'occupait du restaurant avec l'aide de Mme Hermine Tanguay, ensuite Mme Marguerite Morissette le loue. Le nom de ce restaurant était: «Saint-Gédéon Barbecue». En 1966, M. Fernand Cliche l'achète et il le ferme en 1970. Mme Cliche y ouvre un magasin de tissus qui fonctionne une couple d'années.

Mmes Mariette et Louissette Landry, deux sœurs dynamiques, ont fait construire le restaurant Marie-Lou enr. qui ouvre ses portes le 24 mars 1983. Au début, il n'y a que 12 places et on doit dès le mois de mai 1984, faire un agrandissement pour obtenir 35 places. Depuis mai 1987, Mariette est la seule propriétaire.

Depuis juin 1981, un casse-croûte est en opération pendant la belle saison. Ce commerce est situé près de l'hôtel de ville et il a changé de propriétaires plusieurs fois. Finalement, depuis le mois d'août 1988, il appartient à Mme Johanne Baillargeon de Saint-Georges.

Les garages et les stations-service

En 1931, M. Lucien Breton construit un garage sur la 1^{re} Avenue; il commence à y travailler comme soudeur en 1932 et cela jusqu'en 1973. Au début, M. Breton ne gagnait que 50 sous l'heure pour effectuer un travail, tandis que d'autres moins qualifiés ne gagnaient que 25 sous. Il faut dire que c'était dans le temps de la crise. En juillet 1973,

M. Breton vend son garage à M. Bertrand Tanguay qui le revend l'année suivante à M. André Dallaire qui en est encore le propriétaire actuellement.

M. Ernest Quirion achète de M. Alphonse Lambert un garage en bois et il y travaille plusieurs années comme mécanicien. En 1947, au même endroit, M. Quirion bâtit un nouveau garage plus grand, en blocs de ciment, il y travaille jusqu'à son décès survenu en 1959. À cette époque, c'est son fils Paul-Eugène qui y exerce le métier de mécanicien avec un ou deux employés et cela jusqu'en 1978. M. Quirion a dû abandonner ce métier pour des raisons de santé. Actuellement, ce garage sert d'entrepôt pour des meubles et depuis deux ans, M. Claude Rancourt y fait de la peinture et le débosselage d'automobiles durant la saison estivale.

M. Yvon Gilbert construit un garage en bois à l'endroit où se trouve la maison de Mme Roland Veilleux. Il y vend et pose des pièces pour Canadian Tire. En 1961, il le déménage sur l'emplacement du moulin de M. Alfred Mercier et le vend à M. Roland Veilleux qui construit un nouveau garage en tôle en 1971, contigu à l'ancien qu'on peut voir encore. M. Veilleux est décédé en septembre 1988 et depuis ce temps, le garage est fermé.

En 1952, M. Antoine Cliche bâtit un garage où son fils Dorilda travaille pendant 2 ans. En 1954, un autre fils de M. Cliche, Doris, achète ce garage et y exerce le métier de mécanicien jusqu'en 1977, époque où il le vend à M. Gilles Bernard. Ce dernier travaille actuellement dans l'hydraulique et à la fabrication de machinerie et d'appareils pour érablières sous le nom d'Équipement d'érablière Gilles Bernard inc.

Le 15 mai 1956, M. Ange-Aimé Poulin ouvre un garage près du site actuel de celui de l'ambulance Marlow, et l'exploite jusqu'à son décès le 15 juillet 1972. En 1974, M. Pierre Labrecque ouvre un garage, sur la route 204, à quelques kilomètres du village. Il possède aussi une remorqueuse qui est disponible 24 heures par jour.

En 1959, M. Apollinaire Rancourt construit un garage qui est situé au sud du village sur la 1^{re} Avenue. Depuis ce temps, il travaille avec un employé à la peinture et au débosselage des automobiles. En 1966, M. Réjean Landry ouvre un garage sur la 1^{re} Avenue, mais au nord du village. Il y fait la peinture et le débosselage des autos. En novembre 1983, il a formé la compagnie « Landry & Champagne Auto inc. » qui fait la vente d'autos neuves et usagées.

En 1971, M. Roger Nadeau construit, au nord du village, sur la route 204, une station-service Gaz Bar Aigle Bleu qu'il opère pendant un an. Ce commerce fut le premier poste à être ouvert 24 heures sur 24 dans la région, soit de Lac-Mégantic à Saint-Georges. En 1972, M. Gaston Vachon l'achète et y ouvre un restaurant, un lave-auto et un commerce de distribution d'huile à chauffage qu'il opère encore aujourd'hui. Le restaurant a fonctionné jusqu'en 1981. Il vend la station d'essence à M. Laurent Breton qui y ajoute un commerce de pièces d'autos. Mme Breton continue à tenir ce commerce trois ans et demi après le décès de son mari. Elle le vend à M. Jean-Luc Tanguay qui le transforme en dépanneur en juillet 1986. En 1988, ce commerce est vendu à M. Yvon Bolduc de Saint-Georges puis revendu à Mlle Carole Gagnon et M. Sylvain Bilodeau le 1^{er} avril de cette même année. Depuis septembre 1989, M. Michel Deblois et Mme Lyne Routhier sont les nouveaux propriétaires de ce commerce.

En 1980, sur le boulevard Canam, M. Wilfrid R. Landry construit un magasin dépanneur. On y offre aussi un service de finition de photos et de location de films vidéo. On y retrouve également une station-service Pétro-Canada.

Les spécialités

La première pharmacie de Saint-Gédéon a été ouverte en 1946, dans la maison appartenant aujourd'hui à



M. Joseph Racine dans son magasin.

M. Alain Gagné. Mme Chabot, belle-mère du Dr Noël, en était la propriétaire. Par la suite, les pharmacies ont été attenantes aux bureaux des médecins. Depuis 1980, au sous-sol de la Clinique médicale, se trouve la pharmacie de M. Carol Lessard.

Vers 1950, M. Joseph Racine, qui a exercé le métier de forgeron dans la boutique que son père avait construit en 1905, décide de démolir cette boutique et d'y construire au même endroit un magasin de confection pour toute la famille, qu'il tient jusqu'en 1976. Il était spécialisé dans les chaussures. En 1976, M. Gaétan Bernard se porte acquéreur du commerce de M. Racine. Il y vend pendant sept à huit ans des vêtements et des chaussures.

En 1980, M. Jean-Marie Plante installe un nouveau magasin à Saint-Gédéon sur la 4^e Avenue Sud. C'est un magasin de vêtements, de chaussures de travail et de sport pour toute la famille. M. Plante possède aussi un camion qui lui permet de faire la livraison à domicile dans 20 paroisses. Sur le boulevard Canam Sud, M. et

Mme André Tanguay achètent une résidence en mars 1989. Ils y ouvrent un magasin de vêtements neufs et usagés pour hommes, bottes de travail et de cadeaux.

Dans la paroisse, plusieurs dames, généralement habiles couturières, vendent des tissus à la verge et divers accessoires pour la couture, dans un local ou au sous-sol de leur maison. Parmi elles on peut nommer: Mmes Alfreda Pelchat, Marguerite Morrissette, Thérèse Tanguay, Solange Morin, Ginette Breton, Pierrette Tanguay, Monique C. Marquis (Les tissus M.C.M. enr.) et Brigitte Lachance (Les tissus Brigitte).

M. Emery Bourque fut le seul boulanger à Saint-Gédéon. En 1942, il construit une boulangerie près de sa maison. Il faisait la tournée de ses clients en voiture à cheval. La compétition faite par les boulangers des villages voisins ainsi que la difficulté de se procurer de la farine l'ont obligé à fermer ses portes après 1½ an ou 2 ans d'exploitation.

En 1945, à l'endroit où avait été érigé le premier hôtel de Saint-Gédéon, M. Yvon Gilbert déménage la grange qui se trouvait en arrière du magasin de M. Henri-Louis Poulin et il construit un vaste édifice de 3 étages dont l'un servira à la représentation de films. C'est le Théâtre Frontenac qui compte plus de 250 sièges. À l'étage supérieur, se trouve la résidence familiale et au sous-sol, un logement qui est devenu un magasin de pièces d'autos et de bicyclettes.

En décembre 1962, M. et Mme Hervé Fortin achètent le Théâtre Frontenac et Mme Fortin installe son salon de coiffure au 2^e étage lequel porte le nom de Salon Simone. En septembre 1975, M. et Mme Viateur Couture en deviennent les propriétaires et le théâtre est en opération jusqu'en février 1981, année où il fut vendu à M. Valère Nadeau. Celui-ci ferme le théâtre et convertit l'immeuble en sept logements ainsi qu'une boucherie et une tabagie qui fonctionneront quelques mois. Ces deux derniers locaux sont



Édifice ayant abrité le Théâtre Frontenac. Photo prise avant les rénovations de 1988.

fermés et convertis en un centre d'amusement qui comprend des tables de pool, des machines à boules, des jeux vidéo et diverses machines d'amusement ainsi qu'un petit restaurant.

L'établissement administré par M. Hugo Lachance devient l'Arcade chez Hugo. En octobre 1984, MM. Gaston Quirion et Michel Nadeau (Hormidas) achètent cet établissement. Ils le louent à Mlle Brigitte Vachon qui s'occupe de l'arcade pendant plus d'un an. Quelques autres l'ont loué et administré quelque temps. En mai 1985, M. René Busque et Mme Andrée Rodrigue s'en portent acquéreurs. En 1988, la Compagnie Gestion Beau-plan de Saint-Éphrem achète, agrandit et rénove complètement cet immeuble qui comprend neuf logements résidentiels modernes, trois locaux commerciaux dont l'un est loué à un denturologiste et un autre à une esthéticienne. Mme Hélène Beaudoin en est la propriétaire.

Vers 1950, M. Roland Turgeon possède une cordonnerie, rue de l'Église. Il ajoute la vente et la réparation de scies mécaniques puis des équipements de ferme ainsi que la vente de chaussures de travail. Au nord du village,

sur la route 204, un nouveau magasin est construit en 1987. Il s'agit de « Les équipements R. Turgeon inc. ». Cette compagnie est formée depuis le 1^{er} juin 1981. Ce magasin comprend plusieurs départements et services, entre autres les équipements nécessaires aux producteurs de lait et aux bûcherons. Les propriétaires actuels sont MM. Robert Veilleux et Alain Turgeon.

M. Clément Arguin, actuellement bijoutier à La Gaudeloupe, est venu exercer son métier d'horloger-bijoutier de 1951 à 1956. Il occupait un logement situé au deuxième étage de la maison appartenant à M. et Mme Pierre Cliche. Après son départ, M. Honoré Poulin a exercé son métier de bijoutier chez M. et Mme Jean-Baptiste Boutin, pendant environ deux ans.

En 1959, M. et Mme Jean Morin (Joseph) ouvrent une bijouterie dans la rue de l'Église. On y fait la vente et les réparations. En 1977, Mme Jean Morin vend son commerce à Mme Aline Moreau tout en conservant sa résidence. Mme Moreau installe la bijouterie dans sa maison et y ajoute l'année suivante l'agence Sears.

Depuis 1956, M. Léon Breton pose, sable et vernit les planchers de bois franc. M. Gilles Quirion, qui fut son employé de 1980 à 1985, donne le même service à son compte depuis quatre ans.

M. et Mme Roger Lachance aménagent en 1970, un terrain de camping au confluent des rivières Chaudière et Samson d'où le nom de « Camping Deux-Rivières ». Ce terrain comptait six emplacements à ses débuts ; actuellement 100 emplacements sont mis à la disposition des campeurs. On y retrouve une piscine, une pataugeuse, des installations de jeux tels que : volley-ball, lancer du fer, balançoires, etc., ainsi qu'un service de restauration. Cette entreprise privée s'est développée progressivement sans l'aide d'aucune subvention.

Le premier magasin de meubles à ouvrir ses portes à Saint-Gédéon en 1963, est celui de M. et Mme Régis Cliche ; d'abord en loyer chez M. et Mme Jean-Baptiste

Boutin pendant trois ans, puis de 1967 à 1972, dans l'ancien magasin de M. Roger Poulin. En 1973, M. Cliche construit au nord du village un magasin moderne et spacieux qu'il opère jusqu'en 1986 alors qu'il vend son commerce à M. Gaston Vachon qui l'exploite sous le nom de « Les ameublements G. Vachon inc. » jusqu'en 1989.

Au 316, rue de l'Église, Décor Aline, dont les propriétaires sont M. et Mme Régis Cliche, fait la vente et l'installation de couvre-planchers, tapis, prélatrs, depuis 1987. Ce magasin offre également tous les accessoires de décoration (stores, rideaux, couvre-lits, accessoires de salles de bains, céramique, etc.)

En 1972, M. Gaston Vachon achète de son père les « Huiles Vachon », et depuis cette date, il distribue de l'huile à chauffage aux familles de Saint-Gédéon, Saint-Martin, Saint-Ludger et Saint-Robert.

Auto Quirion & Drouin inc. débute en décembre 1972, dans un local loué chez M. Jean-Baptiste Boutin. Les deux propriétaires étaient MM. Paul-Eugène Quirion et Claude Drouin. En 1976, M. Claude Drouin devient seul propriétaire et président de la compagnie. En 1979, une succursale est installée à La Guadeloupe et en 1977, le magasin, situé dans la 10^e Rue Sud est construit et on fait un agrandissement en 1986. Une succursale s'ouvre à Sainte-Marie en 1983 et une autre à Beauceville en 1986. Le bureau-chef de cette compagnie est situé à Saint-Gédéon.

Depuis 1977, M. et Mme Benoît Fortin sont les propriétaires d'un magasin se spécialisant dans la vente de peinture, d'articles de quincaillerie et de décoration. Leur commerce est situé sur la 1^{re} Avenue Sud.

En 1984, M. Raymond Gagné installe un atelier de rembourrage de meubles, attenant à sa maison privée située au 163, 1^{re} Avenue Nord.

Au 161, 9^e Avenue, Mme Sylvie Ruel tient un magasin d'aliments naturels qui porte le nom représentatif de Nutri-santé '86.

Un nouveau commerce, situé sur la 3^e Rue Sud, ouvre ses portes en mai 1988. M. Gaston St-Pierre, le propriétaire, y vend des appareils électroniques et fait la location de cassettes vidéo et Nintendo.

Sur la 1^{re} Avenue Nord, route 204, M. Jean-Luc Quirion ouvre en août 1988, un lave-auto. Actuellement, il le loue à M. Doris Quirion.

Pour résumer cet exposé plutôt aride sur l'évolution de notre secteur commercial, disons qu'en 1986, Saint-Gédéon comptait 56 places d'affaires générant 176 emplois (Dossier économique, Édition 1989).

Alors qu'il existe une tendance générale à centraliser les activités commerciales d'une région dans les grands centres d'achats, une population comme la nôtre doit se demander sérieusement si elle peut se passer de la présence au niveau local d'un certain nombre de commerces et de services. Or ces derniers ne peuvent ni progresser ni survivre sans l'encouragement d'une bonne partie de la clientèle locale.

Cela débouche donc sur un cercle vicieux et ce pourrait être un sujet de réflexion pour les responsables du secteur économique au sein du comité qui a été formé pour la réalisation des projets soumis au mini-colloque du 3 mars 1990.

3. Les industries

Les moulins à scie

Ces moulins étaient construits et équipés de façon à débiter, selon les besoins de la clientèle, les billes de bois qui leur étaient destinées. Certains d'entre eux avaient un caractère de permanence, ils offraient des services réguliers aux résidents d'un certain secteur de la paroisse tandis que d'autres étaient exploités pendant la période de temps nécessaire à la coupe d'une concession forestière en particulier. Les prochaines pages seront donc consacrées à l'histoire de ces moulins de type commercial.

Il convient de rappeler ici que la compagnie John Breakey Ltd faisait des coupes régulières de résineux comme le sapin et l'épinette dans ses forêts privées ainsi que sur les terres de la Couronne. Ce bois était dirigé vers les moulins de papier, tandis que les feuillus, entre autres le merisier, l'érable, le bouleau et le tremble restaient sur place et faisaient l'objet de transactions avec d'autres entreprises spécialisées dans le commerce de ces essences particulières.

C'est ainsi qu'en 1937, la compagnie sherbrookoise N.N. Walley and Sons construit un moulin au sud du pont de la rivière Du Loup au rang 4. Elle entreprend alors la coupe et le transport des bois francs de cet immense territoire qui longe la rivière Du Loup, le Caouette et la rivière Noire.

Les travaux de coupe et de « charroyage » en plein bois étaient exécutés pendant la saison d'hiver, alors que les opérations de sciage pouvaient être réparties sur plusieurs mois d'une année. Quant au transport du produit fini vers les grands marchés, il était limité par l'impossibilité de circuler avec des camions dans les chemins de la paroisse pendant les saisons d'hiver et du printemps.

La compagnie Walley and Sons, qui à certaines périodes fournissait du travail à une centaine d'hommes et à un nombre imposant de chevaux, a opéré ce moulin pendant une douzaine d'années. Il faut dire, toutefois, qu'au cours des cinq dernières années, elle avait déménagé ce moulin au rang 15 du canton de Risborough qui fait partie aujourd'hui de la paroisse de Saint-Robert.

Afin de démontrer qu'en 1937 ces emplois répondaient à un réel besoin, précisons seulement qu'au cours de cet hiver-là, près d'une centaine d'hommes ont accepté d'être logés et nourris dans la seule maison de M. et Mme Joseph Boutin. Cette résidence familiale située à un demi-mille du moulin avait été aménagée en conséquence, ce qui ne veut pas nécessairement dire selon les exigences des lois et des règlements d'hygiène en vigueur à cette

époque. En dépit de ces conditions difficiles, ces travailleurs de la forêt se trouvaient chanceux d'avoir de l'ouvrage et de gagner de l'argent.

À la même époque et avec les mêmes objectifs, une autre entreprise venant de Cookshire et désignée sous la raison sociale de J.L. Witthon a construit un moulin de moindre envergure près du ruisseau qui longe la propriété actuelle de M. Léopold Morin. Elle a exploité ce moulin de 1939 à 1943, le temps d'épuiser les réserves de merisier et de « bois blanc » contenues dans la forêt du canton de Dorset.

La brève histoire de cette industrie a été marquée par un malheureux accident qui a coûté la vie à l'un des nôtres. En effet, M. Herménégilde Audet dont le travail consistait à approcher les billots au convoyeur, a été écrasé par un éboulis de ces lourdes billes de bois empilées dans la cour du moulin au cours de l'hiver précédent.

Cette entreprise a été rachetée en 1943 par MM. Nazaire Roy et Armand Baillargeon de Saint-Georges, qui avaient l'intention de faire le commerce des essences de moindre qualité comme le bouleau et le tremble lesquelles n'avaient pas été coupées par leurs prédécesseurs. Cette



Le moulin à scie Witthon en 1941.



Moulin Grondin vers 1937.

entreprise est vite désignée par le surnom de « Nazaire et Barnabé »⁷ car les gens ne peuvent s'empêcher de faire un certain rapprochement entre les noms des nouveaux propriétaires et le titre d'une émission radiophonique des plus populaires à l'époque. Après quatre années d'exploitation plus ou moins fructueuse, cette industrie a dû cesser ses opérations en 1947.

De 1937 à 1940, M. Napoléon Grondin avec ses fils Lorenzo et Roland exploitent un moulin à scie portatif, en arrière de la résidence actuelle de M. Dominique Giroux. Ils travaillaient surtout pour le compte de commerçants de bois comme les Thibodeau de Saint-Georges de Beauce.

Un autre moulin, dont la durée a été plutôt éphémère, a été érigé par M. Josaphat Blais de Saint-Benoît, le long de la rivière Du Loup, quelques arpents en aval du moulin Walley and Sons. Il a été opéré juste le temps nécessaire au sciage d'un lot à bois (sapin et épinette) que le propriétaire avait acheté de la compagnie John Breakey Ltd en 1945.

7. Titre d'un roman feuilleton dont presque tous les personnages étaient interprétés par le sympathique Ovila Légaré.

La Compagnie de Bois Beauce-Frontenac

En 1962, MM. Lorenzo Grondin et Donald Morissette de Saint-Gédéon forment une compagnie avec M. Roger Dutil de Saint-Georges en vue d'exploiter une scierie sous le nom de Compagnie de Bois Beauce-Frontenac (en 1963, M. Gérard Gendreau achète les actions de M. Roger Dutil).

Cette entreprise qui donnait du travail à une vingtaine d'employés était située sur le terrain de M. Florian Lachance, en amont de l'emplacement de l'aréna. Elle avait donné une certaine notoriété à son moulin en l'équipant d'un moteur de marque Rolls Royce. Malheureusement, à la suite de difficultés d'approvisionnement, ce moulin a dû fermer ses portes à la fin de 1964.

Les moulins destinés à servir le public

Pour la préparation des textes relatifs à ces moulins, nous nous sommes référés (surtout en ce qui concerne la période de 1880 à 1910) au livre intitulé *Saint-Gédéon de Beauce* et rédigé dans le cadre d'un projet perspective-jeunesse au cours de l'année 1975. Les témoignages recueillis à cette date par un groupe d'étudiants ont de bonnes chances d'être authentiques, puisque parmi les personnes interrogées, plusieurs ont vu le jour vers la fin du 19^e siècle et doivent être considérées comme des témoins valables.

D'après ces sources, le premier moulin à scie aurait été bâti par MM. Honoré et David Poulin entre 1888 et 1890. Il était situé le long du ruisseau qui coule au pied de la «côte à Charles Poulin» et utilisait l'eau de ce cours d'eau comme force motrice. Malgré sa brève existence (peut-être deux ou trois printemps), ce moulin est passé à l'histoire puisque son propriétaire a accepté en 1890 de scier gratuitement une grande partie du bois nécessaire à la construction de la chapelle-école. Il semble bien que ce moulin ait été vite remplacé par celui de M. Eugène Poulin (surnommé Gemme) qui choisit le site de l'actuelle

propriété de Mme Maurice Veilleux le long du ruisseau qui recueille les eaux d'une bonne partie des terres du rang 7.

En 1896, M. Eugène Poulin vend son moulin à M. Georges Mercier et s'installe à Saint-Martin le long de la rivière La Truite. Le nouveau propriétaire ajoute une moulange à ses équipements et réussit à intéresser ses fils à prendre la relève et à bâtir des moulins à scie dans d'autres secteurs de la paroisse.

En effet, son fils Alfred devient propriétaire de ce premier moulin alors que Joseph s'installe au rang 9 et François au rang 4. Ces trois moulins se spécialisent dans le sciage et la préparation du bois destiné à la construction des maisons et des bâtiments de ferme. Ils sont équipés aussi de façon à produire les bardeaux de cèdre, qui pendant deux générations ont été utilisés pour faire la couverture et le lambrissage extérieur de ces mêmes bâtisses. Selon les saisons, ils assuraient un service de mouture des grains de ferme comme l'avoine, l'orge et le sarrazin, destinés à l'alimentation des animaux. Ce travail était souvent réservé pour les jours de pluie et les longues soirées d'automne, lorsqu'il y avait abondance de grains et affluence de clients.

De façon générale, ces moulins fonctionnaient à forfait et il arrivait souvent que des cultivateurs laissent aux propriétaires une certaine quantité de bois ou de grain pour payer leur facture. Au service surtout des cultivateurs de Saint-Gédéon et de ceux de certains rangs des paroisses voisines, les propriétaires de ces moulins faisaient affaires, à l'occasion, avec des commerçants de bois. Ils étaient bien placés d'ailleurs, pour agir comme intermédiaires, réalisant ainsi d'intéressantes transactions.

La famille de M. Georges Mercier occupe donc une place importante dans l'histoire des moulins à scie de notre paroisse, puisque lui-même et ses descendants ont été au service des gens de Saint-Gédéon pendant plus de 50 ans.



M. et Mme Georges Mercier (Clorinthe Tanguay).

En effet de 1896 à 1916, M. Georges Mercier est propriétaire d'un moulin ; son fils Alfred (Freddy) prend la relève en 1916 et le transforme en moulin à vapeur. En 1952, Alfred cède son droit de propriété à son fils Rosaire. Celui-ci déménage la machinerie dans une nouvelle bâtisse en face du site actuel de « La Chemise Perfection » et à son tour modernise les équipements pour suivre l'évolution et répondre à de nouvelles exigences. Enfin en 1966, MM. Hugues Bégin et Auguste Moreau s'associent pour se porter acquéreurs de cette entreprise qu'ils transforment par la suite en moulin à barreaux. Ils l'exploitent pendant quelques années et en 1972, ils en déménagent l'équipement à Lac-Mégantic.

Toujours au village, M. Philippe Lambert dit Champagne a dirigé les opérations d'un moulin à scie sur l'emplacement de l'ancien garage de M. Paul-Eugène Quirion, de 1905 à 1914, date à laquelle cet établissement a été la proie des flammes. Il a été remplacé plus tard par

une manufacture de portes et châssis exploitée par les fils de la famille Lambert, qui à l'occasion fabriquaient aussi des cercueils.

Au rang 9

Au début des années 1900, M. Wellie Dyar a bâti un moulin au sud du site actuel du village de Saint-Robert. Vers 1906, il le vend à M. Joseph Francœur qui à son tour cède son droit de propriété aux environs de 1908 à la famille de M. Georges Mercier. Ce dernier y installe son fils Joseph qui va déménager le moulin en face de la ferme qu'il possédait au rang 9. Il l'exploite à cet endroit pendant une quinzaine d'années et en 1928 son fils Alfred (Fred à Népit) prend la relève. Celui-ci le revend à ses frères Maurice et Léonel en 1940. En 1946, Léonel devient l'unique propriétaire et à la suite d'un accident de travail, il le démolit en 1957.

Au rang 4

M. Charles Fortier achète en 1906 le lot 22A du rang 4, en face de la terre que possède actuellement M. Andréa Vachon et y installe par la suite un moulin à scie. Après quelques brèves années d'exploitation, ce moulin est la proie des flammes et M. Fortier abandonne la partie.

On peut supposer que ces événements se sont déroulés avant 1910, puisqu'à cette date, M. Georges Mercier achète un emplacement sur la partie nord du lot voisin, anciennement propriété de la famille Honoré Aubé. Or, c'est à cet endroit que M. François Mercier et ses successeurs ont exploité un moulin jusqu'en 1955. On peut présumer encore une fois que ce moulin a été construit peu après 1910 puisqu'un ancien livre de comptes à recevoir conservé par la famille Mercier indique qu'en 1916 François Mercier en est le propriétaire. De plus, les premières entrées inscrites dans ce livre révèlent des montants dus provenant sans doute de transactions effectuées au cours d'années antérieures. François opère donc ce moulin jusqu'en 1942 puis

le vend à M. Gérard Mercier qui le revend à son tour à MM. Laurent-Paul, Roger et Roland Beaudoin.

En 1950, M. Florian Bégin devient propriétaire de cette petite industrie. Il sera victime d'un accident mortel le 21 août 1953, alors qu'il est écrasé entre son tracteur et une pièce de la charpente de la bâtisse. Sa succession l'a alors vendue à M. Armand Dumont qui l'a démolie après deux ans d'exploitation.

Toujours au rang 4, un dernier moulin situé en face de la résidence de M. Andréa Vachon est encore en fonction. M. Magloire Vachon l'a installé en 1970 afin de répondre à ses propres besoins ainsi qu'à ceux d'une clientèle plutôt limitée. Ses fils Andréa et Fidèle ont pris la relève en 1981 et ils continuent dans la même voie.

À la fin de ce chapitre sur les moulins à scie, il y a lieu de se demander pourquoi l'un ou l'autre de ces industriels qui font l'objet de ce bref historique, n'ont pas choisi notre paroisse pour y établir en permanence une industrie valable de sciage ou de transformation du bois comme il en existe dans de nombreuses paroisses voisines de la nôtre. Pourtant Saint-Gédéon a toujours été littéralement entouré de forêts et il y avait sur place une main-d'œuvre abondante et familière avec les opérations forestières. Il est vrai que de grandes limites à bois avaient été concédées d'abord à des compagnies plus intéressées au commerce du bois de pulpe qu'à celui du bois de construction. Mais il reste que pendant de nombreuses années, seuls les résineux comme le sapin et l'épinette étaient dirigés vers les moulins de papier. Cette situation laissait de belles possibilités pour la coupe et le commerce des autres essences qu'on trouvait en grande quantité.

Cette question pourrait être l'objet d'une sérieuse réflexion à l'occasion de ce centenaire qui veut s'inspirer du passé pour mieux préparer l'avenir.

Les boutiques de forge

D'après les témoignages recueillis par le groupe d'étudiants déjà cité, il semble bien qu'au cours de la période de 1880 à 1900, nos pionniers devaient se rendre à Saint-Martin pour faire ferrer leurs chevaux et faire réparer leurs voitures et leurs équipements puisqu'il n'y avait pas encore de boutique de forge dans notre jeune paroisse. C'est donc au tout début des années 1900 que ces boutiques ont fait leur apparition et même si plusieurs d'entre elles ont eu une existence plutôt éphémère, d'autres par contre ont subi l'épreuve du temps et ont pu offrir à la population des services répondant aux besoins de l'époque.

Le principal équipement de ces boutiques consistait en un feu de forge alimenté au charbon et muni d'un soufflet actionné par un levier. Ce soufflet a été remplacé plus tard par un genre de ventilateur (fan) qu'on faisait tourner à l'aide d'une manivelle. En insufflant ainsi, sur le feu, de l'air sous pression, le forgeron pouvait augmenter rapidement l'intensité de la chaleur jusqu'à ce que la pièce de fer soit assez malléable pour lui donner la forme désirée ou pour réussir une soudure. Une bonne enclume et tout un arsenal d'outils, souvent imaginés et fabriqués par le forgeron lui-même, complétaient l'équipement, sans oublier quelques sièges rudimentaires occupés les jours de mauvais temps par des hommes du voisinage qui venaient fumer une pipe et prendre connaissance des dernières nouvelles.

C'était un dur métier que celui de forgeron. En plus de l'habileté, de l'adresse et de la résistance physique, il exigeait une certaine connaissance du fer et de l'acier ainsi que du comportement des chevaux de toutes sortes qu'il était appelé à ferrer. C'était aussi un métier vieux comme le monde, car son origine remonte aux temps anciens où l'homme a commencé à fabriquer des armes et des outils.

Quand nos ancêtres disaient que « c'est en forgeant qu'on devient forgeron », ils traduisaient tout simplement

en français un vieux proverbe latin. Et lorsque encore aujourd'hui on affirme « qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud » ou qu'on se plaint d'avoir beaucoup de « fer au feu », on emploie un langage imagé qui fait référence aux boutiques de forge et démontre bien l'importance de la place occupée par le forgeron dans son milieu.

L'avènement de l'électricité, des automobiles et des tracteurs de ferme a modifié la vocation de ces anciennes boutiques et a obligé leur propriétaire à les transformer en ateliers de soudure et de réparations générales.

En même temps, des mécaniciens avant-gardistes commencent à offrir leurs services pour l'entretien et la réparation des automobiles dans des garages qui, à leur tour, attireront une partie de la clientèle de nos anciennes boutiques de forge. À la suite de ces considérations sur les forgerons et leurs boutiques, nous croyons à propos de nous abstenir de faire un historique de chacun de ces établissements pour nous limiter à des précisions sur leur emplacement et la durée de leur existence.

Au cours de la période de 1900 à 1910 plusieurs forgerons ont tenté de s'établir, mais la plupart ont dû « fermer boutique » après quelques années d'opération. Il semble bien que M. Joseph Tanguay dit Petit ait été le premier à exploiter une boutique de forge qu'il avait érigée en face du garage actuel de M. Roland Veilleux avec l'intention d'y établir ses fils Louis et Albert. Il aurait engagé des forgerons de Saint-Martin pour leur enseigner le métier et par la suite, ils auraient forgé à cet endroit jusqu'en 1910. À cette date, le même M. Tanguay aurait acheté de M. Firmin Mercier une autre boutique située sur l'emplacement actuel de la résidence de M. Claude Poulin. Son fils, Louis Tanguay, en prend alors possession et l'opère jusqu'en 1945. Cette boutique devait exister depuis quelques années puisqu'en 1902 et en 1903, M. Firmin Mercier est inscrit dans les registres des baptêmes où il est fait mention qu'il exerce le métier de forgeron.



M. et Mme Louis Racine (Adèle Talbot) et leurs enfants Joseph, Marie-Louis, Rosaire et Marie-Jeanne.

Toujours au début des années 1900, M. Joseph Maheu de Saint-Martin organise une boutique près du ruisseau qui longe l'actuelle épicerie de M. Normand Lachance. Son existence est plutôt éphémère car M. Clément Cooper achète cette bâtisse et la convertit en entrepôt.

Vers 1905, M. Louis Racine exerce son métier de forgeron dans une bâtisse qu'il a construite sur le site actuel du magasin de M. Jean-Roch Poulin. Quelques années plus tard, il la déménage de l'autre côté du chemin

et continue à l'exploiter jusqu'en 1927, alors que son fils Joseph prend la relève. Ce dernier continue dans la même voie jusqu'en 1950, date de la transformation de cette boutique en un magasin de vêtements.

M. Fridolin Jolin (Frid) figure lui aussi parmi les premiers forgerons. Il exerce son métier dans une boutique située en face de la résidence actuelle de Mme Marie-Ange Morin. Comme il ajoute le mot forgeron à sa signature en 1911-12-13 dans les registres déjà cités, on peut présumer qu'il a débuté dans le métier un peu avant 1910 pour continuer jusque vers 1915. C'est à cette date qu'il aurait vendu la bâtisse à M. Alfred Tanguay (Bébé) qui dans le temps était postillon et commerçant de chevaux. Ladite bâtisse a été démolie par M. Jean-Baptiste Boutin en 1922.

En 1929, M. René Paré ouvre une boutique de forge sur un emplacement acheté quelques années plus tard par M. Octave Morin. Ce dernier transforme alors ladite boutique en un atelier de menuiserie.

Au rang 9

M. Jean-Baptiste Moisan installe vers 1905 une autre boutique à la jonction du rang 9 et de l'ancien chemin qui longe la rivière Chaudière. Après une courte période de trois ou quatre ans, celle-ci cesse ses opérations.

Un peu plus tard M. Joseph Bégin dit Péton qui en mars 1907 résidait à Sainte-Rufine a exercé lui aussi ce métier à cet endroit supposément de 1910 à 1920. C'est à cette date qu'il aurait déménagé aux quatre chemins du rang 9, près de la résidence actuelle de M. Roger Lachance. Après quatre ou cinq années d'opération, il vend sa propriété à M. Gédéon Moisan qui l'exploite jusqu'en 1945 soit jusqu'à la vente de son équipement et de ses outils à M. Adrien Tanguay.

Ce dernier construit une nouvelle bâtisse de l'autre côté de la route et y travaille jusqu'en 1953. Afin de

répondre à de nouvelles exigences, il déménage au village dans la maison qu'il occupe présentement. Il y ajoute une nouvelle bâtisse qui va devenir peu à peu un atelier de soudure et de réparations générales. Il y acquiert une solide réputation de machiniste et de mécanicien, ce qui explique qu'en 1972, ses services sont requis par Les Aciers Canam qui lui confie des tâches de réparation et de fabrication de machinerie.

Au rang 7

Aux environs de 1917 ou 1918, M. Alfred Dallaire opère une boutique au coin du rang 7, sur le site actuel de la Meunerie Coopérative. Son existence a été plutôt éphémère.

De 1954 à 1975, M. Jules Veilleux exploite un atelier de soudure et de réparations du côté nord de la route de l'Église près du quatre chemins du rang 7. Par la suite, il s'est rapproché du village et continue à servir sa clientèle sur le site qu'il occupe présentement.

Sur un emplacement faisant aussi partie du rang 7, le long de la route 204, M. Hugues Boutin offre lui aussi ses services de soudeur et de mécanicien depuis 1973.

Au rang 4

M. Arthur Morin s'installe, aux environs de 1940, sur un emplacement situé au rang 4 en face des bâtiments de ferme autrefois propriété de M. Clément Bisson. Il y exerce son métier de forgeron pendant une vingtaine d'années et il y dessert une clientèle qui lui vient entre autres de certains rangs de Saint-Martin et de Saint-Théophile.

Toujours au rang 4 et pour donner libre cours à ses talents d'artisan, M. Ovila Gagné ajoute, en 1955, un atelier de réparations à ses bâtiments de ferme. Devenu rentier au village en 1979, il continue à réparer les « choses brisées » des gens du village.

En guise de conclusion à ce chapitre truffé d'inévitables répétitions et probablement incomplet en ce qui concerne la liste de nos anciens forgerons, il convient de rappeler que ces artisans ont grandement influencé la capacité de production et la qualité de vie de notre population surtout à l'époque où l'agriculture et les chantiers étaient la base de l'économie de notre paroisse. C'étaient pour la plupart des hommes ingénieux, souvent « adroits des deux mains », et à tous les jours ils trouvaient des solutions à des problèmes qui étaient insolubles pour les gens ordinaires.

Les ateliers de menuiserie

Dans les débuts d'une paroisse comme la nôtre, le mobilier de maison était plutôt rustique et limité à une table, des bancs, quelques chaises, un poêle, une armoire et le nombre de lits requis pour y coucher la maisonnée, y compris le traditionnel berceau. Sauf le poêle et certains lits, ces meubles étaient fabriqués le plus souvent par le maître de la maison sinon par un parent plus adroit et mieux outillé.

Toutefois, avec les années, la demande pour des portes et des châssis fabriqués en série est devenue assez importante pour justifier leur fabrication en usine et il semble bien que la famille de M. Philippe Champagne ait été la pionnière en ce domaine. En effet, au chapitre des moulins à scie il est fait mention que cette famille avait remplacé un moulin incendié par une manufacture de portes et châssis qui a fonctionné pendant plusieurs années.

En juillet 1935, M. Octave Morin transforme une ancienne boutique de forge en atelier de menuiserie. Il y fabrique des portes, des châssis, des meubles et accomplit divers travaux de menuiserie répondant ainsi aux besoins de sa clientèle. Il y travaille seul jusqu'en 1949 et débute alors dans la fabrication de silos destinés à des cultivateurs de la région. Cet atelier de menuiserie a fermé ses portes en 1959 permettant à son propriétaire d'exercer son métier de menuisier dans le domaine de la construction et plus

tard pour le compte d'une entreprise de la région de Montréal spécialisée en ébénisterie.

Vers 1943, M. Adélard Tanguay déménage sa maison au village ainsi que les outils de menuiserie qu'il utilisait à temps partiel au rang 4 depuis quelques années. Fabriquant lui aussi des portes, des châssis, des meubles, il exécutait en plus divers travaux de rénovation pour le compte des paroissiens. Il a exploité son atelier jusqu'en 1969, année au cours de laquelle il fut contraint par la maladie de cesser ses activités.

Au cours de la période de 1972 à 1978, M. Léonel Bourque aidé de ses fils, a offert à peu près les mêmes services à la population dans une bâtisse qui était située en arrière de la résidence de M. Archélas Lachance.

Quant à M. Michel Roy, il a débuté dans le même domaine en 1978 près de l'ancienne résidence de M. Charles Poulin et graduellement, il a transformé son atelier en une manufacture de meubles dont la vente et la distribution étaient confiées à des grossistes. En 1988, il a cédé sa propriété à une compagnie désignée sous la raison sociale de A.G.B. Design, laquelle continue dans la même voie. Entre-temps, il bâtit un autre atelier, de dimension beaucoup plus restreinte où il continue d'offrir ses services à la population. Son entreprise porte maintenant le nom de Mi-Ro.

La Chemise Perfection

Au début des années 1950, la Chambre de Commerce de Saint-Gédéon avait comme objectif principal d'attirer des industries dans notre village. Ses dirigeants organisent des rencontres avec des industries de la région et font connaître les possibilités qu'offre notre paroisse, entre autres une main-d'œuvre abondante, bien disposée à travailler et à mériter son salaire.

En 1951, ils obtiennent une entrevue avec M. Georges Goulet, propriétaire depuis 1947 de La Chemise Perfection

de Courcelles et lui proposent d'ouvrir à Saint-Gédéon une succursale de cette entreprise. Ce dernier prend le temps d'analyser la situation et au début de l'été 1952, il se rend à Saint-Gédéon, et après de sérieux pourparlers, il prend la décision d'y organiser une manufacture de vêtements dans les plus brefs délais.

Les directeurs de la Chambre lui avaient démontré d'éloquente façon que la population de notre paroisse était prête à faire sa part pour faciliter l'établissement de cette industrie chez nous. Ils lui avaient présenté une imposante liste de noms de citoyens de Saint-Gédéon qui avaient accepté d'endosser solidairement et conjointement pour garantir un emprunt à la Caisse populaire en vue de défrayer une partie des coûts d'installation d'une telle entreprise.

M. Georges Morin, alors propriétaire du magasin occupé aujourd'hui par M. Jean-Roch Poulin, accepte de son côté, de louer son entrepôt et s'engage à faire, sans tarder, les réparations qui permettront de procéder à l'installation des machines à coudre et d'assurer aux futures employées un milieu de travail acceptable.

L'ouverture officielle a lieu le 25 août 1952 et la jeune entreprise s'engage sur la voie du progrès. À la fin de décembre de la même année, elle donne du travail à 32 employées et déclare un production de 200 douzaines de chemises par semaine.

Trois ans plus tard, il faut agrandir la bâtisse et ajouter des équipements afin de répondre aux exigences d'un marché en expansion. Le propriétaire transforme le deuxième étage de son ancien entrepôt, ce qui permet à l'entreprise de doubler sa production en assurant du travail à 55 employées.

En 1964, La Chemise Perfection prend une autre bonne décision; elle achète le terrain qu'elle possède actuellement. Elle y construit une bâtisse de 45 pieds de largeur par 125 pieds de longueur. Elle y déménage ses anciens équipements, en ajoute de nouveaux et double



La Chemise Perfection.

encore une fois le nombre de ses employées. Un autre agrandissement s'impose en 1978, ce qui permet d'inclure les noms de 140 employées sur la liste de paye, et de faire une production dépassant 3 000 douzaines d'unités par semaine.

Parmi les ouvrières qui ont collaboré au succès de cette entreprise, plusieurs ont à leur crédit de nombreuses années de service; c'est le cas, entre autres, de Mme Gilberte Quirion Carrier qui a été embauchée une dizaine de jours après le début des opérations et qui encore en 1990 se fait un devoir d'être toujours à « l'ouvrage ». Au printemps 1990, La Chemise Perfection emploie 145 personnes.

Il est intéressant de noter aussi que Gérald et Estelle Fortier se sont partagé la tâche de la gérance depuis les débuts jusqu'au moment de leur retraite (Mme Fortier en 1981 et M. Fortier en 1984).

Sans vouloir porter de jugement sur l'apport de cette entreprise à la vie économique de notre paroisse, on peut

affirmer, sans crainte de se tromper, qu'elle a contribué à garder chez nous plusieurs familles qui ont vécu dans une relative aisance parce que les deux conjoints avaient la possibilité de travailler et de s'organiser une vie familiale à la mesure de leurs aspirations.

Les Aciers Canam

Le développement économique de Saint-Gédéon, précédemment relié à l'exploitation forestière et agricole, amorce un virage important avec l'arrivée en 1960 de Canam Steel Works. La décision de M. Roger Dutil de choisir Saint-Gédéon pour y implanter une usine de fabrication de poutrelles d'acier allait changer l'histoire des 30 dernières années de notre municipalité.

C'est à la fin des années cinquante que l'idée de lancer une entreprise qui pourrait un jour fournir du travail à ses fils, commence à germer dans l'esprit de M. Roger Dutil. Au cours de l'automne 1958, M. Dutil se rend à Boston à la demande de son beau-père, M. Édouard Lacroix, pour y rencontrer un dénommé Albert Goldberg. M. Lacroix possédait un aqueduc privé à Saint-Georges et il voulait que M. Goldberg, un ingénieur en qui il avait une grande confiance, lui dessine des plans pour une usine de filtration.

M. Dutil en profite alors pour s'informer des possibilités de lancer une entreprise dans un secteur peu développé au Canada mais en expansion aux États-Unis. Il demande à M. Goldberg de lui faire des suggestions.

M. Dutil raconte: «M. Goldberg est venu à Saint-Georges à l'été 1959 avec un bilan *pro forma* pour une usine de poutrelles d'acier. Je l'ai fait examiner aussitôt par les gens de la Banque fédérale de développement pour avoir leur avis. Ils ont été impressionnés par le document et ils m'ont dit qu'ils aimeraient connaître son auteur, celui-ci semblant très compétent mais un peu trop conservateur sur le prix de vente des poutrelles.»

Au cours de l'hiver 1959, M. Roger Dutil mûrit son projet et commence à chercher un terrain pour bâtir une usine. Il y a quelques emplacements disponibles à Saint-Georges mais l'administration municipale se montre très indépendante et peu disposée à lui faciliter les choses. Et pendant que Saint-Georges fait la difficile, d'autres municipalités font des offres à M. Dutil.

En effet, le maire de Saint-Gédéon, M. Gérard Gendreau, entend parler du projet de M. Dutil. Il voit immédiatement dans cette usine un excellent moyen pour contrer l'exode de la population. Le déclin qui frappe l'industrie forestière depuis quelques années oblige en effet les jeunes à s'exiler pour trouver du travail. Il n'a aucune difficulté à convaincre le conseil de tout mettre en œuvre pour attirer cet investissement dans la municipalité.

Sans attendre, le conseil entreprend des démarches et fait une offre que M. Dutil ne peut refuser. Il lui trouve à l'entrée du village, un grand terrain, très plat, que le propriétaire M. Clément Boutin, accepte de vendre. La municipalité s'engage ensuite à investir quelque 10 000 \$, une somme considérable à l'époque, pour amener le service d'aqueduc et d'égout sur le site.

La population se mobilise

De concert avec le comité industriel, le conseil entreprend ensuite d'impliquer toute la population. Le conseil veut constituer un fonds de 100 000 \$ pour le mettre à la disposition de M. Dutil, sous la forme d'un prêt portant 4% d'intérêt. Ce seront finalement 30 000 \$ qui seront recueillis à coup de 10 \$, 20 \$, 100 \$ et parfois 1 000 \$.

« C'était un effort considérable à l'époque pour une population d'à peine 1 900 personnes qui ne gagnaient pas des gros salaires », se souvient M. Gendreau.

M. Gendreau fait valoir ensuite à M. Dutil que Saint-Gédéon dispose d'un avantage que lui procure la loi sur le salaire minimum. En effet, au début des années soixante, le salaire minimum n'est pas le même d'une région à

l'autre. Or, Saint-Gédéon est située dans la zone administrative de Sherbrooke qui a un taux moins élevé que celui de la zone de Québec dont Saint-Georges fait partie. Cette disparité n'existe plus aujourd'hui.

Reste ensuite à s'assurer que les jeunes qui seront engagés proviennent de Saint-Gédéon. M. Gendreau ne veut pas attirer une usine pour la voir ensuite recruter des travailleurs de l'extérieur. À deux reprises, il se rend à Ottawa avec M. Roger Dutil pour obtenir l'aide du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Georges Heess. Ce dernier accorde finalement un programme de formation d'une durée de huit mois qui défraie le salaire des soudeurs à un taux équivalant aux prestations de l'assurance-chômage.

La construction débute

À l'automne 1960, M. Roger Dutil engage un contremaître et des ouvriers pour entreprendre la construction d'une première bâtisse de 32 x 420 pieds qui sera terminée environ six mois plus tard. Selon ses souvenirs, les poutrelles et la charpente utilisées pour la construction de l'usine provenaient de chez Dominion Structural Steel de Montréal.

Les premiers équipements de production ont été dénichés aux États-Unis par l'ingénieur Goldberg qui, entre-temps, s'était associé avec M. Dutil. C'était de l'équipement usagé qui comprenait une table d'assemblage, une machine à plier les panneaux (un par un) et une soudeuse.

Pendant que les travaux de construction suivent leur cours, M. Dutil poursuit ses démarches pour incorporer officiellement la nouvelle compagnie. Il propose de l'appeler St-Georges Steel Works mais le gouvernement refuse parce qu'il juge qu'il y a déjà suffisamment de compagnies utilisant le nom St-Georges. Le premier comptable de la compagnie, M. Armand Poulin, aurait alors suggéré le nom de Canam au cours d'une réunion. Can pour **C**anada et Am pour **A**merica.

« Nous étions situés au Canada et nous vendions aux États-Unis, c'était logique et ça sonnait bien en anglais comme en français, se rappelle Roger Dutil. C'est devenu Canam Steel Works encore une fois parce que nous vendions exclusivement aux États-Unis et aussi parce qu'il faut admettre qu'à l'époque, c'était à la mode d'avoir un nom anglais. Après tout, Saint-Georges n'était pas loin de la frontière américaine. »

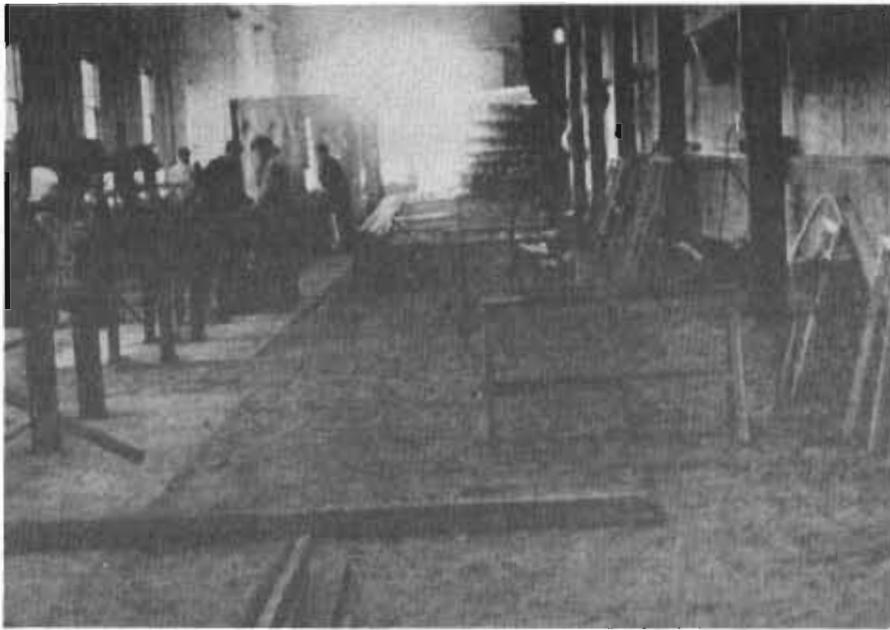
Pendant la même période, il crée avec M. Goldberg et un troisième associé, M. Paul Sriberg, une compagnie pour s'occuper des ventes aux États-Unis, Canam Sales Corporation, dont le siège social est situé dans la maison de M. Sriberg. Ce dernier devient donc le premier vendeur de Canam. Il cumule également la responsabilité des dessins de fabrication des poutrelles. Un de ses premiers employés, M. Mario Marini, est encore à l'emploi de Canam Steel Corporation. Quelques mois plus tard, M. Sriberg est toutefois remercié de ses services.

Débuts modestes

La production des premières poutrelles débute lentement en mai 1961. M. Waxman, un contremaître américain recruté par M. Goldberg, dirige l'équipe de 18 hommes engagés à Saint-Gédéon par M. Dutil et leur enseigne les rudiments de la soudure. Un autre américain, M. Bill Stülphen, est engagé à titre de gérant et assume la coordination entre le bureau des ventes de Boston et l'usine de fabrication de Saint-Gédéon.

Les conditions de travail n'ont rien de comparables avec celles d'aujourd'hui. Pendant les premiers mois, le salaire des employés est payé par un programme fédéral. Il est basé sur les prestations de l'assurance-chômage : 80 cents l'heure pour une semaine de 60 heures de travail, sans temps supplémentaire.

Dans l'usine, il n'y a pas de chauffage et il n'est pas rare de voir des employés faire brûler des boîtes de carton dans des barils pour se réchauffer les mains. Une bonne



Canam Steel Works à ses débuts.

partie de l'usine est sur le sable, seules les bases des machines et des tables d'assemblage sont en ciment.

M. Paul-André Quirion qui est président et directeur général des Aciers Canam depuis 1978, travaille dans l'usine en ce printemps 1961. Il s'exprime ainsi : « C'est presque incroyable tout le chemin que nous avons parcouru en trente ans, dit-il. Il suffit de penser qu'en 1961, toutes les sortes d'acier étaient empilées les unes par-dessus les autres dans les bouts de l'usine. Il fallait parfois défaire toute la pile pour obtenir une grosseur de fer angle. Et quand nous voulions déplacer une machine, il fallait faire entrer un bulldozer dans l'usine et placer la machine sur des billes de bois pour qu'elle roule. Nous étions loin d'être équipés comme aujourd'hui. »

Au cours de ces premières années d'existence, la situation de l'entreprise est fort précaire. Comme aime le rappeler M. Marcel Dutil aux plus jeunes dont les revendications sont parfois exigeantes, il fallait se battre à chaque jour pour maintenir l'entreprise en vie, afin que les employés puissent encaisser leur chèque de paye à la fin de la semaine.

À la fin de 1962, rien ne va plus. Mais les employés n'en sauront rien jusqu'en 1986, quand dans le cahier-souvenir du vingt-cinquième anniversaire de la compagnie, Marcel Dutil lève le voile sur cette période difficile. Il écrit : « Je voudrais souligner ici pour la première fois l'implication financière d'une personne qui a risqué plus de 50% de son avoir par des prêts directs à la compagnie et des endossements bancaires. Sans cette personne alors âgée de plus de 45 ans, Les Aciers Canam n'existerait plus depuis la fin de 1962 parce que la compagnie était techniquement en faillite. Cette personne est Dame Gilberte Lacroix-Dutil, ma mère. »

Ce geste généreux et discret a permis de sauver une entreprise, de consolider son avenir ainsi que celui de toute la population de Saint-Gédéon.

Toute une corvée

Au début, il n'y a qu'un seul pont roulant dans l'usine. Lorsqu'il est déjà en service ou en panne, et qu'il faut décharger des barres d'acier, deux ouvriers grimpent sur la remorque, armés de « crow-bar », et poussent les barres de 40 pieds une à une en bas de la remorque. Il faut ensuite reformer les piles dans l'usine.

Comme le plancher est sur la terre et que les camions entrent complètement dans l'usine pour décharger, il arrive que ceux-ci s'enlisent et ne peuvent ressortir sans aide. On envoie alors un employé au village chercher le bulldozer de M. Maurice Mercier pour tirer le camion de sa mauvaise posture.

À l'occasion, l'acier doit même être déchargé à l'extérieur, derrière l'usine. Comme les ponts roulants extérieurs n'existent pas encore à cette époque, les employés utilisent le système « D » quand vient le temps d'entrer l'acier dans l'usine. Il prennent alors un véhicule, souvent l'auto d'un contremaître dans laquelle s'engouffrent plusieurs hommes pour lui donner du poids et une meilleure traction, y attachent quelques barres d'acier avec une chaîne et les traînent jusqu'à l'intérieur de l'usine.

Premiers bureaux

En 1961, les bureaux sont limités à leur plus simple expression et logent dans la roulotte de chantier qui a servi lors de la construction de l'usine. Elle est encore à une trentaine de mètres de l'usine. Les deux premiers employés sont MM. Roger Nadeau et Raymond Dallaire. Ce n'est qu'en 1963 que les premiers véritables bureaux sont construits à l'endroit où on les retrouve aujourd'hui.

Monsieur Marcel Dutil

L'histoire de Canam aurait sans doute été très différente sans l'arrivée de Marcel Dutil qui commence à travailler à Saint-Gédéon en 1963 en tant que surintendant de l'usine. Il arrive du bureau de Canam Sales Corporation

de Boston où il s'est familiarisé avec les techniques de dessin et de vente des poutrelles d'acier.

Jusqu'en 1963, les ventes de Canam Steel Works proviennent exclusivement du marché de la Nouvelle-Angleterre. C'est en 1964 que M. Marcel Dutil commence à développer le marché du Québec et déclenche en même temps un tournant majeur dans l'histoire du développement de Canam.

La tâche n'était cependant pas facile. M. Marcel Dutil rappelle souvent qu'à plusieurs occasions, il s'est carrément fait jeter à la porte par d'éventuels clients, méfiants de ce jeune Beauceron trop enthousiaste à leur goût et qui affirmait pouvoir fournir des poutrelles d'acier d'une aussi bonne qualité et à meilleur prix que la concurrence. Mais avec l'audace, la ténacité et la persévérance qui le caractérisent, il s'attache la confiance et la loyauté de compagnies puissantes et bien en vue au Québec telles que Dominion Bridge, Eastern Canada Steel, Economic, Structal.

Le premier gros contrat au Québec a été accordé par l'ingénieur Lucien Morange de Structal, pour la fourniture des poutrelles servant à la construction d'une école à Rimouski.

Fort de cette percée au Québec, Canam entreprend en 1966 de conquérir le marché des Maritimes qui représente un volume intéressant et un marché naturel pour son usine de Saint-Gédéon.

Très tôt, le plus important fabricant d'acier de structure du Nouveau-Brunswick, Ocean Steel, accorde un premier contrat à Canam. La porte était ouverte sur une autre portion de marché pour Canam. De 1963 à 1973, des efforts constants et soutenus ont été déployés à ouvrir et agrandir des parts de marché.

Une philosophie d'entreprise

Cependant, sur un autre plan, d'énormes progrès ont aussi été réalisés comme la compétence accrue des

employés, le raffinement des méthodes de fabrication, la capacité de production. Une assurance, une fierté, une équipe, prennent naissance ; une philosophie, une culture d'entreprise s'ébauche, se concrétise.

Le client est le patron qu'on doit respecter, bien servir, satisfaire. C'est le début d'une reconnaissance évidente des capacités de Canam, considérée dorénavant comme une entreprise fiable, dynamique et performante. La concurrence se soumet et s'efface peu à peu. La demande pour les produits Canam justifie l'addition de bâtisses nouvelles et d'équipements nouveaux.

En 1972 s'ajoute l'usine numéro deux, une bâtisse de 42 800 pieds carrés, augmentant ainsi du double la capacité de production et le besoin de main-d'œuvre. Les marchés du Québec et des Maritimes sont acquis et bien protégés. Canam tente alors une percée en Ontario, spécialement dans la région de Toronto où elle rencontre une résistance farouche.

M. Paul-André Quirion raconte qu'un jour, en sollicitant un client de Toronto, lui et M. Marcel Dutil se sont fait répondre sur un ton qui n'admettait pas de réplique : « Go back to your country. » (Retournez dans votre pays).

Mais plus la résistance est forte, plus le défi est de taille, plus grande est l'énergie déployée. Si bien qu'en 1976, un bureau de vente est ouvert à Toronto et les clients affluent. Afin de mieux servir une clientèle croissante, Canam ajoute à partir de 1974, 65 000 pieds carrés de surface de production à Saint-Gédéon, s'équipe d'un garage pour l'entretien et la réparation de sa flotte de transport et d'un atelier d'usinage pour concevoir et fabriquer ses équipements de production.

Implication sociale

Depuis 1961, Saint-Gédéon a profité grandement de la présence de Les Aciers Canam. Car en plus du millier d'emplois directs et indirects qu'elle génère, Les Aciers Canam s'implique activement dans sa communauté et



Les installations des Aciers Canam à l'automne 1989.

contribue à l'amélioration de la qualité de la vie de ses membres.

Ainsi, bon nombre d'organismes religieux, culturels ou sportifs ont pu compter sur l'appui indéfectible des Aciers Canam pour organiser des activités qui ont profité au fil des ans à l'ensemble de la communauté.

C'est le cas notamment de l'aréna où la compagnie a investi des sommes importantes depuis 1978. Cette année-là, Canam a fourni gratuitement les poutrelles et la structure que ses employés ont fabriquées puis assemblées sur le chantier tout à fait bénévolement. Les Aciers Canam a consenti un autre effort majeur en 1988 lorsqu'elle a accepté de prendre à sa charge d'importants travaux de rénovation et l'installation de la glace artificielle.

En cette année du Centenaire de Saint-Gédéon, Les Aciers Canam est demeurée fidèle à sa philosophie d'im-



Employés ayant 25 ans de service lors du 25^e anniversaire des Aciers Canam en 1986: MM. Armand Nadeau, Normand Nadeau, Roger Breton, Mario Marini, André Doyon, Roger Nadeau, Clément Quirion, Jean-Louis Nadeau, Gaétan Cliche et Ange-Émile Lachance.

plication sociale et a contribué généreusement à l'organisation des festivités.

En 1990, Les Aciers Canam est de loin le plus gros fabricant de poutrelles d'acier au Canada avec une production annuelle de 75 000 tonnes. Ses usines, bureaux et services de Saint-Gédéon emploient 750 personnes qui se partagent une masse salariale annuelle de dix-sept millions de dollars.

Des bureaux à Québec, Montréal, Toronto, Moncton et Boston couvrent le service de vente au Canada et dans

les États de la Nouvelle-Angleterre. L'entreprise est solidement implantée dans son milieu en plus de favoriser le bien économique de sa paroisse, Canam est intimement associée à notre vie sociale et à notre vie communautaire.

Les Huiles de cèdre

Mise sur pied par M. Hugues Bégin en 1973, cette entreprise procède à l'extraction de certaines huiles essentielles à partir de branches de résineux et de cèdre en particulier. Pour le bénéfice du lecteur, nous noterons que 2300 lb de branches de cèdre, chauffées à la vapeur dans des bouilloires appropriées produisent un gallon d'huile. De façon générale, ces huiles sont utilisées dans la fabrication de vernis et de certains produits pharmaceutiques. En 1986, M. Donald Lapierre de Saint-Ludger devient propriétaire de cette entreprise qu'il continue d'exploiter depuis ce temps.

Les ateliers de couture

Depuis 1988, M. Renald Tanguay est propriétaire de l'Entreprise Retan située sur la 3^e Avenue Nord. Cette entreprise donne de l'emploi à une soixantaine de dames qui effectuent des travaux de couture à leur domicile.

M. Gaston Quirion et Mme Huguette Grondin sont les copropriétaires de Confection HGQ, située sur la 1^{re} Avenue Nord. Cette entreprise de sous-traitance a débuté en août 1989 et emploie 17 personnes.

Chapitre 9

Au service de la population



L'Aréna Marcel Dutil.

« Un des plus grands services
qu'un homme puisse rendre
à un autre est de l'aider
à s'aider lui-même. »

EMERSON

En ce qui concerne l'hébergement, les loisirs, les soins médicaux ou paramédicaux, les services financiers ou tout autre service, notre population est heureuse de pouvoir profiter d'une gamme assez étendue de services.

1. Les services

Les salons funéraires

En 1961, M. Courchesne, propriétaire de Giguère & Frères de Saint-Georges, achète de M. Yvon Gilbert, un terrain voisin du magasin de M. Hugues Bégin et il y fait construire un salon funéraire. Ce salon est inauguré le 7 mars 1962 et c'est M. Alfred Vachon qui a été exposé le premier dans ce salon.

D'autre part, la Maison Gédéon Roy de Saint-Georges, qui est la première maison de services funéraires en Beauce, loue le petit collège qui servira de local à leur salon funéraire pendant plusieurs années. La Maison Gédéon Roy est une entreprise centenaire en 1990.

En 1982, on fusionne les deux maisons funéraires, d'où naîtra la Maison Roy et Giguère inc. sous la présidence de M. Louis-René Veilleux.

La maison Jacques & Frères de Lac-Mégantic achète en 1986 la résidence de M. Guy Hamel et en fait un salon funéraire moderne avec salle de montre au sous-sol. Le service de pré-arrangement y est offert. Aux relations publiques, Mme Suzanne Bégin s'occupe d'aider et de renseigner les gens ayant besoin de leurs services.

Le Foyer Saint-Gédéon inc.

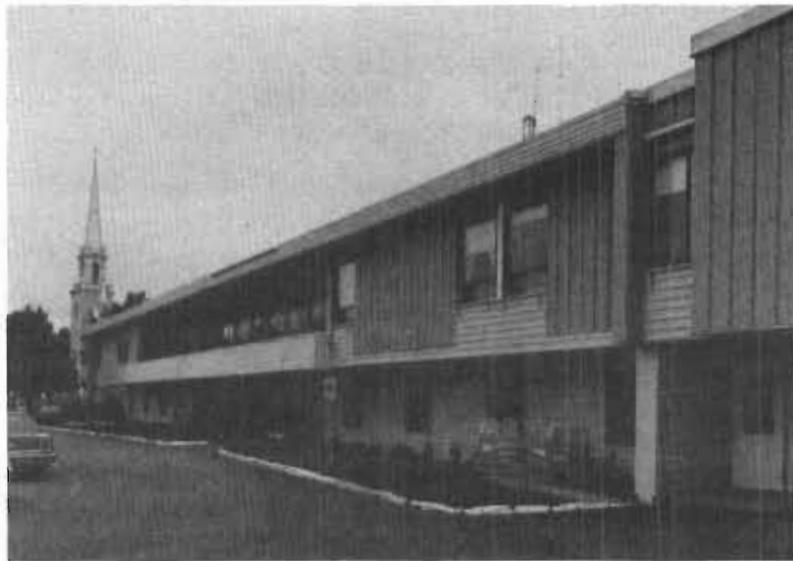
La réalisation d'un projet d'envergure tel celui de notre centre d'accueil pour personnes âgées à Saint-Gédéon a nécessité l'implication de toute la collectivité.

Ainsi en 1967, la Fabrique de la paroisse cède un terrain situé en face du couvent des Sœurs de la Charité de Saint-Louis. Cette dernière communauté accepte que trois religieuses deviennent employées au foyer dont l'une, Sœur Émilienne Poulin, en sera la directrice générale. Enfin, pour défrayer le coût d'achat du mobilier de l'établissement, une souscription est réalisée. Elle remporte un succès inespéré puisque l'objectif initial au montant de 25 000 \$ est dépassé de 10 000 \$

La construction est confiée à la firme Hervé Pomerleau inc. au coût de 316 000 \$. Le 27 mai 1969, le Foyer Saint-Gédéon inc. ouvre ses portes et accueille quelques jours plus tard ses premiers bénéficiaires.

En 1972, suite au départ du Dr Germain Vigneault et au décès du Dr Raoul Poulin, le Foyer Saint-Gédéon inc. s'implique dans le communautaire. Avec l'aide des paroisses environnantes, il forme le comité sur l'amélioration des services médicaux et sociaux, parrainé par M. Marcel Racine. Ce comité ramène la présence de médecins à Saint-Gédéon, un poste d'infirmier en soins à domicile et la présence d'un travailleur social dans le secteur. Il a aussi débouché sur l'organisation d'un service ambulancier et permis l'obtention d'un point de services du CLSC La Guadeloupe à Saint-Gédéon.

En 1973, Sr Émilienne Poulin se retire et M. Marcel Racine lui succède. En cette même période, les premiers professionnels paramédicaux font leur entrée dans le centre. Infirmières auxiliaires, infirmières autorisées, diététistes, ergothérapeutes et travailleuses sociales viennent se greffer au maillon de départ. Il faut dire que la clientèle vieillissante en perte d'autonomie oblige à changer l'orientation du centre d'accueil.



Le Foyer Saint-Gédéon inc.

Au fil des ans, de nouveaux services s'ajoutent pour la clientèle externe : repas sur place, hébergement temporaire, point de services du centre de jour décentralisé et système Argus. Pour le bénéfice du lecteur, nous précisons que le centre de jour est un service conçu pour les personnes âgées en perte d'autonomie, qui vivent une situation qui perturbe ou risque de perturber leur maintien à domicile. Il offre un programme d'activités de nature thérapeutique et préventive, d'ordre bio-psycho-social. Quant au système Argus, c'est un système de sécurité à domicile. Il est constitué d'un transmetteur (bracelet-montre ou pendentif) muni d'un bouton permettant d'amorcer une procédure d'appel d'urgence.

Notre centre d'accueil dépasse déjà ses vingt ans d'existence et son plus grand mérite consiste à donner l'opportunité à nos vieillards de demeurer à Saint-Gédéon parmi les leurs.



L'Ambulance Marlow inc.

Après plusieurs mois d'études et de consultations d'un comité nommé à cet effet, un service ambulancier est établi dans notre paroisse en 1976, sous la raison sociale « Ambulance Marlow inc. »

Ce service réunit dans une même corporation les municipalités de Saint-Gédéon village et paroisse, Saint-Théophile, Saint-Martin, Saint-Robert ainsi que le Foyer Saint-Gédéon inc. Il dessert également la population de Saint-Ludger, ce qui contribue à lui donner un caractère vraiment régional.

C'est la première fois au Québec qu'une corporation à but non lucratif implique des municipalités intéressées à un tel service. Le Foyer de Saint-Gédéon pour sa part est aussi le seul centre d'accueil qui accepte de recevoir et d'acheminer les appels de détresse à l'année longue et ce bénévolement.

En 1976, la jeune entreprise achète une ambulance munie des équipements appropriés ainsi que des uniformes pour ses employés dont elle assure la formation. Au début, des cours de « service d'urgence » sont donnés au Séminaire

de Saint-Georges et par la suite, c'est le cégep de Thetford-Mines qui assume la formation de techniciens ambulanciers capables de répondre aux exigences particulières d'un tel service.

Vu la nature des emplois offerts et les contraintes inhérentes aux opérations d'une telle entreprise, il est facile de comprendre qu'au cours des 13 premières années, plus d'une centaine de personnes ont œuvré dans ce domaine. Toutefois, depuis avril 1989, trois employés sont engagés à titre permanent alors que leur remplacement est assuré par des compagnons ou compagnes de travail, à temps partiel.

Il convient de mentionner qu'en 1985, un malheureux accident de la route a nécessité l'achat d'un nouveau véhicule. Par contre, l'année suivante, les employés et les principaux intervenants célèbrent dans la joie et l'optimisme le dixième anniversaire de fondation de leur entreprise. Le ministère de la Santé et des Services sociaux profite de l'occasion pour exprimer sa satisfaction de voir que la formule adoptée a donné d'excellents résultats, aussi bien dans le domaine de la participation que dans celui du financement.

Les membres du conseil d'administration peuvent envisager l'avenir avec confiance puisque depuis avril 1989, le ministère concerné alloue à « Ambulance Marlow inc. » un budget assez substantiel pour lui permettre de donner satisfaction à la population des paroisses intéressées.

Le CLSC La Guadeloupe à Saint-Gédéon

Le CLSC La Guadeloupe est implanté au cours de l'année 1977-1978. Il desservait alors une population de 13 000 personnes, répartie dans 12 municipalités s'étendant de Lac-Drolet à St-Ephrem.

Suite à la formation des MRC, le territoire de la MRC Beauce-Sartigan devient le nouveau district du CLSC La



Le CLSC La Guadeloupe à Saint-Gédéon.

Guadeloupe et c'est à partir de ce moment, soit en mai 1984, que celui-ci dessert le secteur Saint-Gédéon.

En accord avec son orientation et l'objectif d'assurer des services et programmes disponibles et accessibles à l'ensemble de la population de son territoire, le conseil d'administration du CLSC, dès 1984 et en collaboration avec la municipalité de Saint-Gédéon, ouvre un point de services à Saint-Gédéon. Le secteur couvert par ce point de services comprend les municipalités de Saint-René, Saint-Martin, Saint-Théophile et Saint-Gédéon.

Tenant compte des besoins de la population et des ressources accordées au CLSC, l'établissement offre différents services tels :

1. clinique de prélèvements (prises de sang) ;
2. santé maternelle et infantile : cours pré-nataux, clinique de puériculture, visites post-natales ;
3. services sociaux : en milieu scolaire, consultation à la famille, consultation aux personnes âgées ;
4. service d'aide à domicile (auxiliaire familiale) ;

5. consultation diététique ;
6. services de soins à domicile ;
7. santé des jeunes (principalement à l'école) : infirmière scolaire, santé dentaire (hygiéniste dentaire) ;
8. clinique médicale des maladies du sein ;
9. santé et sécurité au travail ;
10. santé préventive : rencontres Odyssee, maladies infectieuses.

Considérant l'importance du nombre de dossiers ouverts au point de services de Saint-Gédéon (au-delà de 5000), le CLSC est une ressource indispensable pour la santé et le bien-être de notre population.

Le Centre récréatif

Le but premier de la construction d'un tel centre était de doter les citoyens de Saint-Gédéon d'une salle publique pouvant recevoir plusieurs centaines de personnes (les seules salles disponibles étant celle de l'école primaire et celle de l'Hôtel Central).

Au mois de novembre 1975, les deux municipalités, dans le cadre d'un projet P.I.L. (programme fédéral pour remédier au chômage), procèdent à la construction de ce centre. Le terrain appartenant à l'Œuvre des Loisirs de Saint-Gédéon est obtenu pour 1.00 \$ Le gouvernement provincial pour sa part a accordé gratuitement la coupe de 100 000 pieds de bois sur les lots de la Couronne. Les différents clubs et associations de la paroisse ont grandement contribué à l'organisation de la cuisine et à l'aménagement intérieur (tables, chaises, système de son, etc.).

Le Centre récréatif, dont le coût s'élève à 200 000 \$ environ, a été inauguré le 11 mars 1978. Au cours de cette même année, l'aréna vient s'ajouter à cette bâtisse, formant ainsi un complexe sportif qui fait la joie et l'orgueil de toute notre population.

L'Aréna Marcel Dutil

La construction de l'aréna de Saint-Gédéon remonte à 1978. Au mois d'avril de cette même année, une corporation est constituée sous le nom de « Comité de l'Aréna de Saint-Gédéon de Beauce-Sud inc. » Du 20 mai au 7 juillet 1978, l'une des plus belles histoires de coopération, de bénévolat et de gratuité se vit à Saint-Gédéon pendant la construction de l'aréna.

C'est par le slogan « Mon bras pour l'aréna » que la population de Saint-Gédéon et des paroisses avoisinantes est appelée à participer à une grande corvée. À l'instar de nos ancêtres qui nous ont maintes fois prouvé que « l'union fait la force », les gens répondent à l'appel en donnant 20 000 heures de travail bénévole pour la construction de leur aréna.

Pour réaliser ce grand projet, la compagnie Les Aciers Canam fournit tout l'acier nécessaire tandis que le gouvernement du Québec verse une subvention de 50 000 \$ répartie sur deux ans. La sollicitation des gens d'affaires permet d'amasser la somme de 6 000 \$. Les dépenses encourues pour la construction s'élèvent à 22 000 \$ (matériaux, ciment, lumières, etc). C'est ainsi que les deux municipalités se voient offrir un stade couvert de 110 pieds par 220 pieds ainsi qu'un montant de 34 000 \$.

La remise officielle de l'aréna aux deux municipalités a lieu le 12 août 1978 lors d'une soirée tenue au Centre récréatif de Saint-Gédéon. Le 11 octobre 1978, on procède à l'élection d'un nouveau comité dont le but est d'assurer la gestion du complexe culturel et sportif de Saint-Gédéon.

« Le Comité de l'Aréna de Saint-Gédéon de Beauce-Sud inc. » a vu se succéder de nombreuses personnes au sein de sa direction. Comme il serait trop long d'énumérer tous les directeurs qui ont travaillé dans ce comité, nous vous donnons une liste des présidents seulement. Que tous ces gens, tant présidents, directeurs que secrétaires, soient remerciés sincèrement pour tous les efforts fournis à la cause sportive à Saint-Gédéon.



M. Marcel Dutil s'adresse à la foule lors de l'inauguration de la glace artificielle et du dévoilement du nouveau nom de l'Aréna Marcel Dutil, le 29 octobre 1988.

Les présidents du comité de l'aréna, MM. Marcel Dutil (1978), Victor Jolin (1978-79), Pierre Bégin (1979-80), Gilles Lachance (1980-81), Pascal Lachance (1981), Marcel Mathieu (1981-83), Éloi Lachance (1983-88), Roger Nadeau (1988-89), Rolland Lamontagne (1989-90).

Depuis décembre 1981, M. Jean-René Girard agit à titre de gérant de l'aréna.

Dix ans après la construction de l'aréna, Les Aciers Canam s'implique à nouveau et effectue des rénovations considérables dont la plus importante est la pose de la glace artificielle. La population accueille avec beaucoup d'enthousiasme cette grande amélioration et formule le vœu de changer le nom de l'aréna en celui d'Aréna Marcel Dutil en reconnaissance de la grande générosité de celui-ci ainsi que de celle des Aciers Canam. C'est au cours d'une cérémonie réunissant plus d'un millier de personnes, le 29 octobre 1988, qu'ont lieu le dévoilement de la nouvelle appellation et l'inauguration de la glace artificielle.



La Clinique médicale Saint-Gédéon.

Nous pouvons être fiers de notre aréna puisqu'il est le symbole de l'implication sociale d'une entreprise de chez nous, Les Aciers Canam, et de toute la population de Saint-Gédéon.

La Clinique médicale Saint-Gédéon

La construction de la Clinique médicale remonte en 1980. Les docteurs Jacques Blais et Lyne Bouffard en sont les propriétaires. À l'intérieur de la Clinique médicale, on retrouve la Pharmacie Carol Lessard ainsi qu'un bureau loué à M. Nikol Larochelle, denturologiste.

Le HLM Le Hameau

À l'instar de beaucoup d'autres réalisations qui nécessitent une intervention de l'État, la construction du HLM Le Hameau a été précédée de plusieurs années de pourparlers et de démarches effectuées par la Corporation municipale du village de Saint-Gédéon.

En effet le 23 janvier 1975, cette municipalité adoptait une résolution pour demander à la Société d'habitation du Québec la construction d'un HLM dans notre paroisse et ce n'est qu'en date du 20 mai 1982 que le ministre Guy Tardif permettait l'émission de lettres patentes créant l'Office municipal d'habitation de Saint-Gédéon. Ce document précise que l'office est composé de sept membres qui en sont aussi les administrateurs. Trois d'entre eux sont nommés par le conseil municipal, deux sont élus par l'ensemble des locataires alors que les deux autres sont choisis parmi les groupes socio-économiques les plus représentatifs du territoire de l'office.

Un autre document important est signé par les représentants de la Société d'habitation du Québec, de la Corporation municipale du village de Saint-Gédéon et de l'Office de l'habitation de Saint-Gédéon. Cette convention prévoit entre autres que la Société d'habitation du Québec va réaliser un ensemble d'habitation de 10 logements; que la municipalité s'engage à participer aux déficits d'exploitation, jusqu'à concurrence de 10%; que la Société d'habitation et la municipalité s'engagent conjointement à verser des subventions à l'Office pour payer les déficits d'exploitation approuvés par la Société.

Il convient de souligner que la réalisation de cet ensemble d'habitation destiné aux personnes retraitées a été estimée à 329 800 \$ par la Société d'habitation du Québec et que le gouvernement du Canada est aussi intervenu en assurant un prêt couvrant la totalité de cette somme. Toujours par l'intermédiaire de la S.C.H.L. (Société canadienne d'hypothèque et de logements), le fédéral accorde, de plus, une subvention annuelle de 28 667 \$ en rabattements d'intérêts.

D'autre part, la Corporation municipale de la paroisse de Saint-Gédéon a conclu une entente avec la municipalité du village aux fins de partager les déboursés occasionnés par le paiement de la partie du déficit d'exploitation assumée par cette dernière.



HLM Le Hameau.

Le 15 décembre 1982 demeure une date marquante dans l'histoire de ce HLM puisque c'est la date de son ouverture officielle et que les dirigeants accueillent alors les neuf premiers résidents.

Un autre événement important pour les gens de Saint-Gédéon est l'inauguration qui a lieu le 20 juin 1983 et qui regroupe autour d'une même table des représentants des organismes déjà cités. Ces derniers expriment, tour à tour, leur satisfaction de voir qu'à Saint-Gédéon, un groupe de personnes âgées pourra bénéficier des avantages de ce type de logements qui ont été conçus et bâtis en tenant compte de leurs besoins et de leurs revenus.

Depuis les débuts, M. Joachim Moisan assume les fonctions de directeur et de secrétaire de cet établissement qui fait maintenant partie de notre avoir collectif.

La Croix-Rouge

Les gens de Saint-Gédéon, Saint-Martin et Saint-Robert bénéficient des services offerts par la Croix-Rouge

depuis 1984. M. Gérald Fortier s'occupe bénévolement de cette œuvre.

Les services offerts consistent dans la location de béquilles, marchettes, quadrupades, cannes, lits d'hôpital, chaises roulantes, etc., aux personnes qui en ont besoin. M. Fortier voit à l'entretien et au bon fonctionnement de ces appareils ; un local est mis à sa disposition au C.L.S.C. par la municipalité village de Saint-Gédéon.

Lors d'un incendie, la Croix-Rouge fournit une trousse de première utilité aux personnes éprouvées et apporte une aide monétaire à toute famille qui se retrouve sans logement. M. Fortier s'occupe également de trouver des sollicitateurs pour faire la collecte annuelle en faveur de cet organisme dont le principal objectif vise à améliorer les conditions de vie de la collectivité.

Le Manoir de l'Amitié

En juin 1987, quatre hommes d'affaires de la région s'unissent pour réaliser la construction d'une maison d'hébergement destinée à recevoir des personnes âgées, retraitées et autonomes, vivant seules ou en couple.

Cette maison spacieuse et moderne peut loger une cinquantaine de personnes. Elle comprend 24 chambres insonorisées, confortables et luxueuses avec salles de bain privées et complètes. On y trouve également une cafétéria, une salle de séjour, une salle à manger, un salon de coiffure, un bureau pour professionnels, des ateliers ainsi qu'une petite chapelle. Une buanderie et une cuisinette sont aménagées sur chaque étage. Des systèmes d'alarme et des détecteurs de fumée sont installés dans chaque appartement. Dernièrement, on a ajouté un ascenseur.

Des activités sont organisées à l'occasion de fêtes ou de circonstances spéciales. La construction de cet immeuble répond aux besoins de nombreuses personnes de notre milieu. Les propriétaires MM. Laurent Bisson, Serge Poulin



Le Manoir de l'Amitié.

et Laurent Poulin ont vendu le Manoir de l'Amitié au mois d'avril 1990 à M. Aurélien Malenfant et Mme Huguette Lavoie.

2. Les institutions financières

Dans son prône du 1^{er} juin 1919, l'abbé Auguste Lessard exhorte ses paroissiens à l'économie. Il annonce qu'« à chaque mardi, le sous-agent de la Banque Nationale à Saint-Martin, viendra ici chez M. Boutin de 10 hres à midi. »

C'est également sous l'instance du curé Lessard que sera fondée la première institution financière à Saint-Gédéon. Dans son prône du 26 septembre 1920 il annonce : « M. l'abbé Grondin, sur la demande du curé de la paroisse est ici, il vient établir une Caisse Populaire à S.Gédéon. Mlle Léa Talbot sera secrétaire-trésorière; M. Joseph Talbot, son père, gérant. »

La Caisse populaire

« La Caisse populaire de Saint-Gédéon de Frontenac » est donc fondée le 26 septembre 1920 par l'abbé Grondin qui réunit 72 personnes acceptant de payer une part de 1 \$. La Caisse populaire connaît une bonne progression au cours des années '20. Ainsi en novembre 1920, soit deux mois après son ouverture, elle aurait reçu de 10 \$ à 11 000 \$ en dépôts. Le 6 mars 1921, selon le prône du curé Lessard « la Caisse Populaire avait 35 300 \$ d'affaire (...) C'est beau. J'encourage tous les hommes et jeunes gens à mettre à la C.P. leur argent du chantier. » Le bon curé a sûrement été écouté puisque le 1^{er} mai 1921 la Caisse populaire avait 82 000 \$ d'affaire. En novembre 1923, après trois ans d'existence, MM. les abbés Rochette et Grondin déclarent qu'il est entré à la Caisse une somme totale de 322 419.81 \$.

L'institution ne peut résister aux années de crise économique qui suivent et c'est ainsi qu'elle doit fermer ses portes en 1932. Elle comptait alors 114 sociétaires. Une nouvelle Caisse populaire est fondée le 31 août 1941 par M. Jos Turmel, propagandiste, toujours sous le nom social de Caisse populaire de Saint-Gédéon de Frontenac.

Le tableau qui suit montre l'évolution de la Caisse populaire au cours des 50 dernières années.

Année	Dépôt	Actif	Nombre de sociétaires
1941	20 494 \$	20 444 \$	171
1950	609 758 \$	100 217 \$	375
1960	1 392 998 \$	274 637 \$	806
1966		499 037 \$	1 200
1970	4 212 426 \$	850 449 \$	
1980		7 069 000 \$	2 612
1988		14 521 000 \$	3 117

La Caisse populaire a occupé de nombreux locaux au cours de son existence. La première Caisse fondée en 1920 était située dans la maison de M. Joseph Talbot, aujourd'hui propriété de M. et Mme Alfred Lachance. Celle

fondée en 1941 ouvre ses portes chez M. Georges Morin pour ensuite déménager en 1947 chez M. Octave Morin puis chez M. Hugues Bégin en 1953. La Caisse aménage en 1971 dans de nouveaux locaux qu'elle loue de MM. Hugues Bégin et Paul-Eugène Quirion. En 1981, elle achète cette bâtisse (local actuel) située « en plein cœur du village ». Quatre ans plus tard, soit en 1985, on réalise un agrandissement important en doublant la superficie des locaux existants.

Voici la liste des gérants qui se sont succédé à la Caisse populaire :

- 1920: M. Joseph Talbot assisté de sa fille Léa.
- 1941: M. Georges Morin.
- 1945: M. Denis Mathieu et en 1946 assisté de Gaston Mathieu.
- 1947: Mlle Gabrielle Gagné (mai-juin 1947).
Par la suite, M. Michel Bégin assisté de Mlle Micheline Bégin.
- 1950: Mlle Micheline Bégin assistée de M. Hugues Bégin.
- 1951: M. Hugues Bégin (août 1951). Assistantes: Mlle Micheline Bégin (1953) et Mme Suzanne Bégin (1954).
- 1969-1982: Mme Suzanne Bégin.
- 1982-1983: M. Normand Tardif.
- 1983-1985: M. Raynald Gagnon.
- 1985-1990: M. Michel Faucher.

Faits divers

— Au début, la Caisse ne comptait qu'un gérant et un assistant, mais elle a progressé et emploie maintenant en plus du directeur, un agent conseil, un agent conseil et administratif, un chef d'équipe, un commis secteur courant administratif et secrétariat, deux commis conseil (senior), deux caissières (régulier plein temps), une caissière (régulier temps partiel), quatre caissières surnuméraires pour un nombre total de 14 employés.

— M. Louisda Boutin a été dirigeant de la Caisse populaire pendant 32 ans, soit de 1945 à 1977.



La Caisse populaire Saint-Gédéon de Beauce.

— M. Rosaire Drouin a œuvré pendant 34 ans comme administrateur, soit de 1945 à 1979.

— En 1982, on a souligné la participation active de M. Hugues Bégin comme assistant puis gérant et administrateur de la Caisse durant la période s'étendant de 1950 à 1982.

— Mme Suzanne Bégin a été à l'emploi de la Caisse de 1954 à 1983.

Comme autres événements, mentionnons :

- La fondation de la Caisse scolaire en septembre 1956.
- Le premier dépôt à terme : février 1975.
- L'entrée du système électronique SIC en décembre 1976.
- Le service IVA (immatriculation véhicules automobiles) : janvier 1979.
- Changements de nom social : Caisse Populaire de Saint-Gédéon de Frontenac (1941) ; Caisse Populaire

Saint-Gédéon (1979); Caisse Populaire Saint-Gédéon de Beauce (1983).

- La syndicalisation des employés : 1983
- L'installation de l'horloge extérieure : 1988
- Début d'utilisation de la micro-informatique : 1989.

« S'unir pour servir » demeurant leur devise, les dirigeants de la Caisse populaire prendront dans le futur les moyens nécessaires pour répondre aux besoins grandissants d'une population avisée.

La Banque Canadienne Nationale

Une sous-agence de la Banque Canadienne Nationale de Saint-Georges s'est installée à Saint-Gédéon au printemps de 1946, dans le nouveau magasin de M. et Mme Gédéon Moisan (aujourd'hui épicerie de M. et Mme Germain Mercier). M. Moisan a été gérant pendant quelques années, puis sa fille Thérèse lui succède et ce jusqu'en 1960.

À cette date, la Banque déménage chez M. Emery Bourque qui assume la fonction de gérant pendant quelques années, puis sa fille Gisèle prend la relève jusqu'en 1969. À nouveau, la Banque déménage et s'installe cette fois chez M. Georges Morin qui en devient gérant mais seulement pour quelques années puisque la Banque de Saint-Georges ferme cette succursale au début des années '70.

3. Métiers et professions

Barbiers, coiffeurs, coiffeuses

Avant l'ouverture du premier salon de barbier dans la municipalité, les gens se font couper les cheveux souvent par la mère, la grand-mère ou une autre personne habile de la famille. Avec des ciseaux de couture et plus tard avec des appareils mécaniques appelés « clippers », le barbier ou la barbière s'efforce de faire une coupe présentable ; cela évitait une dépense assez élevée chez les familles nombreuses.

Vers 1914, le premier barbier à ouvrir un salon est M. Honoré Veilleux (Ti-Noré). Les prix sont de 5 cents pour les enfants, 10 cents pour les adultes et 15 cents le samedi. Les pensionnaires du couvent, qui étaient nombreux à cette époque, arrivaient 4 ou 5 à la fois. Plus tard, en 1952, les prix sont de 25 cents pour les adultes et de 15 cents pour les enfants.

Plusieurs barbiers ont exercé leur métier dans l'établissement de M. Wilfrid Tanguay. Dans les années vingt, le propriétaire M. Beauséjour Thibaudeau y est barbier ; plus tard, c'est M. Alphé Quirion qui est barbier dans ce commerce appartenant à son beau-père, M. Ernest Roy. En 1945, M. Wilfrid Tanguay achète le restaurant de M. Roy et y pratique son métier de barbier pendant au-delà de 40 ans.

M. Adélard Tanguay s'installe au village en 1945 ; il était déjà barbier au rang 4 depuis une vingtaine d'années. On parle également d'un barbier du nom de Théodule Rodrigue qui aurait exercé ce métier chez nous pendant quelques années. M. Arthur Gagnon est barbier dans son restaurant au sous-sol de chez M. Fernand Cliche, de 1961 à 1963.

M. Jean-Hugues Carrier ouvre un salon de barbier en 1969 dans un local loué, où se trouve la résidence actuelle de M. et Mme Jean-Baptiste Boutin. En 1972, il fait construire le Salon Jean et sa résidence, rue de l'Église. Au début de sa pratique, une coupe de cheveux coûtait 1.25 \$; actuellement, ce montant a plus que quintuplé.

Vers les années 1935, Mlles Jeanne et Juliette Racine ouvrent un premier salon de coiffure à Saint-Gédéon. Il se trouve au 2^e étage de la demeure actuelle de M. et Mme Jean-Baptiste Boutin. Ce salon a été ouvert pendant 25 ans. Au début, une coupe de cheveux coûtait 25 cents et une permanente 2.50 \$. En 1945, Mme Yvonne Fortin Nadeau pratique le métier de coiffeuse dans la maison de Mme Joseph Bourque, sur la 1^{re} Avenue. Après son mariage, elle installe un petit salon dans sa résidence sur la 2^e Avenue et y travaille une dizaine d'années.

Vers 1950, Mme Simone Fortin ouvre son premier salon où se trouve actuellement la demeure de Mme Hermine Tanguay. En 1962, elle déménage à l'étage supérieur du Théâtre Frontenac qu'elle et son mari ont acheté. En 1972, Mme Fortin abandonne la coiffure et vend son matériel de coiffeuse à son employée, Mlle Brigitte Poulin. Celle-ci s'installe dans la maison qui est la propriété actuelle de M. et Mme Normand Lachance sur la rue de l'Église et elle y pratique sa profession un certain temps.

À l'automne 1976, M. Côme Lachance ouvre le salon « Au peigne d'or » sur la 1^{re} Avenue. En 1986, dans le sous-sol de sa maison, il ajoute un nouveau service soit un salon de bronzage.

Mme Diane Roy installe un salon à Saint-Gédéon, dans la maison de M. Fernand Cliche; elle y travaille 5 ans. À l'automne 1978, elle déménage son salon dans sa nouvelle résidence sur la 10^e Rue Sud. Au mois de février 1989, Mme Brigitte Giroux achète de Mme Diane Roy le salon chez Diane ainsi que la résidence. Diane continue à faire équipe avec Brigitte pour travailler au salon de coiffure devenu le salon Vénus.

Le salon Maryse a ouvert ses portes en décembre 1985, dans la maison de M. Raymond Gagné. Mme Maryse Lemieux, la propriétaire, déménage son salon, en janvier 1989, au sous-sol de sa résidence, rue de l'Église.

Cordonniers

Au début du siècle, des bottes sauvages ou souliers de bœuf sont fabriqués avec des peaux de bœuf tannées qu'on trempe dans l'eau pour assouplir le cuir. Mme Damase Fortin en fabrique pour les autres. Elle demeurait où se trouve aujourd'hui « Le salon Peigne d'or ». Mme Louis Giroux en fabrique aussi pour ses enfants. Dans plusieurs familles, un appareil rudimentaire permettait d'exécuter les opérations de ressemelage ou de simple raccommodage.

Vers 1920, le père de M. André Martin tient une cordonnerie dans l'ancienne fromagerie de M. Eugène Moreau. André y travaille aussi quelques années. M. Joseph Poulin (Gaspard) a été cordonnier au même endroit. M. Ferdinand Beaupré, installé dans la maison de M. Eusèbe Boutin pratique aussi ce métier. M. Honoré Veilleux travaille la chaussure vers les années '30; à la même époque, MM. Henri-Louis et Denis Mathieu sont cordonniers-selliers.

En face de l'Hôtel Central, en 1942, M. Paulo Mathieu a une cordonnerie qu'il déménage sur la rue de l'Église. Il vend à M. Roland Turgeon en 1945. Celui-ci exerce le métier de cordonnier tout en vendant et réparant des scies à chaînes, des trayeuses, etc. Jusque vers 1965, M. Philippe Roy est cordonnier en face de chez Mme Léontine Cliche et plus tard en face de chez M. Apollinaire Rancourt.

Médecins

Nos mères et nos grand-mères savaient soigner les gripes et les maladies courantes. Elles préparaient des onguents, des sirops, des cataplasmes, des mouches de moutarde et des infusions.

Ces remèdes de « bonne-femme » étaient fabriqués à partir de plantes, d'herbes, de racines ou de gommages végétales qu'elles trouvaient dans leur entourage. Dans le livre d'Yvon Desautels, « Les coutumes de nos ancêtres », on peut lire que les fraises servaient à stopper une diarrhée, le chiendent à faire baisser la pression sanguine, la camomille à diminuer la fièvre, les pissenlits à faire passer la bile et la moutarde appliquée en compresse (mouche) à faire décoller une bronchite.

Il y avait aussi les colporteurs ou « pedleurs » qui vendaient des remèdes miracles : « les pilules rouges pour les femmes pâles et faibles », des pilules pour les « rhumatismes », etc. Malgré tout cet arsenal et la bonne

volonté des personnes soignantes, on devait très souvent recourir au médecin.

Il semble que notre paroisse ait éprouvé des difficultés à avoir un premier médecin résident. Jusqu'à l'arrivée du Dr Noël en 1938, notre population aura recours surtout aux services des médecins de Saint-Martin soit : le Dr Narcisse Boivin (années 1900), le Dr Lafrenière (1913-1914), le Dr Jean-Charles Bédard (1915-1925) et le Dr Raoul Poulin qui, dès 1925, recevait ses patients une fois par semaine dans un bureau aménagé à l'Hôtel Rousseau.

En 1909, un garçon de chez nous, le Dr Alfred Boutin, fils de M. et Mme Louis Boutin, termine ses études en médecine. Il installe sa résidence et son bureau à Saint-Ludger afin de desservir les paroisses environnantes. Au mois d'avril 1910, il expose héroïquement sa vie afin de se rendre au chevet d'une patiente en danger. Il meurt peu de temps après, soit en mai 1910, après avoir pratiqué la médecine pendant un an. Voici les honoraires du Dr Boutin tirés de son livre de comptes datant de 1910 :

Remèdes	.50 \$
Pansement	.50
Désinfection (maison)	8.00
Extraction d'une dent	.25
Extraction d'une dent et cocaïne	.35
Visite et remèdes	1.50
Ouverture d'abcès et remèdes	1.00
Visite	1.00
Amputation d'un doigt	5.00
Visite et plâtrage	5.00
Visite et voyage	5.00
Accouchement	3.50
Accouchement et chloroforme	4.50

Le docteur Gérard Noël est le premier médecin résidant à Saint-Gédéon (1938-1956). Il a 25 ans et vient de terminer une année comme interne à l'Hôpital de la Miséricorde. En 1940, il fait construire la maison qui est actuellement le salon funéraire Jacques & Frères. (Voir au chapitre 10 « Le Dr Gérard Noël ».)

En juillet 1956, le docteur Gabriel Veilleux vient pratiquer la médecine dans notre localité. Ayant acheté la maison du docteur Noël, il y demeure cinq ans c'est-à-dire jusqu'à la fin de juin 1961. Aujourd'hui, il est anesthésiste au Centre hospitalier régional de Beauce.

En juin 1961, un nouveau jeune médecin, le docteur Germain Vigneault, arrive dans notre localité pour y pratiquer la médecine. Il achète la maison du docteur Gabriel Veilleux et y demeure jusqu'en 1970.

Après le départ du docteur Germain Vigneault, notre paroisse se trouve sans médecin. Le conseil d'administration du Foyer aménage dans leur établissement un local pouvant servir de bureau à un médecin. Des médecins de Saint-Georges, les docteurs Raymond Pomerleau, Berthier Bourque, Paul-Henri Lacasse et Germain Vigneault y viennent chacun une journée par semaine. Cette clinique a desservi la population d'octobre 1973 jusqu'à l'arrivée d'un médecin résident en 1978.

Les docteurs Jacques Blais et Lyne Bouffard sont au service de la population de Saint-Gédéon depuis 1978. Leurs bureaux sont situés à la Clinique médicale Saint-Gédéon.

Notaires

Pendant plusieurs décennies, les gens de Saint-Gédéon devront compter sur les services des notaires de Saint-Ludger, Lac-Mégantic, Saint-Georges, etc., pour la rédaction de leurs contrats ou autres actes notariés. Le notaire René Lacasse venant de La Guadeloupe est le premier notaire à ouvrir un bureau dans notre paroisse en 1978. Il y exerce sa profession pendant un an. En 1979, le notaire Yves Bouffard, de Saint-Martin, ouvre à son tour un bureau dans notre localité. Toujours en 1979, Mlle Andrée Rancourt de notre paroisse termine ses études en droit et vient offrir ses services à ses concitoyens. Elle occupe actuellement un bureau situé au sous-sol du CLSC.

Photographes

À l'époque où il n'y avait pas encore de photographe à Saint-Gédéon, Mmes Honoré Veilleux et Léontine Poulin photographiaient les gens qui en faisaient la demande. De 1951 à 1956, M. Clément Arguin est à la fois bijoutier et photographe. Son studio est situé au deuxième étage de la maison appartenant alors à M. et Mme Pierre Cliche. À partir de 1960, M. Ephrem Rancourt exerce le métier de photographe pendant de nombreuses années.

Au début de l'année 1987, M. Francis Quirion, photographe professionnel, ouvre un studio sur la route 204 Nord. Il opère ce commerce jusqu'en avril 1988. Actuellement son studio est situé à Saint-Georges sous la raison sociale « Francis Quirion photographe ». Il est devenu le plus jeune maître-photographe au Québec à l'automne 1989.

Plombier

M. Raymond Roy, plombier depuis 1962, s'installe à son compte en 1967 sur le boulevard Canam Nord. Il effectue des travaux de plomberie et vend des appareils de plomberie, de chauffage et de ventilation.

Électriciens

En 1947, M. Gérard Gendreau, entrepreneur-électricien, arrive à Saint-Gédéon. Pendant cinq ans, il est locataire au sous-sol du Théâtre Frontenac et en 1948, y tient un magasin d'appareils électriques. En 1952, il achète la maison de M. Napoléon Quirion. Le restaurant se transforme en magasin qu'il garde jusqu'en 1966, année où il déménage à Saint-Georges. M. Claude Poulin, entrepreneur-électricien, arrive à Saint-Gédéon en 1960 et travaille quatre ans pour M. Gérard Gendreau. En 1964, il achète le commerce de M. Gendreau et la maison de celui-ci en 1966. Il a travaillé comme entrepreneur-électricien jusqu'en 1986.

Réparateurs

Depuis 15 ans, M. Guy Busque, demeurant sur la 9^e Avenue, s'occupe de réfrigération ; il fait la vente de pièces et la réparation de toutes marques d'appareils électroménagers. De janvier 1986 à janvier 1989, M. Alain Gagné a fait la réparation des appareils électroménagers dans notre localité. M. Guy Rancourt, armurier, fait la réparation des armes à feu pour les chasseurs de Saint-Gédéon et des environs. Il ne faudrait pas oublier une personne comme M. Émilio Boutin qui, depuis 40 ans, répare des équipements de chauffage, des appareils ménagers, etc., et cela avec autant d'empressement que de générosité.

Fleuristes

Mme Hélène Fortier a ouvert la première boutique de fleuriste à Saint-Gédéon en août 1980, dans la 8^e Rue Sud. En octobre 1989, elle vend son commerce à Mme Ghyslaine Blais qui l'aménage dans un local attenant à sa maison privée située sur la rue de l'Église. Mme Blais fait également la vente de faire-part de mariage, de cartes de remerciements de toutes sortes et offre le service de photographie s'y rattachant.

Mme Ginette Breton a possédé également une boutique de fleurs qu'elle a opérée pendant un peu plus d'un an, soit jusqu'en octobre 1986.

Esthéticiennes

Mlle Danielle Gagnon, esthéticienne, ouvre en 1980 un salon d'esthétique situé sur la rue de l'Église. Elle travaille dans ce commerce pendant un an puis se dirige dans le domaine de la mode en ouvrant une boutique de vêtements au Carrefour Saint-Georges.

En mai 1989, Mlle Annie Fortin, esthéticienne-visagiste diplômée, offre des soins et des services d'esthé-

tique dans un local situé sur la 1^{re} Avenue Nord. Le nom de ce commerce est « Institut secrets féminins enr. ».

Dentistes

Les docteurs Magella Gosselin et Yvan Courchesne ont desservi la population de Saint-Gédéon pendant cinq ans soit de 1985 à 1989. Ils sont remplacés en juillet 1989 par le Dr François Gaumond, chirurgien-dentiste dont le bureau est situé au CLSC.

Denturologistes

Le Dr Nikol Larochelle reçoit sa clientèle à la Clinique médicale Saint-Gédéon, tandis que le Dr Dany Verreault occupe un bureau situé à l'ancien Théâtre Frontenac.

Agents d'assurances

M. Adrien Lachance a travaillé comme agent d'assurances pour la Canada-Vie pendant 44 ans, soit de 1941 jusqu'à son décès en 1985. M. Cyrias Pelchat est représentant pour la Survivance depuis 1958 ; il offre les services d'assurance-vie et d'assurance-accident.

M. Clément Poulin, courtier en assurances générales depuis 1970, achète en 1981 les Assurances Fillion. Le bureau est situé sur la 1^{re} Avenue Sud.

Parmi les autres agents desservant notre population, mentionnons : M. Lorenzo Trudel (Combined), M. Pascal Lachance (La Société mutuelle d'Assurance générale de Frontenac), M. Michel Lachance (La Survivance), Mme Brigitte Moreau (Les Coopérants), M. Jean-Luc Quirion (La Mutuelle d'Omaha).

Massothérapeute

Depuis 1989, M. Marc Cadorette offre ses services en tant que massothérapeute, kinésithérapeute et technicien en orthothérapie (détente, douleurs).



Troupe de théâtre "Les bouts en train" créée en 1978 par un groupe de dames Fermières sous la direction de Mmes Alfreda et Carméline Lachance. On reconnaît sur la photo une partie du groupe: 1^{ère} r.: France Rancourt, Marie-Claude Quirion, Joseanne Lachance, Francine Rancourt, Brigitte Vachon. 2^e r.: Christiane Lachance, René Rancourt, Bruno Landry, Richard Nadeau, Rémi Lachance et Diane Quirion.

Chapitre 10

Des gens, des événements



*« Le Harfang des neiges », œuvre originale de Jean-Luc Grondin
créée pour le centenaire de sa paroisse.*

« Il faut des racines pour faire
un arbre, mais aussi du vent
pour transporter la graine. »

Félix LECLERC

Ce sont les gens et les événements qui tracent l'histoire d'une paroisse. Parmi eux, on retrouve des personnes centenaires, une doyenne, des inventeurs, des artistes, des gens remarquables, des visiteurs de marque ainsi que des événements comme les guerres ou un accident mémorable.

M. Edmond Champagne, notre premier centenaire

Le 29 juin 1974, notre paroisse est en fête. M. Edmond Champagne aura bientôt cent ans et toute la population se joint à la famille et à la parenté pour lui rendre hommage.

Né à Saint-Martin, le 8 octobre 1874, notre futur concitoyen partagera dans son enfance la pauvreté et la misère qui étaient le destin des familles de défricheurs à cette époque. Déjà à seize ans, il connaît le dur labeur et les longues journées de travail, alors qu'il fait sa première drave sur la rivière la Truite. Ce sera le début d'une longue histoire de chantiers, de draves, de travaux d'aménagements forestiers où il s'imposera, petit à petit, par son ardeur au travail, son bon jugement et ses grandes qualités de bâtisseur et de meneur d'hommes. Une longue histoire qui lui permet de devenir l'homme de confiance des Breakey en même temps qu'il se mérite le respect des hommes qui travaillent sous sa surveillance et l'admiration de ses coparoissiens.

En 1900, Edmond a 26 ans et il épouse une jeune fille de 16 ans, Rose-Anna Poulin qui partagera sa vie et ses absences pendant près de 60 ans. Ensemble, ils auront 10 enfants, dont deux sont morts en bas âge. Entretemps, ils adoptent volontiers Fernande Poulin, une jeune orpheline de deux ans et demi et ils acceptent que le père



M. Edmond Champagne lors de la messe célébrée à l'occasion de son centenaire.

et le frère de Rose-Anna, Évangéliste et Alexandre, demeurent sous leur toit pendant plus de 15 ans.

Même s'il a passé une partie de sa vie en forêt, M. Champagne a aussi été cultivateur pendant une vingtaine d'années. Dans les dernières années de sa vie, il répétait souvent que sur une terre, une famille pouvait au moins trouver les moyens de survivre.

À cent ans, le père Edmond peut se vanter de n'avoir été hospitalisé qu'une seule fois, pour une pneumonie. Il attribue aussi sa longévité au fait qu'en forêt, il a régulièrement pris plaisir à mâcher des branches de merisier pour en extraire la sève et aux longues marches quotidiennes qu'il se permettait encore à 93 ans.

Le 26 octobre 1974, il fait ses derniers adieux à sa famille, car l'histoire de sa vie terrestre est terminée.

M. Wellie Lachance, centenaire en 1990

Le citoyen de Saint-Gédéon le plus avancé en âge est actuellement M. Wellie Lachance. Il est aussi le premier citoyen de Saint-Gédéon à atteindre un âge aussi avancé car, si M. Edmond Champagne est décédé à l'âge de 100 ans et 18 jours, au moment où nous écrivons ces lignes, M. Wellie Lachance est âgé de 100 ans et 1 mois.

M. Wellie Lachance est né à Waterville (Maine), le 5 avril 1890 et il fut baptisé à Winslow (Maine), le même jour. Il est venu habiter à Beauceville à l'âge de 3 ans et il est déménagé à Saint-Gédéon à l'âge de 18 ans.

M. Lachance raconte que lui et les membres de sa famille sont partis de Beauceville à pied, avec six vaches qu'ils ont ainsi accompagnées jusqu'à Saint-Gédéon. Ils ont couché le premier soir à Saint-Benoît et le deuxième soir à Saint-Martin. Le troisième jour, ils se sont rendus à Saint-Gédéon. Dans ce temps-là, la route était quasi inexistante pour se rendre au 9^e rang de Saint-Gédéon. Il y avait une petite « trail » qui longeait la rivière Chaudière. On pouvait l'utiliser avec des chevaux et une traîne plate.

Rendu dans le 9^e rang de Saint-Gédéon, son père, M. Napoléon Lachance, possédait un petit camp de bois rond mais il n'y avait aucun terrain pour nourrir les six vaches. Alors, il a fallu travailler ! Jusqu'à l'âge de 24 ans, le jeune Wellie travaille pour son père sans un sou de salaire. Son père faisait chantier et les garçons travaillaient pour leur nourriture. À l'âge de 21 ans, M. Lachance a commencé à jeunesser, comme il dit, et il ajoute : « Je ne veux pas me vanter, mais des filles, j'en avais ! »

Le 16 septembre 1914, M. Wellie Lachance épouse Mlle Félixine Gilbert. C'était le commencement de la guerre de 1914 et comme il était marié, il n'a pas eu à aller à la guerre. Dans ce temps-là, le gouvernement donnait des lots aux colons. Alors M. Lachance s'est bâti une petite maison sur le lot voisin de son père et il a dû travailler presque jour et nuit pour défricher le terrain ; il ne possédait alors qu'une paire de bœufs.



*M. Wellie Lachance a célébré son centième anniversaire
le 5 avril 1990.*

M. et Mme Wellie Lachance ont eu 16 enfants : huit garçons de suite puis six filles de suite et deux autres garçons. Les deux premiers sont morts de la grippe espagnole à l'âge d'un an et de trois ans. M. et Mme Wellie Lachance ont fêté leurs noces d'or en 1964. Mme Lachance est décédée le 31 août 1966.

M. Lachance est seul depuis 24 ans. Pendant cinq ans, il est allé en pension chez sa sœur, Mme Daniel Gagné et pendant six ans, chez M. et Mme Henri-Louis Quirion. Depuis 13 ans, il habite au Foyer de Saint-Gédéon.

Ce vénérable centenaire dit à ses enfants de ne pas souhaiter vivre jusqu'à 100 ans car, dit-il, « il n'y a plus de fun. C'est très dur quand on ne voit pas et qu'on n'entend pas ». Cependant, M. Lachance a toute son intelligence et sa lucidité. Il est en parfaite santé. S'il se décide à faire opérer ses yeux pour les cataractes, il vivra sans doute encore plusieurs années de bonheur !

Nous offrons nos félicitations et nos vœux de longue vie à ce sympathique centenaire et doyen de notre paroisse!

Mlle Éva Ferland, notre doyenne

Mlle Éva Ferland, fille de Mme Zénaïde Perron et de M. Joseph Ferland est née le 4 septembre 1898 à Saint-Maxime de Scott. À l'âge de quatre ans, ses parents déménagent à Saint-Honoré et 18 ans plus tard, s'établissent au rang 4 de Saint-Gédéon.

Mlle Ferland est la doyenne de notre paroisse mais ce titre ne semble pas l'impressionner outre mesure puisque toute sa vie elle fut la doyenne de sa famille, soit l'aînée d'une famille de seize enfants dont seulement trois sont encore vivants.

Enfant, elle va à l'école située près de leur résidence à Saint-Honoré; elle y fait sa quatrième année puis demeure à la maison pour aider sa mère. Être l'aînée à cette époque comportait beaucoup d'obligations et bien peu de privilèges. Ainsi, dès l'âge de sept ans, la petite Éva garde quatre ou cinq frères et sœurs pendant que sa mère travaille aux champs.

Mlle Ferland se rappelle qu'à l'âge de 25 ans, une jeune femme était cataloguée « vieille fille » mais encore là, le titre ne l'a pas importunée, puisqu'elle dit n'avoir jamais été attirée par le mariage. À ce sujet, rapportons les paroles d'une demoiselle célibataire qui disait: « Pas vieille fille mais vieille fine! ».

En 1935, la mère de Mlle Éva décède. Il reste six enfants à la maison dont la cadette Mariette alors âgée de sept ans et de santé précaire. Mlle Éva prend en charge la maisonnée.

Mlle Ferland demeure aujourd'hui au village avec sa sœur Mariette et bien que trente années d'âge séparent l'aînée de la cadette, au nom d'Éva s'ajoute spontanément celui de Mariette.



Mlle Éva Ferland, 91 ans, doyenne de notre paroisse.



M. et Mme Joseph Fortier lors de leur 65^e anniversaire de mariage.

Recevez, Mlle Ferland, nos hommages les plus respectueux.

M. et Mme Joseph Fortier, 65 ans de mariage

Le 11 juillet 1987, M. et Mme Joseph Fortier (Elmina Bégin) fêtaient leur 65^e anniversaire de mariage. De leur union sont nés 15 enfants et depuis, l'arbre généalogique de M. et Mme Fortier s'est enrichi de plusieurs branches puisque leur descendance compte 54 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

Mlle Ludivine Lachance, sourde-muette-aveugle

Ludivine Lachance, fille de M. et Mme Jean Lachance, est née en février 1895. À sa naissance, c'est une enfant bien portante. Vers l'âge de deux ans et demi, elle est atteinte d'une méningite. Les séquelles de cette maladie rendent la fillette aveugle et sourde. Et comme elle n'entend plus, elle cesse bientôt de parler et devient muette.

Il est facile d'imaginer la peine mais aussi le désarroi des parents Lachance devant cette triple infirmité infligée à leur petite fille. Il est facile d'imaginer aussi combien la garde et la surveillance pouvaient représenter de difficultés quand on sait que l'épouse vaquait aussi bien aux travaux de la ferme qu'à l'entretien de la maison et que Ludivine n'avait qu'un seul frère plus jeune qu'elle. Aussi, on lui aménage une chambrette au fond de la cuisine. Dans cette pièce, une ouverture grillagée donne sur la chambre des parents. Il est difficile d'imaginer l'état d'âme de Ludivine dans ce monde de ténèbres et de silence. Recluse dans son propre corps, les années s'égrènent et lentement, Ludivine atteint sa seizième année.

Bien que le curé Rouleau encourage les parents Lachance à confier la jeune fille à l'Institution des sourdes-muettes de Montréal, ceux-ci refusent de s'en séparer. En 1910, l'abbé Alphonse Deschamps, aumônier de ladite institution vient à Saint-Gédéon et visite les parents de

Ludivine mais il les sollicite en vain. En 1911, répondant à l'invitation du curé Rouleau, l'abbé Deschamps revient. Plusieurs fois, il visite les parents et tente de les décider à lui confier Ludivine. Finalement, sous les pressions de celui-ci, les parents cèdent.

L'abbé Deschamps communique alors avec les religieuses de l'institution afin qu'elles viennent chercher l'enfant. À leur arrivée, Sr Ignace de Loyola et Sr Servule demeurent au couvent. Pendant une semaine, elles visitent la famille Lachance et les informent du traitement qui sera réservé à leur enfant à l'institution. Elles confectionnent des vêtements pour Ludivine et essaient de la préparer au voyage.

Le jour du départ, Sr Ignace et Sr Servule consolent et rassurent les parents et comme il faut bien se séparer, les religieuses, Ludivine et son père montent en voiture. Si durant le trajet de Saint-Gédéon à Saint-Georges, Ludivine demeure tranquille, il en est tout autrement au moment du départ du train : « Une fois le train en marche, Ludivine nous donna une scène peu banale. Nous eûmes à subir ses coups de pieds, ses coups de griffes (elle avait les ongles longs) et surtout ses cris de bête furieuse »¹. Pauvre Ludivine ! Elle se retrouvait dans un monde étrange. Elle avait beau étendre les mains, rien ne lui était familier et son père n'était plus là. Après un voyage des plus mouvementé, Ludivine arrive à l'institution le 28 juin 1911 et c'est une jeune fille aux abois qui en franchit le seuil.

Pendant les années passées à l'Institution des sourdes-muettes, le corps et l'esprit de Ludivine, pour ainsi dire ankylosés lors de son arrivée, s'épanouiront grâce au dévouement et à l'affection de sa titulaire, Sr Angélique-Marie. Elle qui avait les doigts repliés vers la paume et qui ne se servait que du pouce et de l'index, voilà que ses mains acquièrent force et souplesse et qu'elle réussit à reproduire les signes de l'alphabet manuel. Elle qui était

1. ROCHELEAU, Corinne, *Hors de sa prison*, Montréal, Imprimerie Thérien Frères, Limitée, 1928, p. 68.

courbée, et dont les pieds frappaient pesamment le sol, voilà que le quatrième mois après son arrivée, elle commence à lever les pieds en marchant et à plier les genoux.

Et peu à peu sa titulaire, Sr Angélique-Marie, s'émerveille des progrès de son élève. Ludivine se révèle d'une nature travaillante, soignée et même coquette. Il va sans dire qu'elle préfère une robe garnie de soie à une robe de cotonnade. Elle ne tolère aucun vêtement froissé ou déchiré et elle ne peut souffrir une épingle sur un vêtement. À l'aide d'une aiguille d'aveugles, elle coud elle-même les boutons. Elle manifeste d'ailleurs une adresse certaine puisqu'elle apprend le point de boutonnieres en 20 minutes.

Ludivine se sert de l'ardoise des aveugles pour pointer en braille. La lecture et l'écriture sont acquises simultanément. Ainsi, lorsque Ludivine a pointé quelques mots en braille, elle épelle de la main gauche ce qu'elle lit sur son ardoise de la main droite. L'éducation de Ludivine, les travaux manuels et scolaires vont de pair avec la formation religieuse. Ainsi, Ludivine fait sa première communion en juin 1916 et ce dans une piété que bien peu de gens doués de tous leurs sens atteignent.

En ce qui concerne l'affectivité de Ludivine, disons qu'elle avait le cœur bien né. Ainsi, dans le livre *Hors de sa prison* qui relate sa vie, nous lisons : « Mais il importe de noter que si Ludivine procède souvent comme les autres sourdes-aveugles instruites avant elle, très souvent aussi elle en diffère d'une manière frappante. Et nulle part cette différence ne s'accuse plus fortement qu'en l'affection aussi vive que fidèle que Ludivine conserve à ses parents ».

Il faut dire que ses parents ne l'ont jamais abandonnée. Ainsi, le 2 septembre 1911, soit deux mois après son départ, M. Jean Lachance entre au parloir du couvent, histoire de vérifier si sa fille est entre bonnes mains. Il passe quelques jours à Montréal et repart satisfait. Tous les ans, M. et Mme Lachance iront visiter leur fille à



Ludivine à l'âge de 21 ans, à l'Institution des sourdes-muettes de Montréal. Elle est accompagnée de l'abbé Deschamps, aumônier et bienfaiteur, de Sr Ignace de Loyola, de Sr Angélique-Marie et de Sr Ildephonse.

Montréal. C'étaient des gens pauvres et une fois, ils ont dû vendre une vache pour défrayer le coût du voyage. Chaque année, Ludivine reconnaît ses parents et les reçoit avec grande tendresse et affection. Pour les Lachance, Montréal c'est Ludivine ou « chère notre petite fille » comme ils disent et les départs sont aussi pénibles pour les parents que pour l'enfant. Mais la transformation de Ludivine vaut bien tous ces sacrifices.

En mars 1913, Ludivine a 19 ans. Son bulletin de santé indique qu'elle mesure 4 pieds 9 pouces et pèse 101 livres. Elle a le sommet du poumon gauche attaqué et pendant cinq ans, elle luttera contre la maladie (phtisie, forme de consommation). En 1917, le curé Lessard caressait

l'espoir de faire venir Ludivine à Saint-Gédéon. Hélas, une inondation enlève tous les ponts. En 1918, c'est l'état de Ludivine qui l'en décourage puisqu'elle décède le 3 avril. Des centaines de personnes prient aux funérailles de Ludivine présidées par Mgr Bruchési. Elle fut inhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

De son vivant, Ludivine reçut 5 448 visiteurs dont plusieurs personnalités. Et lorsqu'en 1923, Sr Angélique-Marie vient à Saint-Gédéon pour raconter aux paroissiens l'histoire d'une des leurs, M. Lachance déclare : « Et moi qui autrefois, en berçant dans mes bras ma pauvre Ludivine, me croyais l'homme le plus malheureux de la terre, maintenant quand je pense à tout ce qu'on a fait pour elle, je suis l'homme le plus heureux ! »²

Pour terminer, nous précisons que le nom de Ludivine est dérivé de « leyden » qui veut dire souffrir et signifie grande patience en langue germanique.

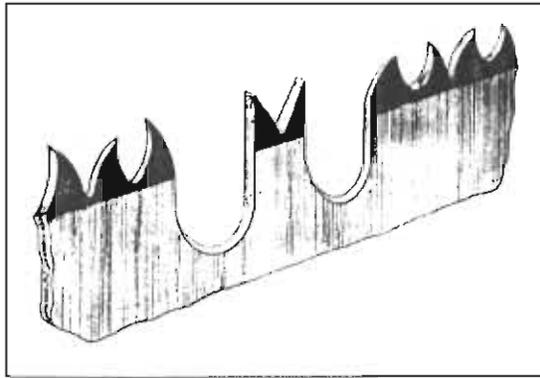
M. Joseph Quirion (Félix) et son invention

En pays de colonisation et de chantiers, la hache, le godendart et le « boxa » deviennent des outils de première importance. C'est probablement ce qui a motivé M. Joseph Quirion (Félix) à améliorer les scies en usage avant 1920.

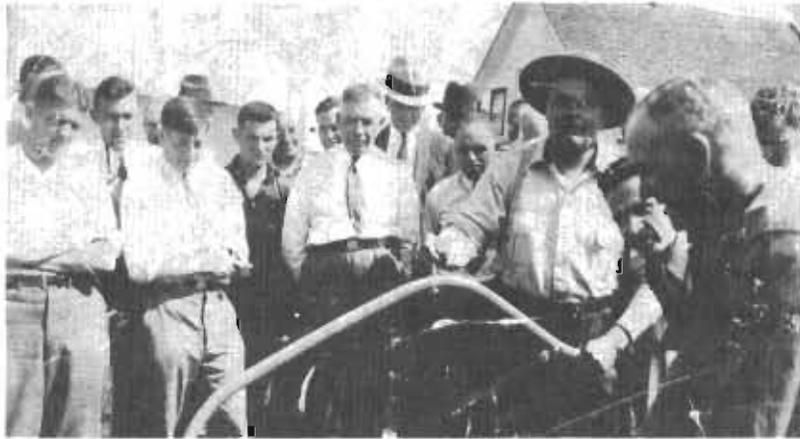
Ce dernier avait imaginé une lame dont la disposition et la configuration des dents permettaient l'évacuation du bran de scie pour éviter que la lame ne se coince dans son trait comme il arrivait avec les scies existantes en dents d'égoïne. Il a fait breveter son invention en 1921 et pendant une couple d'années, il a fabriqué avec l'aide de quelques employés des scies façonnées selon ses spécifications.

Par la suite, il a conclu une entente avec la compagnie Maple Leaf, fabricant de scies et il a continué à travailler pour cette compagnie à titre de vendeur. Il avait le mandat

2. *Ibid.*



*Illustration
de l'invention
de M. Quirion.*



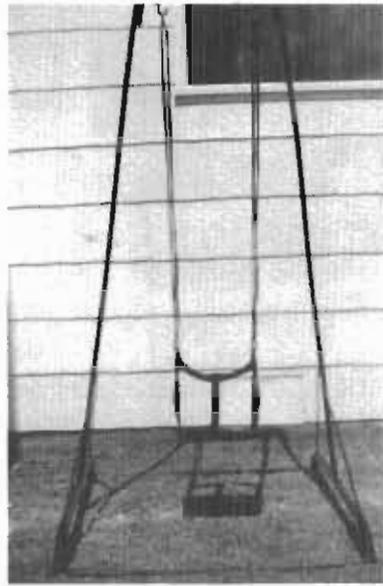
*M. Joseph Quirion faisant une démonstration à Eagle Depot
près d'Ottawa.*

de visiter les camps de bûcherons, de faire des démonstrations et de donner des instructions sur la façon de limer lesdites scies.

Dans le temps, ces scies étaient reliées au bas sur une monture constituée de trois pièces de bois en forme de H. La rigidité de la lame était obtenue en tordant un double câble qui entourait le haut de la monture.

M. Joseph Racine et son invention

Après la guerre, en 1946, M. Joseph Racine invente un modèle de balançoire fabriquée avec des courroies de



La « scarpolette » inventée par M. Joseph Racine.

fusil achetées dans le surplus du ministère de la Défense du Canada. Cette balançoire, qu'il appellera « scarpolette », correspond à la définition d'escarpolette qu'on retrouve dans *Le Petit Larousse*: siège ou planchette que l'on suspend par des cordes, pour se balancer. Pour réaliser son projet, M. Racine utilise les courroies de fusil pour les cordes de la balançoire et du fer soudé en angle pour la supporter. M. Octave Morin fabrique les planchettes et M. Maurice Racine s'occupe de l'assemblage.

L'invention de M. Racine se vend dans les grands magasins de Québec tels que La Compagnie Paquet qui place des commandes de 12 douzaines à la fois.

M. Isaïe Jolin (père), conteur

En 1965, M. Jean-Claude Dupont, chercheur de l'université Laval, enquête dans les comtés de Beauce, Mégantic et Frontenac afin de recueillir des contes populaires. Il a



M. Isaïe Jolin (père), dans la grande chaise du conteur.

la chance de rencontrer M. Isaïe Jolin, originaire de Saint-Gédéon, alors âgé de 84 ans.

M. Jolin habitait alors au foyer de Mme Breton de Saint-Benoît. En cinq jours, il raconte 14 contes à M. Dupont dont 11 seront publiés dans un livre intitulé : « Contes de bûcherons » aux Éditions Quinze.

M. Isaïe Jolin (père) appartenait à la troisième génération de conteurs d'histoires de sa famille. Il fut très populaire dans les camps de bûcherons et de draveurs ; le soir venu, ceux-ci se réunissaient autour du conteur pour vivre quelques heures de rêve ou de fantaisie. M. Jolin confiait qu'il n'avait jamais été payé comme conteur mais qu'il avait droit à certains honneurs ou privilèges.

Les contes de M. Jolin sont enregistrés sur cassettes et déposés aux Archives de Folklore de l'université Laval à Québec, de même qu'au Musée national du Canada à Ottawa.

Le Dr Gérard Noël

Si on donne au mot légendaire la signification suivante : « qui est célèbre, connu de tous », on peut dire que le Dr Noël est un personnage légendaire. En effet, qui n'a pas entendu parler du bon docteur et de son « snowmobile » ? Le Dr Noël a été le premier médecin à venir s'établir dans notre paroisse, en 1938. Comme la venue d'un médecin résident était souhaitée depuis longtemps, c'est avec joie que la population de Saint-Gédéon a accueilli cet homme généreux, travaillant, à la personnalité attachante.

Si vous avez entre 34 et 52 ans, il est fort probable que le Dr Noël ait assisté à votre naissance. Si vous avez perdu vos dents et vos amygdales entre 1938 et 1956, elles sont sûrement passées sous les pinces ou le bistouri du Dr Noël.

Le Dr Gérard Noël a été maire du village de 1950 à 1952 ; il a également été député du comté de Frontenac, au provincial, de 1952 à 1956.

Au début de l'année 1990, nous avons communiqué avec lui afin d'obtenir la photographie de son fameux moyen de transport utilisé pendant ses années de pratique dans notre paroisse. Il s'est empressé de répondre à notre demande, en joignant à la photo une lettre dans laquelle il raconte quelques souvenirs.

Votre téléphone m'a ramené à St-Gédéon que je n'ai jamais oublié, même si j'en suis parti depuis plus de 30 ans. J'ai toujours gardé un excellent souvenir de ce coin de pays qui fût mon premier territoire de pratique médicale. J'y suis arrivé au début de mai 1938.

J'y ai donc vécu pendant 18 ans. Nous étions un bon groupe d'amis que le temps et les circonstances ont dispersés.

Le tourbillon de la vie m'a d'abord conduit à Lac Mégantic et ensuite à Sherbrooke. Actuellement retraité de la vie active, je revois tout cela, et je pense au bon vieux temps, à cette période de pratique médicale héroïque des premières années.



Le Dr Gérard Noël.



Le snow-plane du Dr Noël.

Je connaissais tout le monde à St-Gédéon et dans les paroisses environnantes au point que non seulement je savais le nom du père et de la mère dans pratiquement toutes les familles, mais aussi le nom de tous les enfants, et Dieu sait qu'il en poussait des marmots. On ne parlait pas de dénatalité dans ce temps-là. J'ai assisté à près de 5 000

naissances, et presque 100% de ces accouchements se faisaient à domicile. Je suis fier de dire que je n'ai pas perdu une seule femme à l'occasion de son accouchement pendant ces 18 ans.

Vous m'avez parlé de mon moyen de transport avec un snow-plane. Je m'en suis servi pendant plusieurs années avant que les chemins d'hiver soient ouverts. Je n'ai pas encore trouvé de photo de mon petit snow-plane avec lequel je voyageais dans tous les rangs. L'Abbé Sylvio Roberge en avait certainement des photos; nous avons souvent voyagé ensemble. Il se faisait traîner sur ses skis par une longue corde attachée au snow-plane. La seule photo que je possède, et que je vous envoie, est celle de mon dernier snow. Celui-là me servait seulement pour la grande route et non dans les rangs. L'autre snow était beaucoup plus petit, il n'avait qu'une seule place et toujours avec un moteur d'avion. C'était Octave Morin qui l'avait construit et qui l'a souvent reconstruit parce que je l'ai souvent démolé.

Je ne sais pas si Octave vit encore; il pourrait vous fournir bien des détails de construction et peut-être aussi des histoires de « versailles » et de snow démolé au point qu'un jour les bonnes gens qui se rendaient à la messe du matin se demandaient en voyant ma voiture devant la boutique d'Octave: « Pensez-vous que le Docteur est mort? regardez donc son snow, ça n'a pas de bons sens. » C'était après une bonne versaille dans la côte de la Samson. J'avais fait plusieurs tonneaux, et du snow il n'en restait que la carcasse.

J'irai certainement à St-Gédéon pendant la fête du centenaire (...) Je souhaite les meilleurs succès aux organisateurs du centenaire de St-Gédéon, et avec mes salutations les plus sincères à tous les gens que j'y ai connus.

Bien à vous,
Gérard Noël, M.D.

M. Jean-Luc Grondin, peintre d'oiseaux

Fils de M. Lorenzo Grondin et de Mme Cécile Mathieu,
il est né à Saint-Gédéon de Beauce.



M. Jean-Luc Grondin.

Très jeune, il dessine et se passionne pour les oiseaux et la nature. Même à l'école, il couvre ses cahiers et livres de dessins de Tarzan avec nombre de bêtes exotiques : lions, éléphants et boas. Il publie des bandes dessinées pour ses frères et sœurs ainsi que pour les enfants du voisinage (abonnement : 5 sous par semaine).

Vers l'âge de 12 ans, il gagne son premier prix attribué par la Revue des Missionnaires franciscaines d'Afrique. À 15 ans, il est probablement le plus jeune étudiant jamais inscrit à l'École des Beaux-Arts de Québec. Pour gagner son argent de poche, à l'âge de 16 ans, Jean-Luc illustre des articles sur les meurtres célèbres au Québec, une chronique du journal *Allô Police*. À cette époque, le Carnaval de Québec choisit un de ses dessins qui servira de modèle pour la construction d'un char allégorique : *Le petit train du Nord*, thème d'une chanson de Félix Leclerc.

Après avoir travaillé au Syndicat de Québec comme illustrateur et au Jardin zoologique de Charlesbourg pen-

dant près de dix ans, il se consacre exclusivement à son art à partir de 1975. Il illustre plusieurs livres et brochures dont *Les oiseaux du Québec*, *Au pays des glaces éternelles* et *Nichoirs d'oiseaux*.

Depuis, ses peintures ont fait l'objet d'expositions dans les principales villes du Canada ainsi qu'à New York, Paris, Bonn et Londres.

Le Musée des sciences naturelles d'Ottawa possède six de ses premiers tableaux. La plupart des grandes collections d'œuvres d'art au Canada en ont acquis également. La Société Canadienne des Postes a utilisé quatre de ses peintures sur des timbres tandis que la Monnaie royale canadienne s'est servi d'une autre œuvre originale pour publiciser le nouveau dollar métallique.

Il est décoré de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Hubert et membre honoraire de l'Association des biologistes du Québec.

Cet artiste animalier vit maintenant à Tewkesbury, petite localité au nord de Québec. Il fait ce qu'il aime le plus : observer et peindre les oiseaux dans leur habitat naturel.

M. Jacques Poulin, romancier

Jacques Poulin est né à Saint-Gédéon le 23 septembre 1937 du mariage de M. Roger Poulin et de Mme Jeanne d'Arc Grondin.

Deuxième d'une famille de sept enfants, il fait ses études primaires au couvent de Saint-Gédéon et ses études secondaires au Séminaire de Saint-Georges ainsi qu'au Séminaire de Joliette où il obtient son baccalauréat ès arts en 1957.

Il fréquente ensuite l'université Laval où il termine sa licence en orientation professionnelle en 1960 et sa licence ès lettres en 1964.



M. Jacques Poulin.

Par la suite, il est assistant en psychologie à l'université Laval, conseiller en orientation au Collège Notre-Dame de Bellevue, traducteur au Secrétariat d'État à Québec et traducteur au Dictionnaire biographique du Canada. Il publie plusieurs romans :

- *Mon cheval pour un royaume* (Éditions du Jour, 1967).
- *Jimmy* (Éditions du Jour, 1969).
- *Le cœur de la baleine bleue* (Éditions du Jour, 1971).
- *Faites de beaux rêves* (Éditions de l'Actuelle, 1974).
Prix des Éditions La Presse 1975.
- *Les grandes marées* (Éditions Leméac, 1978). Prix du Gouverneur général 1979.
- *Volkswagen Blues* (Éditions Québec-Amérique, 1984). Prix Canada-Belgique 1985.
- *Le vieux chagrin* (Éditions Leméac-Actes Sud, 1989).
Prix littéraire Québec-Paris.



M. Gill Champagne.

M. Gill Champagne, comédien

Comédien professionnel depuis 12 ans, fils de Mme Alina Mercier et de M. Léoville Champagne, Gill est né à Saint-Gédéon le 5 juillet 1956. Pendant ses études primaires, il manifeste de l'intérêt principalement pour le dessin. C'est pendant son cours secondaire à la Polyvalente Bélanger de Saint-Martin qu'il a la « piqure » du théâtre. Il se dirige ensuite vers les arts plastiques au cégep de Sainte-Foy puis s'inscrit à des ateliers de théâtre à Québec, ce qui lui permet de décrocher son premier rôle au Grand Théâtre de Québec.

En 1981, il fonde le Théâtre Blanc, compagnie théâtrale dont il est le directeur artistique. Gill Champagne, autodidacte, n'a pas connu l'école du théâtre. Pourtant, en octobre 1989, au Gala des Prix d'excellence de la culture, il reçoit le Prix Paul Hébert. Ce prix accordé au meilleur comédien lui est décerné pour sa performance exceptionnelle dans « Autoportrait ou à quoi ça sert de dessiner des filles toutes nues » de même que pour « À bas le mariage »

et « En placotant » du Théâtre La Fenière. La pièce « Auto-portrait », dont il est l'auteur et le seul acteur, traite de la difficulté à vivre de son art.

Pour Gill, le théâtre c'est plus qu'une passion, c'est une vie...

M. Sylvain Racine, premier prix Clermont Pépin

Le 24 mai 1986, à l'auditorium du Séminaire de Saint-Georges, se déroule la finale du premier concours régional de musique, parrainé par les Jeunesses musicales de la Beauce. Le concours Clermont Pépin, nommé ainsi en l'honneur de ce grand musicien beauceron, a pour but de souligner le travail effectué par les jeunes musiciens de la Beauce. On sélectionne d'abord, parmi les nombreux participants, dix finalistes du secteur privé et dix finalistes du secteur public qui se disputent en finale les trois prix du jury. C'est au cours d'une soirée mémorable que le premier prix du secteur privé est attribué à Sylvain Racine de notre paroisse. Il en est alors à sa neuvième année d'étude du piano.



M. Sylvain Racine.



Mlle Kathleen Gagné.

Mlle Kathleen Gagné, gagnante en art oratoire

En 1990, le thème du Concours d'art oratoire de l'Optimist International était: « C'est mon rêve » et le rêve de Kathleen Gagné s'est avéré gagnant lors de la finale du District Sud du Québec à Victoriaville le 5 mai.

Les deux dernières années, Kathleen avait participé au concours « Art de s'exprimer »; sa ténacité fut récompensée puisque sa dernière performance lui méritait l'Encyclopédie du Canada ainsi qu'une bourse de 1 500 \$ U.S. placée en fiducie dans une université de son choix.

Le 19 mai 1990, elle représentait le District Sud du Québec à la finale provinciale du Concours d'art oratoire au Musée de la civilisation dans le cadre du programme Événement Jeunesse. Comme le rêve de Kathleen était « La paix sur la terre », elle a été choisie comme déléguée au premier Sommet mondial des Enfants de la Paix qui se tiendra à Montréal le 11 août 1990.

Les deux guerres

Le 4 août 1914, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne. Les colonies anglaises, dont le Canada, sont appelées à servir la mère patrie. M. Tommy Boutin, fils de Louis-A. fut le premier homme de notre paroisse à s'enrôler. Il a combattu au front sous le XXII^e Régiment puis devint instructeur. M. Napoléon Dallaire traversa lui aussi de « l'autre bord » mais l'armistice fut signé avant qu'il n'ait eu à combattre.

La guerre avait suscité des rêves patriotiques mais les jeunes hommes repliés dans les tranchées goûtaient l'amertume de la désillusion. Aussi, lorsque la Deuxième Guerre mondiale éclate, la réaction de la population est



*M. Tommy Boutin
dans une tranchée.
M. Boutin est le deuxième
soldat en avant.*



M. Napoléon Dallaire et son régiment. M. Dallaire apparaît au milieu de la première rangée.

beaucoup moins enthousiaste. On se souvient de la conscription, du rationnement, des pertes humaines et de tous les maux entraînés par la Première Guerre. Une dizaine d'hommes de notre paroisse ont suivi l'entraînement pour aller au front ; parmi ceux-ci, quatre ont combattu. Il s'agit de MM. Camille Cliche, Georges Dallaire, Roméo Quirion et Siméon Quirion. Heureusement la guerre n'a fauché aucune vie parmi les nôtres.

Pour les jeunes d'aujourd'hui, les deux guerres mondiales sont presque oubliées. Rambo et bien d'autres personnages apparaissent et l'enfant se remet à rêver. Voilà pourquoi il faudrait se rappeler...

Un atterrissage forcé

Au mois d'août 1940, pendant la guerre, plusieurs personnes de Saint-Gédéon ont été effrayées lorsqu'elles ont aperçu un avion de guerre survolant la paroisse à très basse altitude. Cet avion s'est finalement posé sur le site actuel des Aciers Canam. À sa sortie de l'avion, le pilote qui ne parlait que l'anglais, a fait comprendre aux gens que son avion était tout simplement en panne d'essence.



M. Camille Cliche.



M. Georges Dallaire.



M. Roméo Quirion.



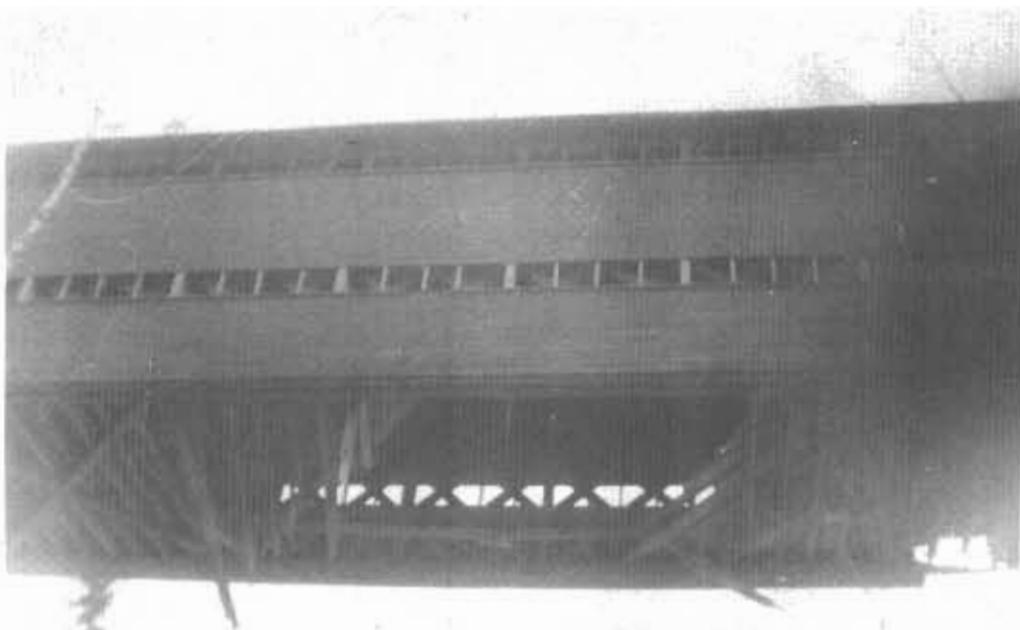
M. Siméon Quirion.



Quatre soldats battant la marche lors d'une parade (Noël 1945). On reconnaît MM. Siméon Quirion, Nazaire Nadeau, Laurent Poulin et Ouida Tanguay. Parmi eux, seul M. Siméon Quirion a combattu.



Un atterrissage forcé au mois d'août 1940.



L'accident du pont Du Diable en février 1949.

L'accident du pont du Diable (rang 9)

C'était durant l'hiver 1949. Un chantier s'était ouvert dans le haut du rang 15 de Saint-Robert au lac Lacombe. Plusieurs hommes de Saint-Gédéon et des environs y travaillaient, notamment MM. Archélas Lachance et Emery Bourque qui étaient respectivement dirigeant et cuisinier du chantier. Leur entrepreneur, M. Ludger Beaudry, possédait un moulin à scie à La Guadeloupe.

Pour transporter le bois du chantier vers La Guadeloupe, on empruntait le pont Du Diable qui enjambait le ruisseau situé à proximité des bâtiments de ferme de M. Joseph Busque. Ce pont couvert mesurait approximativement 80 pieds de longueur puisqu'il reliait les deux rives escarpées dudit ruisseau.

Un jour de février 1949, un camionneur de Sainte-Marguerite, M. Georges Asselin, traversait le pont Du Diable; la charpente du pont ne put supporter la lourde

charge de son camion et la catastrophe se produisit: le pont s'écroula, entraînant avec lui M. Asselin et son camion dans une chute de 100 pieds. Le malheureux conducteur y trouva la mort.

De la grande visite à Saint-Gédéon



Visite de M. Pierre Elliot Trudeau à Saint-Gédéon, le 17 avril 1979. On reconnaît sur cette photo prise au Motel du Boulevard : MM. Yves Caron, Laurent Bisson, l'Honorable Pierre Elliot Trudeau, Bertrand Tanguay et Jean Marchand.



Le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, effectue une visite des installations des Aciers Canam le 5 octobre 1979 en compagnie de MM. Marcel Dutil et Paul-André Quirion.



M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, en visite aux Aciers Canam, le 7 octobre 1979.



Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, le 23 juin 1985, lors de la remise officielle du podium papal à la Fabrique de Saint-Gédéon. On se souviendra que Mgr Vachon avait réjoui l'assistance en interprétant la chanson « On prend toujours un train pour quelque part ».



Son Excellence, la très honorable Mme Jeanne Sauvé, Gouverneur Général du Canada, visite les Aciers Canam, le 5 août 1987.

Conclusion

La lecture de ce volume fera, sans doute, revivre chez la plupart de nos concitoyens des souvenirs de leur enfance, alors que leurs parents ou leurs grands-parents leur racontaient, tout bonnement, des faits et des événements qui avaient marqué leur propre existence ou celle de la génération de nos pionniers.

Or, parmi ces événements, le décès d'un père, d'une mère, et celui des grands-parents font partie des plus mémorables. En guise de conclusion, nous avons donc jugé à propos de publier un poème, tiré d'un recueil de Mme Lisette P. Gagné, co-auteure de ce livre, et que la mort de son grand-père lui avait inspiré.

Des racines et des ailes

Remonter sur la sève des ans
Détacher l'écorce de l'oubli
Entailler le passé et puis
Chez un vieillard revoir l'enfant
Imaginer grand-père dans les bras de son père
Assister à sa première messe
La larme à l'œil, la couche aux fesses
Tendre les mains vers sa mère

À contre-courant dans le temps
Observer l'enfant pieusement s'avancer
Les mains jointes, la tête penchée
Sur son complet, un brassard blanc
Chantonner le refrain des larmes et des rires
Sur un soupir, laisser l'enfant grandir
Le travail de la terre ça forge un homme
C'est pas la misère mais c'est tout comme

Travailler pour le père sans salaire
Rêver de sa propre terre près de la rivière
Partir dans les chantiers pour gagner
L'essentiel à acheter pour se marier

Évoquer le temps des fréquentations
Sans oublier la présence du chaperon
À la sauvette un doux baiser cueillir
Sous la voilette voir grand-mère rougir

Décrocher le cadre ovale sur le mur
Relique du jour où fier et timide à la fois
Grand-père tenait grand-mère par le bras
Et entendre : « Oui, je le veux » dans un murmure

De l'enfant premier-né se réjouir
Sur cet autre mort-né se résigner
Ravaler ses larmes, la gorge serrée
Un homme ne pleure pas, c'est tout dire

Du bout de la table en bois
Ressentir l'immense poids
De toutes ces bouches à nourrir
Et voir sa santé s'appauvrir

Travailler avec ses fils sur la terre
Qui eux aussi rêvent de s'établir
Marier ses filles et s'enorgueillir
D'être maintenant grand-père

Debout en ce Jour de l'An matin
Bénir enfants et petits-enfants
Et sans doute s'attendrir en vieillissant
Car saisir une larme du revers de la main

Unis pour le meilleur et pour le pire
Jusqu'à ce que la mort les sépare

Voûté, désemparé, grand-père déclare
« Seul, c'est ça le pire »

Prêter l'oreille à la chaise berçante
Qui chuchote le prénom de l'absente
Entendre les cloches tinter le glas
C'est pour grand-père qu'elles pleurent cette fois

Porté par six petits-enfants
Dans l'église grand-père s'est avancé
Et réunie en cet instant
Sa descendance s'est rappelé...

La hache, le godendart, le sciote
Le kendoille et le crochet à pulp
La grise docile attelée à la sleigh
Les chemins dans le bois des Breakey
Les camps et la vie des chantiers

S'est rappelé...

La croix noire, la famille agenouillée
Les médailles, les scapulaires, le Pater et l'Ave
La messe, les vêpres, les sermons du curé
Les habits du grand frère ou la robe de l'aînée
Et les souliers trop petits que maman avait cirés

S'est rappelé...

L'abattis, les labours et les semailles
La traîne à roches, le dos voûté
La richesse du cultivateur c'est sa marmaille
Pique le diable pour décharger
Mais prie l'bon Dieu pour t'en tirer

S'est rappelé...

Les chamailles le soir au grenier
La paillasse qu'il fallait changer
La gêne assise dans l'escalier
Les coudes serrés à la table pour souper
Et le ber occupé au fil des années

S'est rappelé...

Le puits condamné, la chaudière enroutée
Les attelages remisés, la pipe dans l'cendrier
Les yeux rieurs, le sourire édenté
Les rides du labeur, le cœur usé
Mais la tendresse libérée pour le p'tit dernier

Revenir sur l'aile du souvenir
Regarder vieillir mes enfants
Et tel un rêve de grands-parents
Réconcilier le passé et l'avenir

Car nos aïeux nous ont légué
L'essentiel et l'à-côté
Des racines pour le passé
Et des ailes pour continuer

Lisette P. Gagné

Vive le Centenaire !

Suite à une convocation spéciale de l'Assemblée des marguilliers, de tous les clubs sociaux, des conseils municipaux, des comités de pastorale et de liturgie et de tous les paroissiens de Saint-Gédéon, se tient la première assemblée publique pour décider de l'élaboration des fêtes de notre Centenaire. Nous sommes le 1^{er} février 1987.

Cette réunion permet la formation d'un conseil provisoire dont le mandat est de préparer les structures d'organisation du Centenaire et de faire la demande de lettres patentes afin de lui donner un cadre légal. Les lettres patentes furent obtenues le 10 juillet 1987. Plusieurs réunions du conseil provisoire ont lieu et, à l'assemblée générale du 14 octobre 1988, les structures finales s'établissent. Le conseil d'administration est composé de dix-sept administrateurs et de deux membres d'office.

De ce conseil d'administration est tiré le comité exécutif de huit membres dont le président et un responsable pour chacun des sept comités directeurs. Les comités directeurs des activités religieuses, culturelles et populaires ainsi que du marketing, du financement, de l'organisation matérielle et du secrétariat forment leurs comités de travail

qui ont la responsabilité d'organiser et de soutenir les grandes fêtes du Centenaire.

Au printemps 1990, le conseil d'administration est composé des membres suivants: Mme Suzanne Bégin, M. Pierre Breton, Mme Denise Dumas, Mme Carmeline Lachance, Mme Jeannine Lachance, M. Roger Lachance, Mme Suzette Lachance, Mme Charline Moisan, Mme Brigitte Moreau, Mme Gisèle Moreau, M. Auguste Pelchat, M. Jean-Marie Pelchat, M. Clément Poulin, M. Claude Quirion, Mme Marguerite Quirion, M. Marcel Racine, M. Ghislain Ruel et les membres d'office M. l'abbé Roger Vachon et M. Paul-Eugène Quirion.

Quant au comité exécutif, il est formé du président M. Claude Quirion, de Mmes Suzanne Bégin, Carmeline Lachance et Jeannine Lachance et de MM. Pierre Breton, Roger Lachance, Jean-Marie Pelchat et Marcel Racine.

De nombreux bénévoles sont à l'œuvre pour assurer le succès de ce grandiose événement. La collaboration de toute la population est vivement souhaitée.

Des cartes de membre sont offertes aux résidents de notre paroisse leur permettant d'assister aux assemblées générales et aux décisions majeures concernant le déroulement des fêtes de la Corporation du Centenaire de Saint-Gédéon de Beauce.

Dès le début, on approuve en assemblée générale les grandes orientations à privilégier pour assurer la réussite de ce grand projet. Les fêtes du Centenaire devraient avoir une envergure régionale pour mettre notre paroisse en évidence pendant l'année du Centenaire. Les activités s'échelonneront sur plusieurs mois avec une période intensive à l'été '90. Ces activités feront preuve d'originalité et de créativité. Les profits des fêtes devront être utilisés pour un projet d'intérêt public à caractère paroissial qui sera l'objet d'une décision prise lors de la dernière assemblée générale des membres.

Le comité provisoire, dès sa première réunion, prévoit la nomination de personnes responsables pour exécuter

les travaux de recherche relatifs à la préparation d'un livre souvenir. Il est suggéré que ce livre soit d'allure romancée et qu'il soit le reflet du passé et une inspiration pour l'avenir.

Les organisateurs proposent à la population un concours pour trouver un sigle et un slogan qui véhiculeront l'image de nos célébrations.

Le sigle du Centenaire, reproduit en page couverture, représente une flèche, suggérant le développement, l'action, la direction... l'avenir. Cette flèche est formée de cinq lignes représentant les cinq secteurs d'activités de notre paroisse: le secteur religieux, le secteur économique, le secteur municipal, le secteur des services publics (santé et éducation), le secteur de la culture et des loisirs. Ces lignes représentent également les cinq activités importantes dans l'économie de Saint-Gédéon: l'acier, le textile, l'agriculture, la forêt et les services. La pointe de la flèche représente l'unification et la collaboration souhaitées pour l'avenir dans ces secteurs d'activités. Au bas, l'année 1890 nous rappelle l'année de la fondation et plus haut, l'année 1990 marque le Centenaire de notre paroisse. On remarque que la flèche est déviée par l'année 1990. On espère que l'année du Centenaire marquera un tournant pour notre paroisse et guidera nos secteurs d'activités vers de plus hauts sommets. Quant à la couleur bleue, c'est celle de la douceur, du ciel et de la rivière.

Le slogan: «Un souvenir pour l'avenir» respecte bien l'orientation générale des fêtes.

Dans la visée du futur, l'environnement constitue le défi majeur des prochaines années et pour concrétiser cette préoccupation, on propose de planter un arbre emblématique de nos fêtes, l'aubépine de Toba. Plus de 300 arbres orneront nos parterres à l'été '90. Un souvenir fleuri qui grandira avec nos aspirations.

Des épinglettes représentant notre sigle sont offertes au public depuis la fin de l'été '89. Pour les résidents de Saint-Gédéon, cette épinglette accompagne la carte de

membre et donne accès aux expositions culturelles et artisanales qui se tiendront lors de la semaine intensive d'activités.

En bons Beaucerons que nous sommes, une corvée est toujours une occasion de vivre un projet commun. C'est pourquoi on pense à bâtir un Village du Centenaire. Il s'agit d'une reproduction véritable de différents sites qui ont marqué notre histoire. Ainsi les visiteurs auront l'impression d'être replongés dans le vrai Saint-Gédéon d'antan. L'originalité de ce projet est une attraction pour tous.

L'année 1990 restera bien gravée puisqu'un calendrier souvenir est publié soulignant les dates de chacune des activités des fêtes du Centenaire. Il est agrémenté de photos originales rappelant la vie des gens qui nous ont précédés.

Jean-Luc Grondin, peintre animalier originaire de notre paroisse, a accepté d'exécuter une œuvre originale pour souligner cette année spéciale. Il s'agit du Harfang des neiges, emblème aviaire de notre province. De ce tableau, on a tiré des photolithographies en nombre limité. Celles portant le gaufrage du sigle du Centenaire sont offertes par le comité organisateur.

La cassette de la chanson « Un souvenir pour l'avenir » est lancée le 14 avril lors de la Fête des sucres. Les paroles sont une création collective réunissant trois groupes d'âge et la musique originale a été créée par quatre jeunes musiciens de chez nous.

Pour informer toute la population, tant locale que régionale, on fait appel à une publicité adaptée : la radio, les journaux, les affiches et diverses publications.

Grâce à l'initiative du président, un petit journal périodique nous arrive avec des nouvelles venant des divers comités. « L'Écho du Centenaire », publié une douzaine de fois, détaille chaque activité et permet à notre population de répondre aux invitations qui leur sont

adressées. Ainsi, suite à un appel concernant les décorations de nos demeures et commerces pour souligner notre Centenaire, les gens ont pu remarquer l'empressement de nos résidents à décorer de belle façon. Une belle ambiance est donc créée dès le début des fêtes.

D'avril '89 à mars '90 un comité de bénévoles tente de rejoindre le plus grand nombre possible d'anciens résidents de notre paroisse afin de les inviter pour la Fête des retrouvailles du 1^{er} juillet.

Pour recevoir tous ces visiteurs et amis, un groupe de 25 hôtesse a été formé. Elles sont à l'accueil pour chaque activité et prêtes à répondre aux interrogations de chacun.

Le comité des costumes a donné à plusieurs citoyens l'occasion de se procurer soit un costume d'époque qui se portera un peu toute l'année, soit une esquisse de costumes futuristes pour la nuit de l'an 2000 ou pour la parade futuriste.

Et si nous en arrivions au contenu de nos célébrations!

Au cours de l'année 1989 :

- 16 avril: Téléthon, bercethon et dansethon organisés à des fins de financement.
- 25 décembre: Messe de Minuit d'antan.
- 31 décembre: Soirée du jour de l'An.

Au cours de l'année 1990 :

- 20 janvier: Bal du Centenaire.
- 2 février: Journée de ressourcement religieux pour les 10-15 ans.
- 3 mars: Mini-colloque d'orientation.
- 10 mars: Concert avec Jacqueline Lemay.
- 17 mars: Journée de réflexion pour les adultes.
- 7 avril: Spectacle religieux « Voici l'homme » par la troupe Agapaix.
- 14 avril: Grande fête régionale des sucres à l'Aréna Marcel Dutil.

- 15 avril : Lancement de la photolithographie souvenir du Centenaire réalisée par Jean-Luc Grondin.
- 6 mai : Plantation du mai.
- 19 mai : Spectacle folklorique avec la troupe « V'la le bon vent ».
- 3 juin : Messe souvenir pour tous nos disparus.
- 9 et 10 juin : Pièce de théâtre écrite par un coparoisien et jouée par la troupe « Les bouts-en-train ».
- 16 juin : Messe de la Fête-Dieu suivie d'une procession au flambeau.
- 22 juin :
Grande fête des enfants.
Ouverture des expositions artisanales et culturelles.
Lancement du livre souvenir.
Soirée de danse sous la tente et super feu d'artifice.
- 23 juin :
Tournois sportifs.
Grand spectacle avec « La Bottine Souriante ».
- 24 juin : Fête de la Saint-Jean d'envergure régionale (messe au Podium, grande parade traditionnelle, soirée et feu de la Saint-Jean).

Semaine du 25 au 29 juin réservée aux différents groupes et associations :

- 26 juin : Journée de l'Âge d'Or.
- 27 juin : Journée des entreprises beauceronnes.
- 28 juin : Soirée de la femme.
- 29 juin : Parade futuriste de nuit et soirée de l'an 2000.
- 30 juin : Soirée des deux époques.
- 1^{er} juillet : Journée des retrouvailles : messe, souper, soirée.
- 7 juillet : — Activité de réflexion religieuse avec Christian Beaulieu.
Grand gala artistique régional.
- 8 juillet : Journée des jeunes.
- 13 juillet : Super « beach party ».
- 18 et 25 août : La chanson à travers les âges.
- 1^{er} septembre : Gala de la reconnaissance.

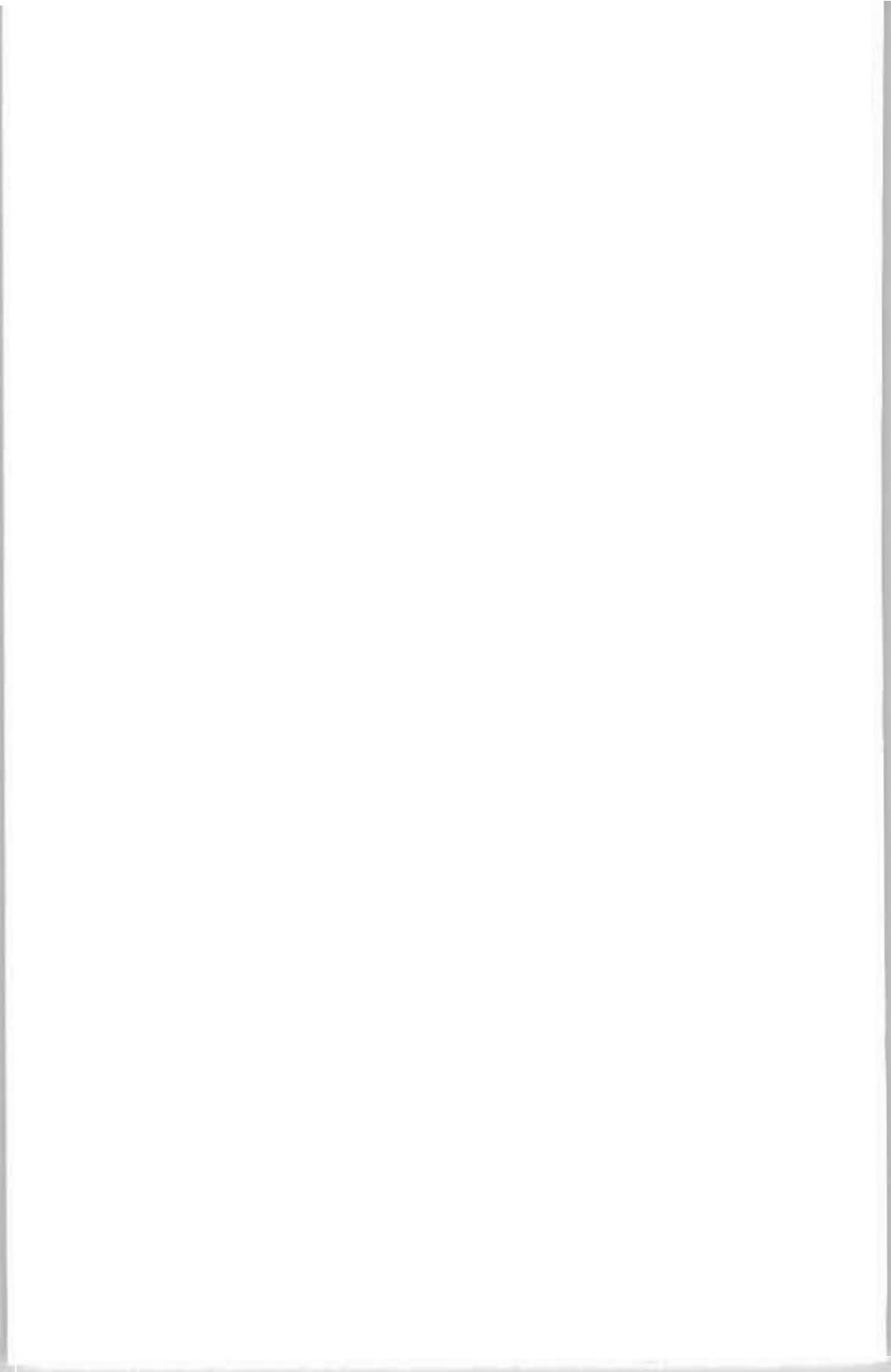
— 2 septembre : Clôture des fêtes : messe d'actions de grâces, grande épluchette de blé d'Inde.

Nous nous associons au président des fêtes du Centenaire, M. Claude Quirion, et à son équipe dynamique pour souhaiter des retombées très positives de cet événement.

Le mini-colloque d'orientation, les journées de réflexion et les nombreuses rencontres et festivités devraient permettre une meilleure compréhension de notre milieu, une vie communautaire plus intense et un engagement plus personnel. Nous espérons que ce retour dans le passé et ce regard nouveau vers l'avenir se traduisent par un sens d'appartenance plus développé et un plus grand respect de notre patrimoine. Les milliers d'heures de bénévolat consacrées à la préparation de ces fêtes seraient récompensées si, dans un avenir rapproché, on pouvait percevoir ces résultats positifs.

L'année 1990 s'enracine dans un passé mais un passé bien présent à la mémoire de notre cœur. C'est ainsi qu'après la clôture des fêtes, lorsque le village du centenaire cessera de s'animer et qu'on y éteindra les lumières une dernière fois, la chapelle-école, reproduite dans le village du centenaire, sera déménagée sur son site premier, à l'entrée nord du village, là où cent ans plus tôt, une première messe était célébrée.

Quel magnifique souvenir pour l'avenir !



Annexe

Les lots : billets de location et lettres patentes

En publiant ce tableau relatif à l'émission des billets de location et des lettres patentes, les auteurs ont voulu faciliter à leurs concitoyens la tâche de situer dans le temps aussi bien que « dans le champ » les documents officiels qui ont légalisé la transformation d'une forêt publique d'une partie du canton de Marlow en une paroisse de colonisation.

La première colonne de ce tableau indique le numéro du lot et la deuxième, la superficie. À titre d'exemple, 102 acres pour un demi-lot de quatre arpents et demi de large par un mille de long. La troisième colonne donne la date de l'émission du billet de location et le nom du bénéficiaire, alors que la quatrième indique la date de l'émission des lettres patentes et le nom du premier propriétaire officiel.

Le lecteur se souviendra qu'un billet de location était émis par le gouvernement lorsqu'il concédait un lot à un colon et que, plus tard, lorsque ce dernier avait construit une habitation, défriché au moins quatre acres de terrain et versé le montant d'argent convenu, il lui remettait des lettres patentes attestant qu'il était légalement propriétaire de son lot.

Il est à remarquer que le détenteur du billet de location d'un lot n'était pas nécessairement celui qui le défrichait et qu'entre la concession d'un lot, son défrichement et l'émission des lettres patentes, il y avait place pour des abandons, des transferts entre les membres d'un même famille ou simplement des transactions à caractère privé.

Il est regrettable que le manque d'espace ait empêché la publication des noms des propriétaires qui se sont succédé jusqu'à nos jours sur chacun des lots de notre paroisse. Toutefois, le long travail de recherche n'aura pas été fait en vain, car ces documents seront conservés dans les archives paroissiales. Il est difficile tout de même de passer sous silence des faits intéressants, comme l'émission de billets de location à titre gratuit à des familles de 12 enfants et plus, soit les lots 16A (Onésime Pelchat) et 21A (François-Xavier Laroche) du rang 4 et le lot 23A (Léger Quirion) du rang 6. Autre fait digne de mention, l'une de nos érablières, parmi les plus vastes et les plus faciles d'accès des rangs 4 et 5, était déjà sous billet de location en 1877, soit une vingtaine d'années avant l'arrivée dans ce rang double des premiers défricheurs. Il s'agit du lot 19 rang 5 dont une partie a été longtemps exploitée par M. Victor Jolin.

Enfin, nous sommes conscients que ce tableau peut comporter certaines erreurs dues aux nombreuses listes consultées et à la difficulté éprouvée dans la lecture de certaines écritures qui ont subi l'épreuve du temps. À noter également que l'abréviation rep. lég. signifie représentants légaux.

Les lots : billets de location et lettres patentes

	Lot	Superficie	Billets de location		Lettres patentes	
	<i>Rang 4</i>					
	10	204	25-04-1906	Alfred Grégoire	23-04-1909	Alfred Grégoire
	11	204	30-04-1908	Onésime Roy	16-01-1913	Onésime Roy
	12	204	25-02-1889	Georges Breakey	02-11-1905	John Breakey
	13	202	09-02-1889	John Breakey	02-11-1905	John Breakey
	14	202	09-02-1889	Andrew Breakey	02-11-1905	John Breakey
	15	204	09-02-1889	Colin Breakey	02-11-1905	John Breakey
	16	104	16-01-1900	Onésime Pelchat	14-12-1911	Eusèbe Talbot
		100	30-06-1889	Napoléon Gagné	23-06-1904	Napoléon Gagné
	17	102	17-04-1899	Onésime Buteau	18-01-1911	Joseph Boulanger
		102	18-01-1899	Gaudiase Talbot	30-04-1909	Archélas Nadeau
	18	102	15-07-1898	Eusèbe Talbot	07-04-1904	Gaudiase Talbot
		102	20-06-1898	Archélas Nadeau	06-08-1918	Les rep. lég. d'Archélas Nadeau
	19	204	20-04-1897	Clément Cooper	19-08-1904	Pierre Bellegarde
	20	103	10-03-1894	Dame Sarah Délisle	22-02-1913	Omer Bellegarde
		103	03-04-1911	Joseph Paradis	09-09-1912	Joseph Paradis
	21	102	22-02-1896	François-Xavier Larochelle	19-01-1904	François-Xavier Larochelle
		102	19-04-1899	Joseph Morin	19-11-1912	Anselme Morin
	22	51	15-04-1898	Auguste Gagnon	31-05-1938	Les rep. lég. d'Auguste Gagnon
		51	15-04-1898	Auguste Gagnon	17-08-1938	Les rep. lég. d'Auguste Gagnon
		102	15-04-1898	Auguste Gagnon	18-06-1908	Ferdinand Rousseau
	23	102	31-03-1900	Octave Pelchat	06-06-1912	Hilaire Pelchat
		102	03-06-1896	Joseph Nadeau	25-04-1905	Joseph Nadeau
	24	100	30-04-1896	Charles Gobeil	20-05-1915	Les rep. lég. de Charles Gobeil

Les lots: billets de location et lettres patentes

Lot	Superficie	Billets de location	Lettres patentes
25	101 102 102 102 102 103 103 103 113	30-04-1896 Charles Gobeil 30-04-1896 Prudent Mercier 30-04-1896 Prudent Mercier 16-07-1896 Joseph Mercier 16-07-1896 Joseph Mercier 11-07-1899 Georges Poulin fils de Cyprien 17-01-1906 Léon Giguère 08-06-1900 Joseph Fontaine 30-04-1896 François Tanguay 30-04-1896 François Tanguay	23-05-1911 Les rep. lég. de Charles Gobeil 13-10-1903 Gédéon Mercier 27-06-1902 Joseph Mercier 09-09-1909 Louis Mercier 17-06-1908 Joseph Ferland 15-02-1907 Georges Carrier 08-01-1907 Léon Giguère 15-02-1906 Georges Carrier 09-11-1938 Les rep. lég. de François Tanguay 15-05-1911 Joseph Fontaine
<i>Rang 5</i>			
10	208	13-02-1874 James Hen	02-11-1905 John Breakey
11	208	13-02-1874 Félix Hen	02-11-1905 John Breakey
12	208	24-04-1897 Dame Eliza Cooper	15-10-1910 Les rep. lég. de dame Eliza Cooper
13	208	19-04-1900 Jean Grenier	29-12-1910 Les rep. lég. de Louis-A. Boutin
14	208	01-03-1902 Joseph Dubé	25-10-1912 Napoléon Boutin
15	105	13-03-1880 Thomas Cliche	24-03-1887 John Breakey
16	105	21-12-1898 Paul Lachance	17-11-1910 Napoléon Boutin
17	105	12-03-1898 Jean Lemieux	07-12-1903 Jos Gagnon et Paul Morin
18	105	06-03-1899 Jean Lemieux	07-12-1903 Jos Gagnon et Paul Morin
19	105	04-05-1898 Napoléon Buteau	19-08-1904 Théophile Bilodeau
20	105	20-12-1899 Napoléon Buteau	19-08-1904 Théophile Bilodeau
21	105	11-07-1899 Henri Poulin	24-07-1905 Joseph Poulin
22	105	04-05-1898 Joseph Buteau	17-06-1908 Joseph Pelchat

	19	145 $\frac{2}{3}$	13-11-1877	Télesphore Poulin	22-11-1941	Les rep. lég. de Télesphore Poulin
		72 $\frac{2}{3}$	13-11-1877	Télesphore Poulin	09-08-1946	Les rep. lég. de Télesphore Poulin
	20	103	30-09-1897	Rémi Jamme	16-09-1941	Les rep. lég. de Rémi Jamme
		103	26-11-1892	Béloni Bourque	13-12-1912	Octave Bellegarde
	21	107	21-09-1897	Maxime Pelchat	09-01-1915	Octave Pelchat
		107	12-03-1898	Jean Lemieux	03-10-1911	Maxime Pelchat
	22	106	08-03-1898	Maxime Pelchat	29-03-1912	Pierre Pelchat
		106	21-09-1897	Cyrille Boulanger	28-02-1912	Archélas Boulanger
	23	105	31-03-1897	Simon Nadeau	30-10-1903	Archélas Boulanger
		70	29-03-1895	Ferdinand Pomerleau	18-04-1911	Edmond Gagnon
		35	29-03-1895	Ferdinand Pomerleau	30-11-1910	Jos. Paradis
	24	69 $\frac{1}{2}$	25-03-1895	George Pomerleau	30-11-1910	Jos. Paradis
		138 $\frac{1}{2}$	25-03-1895	George Pomerleau	27-11-1923	Les rep. lég. de George Pomerleau
	25	104	08-06-1896	Joseph Tanguay	22-08-1902	Eusèbe Talbot
		104	08-06-1896	Joseph Tanguay	13-08-1903	Louis-Théodule Beaudoin
	26	104	27-06-1904	Vénérand Ferland	15-04-1915	Les rep. lég. de Vénérand Ferland
		104	30-11-1899	Romuald Roy	13-08-1903	Louis-Théodule Beaudoin
	27	104	19-04-1900	Célestin Boutin	09-11-1909	Octave Boutin
		104	19-04-1900	Célestin Boutin	09-11-1909	Siméon Boutin
	28	103	04-10-1901	Phydime Poulin	06-03-1939	Les rep. lég. de Phydime Poulin
		103	04-10-1901	Phydime Poulin	29-01-1934	Joseph Baillargeon
	29	111	25-07-1900	Alphonse Paquet	30-10-1905	Alphonse Paquet
	<i>Rang 6</i>					
	10	97	30-04-1908	Cléophas Toulouse	11-11-1911	Philéas Pépin
		97	30-04-1908	Cléophas Toulouse	29-11-1911	Alexandre Toulouse
575	11	97	19-10-1907	Adélar Jolin	22-12-1910	Adélar Jolin
		97	26-02-1902	Adélar Jolin	21-12-1910	Damase Jolin

Les lots : billets de location et lettres patentes

Lot	Superficie	Billets de location	Lettres patentes
12	97	26-02-1902 Damase Jolin (père)	12-03-1912 Damase Jolin (père)
13	97	26-02-1902 Damase Jolin (père)	12-03-1912 Alfred Jolin
14	97	05-07-1909 Louis Doyon	16-12-1913 Louis Doyon
14	97	12-10-1899 Joseph Quirion	16-02-1911 Joseph Dallaire
15	98	23-02-1905 Louis Dallaire	23-06-1910 Napoléon Morin
15	98	11-06-1901 Joseph Dallaire	22-11-1911 Joseph Dallaire
15	98	07-03-1898 Edmond Veilleux	30-10-1903 Edmond Veilleux
16	98	07-03-1898 Thomas L. Maheux	30-10-1903 Thomas L. Maheux
16	98	07-03-1898 Thomas L. Maheux	30-10-1903 Thomas L. Maheux
17	98	28-02-1898 Joseph Champagne	30-10-1903 Thomas L. Maheux
17	98	28-02-1898 Joseph Champagne	30-10-1903 Thomas L. Maheux
18	98	28-02-1898 Fortunat Champagne	30-10-1903 Thomas L. Maheux
18	98	15-02-1898 Fortunat Champagne	19-02-1903 Fortunat Champagne (fils de Godfroi)
19	98	15-02-1898 Joseph Bolduc	19-02-1903 Fortunat Champagne (fils de Godfroi)
19	100	15-02-1898 Joseph Bolduc	30-10-1903 Thomas L. Maheux
20	100	15-02-1898 Honoré Veilleux	30-10-1903 Thomas L. Maheux
20	200	23-03-1892 Désiré Bellegarde	08-06-1927 Les rep. lég. d'Honoré Veilleux
21	200	20-06-1896 Désiré Bellegarde	21-12-1911 Joseph Fortin
22	200	20-03-1897 Clovis Bellegarde	Georges Rancourt
22	100	20-03-1905 Octave Bellegarde	11-03-1912 Isaïe Jolin
23	100	29-03-1910 Louis Dallaire	24-09-1919 Louis Dallaire
23	100	18-05-1891 Léger Quirion	09-03-1911 Léger Quirion
24	100	09-12-1896 Louis Dallaire	21-08-1891 Louis Dallaire
24	202	02-11-1894 Eugène Poulin	06-03-1911 Louis Dallaire
25	101	05-07-1901 Alphonse Doyon	07-08-1902 Paul Poulin
25	101	29-12-1896 Ferdinand Pomerleau	07-04-1905 Alphonse Doyon
			27-04-1905 Honorius Doyon

26	202	25-09-1896	Godfroy Jolicœur	06-03-1905	Godfroy Jolicœur
27	101	25-09-1896	Philéas Doyon	10-06-1907	Godfroy Jolicœur
	101	16-03-1898	Honoré Poulin	14-09-1906	Alphonse Poulin
28	101	04-04-1899	Rév. Alexandre Lafrance	03-10-1921	Joseph Poulin
	101	17-08-1900	Moïse Poulin	06-11-1935	Les rep. lég. de Moïse Poulin
29	56½	01-09-1900	David Lescomb	11-06-1937	Les rep. lég. de David Lescomb
	56½	14-11-1902	David Lescomb	11-06-1937	Les rep. lég. de David Lescomb

Rang 7

10	103	25-08-1949	Joseph Lachance (fils d'Olivier)	16-06-1971	Dame Bertha Quirion
	103	25-08-1949	Louida Fortin	20-12-1967	Louida Fortin
11	102	25-08-1949	Clément Bisson	11-03-1960	Pierre-Émile Roy
	102	25-08-1949	Wellely Dulac	24-09-1965	Mme Rose-Aimée Landry
12	102	22-04-1942	Odilon Gilbert	14-07-1948	Odilon Gilbert
	51	22-04-1942	Philémon Tanguay	26-01-1953	Philippe Busque
	51	22-04-1942	Noé Tanguay	14-09-1967	Jean-Louis Veilleux
13	102	18-12-1905	Louis Maheux	18-11-1913	Joseph Tanguay
	102	19-04-1949	Josaphat Nadeau fils	20-04-1960	Les rep. lég. de Josaphat Nadeau
	102	18-12-1905	Louis Maheux	23-05-1913	Pierre Fortin
14	101	15-10-1907	Philippe Carrier	22-02-1928	Jean-Émile Carrier
	101	15-10-1907	Philippe Carrier	02-07-1943	Les rep. lég. de Philippe Carrier
15	102	21-07-1900	Charles Lachance fils	08-04-1937	Les rep. lég. de Charles Lachance
	102	27-05-1907	Jean Rancourt	08-07-1918	Jean Landry
16	102	21-03-1902	Charles Lachance père	05-12-1917	Joseph et Jean Landry
	102	14-09-1897	Damase Jolin	18-12-1941	Les rep. lég. de Damase Jolin
17	103	20-06-1898	Georges Mercier	14-09-1915	Napoléon Dulac
	103	24-09-1898	Joseph Mercier	20-06-1910	Vénérand Ferland

Les lots : billets de location et lettres patentes

Lot	Superficie	Billets de location	Lettres patentes
18	103	Jean Quirion	08-05-1935 Arthur Roy
19	103	François Tanguay	03-02-1909 Georges Quirion
	76½	Georges Quirion	30-11-1909 Joseph Quirion
20	76½	Georges Quirion	05-11-1909 Jean Quirion
	51	Georges Quirion	30-10-1941 Les rep. lég. de Georges Quirion
21	206	Jean Quirion	30-03-1909 Joseph Jolin
22	102	Jean Marquis	07-02-1962 Les rep. lég. de Jean Marquis
	102	Edmond Champagne	07-02-1962 Les rep. lég. d'Edmond Champagne
23	102	Damase Jolin fils	30-03-1907 Damase Jolin
	102	Georges Quirion	31-08-1906 Georges Quirion
24	101	Désiré Dallaire	12-11-1908 Pierre Dallaire
	101	Joseph Dallaire	09-09-1896 Joseph Dallaire
25	101	Jean Landry	31-08-1906 Jean Landry
	101	Georges Veilleux	31-08-1906 Georges Veilleux
26	101	Joseph Veilleux	21-09-1935 Joseph Veilleux
	102	Joseph Quirion	11-10-1899 Joseph Quirion
27	102	Georges et Ferdinand Pomerleau	29-07-1912 Ferdinand Pomerleau
	102	Thomas Veilleux	06-05-1955 Les rep. lég. de Thomas Veilleux
28	51	Olivier Rancourt	16-12-1913 Olivier Rancourt
	51	Olivier Rancourt	16-12-1913 Olivier Rancourt
29	92	Ferdinand Pomerleau	23-08-1906 Ferdinand Pomerleau
	59	Joseph Poulin	04-03-1890 Honoré Poulin
29	57	Augustin Paquet	04-03-1890 Honoré Poulin
	77	Augustin Paquet	30-03-1909 Honoré Veilleux

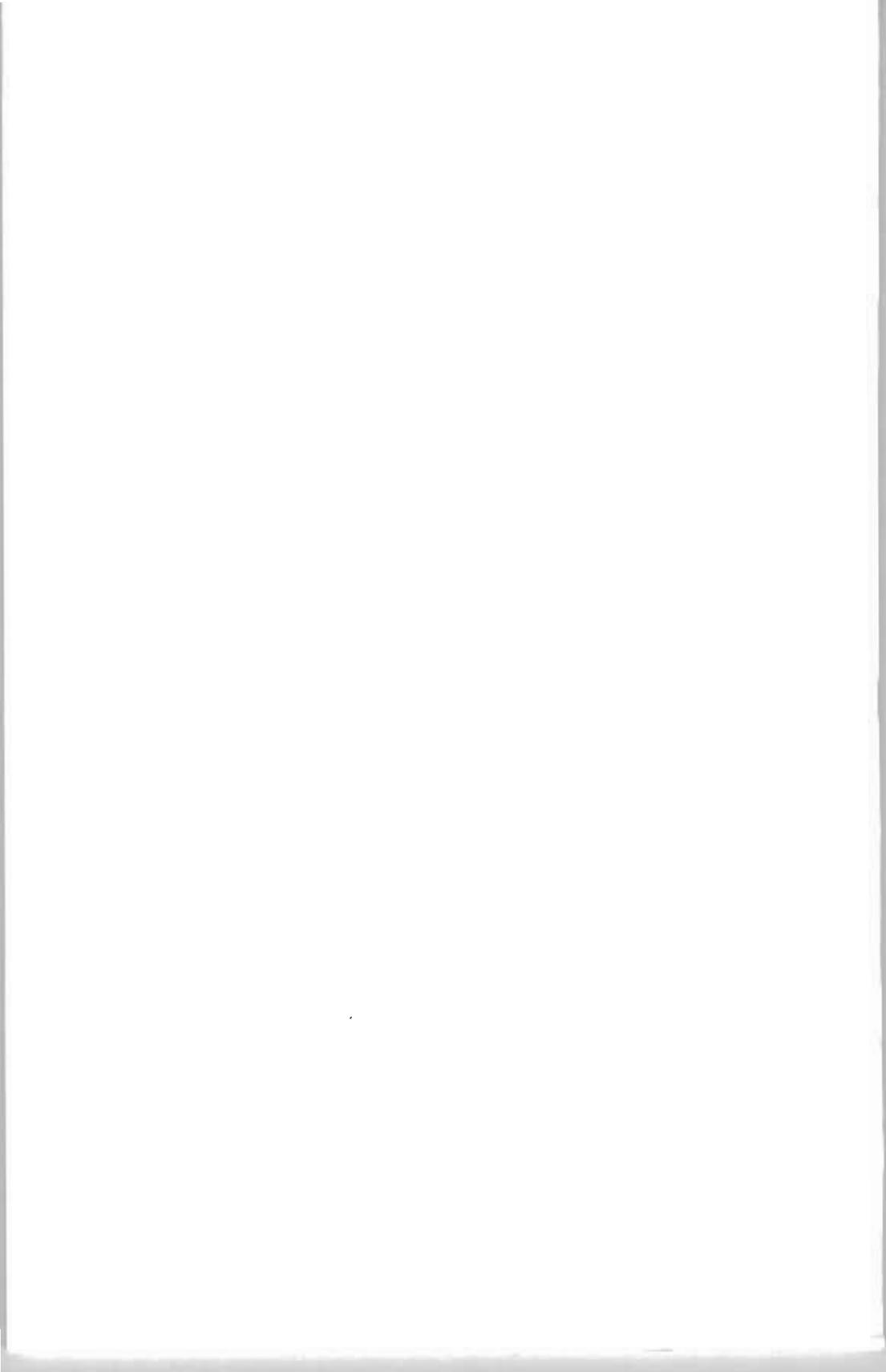
Rang 8

10	50	03-09-1910	Joseph Boulet	18-12-1913	Joseph Boulet
	50	07-09-1910	Adélard Bolduc	30-07-1934	Alfred Vachon
11	100	15-01-1913	Ovilda Busque	02-10-1916	Charles Busque
	200	29-04-1907	Charles Busque	25-01-1908	Charles Busque
12	100	25-06-1909	Alfred Bolduc	28-11-1923	Athanase Thibaudeau
	100	29-05-1909	David Bolduc	23-06-1913	David Bolduc
13	101	03-08-1906	Jean-Baptiste Moisan	09-05-1911	Jean-Baptiste Moisan
	101	13-08-1906	Jean-Baptiste Moisan	09-05-1911	Jean-Baptiste Moisan
14	202	08-07-1907	Beauséjour Thibaudeau	18-04-1911	Beauséjour Thibaudeau
15	51	23-06-1900	Joseph Lachance	31-07-1914	Léon Audet
	51	23-06-1900	Joseph Lachance	28-06-1918	Georges Lachance fils
	102	10-07-1909	Joseph Busque	28-06-1918	Joseph Busque
16	204	03-03-1899	Pierre Busque	24-02-1904	Pierre Busque
17	102	20-08-1916	Pierre Lachance	12-10-1921	Pierre Lachance
	102	30-05-1914	Jean Lachance	18-05-1922	Henri Lachance
18	204	19-05-1897	Jean Quirion (fils de Pierre)	12-01-1905	Louis-A. Boutin
19	52	28-04-1905	Joseph Lachance	27-07-1911	Joseph Lachance
	52	27-04-1905	Clément Cooper	03-08-1911	Dame Marie Tanguay
	104	29-04-1905	Octave Tanguay	12-06-1941	Les rep. lég. d'Octave Tanguay
20	204	31-10-1881	Jean Quirion	23-06-1913	Jean Marquis
21	102	25-04-1902	Fridolin Jolin	21-11-1902	Fridolin Jolin
	102	29-04-1897	Joseph Poulin (fils d'Eugène)	28-12-1925	Pierre Veilleux
22	101	08-11-1893	Honoré Poulin	16-01-1912	Olivier Veilleux
	101	09-03-1897	Honoré Veilleux	24-01-1911	David Veilleux
23	67 $\frac{1}{3}$	11-07-1883	Ferdinand Martin	14-09-1906	Pierre Veilleux
	67 $\frac{1}{3}$	11-07-1883	Ferdinand Martin	20-02-1907	Ferdinand Martin

Les lots : billets de location et lettres patentes

Lot	Superficie		Billets de location		Lettres patentes
24	67 $\frac{2}{3}$	11-07-1883	Ferdinand Martin	04-01-1907	Edmond Champagne
	101	10-08-1883	Charles Rancourt	25-10-1906	Paul Poulin
	28	20-05-1901	David Gilbert	05-05-1906	Rév. Joseph Rouleau
	73	20-05-1901	David Gilbert	27-08-1906	David Gilbert
25	102	31-11-1937	Georges Tanguay	30-12-1937	Georges Tanguay
	95	05-12-1881	Georges Paquet	12-01-1905	Louis A. Boutin
26	71	04-10-1881	Joseph Dallaire	30-12-1937	Les rep. lég. de Joseph Dallaire
	40	14-09-1880	Godfroi Roy	08-02-1908	Joseph Fortin
27	57	08-04-1882	L.A. Létourneau	09-09-1907	Joseph Bourque
<i>Rang 9</i>					
10	204	12-11-1908	Charles Lachance	19-12-1908	Charles Lachance (fils d'Etienne)
11	204	19-09-1906	Georges Giroux	04-04-1908	Georges Giroux
12	101	08-07-1907	Napoléon Quirion	20-02-1908	Napoléon Quirion
	101	08-07-1907	Pierre Lachance (fils de Jean)	20-02-1908	Pierre Lachance
13	101	14-09-1898	Georges Quirion (fils d'Olivier)	17-03-1908	Alfred Vachon
	50 $\frac{1}{2}$	13-04-1910	Joseph Lachance père	14-06-1960	Les rep. lég. de Joseph Lachance père
	50 $\frac{1}{2}$	13-04-1910	Joseph Lachance père	25-09-1956	Les rep. lég. de Joseph Lachance père
14	202	13-08-1895	L. A. Boutin	15-06-1903	Pierre Thibodeau
15	68			14-04-1909	Napoléon Nadeau
	31	08-10-1906	Olivier Lachance	18-01-1907	Olivier Lachance
16	69	01-09-1900	David Lescomb	04-01-1962	Les rep. lég. de David Lescomb
	58	05-09-1899	Joseph Nadeau	27-02-1907	Joseph Nadeau
	20	14-12-1898	Joseph Lachance (fils d'Etienne)	13-10-1924	Édouard Nadeau
	34	14-12-1898	Joseph Lachance (fils d'Etienne)	29-10-1914	Alfred Poulin

17	53	23-03-1916	Pierre Lachance	14-04-1916	Pierre Lachance	
	27	04-08-1900	Anselme Lachance	08-08-1916	Jean Lachance	
	27	04-08-1900	Anselme Lachance	07-11-1935	Les rep. lég. d'Anselme Lachance	
18	50	01-09-1897	Georges Lachance	07-11-1935	Les rep. lég. de Georges Lachance	
	10	01-09-1897	Georges Lachance	29-12-1944	Les rep. lég. de Georges Lachance	
	37	04-08-1900	Joseph Lachance (fils de Jean)	26-11-1935	Les rep. lég. de Joseph Lachance	
	34	04-08-1900	Joseph Lachance (fils de Jean)	13-03-1959	Les rep. lég. de Joseph Lachance	
19	74	04-08-1900	François Tanguay	26-11-1935	Les rep. lég. de François Tanguay	
	64	05-06-1897	Pierre Lachance fils	26-11-1935	Les rep. lég. de Pierre Lachance	
20	45	07-04-1907	Joseph Tanguay (fils de Barnabé)	07-08-1942	Les rep. lég. de Joseph Tanguay	
17	53	11-08-1931	Victor Lachance	02-09-1931	Victor Lachance	
	62	29-07-1899	Paul Lachance	24-02-1904	Paul Lachance (fils d'Étienne)	
21	12	11-08-1931	Victor Lachance	02-09-1931	Victor Lachance	
	117	30-05-1905	Georges Lachance	05-11-1907	Joseph Morin	
22	40	08-04-1882	Alfred Létourneau	12-11-1945	Les rep. lég. d'Alfred Létourneau	
	43	08-04-1882	Alfred Létourneau	02-04-1912	Olivier Quirion	
23	61	08-04-1882	Alfred Létourneau	10-03-1932	Les rep. lég. d'Alfred Létourneau	
24	18	08-04-1882	Alfred Létourneau	28-10-1910	Les rep. lég. d'Alfred Létourneau	
	36	02-06-1898	Corporation Archiépisopale Catholique Romaine de Québec	18-06-1898	Corporation Archiépisopale Catholique Romaine de Québec	
<i>Rang 10</i>						
	10	101	13-08-1897	François Bourque	20-12-1911	Honorius Gagné
		101	13-08-1897	François Bourque	09-12-1912	Émile Gagné
11	202	15-09-1882	Joseph Fortin	18-01-1907	Joseph Thibodeau (fils de Charles)	
12	202	07-06-1897	Nicholas Coopel	17-03-1908	Alfred Vachon	
13	202	06-06-1906	Sulpice Gagné	20-02-1907	Sulpice Gagné	
14	98	15-09-1882	David Fortin	06-03-1913	Émile Gagné	
	18	22-07-1907	Sulpice Gagné	10-02-1913	Honorius Gagné	
15	19	08-06-1898	Pierre Lachance	18-06-1908	Jean-Baptiste Moisan	



Bibliographie

- BEAUMONT, l'abbé Charles, *Généalogie des familles de la Beauce*, P.Q., 1906.
- BEAUPRÉ, Marie et MASSICOTTE, Guy, *Édouard Lacroix*, Université du Québec à Rimouski, 1989.
- BOLDUC, Robert, *La grande coudée 1882-1982*, 1982.
- BOLDUC, Roger, *Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui*, Saint-Georges de Beauce, 1969.
- BOUCHARD, Georges, *Vieilles choses, vieilles gens. Silhouettes campagnardes*, Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1926.
- DALLAIRE, Michel, LÉTOURNEAU, Priscille, LÉTOURNEAU, Suzanne, MOREAU, Anne et QUIRION, Bruno, *Saint-Gédéon de Beauce, Projet Perspective-Jeunesse d'Historique Régional*, 1975.
- DESAUTELS, Yvon, *Les coutumes de nos ancêtres*, Éditions Paulines.
- DÉSILETS, Alphonse, *Sous le signe de Charité, Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis et leurs missions en Amérique*, Lévis, Imprimerie Le Quotidien Ltée, 1950.
- DOYON, Marie-Blanche, *Recueils sur les familles centenaires de Saint-Gédéon*.
Éclaireur-Progress, revue 1908-1983.

- FERRON, Madeleine, *Les Beaucerons ces insoumis. Petite histoire de la Beauce, 1735-1867*, Éditions Hurtubise HMH Ltée, Montréal, 1974.
- HAMELIN, Jean *et al*, *Histoire du Québec*, Saint-Hyacinthe, Québec, Privat, 1976.
- LANGLOIS, Charles-François, *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890*, Québec, 1891.
- LAPIERRE, Marcel, *Monographie de John Breakey Limited*, B.S.C., 1950.
- LEGASSE, Simon, *Le cycle de Gédéon*, Institut catholique de Toulouse, Juillet-Septembre 1985.
- LORENT, Maurice, *Le parler populaire de la Beauce*¹, Éditions Leméac, Montmagny, 1977.
- MAGNAN, Hormidas, *Monographies paroissiales. Esquisses des paroisses de Colonisation de la province de Québec*, Québec, 1913.
- Manuscrit de Sœur Aimée-Rose Lachance.
- PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1988.
- PROVOST, l'abbé Honorius, *Chaudière Kennébec, grand chemin séculaire*, Éditions Garneau, Québec 1974.
- PROVOST, l'abbé Honorius, *La vallée de la Chaudière, géographie et histoire. Notes d'enseignements*, Éditions de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec, 1970.
- Sœurs de la Charité de St-Louis, *45 ans de dévouement sur le sol d'Amérique*, Québec.
- ROCHELEAU, Corinne, *Hors de sa prison*, Montréal, Imprimerie Thérien Frères Limitée, 1928.
- WITTEBOLLE, Paul, *Le carême sanctifié*, Société de Saint-Augustin Desclée, de Brouwer et Cie, 1903.

Autres sources consultées

- Archives de la Fabrique de Saint-Gédéon.
- Archives de la Fabrique de Saint-Martin.
- Archives de la municipalité village et de la municipalité paroisse de Saint-Gédéon.

Archives de la Commission Scolaire des Cèdres de Saint-Martin.
Archives des différents mouvements, clubs et comités existants ou ayant existé dans notre paroisse.
Archives du Bureau d'Enregistrement de Beauceville.
Archives du Bureau d'Enregistrement de Lac-Mégantic.
Archives de l'Archevêché de Québec.
Archives Nationales de Québec, Pavillon Casault, Université Laval.
Archives du couvent des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Saint-Gédéon.
Archives de Québec-Téléphone de Rimouski.
Communications-Québec.
Ministère des Affaires municipales.
Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.
Statistiques Canada.

